PREMIERE SECTION
PAGES 1 à 8

LA PRESSE

CIRCULATION
TOTAL DE LA SEMAINE
642,347

24ME ANNEE—No 200 MONTREAL, SAMEDI 27 JUIN 1908 DEUX CENTINS

Mgr Lafleche 1519
Univ. Laval

Dans nos Parcs

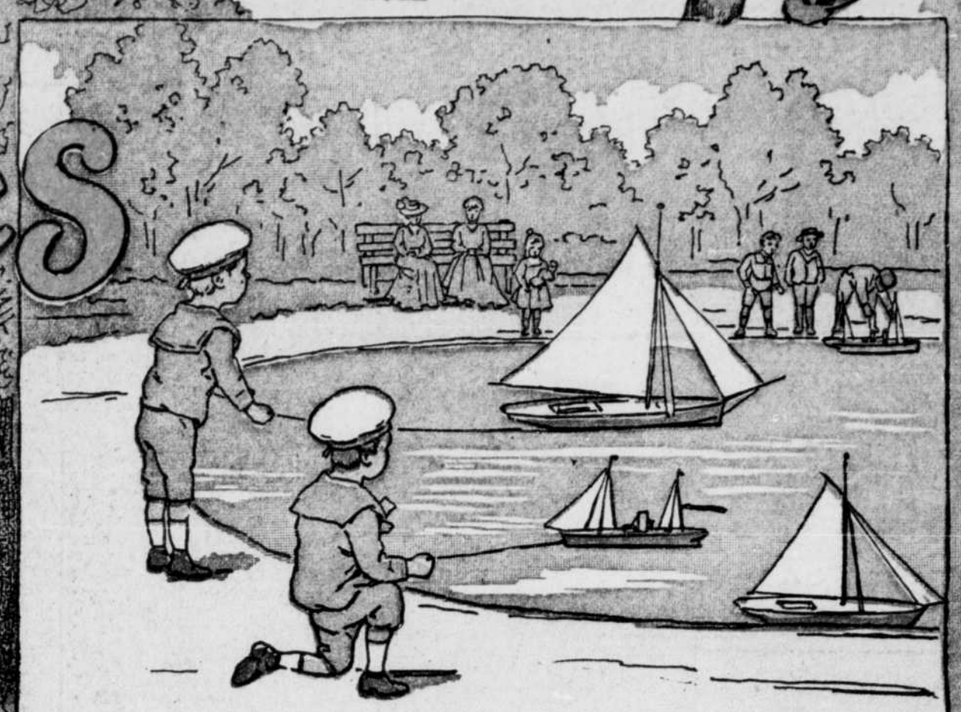

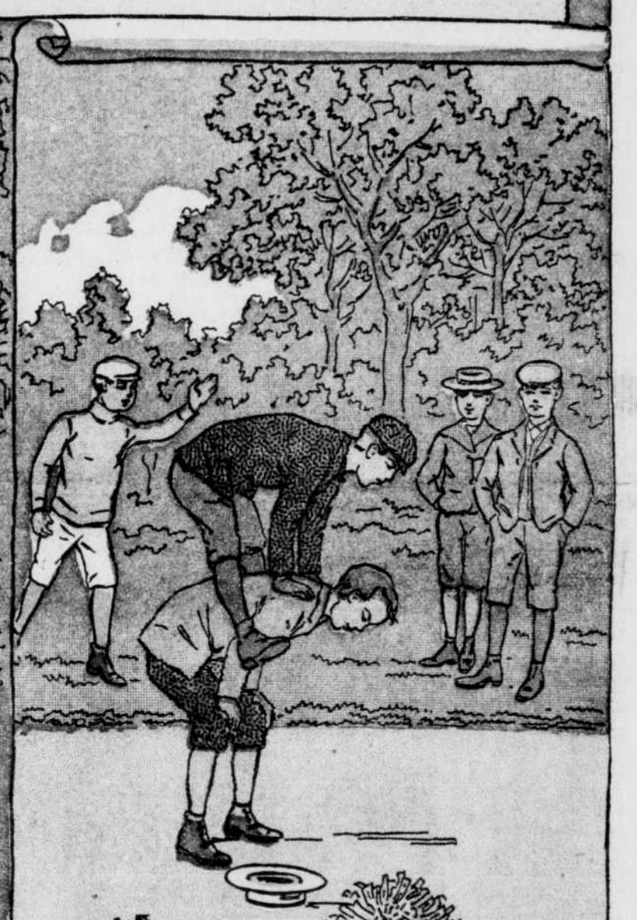

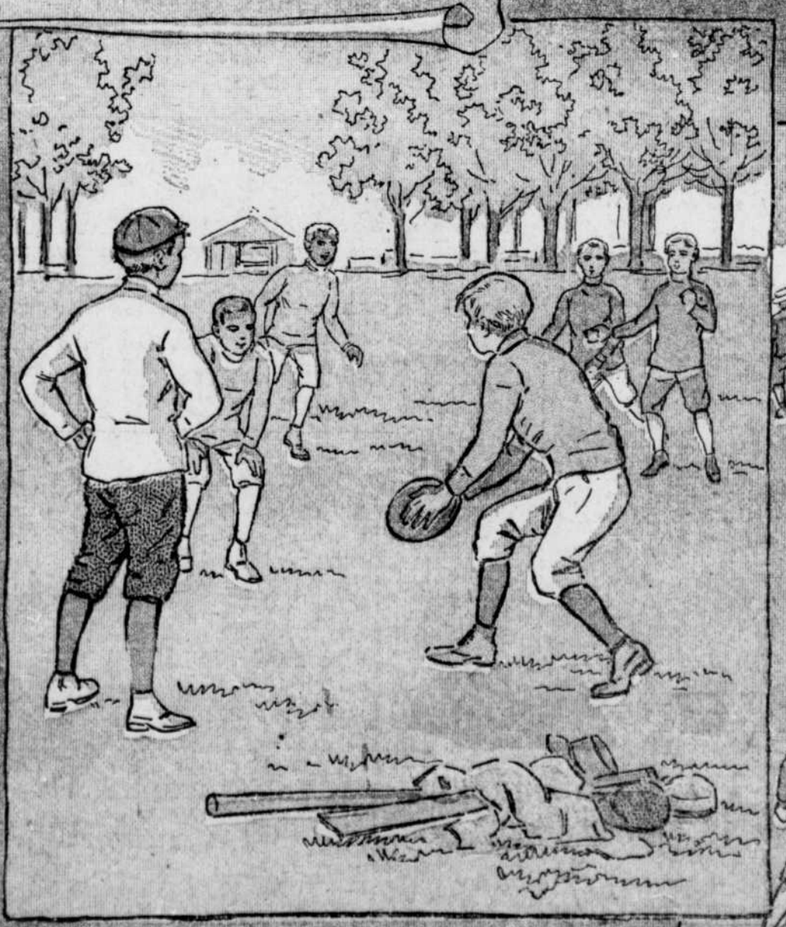

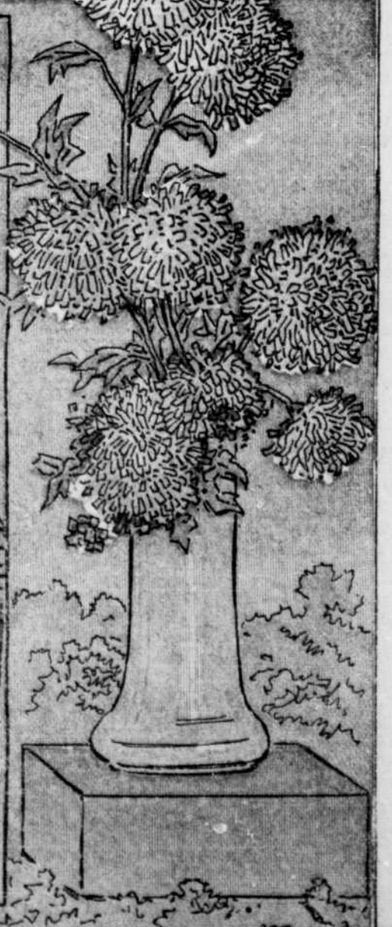

LA FAMILLE DE GRAND-PAPA

BENEDICTION

C'est ainsi que G. Droz, raconte celle donnée par sa mère, à sa petite fille le jour de sa première communion. La lecture de ce récit vous intéressera je suis sûr, mes enfants:

"Ma femme et ma fille arrivèrent de l'église visiblement émues. Marie semblait descendre du ciel: tout à la fois rayonnante et troublée, heureuse et inquiète, hésitante, épanouie... Elle avait déjà le bon Dieu dans le coeur, la chère petite. Elle avança vers nous comme l'eût fait une vierge de Giotto se détachant lentement de son fond d'or. J'aurais voulu pénétrer en elle dans ce moment-là. Quel concert d'angéliques émotions dans cette petite âme virginale, où l'amour le plus pur pénétrait pour la première fois!

Il me sembla que ma fillette n'était plus là même, qu'il y avait dans son regard brillant tout un monde idéal qui n'y était pas hier, et qui devait me rester voilé. Un être nouveau venait de naître en elle, et j'éprouvais un sentiment de surprise, de tendresse, d'inquiétude et d'admiration et, pourquoi ne pas le dire? de respect.

Il y a de ces beaux lis blancs, éclos du matin, que l'on ose à peine caresser du regard de peur de les ternir.

Arrivée près de moi, elle se haussa sur la pointe des pieds en me tendant ses petits bras, et nous nous embrassâmes, sans bruit, sans rires, an rien dire de notre joyeux tapage ordinaire. Puis, au bout d'un instant, s'approchant de ma mère, toute rougissante et le coeur gonflé, elle dit à voix basse:

—Grand'mère, et toi, mon petit père, et toi aussi, mère chérie, je.... je vous demande pardon de toute la peine que je vous ai causée.

Puis, avec un redoublement d'émotion et parlant de plus en plus bas:

—Grand'mère, voulez-vous me donner votre bénédiction?

Et elle s'agenouilla en joignant ses petites mains dans celles de sa grand'maman.

Je srus que ma mère n'avait pas entendu, car elle restait immobile et silencieuse, enveloppant Marie de son beau regard doux et profond, mais je vis bientôt qu'elle se recueillait et murmurait une petite prière. Lorsqu'elle l'eut achevée, elle leva sa main droite qui tremblait un peu, la posa sur la tête de notre fille et lui dit:

—Je te bénis, mon enfant, au nom de ton père et de ta mère, au nom de ton grand-papa qui t'aimait tant et que je vais aller rejoindre bientôt.

Elle se retourna ensuite vers nous avec une expression de tendresse si pure, de protection si haute qu'elle semblait déjà ne plus être de ce monde, et elle ajouta:

—Je vous bénis aussi, mes amis, vous et votre fils qui n'est pa là. Que Dieu vous garde et vous conserve vos enfants!

Et nous restâmes longtemps ainsi tous les quatre, pleurant et souriant, nous aimant de bon coeur et véritablement ne faisant qu'un.

× × ×

Comme tout cela m'est resté présent! J'entends encore la voix de ma vieille mère. Je vois sa main pâle et longue se reposer sur la tête de ma petite fille. Fallait-il donc qu'elle s'en allât, la vieille amie, pour faire place à l'enfant! Est-ce le souvenir de cette scène? Je ne sais, mais je ne peux plus les séparer l'un de l'autre, les deux êtres bien-aimés; l'avenir et le passé se confondent. Plus je m'avance dans la vie et plus les impressions d'autrefois se réveillent et s'expliquent; plus le temps m'éloigne de ceux qui m'ont précédé et plus je les comprends, et plus il me semble que je retourne vers eux. J'éprouve maintenant en moi des émotions que j'entrevis en elle sans les pouvoir définir, et parfois je crois que mon coeur s'est doublé du sien pour mieux aimer le miens.

GUSTAVE DROZ,
de l'Académie française.

UNE BONNE RECETTE

Un des plus grands plaisirs d'Huberte, aux bains de mer, était de ramasser des coquillages. Cette récolte blanche et rose l'amusait prodigieusement, et quand son petit panier était plein, elle allait le vider entre les mains de sa mère, pour repartir gaiement le remplir de nouveau.

Elle se livrait un jour à cette occupation, et suivait les sillons nacrés que les lames avaient régulièrement tracés sur la plage, quand elle se trouva face à face avec un petit garçon qui lui faisait concurrence.

Elle le regarda de son air heureux:

— Comme c'est amusant, n'est-ce pas, de ramasser des coquillages! lui dit-elle, ne doutant pas qu'il ne fût de son avis.

Mais le petit garçon, qui était pauvrement vêtu et qui était pâle et triste, secoua mélancoliquement la tête:

— Oh! cela ne m'amuse pas, répondit-il; ce qui parut tellement stupéfier Huberte qu'elle faillit laisser tomber son petit panier.

— Comment! cela ne vous amuse pas! mais alors pourquoi le faites-vous?

— Quand j'aurai beaucoup de coquillages, je tâcherai de les vendre.

Huberte:

— Pour avoir de l'argent? Mais si vous n'en avez pas, il faut en demander à votre maman.

— C'est pour elle que je voudrais en gagner; elle est si pauvre que nous n'avons pas tous les jours du pain.

Ils n'avaient pas tous les jours du pain! Pourquoi y avait-il sur la terre des gens qui étaient riches, riches, et d'autres qui n'avaient pas même à manger? Et Huberte pensa qu'il y aurait compensation si les riches partageaient avec les pauvres.

— Puisque vous n'avez pas d'argent, dit-elle au petit garçon, il faut en demander.

Et elle montrait la foule élégante qui peuplait la plage, ces heureux qui avaient dans leur porte-monnaie ce qu'il fallait pour acheter tant de pains... et peut-être quelques gâteaux aussi.

Il secoua négativement la tête:

— Ma mère me défend de mendier.

— Mais on ne me le défend pas à moi, s'écria Huberte, frappée d'une idée subite; je vais demander l'aumône à votre place.

Et, ôtant son grand chapeau de jonc, elle inspecta la plage du regard.

Elle connaissait presque tous les baigneurs, et elle était si aimable et si gaie que tous les baigneurs la connaissaient. Les vieilles dames la caressaient, les enfants ne pouvaient se passer d'elle; quand elle n'était pas là, chacun se disait: Il nous manque quelque chose... et quand elle apparaissait, elle était accueillie par des sourires et des cris de joie. Mais, dans son rôle de mendiante, elle se sentit soudain intimidée... Et si tout le monde allait lui refuser...? Si on allait se moquer d'elle, et traiter d'enfantillage ce qu'elle entreprenait si sérieusement? Bah! elle recueillerait bien quelques sous, et enfin elle pouvait toujours essayer... Et, prenant son courage à deux mains, les yeux baissés, les joues toutes roses ,elle tendit son chapeau à la première personne qu'elle trouva.

— C'est pour une pauvre femme qui a faim!

Un sou percé tomba dans le chapeau, et une voix chevrotante murmura: Que Dieu vous bénisse!

Huberte attachait aux sous percés une superstition enfantine: elle croyait naïvement qu'ils portaient bonheur; aussi releva-t-elle joyeusement la tête pour remercier celui qui le lui avait donné, et elle vit que c'était un pauvre, un vieillard déguenillé.

Toute sa timidité s'envola comme par enchantement; pouvait-elle craindre encore d'être rebutée, puisque les pauvres mêmes ne lui refusaient pas?

— C'est pour une pauvre femme qui a faim!

Et dans le grand chapeau tombèrent les pièces blanches.

—C'est pour une pauvre femme qui a faim!

Et les enfants accoururent à Huberte.

— Veux-tu mon seau? Dis, veux-tu mon bateau?... Je veux bien te donner mon filet...!

On lui tendait tous les jeux, et les bras chargés de richesses, le chapeau alourdi par les aumônes, elle revint trouver le petit garçon.

— J'ai eu tout cela, lui dit-elle; les jeux seront pour vous et l'argent pour votre maman; c'est une bonne recette, n'est-ce pas? Ah! je sais bien ce qui m'a porté bonheur: le pauvre a mis dans mon chapeau un sou percé.

Le sou percé avait fructifié, c'est possible, ne lui ôtons pas son mérite légendaire; mais croyons surtout que Dieu a béni la quête d'Huberte.

A. V.

JEHAN LEGADEC

Personne à Billiers n'aurait pu dire au juste quel était le plus âgé du patron de la "Louise" ou du vieux bateau de Jehan Legadec. Il y avait si longtemps qu'ils affrontaient la mer ensemble! Jamais la "Louise" n'était sortie sans Legadec, et ils étaient rares, quel que fût le temps, les jours où la chaloupe restait au port. Comme le vieux marin n'avait point voulu se marier, on avait coutume de dire dans le pays qu'il était resté célibataire pour ne quitter que le plus rarement possible sa vieille barque.

Mais comme il l'aimait, sa "Louison"!

Lorsqu'il passait au pied du promontoire de Penlan, droit encore à la barre, malgré ses soixante-douze ans, les promeneurs s'arrêtaient sur la jetée pour admirer avec quelle souplesse étonnante la "Louise", obéissant à sa main, franchissait la passe étroite, puis filait rapide, légèrement inclinée sur la lame, à travers les nombreuses roches à fleur d'eau qui rendent si dangereuse l'entrée de la Vilaine.

L'équipage de cette chaloupe de 18 tonneaux comprenait, outre le patron Legadec, deux matelots et un mousse; ces hommes avaient en leur "capitaine" la plus entière confiance. Ils avaient ensemble essuyé tant de tempêtes, ensemble échappé à tant de naufrages, que l'Océan, croyait-on, avait appris à les respecter.

Par les temps les plus menaçants, alors que toutes les autres chaloupes restaient au port, on les voyait gagner hardiment le large, et le lendemain, après une nuit passée sous la bourrasque, rentrer les filets pleins, les hommes sains et saufs, et la chaloupe sans avaries.

Personne n'ignore sur nos côtes que c'est par les temps d'orage que la pêche réussit le mieux, ce qui tente trop souvent d'imprudents chalutiers, malgré les menaces du ciel et de la mer, et amène chaque année de si fréquents et si douloureux désastres.

On riait parfois du vieux marin:

—Ohé! Legadec! la "Louise" fait eau, veille aux pompes!

Et les patrons des autres chaloupes ne se gênaient guère pour se moquer de l'antique embarcation aux flancs ternes, à la coque verdâtre, toute rongée par l'humidité de la mer. Jehan laissait dire, souriant doucement, en homme sûr de lui et de celle qui le portait.

Quand les plaisanteries devenaient trop fortes ou se prolongeaient trop longtemps, il secouait sa belle chevelure blanche de vieux lion de mer, ôtait de sa bouche sa pipe de terre qu'il fumait presque sans tuyau, et répondait imperturbablement:

—La "Louise" n'est plus jeune, ni belle, c'est vrai, mais elle est bonne et fidèle. Le coffre est intact, et, Dieu merci! je suis encore solide au poste. Elle s'en ira un jour, je le sais, peut-être demain. Ce jour-là, je m'en irai. Ensemble nous avons vécu, ensemble nous mourrons.

En disant cela, il regardait avec complaisance sa vieille amie, qui, bercée par le jusant, sommeillait sur la lame.

Il avait tant de fois répété cette phrase et d'un air si tranquille, tant de fois la chance l'avait favorisé dans ses audacieuses sorties, qu'on avait fini par le croire à l'épreuve du flot, et que chacun, comme lui, avait confiance en sa bonne étoile.

× × ×

On était au plus mauvais moment de l'année. Aux coups de vent succédaient les bourrasques, aux bourrasques les tempêtes. Tous les pêcheurs restaient au port.

La "Louise" elle-même, devant l'impossibilité absolue de tenir la mer, avait dû faire comme les autres et suspendre ses téméraires sorties.

Et le vent ne voulait point tourner, et les vagues déferlaient du large, toujours aussi grosses, sans qu'on pût prévoir la fin de cette interminable série d'ouragans.

× × ×

Brusquement, ce soir-là, Legadec se décida. Depuis une semaine bientôt qu'il venait chaque jour sur la jetée regarder moutonner au large les lames furieuses, la terre commençait à lui brûler les pieds.

La tempête commençait à s'apaiser. Repos gros de ménaces; elle se recueillait pour se déchaîner ensuite avec plus de fureur.

Au moment où la mer commençait à étaler, Legadec se dirigea avec ses hommes vers le port. On chercha en vain à le retenir. Il ne voulut écouter aucun conseil. Il monta dans sa chaloupe et on le vit appareiller tranquillement.

Beaucoup se refusaient à croire à tant de témérité, et, jusqu'au dernier moment, s'attendaient à le voir renoncer à son entreprise. Mais quand la mer commença à descendre et qu'après avoir levé l'ancre avec beaucoup de difficultés, il se mit à louvoyer, essayant, presque à sec de toile, de franchir la passe, il fallut bien se rendre à l'évidence : le vieil entêté allait prendre la mer.

On se demanda un instant s'il arriverait à sortir du port; peut-être eût-il mieux valu pour lui qu'il se brisât sur les roches au pied de la jetée; là, du moins, on eût pu lui porter secours.

Après avoir risqué vingt fois de toucher, profitant du reflux et d'une légère accalmie, il parvint à gagner le large. Alors, en le voyant courir des bordées qui l'éloignaient peu à peu de la côte, ceux-là mêmes qui, quelques instants auparavant, croyaient sa perte certaine et hochaient la tête en murmurant: "C'est tenter Dieu!" se reprirent à avoir confiance et à ne plus désespérer de son retour.

× × ×

Tout alla bien au début. La "Louise" n'avait jamais mieux manoeuvré; elle se comportait admirablement. La plus grande partie de la nuit s'était passée sans accidents et la pêche avait été fructueuse.

L'équipage de la "Louise" n'attendait plus que la marée montante pour rentrer et se croyait une fois encore hors des griffes de l'Océan, quand, aux approches du jour, comme il arrive souvent, la tempête redoubla de violence. La mer, lasse d'avoir été si longtemps patiente, s'apprêtait à prendre sa revanche.

En vain Legadec essaya-t-il de tenir tête à l'orage; la "Louise", frissonnante au vent, ne fut bientôt plus qu'un jouet dans la main de l'ouragan.

Un seul espoir de salut leur restait: se diriger vers la côte de façon à éviter les récifs des Dunes et à s'échouer sur la plage de sable de l'auge des Barges. Mais la chaloupe, si docile jusque-là, n'obéissait plus au gouvernail. Ses voiles, une à une arrachées, pendaient au mât comme des haillons.

Alors une chose horrible commença, pendant que la "Louise" désemparée était jetée de vague en vague comme un volant entre deux raquettes: la lutte de la chaloupe contre le naufrage, le duel de l'homme et de la mer! Les forces étaient inégales: l'abîme devait triompher.

Legadec sentit qu'ils étaient perdus. Il ne trembla pas. Sa main ne quittait point la barre devenue inutile. Reste d'habitude. Il regardait. Quoi? La mort! Il l'attendait depuis si longtemps qu'elle ne l'étonna point.

La marée et le vent les jetaient sur les dunes. Ils n'en étaient plus qu'à quelques encâblures, lorsqu'ils sentirent la barque talonner et presque aussitôt une voie d'eau se déclara. La mer montait dans la cale avec une effrayante rapidité, quand une lame énorme les saisit et les enleva à une hauteur prodigieuse pour les laisser retomber sur la dent aiguë des rochers.

C'était la fin. La "Louise" était clouée.

Elle resta immobile, terrassée, mourante; la coque ouverte par une large plaie buvait la mer avec un bouillonnement affreux; ce n'était plus qu'une question de vitesse entre la mort qui accourait et ceux qui allaient risquer leur vie pour essaper de les sauver.

× × ×

Petit, le syndic de Billiers, qui les jours de naufrages ne quitte point les endroits les plus périlleux de la côte, les avait aperçus. En un instant il eut sauté dans un canot avec quelques hommes courageux. Il essayait d'établir un va-et-vient.

Trois fois repoussé, trois fois il revint à la charge. La troisième fois, il put lancer son amarre jusque sur le pont de la chaloupe naufragée. Le mousse d'abord, les matelots ensuite gagnèrent la terre.

Quand vint le tour de Legadec, le filin se rompit. Le syndic fit pour le rattacher des efforts surhumains. Rejeté sur la plage, ses vêtements en lambeaux, ensanglantés, à bout de forces, il dut y renoncer. On l'emporta presque évanoui, et ce que lui n'avait pu faire, personne n'osa le tenter.

D'ailleurs, le canot abîmé par les morsures des roches faisait eau et ne pouvait plus servir. Et ils assistèrent impuissants à ce spectacle affreux: l'agonie d'un bateau et la mort d'un homme. On entendait pleurer les vieilles planches disjointes de la chaloupe qui se brisaient une à une, s'échappant comme des entrailles par ses flancs entr'ouverts.

Calme, joyeux, peut-être, le vieux Legadec, à genoux et tête nue, priait, cramponné au tronçon du grand mât. Il attendait.

La mer continuait à dépecer l'embarcation; les lames allaient et venaient emportant toutes sortes de débris, fouillant partout, brutales, féroces; les cordages arrachés pendaient lamentablement comme des viscères s'échappant du ventre ouvert de ce grand cadavre. Soudain l'Océan acheva de broyer dans ses mâchoires ce qui restait de la Louise. Elle s'effondra tout à coup, et Legadec disparut avec elle. Ils étaient tombés ensemble au champ d'honneur selon le voeu du vieux marin.

Comme satisfaite de cette proie, la mer se calma presque aussitôt. Le lendemain, le flot jeta sur les galets, broyé et méconnaissable, le cadavre du vieux Legadec dont les doigts crispés tenaient encore un débris de celle qui avait été la Louise.

H. D'AMONVILLE.

MONTER DES BATEAUX

Bébé demande à un ami de la famille de lui raccommoder son bateau.

—Je ne sais pas.

—Ah! cependant papa dit que tu lui montes toujours des bateaux.

CHACUN SON GOUT

Ernest que feras-tu quand tu seras grand?

Je me ferai pompier.

—Et toi, Jean, que feras-tu quand tu auras de la barbe ?

—Je me ferai raser.

LE POISSON

Voici un nouveau plat que le service amène sur la table. Regardez bien, petits amis: c'est du poisson.

Quel dommage que ces pauvres poissons soient morts! nous aurions pu, comme le pêcheur du fabuliste, approcher leur tête de notre oreille, les questionner et les écouter. Que d'histoires ils savent d'ordinaire, que de merveilles ils ont vues! Hélas! c'est impossible, et vous êtes réduits à m'écouter et... à les manger.

× × ×

Avez-vous remarqué combien, dans la création, Dieu leur avait fait large part?

Sans compter les fleuves et les rivières, les lacs et les étangs pour la consolation des poissons d'eau douce, les deux tiers de notre sphère sont leur domaine. Ils ont sous les vagues, dans les abîmes profonds de 5,000 mètres, des plaines, des montagnes et des vallées, des forêts sous-marines peuplées de plantes étranges, de mollusques bizarres et d'êtres extraordinaires dont on ne peut dire s'ils sont plantes ou s'ils sont poissons.

Mais ne poussons pas plus loin nos recherches, car n'étant pas bien savants nous risquerions de nous perdre dans ces profondeurs. Restons à la surface et admirons l'immensité de cet empire.

Quelle multitude, quelle variété, quelle activité se manifestent partout! Ces tribus immenses, s'attaquent, se défendent, luttent pour la vie, s'exterminent pour le besoin, voire même pour le plaisir: absolument comme des hommes!

De tous les appétits que leur chair excite, nul n'est plus puissant ni plus féroce que celui de l'homme. Depuis la baleine qui fuit devant lui, allaitant ses petits ou les protégeant dans leur fuite, jusqu'aux petites sardines, dont les bancs pressées forment autour du bateau comme un océan mobile, argenté, miroitant; jusqu'aux homards et aux crabes, jusqu'aux crevettes, jusqu'aux huîtres et aux moules, tout lui sert de nourriture. Ni la grande taille, ni l'exiguité des formes, ni la carapace, ni l'écaille, ni le piquant, rien ne protège le poisson contre sa faim.

× × ×

Et Dieu a bien meublé notre garde-manger. Il est là toujours plein, toujours renouvelé par la vie intense qui y règne, par la prodigieuse multiplication des êtres. Une seule morue ou une seule sardine peut pondre chaque année plusieurs millions d'oeufs!

Aussi l'océan n'est pas seulement une réserve inépuisable, il est un trésor. C'est par milliers, c'est par centaines de mille francs qu'il contribue au budget de la France par exemple. C'est par milliers qu'il nourrit les familles vouées à la pêche, toute une brave population qui vit de cette industrie et... même parfois en meurt, quand l'énorme paquebot, poursuivant sa marche égoïste, tombe en pleine nuit ou en plein brouillard sur la goélette que l'ombre a trahie.

× × ×

Un chrétien doit se souvenir des grandes choses que les douze apôtres — la plupart des pêcheurs — ont fait dans le monde. Saint Pierre n'était-il pas un batelier?

Et sans oublier le poisson dont le foie fut si utile à Tobie, et celui dont l'estomac protéga Jonas, souvenez-vous de la pêche miraculeuse et de la multiplication miraculeuse des deux poissons! (S. Jean, ch VI.)

Souvenez-vous de l'impôt dont on retrouve le montant dans la bouche d'un poisson; souvenez-vous aussi que, dans les premiers siècles de l'Eglise, on représentait Notre-Seigneur sous la forme d'un poisson.

En effet, les premières lettres des mots Jésus-Christ fils de Dieu Sauveur forment en grec un mot qui signifie poisson. Aussi, si plus tard vous faites le voyage de Rome, vous verrez dans les catacombes le symbole du poisson tracé sur les murs et les dalles funéraires.

A. P. F.

UN PETIT PROBLEME

Huit enfants de choeur sont assis pendant les vêpres sur un banc, en face de l'autel.

Chacun d'eux veut être au milieu, aucun n'aime à se placer au bout du banc. Ils conviennent que tous les dimanches on changera l'ordre des places, de manière que jamais les huit enfants de choeur ne soient assis dans le même ordre.

—Sauriez-vous me dire pendant combien de temps on pourrait ainsi varier les places des huit enfants, sans jamais répéter une combinaison adoptée ?

—Pendant six mois, un an, deux ans, dix ans, me répondez-vous.

—Et moi je vous dis que si nos huit enfants de choeur pouvaient assister à vêpres pendant sept cent soixante-quinze ans, sans grandir et sans mourir, en changeant chaque dimanche l'ordre des places, ils n'auraient pas épuisé toutes les combinaisons possibles.

En effet, huit personnes ou huit objets, mis en ligne, peuvent recevoir 40,320 changements ; je dis : quarante mille trois cent vingt changements. Il y a cinquante-deux dimanches par an, donc il faudrait plus de 40,320 dimanches pour que les huit enfants de choeur soient obligés de se placer sur leur banc, une seconde fois dans le même ordre.

223e Concours de la "Presse"

AU BORD DE LA RIVIERE. LE VIEUX PECHEUR NE VOIT PAS LE POISSON QU'IL A TIRE DE L'EAU. IL EST POURTANT DANS L'HERBE. LE VOYEZ-VOUS ?

Adressez très exactement à 223e Concours, la "Presse", Montréal.

AVIS — Les enveloppes qui ne porteront pas 223e Concours ne seront point considérées, non plus que les coupons qui n'auront point été détachés.

LISTE DES PRIX

1er prix. — ALBUM de 100 cartes postales.
2e prix. — CINQUANTE CARTES POSTALES ILLUSTREES, vues du Canada.
3e prix — COLLIER-CHAINE pour demoiselles, joli dessin, avec pendants de perles montées, très à la mode.
4e prix. — BAGUE très artistique.
5e prix. — ELEGANT PORTE-MOUCHOIRS.
6e prix. — EPINGLETTE dernière mode, pour messieurs.
7e prix. — LIVRE DE MESSE.
8e prix. — CASSE-NOIX, avec six aiguilles en argent plaqué.
9e prix. — JOLI PORTE-GANTS.
10e prix. — CHAPELET en cristal dans une jolie boîte en satin.
11e prix. — CISEAU aimanté, valant au moins 50c.
12e prix. — UNE JOLIE BOUTEILLE de parfum.
13e prix. — UNE EPINGLE "feuille d'érable" ou souvenir de Montréal.
14e prix. — COLLIER en perles, très joli.
15e prix. — FOURCHETTE en argent pour cornichons.

Coupon du 223e Concours de la "Presse"

NOM DU CONCURRENT. . . . . .

ADRESSE. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

221e CONCOURS DE LA "PRESSE"

LISTE DES GAGNANTS

1er prix, PAUL LACHAPELLE, Saint-Paul l'Ermite, Qué.
2e prix, BEATRICE CHASSE, 210 rue Cartier, Manchester, N. H.
3e prix, ALINE DUBUC, Nicolet, Qué.
4e prix, ROSE-ALBA LABELE, Pont-Viau, Qué.
5e prix, ALICE HANDFIELD, Saint-Marc, Qué.
6e prix, A. LETOURNEAU, Saint-Thomas de Montmagny, Qué.
7e prix, E. DEMERS, Fort Coulonge, Qué.
8e prix, CECILE MAILLE, 1519 rue Saint-Hubert, Montréal.
9e prix, MAY MURPHY, 608 rue Parc Lafontaine, Montréal.
10e prix, HELENE LAURIER, Charlemagne, Qué.
11e prix, LUCIENNE TESSIER, Berthier, Qué.
12e prix, DELPHINE BROWN, Coin Sanguinet et Ontario, Montréal.
13e prix, AZILDA GIROUX, Girard Station, Qué.
14e prix, ANTOINETTE MARTIN, 142 rue Delisle, Montréal.
15e prix, ANDRE DORION, Boite 109, Joliette, Qué.

Les personnes de la ville devront se présenter elles-mêmes à nos bureaux ou envoyer un mandataire avec leur signature, à partir de lundi ; celles de la campagne ou de l'étranger recevront leurs prix par la poste. Les personnes de la ville ne venant pas réclamer leurs prix à nos bureaux dans les quinze jours suivant la publication de leurs noms n'y auront plus droit après cette date.

NE TEINT PAS les CHEVEUX
DETRUIT LES PELLICULES
VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER yw A

SHREDDED
Les Enfants l'Aiment.
Les Enfants en Raffolent.
Les Enfants Profitent de son Action.
Le Shredded Wheat règle l'organisme et tient l'estomac en bon état. Essayez-le. En vente chez tous les épiciers.
54 A k
WHEAT

EAU DE VICHY
des
SOURCES
Saint-Louis
MARQUE "TREFLE ROUGE"
La plus gazeuse du Bassin de Vichy, incontestablement efficace dans les maladies d'estomac et du foie, assure la digestion.
L. CHAPUT, FILS & CIE, Agents Généraux.
MONTREAL. A

Les Questions Religieuses

AMES DE PAIENS

Ils se comptent par millions sur la terre les païens. Ils sont plus nombreux dans les pays orientaux et méridionaux qu'ailleurs. Cependant, il y en a partout. Il y a un si grand nombre d'hommes qui vivent comme s'ils étaient païens !

Nous voulons parler aujourd'hui des païens de naissance, de ceux qui n'ont pas le bonheur de connaître la religion du Christ.

Ces pauvres créatures ont des âmes comme les nôtres, faites pour aimer Dieu, le servir, et le posséder. Ceux qui comprennent tout le prix d'une âme, comprennent aussi pourquoi des hommes s'en vont dans les pays lointains, convertir et cathéchiser : c'est pour gagner des âmes à Jésus-Christ.

Que de peines, que de labeurs, que de patience, avant de gagner une âme ! Oui, mais une fois que la grâce l'a touchée, quelle simplicité, quel enthousiasme, chez ces hommes nouveaux ! Dieu y attache beaucoup de prix, aux âmes, puisque, lit-on dans l'Evangile, le Bon Pasteur a laissé là le troupeau, pour courir après une seule brebis qui s'égarait.

Nos vaillants missionnaires le savent bien, voilà pourquoi ils quittent leur père, leur mère, leurs frères, leurs soeurs, leur famille, enfin, pour aller conquérir des âmes.

Nous, profanes, nous ne songeons point à tout cela. Nous ne vivons peut-être pas tout à fait comme des païens, que faisons-nous pour Dieu ? Il faut l'avouer, pas grand'chose Nous ne pensons pas assez à notre qualité de chrétien, à l'honneur qui nous est fait en appartenant à l'Eglise du Christ.

"Chrétien, dit le savant et pieux Olié-Laprune, je suis un être plus qu'humain, un être divinisé, et si je suis vraiment chrétien, je retrouve en moi quelque chose de divin jusque dans les opérations qui sont de l'homme purement homme. Je viens de dire un être divinisé. C'est un bien grand mot. Il faut que je l'entende comme il faut. Pour cela je dois avoir le plus profond et le plus vif sentiment de ma faiblesse et de mon indignité...

C'est par pure bonté que Jésus-Christ me délivre du mal. Cet acte libérateur est une grâce ou don tout gratuit, une libérale et généreuse effusion de miséricorde, d'amour...

C'est vraiment être mort que d'être séparé de Dieu. Le péché, qui sépare de Dieu tue l'âme. La grâce qui ôte le péché ressuscite l'âme".

C'est donc la vie que la grâce apporte dans l'âme du païen, quand elle le fait chrétien et partant, c'est une noble tâche, une tâche digne d'un coeur aimant vraiment Dieu, que d'initier un païen à la vie chrétienne à la vie catholique. C'est lui apporter la joie.

Nous avons en ce moment au milieu de nous, un de ces porteurs de bonheur aux âmes païennes. C'est de Mgr Mérel, le Vicaire apostolique de Kouang-Tong, en Chine, dont nous voulons parler. Depuis bientôt 30 ans, le vaillant missionnaire se dévoue au milieu de ces pauvres âmes qui ne connaissent point Dieu. Dans combien de coeurs il a dû apporter la paix !

Dimanche prochain, c'est-à-dire demain, Sa Grandeur, quêtera en l'église Saint-Jacques, à toutes les messes, en faveur de ses missions. Nul doute qu'on s'empressera de répondre généreusement à son appel.

L'argent, on a beau dire que c'est du vil métal, oui, mais du métal très nécessaire tout de même. Or, dans ces pays de missions où tout est à créer, il en faut, et beaucoup. Voilà pourquoi il faut tendre souvent la main.

C'est faire oeuvre très méritoire que de remplir la bourse du missionnaire, puisque de cette façon, on contribue à gagner des âmes à Jésus-Christ.

Nous demandons à tous nos lecteurs d'où qu'ils soient, de venir en aide a l'évêque de Chine. Il sera au presbytère de Saint-Jacques, encore quelque temps. Après son départ, on pourra toujours communiquer avec lui en s'adressant à Sa Grandeur, à Canton, Chine, ou au supérieur des Missions étrangères, rue du Bac, à Paris.

Nous serions heureux si notre appel en faveur des païens de Chine était entendu, alors, nous aurions fait oeuvre utile en traçant ces quelques lignes ; nous aurions contribué, à notre façon, à étendre le règne du Christ sur la terre, ce nous serait une bien douce consolation.

Nous souhaitons que Mgr Mérel reçoive un bon accueil de la part des paroissiens de Saint-Jacques, nous connaissons leur générosité, nous sommes sûr qu'ils se feront un devoir de venir en aide au vicaire apostolique du Kouang Tong, en faveur des âmes païennes.

LE PLUS VIEUX CHANTRE

On parle beaucoup de doyens, doyens des maires, doyens des conseillers municipaux, doyens des pompiers de France, etc... voulez-vous faire connaître le doyen des chantres de France?....

Il se pourrait bien que ce soit un de nos compatriotes M. Narcisse Rigault, chantre à la cathédrale de Senlis.

M. Rigault, qui a maintenant 92 ans, chante à la cathédrale depuis sa vingtième année!....

LE PERE MONSABRE

LE SAVANT DOMINICAIN AU JUGEMENT DE DIEU.

"En ce temps-là, on vit s'arrêter à la porte du ciel un vieux moine, très humble et très doux. Il venait de la terre et il portait sur son visage la trace de longues et cruelles souffrances. Il n'était pas triste, pourtant. On avait su rire en ce monde, et il n'avait rien désappris en le quittant. On eût dit que la lèvre venait de lancer un dernier bon mot et qu'il écoutait encore, dans le lointain, le vague murmure d'un cloître en gaieté.

Les saints et les saintes de France l'applaudirent au passage, car il avait eu le génie du verbe, et il avait connu les triomphes de l'éloquence.

Et le vieux moine rougissait, protestait de la main ; il disait :

"On n'applaudit pas la parole de Dieu.... pas plus au ciel qu'à Notre-Dame !"

Mais on ne l'écoutait pas. Les mains battaient, et cela faisait, sous les murailles de la cité éternelle,comme le bruit de la mer qui se brise sur les rochers.

..Il parut devant le tribunal.Etait-il digne ou non de l'élection définitive ? Irait-il attendre quelques jours, dans les tourments provisoires, que son âme fût purifiée de la poussière des erreurs terrestres ?... Sa robe blanche était sans taches comme celle dont saint Dominique revêtit ses fils, à l'aube des jours. Elle avait la royale candeur des lis, et des larmes versées durant la persécution la semaient de diamants clairs. Mais le regard de Dieu va plus loin que les apparences et que les renommées ; il perce jusqu'à l'âme, jusqu'au mystère des pensées et à l'origine des actes. Dieu est un juge et il fallait que le vieux moine fût jugé.

Il parut donc devant le tribunal. Le Christ présidait. A ses côtés, saint Thomas d'Aquin, le P. Lacordaire, Léon XIII, comme des avocats à la barre prêts à parler pour la défense. Saint Dominique y était aussi, mais seulement comme témoin : le père était convié à l'apothéose de son fils.

—"Ton nom, bon serviteur...?" demanda le Christ.

—"Jacques-Marie-Louis Monsabré, prêtre de l'Ordre des Frères Prêcheurs."

Et, tout de suite, saint Thomas d'Aquin demanda la parole.

—Seigneur, mon frère fut un docteur de l'Eglise de France. Il porta dans la chaire de Notre-Dame de Paris votre Evangile tout simple, votre charité toute pure. Mon oeuvre à moi était un livre clos pour les profanes, pour les modernes que rebutent les enseignements graves. Il l'ouvrit sous les yeux des mondains, et, durant vingt-cinq ans, il la commenta. "Je suis chrétien, — disait-il un jour, — je suis prêtre, je suis moine: j'ai dans les veines le sang des prophètes et des apôtres. C'est ce sang qui va parler, sans respect, sant pitié pour les préjugés, et les prétendus principes, qui furent, peut-être, jusqu'ici les idoles de vos esprits séduits." Il a tenu parole... Si M. Brunetière était de ce jury, il vous dirait peut-être que le style de mon frère offensait parfois les oreilles de l'Académie française, mais, moi, je ne sais pas. Une chose est bien certaine, c'est qu'il eut le courage de son oeuvre et la fierté de sa mission. Il n'a pas jeté de voile trompeur sur le visage de la doctrine : elle parla par ses lèvres, franche, austère, immuable..."

Et, disant cela, le Docteur Angélique montrait du doigt, sur la table, une pile énorme de volumes, sur lesquels rayonnait ce titre en lettres d'or : "Exposition du dogme catholique."

Le vieux moine inclinait la tête, plus modeste que jamais, il semblait douter de lui-même.

—"Frère Thomas, croyez-vous que j'aie bien fait ? J'ai tenu compte sans doute des légitimes exigences de l'esprit contemporain et des découvertes de la science moderne. Mais, j'aurais dû peut-être, pour gagner plus d'âmes à Dieu, enfermer votre doctrine en des formules nouvelles. Je n'ai employé ni la langue des romans ni celle des laboratoires. Je n'ai parlé ni de "l'évolution des dogmes" ni du "catholicisme progressiste". J'ignorais Harnack et Fogazzaro n'était pas né. Je n'ai pas retranché un iota à l'Evangile. Je n'ai fait de coupes sombres ni parmi les miracles ni parmi les paraboles... Au pays de France, il en est qui me trouvaient un peu vieux, même au temps où j'étais encore un jeune...

Le Christ sourit doucement.

—"Tu as bien fait, mon fils. Il est écrit que pas un iota,pas une virgule ne doivent être effacés de la loi."

Le P. Lacordaire se leva, long, diaphane, immatériel. Sa robe d'élu,constellée, jetait moins d'éclat que ses yeux. Il se dressait dans le ciel,comme un grand lis au sommet duquel brille un rayon de soleil. Il parla simplement, comme s'il eût désappris l'éloquence et le grand geste de jadis.

—"Seigneur,—dit-il, — mon frère eut le secret des nobles attitudes devant les rois et les puissants du jour. Sous l'empire, il ne craignit pas de flétrir les lâches complicités du pouvoir dans les attentats contre l'Eglise ; il dénonça "le cercle de larrons et d'assassins" qui se rétrécissait chaque jour autour du Pape, il parla de la "fidélité" en une heure où toutes les trahisons se lestaient de rentes et se chamarraient d'or.On le cita à mon tribunal, car j'étais son chef, et je lui écrivis : "Vous êtes resté dans la limite de votre droit, et vous n'avez fait que votre devoir." — Vingt ans plus tard, le décor était changé, les hommes restaient les mêmes : c'était toujours la même haine de Dieu et de son Eglise, déguisée sous les mêmes tartuferies. Et il osa jeter à une jeune République, déjà oppressive dans ses tendances et dans son programme, ce défi superbe : "Pouvoir, si tu as besoin de mon temps pour le bien public, prend mon temps ; de mon argent, prends mon argent ; de mon travail, prends mon travail ; de mon sang, prends mon sang ; de ma vie, prends ma vie ; mais si tu veux que je te livre ma conscience, non, non, tu ne l'auras pas ! A chacun de tes ordres, conforme au droit et à la justice, je courberai la tête et je dirai : "Fiat voluntas tua." Mais, quand il s'agira de sacrifier ma conscience, jamais je ne courberai la tête ; ou, si je la courbe, ce sera une seule fois.. sous la hache du bourreau !" Mon frère a dis cela, et plût au ciel que tous l'eussent écouté !..."

Le moine suivait sur la face du Christ l'impression produite par ces paroles.

—"C'est vrai, Maître, j'ai parlé ainsi et je suis mort, hors de ma cellule, dans les mêmes sentiments. J'ai peut-être eu tort... Il ne m'est jamais venu à l'idée de saluer "la grande âme de M. Waldeck-Rousseau" ni de rendre hommage à la "bonne foi" de MM. Combes, Briand et Clémenceau. Si c'est mal..."

Le Christ l'arrêta d'un geste.

—"C'est bien, mon fils. Tu ne fus pas un naïf ; tu les as jugés comme je les juge".

Léon XIII vint à son tour.

Le vieux moine se redressait à l'évocation de ses coups d'audace, de ses gestes hardis, de ses virulences d'apôtre... et de citoyen. Il y avait des murmures d'approbation jusque dans le groupe des saintes, venues pour voir et pour écouter.

Léon XIII parlait toujours. Il prit un volume et l'ouvrit. C'était le carême de 1882, les discours sur le "Gouvernement de Jésus-Christ".

—"Maître, ce livre-là devrait être le manuel de tous les catholiques de France. Ils y apprendraient pourquoi, comment et jusqu'où l'on obéit au Pape, même quand ses ordres déroutent nos petits calculs et dérangent nos combinaisons candides. Ils y apprendraient que le Pape ne commet jamais de "gaffes", et que "l'Esprit-Saint n'est jamais en vacances". Et, puisqu'ils s'effraient aujourd'hui sur l'avenir de l'Eglise, ils se rassureraient en lisant des pages comme celle-ci : "Je crus voir devant moi une mer immense, agitée par la tempête. Au milieu de ses flots tumultueux, s'élevait un rocher, dont la cime ardue portait jusqu'au ciel un édifice splendide, plein de lumière et de chants de fête. Il était là, debout et tranquille, comme s'il n'y eut eu autour de lui que la solitude et le silence. Et pourtant les vagues, furieuses et mugissantes, se brisaient sur ses flancs ; les monstres de l'abîme se précipitaient sur lui de tout leur poids, et retombaient étouffés dans les flots ; les vaisseaux de haut bord le frappaient de leur proue et s'engloutissaient à ses pieds ; les aigles et les vautours, leurs compagnons de rapine, cherchaient à l'entamer de leurs becs et de leurs griffes, — et leurs becs et leurs griffes étaient tout en sang... J'étais ému ; il me semblait que cette pierre immobile vivait. Qu'est-tu donc ? lui dis-je, qu'est-tu, toi que rien n'étonne, ni n'ébranle, ni ne divise ? Et, du sein du rocher, ces paroles éclatèrent tout à coup : "Tu es Petrus !..."

Léon XIII lut cette page, comme il eut fait à la loggia de Saint-Pierre, pour toute la ville et pour tout le monde. On sentait bien que lui aussi avait eu plus d'une fois cette vision grandiose, et qu'il en avait connu la délicieuse angoisse. Dans l'assemblée des saints, les applaudissements couraient de rang en rang. Bossuet approuvait de la tête, Bourdaloue ouvrait les yeux, et Massillon tendait l'oreille, comme pour mieux jouir de la musique des mots et de l'harmonie des phrases.

Et le moine, plus pâle que sa robe pâle, s'effrayait de ces ovations, car il avait jadis prêché contre l'orgueil et il savait bien que le ciel appartient aux humbles.

Alors on vit ceci. — Le Christ se leva et il dit : "Bon serviteur, tu as achevé ta course. Tu as combattu le bon combat : tu as conservé ta foi. La couronne de justice t'est réservée, et mon Père te la donnera. Viens ; entre dans la joie de ton Seigneur !"

Il y eut un large remous dans la foule des élus. C'était la "Vierge du Rosaire" qui venait au-devant du vieux moine. Elle le prit par la main droite, saint Dominique par la main gauche.

Et le P. Monsabré entra dans la gloire de Dieu.

C. LECIGNE,
Professeur à l'Institut
Catholique de Lille.

PIE IX ET L'ASSASSIN

(16 mai, "La Croix")

La "Semaine religieuse de Montpellier", raconte :

On a prétendu que, parfois, Dieu favorisa Pie IX du don des miracles Nous l'ignorons, mais ce que nous pouvons certifier, c'est le fait suivant qui, au mois de mai 1862, s'est passé à Rome.

Un jour, vint un visiteur au Vatican. Il demandait à voir le Pape,mais il n'avait pas de lettres d'audience. Il insista extrêmement, sous le prétexte qu'il avait un secret à communiquer au Saint-Père. On le conduisit donc à travers la salle des Suisses, celle des Gardes Nobles, et on l'introduisit dans l'antichambre des Camériers, Mgr Pacca était de service. Il renouvela sa demande devant ce prélat et supplia qu'il le laissât pénétrer auprès de Pie IX. Le camérier se rendit alors chez le Pape, qu'il trouva agenouillé sur son pie-Dieu. Après s'être arrêté quelques instants, et voyant que le Pape ne se levait pas. Mgr Pacca s'approcha de lui et lui communiqua le désir du visiteur. Pie IX répondit sans se lever : "Sinite mortuos sepelire mortuos ; laissez les morts ensevelir leurs morts." Le prélat, ne sachant pas ce que cette réponse signifiait et croyant que le Pape ne l'avait pas compris, répéta ce qu'il avait dit. Alors Pie IX, plus explicite, repartit, toujours sans se lever : "Je ne donne pas audience à un mort." Le camérier, ne comprenant pas davantage, se retira. Arrivé dans l'antichambre, il vit plusieurs personnes qui entouraient le visiteur, lui ouvrir ses habits et le visiteur lui-même expirant. Il avait sur lui un poignard et un revolver chargé. Une apoplexie foudroyante l'avait frappé au moment où il allait assassiner le Pape.

LE SPIRITISME

Le spiritisme traverse, en ce moment, une crise redoutable ; les savants qui, jusqu'ici, s'en désintéressaient, l'examinent aujourd'hui de très près, et le résultat de leurs investigations n'est pas favorable aux "médiums", occultistes et nécromans.

On demandait aux spirites d'accomplir publiquement, en pleine lumière, un de ces miracles qui sont l'a b c du métier : le déplacement spontané d'une table, ou même d'un simple tabouret, et malgré la somme rondelette qui leur était offerte, pas un d'entre eux n'a voulu tenter l'expérience.

C'est un aveu d'impuissance qui-- je le dis entre nous — me chagrine plus qu'il ne me surprend.

La conversation par l'intermédiaire d'un guéridon avec un être invisible et impalpable n'est pas sans attrait, on choisit son interlocuteur, on lui parle avec une liberté d'autant plus grande que s'il lui plaît de répondre sur un ton déplaisant il suffit, pour le congédier, d'abandonner le guéridon ou de déposer le crayon qui vous sert à l'interroger.

On peut se montrer avec lui, familier, hardi, agressif ou même grossier ; on ne le voit pas rougir, et l'on n'a rien à redouter de son mécontentement.

Et puis en admettant que les manifestations surnaturelles ne soient que des évocations de notre cerveau en quête d'impressions inédites, la table tournante n'est-elle pas, pour ceux qui mettent leur confiance en ce meuble agité, un refuge contre les réalités attristantes ?

Lesprit qui nous vient visiter, s'il n'est pas un habitant de l'au delà, c'est tout au moins un messager de rêve, et, à ce titre nous devons l'accueillir avec une certaine sympathie.

× × ×

Je n'ai pas connu Home, qui fut le Cagliostro du second Empire, mais je sais qu'il étonna beaucoup l'Empereur et bouleversa l'Impératrice.

On lui demandait quel serait l'avenir de la dynastie ; son esprit familier répondit textuellement : "La tradition impériale se continuera dans la descendance du Prince Napoléon."

C'était la condamnation de l'héritier du trône qui avait alors sept ou huit ans.

L'Impératrice se trouva mal, et Home ne reparut plus aux Tuileries.

× × ×

Les adeptes de la religion spirite, tout au moins ceux qui confessent hautement leur foi, sont peu nombreux. Il en est qui, tout en refusant de croire vous confient qu'ils ont été témoins de faits vagues, difficiles à préciser, et impossibles à expliquer. Je suis de ceux-là, je considère le spiritisme comme une des formes de l'hallucination et cependant...

En 1870, M. Emile Ollivier, qui était alors le chef du ministère, me demanda si je voulais être préfet ou conseiller d'Etat. Je le regardais avec une telle stupéfaction qu'il n'insista pas.

—Je le vois, me dit-il, ce qui vous conviendrait le mieux, ce serait un siège au Corps Législatif. N'êtes-vous pas né à Bayonne?

Je répondis affirmativement.

—Eh bien! je crois que l'Empereur a l'intention d'appeler au Sénat, le député de cette ville. Vous pourriez peut-être vous présenter à sa place.

Le soir même, je prenais le train de Bordeaux. A Bayonne on m'affirma que, si le Gouvernement me montrait quelque sympathie, j'obtiendrais facilement trente mille voix; dans le cas contraire je pouvais compter sur une demi-douzaine de suffrages.

Je revins à Paris en passant par Marseille; dans cette ville on s'occupait beaucoup d'un médium, qui — contrairement aux habitudes adoptées par ses confrères—répondait aux questions qui lui étaient posées mentalement.

J'eus la curiosité de le consulter.

Ce courtier de l'au-delà était vulgaire, trapu; il portait des lunettes en fer battu et s'exprimait avec un fort accent marseillais.

—Evoquez, me dit-il, l'âme d'un mort, et expliquez-lui votre petite affaire.

Je désirai savoir si je serais député et pour obtenir ce renseignement je m'adressai à l'esprit du duc de Morny. Le médium prit un crayon et en posa la pointe sur un papier. Quelques minutes s'écoulèrent, puis le médium parut fort agité; son front était baigné de sueur; le crayon courut sur le papier et y traça les lignes que voici:

—Oui, mais pas à Pau, à Bordeaux.

Je fus un peu déconcerté — je n'avais aucune attache avec la Gironde et n'y connaissais personne — d'autre part, je possédais un certain nombre d'amis très influents dans le département des Basses-Pyrénées qui était mon pays natal.

Eh bien! contre toute vraisemblance, la prédiction du duc de Morny s'est réalisé. Des événements imprévus m'ont constamment écarté des Basses Pyrénées, et finalement je fus élu député de la Gironde.

J'étais devenu presque croyant. Une histoire qui me fut autrefois contée, par Henry Delaage, me rendit de nouveau sceptique.

Un spéculateur qui avait perdu tout son avoir à la Bourse, vit en songe l'apparence de son père; cet esprit familial lui annonça confidentiellement qu'un trésor était caché dans la muraille de sa chambre à coucher. Le spéculateur ne tint aucun compte de ce renseignement. La nuit suivante le fantôme lui fit une seconde visite et lui enjoignit de faire un trou dans une cloison qu'il lui indiqua clairement.

Notre homme se dit qu'après tout il ne risquait rien à obéir aux ordres de son père ; il acheta d'un cambrioleur qui se retirait des affaires sa trousse d'outils perfectionnés et, le soir même, il se mit à la besogne. A sa grande surprise, son pic après avoir déplacé une brique, s'émoussa contre une plaque de fer. En une demi-heure, la plaque était percée, sciée ; dans le trou béant des piles de louis, des liasses de billets de banque s'offraient aux yeux éblouis du pauvre diable. Il ramassa le tout, plaça sur la cheminée sa fortune et s'endormit paisiblement.

Le lendemain, on frappe à sa porte.

—Au nom de la loi, ouvrez !

C'était le commissaire de police qui le venait arrêter.

Le malheureux avait simplement fracturé le coffre-fort d'un banquier, son voisin, dont la caisse était séparée de sa chambre à coucher par une mince cloison.

—On l'a condamné, ajoutait Delaage, et ce fut une grande injustice, car l'esprit de son père lui était réellement apparu et lui avait dit "strictement la vérité."

× × ×

La curiosité de l'au delà, le goût de l'occultisme, la recherche passionnée des phénomènes surnaturels, sont les signes certains d'une décadence sociale.

L'homme qui va mourir, cherche, presque toujours, en dehors de la vie, une consolation ou une espérance. La société qui va disparaître veut se détourner de la réalité qui l'épouvante et se livre les yeux fermés, aux charlatans qui lui ouvrent un monde nouveau.

Il en fut ainsi au dix-huitième siècle, lorsque surgit sur les ruines de la monarchie, la démagogie triomphante et c'est pourquoi je souhaite que la science, mieux éclairée qu'elle ne l'était en 1780 puisse avoir raison de cette fantasmagorie spirite qui trouble les cerveaux et finirait par obscurcir les consciences.

ROBERT MITCHELL.
—Du "Gaulois"

AU REVOIR OU ADIEU ?

Touchante note de Mgr Lobedey, évêque de Moulins, en France.

Pendant que les confirmés défilent le long de na nef de la vieille église au son des cloches et au chant du "Te Deum", sous le regard satisfait de leurs parents, de leurs amis, de leurs pasteurs, laissez-nous vous confier les pensées mélancoliques qui se pressent trop souvent dans l'esprit de votre évêque et les inquiétudes pénibles qui envahissent son coeur.

C'est un usage touchant et particulièrement symbolique de nos dévots ancêtres qui nous aidera à vous les exprimer.

Autrefois, donc, et cet usage n'est point partout oublié, chaque confirmand allait aux pieds du pontife, tenant en main un bandeau pour recevoir l'onction chrismale. L'onction faite et essuyée par les ministres sacrés, la bandelette enserrait le front du confirmé comme un diadème que l'on gardait sept jours en l'honneur des sept dons du divin Paraclet. Chaque jour de cette octave était solennisé par une dévotion spéciale en l'honneur de l'un des sept dons. Après les sept jours, avait lieu la cérémonie de l'enlèvement des bandelettes. C'était le prêtre qui les enlevait après avoir lavé le front avec de l'eau et du sel.

On les brûlait ensuite et les débris en étaient réservés pour le mercredi des Cendres.

Cet usage se maintient jusqu'au XIIe siècle.

Au XIVe, les sept jours furent réduits à trois; au XVe, on arrive à deux; au XVIe, à vingt-quatre heures. Bientôt les bandelettes disparurent, et l'on essaya le front des confirmés aussitôt après l'onction du chrême. Hélas cette disparition rapide des vestiges matériels du sacrement n'est-elle pas un indice ?

Et lorsque beaucoup de confirmés ont franchi le seuil de l'église d'où ils viennent de recevoir le sacrement de confirmation qui devrait les attacher par les liens les plus intimes et les plus nobles au service de notre sainte religion, n'est-il point légitime que le coeur de l'évêque se serre et qu'il se demande avec angoisse: Est-ce un au revoir qu'ils nous disent ? N'est-ce pas un adieu ?

A notre époque où l'opinion est reine du monde, où le rire narquois et indécent cherche à ruiner la foi pratique, soyons moins timides que jamais, et, au lieu de retrancher un iota de nos pratiques religieuses, mettons-les davantage en évidence pour faire reculer des censeurs plus ou moins grotesques qui n'ont de forces que celles que leur donnent la peur et le silence des gens de bien.

Sous l'oeil de Dieu, sous l'influence de l'Esprit de Dieu, dans réticence, sans réserve et sans retour, mettons-nous au service des grands intérêts de l'éternité, ce qui, finalement, procure la meilleur sauvegarde des intérêts du temps.

Vous Mangerez bien Et Dormirez bien

—vous vous sentirez mieux sous tous rapports — après avoir pris la *ale* Labatt comme tonique.

Elle contient les propriétés nutritives, hygiéniques, renforçantes des houblons et du malt choisis — et fournit à l'organisme épuisé la nourriture dont il a besoin.

Par l'Usage Régulier de la Labatt *India Pale Ale*, l'organisme est nourri — les nerfs calmés — et la santé générale améliorée.

Ni pasteurisée, *ni* carbonnée; mais conditionnée et conservée d'une *manière naturelle.*

L'on ne se sert pas, dans le brassage de la *Ale* Labatt de méthodes risquées pour hâter la maturité ou maintenir la pureté. Elle est mûrie naturellement et doit sa saveur et son goût délicieux aux ingrédients purs et à la manipulation consciencieuse à la brasserie et aux entrepôts.

Labatt
India Pale Ale et Porter X X X

Insistez pour qu'on vous donne la Labatt — chez tous les marchands, dans les cafés et hôtels.

Succursale de Montréal, J. W. MOFFAT, Gérant, 127 ave. Delorimier. Tél. Est 1158.
A 86

LE MAL DE DOS? LES REINS VONT MAL.

Le mal de dos est le symptôme initial et le plus sûr de la maladie des reins. La douleur est l'avertissement de la nature que quelque chose va mal. La douleur dorsale sert de guide aux reins. Et pas une seule personne sur dix ne songe à blâmer qui de droit — les reins. On dit toujours "c'est une attaque de rhumatisme" — ou bien "je dois encore donné un effort" — ou bien encore "j'ai pris du froid." On ne se rend pas assez souvent compte de l'importance qu'il y a de tenir les reins en bon état et forts. Les

Pilules de Genièvre
GUERISSENT LE MAL DE DOS

parce qu'elles guérissent les reins. La première boîte de Pilules de Genièvre vous remettra mieux que vous ne l'êtes depuis des années—bannira la douleur—éclaircira l'urine — remettra la vessie dans son état normal — et renforcera les reins.

Les Pilules de Genièvre ont la propriété spéciale de bleuir l'urine. Six heures après avoir pris la première boite, vous remarquerez ce changement. Vous VOYEZ que les Pilules de Genièvre ont atteint les reins et la vessie—et qu'elles sont à soulager et à guérir ces organes. Non seulement vous VOYEZ, vous SENTEZ qu'elles vous font du bien.

Prêtez l'oreille à l'avertissement de la nature. Prenez les Pilules de Genièvre DES MAINTENANT — arrêtez la douleur, et guérissez-vous du mal de reins. 25c la boite, 6 boites pour $2.50. Faites venir un échantillon gratuit.

THE BOLE DRUG CO., WINNIPEG, MAN. 94 A

Oeufs pour faire Couver

Toutes personnes désirant se procurer des oeufs de volailles de race pure devront s'adresser à la "Cour de Volailles Caulin" et demander le catalogue illustré.

J. Art. GAULIN,
Mastai, Québec.
147—8 n

TRIBUNE LIBRE de "LA PRESSE"

Ouverte à tous ceux qui désirent émettre publiquement leur avis sur une question quelconque d'intérêt public.

L'ACTION DE LA PROVIDENCE

Monsieur le Rédacteur,

Me permettrez-vous de prendre part à la discussion perpétuelle qui a eu pour début les remarques d'une de vos correspondantes, "Montréalaise", se plaignant de l'indifférence du sexe barbu. Il est amusant et passionnant pour les intéressés de lire cette confusion d'opinions, de convictions et de prétentions, qui ne réussiront jamais à calmer les esprits mécontents.

Dans mon humble opinion, je soutiens et j'affirme, qu'il y a une destinée ici-bas, et que ceux que le destin à désignés pour traverser ensemble les épreuves de la vie, tôt ou tard, se rencontreront un jour.

En effet l'homme qui n'a pas été créé pour rester seul sur cette terre possède un coeur pour aimer d'un véritable amour celle que lui assignera l'affection de ce coeur. Je connais une quantité de célibataires qui seraient anxieux d'entrer dans le conjungo, s'ils pouvaient rencontrer l'objet de leurs désirs. Ce n'est pas comme on le prétend par égoïsme qu'ils habitent le domaine du célibat. Ce n'est pas non plus qu'ils soient trop difficiles, et qu'ils cherchent une compagne idéale, possédant toutes les qualités énumérées par vos correspondantes; oh non, leur raison en est bien plus simple, croyez-moi, c'est qu'ils n'ont pas encore rencontré celle avec qui ils voudraient partager leur amour, et diminuer ainsi l'amertume de leur isolement. Demandez à tous ceux qui font réellement bon ménage, quel a été le début de leurs amours. Et tous vous diront qu'ils se sont rencontrés tout bonnement d'une manière inattendue, sans aucune démarche, comme conduits par le hasard, et qu'en se voyant pour la première fois, ils se sont sentis heureux l'un près de l'autre.

Qu'une jeune fille soit laide ou jolie, pauvre ou riche, coquette ou vertueuse, bonne ménagère ou gâtesauce, l'expérience est là pour attester que ces qualités sont bien secondaires, l'amour étant aveugle; le point capital, c'est que le même amour, bien partagé, fasse battre les deux coeurs à l'unisson. Et c'est cette amitié sincère, qui doit exister entre époux, qui nous fait oublier tant de petites contrariétés, et qui nous aide à supporter mutuellement les défauts de chacun.

La preuve, c'est qu'on voit très souvent des jeunes gens courtiser plusieurs jeunes filles, avant de pouvoir fixer définitivement leur choix. On voit aussi d'autres couples se fréquenter pendant de longues années puis un jour se quitter dos à dos, et se marier presqu'aussitôt avec d'autres personnes; ceci justifie mon opinion, qu'il y a une destinée et qu'il faut savoir l'attendre.

Il y a des jeunes filles qui ont fait l'impossible et qui se sont même rendues ridicules pour se faire aimer de jeunes gens qui se montraient indifférents, à leur égard, et qui étant par le fait forcées d'attendre, ont rencontré plus tard de bons et fidèles maris qui ont fait leur bonheur. Que serait-il advenu si ces jeunes filles avaient contracté mariage avec ceux qui ne les aimaient pas.

Un grand nombre de jeunes filles, dans leur hâte d'abandonner le célibat, pourraient se jeter, les yeux fermés, dans les bras du premier venu; c'est de ces unions mal assorties que naissent ces scènes si désagréables de désaccord, et de désordre dans la vie conjugale.

Et toutes celles qui s'efforcent de faire accepter leur amitié se préparent un bien triste avenir.

Les jeunes filles doivent avoir une indépendance bien équilibrée afin de s'éviter d'être plus tard victimes de leur empressement.

Tout arrive à temps à ceux qui savent attendre, dit le proverbe. Sachons donc attendre patiemment, rien ne sert de s'aider trop visiblement, et un jour — l'amour n'a pas d'âge— la Providence qui s'occupe de tout, saura bien faire rencontrer sur le même chemin de la vie, les deux coeurs destinés l'un pour l'autre.

GEORGES.

Québec, 21 juin 1908.

AUX GENS A MARIER

Monsieur le rédacteur,

Depuis quelque temps, vous publiez dans la page "Tribune Libre", d'assez fortes discussions entre garçons et filles à propos de cette demande de maris. Veuillez donc me confier un petit coin de cette page pour donner mon avis à vos lecturs.

Quoique je me sois bien amusée avec ces répliques plus ou moins vraies, j'y ai constaté en même temps bien des choses blâmables de la part des deux sexes. Ainsi, je m'adresse aux deux partis, en général.

Pourquoi donc, jeunes amateurs, critiquez-vous de la sorte celles qui sont l'objet de vos rêves ? Et vous, mes compagnes, pourquoi, vous aussi, vous rendre détestables aux yeux des hommes en répliquant contre leur conduite, répliques qui vraiment ne partent pas du coeur. Qui que nous soyons, garçons ou filles, nous aspirons tous au bonheur que procure une vie à deux. Moi, je suis encore jeune et, par conséquent, peu expérimentée. Il est vrai, mais j'ai toujours trouvé toutes les qualités requises dans les hommes qui ont ensoleillé mon existence. Je crois donc et je veux continuer à croire que tous se ressemblent. Ne trouvez-vous pas la même chose chez les nôtres ! oh dites-moi, chers admirateurs ? Je suis presque convaincue que vous m'approuverez. Pourquoi donc parler ainsi quand, à l'instant même, votre coeur vous trahit et qui de vous ne s'est pas aperçu que le coeur ne sait pas mentir. Chacun des deux sexes fait tout ce qui lui est possible pour découvrir l'âme soeur qui lui est destinée. Certainement, nous devons être en cela plus réservées que vous, messieurs les garçons, mais ne critiquez donc pas celles qui sont assez généreuses pour vous laisser connaître bien vite leurs sentiments à votre égard. N'ayez pas peur, vous aussi, de laisser épancher votre coeur. Pour ma part, j'aime ces doux épanchements de l'amour, ce qui démontre un coeur tendre et bon. N'est-ce pas là les qualités dont nous devons tous nous énergueillir ?

En somme, pourquoi critiquer ?... oh ! dites donc à

L'AIMANTE DES ISLES.

Isle Dupas, 21 juin, 1908.

A PROPOS DE VIEILLES FILLES

Monsieur le directeur,

Permettez-moi de dire un mot au sujet de ces demoiselles dont il est tant question dans la Tribune Libre de la "Presse" et laissez-moi parler de leur situation, qui me parait si alarmante.

Alarmante! Oui elle l'est en effet, car les vieilles filles qui encouragent la vie de célibat (quoique ça soit à contre-coeur) disent généralement aux jeunes filles de continuer leur vie de sacrifice, comme celle des anges; mais je ne vois pas comment elles peuvent imiter les anges, ces esprits célestes, qui sont nés pour aimer un Etre céleste et dont toute la vie, loin d'être une vie de sacrifice, est une vie de bonheur et de joie. La différence entre les deux est incommensurable, car la vieille fille ne consent jamais à aimer un garçon, comme la plupart le font. Si une vieille fille aime un garçon, c'est une amitié clandestine, cause d'orgueil pour laquelle les mauvais anges sont précipités en enfer. Si les vieilles filles savaient mieux exprimer leur amitié, elles trouveraient peut-être quelques époux qui les rendraient heureuses ou sinon elles ne feraient que quitter une vie de sacrifice pour reprendre une vie qui ne serait certainement pas plus dure que la vie du célibat.

Il y en a quelques-unes qui ne seront jamais capables de trouver un époux et qui écrivent contre leurs idées, par vengeance.

A celles-là il faut beaucoup pardonner, parce qu'elles ont beaucoup aimé et surtout beaucoup souffert.

St Hubert, 21 juin 1908.

EPIPHANE MICHAUD.

L'ASSOCIATION DES DECOURAGEES

Mesdemoiselles,

Si cela peut vous faire plaisir, remplissez la page de la Tribune Libre de vos lamentations, et déversez votre bile sur le sexe fort ; mais de grâce, ayez le courage de vos paroles et parlez pour vous-mêmes, mesdemoiselles, "Au désespoir si navrant" et non pour les jeunes filles en général.

Ne comprenez-vous donc pas que vous êtes tout simplement ridicules et que vous donnez la mesure de votre esprit ?

Ne vous en prenez qu'à vous-mêmes si vos salons sont déserts. Une jeune personne de sentiments nobles et élevés saura toujours retenir près d'elle des amis qui seront heureux et flattés de l'obtenir pour compagne.

Je prie Français Compatissant de bien vouloir m'associer à la bonne idée qu'il a de réunir en association nos demoiselles "Les découragées" et alors je leur conseillerais pour la réussite de leur entreprise d'adopter un costume particulier ou un insigne quelconque qu'elles pourraient faire connaître à ces messieurs par la voix des journaux.

Pour l'insigne je crois que ceci serait très suggestif : un ruban noir frangé or avec larmes d'argent qui dirait si délicatement, mesdemoiselles, l'isolement de votre âme et sa tristesse ; et l'or, couleur symbolique pour exprimer votre dépit contre vos soeurs plus fortunées. Et pour subjuguer ces messieurs, vous vous feriez un visage très mélancolique avec de grands yeux noyés de brume et planant dans l'infini. Mais il vous faudra prendre garde de ne pas leur laisser voir les élans furibonds de votre âme contre leur indifférence et leur manque de tact ! ! ?... Et alors, j'espère que les ingrats ne seront plus si cruels et qu'ils se laisseront attendrir par vos soupirs, belles éplorées.

Souhaitant le plus vif succès à votre association, mesdemoiselles, je me souscris,

HAUT LE COEUR.

Montréal, 21 juin 1908.

MON IDEE A MOI

Monsieur le rédacteur,

L'expression: "Faites-en votre profit", mit le comble à mon indignation qui grandissait chaque semaine en lisant les idées plus ou moins erronées de certaines personnes qui prennent un malin plaisir à taquiner ceux ou celles qui les intéressent.

Vous, bonne dame, vous avouez n'être pas née chroniqueuse, et moi je vous avoue que vous ne l'êtes pas devenue; vous êtes instruite, il est vrai, vous faites de belles phrases, mais votre plume semble toujours prendre le faux côté; et malgré mon peu d'instruction, j'ose vous adresser un mot par la voix de la "Tribune Libre."

Je dis "Madame", quoique ce ne soit guère mon idée, car, comme j'ai pu en juger déjà, plusieurs personnes, ici, ne pouvant posséder l'être désiré qui, à leur idée, ferait leur bonheur, se procurent elles-mêmes le maigre plaisir de se vêtir de leur nom pour satisfaire leur rancune en les taquinant.

Tout de même, je vous dirai, chère madame, que votre reconnaissance envers votre bonne mère est bien légitime, puisque comme vous l'avouez en jugeant sans doute les autres d'après vous-même, après, dis-je, avoir si bien orné celui que vous appelez votre petit monstre, vous auriez été bien malheureuse si votre maman n'eût pas été là pour "l'écorner" et le "dégriffer" avant de le laisser vous donner son nom que vous paraissez si fière de porter. Si vous suiviez mon conseil, "noble dame", vous ne l'appeleriez plus monstre; oh! oui, il mérite un autre nom!!! car combien d'hommes à sa place auraient fait prendre une "dégringolade" à votre bonheur que votre mère avait échafaudé il est vrai, mais sur des fondations de paille, c'est-à-dire sur votre caractère que vous nous avez fait connaître en parlant comme vous l'avez fait à l'âge vénéré de plus de cinquante ans.

N'est-ce pas, madame, que vous allez vous-même trouver que vous avez tort de faire une généralité d'une chose que vous ne connaissiez que de vous. Ici chaque sexe peut répliquer. Il n'est guère agréable pour une jeune fille d'apprendre que son amoureux peut devenir un monstre à cause d'elle seule. Mais, est-il plus plaisant pour un jeune homme d'entendre dire qu'il est susceptible d'acquérir ainsi "cornes et grifles" parce que sa promise serait, dois-je le dire? serait comme vous "madame".

Vous pensez, "vénérable soeur" que si l'on mettait dans un plateau de balance toutes les jeunes et vieilles filles, et de l'autre côté, seulement le mot homme, le dernier l'emporterait!... Eh bien! détrompez-vous et pensez que si les hommes et les femmes s'aiment réciproquement c'est que l'un vaut l'autre, chacun dans sa manière. Repentez-vous donc "pauvre dame" d'avoir fait embarquer dans votre plateau toutes les filles respectables.

Pardonnez-moi mes expressions trop peu respectables envers votre âge, mais pour y suppléer je les écris à genoux.

Au revoir, "bonne amie" et ne cherchez pas à savoir, si je suis, homme ou femme, marié ou célibataire, vous n'êtes pas assez experte pour y réussir.

X. Y. Z.

21. juin 1908.

AVIS AUX JEUNES DEMOISELLES EN QUETE DE MARIS

Je vous prie, jeunes demoiselles qui êtes à vous tourmenter, pour un époux, sobre, gentil et joli peut-être, de bien vouloir lire attentivement ces petits conseils qui vont vous être donnés, croyez-moi, par un ami qui se dévoue à votre destinée.

C'est folie de dire qu'une jeune fille possédant tous les charmes que peut désirer un jeune adorateur, soit, souvent forcée, et bien malgré elle, cependant, d'entreprendre la triste et mélancolique vie de célibataire.

Non, mes soeurs, si vous suivez bien mes petits conseils, vous trouverez certainement ce que désire votre cher petit coeur, et pour cela, je ne vous demande pas une beauté sans pareille, quoique la beauté ait certains attraits pour le jeune homme, mais je vous recommanderai surtout d'être gentilles, sincères et aussi bonnes cuisinières.

Ah ! cette dernière qualité vous prend, n'est-ce pas ? Combien y en a-t-il parmi vous, jeunes lectrices, qui pouvez dire que la cuisine ne vous inquiète pas, que vous en connaissez l'ouvrage. Je ne vous demande pas de me le dire, car peut-être diriez-vous que vous en connaissez l'ouvrage, et cela serait pour plusieurs, je ne dirai pas un mensonge, mais certainement un péché contre la vérité.

Aussi je vous prie d'éviter les promenades trop fréquentes autour des gares de chemins de fer et les sorties trop avancées dans la soirée, et de ne pas accepter l'offre d'une marche seule, avec un inconnu ; je vous signalerai un fait à ce sujet, lequel fait est arrivé très récemment. Un beau soir étoilé, alors que j'étais à Montréal, j'allai faire faire une marche sur une des grandes rues de la ville. Mais quelle ne fut pas ma surprise ! quand je fis la rencontre d'une très jolie brunette ; en souriant, je lui demandai pour faire une marche à deux et de m'accompagner au théâtre, lorsque j'eus pour réponse : "Très enchantée, Monsieur !"

Alors, je lui tendis mon bras sous lequel elle enlaça vivement le sien et nous partîmes vers la direction de mon hôtel ; mais quelle ne fut pas aussi sa surprise quand rendu à ma demeure, je lui dis : Très obligé, Mademoiselle, d'être venue me reconduire chez moi ! Alors, la demoiselle, le feu à la figure, et toute honteuse, ne sut rien dire, et s'en retourna, regrettant sans doute sa trop gracieuse acceptation.

Ainsi donc, mes toutes belles, vous n'imiterez pas cette dernière, et vous n'aurez pas à encourir la honte que s'était procurée la même.

Sur ce, je m'arrête, comptant y revenir encore, et espérant que vous suivrez bien ces conseils que je vous donne très gratuitement et que vous trouverez un époux avec toutes les perfections voulues. Je ne m'offre pas moi-même, car mon coeur est déjà promis à une de vos soeurs, une très gentille petite brune, qui en est très digne, mais si vous m'écoutez, je vous enverrai mon petit frère, un très joli et gentil garçon.

UN BIENFAITEUR DES JEUNES FILLES.

Britannia Mills, P. Q., 21 juin 1908.

A PROPOS D'AGENCES MATRIMONIALES

Monsieur le rédacteur,

Les lettres intéressantes que vous publiez actuellement sur le célibat, m'ont décidé à donner aussi mon opinion, sur certains de vos correspondants.

J'approuve, dans l'intérêt des deux sexes l'idée du "Français compatissant", car combien de personnes vivant dans un cercle limité n'ont jamais sû trouver l'élu ou l'élue de leur coeur et combien une feuille honnête dirigée par des personnes désintéressées simplifierait ces choses.

Il existe des agences, dans plusieurs pays, qui publient des journaux qui ne sont que des escrocs à ce sujet. Les annonces dans les journaux sont un peu critiquées et quelquefois risqueuses, celles de (Mme Guiness') par exemple. Mais ce nouveau journal, s'il était publié et rédigé sérieusement, serait un moyen de lier connaissance pour les deux partis et un bienfait pour la jeunesse. Des règles cependant devraient être prises, afin que certains filous qui ne cherchent que des dupes n'y puissent effectuer leurs exploits soit par des demandes d'argent ou autres procédés malhonnêtes.

A. D. trouverait peut-être, dans cet élément celui qu'elle désire. Lucile serait moins provocante et Indépendante trouverait sûrement un indépendant.

Agréez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Kingston, 21 juin, 1908.

UN ABONNE.

LES EMPLOYES DU SERVICE CIVIL

M. le rédacteur,

Vous êtes au courant de ce qui s'est passé au Parlement fédéral, relativement aux subsides nécessaires pour payer les employés du service civil.

Sans vouloir critiquer la politique de l'un ou de l'autre parti, ne vous semble-t-il pas qu'il aurait mieux valu, pour ces Messieurs, laisser de côté toute tactique qu'ils croient nécessaire à la prétendue réussite de leurs projets et ne voir que le mal résultant de leurs lenteurs.

Ces employés qui, pour la plupart, vivent au jour le jour, avec un salaire très restreint, se sont trouvés dans l'obligation de contracter des dettes ou encore de se faire taxer de "mauvaise paie" auprès des gens desquels ils avaient obtenu quelque crédit.

Voici un bon exemple : un employé des postes, récemment emménagé recevait, ces jours derniers, de son propriétaire, un avis de payer son loyer sans plus de retard.

Pour cet homme, il n'y avait pas d'autre alternative que d'aller demander quelques jours de délai, ce qui n'était guère agréable, ou bien de se faire mettre à la porte de son logis et tout cela pour permettre à ces Messieurs du parlement, d'argumenter à leur aise.

Les subsides étaient même votés, qu'on trouva encore matière à discussion, et la masse des employés du Parlement fédéral n'était pas encore délivrée de tous les soucis avec lesquels elle se trouva aux prises pendant près d'un mois.

Il faut avouer qu'il y a là de quoi récriminer et faire prendre en grippe politique et politiciens, surtout par ces pauvres femmes qui ont tant à souffrir d'un pareil état de choses.

Je ne désespère pas que vous trouviez un petit coin pour placer ma lettre qui est dictée par un sentiment de justice envers tous ces gens traités de la sorte.

Montréal, 21 juin 1908.

"CANADIENNE".

MON AVIS ET MES CONSEILS

Jeunes filles soyez donc sans inquiétude, et ne vous pressez pas trop pour unir votre destinée à celle de ces pauvres hommes. Avez-vous peur du célibat? vous ne serez pas seules et vous serez mille fois heureuses.

A l'heure présente la plupart des hommes sont volâges, et un grand nombre ne comprennent pas vraiement, ce qu'est le sacrement de mariage. Malheureusement il ne m'est permis d'en parler ici, faute d'espace. D'ailleurs chacun peut avoir le précieux avantage de l'étudier.

Je comprends bien que beaucoup de jeunes filles ne sont pas destinées à cet état de vie — à celles-là, je leur souhaiterais prendre mes quelques conseils.

Avant de crier dans les journaux, réfléchissez sans trop parler; et vous trouverez un bon mari. Etudiez sa conduite, son caractère. Méfiez-vous des belles apparences; quelquefois elles sont trompeuses. Aimez ce jeune homme qui ne craint pas de voir vos parents, tête haute, et qui ne veille pas sur le trottoir, en grattant du pied la dernière marche de l'escalier du perron.

Je dirai: aimez ce jeune homme, et détestez ces jeunes amoureux qui ne sont à l'aise que lorsqu'ils sont enfouis dans un divan, dans le coin le plus retiré du salon. Eh! pourquoi donc!! pour fuir le regard de votre mère: il mérite la porte. Je ne doute pas, que toute jeune fille respectable le mette ainsi à la porte; malgré cela on en trouve encore trop.

Si vous voulez un jeune homme respectable, respectez-vous vous-mêmes, n'obéissez pas à tous ses caprices — ceux de Montréal aiment les marches au clair de lune — mais par tous, j'en connais qui sont réservés là-dessus. Je souhaiterais qu'ils fussent plus nombreux.

Depuis quelque temps un vrai combat se livre dans ces colonnes; on se jette la balle, c'est à n'en plus finir. Je tiens que des jeunes gens, trouvent trop à dire des jeunes filles; si celles-ci ont des défauts, les nôtres sont plus méprisables.

Que dire de ces Adonis qui font la cour des années, faisant preuve de grande estime, avec des projets d'avenir et qui se retirent ensuite sans raison — autre que celle d'avoir passé le temps. Gâre à vous si vous n'en avez pas des remords. Vous trompez cette jeune fille; elle vous a aimé sans vous étudier, vous sembliez digne de confiance et pourtant... vous êtes le même homme.

Que dois-je dire à ceux qui souhaitent une femme empressée pour les servir, habituée aux soins du ménage, à la cuisine. J'en conais de ceux-là qui blâment toujours — c'est la plus grande marque de petitesse d'esprit — qui veulent tout à leur goût, et qui ne se salissent pas un doigt pour enlever une assiette de table: "C'est à la femme de s'occuper de la maison" voilà le prétexte. Si elle passe la veillée aux soins des enfants, le mari arrive au coup de minuit; lance des injures, commande un deuxième repas. "C'est à la femme les soins du ménage, moi je commande elle est mon esclave."

Jeunes filles en terminant je vous dis encore, méfiez-vous de ces gens qui vous veulent travaillante; si vous avez un métier il s'occuperont eux de la cuisine, mais vous dejeûnerez à 11 heures du matin.

Lorsqu'il s'agit de choisir; lisez au fond des yeux, ou plutôt voyez le coeur au lieu du caractère; et nous ne vous en repentirez pas.

Si ma lettre peut être de quelque utilité j'en serai bien aise, et je devrai remercier de tout coeur, celles d'entre vous qui m'aprouveront si vraiment je le mérite.

UN PHYSIONOMISTE.

Montréal 21 juin 1908.

A Mlle "MONTREALAISE"

De semaine en semaine j'ai suivi avec intérêt les débats que votre question a soulevés parmi la jeunesse canadienne... Pourquoi donc chère Montréalaise, avez-vous, si tôt, déserté l'arène où vous étiez si vaillamment entrée pour combattre pour une belle et bonne cause? Pourquoi n'avoir pas riposté à ceux qui loin d'embrasser la totalité de la question, s'en écartaient absolument?

Vous avez proposé qu'on appliquât un impôt sur tout homme dépassant la trentaine, libre de toute charge familiale, telle que le soutien matériel d'un père, d'une mère, de soeurs, etc., ayant salaire suffisant et qui se refuserait à se marier pour ne pas se soustraire à une vie égoïste.... En toute franchise, messieurs, c'est de la bonne et loyale justice. Osez dire le contraire!

Tout jeune homme, bien portant, réalisant des émoluments raisonnables, qui ne veut pas fonder un foyer pour grandir notre belle nation canadienne française et catholique, devient pour la patrie un être inutile. Or, un trop grand nombre d'êtres inutiles devient une quantité nuisible. Puisque la patrie ne peut les supprimer, il est juste qu'elle en tire le meilleur parti possible en leur faisant payer une taxe. Seulement, je ne pense pas que cet impôt change rien à ce qui est dans le présent... Nous, jeunes filles, nous ne voudrions pas de ces épouseurs récalcitrants. D'ailleurs, ce n'est pas de ceux qui si marieraient, de peur de payer, qu'il faut à nous Canadiennes de coeur.

Il ne manque pas d'hommes qui, sans la considération de l'impôt se donneront la peine d'approfondir avant de juger; qui discerneront la jeune fille dont les goûts, les habitudes, les idées, l'éducation, cadrent avec les leurs. Car de chaque côté, il y a plus de bon que de mauvais. Et puis, que de jeunes filles ont vieilli vaillantes, courageuses et seules, tout en ayant refusé bien des chances de renoncer au célibat, parce qu'elles ont rencontré celui auquel elles n'ont pu préférer d'autre et qui a passé près d'elles les yeux fixés sur d'autres horizons.

Montréal, 21 juin 1908.

VIOLETTE de FLEURMONT.

QUESTIONS POSEES AUX EXPERTS

Monsieur le Directeur,

Je demande à tous ceux qui lisent la page si intéressante de la "Tribune Libre" de la "Presse", s'ils connaissent les procédés à suivre pour changer de rouge brun en rouge plus clair, le sirop fait avec du sucre brut de cannes, et s'il existe en librairie des traités sur ce sujet.

O. L.

Bolton Forest, 21 juin, 1908.

REPLIQUE DE "FRANCAIS COMPATISSANT"

Monsieur le rédacteur,

Ce monsieur qui signe "Français Compatissant" et dont je ne vois pas les marques de son dévouement, est-il juste qu'un homme au loin se sentant capable de faire le bonheur d'une femme ait assez peu de courage pour ne pas se rendre lui-même faire le choix d'une compagne sans s'annoncer ainsi. C'est sa manière à lui, je suppose, de montrer sa compassion.

N'est-ce pas à l'homme de se déranger, de sortir, d'affronter les contretemps du voyage? Venir de si loin... Ontario... pour chercher une fidèle compagne, c'est, il me semble, une chose aussi agréable que de cueillir une rose pour en respirer toute le parfum,

J'espère bien que ce Français Compatissant, s'il l'est réellement, le prouvera en laissant son Bland River. Ontario pour venir bercer ses idées dans notre beau St Laurent en ayant bien soin de jêter les yeux chez nous. Et nous canadiennes, soyons hospitalières, afin que son coeur compatissant, trouve en nous des coeurs pleins d'amitié mais réservés.

JEANNETTE D.

Contrecoeur, 21 juin 1908.

LES CAPRICES DU CELIBAT

Monsieur le directeur,

Je ne suis pas chroniqueuse, par malheur, mais tel est l'intérêt que je porte depuis un certain temps à cette page que je suis obsédée par l'idée de me rendre utile par quelques conseils.

D'après moi le célibat à ses limites de temps et je puis dire qu'une jeune fille n'ayant pas atteint vingt ans, et plus, ne doit pas songer, au mariage. Pourquoi ne pas demeurer dans l'âge de jeunesse, où tout fleurit et sourit. Il faut passer cette belle vie de jeune fille, il faut la connaître, l'apprécier, et se dire qu'elle ne reviendra plus. Pourquoi? lui dire adieu! si vite. Oh! jeune fille que votre sort est grand. C'est le plus beau; le temps des rêves, des illusions. Soyez bonne, pieuse, et modeste. C'est là le commencement de votre seconde vie sérieuse, vous vous préparerez, vous aurez de solides connaissances. Donc soyez toujours, sous la tendresse de vos bons parents, soyez aimable, souriante, gaie, affectueuse; par là vous aurez grand nombre de connaissances, mais surtout n'ayez qu'une amie, et qu'elle soit pour toujours même dans le bonheur, comme dans le malheur, qu'elle soit soeur de votre âme, car les défauts corrigés d'une amie sont moins blessants que d'une ennemie.

Chères lectrices, l'argent n'est pas le bonheur, il est vrai, mais de nos jours, les jeunes gens, ne ramassent pas assez, et c'est le malheur de ces ménages sans le sou d'être exposés, quand il y a privation et fortes dépenses à faire, au découragement qui causera souvent des déboires, et à des chagrins qui ont souvent des suites funestes.

Je ne vous dirai pas de désirer la fortune oh! non, mais l'aisance entretient le bonheur et le paix.

Je redirai à "Français Compatissant" qu'il a en effet un peu trop de bonté. Pourquoi? Irions-nous, nous, vers vous tous? Est-ce que les qualités que les célibataires recherchent ne peuvent se découvrir même au hasard, sans l'aide de notre plume et de nos propos.

AIMEE.

Québec, 21 juin, 1908.

LES PSEUDONYMES DE LA TRIBUNE LIBRE

Monsieur le rédacteur,

N'avez-vous jamais songé quel effet se produirait si vous n'acceptiez plus que des articles signés de noms responsables, lesquels seraient publiés. Il y a vraiment trop de cabotinage dans ces colonnes de la Tribune Libre ; si tous ceux qui écrivent devaient signer leur nom, je suis certain que le nombre des "écrivailleurs" serait beaucoup moindre.

En ce qui concerne cette passionnante question de "Matrimonie" qui a fait tant couler d'encre, trop de gens — inconnus — viennent pondre sous un pseudonyme plus ou moins bête. Le pseudonyme est toujours pardonnable lorsqu'il ne tend pas à cacher la véritable personnalité de l'auteur, mais le plus souvent, ce sont des hommes qui se dérobent sous un nom féminin. On devrait endiguer cette mesquinerie ! Il me semble qu'un homme devrait être toujours assez généreux pour exprimer sa pensée et ses vues sans déguisements.

D'ailleurs, il y a assez de femmes capables chez nous qui pourraient mieux qu'un de ces "peureux" jeter la lumière sur cet intéressant sujet.

Monsieur le rédacteur, je n'ose appuyer davantage là-dessus, mais franchement il y a beaucoup trop de "blanc-becs" venant pondre dans cette page, parés d'un jupon et d'un faux nom, qui feraient beaucoup mieux de s'enfermer dans leur cabinet d'étudiant et de songer à laisser à César ce qui est à César.

Outremont, le 21 juin, 1908.

ANTONY Z. TETRAULT.

UNE CAUSERIE POUR LES VIEILLES FILLES

Monsieur le directeur,

Il m'est avis qu'à part la page destinée à la mode, la "Presse" n'a rien de plus intéressant pour les jeunes que celle ouverte à ceux qui désirent émettre leurs idées sur des questions d'intérêt public. Et parmi des dernières, le mariage et le célibat sont au premier rang, pour les jeunes filles et même aussi pour les vieilles.

Pauvres vieilles filles, c'est à vous seules que je viens causer ! Vous faites battre le coeur d'un blasé de 19 ans, oh ! mais vous le faites battre pas d'amour, non, mais de commisération, de pitié. Je vous assure de mes sympathies sans plus m'apitoyer sur votre sort inévitable et vous dis que vous n'étiez pas, en général, poussées par le désir de suivre votre vocation quand vous avez coiffé la tourmaline de votre patronne, mais que vous vous êtes fait cette malheureuse destinée par vous-mêmes. Si vous aviez été plus vieilles quand vous étiez jeunes, vous seriez plus jeunes à présent que vous êtes vieilles ! ! !

"Indépendante" a bien dit que la jeune fille ne se formait pas dans les théâtres, etc.; mais ces endroits là seuls ne font pas le malheur de ces filles d'Eve. Le caractère orgueilleux en fait, et pourquoi ne pas le corriger !

Ainsi, vous, Indépendante, si vous n'avez pas 25 ans et si vous n'êtes pas mariée, dites un peu moins fort que vous êtes indépendante, sinon vous pourriez très facilement devenir une des protégées de sainte Catherine, si touetfois cette sainte l'est assez pour protéger les vieilles filles !

Allons, mes pauvres vieilles, si vous aviez su être à vos places, avoir un caractère praticable, il y aurait moins de ces êtres qu'on doit poursuivre de sarcasmes et qu'on appelle vieux garçons. Je sais, vieilles filles, que c'est à peu près tout ce que je vous aurai dit d'agréable que cet anathème aux garçons. J'aurais dû être moins sévère ; mais voyez-vous, je ne suis pas de ceux qui passent leur vie à faire mille courbettes, à jeter un compliment ici et là ; vous ne m'en voudrez pas d'avoir été sec ; je suis la nature de mon coeur !

Et ce coeur, préférant le mariage d'amitié au mariage d'amour, a-t-il votre assentiment à tous, lecteurs et lectrices de la Tribune libre, en affirmant sa préférence ?

A vous tous de le dire de quelque manière à

PAUL DE BRUN.

Scotstown, 21 juin 1908.

REPLIQUE A. M. A. LEVIS

M. le directeur,

Je viens moi aussi dire un mot au sujet de cette fameuse question soulevée par Montréalaise. Certes, je n'approuverai jamais les filles vieilles où jeunes qui se serviront de la voix des journaux pour demander un époux, mais reste à savoir si c'est bien là une question faite par une demoiselle; moi, j'en doute. Et je me permettrai de dire au correspondant de Lévis: Oh! mademoiselle, ne chantez donc pas si haut, vive la liberté, vive le célibat; à 21 ans, c'est chanter bien trop haut pour votre âge.

Vous dites que certaines jeunes filles prennent le premier venu, mais pourquoi le renverrait-on ce jeune homme s'il plaît et principalement s'il possède toutes les qualités pouvant rendre une femme heureuse.

Souvenez-vous, mademoiselle, du proverbe qui dit: "Qui choisit prend pire". Et je crois que tel est votre cas et pour vouloir trop choisir vous risquez fort de chanter toujours: "vive le célibat", regrettant d'avoir été si difficile.

Moi, je suis mariée, voilà près de 16 ans. Etant femme de cultivateur, je travaille beaucoup, mais cependant je suis très heureuse au milieu de ma famille et le travail ne me fait pas peur. Et vous souhaitant un pareil bonheur, je me souscris une de vos concitoyennes.

St Henri de Lévis, 21 juin 1908.

JEUNE FEMME CONTENTE DE SON SORT.

A BAS LES DEFIS

M. le rédacteur.

Aurais-je cru qu'en lisant la "Presse" du 13 juin une "presque jeune fille" aurait l'audace de défier tout jeune homme de lui répondre? Certes non! Eh bien mademoiselle Lucile je relève ce défi, faites-en ce qu'il vous plaira.

L'espèce spéciale que l'on appelle le "vieille fille" est sujette à des appréciations bien diverses. Les unes se considèrent comme des sages commères, elles dépeignent leur vie comme une suite ininterompue de plaisirs; pas de liens, pas d'obligations domestiques, pas d'hommes, pas d'enfants, pas de maison à tenir — libre comme l'air. L'abeille ouvrière de la ruche humaine, suçant les fleurs les plus douces, voltigeant dans les flots dorés de l'atmosphère, sans soucis, sans embarras ...

Ce sont les vieilles filles elles-mêmes qui disent tout cela en se fiant de la jeunesse aux cheveux courts, au cerveau léger, qui roucoulent comme des tourterelles sous la fenêtre de leur bien-aimé. Mais, mademoiselle Lucile, vous savez bien que tout cela est de la farce, votre joie est bruyante, mais creuse comme un tambour; votre rire est bruyant, mais il n'est pas sain; vous savez fort bien que dans votre précieuse chambre à coucher, reposant sur la couche la plus douce, votre tête enfoncée dans des oreillers du duvet le plus fin, quand bien même une nappe de la toile la plus précieuse étendue sur votre table, votre café préparé à la française avec le plus grand soin, arrosé du lait le plus pur, ou enfoncée dans un fauteuil les plus moelleux, les pieds chaussés des plus chaudes pantoufles, bourrée des mets les plus exquis des recettes les plus délicates, servie par des servantes les plus obligeantes, vous savez fort bien, dis-je, que vous n'êtes qu'une épave sur l'océan de la vie et que vous ne pouvez pas vous empêcher de songer au mariage et à l'amour et d'y rêver.

Il n'y a rien dans le monde qui ne soit pas pour vous une leçon; les oiseaux qui voltigent dans l'air ont des compagnes, les bêtes de la forêt et des champs, s'accouplent, la saison venue, et les fleurs elle-mêmes vous enseignent la même leçon. A vous de vous défendre maintenant Mlle Lucille, Mlle Rose et Fleurs des Bois, Mlle A. D. de Québec, un français Compatissant d'Ontario et surtout M. A. de Lévis.

Un étudiant,

"ARMAND"

Montréal, 21 juin 1908.

A PROPOS DE MARIAGE

Monsieur le directeur,

Depuis quelque temps, je suis avec beaucoup d'intérêt les différents commentaires sur le célibat, le mariage et autres sujets tous plus intéressants les uns que les autres. J'entendais dernièrement parler mariage et la principale intéressée voyait dans le mariage la conclusion d'une afaire bien étudiée et qui devait être profitable; à son point de vue, l'amour ne venait qu'en second plan.

Je suis jeune et n'ai pas encore ressenti les atteintes du perfide amour, les flèches de Cupidon, mais je crois ne pas trop m'avancer en soumettant ma faible opinion, que l'amour doit régner en maître dans le mariage; les affaires à mon avis ne viennent qu'après, bien après. Même dans les mariages, que l'on appelle souvent à tort mariages de raison, l'amour n'est-ce pas doit tenir la première place. Pourquoi donc beaucoup de jeunes gens, je dirai même beaucoup de mères de famille, ne voient-ils dans le mariage que la conclusion d'un contrat devant dans ses suites être l'ère d'une vie conjugale pleine de charmes, de joies et de bonheur. Je vois seulement dans le mariage l'accomplissement des désirs de deux jeunes gens; lorsqu'un jeune homme et une jeune fille s'aiment, regardent-ils d'abord si leur mariage servira à consolider de part et d'autre les intérêts pécuniaires des deux familles? Je ne le crois pas, leur première pensée sera, qu'ils pourront s'aimer d'une manière plus intime, plus particulière. Et d'ailleurs, si au point de vue de l'amour et du caractère ils s'entendent bien, les affaires ne marcheront-elles pas seules? Certes, et je voudrais que ceci soit lu par la personne en question, le mariage n'est pas la conclusion d'un contrat, le mariage n'est pas un commerce où chacun voit son profit, le mariage est la réunion de deux êtres qui s'aiment tendrement et dont les pensées ne doivent avoir d'autre but que l'accomplissement de leurs désirs, que le bonheur de vivre tranquillement en s'aimant toujours.

Montréal, 21 juin 1908.

JEUNE CRITIQUE.

QUE DE FEMMES MARIEES SONT DE SIMPLES SERVANTES

Monsieur le rédacteur,

Je suis bien jeune mais je crois avoir assez d'expérience pour pouvoir écrire une lettre à propos des filles et des garçons qui veulent se marier.

Bien des filles ont raison de n'être pas pressées de se trouver un mari car il y en a toujours plus de mariées que de contentes. Ces années-ci en effet, les hommes semblent croire qu'en prenant une femme ils prennent une esclave. Ils se croient dispensés d'avoir pour elles les attentions que les gens polis ont les uns pour les autres. Ils sont grondeurs et grossiers dans leur ménage. Ils ne songent pas qu'il seront encore peut-être obligés de poser eux-mêmes des boutons de leur chemise.

Combien en voit-on qui prennent leur souper à la course pour se sauver ensuite et aller s'amuser loin de leur femme. Avant leur mariage, ils pouvaient passer toutes leurs soirées avec elles mais mariés ce n'est plus la même chose. Ils aiment mieux aller passer leur soirée à boire et à jouer aux cartes ou à bien d'autres jeux; bien souvent leurs femmes et leurs enfants n'ont pas de vêtement et presque pas de nourriture. Combien voit-on de jeunes femmes qui sont à leur maison à avoir soin des enfants, tandis que leurs maris sont allés au théâtre au lieu de rester à la maison.

Ils croient que la femme qu'ils ont promis d'aimer et de chérir est devenue leur servante par leur contrat de mariage. Et vous voyez ces messieurs tout étonnés quand leurs femmes perdent toute gaîté, obligées qu'elles sont de travailler du matin jusqu'au soir pour le bien-être des égoïtes qui ne savent pas les apprécier. Ils devraient avoir pour elles au moins la centième partie des égards de l'amabilité qu'ils leurs montraient avant leur mariage.

Et nous, jeunes filles, ne croyons pas en prenant un mari que nous prenons un ange, dont tous le souci devrait consister à nous caresser du bout de ses ailes et ne nous imaginons pas que le mariage est la réalisation de tous nos rêves de jeunes filles. Songeons que c'est le commencement de l'anxiété, du labeur, des tribulations, de la vie. Je ne suis pas une vieille fille, mais je préférerais l'être que d'avoir un mari comme ceux dont je parle dans cette lettre.

MIGNONNE ET CHARMANTE.

Lachine, 21 juin 1908.

Note de la Rédaction

Pour large que soit l'espace consacré à la Tribune Libre il ne peut contenir cette semaine que la moitié des lettres reçues du public. Prière en conséquence à nos correspondants de faire court.

Revue des Sciences et des Arts

LES CIBLES AUTOMATIQUES

Le grand concours de tir à Bisley, en Angleterre, où le contingent canadien sera sous la conduite du colonel Labelle, du 65ème, appelle naturellement l'attention sur les cibles automatiques qui y sont en usage. Au dire d'un journal technique de Londres — et c'est flatteur pour le Canada — la meilleure de toutes est celle qui a été inventée par le colonel George A. Peters, de Toronto.

L'appareil se compose réellement de deux cibles reliées par un câble électrique. La première est au but, et la seconde auprès du tireur. Cette dernière affecte la même forme, porte les mêmes divisions que la première et monte au fur et à mesure l'endroit où le projectile a touché le but.

La cible proprement dite est constituée par une plaque d'acier massive portée sur quatre bras articulés dont les mouvements sont solidaires, et qui permettent de faire mouvoir la plaque dans un plan parallèle à elle-même, suivant la position d'un levier de commande qui se relie par des leviers intermédiaires aux bras articulés ; nous verrons pourquoi l'on s'est réservé cette possibilité. Bien entendu, le tout est monté sur une base faite d'une charpente massive en bois, formant une fondation solide à la cible, et empêchant qu'elle ne

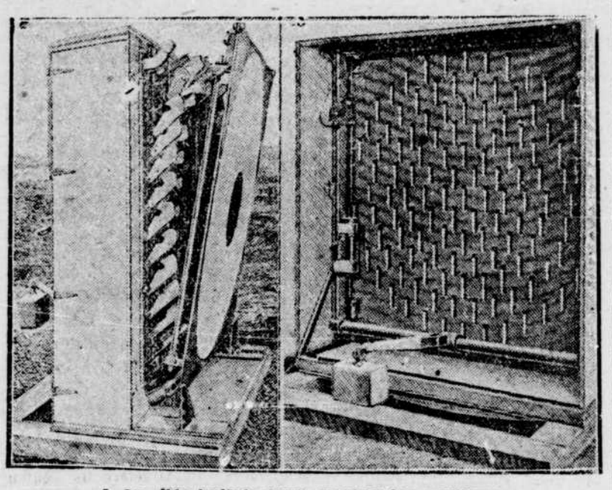

La cible inclinée pour montrer les marteaux.
Vue de la plaque support des marteaux.

puisse se renverser sous le choc des projectiles. La plaque d'impact des balles est en réalité composée de trois plaques d'acier au chrome, si bien que les projectiles ne peuvent guère affecter la cible. Comme on peut le voir dans la coupe transversale d'avant en arrière que nous donnons de l'appareil, en arrière de la cible proprement dite se dresse une sorte de châssis fait d'une plaque d'acier doux qui n'a pour rôle que de servir de support aux marteaux enregistrant les points d'impact des balles. Notons que ces marteaux sont au nombre de 61, ou de 173, suivant qu'il s'agit d'une grande cible ou d'une petite. Cette plaque arrière, dont nous venons de parler, est percée d'une série d'ouvertures rectangulaires, qui donnent chacune passage à la partie inférieure et recourbée d'un marteau.

Dans une des figures accompagnant ces lignes, on voit la forme toute particulière du marteau, la queue dont il est muni, et qui fait contrepoids à sa tête, tout en contribuant à la maintenir en place; le pivot autour duquel il peut tourner, suivant un arc de cercle, porte dans un crochet métallique fourni par la matière même de la plaque à logements rectangulaires. Les marteaux sont en somme pris presque entièrement entre la plaque formant cible et la plaque de support; et si un choc vient ébranler la cible, plus ou moins directement en face de la tête de l'un d'eux, normalement au contact de cette cible, cette tête est rejetée en arrière. Il est aisé de comprendre que la course du martau aura besoin d'être d'autant moins longue que, par l'action du levier dont nous avons parlé, la plaque cible sera amenée plus près de l'autre plaque, dite de support.

On doit comprendre maintenant ce qui se passe quand un projectile vient frapper une partie quelconque de la cible: le choc rejettera forcément en arrière au moins un des marteaux, et, dans ce mouvement, il viendra porter sur une pièce de contact convenablement disposée dans une plaque de bois, qui garnit la plaque métallique de support de tous les marteaux. Comme conséquence, un circuit sera fermé, tout à fait comme dans les sonneries d'appartements à annonciateur; et un voyant, correspondant au marteau déplacé, apparaîtra dans la cible annonciatrice qui est en face du tireur, et dans une position identique à celle du marteau. Il va de soi que la manoeuvre d'un bouton permettra d'effacer cet "annoncé", de faire disparaître le voyant. D'ailleurs, le plus ordinairement, le choc d'une balle ne se contentera pas de mettre en jeu un seul marteau: plusieurs se relèveront dans tout le rayon du choc, et plusieurs annonciateurs indiqueront dans la cible indicatrice un cercle dont le centre correspondra au point d'impact que le tireur a besoin de connaître.

Détail intéressant, la forme des marteaux a été spécialement étudiée : quand ils sont arrêtées dans leur mouvement par la plaque qui les supporte, leur centre de gravité est très en avant de leur point de pivotement; et, par suite, ils retombent immédiatement dans leur position d'attente, en faisant cesser le contact qui a suffi pour envoyer le courant. Autre détail curieux à signaler: il faut insister sur la possibilité que l'on a de faire avancer ou reculer la cible proprement dite, par rapport à la plaque de support des marteaux. Cela permet de proportionner la course des marteaux au choc indirect qu'ils sont exposés à recevoir, d'après la distance du tir, le poids des balles, leur vitesse; c'est ainsi que, pour le tir avec fusil de guerre anglais, 200 verges, les choses sont disposées de manière que le côté inférieur du marteau fasse un angle de 50 degrés avec la surface de la plaque de support. Il faut que le marteau parcoure sûrement la course qui l'amènera au toucher des contacts électriques ménagés dans le tableau arrière, et il ne faut pas que son choc soit violent. Il va de soi que, pour des charges réduites ou des tirs plus longs, il faut rapprocher la plaque de la cible de la plaque arrière, et relever par suite les marteaux. Assurément ces cibles doivent être employées de plus en plus; car, en dehors même des questions de dépenses et de lenteur des signaux faits par les marqueurs, ces derniers commettent souvent des erreurs, qui sont matériellement impossibles avec des appareils automatiques du genre de celui que nous venons d'étudier rapidement.

LA BAGUETTE DES SOURCIERS

Un allemand, M. de Bulow-Bothkampf, qui est, croyons-nous, un proche parent du Chancelier de l'Empire, est en voie de redonner un nouveau lustre à la renommée un peu éteintes des "sourciers".

On sait que l'on désigne sous ce nom ceux qui prétendent découvrir les sources au moyen d'une baguette de coudrier à laquelle est attribuée la propriété mystérieuse d'être influencée par le voisinage d'une nappe liquide souterraine.

M. de Bulow-Bothkampf doit une partie de la popularité dont il jouit outre-Rhin aux découvertes de sources qu'il a faites, mais surtout aux discussions très vives qui se sont élevées à son sujet dans la presse scientifique. Ces discussions acquièrent un intérêt particulier si l'on songe qu'elles se sont ouvertes notamment dans les colonnes d'une feuille technique telle que le "Centralblatt der Bauverwaytung", et que des personnalités telles que M. Franzius, conseiller intime de l'amirauté et directeur des travaux du port de Kiel ont rompu des lances en faveur de la baguette divinatoire.

M. Franzius avait fait exécuter sur le chantier de constructions navales de Kiel une série de sondages pour découvrir des sources d'eau potable. Les recherches ne donnant que de faibles résultats, ce haut fonctionnaire consentit, sur le conseil de quelques-uns de ses amis, partisas convaincus de l'efficacité des procédés de M. Bulow-Bothkampf, à faire appel à la baguette du sourcier. M. Franzius avoue qu'en dépit de la popularité dont jouit M. de Bulow-Bothampf il n'était pas sans scepticisme.

M. de Bulow vint donc et avec lui sa fameuse baguette, qui n'est pas à vrai dire la baguette vulgaire du sourcier, mais un fil de fer d'une ligne d'épaisseur, replié sur lui-même, ainsi que l'indique la figure ci-contre, et qui peut facilement être glissé dans la poche. Comme entrée en matière, M. de Bulow découvrit une source dans le propre jardin de M. Franzius, à un endroit où celui-ci essayait vainement, depuis plusieurs années, de faire pousser des roses grimpantes, auxquelles ne conviennent pas, comme l'on sait, les terrains humides. La nappe liquide qui se trouvait au-dessous d'eux, ainsi que cela fut vérifié dans la suite, était la cause de leur dépérissement.

Mais venons maintenant aux trois expériences décisives qui ébranlèrent le scepticisme de M. Franzius.

1re Expérience. — On demanda à M. de Bulow d'indiquer l'emplacement sur le chemin conduisant au chantier de constructions navales, d'une source dont la présence avait été révélée à M. Franzius au moment de la construction de la cale sèche No 5 et qui ne manifestait sa présence sur le chemin en question qu'après de fortes pluies et seulement par un excès d'humidifications du sol. Ce jour-là, rien ne pouvait déceler son existence. Non seulement M. de Bülow la découvrit incontinent, mais il détermina exactement la direction de l'écoulement de l'eau.

2e Expérience. — Toujours accompagné de M. Franzius auquel s'était joint M. Stichling, "Marinebaumeister" et directeur des travaux de sondage exécutés sur les chantiers, M. de Bulow fut conduit devant un tuyau s'élevant de 1½ pied au-dessus du sol et bouché avec un tampon en bois. Ce tuyau, d'après M. Stichling, était en communication avec une source et l'eau pouvait en jaillir. Il s'agissait cette fois de déterminer la profondeur de la nappe liquide. Grande fut l'étonnement de M. Stichling lorsqu'il entendit M. de Bülow affirmer avec la plus entière assurance, au bout de quelques instants, qu'il ne pouvait pas y avoir d'eau à cet endroit, puisque son appareil n'était nullement impressionné. Il y avait un moyen bien simple de vider le débat ; c'était d'ouvrir le tuyau, ce qui fut fait. L'eau ne vint pas. La source avait

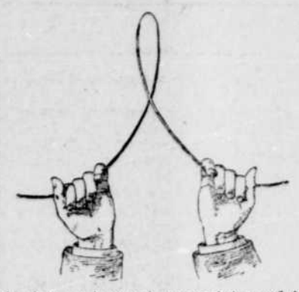

nombreux bouleversements des ter-

3e expérience. — Mis en présence d'une conduite d'où jaillissait, à environ 4 pieds au-dessus du sol, de l'eau de source, M. de Bülow fut chargé de déterminer avec précision la profondeur à laquelle se trouvait situé la nappe souterraine. Il établit, en quelques minutes, que cette nappe devait se trouver à 40 pieds de profondeur, calcul qui concordait parfaitement avec les chiffres officiels, d'après le registre des travaux de sondage. A un autre endroit, où se trouvait une source de faible débit, il déclara qu'en creusant à 45 pieds de profondeur on rencontrerait une nappe abondante, prévisions qui se réalisèrent quelques jours après.

Telles sont, brièvement résumées, les principales expériences que M. Franzius a relatées lui-même et qui ont fait s'évanouir les doutes qu'il professait jusque-là à l'égard de l'efficacité de la baguette divinatoire. Ce qui a achevé de le convaincre, c'est qu'il a ressenti lui-même les effets magiques du fil de fer de M. de Bülow: "A la dernière expérience, dit-il nous posâmes, mon fils et moi, nos mains sur le fil de fer que tenait M. de Bülow, et nous sentîmes passer dans nos membres comme la décharge d'une machine électrique." Il ajoute: "J'ai éprouvé moi-même, le soir de ce même jour, en compagnie de mes deux fils, l'efficacité de la baguette magique. Je constatai que mon plus jeune fils et moi étions médiocrement doués comme sourciers et que nous ne pouvions guère travailler qu'avec une baguette de bois. Mon aîné se sert du fil de fer avec succès. La plupart de mes proches et de mes amis, qui ont fait le même essai, ne sont arrivés à aucun résultat. Un de mes neveux, doué d'une sensibilité particulièrement nerveuse, a été pris d'une crampe violente, après quelques minutes d'essai." Comme il fallait s'y attendre, ni ces expériences, ni les déclarations de M. Franzius n'ont convaincu aucun de ceux qui professaient jusqu'ici une défiance raisonnée à l'égard des sourciers. Les uns ont minutieusement épluché les expériences de M. de Bulow pour démontrer que si ses prévisions se sont trouvées conformes à la réalité, la cause devait en être attribuée à toute autre chose qu'à la baguette divinatoire et que l'étude géologique du terrain eût conduit au même résultat. "Il se peut, ont déclaré les autres, que le fil de fer de M. de Bülow s'agite au voisinage d'une nappe souterraine. Mais il ne saurait être question d'une influence magnétique ou autre de celle-ci sur celui-là. La vérité est que M. de Bülow est guidé dans ses recherches par l'observation des terrains, de la faune, de la flore et que, involontairement, c'est lui-même qui, par d'imperceptibles mouvements musculaires, provoque le jeu de son appareil. Il y a là un phénomène psychique qui lui échappe sans doute mais qui n'en existe pas moins." C'est toujours l'objection de Chevreul dans sa fameuse réfutation de 1854.

Nous ne prendrons point parti dans ce débat et nous attendrons patiemment que M. Franzius fournisse, de la valeur des procédés de M. de Bülow, une démonstration tellement lumineuse qu'elle emporte tous les doutes.

LES DANGERS DU MISSISSIPI

En entreprenant dans les Etats du Sud la vaste tournée, qu'il a accomplie, l'an passé, le président Roosevelt n'a pas eu pour but exclusif, comme le prétendent ses adversaires politiques, de préparer la campagne électorale de 1908, date du renouvellement de son mandat présidentiel : il a voulu se rendre compte, de ses propres yeux, du déplorable abandon dont le Mississipi est devenu la victime.

Cependant les Américains ont, dans ce fleuve, une des plus belles voies de communication que l'activité humaine puisse rêver. Il y a un demi-siècle, le "Père des Eaux", alors navigable depuis son embouchure presque jusqu'à sa source, était sillonné par des centaines de bateaux à aubes, par des milliers d'embarcations de tous tonnages. Débouché naturel de cette immense Louisiane que la France vendit

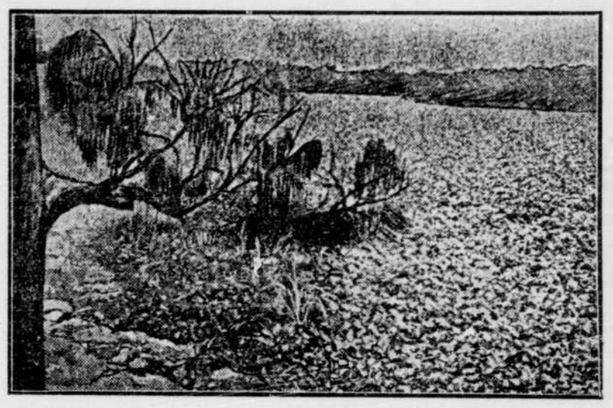

Aspect actuel du "Bayou-Ramos", envahi par une colonie de jacinthes fluviales.

pour un morceau de pain aux Etats-Unis, et qui allait devenir un des greniers du monde, le beau fleuve reliait au golfe du Mexique et à l'Europe tout le bassin arrosé par ses eaux et par celles de ses puissants affluents c'est-à-dire la partie la plus riche et la plus fertile du Nouveau-Monde. Mais le rapide développement des réseaux ferrés allait porter un coup fatal aux mariniers du grand fleuve.

C'est qu'il est peu de cours d'eau qui charrient une aussi grande quantité de sédiment. Bien avant d'atteindre Saint-Paul, Minnesota, ses flots sont imprégnés d'argile et l'apport des ondes limpides du Missouri retarde à peine sa transformation en un véritable fleuve de boue.

Aux époques de grandes crues, c'est par millions de verges cubes qu'il dépose sur ses rives les matières en suspension. Et, par suite, son lit se modifie fréquemment, en largeur comme en profondeur. Pour lui conserver ses qualités de voie fluviale, il n'eût pas fallu interrompre, même pour une année, les travaux de dragage.

Mais les Etats riverains firent preuve de négligence quand les voies ferrées commencèrent à assurer l'écoulement de leurs produits. Les compagnies de navigation périclitèrent, pour disparaître finalement, les unes après les autres. Vous comprendrez leur découragement si jamais vous vous hasardez sur le fleuve, entre Memphis et Saint-Louis, ou même quelques lieues en amont de la Nouvelle-Orléans : les steamers échoués, abandonnés, en ruines, groupent sur ses rives de lugubres cimetières... Comme le montrent les deux photographies que nous reproduisons ici, la boue sédimentaire n'est pas le seul ennemi que les mariniers du Mississipi aient à combattre. La partie basse du fleuve fut envahie, voici quelque quinze ou vingt ans, par une jacinthe fluviale ("waterhyacinth") qui, d'origine exotique, et probablement apportée par les courants, a trouvé dans les bayous un habitat éminemment propice à sa multiplication.

Quand on jeta un cri d'alarme, il était déjà trop tard. Plusieurs bras, naguère encore très navigables, étaient à ce point envahis par les jacinthes que les vapeurs n'y pouvaient plus pénétrer. Et des capitaines qui s'entêtèrent durent abandonner leurs navires ! Ils ne pouvaient plus ni avancer ni reculer ! Les Etats riverains entreprirent une lutte acharnée contre la plante maudite. Des sommes considérables furent engouffrées dans ces tentatives. Et ce fut à la plante qu'appartint le dernier mot : reprenant en une semaine le terrain conquis en un mois, elle découragea ses destructeurs.

Le gouvernement fédéral s'est enfin décidé à intervenir. Depuis deux mois, le "Magnolia", navire du Ministère du Commerce, étudie sur place le moyen d'exterminer les envahissantes jacinthes. Une de nos photographies le montre occupé à "déblayer" le Bayou-des-Allemands (Louisiane) qui, depuis près d'un an, était devenu impassable. Notre second instantané nous fait prévoir la tâche qui l'attend quand il portera ses efforts dans le Bayou-Ramos, où les steamers ont renoncé depuis longtemps à pénétrer.

Nous ne terminerons pas cette intéressante notice sans consacrer quelques mots à un projet gigantesque élaboré cet automne à Memphis, Tennessee, par le Congrès de la Deep Waterways Association, et qui semble avoir reçu l'assentiment du gouvernement Américain.

Il comporte la construction d'un canal à eau profonde entre Chicago et la Nouvelle-Orléans, avec une dépense prévue d'environ 300 000 000 de dollars. Ce canal assurerait les communications fluviales d'un bout de l'année à l'autre entre la région des grands lacs et le golfe du Mexique, et serait comme une dépendance du Canal de Panama, selon la propre expression d'un de ses plus ardents partisans.

Il est à peine besoin de dire que le projet ne soulève d'enthousiasme que dans les vallée du Mississipi, du Missouri et de l'Illinois. Ailleurs, notamment à New-York et dans toute la Nouvelle-Angleterre, il provoque dès à présent une firmidable opposition. C'est que, du jour où le grain, la viande et les produits minéraux de l'ancienne Louisiane pourraient atteindre les grandes marchés du monde sans passer par New-York, la merveilleuse prospérité de la Ville-Empire entretrait de plain-pied dans le domaine du souvenir.

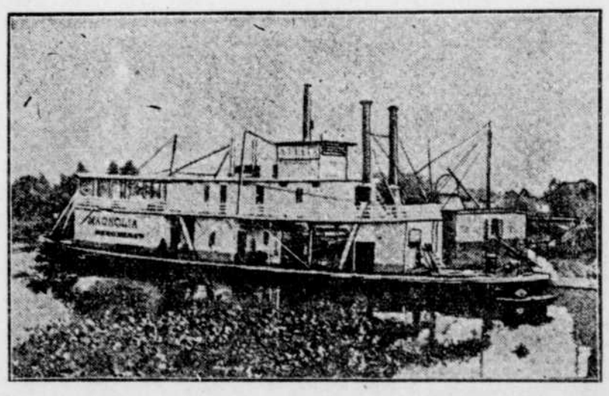

Le Magnolia, vapeur équipé pour détruire les jacinthes du Missis-

RECETTES ET NOTES DIVERSES

NOUVEL EMPLOI DU PAPIER

Il était surprenant que le papier, qui sert à fabriquer des roues de wagon, n'eût pas encore été utilisé pour la fabrication des "pneus."

Cette fois, nous y sommes, et le charme est rompu! Un ingénieux inventeur se fait fort, en effet, de remplacer avantageusement les bandages de caoutchouc pour roues d'automobile par des bandages en papier, faits de bandes agglutinées, sous pression, à l'aide de substances chimiques.

A en croire l'inventeur, la résistance de ces "pneus" bizarres serait équivalente à celle des bandages en fer. Quant à leur élasticité, elle ne le céderait en rien à celle des bandages en caoutchouc. Les bandages en papier ne font, cela va de soi, aucun bruit en roulant. Ils sont imperméables à l'eau et même aux matières grasses.

Ils ont enfin l'avantage —c'est toujours l'inventeur qui parle!—de capter au passage les petits cailloux de la route, qui s'y incrustent de force, de façon à "sabler" leur surface, transformée "ipso facto" en un incomparable "antidérapant."

Les "pneus" en papier ne boivent pas l'obstacle: ils le "mangent!" Pour un peu, ils le digéreraient..... Tout arrive!

LA METALLURGIE CHINOISE

Un fait remarquable s'est produit récemment dans le domaine économique : à savoir l'envoi d'une certaine quantité de fonte basique exportée par la Chine aux Etats-Unis. La quantité exportée est encore très insignifiante, mais est intéressante comme symptôme, étant donné l'importance des minerais de fer et de la houille en Chine, ainsi que le très bas prix de la main-d'oeuvre dans ce pays. On a depuis longtemps prévu la constitution de centres sidérurgiques en Chine, centres qui auraient un débouché immédiat dans le pays. Il serait plus inattendu de voir déjà que la Chine, en même temps qu'elle refuse ou retire ses mines et ses chemins de fer aux Blancs, commencer à les envahir par ses produits comme elle le fait par ses cooles. Les usines qui ont fait cet envoi se trouvent à Hanyang, sur le Yang-tsé, à 500 milles de la mer. Il y a là deux hauts fourneaux de 75 tonnes, deux convertisseurs Bessemer et quatre fours Siemens, qui donnent 60,000 tonnes de produits finis par an (rails, etc.) obetnus en traitant les magnétites et hématites de Tayeh à 50 milles en aval sur le fleuve. Le cubage du gisement est estimé à 100 millions de tonnes de minerais tenant 63 pour 100 de fer, 4 à 5 pour 100 de silice, 0,1 de soufre et 0,05 de phosphore. Les mêmes gîtes fournissent 80 pour 100 de la consommation de l'usine de Wakamatsu au Japon. Le coke vient soit du Hunan, soit des charbonnages très éloignés de Kaiping, près de Tien-stin, quoiqu'il y ait, paraît-il, de bons gisements houillers au voisinage. Pour parvenir en Amérique, la fonte doit subir, outre un transport considérable, un droit d'entrée de 20 francs ($4.00) par tonne.

LA VACCINATION EN ESPAGNE

La vaccination, on le sait, n'est pas obligatoire en Espagne, et elle y rencontre la même résistance qu'elle a rencontrée autrefois en France, en Allemagne, en Angleterre et ailleurs en dépit des efforts tentés par les médecins et les fonctionnaires pour convaincre la population des bienfaits du vaccin.

Mais là où la persuasion a échoué, une idée ingénieuse de l'alcade de Madrid a réussi, paraît-il, au-delà de toute espérance. Spéculant sur la passion du jeu qui sévit un peu dans toutes les classes de la population péninsulaire, le maire madrilène a organisé une loterie dont les tirages seront espacés de trois mois en trois mois pendant quelques années et dont un billet sera offert gratuitement à toute personne qui se fera vacciner.

Depuis lors les médecins n'arrivent plus à se procurer le vaccin en quantités suffisantes et, pour peu que la loterie dure, il se trouvera l'année prochaine des gens qui se feront revacciner.

EMPOISONNEMENT PAR LA NOIX MUSCADE

Un cas de ce genre est signalé dans le "Journal de pharmacie et de chimie" d'après une note du Dr Wallace publiée en Allemagne: un garçon de huit ans, ayant mangé deux noix de muscade mourut vingt-quatre heures plus tard. Les symptômes présentaient une grande analogie avec ceux que produit la belladone: envie de dormir, perte de connaissance précédée de délire et d'hallucinations, pupilles extraordinairement dilatées. Le toxique paraît se trouver dans l'huile essentielle de la noix et particulièrement dans les parties bouillant au-dessus de 150 degrés. Se défier par conséquent des noix muscades.

POUR IMPRIMER A DISTANCE

L'ingénieur électricien danois Hans Knudsen doit expérimenter, dans huit jours, à Londres, un appareil qui permettra de composer de loin sur une linotype ordinaire à l'aide de la télégraphie sans fil. Si extraordinaire que puisse sembler pareille annonce au premier abord, la chose n'est nullement invraisemblable, et Knudsen est, plus que tout autre, à même de la réaliser, puisqu'il vient d'expérimenter avec succès un appareil qui transmet des photographies par le même procédé.

Voilà qui mettra les journalistes en état de battre les records de "Dernière Heure"!

L'ACTION DE LA CHALEUR SUR LES DIAMANTS

Deux Anglais, MM. Parsons et Swinton, se sont livrés à des recherches très précises relatives à l'action de la chaleur sur le diamant. Ils ont pris, pour ainsi dire, à l'envers le problème de la fabrication artificielle du diamant, et ont recherché à quelle température cette pierre précieuse se transformait en vulgaire coke. Les expériences ont été faites de la manière suivante: le diamant, placé dans une coupolle de platine, était introduit dans un tube à vide; ensuite on réalisait le vide le plus parfait au moyen d'une trompe à mercure, le diamant était alors soumis à l'action des rayons cathodiques provoqués par des décharges électriques à travers le tube à vide; la température était indiquée par un pyromètre Féry. Le diamant passa successivement du rouge au rouge blanc, et à la température de 1890o se transforme complètement en coke.

CIRE ORIGINALE EN CHINE

Dans le Céleste-Empire, il existe un arbre étrange que les Chinois nomment dans leur langage imagé "l'arbre qui claque comme une puce" et qui est une sorte de troène.

Au printemps, cet arbre se recouvre de petites excroissances grosses comme un pois, remplies d'une sorte de farine composée de myriades de petits oeufs d'un insecte particulier, le "ver à cire blanche."

Ces oeufs sont recueillis dans des sacs en feuilles, percés d'une infinité de trous et qu'on suspend aux branches d'un autre arbre, le "taxinus chinensis".

Celui-ci est l'arbre nourrisseur du ver à cire, comme le mûrier est celui du ver à soie. Au bout d'une quinzaine, les larves ont atteint leur complet développement et alors, pendant que les femelles se mettent à pondre leurs oeufs, les mâles secrètent une matière grasse dont le dépôt arrive, en moins d'un mois, à former sur le tronc et les branches de l'arbre une couche de 2 à 3 pouces d'épaisseur.

Quand le moment de la récolte est arrivé, les Chinois recueillent cette matière qui n'est autre chose qu'une excellente cire blanche, comparable, dit-on, à celle des abeilles. Elle se vend 50 à 60 cts la livre sur les lieux d'extraction.

ENTRETIEN DES COURROIES

On se trouve ordinairement bien de les enduire de suif porté à une quarantaine de degrés, et préalablement séché complètement par exposition prolongée au soleil; quand les courroies doivent demeurer et fonctionner dans des milieux humides, on fera bien d'ajouter de la résine au suif. Si une courroie durcit, il est bon de la traiter avec de l'huile de pied de boeuf ou de foie de morue, à laquelle on a ajouté un peu de résine, pas assez naturellement pour que la courroie colle.

ABAISSEMENT DE LA TEMPERATURE DES LOCAUX EXPOSES AU SOLEIL

Pour éviter le surchauffement qui se produit dans les locaux vitrés exposés au soleil, un excellent moyen est de badigeonner les vitrages avec le produit suivant nommé "Asol". Sa composition est de:

Eau	570 parties
Couleur bleue en poudre	60 parties
Huile de lin	85 parties

Ce produit s'enlève aisément, à l'approche de l'hiver par un simple lavage un peu énergique.

COLLE A LA CASEINE

Une solution de tanin ou une décoction de noix de galle est additionnée de lait de chaux clair jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de précipitation et que le liquide surnageant bleuisse le papier de tournesol rouge. Le précipité est du tannate de chaux; on le sépare, sèche et pulvérise; on le mélange ensuite avec de la caséine: 90 parties de caséine pour 10 de tannate. Pour l'emploi, on mélange la poudre avec de l'eau; on obtient une pâte collante qui, une fois desséchée est très dure et complètement insoluble dans l'eau, le pétrole et l'huile. Elle est donc d'un emploi commode et peut être précieuse en bien des cas.

FABRICATION DE VERRES OPAQUES

Les matières les plus employées pour produire l'opacité du verre sont l'acide stannique, la cendre d'os, le guano, la crysolithe, la pegmatie, le spath fluor mélangé avec du feldspath.

Voici quelques formules, donnant de bons résultats: 1o sable 100 parties; cendres d'os, 30; potasse, 23; borax, 12; arsenic, 1,5; — 2o sable 100 parties; spath fluor, 22; feldspath, 19; soude, 20; minium, 40; arsenic, 1; — 3o sable, 100 parties; soude, 20; cryolithe, 8; spath fluor, 10; feldspath, 12; arsenic, 1.

Les verres opaques jaunes s'obtiennent par addition de sels d'Uranium ou d'Argent. La couleur verte s'obtient au moyen de sels de chrome, ou de sulfate de cuivre.

ELIXIR DENTIFRICE A L'EAU OXYGENEE

Les élixirs dentifrices sont légion. En voici un nouveau facile à préparer et qui donne d'excellents résultats: alcool à 90o, 75 parties; menthol, 1; thymol, 1; eau oxygénée, 180; teinture datanhia, 5 parties.

CONTRE L'INCENDIE

Tout le monde connait les grenades contre l'incendie; il suffit de les jeter dans un foyer pour l'éteindre instantanément. Ces engins précieux pour conjurer les cas d'incendie ont le défaut de coûter cher. On peut aisément les fabriquer soi-même à peu de frais. Il suffit de faire dissoudre dans 7 gallons d'eau, 20 livres de sel ordinaire et 10 livres de sel ammoniac; de cette dissolution on remplira ensuite des bouteilles que l'on fermera hermétiquement.

TRANSPORT DE POISSONS VIVANTS

Le transport du poisson mort et en état d'être livré à la consommation à de grandes distances a été résolu depuis longtemps au moyen de la glace de Norvège; mais, par suite du désir de toujours mieux faire, on avait, en ces derniers temps, recherché le moyen de conserver le poisson vivant, aussitôt capturé, et de le transporter en cet état.

Ce problème, très intéressant et éminemment scientifique, semble résolu en France entre Tréport et Paris, grâce à de laborieuses études, et les conséquences peuvent en être énormes.

Sans donner des détails absolument techniques sur la genèse du procédé, il nous a paru intéressant pour les lecteurs d'en dire quelques mots.

Le réservoir d'expérience, d'une contenance de cinq tonnes, est pourvu intérieurement de casiers à glages métalliques pour y séparer diverses variétés de poissons.

A la première expérience, après avoir été rempli d'eau de mer, 100 livres, de poissons divers; carrelets, soles, crevettes, etc., y ont été introduits vivants et leur mise en réservoir constatée par exploit de Me Pollet, huissier à Eu.

Cette expérience, qui semble vouloir donner des résultats, est faite pour le compte d'un grand restaurant de Paris.

Les poissons placés dans le réservoir peuvent y vivre un certain nombre de jours.

Leur existence est le résultat, de la pureté continue du liquide du récipient, assurée par l'introduction de l'ozone, variété de gaz et oxygène électrisé, obtenue par un appareil électrique fonctionnant à côté du réservoir en contact avec lui.

HEMORROIDES GUERIES A DOMICILE par la Nouvelle Méthode d'Absorption.

Si vous souffrez d'hémorroides fluentes, cuisantes, sèches ou saillantes, envoyez-moi votre adresse, et je vous dirai comment vous guérir à domicile par le nouveau traitement par absorption ; et je vous enverrai aussi un échantillon de ce traitement domestique gratis à l'essai, avec certificats venant de votre propre localité si vous le désirez. Soulagement immédiat et guérison radicale assurée. N'envoyez pas d'argent, mais parlez de cette offre aux autres. Ecrivez aujourd'hui à Mme M. Summers, boîte P. 41, Windsor, Ont. A yw

GRISONNEZ VOUS?

et perdez-vous vos cheveux? Si oui, vous ne pouvez pas rivaliser avec une jeune personne; pas plus en affaires qu'en amour, cela n'est pas juste, mais c'est vrai. Alors faites usage de la célèbre "LUXURINE" du Dr Prosse, de Paris, France, elle ramènera positivement tous vos cheveux blancs à leur vraie belle couleur naturelle, soit bruns, châtains ou noirs; les empêchera de blanchir et de tomber, elle fera infailliblement disparaître les pellicules et pousser vos cheveux abondants et beaux.

CE N'EST PAS UNE TEINTURE

Cette découverte a été consacrée par deux mémoires acceptés par l'Académie de Médecine de Paris. Pour la faire connaître au Canada nous envoyons gratuitement un échantillon suffisant pour prouver son efficacité prodigieuse, contre réception de 10 cents pour frais de poste et emballage. Adressez: Dr Prosse, Dépt. 3, 199 Commissaires, Montréal. 118—sn A

LE

Blanc-Manger Ocean

est un dessert délicieux, qui n'a pas son égal au Canada.

Il est fait des ingrédients les meilleurs et les plus purs.

Les essences sont les plus exquises, elles sont des huiles de fruits les plus pures.

Il ne coute que 10c le paquet de ½ lb, qui fait un dessert pour 12 personnes.

Essences Fraises, Framboises, Citron, Vanille, Orange, Chocolat.

Si votre épicier ne l'a pas, nous vous l'enverrons franco, par la poste, sur réceptionde 10c.

MOULIN OCEAN

MONTREAL

59—s.n

UN BEAU TEINT EST UNE SOURCE DE JOIES.—La Crème Orientale ou l'embellisseur Magique du Dr T. Félix Gouraud.

Fait disparaître le hâle, les taches, les rousseurs, les rides, les éruptions, toutes les maladies de la peau, toute cause qui nuit à la beauté sans laisser aucune marque. Cette préparation a subi l'épreuve de 6 ans et elle est si inoffensive qu'on y goûte pour s'assurer qu'elle est bien faite. N'acceptez aucune contrefaçon d'un nom semblable. Le Dr. L. A. Sayre disait à une dame de la haute (une patiente): "Comme vous, femmes, allez vous en servir, je recommande la **"Crème de Gouraud"** comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau." A vendre chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie. Faites venir le catalogue qui donne des renseignements complets et mentionnez la "Presse". **Ferd. T Hopkins, Prop. 37 Great Jones St, N.-Y.** 186—sn L.a.n Ki D

LE SECRET DE LA BEAUTE

du teint, la peau et les formes, dans des milliers et des milliers de cas se trouve dans l'emploi du

LAIT DES DAMES ROMAINES

surnommé "Nourriture de la Peau." Il enlève comme par magie les taches de rousseurs, les rides, les boutons à tête noire, guérit les éruptions, irritations, coupures, plaies, etc. Il adoucit et parfume la peau plus que toute poudre ou eau de toilette, et rend le teint clair et couleur de rose. Pour développer et raffermir le Buste, remplir les creux du cou et des joues, il opère des merveilles quand les meilleurs spécifiques ont échoué. Faites-en l'essai, il ne coûte que 50c, partout, ou si vous le préférez, nous vous en enverrons par la malle à nos frais. Adressez: Cooper and Co., 199 Des Commissaires, Montréal. 42—sn A D

Chipwa, Purificateur du Sang

Remède Sauvage. Le plus grand composé de racines sur terre. Essai absolument gratis pour toutes maladies. Decrivez votre cas. MADAME J. L. ROYER & CIE, Manchester, N.-H., et incluez 4 cents en timbre. 186—s. n. D

Votre "buste" développé de deux pouces dans un mois, avec le Bustinol du Dr Simon, Paris, France. $50 de récompense à quiconque ne réussit pas. Nous n'avons pas peur de le faire essayer.

Envoyez dix cents pour frais de poste et empaquetage, et vous recevrez un échantillon avec pamphlet: Art du Massage. Correspondance confidentielle: expédition discrète. Prix $1.00 le traitement, expédié partout à nos frais. Adressez Dr Simon, 199 Commissaires, Montréal. 213—s—n

Plus de Cheveux Blancs ni de Têtes Chauves avec la Prodigieuse CHEVLURINE DE PARIS

surnomme "Nourriture des Cheveux", redonne aux cheveux blancs ou gris leur belle couleur de jeunesse sans les teindre, soit blond, châtain, brun ou noir; détruit les pellicules, arrête la chute des cheveux et les fait pousser luxuriants; satisfaction garantie ou argent remis. Partout 50c la bouteille, ou écrivez Cooper and Co., dépt. 3, 199 Commissaires, Montréal, ou à W. Brunet et Cie, Québec. 93—s—n

AU SOLEIL DE JUIN

(DE MA FENETRE)

C'est pour t'aimer, soleil et vivre ta lumière
Que le semeur ainsi t'accueille à l'horizon.
ALBERT FERLAND.

Sur la plage qui se redore,
Du vieux quai jusques au lavoir,
L'Orient verse un peu d'aurore,
Un coin de ciel, un brin d'espoir.

Et j'écoute le vent qui chante,
Sur la pénombre, sa chanson:
Svelte chanson presque touchante
Comme une voix en oraison.

Là-bas, au lointain, je distingue,
Sous un nuage vague et mat
La voilure sur la bastingue
D'un petit navire à haut mat.

Le grand jour luit, scintille et monte:
Très rouge, voici le soleil!
Sortant du rêve avec sa prompte
Et vaste gloire du réveil.

Comme il est beau dans sa lumière,
Ce grand roi des créations,
Promenant sur notre misère
La volupté de ses rayons!

Il verse au monde son mystère
Et tous ses feux réparateurs,
Eclairant, enivrant la terre
Du vertige de ses splendeurs!

Ainsi que l'âme mendiante
D'anciens captifs au haut des tours,
Vers lui la cime suppliante
Des grands bois s'élève toujours.

Notre globe sort de son somme
En te saluant, maître et roi,
Et l'inquiet regard de l'homme,
Soleil, s'enorgueillit de toi!

Soleil! soleil qui tout enchantes,
L'homme, les arbres, les oiseaux,
Sans toi les mers sont plus méchantes
Si noires, sans toi, sont les eaux.

Remis dépuisantes fatigues.
Le laboureur gagne son champ;
Les labours en sueurs prodigues
L'y tiennent de l'aube au couchant.

Mais, cher soleil, quand, sous la herse,
Le semeur sème à large main,
Tu fais germer après l'averse,
Et tes rayons lui font du pain:

Du pain pour les pauvres familles
Qui peinent à tant de revers;
Du pain pour les fils et les filles
Des hôtes de cet univers;

Du pain aux affamés farouches,
Aux veuves en deuil, aux passants;
Du bon pain pour toutes les bouches:
Pour les faibles et les puissants!

Tu mûris le blé des colombes;
Tu verdis les prés au troupeau;
Tu sèmes des fleurs sur les tombes;
Soleil, que ton devoir est beau!

Je t'aime, image de la gloire,
Toi, grande puissance des cieux;
Car en toi tout être peut boire
La vie et l'ivresse des dieux.

LOUIS-JOSEPH DOUCET
De l'Ecole Littéraire.
(Extrait de "La Chanson du Passant).

Je suis heureuse de pouvoir offrir aux lecteurs de nos pages, cette fine primeure littéraire. Le livre de notre collaborateur, M. Doucet ne sera en librairie que vers la mi-juillet, et c'est grâce à une pointe piquée indiscrètement parmi ses épreuves d'imprimerie que j'ai la bonne fortune de publier cet hymne au soleil qui est l'une des pièces où se révèle le mieux le tempérament poétique de l'auteur.

Colette

suite.

De ce règne datèrent les fraises de toiles ou rotondes, empesées et plissées, les capes espagnoles et les collets montés.

L'expression proverbiale "collet monté" s'appliqua et s'applique encore de nos jours aux personnes de manières graves. Elle vient de la sévérité du costume espagnol.

Catherine de Médicis, femme de Henri II, se crut obligée de pleurer toujours son royal époux; elle manifesta son chagrin par l'habillement de veuve qu'elle adopta pour toilette ordinaire. Le vêtement de la reine mère se distinguait par l'austérité. Il se composait d'une espèce de casquette, dont la visière était rabattue au milieu du front, d'une collerette à gros tuyaux, d'un corsage collant et boutonné, d'une large jupe plissée, et d'un long manteau que rehaussait un collet montant.

Tant de simplicité chez la reine-mère était une exception, en égard aux idées du temps, aux caprices luxueux de la majorité des femmes qui entouraient Catherine de Médicis et lui formaient la cour la plus brillante. Gardant pour elle le vêtement noir, elle ne s'opposait pas au luxe de ses compagnes.

Admirez, en effet, la façon des robes et la coiffure des femmes sous le règne de Henri II.

Est-il quelque chose de plus ouvragé que le corsage d'une robe habillée, comme le représente une gravure à la date de 1558?

Il est garni de petites épaulettes et d'une basque ayant au plus deux ou trois doigts. Loin d'être décolleté, il monte, au contraire, de la même manière que le sayon des hommes.

Quelquefois une dame se plaît à ouvrir ce corsage, afin de laisser voir un peu du pourpoint ou gilet qu'elle porte par-dessous.

Généralement elle y fait aussi pratiquer des fentes, soit sur l'estomac, soit dans le dos ou sur les épaules. Il en résulte que le corsage semble moins épais et qu'il tient moins chaud à la poitrine.

Les manches s'harmonisent parfaitement avec la robe, surtout avec le corsage. Elles sont peu larges, quand, dix années auparavant, elles étaient bouffantes. Elles ont aussi des fentes. Leur ampleur diminue depuis les épaules jusqu'aux poignets. Taillladées du haut en bas, elles sont souvent accompagnées de perles, et plus souvent encore ornées de rubans de soie.

Quelques dames de grand état y placent des "fers", autrement dit des pièces d'orèvrerie, délicatement travaillées, et qui ont de la ressemblance avec des boutons.

Un affiquet singulier se découvre dans la toilette des élégantes, telle que nous la dépeignons: tout droit, derrière la manche, tombe ce qu'on appelle un mancheron, ou fausse manche attachée à l'épaulette. Il a déjà été question du mancheron.

La collerette montante, qui se dégage du corsage, et qui est brodée ou godronnée, tient à un léger fichu de linon entourant la gorge. De là son nom de gorgias.

S'il arrivait que certaines femmes préférassent le corsage décolleté au corsage fermé, elles avaient soin alors de remplacer le corsage fermé par un gorgias fort ample, assez coquet pour ajouter au luxe du costume, couvrant les épaules et le cou.

(A suivre)

MON REVE

Plutôt que d'abaisser la taille de mon rêve,
Je veux bien ne le voir jamais réalisé,
Tendre mes bras vers lui d'un geste éternisé,
Ce geste de l'espoir que la mort seule achève.

Plutôt que de couper les ailes à mon rêve,
Je consens à passer pour un être naïf,
Du seigneur don Quichotte, incorrigible élève,
Que rien ne peut soumettre au monde positif.

J'accepte de souffrir, car la souffrance élève,
Et, si de l'idéal, il faut payer le don,
Je ferai du bonheur un superbe abandon,
Plutôt que d'être heureux au dépens de mon rêve!
LOUIS MAIGUE.

SŒUR THERESE

Dans l'atmosphère lourde et surchauffée de la chambre close, où, sous l'influence d'une potion stupéfiante, la malade reposait, Sœur Thérèse commençait à s'assoupir.

La fatigue d'une longue journée, employée à des soins de tous le instants, et le poids des veilles accumulées avaient enfin raison de son endurance. Nul mouvement de la maison endormie, nul bruit de la rue presque déserte, dont l'épais tapis de neige amortissait le roulement des rares voitures et le pas de quelques piétons attardés. En ce calme berceur, ce silence profond de la nuit, comment résister aux sollicitations impérieuses du sommeil? Sœur Thérèse, pourtant, n'y voulait pas céder. Sentinelle esclave de la consigne, elle conservait encore, malgré la confusion et l'obscurcissement croissants de ses idées, la conscience du devoir et de la responsabilité, et, telle une lueur vacillante à travers un brouillard, cette conscience lui reprochait sa défaillance naturelle comme un coupable abandon de son poste. Si la malade confiée à sa garde allait se réveiller, l'appeler sans être entendue, souffrir de son incurie?...

Elle lutta donc de toute son énergie physique et morale, eut recours à ses moyens coutumiers, égrena son rosaire, murmura des oraisons; mais, se sentant près d'être vaincue, d'un suprême effort pour secouer l'accablante torpeur, elle se raidit, se dressa debout et se mit à faire de l'ordre parmi les menus objets, — d'ailleurs parfaitement rangés.

Soudain, sur la table à ouvrage, entre des brochures amassées, un journal de modes attira son attention, qu'il n'avait pas arrêté jusqu'alors,— un numéro qui trainait là, oublié, vieux de bien des "saisons", ainsi qu'en témoignaient le papier jauni et les gravures surannées. La mode! Ah! c'était le dernier de ses soucis! Caprices du goût, qustions de toilette, atours pimpants, parures compliquées, artifices de coquetterie, que lui importaient toutes ces frivolités, à elle, immuablement figée dans le renoncement aux grâces extérieures de la femme, vouée désormais à la grossière robe de bure et à la simple cornette de lin? Pour elle, depuis des années morte à la vie mondaine, le code changeant des élégances était devenu lettre morte.

Elle rejeta l'inutile livraison, puis, machinalement, poussée peut-être par quelque esprit malin, la reprit, la feuilleta. Succombait-elle à la tentation? Commettait-elle un péché de curiosité féminine?

Péché très véniel, en somme, et dont sa casuistique simpliste lui fournit l'excuse et l'absolution. La revue de ces images passée à la façon des enfants, la lecture, sans aucune arrière-pensée profane, de la prose anodine qui les encadrait, lui tiendraient les yeux ouverts, occuperaient sa veillée solitaire et l'aideraient à vaincre le sommeil inopportun; certainement, Dieu lui pardonnerait l'acte en faveur de l'intention.

D'abord, en parcourant, à la lumière tamisée de la lampe, les pages qu'elle tournait lentement avec précaution, de peur de troubler le silence par le froissement du papier glacé, elle eut un sourire aiguisé d'une pointe de moquerie: ces choses lui paraissaient vaines, puériles, voire, un peu ridicules; elle y goûtait une sorte d'amusement, comme à de caricaturales fantaisies.

Mais voilà que, graduellement, par un phénomène d'illusion pareil à un effet de fantasmagorie, une des figurines du journal s'amplifiait, prenait corps, se détachait en relief, s'animait; elle se métamorphosait en une belle jeune fille brune, au teint mat, aux grands yeux noirs, aux lèvres ayant la fraîcheur et l'éclat d'une fleur de grenade, une fiancée coquettement attifée, mais parée surtout du charme précieux de la dix-huitième année.

A cette vision, sur le visage de la religieuse, visage de cire aux traits rigides et durcis, le sourire de gaieté s'éteignait pour faire place à une expression de gravité méditative, nuancée de regrets, sinon d'amertume. Au bord des paupières frémissantes deux larmes perlèrent, vainement retenues et aussitôt essuyées; après quoi, la tristesse douloureuse se fondit peu à peu en une vague mélancolie. Enfin, le sourire effacé s'épanouit de nouveau, empreint de résignation, de douceur et de sérénité.

La jeune fille dont une image banale venait d'évoquer le souvenir, l'austère et vaillante garde-malade l'avait bien connue à une époque déjà lointaine. Elles se ressemblaient alors comme deux jumelles; ensemble, elles avaient vécu le même roman du coeur, cueilli la petite fleur bleue, fanée, hélas! avant son plein épanouissement; brisées par la cruelle déception du même rêve de bonheur, elles avaient pris le voile au même couvent, le même jour....

Soeur Thérèse, tout à fait éveillée maintenant, reposa le journal sur la table, se laissa tomber à genoux, et, toute blanche sous sa cornette blanche, elle pria longuement.

EDMOND FRAND.

ELLE REJETA L'INUTILE LIVRAISON, PUIS, MACHINALEMENT, POUSSEE PEUT-ETRE PAR QUELQUE ESPRIT MALIN, LA REPRIT, LA FEUILLETA.

COMMENT ON SE CHAUSSE

Parmi tout l'attirail de la coquetterie féminine, les bas et les chaussures tiennent une place très importante, et cependant on songe bien peu à vous procurer, chères lectrices, les renseignements nécessaires qui vous permettront, sans dépasser un budget raisonnable, de vous conformer à la mode, en ce qui concerne ce détail de vos toilettes.

Nous avons songé à combler cette lacune en venant mettre sous vos yeux quelques modèles judicieusement choisis pour le printemps et le commencement de l'été.

No 1. Soulier américain en poulain ou veau de ton fauve, soutenu avec large cocarde de ruban assorti, soit à la robe, soit à la couleur de la chaussure. Cette cocarde est mobile et ne fait pas partie du lacage; cette chaussure est très pratique pour le voyage ou pour de longues marches; grâce à sa forme épaisse du bout et à son talon plat, le pied se trouve bien à l'aise.

No 2. Voici la dernière nouveauté, la chaussure élégante par excellence et qui fera fureur pour les villégiatures aussi bien que pour les promenades. L'originalité du modèle consiste dans la guêtre simulée, mais simulée avec art et de façon à donner l'illusion complète de la vérité. Cette bottine est en drap nouveau rayé et claque de chevreau mat; l'étoffe est d'un ton brun à rayures très foncées et le chevreau couleur "tête de nègre" soutenue. Les boutons de nacre et les boutonnières de cordonnet plus clair donnent une petite note de coquetterie bien féminine.

Le numéro 3 est un joli soulier au gracieux mouvement de pattes croisées; en daim gris ou en toile blanche.

No 4. Soulier élégant pour visite habillée. Cuir de deux façons, quartier en daim vert ou fauve foncé dessus et pattes en verni noir. Une boucle de vieil argent ou de bronze ciselé lui donne sa note de haute élégante.

No 5. Voici une gentille babouche et qui est du plus gracieux effet, dépassant le bord volanté d'un teagown. Elle est faite d'une étoffe brochée et se termine par un mouchet.

No 6. Chevreau mat et verni avec boucle et patte; modèle élégant pour la promenade mais un peu difficile à porter, étant donné sa coupe originale.

No 7. Cette coquette chaussure accompagnera une toilette de dîner. Elle se fait en chevreau glacé ou en étoffe. Elle est très pratique en satin de Chine.

No 8. Pratique et très élégant, il peut se porter aussi bien comme chaussure habillée ou accompagner un trotteur. Notre modèle est en cuir de deux façons verni et mat.

Nos 9-10-11 représentent quelques spécimens de bas élégants; la mode est aux incrustations. Le numéro 9 est incrusté d'Irlande et le numéro 11 de Venise. Quant au numéro 10, il est brodé de palmettes au plumetis. Ces bas se font en fil d'Ecosse ou en soie, le plus souvent assortis au costume. Le prix en est assez élevé.

J'espère, chères lectrices, que nous n'avons pas perdu notre temps et que cette incursion dans un nouveau domaine vous permettra de compléter facilement un ensemble élégant, tout en restant dans une note sobre et calme qui est et sera toujours l'apanage de la femme distinguée.

H. de V.

POLISSAGE FRANCAIS ACCORDEON

Jupe plissée Soleil toujours en vogue pour TOILETTE D'ETE ainsi que Corsage pour correspondre à la Jupe.

Une modiste d'expérience à l'établissement.

Les commandes par la malle reçoivent un soin particulier.

382 Craig Est,

Tél. Main 4328. — 2e porte Place Viger

D

Mal de Tete

Gueri par Zutoo.

Prises à temps deux tablettes Zutoo chasseront le mal tête.

Prises plus tard, ells l'arrêteront en vingt minutes.

Et contrairement à beaucoup d'autres remèdes, elles n'affectent ni le coeur, ni les nerfs ni l'estomac.

25c. le paquet chez les vendeurs.

28

A k

FOIS FOLLETS CHEVEUX ET BRESILLES PERFLUS

Du Visage, du Cou, des Bras ou du Corps.

Quelque touffus qu'ils soient détruits radicalement sans douleur et sans endommager en aucune façon la peau la plus délicate, avec la RAZORINE du Dr Simon, de Paris, France. $50 de récompense à quiconque ne réussit pas.

Et nous n'avons pas peur de la faire essayer. Envoyez-nous 10c pour frais de poste, et nous vous enverrons un paquet assez gros pour vous convaincre de sa parfaite infaillibilité, expédié partout, franco. Adressez: COOPER AND CO., Dépt. 3, 199 Commissaires, Montréal, ou à W. Brunet et Cie, Québec. Méfiez-vous des imitations. 153—s—n

POITRINE IDEALE

Développement et Fermeté du Buste

en deux mois par les

PILULES ORIENTALE

seul moyen pour une femme d'augmenter et de développer sa poitrine ou de la raffermir. Méthode absolument sans danger, approuvée par les célébrités médicales, façon avec conseils $1.75, $3.50 et $5.00 par poste. J. RATIE, pharmacien, 5, passage Verdeau, Paris. Dépôt à Montréal: Ph. DECARY, angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis. 77—sn

Poitrine Parfaite

SANS MASSAGE AVEC les FAMEUSES

Pilules Persanes

$1.00 la boîte. 6 boîtes pour $5.00

Société de Produits Persans. Boîte postale 1031, Montréal.

D 6,13,20,27

Poils Follets

et duvets sur le visage et le corps radicalement enlevés avec

LE RAZOL DU Dr ROGER

succès garanti, 5 minutes suffisent pour le traitement. $25.00 de récompense en cas d'insuccès. Echantillon gratuit sur réception de 10 cents pour frais postaux. Ecrivez à Montreal Drug Co'y.

Boite Postale 713, Dept. A, Montréal.

En vente aux Pharmacies Lyons. 98-1.s.n A

APRÈS LES REPAS

Avez-vous une sensation de tristesse et de lourdeur— comme si vous aviez trop mangé? Dans ce cas, c'est que vous souffrez de mauvaises digestions. Pour éviter ces ennuis, vous mangerez, sans doute, moins à l'avenir. Alors, vos forces diminueront et votre estomac deviendra encore plus faible. Ce régime ne peut amener qu'une santé délabrée. Le seul moyen de vous guérir, c'est de vous fortifier l'estomac en prenant le Sirop de la Mère Seigel. Lisez ceci :—

" Depuis un an, ma femme souffrait de mauvaises digestions, et son état devint si grave qu'elle pouvait à peine se tenir debout. Mais, dès qu'elle commença à prendre le Sirop de la Mère Seigel son état s'améliora et, maintenant, elle se porte très bien."
—M. Firmin Cyr, Siegas, Victoria Co., N.B., 22 jan. 1908.

PRENEZ

LE SIROP DE LA MÈRE SEIGEL

QUI GUÉRIT LA DYSPEPSIE.

En Vente Partout. Prix 60 cts. la bouteille.

A. J. WHITE ET CIE., LTD., MONTREAL.

QUELQUES FRIANDISES

GENOISE.

Faites une pâte brisée, étendez la de l'épaisseur d'une ligne; coupez des ronds avec un coupe-pâte; mettez sur chaque morceau une cuillerée de crème frangipane; mouillez les bords, couvrez avec un autre rond de pâte, pincez le tour en festons et faites frire de belle couleur. On peut employer n'importe quelle crème pâtissière.

CREME FRANGIPANE

Faites dissoudre une livre de beau sucre dans le jus passé de trois citrons et trois cuillerées de cognac. Fondez en crème en la tournant une demi-livre de beurre, ajoutez l'écorce hachée des citrons, les jaunes de huit oeufs et les blancs de quatre bien battus; remuez rapidement sur un feu doux jusqu'à ce que le mélange ait la consistance du miel coulé.

Mettez cette crême dans un pot et, quand elle est froide, fermez le avec du papier épais. Gardez le dans un endroit frais. Cette crême se garde longtemps et est très pratique pour garniture.

BEIGNETS A LA ROSE

Quatre oeufs, quatre cuillerées de farine, un peu de sel, du sucre, du citron; défaites cela ensemble, éclaircissez avec un peu d'eau, quand vous aurez échauffé votre beurre dans le beurre, vous le tremperez dans votre pâte et ferez frire.

LA PREMIERE ENFANCE

Bébé marche et parle tant bien que mal. Les étrangers ne comprennent pas toujours son langage, mais les parents sont accoutumés à ce jargon rudimentaire et en connaissent toutes les finesses, cela suffit.

Bébé a une volonté bien arrêtée. Ce n'est pas d'hier qu'il la montre et qu'il se pose en despote. Certaines gens vous diront que l'enfant est tyran en naissant et que ses premiers cris et ses premières larmes n'ont d'autre but que d'affirmer son pouvoir.

C'est aller un peu loin. Le nouveau-né qui ne voit pas clair, qui n'est qu'un être instinctif, ne peut pas posséder tant de ruse. Il pleure parce qu'il souffre, et il tette parce que c'est un besoin naturel.

Le petit chat et le petit chien se comportent de même façon. En résumé, le nouveau-né n'est, pendant les premiers jours, qu'un infime animal, ne lui donnons pas plus d'intelligence qu'il n'en a réellement.

Les "nurses" habituées à soigner cette créature inconsciente déclare qu'il ne faut pas lui laisser prendre de mauvaises habitudes, dès le début. Les mamans trop faibles paient souvent bien cher leur excès de tendresse.

Admettons que Bébé a été jusqu'à sa deuxième année parfaitement dirigé. On l'a nourri, couché, promené, baigné à heures fixes, avec une régularité constante et sa santé est parfaite. Ce n'est plus le poupon irresponsable qui mettait toute la maison sens dessous dessus par ses vagissements, c'est un personnage qui ordonne, se permet des caprices et n'aime pas qu'on résiste à ses désirs.

Quel système d'éducation va-t-il falloir adopter pour ce petit être sensible, nerveux, fragile et déraisonnable?

Partageons d'abord les enfants en deux catégories; car je mets en principe qu'il y a des natures dociles qui ne donnent aucune peine à élever, et d'autres irréductibles devant lesquelles les meilleurs procédures échouent.

En regard, plaçons les parents comme on en voit tant, c'est-à-dire esclaves de l'enfant, à qui ils ne savent rien refuser.

On pourrait me demander pourquoi je ne fais pas mention des parents très fermes, de ceux qui n'ont jamais un moment de défaillance et ne se départent en aucune occasion de leur inflexibilité.

Je répondrai que ceux-là sont l'exception. S'ils ont affaire à des caractères soumis, ils obtiennent des résultats extrêmement satisfaisants; avec les autres, ils sont susceptibles de dépasser le but. Il y a des garçons qui deviennent de francs mauvais sujets parce que leur père s'est montré impitoyable; le raisonnement et la douceur les eussent peut-être amendés; la sévérité les a rebutés et ils ont préféré se laisser briser plutôt que de céder.

Prenons comme type de ménage, celui que l'on rencontre le plus fréquemment; le père est fou de son fils, la mère en raffole et devant un amour aussi impérieux, il n'y a aucune place pour un système quelconque; lorsque Bébé commande, on cède "pour avoir la paix" et comme le marmot est très malin il en fait son profit.

Par moment, lorsque le marmot se montre par trop insupportable, il reçoit une correction qui le calme momentanément, mais il connaît le défaut de la cuirasse et, à la première occasion, il recommence.

On peut affirmer, sans se tromper de beaucoup, que le système des parents est presque toujours défectueux.

Lorsqu'ils veulent obtenir la soumission du petit révolté et qu'ils ont usé de divers moyens, sans succès, ils finissent par employer les belles promesses; c'est alors qu'ils s'engagent à fournir des merveilles, mais autant en emporte le vent.

Le bambin subjugué consent à obéir lorsqu'il réclame le prix de sa docilité, on l'embobine et le tour est joué! Est-il vraiment dupe? Un peu plus tard, la mémoire lui reviendra, il s'apercevra qu'on s'est moqué de lui, qu'on l'a berné et après plusieurs essais de ce genre, le mensonge lui sera révélé; le cas échéant, il usera des mêmes moyens et mentira comme son père et sa mère ont menti.

Or, tout le monde est d'avis que le mensonge est un défaut répugnant, qu'il faut en montrer la laideur aux enfants, et depuis le matin jusqu'au soir, tous les membres d'une même famille mentent impudemment à ce pauvre mioche, parce que le mensonge coupe court à tout et nous dispense d'un effort intellectuel, ou bien, on lui fait des contes à dormir debout pour ne pas accéder à son désir, ou bien, on le menace de châtiments aussi invraisemblables que ridicules.

Croquemitaine joue un grand rôle dans le système de répression de certains parents. Rien n'est plus absurde et c'est quelquefois dangereux. La nuit, dans l'obscurité, le cher petit voit, en imagination, un monstre fantastique qui le terrorise; cette peur indomptable amène souvent des crises nerveuses violentes.

N'y a-t-il pas d'autre moyen d'éclairer ce frêle cerveau? Le simple bon sens qui interdit ces procédés surannés doit fournir des arguments convaincants.

Les parents ne devraient pas perdre de vue ces deux vérités: la faute chez l'enfant est presque toujours spontanée, la punition ne 'doit pas l'être". En corrigeant immédiatement le coupable, on cède "d'abord" à un sentiment de colère, or, le mouvement produit par cette impulsion est toujours irréfléchi et mauvais par conséquent.

On ne peut pas toujours maîtriser sa fureur devant les incartades d'un petit diable emporté, mais si le père ne sait pas commander à ses nerfs, de quel droit exige-t-il que son fils, dans sa faiblesse puérile, sache commander aux siens?

Avec ces natures mobiles, impressionnables, irritables, il faudrait le plus grand calme joint à une logique impeccable; or, papa a des ennuis, il ne supporte pas le tapage et les éclats de voix; maman est nerveuse, un rien l'agace; si bébé est exubérant au mauvais moment, il sera châtié injustement.

Un autre défaut des parents, c'est l'inconstance. Selon que Monsieur et Madame sont bien ou mal lunés, ils accordent ou défendent sans la moindre raison; or, comment le père et la mère peuvent-ils s'entendre s'ils ne suivent chacun que le caprice du moment présent, au lieu de s'inspirer d'une méthode rationnelle?

Aujourd'hui, Bébé ne veut pas aller se coucher; l'un tolère ce caprice, l'autre proteste.

Demain, la faiblesse sera chez la mère et le père, à son tour, condamnera de semblables errements. En attendant, le bambin assiste au différend et son instinct le porte vers celui des deux qui le soutient.

Devrait-il en être ainsi? Si Bébé était habitué à se mettre au lit tous les jours à la même heure, quoi qu'il arrivât, il ne lui viendrait jamais à l'idée de regimber lorsque le moment est venu de s'exécuter.

Il en est de même pour tous les autres actes. Si les parents font preuve de fermeté, l'enfant s'habituera à obéir; au contraire, s'il sent de l'irrésolution autour de lui, il en abusera promptement et deviendra le maître de la maison.

Il n'est pas de spectacle plus attristant. L'extrême sévérité d'un père et d'une mère a quelque chose de douloureux, de pénible, mais que peut-on penser d'un foyer où les enfants font la loi, s'emportent dès qu'on les contrarie et s'insurgent ouvertement devant les objurgations de leurs ascendants?

Le respect et l'amour filial, ces deux bases fondamentales de la famille, ne résistent pas à un semblable régime; qu'en résulte-t-il? la dissociation d'êtres faits pour s'aimer et se prêter une mutuelle assistance. Où sont les coupables?

UNE MAMAN.

LES BLOUSES

Les blouses "chemisier" se voient moins par les beaux jours; c'est actuellement le triomphe des batistes, mousseline, au travers desquelles transparaissent les dentelles du dessus de corset et les souplesses des rubans clairs. C'est la jolie et indéfinissable broderie à jour mariée aux valenciennes ou aux guipures de fil, légères comme des toiles d'araignées.

Certaines guipures à fils tirés, fabriquées dans la République Argentine ou au Mexique aident à faire des blouses merveilleuses. On en fait de charmantes en filet, plates et fermées dans le dos ou invisiblement sous le bras, par-dessus lesquelles on jette une mousseline de soie de couleur gaie, bleue ou cerise.

LA MODE DU JOUR

LES JUPES

On prépare pour cet été beaucoup de jupes de soie et de voile, elles seront montantes et l'on cherche de plus en plus à les relier avec les draperies du corsage' tantôt les draperies se confondent tout à fait avec la jupe; tantôt celle-ci les emboîte, ou bien les draperies du corsage retombent au contraire par dessus la jupe; cette dernière disposition est la plus amincissante pour les personnes fortes, même si la jupe ne monte pas tout autour, le devant et le dos se prolongent presque toujours au-dessus de la taille. Quand le dos et le devant montants ont une raison d'être, quand ils sont complétés par des bretelles plates ou drapées, rattachés à de grands revers, à quelque arrangement de fichu ou d'étole, la ligne en est agréable; imaginez-les simplement posés sur une blouse de dentelle, ils font penser à la bavette d'un tablier de femme de chambre et ne semblent pas jolis. Ces tabliers seront tout à fait seyants s'ils s'arrêtent au milieu sur un plastron de broderie ou de dentelle, tandis que la jupe se prolonge à droite et à gauche en bretelles qui passent sur l'épaule et redescendent au milieu du dos avec le même mouvement. Cette disposition rapproche les jupes grimpettes des robes princesse mais les garnitures auxquelles elles se prêtent permettent une variété que les robes princesses n'ont jamais eues.

MENUS USAGES

LETTRES DE FAIRE PART

Les "faire part" pour la naissance d'un enfant sont envoyés quinze jours après l'événement.

La mode admet fort bien la fantaisie pour ces billets, qui se font ordinairement sur du papier ou des cartes glacées de petit format. On les envoie sous enveloppes non cachetées. Quelquefois le papier est blanc, uni, et sans chiffre; d'autres fois la carte et l'enveloppe sont ornées du monogramme de leurs armes accolées.

On retourne une carte aux père et mère de l'enfant, ou, si l'on entretient avec eux des rapports intimes, on leur écrit pour les féliciter.

× × ×

Les lettres de faire part pour les mariages se font collectivement par les deux familles; on les adresse dix jours avant la cérémonie.

Un usage qui se généralise est de faire figurer les grands-parents du futur en-tête de la lettre d'invitation.

La formule de ces lettres n'est pas uniforme, le papier non plus que le format; mais elles sont toujours chiffrées de l'initiale du nom des futurs et contiennent l'énonciation des titres, des grades et des qualités.

Quand la cérémonie nuptiale est suivie d'un lunch, les lettres renferment en outre une carte portant, pour les connaissances intimes, cette mention:

"Madame X.... (la mère de la mariée) recevra chez elle après la bénédiction nuptiale."

Les personnes qui ne peuvent assister à la bénédiction nuptiale envoient leurs cartes aux parents qui les ont invitées et non aux fiancés, à moins que l'on ne connaisse ni les parents de la jeune fille ni ceux du futur qui a lui-même adressé l'invitation. C'est à lui dans ce dernier cas qu'on envoie sa carte. Huit jours après la célébration du mariage, on envoie des lettres de faire part à ceux qui n'ont pas été invités à cette cérémonie.

On n'élimine personne en cette circonstance, et faire part du mariage de son fils aux fournisseurs de sa maison, aux anciens serviteurs même, est une marque de savoir-vivre. Les deux familles font part de l'événement à leurs connaissances respectives. Le billet de faire part n'est plus double. Quand il est envoyé par le marié, c'est aux nouveaux époux qu'on adresse sa carte.

× × ×

Une lettre de décès doit être simple. L'usage nouveau est de rédiger les lettres d'invitation au convoi seulement, au nom des parents masculins. Les hommes y prennent leur titre, s'il y a lieu, mais pas leur qualité; il n'en est pas de même pour le défunt, dont le nom est suivi de l'énumération de tous ses titres et de tous ses grades.

Quand un membre éloigné de la famille du défunt est dans une très haute position, on ne le fait pas figurer dans la lettre mortuaire.

Dans les lettres de faire part envoyées après l'enterrement, les femmes de la familles figurent et les hommes énoncent tous leurs titres et dignités.

On répond à cette lettre en envoyant sa carte ou quelques mots de condoléance, suivant le degré d'intimité. Quelques jours plus tard, la famille envoie une carte collective à toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques.

LES CARTES DE VISITE

Celles des hommes se font plus petites qu'autrefois et de forme allongée. C'est surtout sur ce point qu'elles se différencient de celles des femmes qui, elles, restent petites aussi, mais de forme carrée. Les caractères petits; lettres larges et courtes gravées.

NOS EPINGLES A CHAPEAUX

Où la minutie dans la coquetterie va-t-elle se "nicher"? J'ai parlé des souliers sur lesquels on mettait des parures de vieilles soies. Voyons un peu les chapeaux. Je crois que les "cloches" sont toujours très bien portées. On a lancé, l'été dernier, la mode des grosses épingles, à tête volumineuse. J'apprend qu'il est du meilleur goût à présent d'orner ces cabochons.

Une Parisienne bien connue y fit peindre le portrait de son enfant en miniature.

D'autres ont l'intention d'y faire inscrire leur devise.

Que ne fera-t-on pas?

QUESTIONS DE SAVOIR VIVRE

D.—Une femme est-elle tenue, lorsqu'elle entre dans un wagon, de saluer les voyageurs qui se trouvent déjà dans le compartiment, même lorsque ce sont des hommes?

R.—Non, une femme n'est tenue de saluer que les gens qui lui sont présentés; elle ignore donc ses voisins, à plus forte raison ses voisins.

D.—Peut-elle accepter de menus services d'un voyageur?

R.—Mon Dieu, cela dépend... Il est certain que si ce voyageur lui offre, obligeamment, d'ouvrir ou de fermer un carreau, pour la meilleure commodité voisine, ou d'installer ses sacs dans le filet, elle peut parfaitement accepter ces prévenances, qui sont celles d'un galant homme; mais il vaut mieux s'en tenir à ces très légères attentions.

D.—Si, toutefois, elle accepte, doit-elle remercier, saluer, et engager la conversation?

R.—Une femme distinguée a toujours le devoir de remercier du moindre service rendu, et, dès l'instant qu'elle a accepté une obligeance quelconque, elle serait fort disgracieuse en ne saluant pas. Il n'est pas besoin de grand éclat. Un aimable salut, accompagné d'un sourire discret, suffit amplement. Il vaudra mieux, surtout si l'obligée est jeune et jolie, qu'elle s'en tienne à quelques phrases réservées, car rien n'est plus contraire au savoir-vivre et ne donne plus les apparences d'une personne cherchant aventure, que l'excès d'amabilités avec un homme qu'on ne connaît pas.

D.—Peut-elle demander à ses voisins un service quelconque, comme de fermer ou d'ouvrir une fenêtre, de lui prêter un horaire, demander l'heure, etc.?

R.—A moins de circonstances exceptionnelles, elle doit s'abstenir. Cependant, s'il lui arrivait d'avoir absolument besoin que la fenêtre soit fermée, et qu'elle ne pourrait pas y parvenir elle-même, elle devrait poliment prier un de ses voisins de lui rendre ce service, mais cela se fait sans phrases: Un "Auriez-vous l'obligeance, monsieur", suffit. Puis, un mot de remerciement gracieux. Ordinairement, les voyageurs sont assez polis pour que les dames ne soient pas à la peine de réclamer leurs bons offices. Il serait mieux, cependant, dans ces cas, si la chose était possible, de s'adresser à l'un des employés du train, mais ces fonctionnaires ne sont pas toujours visibles, et une femme ne peut parcourir tout le convoi pour les chercher.

D.—A l'église, une jeune fille peut-elle accepter l'offre de l'eau bénite d'un homme qu'elle ne connaît pas ou qu'elle ne connaît que de nom?

R.—Il est très rare qu'un homme distingué se permette telle liberté; dans ce cas, la jeune fille doit plutôt feindre de ne pas voir le geste et s'abstenir; autrement, elle courrait le risque de se faire juger légèrement.

JEANNE BERTRAND.

PANORAMA: NO 1. TAILLEUR EN TOILE NATIONALE KAKI AVEC PETITS BOUTONS EN PASSEMENTERIE DE COTON. CHAPEAU ORNE DE RUBAN MARRON DORE. — NO 2. ROBE EN FOULARD BLANC A POIS MAUVES, GARNIE DE RUBAN DE TAFFETAS MAUVE. — NO 3. ROBE EN VOILE DE COTON RAYE BLEU NATTIER SUR BLANC, A LA JUPE ET AU CORSAGE, BANDE DE RUBAN BLEU FONCE. — NO 4. ROBE POUR DAME D'AGE MOYEN EN FOULARD PRUNE; PREMIERE JUPE PLISSEE, LONGUE TUNIQUE DENTELEE, CORSAGE AVEC MANTELET. — NO 5. TOILETTE EN METEORE SUR JUPE ET CORSAGE EN TAFFETAS PLISSE. — NO 6. TAILLEUR DE DAME D'AGE MOYEN EN PACHA GRIS ELEPHANT FONCE, GARNI DE SOUTACHE. — NO 7. TOILETTE DE JEUNE FILLE EN TOILE ROSE GARNIE DE TOILE RAYEE DE ROSE ET BLANC.

L'ONCLE JOSON PREND SA REVANCHE

MON JOURNAL

L'EAU N'EST PAS ASSEZ EN USAGE DE NOS JOURS, TANT INTERNE QU'EXTERNE, EXCEPTÉ DANS LE LAIT ET LE CAFÉ DES MAISONS DE PENSION——

L'EAU NE COULE JAMAIS EN MONTANT, PARCE QU'ELLE OBÉIT AUX LOIS IMMUABLES DE LA NATURE, COMME TOUT LE RESTE—— SEUL L'HOMME TRANSGRESSE CES LOIS, ET C'EST POURQUOI IL EST MALHEUREUX.

Tom

DEUXIEME SECTION
PAGES 9 A 40

LA PRESSE

CIRCULATION
TOTAL DE LA SEMAINE
642,341

24ME ANNEE—No 200 MONTREAL, SAMEDI 27 JUIN 1908

ŒUVRE ARTISTIQUE ET PATRIOTIQUE

Une belle marche, composition de Madame Ernest Brousseau à l'occasion du Tricentenaire, et dédiée à l'Hon. M. Gouin, Premier Ministre de la Province de Québec.

Dédié à l'Honorable LOMER GOUIN, Premier-Ministre de la Province de Québec

TRI-CENTENAIRE

MARCHE

Par Madame ADRIENNE R. BROUSSEAU.
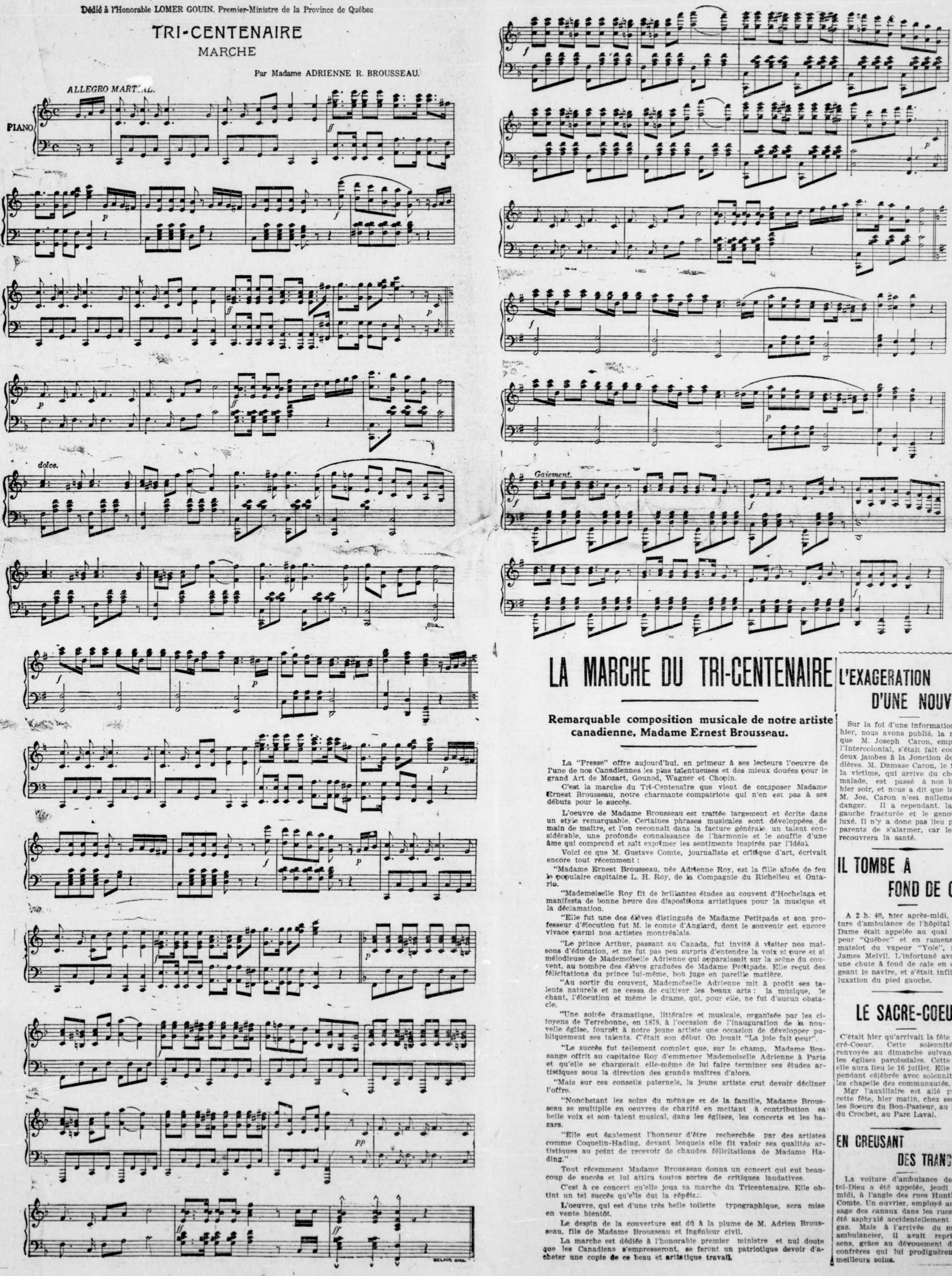
LA MARCHE DU TRI-CENTENAIRE

Remarquable composition musicale de notre artiste canadienne, Madame Ernest Brousseau.

La "Presse" offre aujourd'hui, en primeur à ses lecteurs l'oeuvre de l'une de nos Canadiennes les plus talentueuses et des mieux douées pour le grand Art de Mozart, Gounod, Wagner et Chopin.

C'est la marche du Tri-Centenaire que vient de composer Madame Ernest Brousseau, notre charmante compatriote qui n'en est pas à ses débuts pour le succès.

L'oeuvre de Madame Brousseau est traitée largement et écrite dans un style remarquable. Certaines phrases musicales sont développées de main de maître, et l'on reconnait dans la facture générale, un talent considérable, une profonde connaissance de l'harmonie et le souffle d'une âme qui comprend et sait exprimer les sentiments inspirés par l'idéal.

Voici ce que M. Gustave Comte, journaliste et critique d'art, écrivait encore tout récemment :

"Madame Ernest Brousseau, née Adrienne Roy, est la fille aînée de feu le populaire capitaine L. H. Roy, de la Compagnie du Richelieu et Ontario.

"Mademoiselle Roy fit de brillantes études au couvent d'Hochelaga et manifesta de bonne heure des dispositions artistiques pour la musique et la déclamation.

"Elle fut une des élèves distingués de Madame Petitpads et son professeur d'élocution fut M. le comte d'Anglard, dont le souvenir est encore vivace parmi nos artistes montréalais.

"Le prince Arthur, passant au Canada, fut invité à visiter nos maisons d'éducation, et ne fut pas peu surpris d'entendre la voix si pure et si mélodieuse de Mademoiselle Adrienne qui apparaissait sur la scène du couvent, au nombre des élèves graduées de Madame Petitpads. Elle reçut des félicitations du prince lui-même, bon juge en pareille matière.

"Au sortir du couvent, Mademoiselle Adrienne mit à profit ses talents naturels et ne cessa de cultiver les beaux arts : la musique, le chant, l'élocution et même le drame, qui, pour elle, ne fut d'aucun obstacle.

"Une soirée dramatique, littéraire et musicale, organisée par les citoyens de Terrebonne, en 1878, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle église, fournit à notre jeune artiste une occasion de développer publiquement ses talents. C'était son début. On jouait "La joie fait peur".

"Le succès fut tellement complet que, sur le champ, Madame Bossange offrit au capitaine Roy d'emmener Mademoiselle Adrienne à Paris et qu'elle se chargerait elle-même de lui faire terminer ses études artistiques sous la direction des grands maîtres d'alors.

"Mais sur ces conseils paternels, la jeune artiste crut devoir décliner l'offre.

"Nonobstant les soins du ménage et de la famille, Madame Brousseau se multiplie en oeuvres de charité en mettant à contribution sa belle voix et son talent musical, dans les églises, les concerts et les bazars.

"Elle eut également l'honneur d'être recherchée par des artistes comme Coquelin-Hading, devant lesquels elle fit valoir ses qualités artistiques au point de recevoir de chaudes félicitations de Madame Hading."

Tout récemment Madame Brousseau donna un concert qui eut beaucoup de succès et lui attira toutes sortes de critiques laudatives.

C'est à ce concert qu'elle joua sa marche du Tricentenaire. Elle obtint un tel succès qu'elle dut la répéter.

L'oeuvre, qui est d'une très belle toilette typographique, sera mise en vente bientôt.

Le dessin de la couverture est dû à la plume de M. Adrien Brousseau, fils de Madame Brousseau et ingénieur civil.

La marche est dédiée à l'honorable premier ministre et nul doute que les Canadiens s'empresseront, se feront un patriotique devoir d'acheter une copie de ce beau et artistique travail.

L'EXAGERATION D'UNE NOUVELLE

Sur la foi d'une information reçue, hier, nous avons publié, la nouvelle que M. Joseph Caron, employé de l'Intercolonial, s'était fait couper les deux jambes à la Jonction des Chaudières. M. Damase Caron, le frère de la victime, qui arrive du chevet du malade, est passé à nos bureaux, hier soir, et nous a dit que la vie de M. Jos. Caron n'est nullement en danger. Il a cependant, la jambe gauche fracturée et le genou droit luxé. Il n'y a donc pas lieu pour les parents de s'alarmer, car le blessé recouvrera la santé.

IL TOMBE A FOND DE CALE

A 2 h. 40, hier après-midi, la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame était appelée au quai du vapeur "Québec" et en ramenait un matelot du vapeur "Yole", nommé James Melvil. L'infortuné avait fait une chute à fond de cale en déchargeant le navire, et s'était infligé une luxation du pied gauche.

LE SACRE-COEUR

C'était hier qu'arrivait la fête du Sacré-Coeur. Cette solennité est renvoyée au dimanche suivant dans les églises paroissiales. Cette année elle aura lieu le 16 juillet. Elle est cependant célébrée avec solennité dans les chapelle des communautés.

Mgr l'auxiliaire est allé présider cette fête, hier matin, chez ses filles les Soeurs du Bon-Pasteur, au Moulin du Crochet, au Parc Laval.

EN CREUSANT DES TRANCHEES

La voiture d'ambulance de l'Hôtel-Dieu a été appelée, jeudi après-midi, à l'angle des rues Huntley et Comte. Un ouvrier, employé au creusage des canaux dans les rues, avait été asphyxié accidentellement par le gaz. Mais à l'arrivée du médecin ambulancier, il avait repris ses sens, grâce au dévouement de ses confrères qui lui prodiguèrent les meilleurs soins.

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:

CANADA

EDITION QUOTIDIENNE — $3.50 par année. $1.75 pour 6 mois. $1.00 pour 3 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE — $1.00 par année. 50c pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

J. ARTHIAUME, Président.

Toute lettre doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS

A New-York, W. J. MORTON, 919 Brunswick Bldg, 225 Fifth Ave, Corner, 26th St.

A Chicago, W. J. MORTON, H. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER

Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

20 JUIN

LUNDI	94,919
MARDI	94,843
MERCREDI	94,817
JEUDI	94,864
VENDREDI	94,907
SAMEDI	117,709
TOTAL	592,159
HEBDOMLADAIRE	50,182
	642,341

Circulation des éditions quotidienne et hebdomadaire de la "Presse" pour la semaine dernière. **642,341**

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

98,693

La moyenne de la circulation de la "Presse", dans la ville de Montréal et la banlieue, dépasse 45,000 copies par jour.

Aucun autre journal français de cette ville ne peut prouver que son tirage, pour la ville de Montréal et la banlieue, atteint le tiers de cette circulation.

FETE DU COEUR

Ces jours derniers, à l'Institution des Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis, avait lieu une petite fête intime d'un grand intérêt. M. l'abbé G. Deschamps, le très dévoué chapelain de la maison, avait réuni les Sourdes-Muettes au sortir de la Maison et leur adressa la parole.

Madame Henri Plante, au nom de ses soeurs d'infortune, remercia vivement M. Deschamps, de ces marques d'attention qu'il porte si charitablement aux sourdes-muettes.

Comme preuve de leur gratitude, les sourdes-muettes offrirent au bon abbé un superbe bureau de travail avec fauteuil. Vivement ému, M. Deschamp remercia ses chères enfants de ce témoignage d'estime et leur souhaita à toutes de bonnes vacances.

Soeur Marie Rose, supérieure de la maison, fit servir des rafraîchissements aux visiteurs qui passèrent une agréable après-midi en leur Alma Mater. Mademoiselle Adélia Racicot, la promotrice de cette fête, mérite des félicitations et des remerciements.

LES VOLS EN PLEIN JOUR

Un voleur s'est introduit avec effraction, mercredi après-midi, chez M. A. E. Wand, No 75 rue Waverly, et a volé une montre, une chaîne et une épinglette.

Livre I — La coloniratfon dans le Nord-Ouest de Montréal. — Chapitre II.—Le climat. — Notions générales. —Canada et Europe, Climat, sol et travail de l'homme.—L'ignorance et les préjugés, ne sont ni d'hier,ni d'aujourd'hui.—Sully, Voltaire.—Au 62ème degré de latitude.

Le climat détermine la nature et l'abondance des productions végétales et animales d'une contrée; ses conditions, heureuses ou défavorables, dans le plus ou dans le moins, attirent ou repoussent les nouveaux établissements, les maintiennent dans la prospérité ou dans un état de médiocrité qui finit toujours par le dépérissement de la population et l'émigration vers des pays plus hospitaliers. Excès de froid, excès de chaleur avec accompagnements de maladies endémiques, tels sont les plus grands ennemis de toute colonisation.

Le climat à son tour est réglé, déterminé, par certaines conditions auxquelles sont soumis, pour leur bien être, ou pour leur état d'infériorité, tous les pays du monde.

Le climat des pays tempérés est, somme toute, le plus recherché, et celui auquel on finit par s'arrêter de préférence, si l'on veut bien peser le pour et le contre des températures diverses que peuvent offrir les pays les plus renommés du monde.

Le climat est modifié principalement par la latitude, ou distance de l'équateur, la hauteur au-dessus du niveau de la mer, ou altitide, la direction et par là même, l'intensité et le caractère des vents, la proximité des mers ou grandes étendues d'eaux intérieures, la présence des forêts denses et vastes qui conservent l'humidité, et parfois, pendant plusieurs mois, la gelée dans le sol.

A fur et à mesure que la terre s'élève au-dessus du niveau de la mer, l'air devient plus froid, d'un degré, environ, par 325 pieds d'élévation.

Mais le climat varie aussi et très sensiblement surtout en Amérique du Nord suivant l'éloignement de la mer Atlantique, c'est-à-dire que plus on va à l'intérieur du côté de l'Ouest, plus le climat est doux et tempéré, plus courts sont les hivers, quoique le froid acquière à de certaines époques de l'année, mais très brèves, des degrés de congélation invraisemblables.

Si la latitude, en règle générale, détermine la nature des climats, il est bon de dire que les autres conditions climatériques dépendent de l'altitude ou élévation au-dessus du niveau de la mer, de la direction et du caractère des vents, de la distance des mers et de la présence de grandes étendues forestières et établissent au point de vue des productions naturelles, animales et végétales, des zones de climats que renferment les lignes isothermes.

Ces lignes isothermes passent, sur les mappes, à travers les contrées qui possèdent en moyenne, la même température, et ne correspondent nullement, en conséquence, avec les zones terrestres qui sont bornées par les parallèles de latitude.

× × ×

La température est plus froide au Canada et plus spécialement dans le Canada-Oriental, que dans les parties de l'Europe et de l'Afrique situées sous les même latitudes. Ce qui est dû, dit le cours de géographie, des FF. de la Doctrine chrétienne, "au prolongement du continent américain plus au Nord que l'ancien continent; à l'existence des mers dans les régions tropicales; à l'ouverture des plaines, au vent froid du Nord et aux vents humides de l'Est."

× × ×

Résumant ces quelques données de géographie physique, dont nous venons de tracer les grandes lignes, l'auteur de l'"Agriculture Moderne," M. J. Sébastien, ancien directeur de station expérimentale, France, dit:

"Le climat d'une localité dépend "de son altitude, de sa position géo-"graphique, de sa situation par rap-"port aux grandes masses d'eau et "AUX FORETS, du relief du sol et "de la direction des vents domi-"nants, etc."

"En réalité, il y a un climat pour "chaque localité ; sans doute, les ana-"logies sont nombreuses, mais dans "les cas les plus favorables elles n'ex-"cepient pas quelques légères diffé-"rences.

"Contre le climat l'homme ne peut "rien ; mais il peut beaucoup contre "la terre ; car par le travail combi-"né avec l'emploi judicieux des amen-"dements et des engrais,il lui est pos-"sible de faire disparaitre bien des "causes d'insuccès. L'activité humaine "a réussi à déplacer les conditions "d'existence d'un grand nombre de "plantes. La plupart de celles qu'on "cultive aujourd'hui en Europe sont "originaires d'autres parties du mon-"de. Plusieurs variétés de blé et d'or-"ge, le riz, la vigne, l'olivier, le mu-"rier, la luzerne, la majorité des lé-"gumes et des arbres fruitiers vien-"nent del 'Asie ; l'Afrique a fourni le "sarrasin et, dans les temps plus mo-"dernes, l'Amérique nous a donné le "maïs, la pomme de terre, le tabac, "sans compter beaucoup de plantes de "jardins et d'arbres."

La région des Laurentides dont nous nous occupons se trouve située dans une zone climatérique qui lui permet la culture de toutes les céréales, de tous les légumes, plantes et arbres des régions tempérées, l'élevage de tous les bestiaux et la pratique de toutes les industries agricoles capables de faire vivre et d'enrichir le cultivateur sachant tirer parti des ressources variées et nombreuses des bonnes terres du Nord. Le climat aidant le travail et l'industrie judicieuse, un homme des Laurentides, raisonnablement situé, est aussi riche qu'un homme des plus belles plaines du pays, s'il met chez nous autant d'application assidue et autant de capital qu'il en apporte dans les grandes installations de l'Ouest.

Je sais bien que le parti pris et des intérêts vont se récrier et nous taxer d'exagération demesurée, outrecuidante. Le Nord est d'avance condamné pour ses roches et ses gelées: quand on a dit cela tout est dit et on ne peut qu'approuver la clôture de nos Laurentides à la colonisation au profit de l'Ouest et du Nouvel Ontario. Continuons à dénoncer les préjugés et à démolir l'ignorance — voulue en trop de cas — qui condamnent à la mort la plus belle et la plus riche partie de la province de Québec.

× × ×

Ce n'est pas d'hier ni d'aujourd'hui que l'on juge légèrement notre pays, que l'on diffame son climat, que l'on en méconnait, à l'étranger et chez nous, les innombrables ressources. La colonisation, de tout temps, on peut dire, de Cartier, de Champlain, à nos jours, s'est opérée, à pas lents et incertains, malgré mille oppositions apportées à son succès par les hommes et les circonstances. Ce qu'il a fallu d'énergie, de lumineuse prévoyance, d'inébranlables espoirs dans l'avenir, pour répondre aux objections et renverser les obstacles que multipliaient sous les pieds des colonisateurs, soit l'ignorance des hommes d'Etat, soit les visées étroites et racoquinées des chercheurs de trésors qui traitaient d'inhospitalier un pays aux hivers rigoureux, impropre à produire les épices et à peine capable de faire vivre de chasse et de pêche les misérables habitants de ses noires forêts et de ses rudes montagnes!

Qui ne se rappelle ces paroles du grand ministre et compagnon de Henri IV, le véritable fondateur de la colonie, prononcées, l'année même de la fondation de Québec:

"Je mets au nombre des choses faites contre mon opinion la petite colonie qui fut envoyée cette année au Canada; il n'y a aucune sorte de richesse à espérer de tous les pays du nouveau monde, QUI SONT AU DELA DU 40ième DEGRE DE LATITUDE."

Les temps sont bien changés et que dirait Sully, s'il lui était donné de voir le spectacle de la civilisation qui s'agite, s'enrichit et porte envie au vieux monde, entre les 40e et le 60e degrés de latitude Nord-américaine!

Et le sceptique Voltaire qui fit plus pour préjuger l'opinion européenne contre le climat du Canada et ses arpents de neiges que n'importe quel homme de son temps, comment pourrait-il répéter sa honteuse calomnie contre un pays doué d'assez de ressources naturelles pour contrebalancer la fortune de l'Angleterre en Amérique, si la France l'eût bien connu, et en eut fait le réservoir de son émigration naturelle.

Nous rapprochons les petites choses des grandes, il est vrai et pourquoi pas quand surtout, dans un domaine comparativement retréci si on le compare aux vastes espaces de l'Ouest, se jouent pourtant les destinées de notre race; quand nous sommes en train de répéter la faute des gouvernements français du 18e siècle et d'éparpiller nos forces vives au lieu de les concentrer avant tout dans les limites parfaitement colonisables de la vieille Province. Elevons la voix, au moins, contre les diffamateurs de notre Nord, qui hélas! trouvent tant d'échos bienveillants parmi toutes les classes de notre population. On en détourne systématiquement de vigoureux pionniers qui rempliraient les cadres de vieilles colonies et en ouvriraient de nouvelles. On allègue pour cela un climat excessivement rigoureux, un sol inhospitalier! D'une province à peine peuplée, dans ses régions primitives, on veut faire, contre toutes les lois d'une sage économie politique, une province d'émigration intensive. Nous disons, halte-là; que l'on prenne l'élément qui veut et peut convenablement s'établir dans les provinces canadiennes de l'Ouest, mais qu'on cesse de montrer tout en noir chez nous, climat et terrain, pour mener à des déceptions ceux qui se trouveraient très bien ici de l'un et de l'autre, si on leur faisait aussi avantageuses que là-bas, les conditions de premier établissement.

× × ×

La latitude règle, au premier chef, les conditions climatériques d'un pays. Voyons la situation, à cet égard, du Nord-Ouest de la Province de Québec.

Réservant toujours pour des fins d'exploitation forestière permanente et de conservation intégrale des sources d'alimentation de nos grands cours d'eau, l'Ottawa, la Gatineau, le Saint-Maurice, une lisière de territoire qui s'étendrait de chaque côté de la ligne de faîte des eaux, nous restreignons le champ de nos remarques aux limites tracées — exception faite de certains écarts dans cette démarcation — aux 46ième et 48ième degré de latitude.

Il y a loin de là à l'extrême zone septentrionale que l'on tient, grâce à des expériences répétées dont le témoignage est irrécusable comme propice aux opérations de l'agriculture. Jusqu'à présent ce point extrême a été fixé à Simpson, près du 62ième degré de latitude dans le Nord-Ouest du Canada inorganisé, c'est-à-dire à peu près 8 degrés plus au nord que se trouve Prince-Rupert, ville terminus du Transcontinental Grand-Tronc-Pacifique, à 16 degrés par conséquent plus au nord que la limite septentrionale de la région Labelle!! Il y a de l'espace pour se remuer, entre ces deux points, en long et en large, comme dirait l'autre.

A Simpson, on a cultivé du blé avec succès, c'est-à-dire sans qu'en aucune saison, le froid et les gelées, soit du printemps, soit de la fin de l'été, en aient empêché l'ensemencement et la maturité.

A suivre.

Montréal, 18 juin 1908.

G. A. Vautel

LES PRIX DE GYMNASTIQUE

Nous sommes heureux de publier la liste des donateurs de prix pour le concours de gymnastique de samedi dernier. Au nombre des généreux protagonistes de la culture physique qui ont bien voulu souscrire des médailles pour mérite individuel des gymnastes, citons: médailles d'or, messieurs Abraham Dupéré, propriétaire du Café Duperré; A. Deguise, mercier, 763 Boulevard Saint-Laurent. Médailles d'argent: Napoléon Dorval, vice-président de la Montreal District Harrier League; The Fogarty Co., Limited, coin du Boulevard Saint-Laurent et de la rue Sainte-Catherine; Rodolphe Bédard, trésorier de la Société Nationale de Gymnastique; M. Jos. Landry, la Banque des Marchands du Canada, sucursale de l'Est; T. Latourelle, de la maison Blouin, Desforges et Latourelle; J. Gaston Legrand, président de la société Nationale de Gymnastique; R. Hemsley, bijoutier, rue Saint-Jacques; médailles de bronze, M. Jean Drouin, professeur de violon; Philippe Roy, barbier, rue Sainte-Catherine Ouest; Ed. Archambeault, le major Ostell, Dominique Masson Jeune, 20 rue Préfontaine, agent; G. Thouin, restaurateur, 562 avenue Mont-Royal; A. Millaire, le Mikado, rue Saint-Jacques ; George Payette, restaurateur, 63 rue Saint-Jacques; Le Club Cartier, rue Saint-Vincent; I. Moquin, débit de tabac, Boulevard Saint-Laurent; M. l'échevin Gallery, deux médailles.

CINQUANTENAIRE

CELUI DE LA FONDATION DU COUVENT DES SOEURS DE LA CONGREGATION A SOREL AURA LIEU AU MOIS DE SEPTEMBRE PROCHAIN.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sorel, 27. — La supérieure du couvent de Sorel, invite les dames et jeunes filles, anciennes élèves de cette institution, à assister en aussi grand nombre que possible à ce conventum. Les religieuses recevront avec plaisir les anciennes élèves qui voudront bien venir visiter leur alma mater et elles se feront un devoir de communiquer toutes informations relatives à cette célébration. On pourra aussi avoir des renseignements en s'adressant à Mme Albert Labelle où à Mme Gilbert Guévremont, à Sorel.

A une assemblée tenue, cette semaine, on a procédé à la formation des différents comités d'organisation des fêtes du cinquantenaire. Ces comités se composent comme suit:

Comité général: présidente, Mme Albert Labelle; vice-présidente, Mmes Ovila Rondeau; secrétaire, Mme G. Guévremont ; assistante-secrétaire, Mme L. H. Paquin; trésorière, Mme A. De Grandpré; asste-secrétaire, Mme A. De Grandpré; asst.-trésorière, Mme John Hayden.

Comité des banquets: présidente, Mme Alfred Guévremont; et Mmes I. Sylvestre, Geo. Paulet et J. Beaulieu.

Comité de la partie musicale et littéraire du programme des fêtes: présidente, Mme J. E. Beauchemin et Mmes A. A. Bruneau, Amable Lussier et J. F. R. Latraverse.

Le comité de réception dont Mme Alb. Labelle est la présidente, est composé des dames faisant partie de ces différents comités d'organisation.

Les dames organisatrices sont déjà à l'oeuvre et semblent rivaliser de zèle pour le succès de cette célébration qui fera époque dans les annales du couvent des soeurs de la Congrégation à Sorel.

LA MARCHE EST FACILE

quand vos cors sont guéris par l'ANTIKOR Laurence, 25c. A

Plus de Rhumatismes

"FRUIT-A-TIVES" LE GUERIT

Christophe D. Graham est un citoyen bien connu d'Ottawa, autrefois de l'Hôtel-de-Ville et le principal organisateur du "Ottawa Hunt Club". Le témoignage volontaire de M. Graham sur le bien qu'il a obtenu par l'usage de "Fruit-a-tives" devrait être convaincant.

Ottawa, 26 nov. 1907.

Messieurs :—

J'ai souffert de rhumatisme pendant longtemps; douleurs dans les épaules, dans les articulations pratiquement tout le temps.

J'ai fait l'essai de plusieurs remèdes sans amélioration jusqu'à ce qu'un ami m'eut recommandé "Fruit-a-tives".

Je pris plusieurs boîtes des tablettes et, depuis déjà longtemps je suis complètement délivré de rhumatismes et de douleurs rhumatismales. Je tiens aussi à mentionner que je souffrais d'hémorrhoïdes depuis des années. J'employai toutes sortes d'onguents et de traitement, mais ils ne me faisaient aucun bien ; cependant, depuis l'usage de "Fruit-a-tives", pour mes rhumatismes, je me trouve parfaitement guéri de ces redoutables hémorrhoïdes.

Signé : C. D. GRAHAM.

"Fruit-a-tives" ou Tablettes de Fruits pour le Foie se vendent chez les marchands à raison de 50 cents la boîte — 6 boîtes pour $2.50 ; elles seront expédiées sur réception du prix par "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Les MALADIES des ENFANTS et la PERIODE des CHALEURS

L'action déprimante des chaleurs affecte les enfants plus encore que les grandes personnes: indépendamment du manque de sommeil, ils sont sujets aux Coliques, à la Diarrhée, à la Dysenterie, au Choléra Infantile qui font tant de victimes parmi le jeune âge.

C'est dans le but de combattre ces affections plus redoutables pendant la période des chaleurs que le Docteur Coderre, il y a plus de soixante ans, établit la formule de l'incomparable

Sirop du Dr Coderre pour les enfants.

Méfiez-vous des contrefaçons dangereuses, et exigez la signature du Dr Coderre à l'encre rouge.

25 cts la bouteille chez les marchands ou par la poste.

The Wingate Chemical Co. Ltd, Montréal, Canada. A W 14

MIGRAINE

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS.

Radicalement guéris par ces petites pilules

Elles soulagent aussi les douleurs de la dyspepsie, l'indigestion et la gloutonnerie. Un remède parfait contre les étourdissements, les nausées, les gonflements, mauvais goûts dans la bouche, langue épaisse, douleurs de côté, LE FOIE PARESSEUX. Elles régularisent les intestins Elles sont purement végétales

PETITES PILULES, PETITE DOSE, PETIT PRIX

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS.

Les Pilules Authentiques portent le fac-simile de la Signature

Brent Good.

Refusez toutes Substitutions

MAL DE DOS, LUMBAGO, DOULEURS RENALES ET PELVIENNES

Radway's Ready Relief guérit les plus fortes douleurs en une à vingt minutes. Pour le mal de tête nerveux ou pathologique, le mal de dents, la névralgie, le rhumatisme, le lumbago,les douleurs ou faiblesses dorsales, rénales, douleurs dans la région du foie, dans la plèvre, l'enflure des jointures et les douleurs de toutes sortes, l'application de Radway's Ready Relief apportera un soulagement immédiat, et son usage continu pendant quelques jours amènera une guérison radicale.

Pleurésie soulagée à l'instant.

Dr Radway and Co, New York.

Il y a deux semaines, je fus cloué au lit par suite de pleurésie. Je pouvais à peine respirer, tant la douleur était intense. J'essayai toutes sortes de choses qui me furent recommandées, mais en pure perte. Un emplâtre poreux que l'on m'appliqua ne me fit pas plus de bien que si on l'avait mis sur le plancher.

On conseilla à ma femme d'essayer Radway's Ready Relief. S'en étant procuré une bouteille, elle m'en frictionna le même soir. J'en ressentis du bien à l'instant et je pouvais respirer sans douleur. Le lendemain, j'étais bien, je pouvais reprendre mon ouvrage, et je n'ai pas été malade depuis. C'est ce qu'il y a de mieux. Venez me voir et je vous renseignerai. FRANCIS McCARTHY, Cour de comté, hôtel de ville, N. Y. Vendu par les pharmaciens. RADWAY and CO., Montréal, Can. K A

Atelier Fashionable

30 ans d'expérience

Nous donnons une douzaine de portraits et le 13ème encadré pour **$1.50,** à l'occasion de la 1ère communion.

Notre ouvrage est garanti de 1ère classe.

Cartes postales émaillées de $1.50 la douzaine, réduites à **98c.**

Cabinets, valant $3.00 partout, nous les faisons pour **$1.50.**

Groupes de familles et clubs à des prix très modérés, nous posons sur appointement au " Flash Light."

Ouvert le dimanche de 9 hrs A.M. à 6 P.M.

A. COTÉ, 803 rue Sainte-Catherine Est, coin Plessis. Vis-à-vis mon ancien atelier.

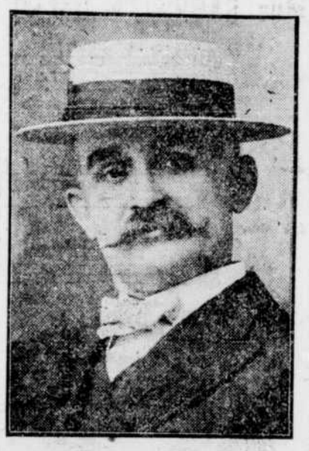

B

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

Cœur d'Enfant

Grand Roman dramatique par Charles de Vitis.

DEUXIEME PARTIE

LES MISEREUX

63 suite.

—Que voulez-vous dire, Fanny ?

—Je ne sais, je ne sais. Je veux tout dire, tout. Monsieur je ne me fie aucunement à monsieur de Lussac. Je ne puis m'expliquer, mais j'ai peur Permettez-moi d'aller m'informer pour savoir la route qu'ils ont prise, en sortant d'ici. Je vous en prie, laissez-moi aller.

Inquiet, lui-même, le vieillard le lui permit.

—Surtout, prenez garde pour vous-même, mon enfant, si vous êtes souffrante.

Elle interrogea le concierge. Il n'eut que répondre une chose. Les jeunes gens avaient pris à gauche, du côté des Quinconces.

La brave fille courut là-bas, mais sans espoir.

Guy conduisait, avec Madeleine à ses côtés et Paul derrière.

Il prit par les allées de Tourny, le théâtre du même nom, et le cours du jardin public jusqu'au cours du Médoc.

De là il gagna le quai de Bacalan, jusqu'aux Docks, puis revint au quai des Chartrons et longea le fleuve jusqu'au quai de Paludate et la gare du Midi.

Il retourna sur ses pas et gagna le Port de Bordeaux.

Madeleine, animée par cette course rapide en plein air, s'extasiait sur tout ce qu'elle rencontrait.

Elle trouvait cette ville magnifique et admirait l'activité qui régnait dans les rues et dans son port.

—Etes-vous contente, petite Made ?

—Oui, mon oncle.

—Voulez-vous continuer ?

—Oh ! oui.

—Alors nous passons le pont.

—C'est cela. Passons le pont. Allons voir ce qu'il y a de l'autre côté de l'eau.

—Il y a un beau coup d'oeil sur les Quinconces et les grands transatlantiques amarrés un peu plus bas.

Ils franchirent le pont et prirent le quai de Queyriès et le quai de Lormont.

Les chevaux grisés par le grand air, eux aussi, filaient comme une flèche, le long de la berge.

Tout à coup, ils s'effrayèrent en entendant le sifflet d'un remorqueur qui passait à côté.

Ils se cabrèrent.

Guy, au lieu de retenir les rênes, à la force du poignet, les cingla d'un violent coup de fouet.

—Prenez garde ! monsieur, cria Paul.

Mais il n'était plus temps. La légère voiture emportée par les fougueux coursiers, — c'étaient les mêmes que Fanny avait essayés le jour de son arrivée chez M. de Roustan,— roula vers le fleuve et descendit la berge.

C'était la mort.

Heureusement que les chevaux rencontrèrent un obstacle, un énorme madrier contre lequel ils vinrent buter. Ils s'abattirent, les brancards se cassèrent, le buggy se rompit par le milieu.

Guy avait déjà sauté à terre sans se blesser.

Made fut presque précipitée dans l'eau.

Paul parvint à la saisir à temps.

Elle n'avait pas de mal.

Seuls, les chevaux et la voiture étaient perdus.

On accourait de tous les côtés. Guy dut rester pour remplir les formalités usitées en pareil cas, et Paul qui avait trouvé un fiacre, ramena immédiatement la petite fille à la maison.

Devant la porte, il rencontra le cocher François qui lui demanda, haletant :

—Qu'y a-t-il ?

—Il y a eu un accident de voiture, là-bas, sur la Gironde.

—L'enfant ?

—La voici, saine et sauve.

—Vrai ?

—Vrai. Elle n'a rien.

Madeleine encore pâle, souriait à Fanny en agitant la main.

—Bonjour François. Non, je n'ai rien, mais je l'ai échappé belle, va !

Une larme monta dans les yeux de François.

Décidément ce cocher était très sensible.

Sa position ne lui permettait pas d'en faire davantage. Il dut laisser Made aux mains d'une femme de chambre et attendre que Paul pût lui donner des détails.

Paul venait de racheter un peu son dévouement payé pour le comte de Lussac.

XIV

LES DERNIERES VOLONTES DE M. DE ROUSTAN

Les soupçons de Fanny étaient confirmés.

Maintenant M. de Roustan les partageait.

Guy avait manqué son coup. Il recommencerait, pensait-il, à la première occasion.

En attendant, il était parti pour faire une excursion à Arcachon. Cette fois, il s'était bien gardé de demander à Madeleine de l'accompagner.

M. de Roustan causait avec Fanny et Madeleine.

—Mes enfants, je m'affaiblis tous les jours et j'ai pensé à une chose fort importante. Je veux refaire mon testament. Fanny, écoutez-moi bien.

—Je vous écoute, monsieur.

—Vous allez sortir et vous irez trouver de ma part M. Teyssèdre, notaire, qui demeure dans cette rue, à côté, à droite ; vous trouverez aisément ; l'étude est désignée par les panonceaux, et vous le prierez, de ma part, de venir cette après-midi, avec un de ses collègues et les deux témoins nécessaires. Il devra rapporter le premier testament que je lui ai dicté, il y a deux ans.

—J'y cours, monsieur.

—Bien, je serai plus tranquille, quoique je ne me sente guère bien.

"Ma petite Made, ne me quitte pas. "C'est que, vois-tu, ma langue s'embarrasse, mon bras droit, parfois, me semble inerte, j'ai peur de devenir complètement paralysé.

—Oh ! grand-père, nous vous soignerons si bien !

—Ah ! si je pouvais rester toujours entre toi et Fanny, seulement !

. . . . . .

A deux heures, M. Teyssèdre arriva avec son confrère et tout son monde.

Ils furent reçus dans le grand salon.

Tout d'abord on procéda à la destruction du testament que le vieillard voulait annuler.

—Maintenant, maître Teyssèdre, dit-il, veuillez écrire. Je dicte:

"Ceci est mon testament.

"Je soussigné, Jules-Prosper de Roustan, armateur, demeurant à Bordeaux, rue Sainte-Catherine, donne et lègue, pour en jouir après mon décès, à Madeleine Gordon, ma petite-fille, demeurant présentement chez moi, rue Sainte-Catherine, à Bordeaux, la totalité de mes biens tels qu'ils se comporteront au jour de mon décès, et à son défaut...

Le vieillard s'arrêta...

Maître Teyssèdre répétait.

—"Et à son défaut..."

Les assistants levèrent les yeux sur M. de Roustan; ils tournaient tous le dos à la grande porte du salon.

Madeleine s'écria:

—Ah! mon Dieu! grand-père se trouve mal, voyez donc!

Elle s'élança vers lui pour lui porter secours.

Le vieillard suffoqué, voulait continuer à parler; impossible! Il ne pouvait proférer que des sons inarticulés. Une soudaine attaque de paralysie semblait l'arrêter.

Pourtant son oeil fixe ne quittait pas la porte.

Les regards allèrent de ce côté.

De derrière les tentures surgissait une apparition.

Le comte Guy de Lussac!

—Ce n'est que moi, messieurs; je reviens, ayant oublié quelque chose; j'ai pensé n'être pas trop indiscret...

"Maître Teyssèdre, j'ai l'honneur de vous saluer; bonjour messieurs... Mon père se trouve mal... Il faut envoyer chercher des secours, un médecin... Justement voilà un domestique de la maison, sans doute...

Il désignait du doigt François qu'il n'avait jamais vu.

—N'est-ce pas? répéta-t-il, s'adressant directement au cocher, vous appartenez à mon père?

—Oui, monsieur.

A cette voix, Guy tressaillit.

Une soudaine clarté l'illumina.

—Mais, je ne me trompe pas... Pourtant, c'est trop fort! ..

"Comment vous appelle-t-on? eh! l'homme!

—François.

—François qui? François quoi?

—François Ricard, cocher de Monsieur.

—Ah! c'est trop fort! oui! n'est-ce pas plutôt Fanny Ricard qui serait votre nom?

—Oui, Fanny, si vous voulez.

—Si je veux! Elle est bonne celle-là!

Il éclata tout à fait.

—Misérable femelle ! qu'est-ce que vous faites ici ? Voulez-vous bien décamper, et tout de suite !...

Il se retourna vers l'assistance ébahie et dit :

—Ne vous étonnez pas, messieurs ; par le plus grand des hasards, je viens de découvrir une fameuse imposture. Je connais le prétendu cocher qui n'est qu'un gredin ou plutôt une fille perdue, car cet homme est une femme !...

Tous étaient confondus d'étonnement.

A suivre.

PATERSON'S

Nouveaux Biscuits délicieux, faits de crème de blé, exquis, excellents, friables, frais. En boîtes en fer-blanc seulement de bons épiciers. Achetez par nom.

CAMBRIDGE WAFERS

147

CASTORIA.

Porte la signature de Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Une réputation pour la recommandabilité, pour la qualité, la propreté, l'arome délicieux et la valeur hygiénique sont la raison de la vente phénoménale du Thé "Salada."

r

SYMPATHIQUE DEMONSTRATION

LES REPRESENTANTS DES CLUBS LIBERAUX ET LES ELECTEURS DE SAINT-JACQUES FONT UNE BELLE DEMONSTRATION A M. RODOLPHE LATULIPPE.

Mercredi soir, un grand nombre d'électeurs de la division Saint-Jacques s'étaient empressés de se rendre en assemblée, à la salle du Nationoscope, pour témoigner de leur estime et de leur confiance à l'organisateur politique, M. Rodolphe Latulippe, le dévoué président du club Letellier.

M. Ludger Labrecque, l'ex-vice-président des unions internationales,ouvrit l'assemblée et annonça au public que la réunion avait pour but de démontrer que, malgré la calomnie et la turpitude de certains adversaires, les électeurs de la division Saint-Jacques avaient toujours confiance en M. Latulippe.

Le président ajoute que les électeurs restent convaincus de l'honnêteté et de l'honorabilité de M. Latulippe.

Le passé de M. Latulippe est sans tache; le président du club Letellier fut toujours un homme courtois, généreux et bon; c'est ainsi qu'on l'a vu dans toutes les luttes auxquelles il a pris part, et, "si nous sommes ici ce soir, c'est pour protester contre la campagne de calomnies que l'on a menée contre M. R. Latulippe." (Applaudissements).

M. Cléophas Durocher, secrétaire du Conseil National du Travail, est le premier à parler. En termes vigoureux, il rappelle les menées des nationalistes durant la dernière campagne électorale, menées qu'il qualifia de déloyales.

On a crié au scandale et au vol, dit l'orateur ouvrier, mais comme toujours on n'a pu rien prouver. L'ancien directeur du "Nationaliste",avec son étroitesse d'esprit, a vu dans M. Latulippe un homme capable de voler l'élection de Saint-Jacques. Il faut avouer que ce journaliste est trop souvent aveuglé par la haine.

Toujours, dit M. Durocher, nous avons eu confiance en M. Latulippe, dans cette division, et ce n'est pas la calomnie qui détruira le prestige de ce vaillant soldat du parti libéral.

Puis il termine en disant que les ouvriers tout particulièrement ont une confiance illimitée en ce jeune homme de coeur et d'avenir.

M. Arthur Delisle, avocat, est l'orateur suivant. Il fait un exposé complet des faits qui ont précédé la votation et qui l'ont suivie, puis rappelle longuement les événements qui se sont succédés lors du décompte devant l'hon. juge Davidson.

M. Delisle démontre hors de tout doute que M. Latulippe s'est conformé strictement à la loi en tout et partout, ce qui fait éclater la salle en applaudissements.

M. Delisle demande aux libéraux de continuer leur confiance et leur estime à M. Latulippe, ce vaillant défenseur des bonnes causes.

M. J. A. Lamarche, président du club de Réforme, dit qu'il se fait un devoir de venir au nom de son club et en son nom personnel féliciter M. Latulippe de la manière dont il est sorti indemne de la campagne de calomnies suscitée contre lui par des jaloux et des envieux.

Il connait M. Latulippe depuis de longues années, dit-il, et jamais ce dernier n'a manqué à son devoir, à l'honneur. Faisant l'historique du procès, M. Lamarche rapporte les paroles de l'avocat nationaliste qui s'écriait, simulant l'indignation : "Vous avez mis la volonté de Saint-Jacques dans un hangar", croyant monter tout un scandale.

M. Lamarche termine en remerciant les personnes présentes de leur enthousiasme envers ce jeune homme d'avenir qu'est M. Rodolphe Latulippe.

Invité à prendre la parole, M. Rodolphe Latulippe se lève, mais il lui est impossible de parler; des applaudissements prolongés couvrent sa voix.

Le silence se rétablit enfin et il peut remercier toutes les personnes présentes ainsi que les orateurs de la marque de profonde estime qu'on lui prodigue.

Avec l'éloquence qu'on se plaît à lui reconnaître, M. Latulippe parle des luttes nombreuses et difficiles qu'il a soutenues et souvent organisées pour le parti libéral, surtout au provincial. Mais il tient à dire que jamais il n'a manqué de loyauté et que jamais il ne s'est servi de la calomnie pour terrasser un adversaire; que ses armes favorites ne sont pas celles de son adversaire, l'ancien directeur du "Nationaliste": l'injure, la boue, la calomnie, la haine.

Je me suis consolé des injures reçues, dit-il, en constatant que depuis trois ans, tout ce que la province de Québec compte de grand, de noble, a été vilipendé, traîné dans la boue par ce détracteur."

Très ému, M. Latulippe réclame et revendique l'honneur de sa réputation. Ce n'est pas parce qu'il est pauvre, dit-il, qu'il n'est pas né dans un manoir, qu'on a le droit de lui voler sa réputation gagnée au prix de sacrifices journaliers. Puis, en termes énergiques, il fait un portrait fidèle de l'éternel fielleux qui accusait l'hon. M. J. I. Tarte d'avoir volé la "Patrie" et qui, aujourd'hui, demande aux fils de celui qu'il a vilipendé, traîné dans la boue, de lui donner son pain. L'orateur s'étonne de cette alliance boiteuse des MM. Tarte avec l'homme qui a si longtemps insulté leur père.

M. Latulippe, après avoir remercié ses amis de nouveau, reprend son siège au milieu des acclamations.

M. Pamphile Du Tremblay lui succède et fait un panégyrique chaleureux de son excellent ami, M. Latulippe.

Il ne croit pas qu'il y ait dans Montréal de gens impartiaux capables de croire les calomnies qu'on a dites à l'adresse du président du club Letellier.

M. Du Tremblay cite le témoignage final du juge Davidson, qui reconnait que M. Latulippe s'est conformé à la loi électorale.

L'orateur ne craint pas d'affirmer que Monsieur Rodolphe Latulippe sera le porte-drapeau du parti libéral dans Saint-Jacques et que les libéraux reconnaîtront qu'ils ont été trompés par les nationalistes.

MM. Henri Gervais, président du club Laurier, F. J. Roy, avocat, trésorier du club de Réforme, et le Dr Malouf, vice-président du club Libéral de la Partie Est, ont également adressé la parole et félicité M. Latulippe qu'ils croient digne de confiance, d'estime et d'éloge.

L'assemblée se disperse ensuite, après avoir applaudi vivement les orateurs. Tous les clubs libéraux de Montréal étaient représentés.

Mlle GABRIELLE DALPE,
146 rue Montcalm, Montréal,

Manque souvent ses classes parce qu'elle est trop faible.

L'OVONOL

A l'Extrait d'Huile de Foie de Morue
LA FORTIFIE ET LA RETABLIT.

Mlle GABRIELLE DALPE.

"A cause de sa grande faiblesse, ma petite fille, âgée de neuf ans, était forcée de manquer ses classes depuis plusieurs mois. Nous lui donnions tous les soins possibles, mais elle ne reprenait pas son appétit et ses nerfs, qui étaient très agités, ne se calmaient pas.

"Ayant lu sur les journaux les bons effets de l'OVONOL, nous lui en avons fait prendre. Une seule bouteille de ce remède lui a fait un bien immense. Au bout de quelques semaines, l'enfant n'était plus la même, elle avait augmenté de cinq livres, son appétit était très bon et elle pouvait, sans fatigue, aller à l'école.

"Nous continuons à lui faire prendre de l'OVONOL, car à cet âge où une enfant a besoin d'être fortifiée, il est impossible de trouver un meilleur remède."

Madame DALPE,
146 rue Montcalm, Montréal.

Vous pouvez vous procurer L'OVONOL chez tous les marchands de remèdes. Prix $1.00 la bouteille. Pour toute autre information, s'adresser à LA COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

QUEBEC ET LEVIS

Québec, 27—L'Association des éditeurs de l'Etat de Pensylvanie est arrivée, jeudi matin, à Québec. Au nombre de 175, ces messieurs ont été reçus par les représentants des journaux locaux.

Dans l'après-midi, ils sont partis, après avoir visité la ville, pour Sainte-Anne de Beaupré. En revenant, ils ont banquetté au Kent House et jeudi soir il y eut musique sur la terrasse en leur honneur.

—Parmi les demeures si bien illuminées durant les fêtes, nous devons faire une mention spéciale de la Villa Bellevue, propriété de M. L. P. Hardy, qui était illuminée d'une manière féérique.

La villa, érigée sur les terrains de la Quebec Land Co., était très bien vue de la ville et M. Hardy a été félicité comme il le méritait par les officiers de la Saint-Jean-Baptiste.

—Beaucoup de pochards ont été arrêtés depuis mercredi par la police. La patrouille de la citadelle, de son côté, a fait la cueillette de plusieurs soldats du camp de Lévis, qui avaient traversé à Québec pour mouiller leur habit rouge.

—L'ambulance a été mandée mercredi matin au coin de la rue Arago et de la rue Turgeon pour transporter à sa demeure une dame Coulombée, qui s'était fracturé une jambe, en glissant sur le trottoir.

—Deux arcs de triomphe, au coin de la rue de l'Eglise, ont été renversés par la tempête de mercredi.

Des ouvriers les ont aussitôt remis debout. Ces arcs érigés pour les fêtes de Laval et de Saint-Jean-Baptiste, demeureront pour les fêtes du tricentenaire.

—La détective Walter Moore a opéré l'arrestation de six gamins accusés d'avoir fait dérailler un truc à marchandise de l'Intercolonial, stationné au sommet de la pente d'une voie d'évitement à St Joseph de Lévis. Histoire de s'amuser, les gamins avaient relâché les freins pour voir dévaler la voiture, mais le plaisir fut de courte durée quand ils virent culbuter le char à côté de la voie. Un citoyen de Lauzon, M. Rud, témoin du méfait, dénonça les coupables qui ont été traduits mercredi devant le magistrat de police; une couple ont été condamnés à une amende assez forte pour les empêcher de recommencer ce petit jeu dangereux, les autres ont vu leur sentence suspendue.

—La première journée du camp de St Joseph de Lévis a été désastreuse pour nos pious-pious. Il a plu tout le jour à torrent et après une parade pour faire l'appel des hommes au camp, tous sont allés avec empressement se mettre à l'abri sous tente.

Les deux autres brigades au camp sont sous le commandement du col. Alex. Roy, O. C., district No 7.

Presque tous les cadres sont remplis.

Sans doute l'attrait de Québec en fête, nous a valu ce réveil de l'ardeur militaire.

—Le feu d'artifice qui a couronné les fêtes de la St Jean-Baptiste et qui a obtenu un si grand succès, a été organisé par la maison Amyot et Cie, rue St Pierre.

On se rappelle que lors du feu d'artifice de l'hiver dernier, pendant la fête des raquetteurs, M. Elie Amyot, de cette maison, se faisait blesser par une pièce pyrotechnique; cette année, aucun accident n'a été enregistré.

—Une de nos premières familles canadiennes vient d'être plongée dans un deuil cruel.

Le major Sheppard, aide-de-camp du lieutenant-gouverneur sir L. A. Jetté, recevait mercredi un message de New York, lui apprenant que sa soeur, madame Louisa F. H. Stodart, venait de succomber soudainement à New York, d'une maladie de coeur.

Les restes mortels sont arrivés en gare de Lévis, mercredi après-midi via le Québec Central et ont été reçus par le major Sheppard, Mlle Sheppard, Mme veuve Antoine Carrier ses soeurs et autres membres de la famille. Mme Stodart sera inhumée dans le caveau de la famille.

— Les amis de l'art musical apprendront avec plaisir que Mlle Aurore Bergeron, dit Labrecque, élève du couvent de la Congrégation de Notre-Dame de St Romuald, vient de recevoir de l'Académie de Musique de Québec, un diplôme du premier degré, avec distinction. Nos meilleures félicitations à la jeune virtuose.

—Nous accusons réception d'une jolie valse intitulée "IIIe Centenaire", composée par notre musicien québecois, M. Emile Evanturel Paré, de la maison Lavigueur et Hutchinson. Cette valse fait certainement honneur à son auteur et ce sera l'un des plus beaux souvenirs de nos fêtes québecoises. Le frontispice représente les portraits de Champlain, de Wolfe et de Montcalm, avec la devise de la Province et les dates de 1608 et de 1908.

—Mercredi, quinze personnes qui revenaient d'un pique-nique à St-Romuald, ont échappé à une mort certaine et d'une manière toute providentielle. La voiture de la "Quebec Cartage Co.", qui les transportait, passait sur la traverse à niveau de l'Avenue Laurier, à Lévis, lorsqu'un train arriva en ce moment, et frôla les roues de derrière de la voiture. Une panique eut lieu et une dame perdit même connaissance. On la transporta à l'hôtel Victoria, où on lui donna les soins requis par son état; quelques minutes après, cette dame revint à elle et fut assez bien pour se rendre à sa demeure.

—Joseph Coulombe, et son enfant qu'il tenait dans les bras, ont échappé, mercredi, d'une manière toute miraculeuse à une mort terrible.

Le train de Campbelton, venait de quitter la gare de Lévis, quand M. Coulombe, qui voulait le prendre, se précipita sur le premier wagon, tenant son enfant de la main gauche et voulant de sa main droite, saisir la barre d'appui ; mais il avait mal calculé son élan, car il fut frappé par un des poteaux de la véranda de l'hôtel Victoria, et la force du coup, chose surprenante, le renvoya encore sur marches du wagon où des personnes le saisirent avant qu'il ne tombât en bas du convoi.

—Toute une scène des plus dégoutantes s'est produite, mercredi soir, à la gare de Lévis.

Deux citoyens de St Romuald se sont pris de querelle, et des gros mots on en vint aux coups, si bien qu'un des deux asséna de toute sa force, un coup de canne sur la tête de son adversaire, lui faisant une large entaille au cuir chevelu.

Le docteur Emile Fortin, appelé auprès de la victime qui baignait dans son sang, lui donna les soins. Il dût faire plusieurs points de suture pour fermer la plaie : la blessure n'est cependant pas dangereuse.

—Mercredi plusieurs accidents sont arrivés sur le port. Un nommé Miller s'est fait fracturer la mâchoire, à bord du steamer "Portnenia" au quai Leyland, par le bras d'un wagonnet dont il se servait.

Francis Fradette s'est fait briser la clavicule à bord du navire "Nyossa", par la chute d'un lourd fardeau. Un nommé Lachance a été blessé au bassin Louise.

Québec, 27 — La liste des notabilités internationales qui viendront aux fêtes du troisième centenaire vient de s'accroître d'un nouveau. Lords Roberts, l'ex-commandant en chef de l'armée britannique et le héros de la guerre contre les Boers, a officiellement annoncé qu'il viendrait à Québec.

DANS LES DEMEURES DU BEAU CANADA

Les Pilules Roses du Dr Williams apportent santé aux personnes faibles et abattues

Il n'existe aucun endroit dans les cités, villes, villages et fermes du Canada où les Pilules Roses du Dr Williams n'ont pas été employées, et d'un bout du pays à l'autre, elles ont fait recouvrer aux chefs de familles, aux épouses et aux enfants, le splendide, trésor d'une santé et d'une force nouvelles. Vous n'avez qu'à en parler à vos voisins, et ils peuvent vous parler d'hommes aux nerfs détraqués, de femmes souffrantes, d'adolescents malades ou de filles anémiques malheureuses, qui doivent leur santé et leur force actuelles aux Pilules Roses du Dr Williams. Leur merveilleux succès est dû au fait que les Pilules Roses du Dr Williams vont directement au siège de la maladie, le sang, et qu'en rendant ce fluide vital riche et rouge, elles renforcent tous les organes et tous les nerfs, chassant ainsi la maladie et la douleur.

M. Joseph Lacombe, de Québec, déclare: "Je pèse aujourd'hui environ quarante livres de plus que l'année dernière et je jouis d'une bien meilleure santé. A venir jusqu'à deux ans, j'avais étudié ferme pour passer mes examens et j'avais complètement perdu la santé. Je perdais rapidement du poids, mon appétit était nul et mes nerfs étaient très faibles. Je fus dans l'obligation de discontinuer mes études et j'étais complètement épuisé. Je consultai un médecin, mais j'affaiblissais toujours de plus en plus jusqu'à ce que je décidai d'essayer les Pilules Roses du Dr William, dont j'avais entendu dire beaucoup de bien. Le bien que j'en retirai fut vraiment remarquable car je n'en avais pas pris plus d'une couple de boîtes que mon état s'améliora et l'espoir me revint. Je continuai à prendre de ces pilules pendant quelques semaines encore, avec le résultat que mes forces augmentèrent tous les jours et je fus bientôt en état de reprendre mes études et de travailler avec autant d'énergie qu'auparavant. Aujourd'hui je suis en parfaite santé et j'attribue ma guérison aux Pilules Roses du Dr Williams, pas à autre chose."

Vous pouvez vous procurer ces pilules chez n'importe quel marchand de remèdes ou par la poste à 50c la boîte ou six pour $2.50 de The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

IL VEUT ETRE MEURTRIER

UN INDIVIDU SE FAIT ARRETER DANS LE MONTANA S'ACCUSANT D'UN MEURTRE COMMIS A QUEBEC.

Québec, 27 — Une dépêche venant de Missoula, Montana, rapportait, hier, qu'un individu du nom de James Hays avait été incarcéré dans la prison commune sous sa déclaration d'avoir commis le meurtre d'un caporal du nom de John Walsh, au camp de Québec, il y a huit ans.

Nous sommes allés d'abord au bureau militaire de la rue St Louis et là le secrétaire nous a répondu que rien d'analogue ne s'était passé s'il en jugeait par ses livres.

Nous avons rencontré ensuite le sous-chef de police Walsh qui croit que James Hays était plutôt un des assassins des deux matelots qui ont été tués au bassin Louise, dans une bagarre à bord d'une barge, dans la nuit du 23 juillet 1906.

Un matelot du nom de John Campbell avait reçu un coup de couteau dans le dos et un autre avait été jeté pardessus bord et s'était noyé dans le fleuve.

Le meurtre s'était accompli au milieu d'une orgie de nuit et vers les une heure et quart, on faisait demander la police.

Le sous-chef W. H. Walsh, le détective Walsh et le sergent Mulrooney opérèrent l'arrestation des hommes d'équipage de la barge du capitaine J. Taylor et d'autres matelots de "l'Empress" parmi lesquels étaient Dominique Corrigan, Peter Walls, William Higgins, Edward Lapointe et James Finn.

Les cinq premiers ont été emprisonnés du 24 juillet au 31 septembre, et des deux accusés, James Cowan, de Liverpool, a été acquitté par le grand jury et l'autre John Walsh par le petit jury, vû que les preuves manquaient totalement.

James Hays qui s'est constitué prisonnier, à Missoula, serait peut-être devenu subitement fou, croyant qu'il avait tué John Walsh, il aurait toujours été sous cette impression, et c'est dans un excès de délire qu'il se serait constitué prisonnier.

Au cercle de la police ici on n'a encore reçu aucune demande d'information au sujet de Hays non plus qu'au bureau militaire.

L'ECU A LA VACHE

Tous ceux qui s'occupent de numismatie savent combien il est rare de trouver de nos jours parmi les écus frappés pendant le règne du roi Louis XV, l'écu dit "à la vache".

Le revers de l'Ecu à la Vache.

L'heureux possesseur de l'écu "à la vache", dont nous donnons le fac-similé, l'a reçu en cadeau d'un habitant de Terrebonne. Ce dernier a déclaré

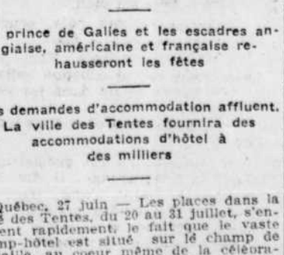

L'avers de l'Ecu à la Vache.

que cette pièce avait été conservée dans sa famille dont les ancêtres étaient venus au Canada en 1769.

Au revers, au dessous des armes royales, on peut voir la vache qui est admirablement conservée.

Beaucoup de musées ne le possèdent pas et les collectionneurs le recherchent à grand prix.

Avis aux amateurs de monnaies rares. S'adresser au City Editor de la "Presse", Montréal.

Tricentenaire de Québec

LA CITE FORTERESSE UN SPECTACLE HISTORIQUE EMOUVANT

Le prince de Galles et les escadres anglaise, américaine et française rehausseront les fêtes

Les demandes d'accommodation affluent. La ville des Tentes fournira des accommodations d'hôtel à des milliers

Québec, 27 juin — Les places dans la cité des Tentes, du 20 au 31 juillet, s'enlèvent rapidement, le fait que le vaste camp-hôtel est situé sur le champ de bataille, au coeur même de la célébration du Tricentenaire, est très apprécié. La compagnie augmente le nombre des tentes, mais ceux qui se proposent d'assister aux fêtes devraient se hâter de réserver des tentes. Les visiteurs devraient spécifier quelle classe d'accommodation ils désirent et, pour épargner du temps, ils devraient envoyer un chèque pour le tiers du montant, afin de s'assurer ce qu'ils ont choisi. Les tentes sont de trois grandeurs, $60 pour 3 personnes ; $75 pour cinq personnes, à $150 pour douze personnes, pendant douze jours, où les invités pourront prendre possession de leurs tentes deux jours avant et les garder deux jours après sans frais supplémentaires. Lits séparés à $1.50 et $2 par jour, et des tentes séparées aménagées pour dames seules et messieurs seuls. Les repas dans les trois grandes tentes réfectoires coûteront 50 cents, et 25 cents ailleurs. Les bagages pourront être expédiés aux tentes des intéressés et on pourra avoir des étiquettes spéciales. Les demandes devraient être adressées à W. A. B. Wiggs, vice-président de la Tented City Company, Québec, de qui on pourra obtenir des formules et des programmes. W

CATARRHE CHRONIQUE DU NEZ ET DE LA GORGE

"Sur le conseil d'amis, j'essayai Peruna, et les résultats ont été fort satisfaisants." — Ainsi nous écrit M. Pilon.

M. RAOUL PILON, 116 rue Notre-Dame, Lachine, P. Q., écrit: "Je vous écris quelques mots pour vous dire combien je suis content de me voir guéri. **J'étais affligé du catarrhe de la gorge et du nez et je souffrais beaucoup.** J'étais fort découragé. J'avais mauvaise haleine et mauvaise bouche, le matin.

"Je me fis soigner quelque temps sans recevoir de soulagement. Sur le conseil d'amis, j'essayai Peruna et les résultats m'ont amplement donné satisfaction. **Au bout de quatre mois j'étais complètement guéri.**

Le catarrhe négligé devient chronique. Une fois rendu à l'état chronique, il faudra pour le guérir un traitement plus long et plus continu que si la maladie était prise à ses débuts.

Quoi qu'il en soit, que le catarrhe soit aigu ou chronique, Peruna vous soulagera. Vous feriez montre de sagesse en gardant Peruna à la portée, afin d'en prendre quelques doses au premier indice de rhume ou de toux, vous épargnant ainsi souffrances et dépenses.

Peruna est renommé dans le monde entier comme le remède spécifique contre le catarrhe. Une multitude de malades en ont bénéficié. A y

M. Edouard Villeneuve, No 315B rue Beaudry, qui recommande DIAROL à tous ceux qui souffrent du choléra et de coliques, s'étant lui-même guéri avec quelques doses de ce merveilleux remède qui se vend partout en bouteilles de 25c et 50c. A k

LES MOUCHES TUENT 7,000 PERSONNES EN 1907 DANS LA VILLE DE NEW YORK.

Le Dr Daniel D. Jackson, bactériologiste du bureau de l'aqueduc, dans son rapport au comité, déclare que 7,000 personnes sont mortes de maladies intestinales causées par les mouches qui portaient le germe de ces maladies dans les aliments et les breuvages. Il est certain que peu de ces personnes seraient mortes si elles avaient pris quelques doses de "DIAROL", le remède infaillible contre CHOLERA, DIARRHEE, INDIGESTION, DYSENTERIE, COLIQUES, CRAMPES D'ESTOMAC et des INTESTINS. Nous conseillons à nos compatriotes d'avoir recours à ce merveilleux remède dès la première attaque de l'une ou l'autre de ces maladies. A

LA ROUTE DE LA BAIE D'HUDSON

LES EXPORTATEURS DE CEREALES LA CROIENT IMPRATICABLE POUR LES CULTIVATEURS QUOIQU'ELLE SOIT LA PLUS COURTE AUX PORTS D'EUROPE.

Les exportateurs de grain de Montréal déclarent que le chemin de fer projeté de la baie d'Hudson est impraticable comme route pour le transport des céréales. Les cultivateurs, disent-ils, ne consentiront jamais à entreposer leurs céréales pour la plus grande partie de l'année, à un coût élevé et au risque d'une diminution de 20 à 40 cents le minot, tandis que la route de Saint-Laurent ou d'autres routes feraient bien mieux leur affaire. Ils préfèrent garder leur grain dans leurs propres greniers ou l'entreposer à Fort-William ou à Port Arthur sur les lignes des grands chemins de fer. La saison de navigation est trop courte à la baie d'Hudson et quelques voyages seulement peuvent être faits.

D'autre part, il est admis que la route de la baie d'Hudson aux ports d'Europe est plus courte d'environ 1,000 milles que la distance du centre de la région des grains aux mêmes ports; c'est-à-dire que le trajet en est raccourci d'à peu près la distance qui sépare Fort-William de l'Atlantique. En se servant du chemin de fer projeté, les cultivateurs trouveraient donc des taux moins élevés.

LA SANDWICHE LA PLUS EN VOGUE A LONDRES

Beaucoup d'hommes d'affaires à Londres demandent des Sandwiches au "BOVRIL," pour leur "lunch". Ils les trouvent très nourrissantes et très faciles à digérer. r A

TERRAINS GRATIS

Voyez notre annonce. Demers, Racicot, Lemay et Roy. r

CONSTIPATION, INFLAMMATION D'INTESTINS

La constipation engendre des **Maux de Tête,** de la **Congestion,** des **Troubles Digestifs, La Perte d'Appétit** et favorise **l'Inflammation des Intestins** dont les conséquences sont toujours graves. Les purgatifs sont à éviter parce qu'ils n'apportent qu'un soulagement momentané suivi d'un retour offensif du mal qu'ils sont supposés combattre.

VIN PHOSPHATÉ AU QUINQUINA

DES RR. PP. TRAPPISTES

combat la Constipation, les Embarras gastriques et intestinaux, rend inutiles les purgatifs, les lavements. Il tonifie, réconforte, fortifie ; il favorise le bon fonctionnement de tout l'organisme, donne ou rend la santé à toute personne qui en use suivant les directions.

DOSES :—Un verre à madère avant ou après chaque repas, pur ou étendu d'eau. Pour les enfants, un verre à liqueur à chaque repas.

En vente dans toutes les Pharmacies et Epiceries.

F. X. ST CHARLES & CIE,
SEULS AGENTS. MONTREAL.

L'ELIXIR ANTI-RHUMATIQUE DU DR JOSEPH COMTOIS

Vous guérira infailliblement du

RHUMATISME

Prix de la Bouteille $2.50

Pour vous convaincre de son efficacité, nous vous enverrons, sur réception de **15** centins, un **échantillon** suffisant de ce remède **unique** pour l'essayer. Circulaire gratuite envoyée sur demande.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Consultations à domicile ou par correspondance.

Dr Joseph Comtois, Spécialiste, 1636 Saint-Jacques, — Montréal.
Dépôt à Québec: W. Brunet et Cie. A

50,000 LIVRES ENVOYÉS GRATUITEMENT PAR POSTE
TRAITANT LES MALADIES DE L'HOMME.

Ce livre contient maintes illustrations et est un vrai trésor, autant, pour personnes, âgées que pour jeunes gens, SOUFFRANT D'EXCÈS, perte de vigueur, système nerveux, EMPOISONNEMENT DU SANG; Maladies de la vessie, des reins et de l'estomac.
Il explique la manière de se guérir chez soi, avec succès.
Ce livre est écrit en français.

Adressez-vous au **DR. JOS. LISTER & CO.,**
22 FIFTH, AVE. F- A. 11 CHICAGO, ILL., U. S. A.
177—8,n

La Faiblesse et la Débilité

ont ordinairement pour cause l'air vicié des villes, les excès de travail, le surmenage, la mauvaise alimentation, les abus de toutes sortes, etc. Ces maladies frappent indifféremment les deux sexes aux différents âges de la vie, mais heureusement la nature nous fournit un remède infaillible pour guérir ces terribles maladies causées par l'appauvrissement du sang. Le

Vin St Michel

contient tous les éléments nécessaires pour reconstituer une santé délabrée, favoriser la formation des tissus, fournir aux os les substances qui leur sont nécessaires, purifier et enrichir le sang qui est la source même de la vie. L'assimilation du Vin St Michel est parfaite, les estomacs les plus faibles le digèrent facilement.

A

LES COURRIERS D'ASIE

Le directeur des postes de Montréal a été avisé par le département des Postes d'Ottawa, que le paquebot "Empress of China", annoncé comme devant quitter Vancouver pour la Chine et le Japon, le 24 du courant, n'arrivera pas à Vancouver, de l'Est, avant le 3 juillet, et il sera très probablement prêt à quitter le port de Vancouver le 6 juillet.

LES DEBUTS ET LES PROGRES DE LA VERRERIE OUVRIERE. UNE AUTRE ASSOCIATION OUVRIERE DE PRODUCTION, DE FRANCE, QUI A PROSPERE. — LES GREVES ET LES ACCIDENTS INDUSTRIELS AU CANADA DURANT LE MOIS DE MAI DERNIER. — UNE GREVE AGRICOLE EN ITALIE QUI FAIT GRANDEMENT SENTIR SES EFFETS PAR TOUT LE PAYS. — CHEZ LES CUISINIERS ORGANISES DE MONTREAL. — UN APPEL A TOUS LES INGENIEURS-STATIONNAIRES DE LA VILLE DE MONTREAL ET DE LA BANLIEUE. — AVIS IMPORTANT POUR LES MACHINISTES DE LA LOGE VICTORIA, No 111. — CONVOCATIONS POUR CE SOIR ET DEMAIN. — FAITS DIVERS.

Comme un grand nombre de nos lecteurs tant à Montréal que dans les autres centres industriels de la province s'intéressent vivement aux sociétés coopératives, nous croyons leur être agréable en reproduisant aujourd'hui quelques notes que nous trouvons dans une revue bi-mensuelle publiée à Paris, le foyer des associations ouvrières de production, sur les débuts et les progrès d'une autre société de ce genre. Celle qui occupera notre attention aujourd'hui c'est la verrerie ouvrière.

La verrerie ouvrière, comme la "Mine aux mineurs", n'est pas cependant une association ouvrière de production au sens que l'on attribue à ces mots, car elle n'a pas été fondée exclusivement avec des capitaux apportés par les coopérateurs, la direction leur en échappe partiellement et ils n'ont pas la totalité des bénéfices de l'entreprise.

A la fin de la grève mémorable de la verrerie Rességuier, à Carmaux, la plupart des ouvriers avaient vu leur place occupée par des nouveaux venus (1895). On agita aussitôt le projet de créer une verrerie nouvelle avec les éléments inoccupés de l'usine. C'est à ce moment que Mme Dembourg fit, par l'entremise de M. Henri Rochefort, un don de 100,000 francs aux verriers, qui mit debout ce qu'ils considéraient encore jusque-là comme une chimère. Et, tandis que les organisations ouvrières, qui avaient aidé les ouvriers pendant la grève, prenaient les mesures pour compléter le capital nécessaire à la fondation de l'oeuvre, une interminable discussion s'ouvrait sur la forme de la verrerie nouvelle: serait-elle une "verrerie ouvrière" ou une "verrerie aux verriers ?"

Si la verrerie était simplement remise aux grévistes, ils en devenaient les maîtres absolus, les propriétaires des capitaux, les gérants de l'affaire et pouvaient se refuser à toute immixtion étrangère dans les opérations de l'usine. Seuls responsables de l'administration de la verrerie, seuls ils en supportaient les risques. C'était la "verrerie aux verriers" et, bien que le don de Mme Dembourg et l'aide ultérieure apportée par les organisations ouvrières enlevassent à cette oeuvre son caractère de coopérative pure, c'était encore une association de production intéressante.

Mais cela ne faisait pas l'affaire des politiciens à l'affût de cette magnifique opération. Poussée par eux, une partie des groupements qui s'étaient solidarisés avec les grévistes se refusa à concevoir ainsi l'oeuvre à accomplir. On prétexta que ce système aurait comme premier résultat de créer des "propriétaires" qui, comme tous les propriétaires, ne s'intéresseraient plus qu'à leurs petites affaires et délaisseraient le grand devenir social. On n'admettait la propriété qu'aux mains et pour le bénéfice de la collectivité. La verrerie devait donc être ouvrière, mais non uniquement aux verriers, c'est-à-dire qu'elle serait l'oeuvre et le bien du "prolétariat tout entier".

Quelque vague que fût ce terme, il n'en prévalut pas moins. Après des joutes d'éloquence, au cours desquelles partisans et adversaires de la verrerie ouvrière s'escrimèrent sur des mots pour la plus grande joie de Paris, il fut décidé que la verrerie n'appartiendrait pas aux verriers, qu'elle serait la propriété du prolétariat, lequel assumait tous les risques de l'entreprise. Les verriers étaient au service du "peuple" au lieu d'être les salariés du patronat. Les politiciens triomphaient.

Les véritables actionnaires de l'usine ne furent donc pas les verriers. On avait estimé à 500,000 francs le capital nécessaire. Il s'agissait non seulement de le réunir, mais encore d'éviter qu'il fût en quelques mains seulement, ce qui eût été un danger pour l'usine. Emettre simplement des actions, c'était risquer leur accaparement et la spéculation. Cet accaparement était à craindre, fût-il aux mains des groupements ouvriers eux-mêmes. C'était livrer la verrerie aux fluctuations politiques des partis, aux haines de chapelles, et l'on se demandait avec raison si ce danger n'était pas aussi grand que la spéculation "bourgeoise".

Pour parer à ces difficultés, on divisa le capital en 5,000 actions de 100 francs. Déja 1,000 de ces actions étaient couvertes par les 100,000 francs de M. Dembourg. Pour les autres, il fut décidé que nul ne pourrait acquérir "personnellement" une ou plusieurs actions et que les groupements ouvriers, syndicats ou coopératives, seuls pourraient s'en rendre acquéreurs à titre "collectif". Afin de faciliter leur souscription, on les subdivisa en billets de 20 centimes que l'on jeta dans les centres ouvriers et qui donnaient droit à des dots comme s'il se fût agi d'une tombola ordinaire, 500 de ces billets étaient finalement échangés contre une action. Cette association ne cessa de prospérer depuis.

× × ×

D'après le rapport de la "Gazette du Travail" d'Otawa, le nombre des différents ouvriers enregistrés durant le mois de mai a été moindre que celui de la période précédente, mais le nombre des jours de travail perdus de ce fait a donné une augmentation de 122,025, soit 39,000 de plus qu'au mois de mai 1907.

Le nombre des accidents de travail individuels venus à la connaissance du département du Travail durant le mois de mai 1908, a été de 324, dont 122 ont eu des suites fatales et 202 ont causé des blessures sérieuses.

× × ×

La grève générale des ouvriers agricoles proclamée il y a quelque temps dans la province de Parme, Italie, produit la plus grande impression dans tout le pays et commence à faire sentir ses effets un peu partout. On évalue à 50,000 le nombre des grévistes.

Les dommages matériels qui résultent de cette grève agricole sont incalculables et se chiffrent par millions. Ainsi le commerce des fromages, qui est un des principaux revenus de la province de Parme, et qui représente une somme annuelle de 20 millions, peut être considéré comme complètement druiné.

Cette grève agricole préoccupe au plus haut degré le gouvernement.

× × ×

A une assemblée importante de l'Union Nationale des boulangers d'Ottawa, tenue dernièrement, une motion, à l'effet de s'affilier au conseil national a été adoptée à l'unanimité. L'union a aussi décidé de se faire représenter au congrès national des métiers et du travail, qui siégera à Québec, à la fin de juillet. Les délégués seront nommés à la prochaine assemblée.

× × ×

A l'assemblée générale du 23 juin 1908, de l'Association des Cuisiniers de Montréal, M. Eugène Guitard 82 rue St Jacques a été nommé secrétaire de l'association en remplacement de M. A. Rioux, démissionnaire, nommé gérant du Club Viger.

× × ×

Tous les ingenieurs stationnaires de la ville de Montréal et de la banlieue sont invités d'assister à la grande assemblée qui aura lieu au Monument National, (chambre No 15) vendredi le 3 juillet prochain, sous les auspices de la "United Steam Engineer's Society", de la province de Québec.

On discutera à cette réunion le système actuel des licences. On parlera aussi à cette même séance de l'opportunité de grouper sous un même drapeau tous les gens du métier et de demander un acte d'incorporation.

L'assemblée s'ouvrira à 8 heures précises.

× × ×

On nous prie de rappeler aux intéressés que la prochaine assemblée régulière de la loge Victoria No 111, des machinistes, qui devait avoir lieu mercredi, le 1er juillet, a été avancée d'une journée à cause de la fête de la Confédération qui tombe ce jour-là. Cette réunion par conséquent aura lieu mardi, le 30 juin, à 8 heures précises du soir. Chacun voudra donc en prendre note et s'y conformer.

× × ×

Ce soir il y aura assemblée régulière de l'union No 1270, des charpentiers-menuisiers.

Demain, à 2 heures de l'après-midi, il y aura assemblée de la Fédération Canadienne des employés civiques à la salle Dionne, 784 rue Sainte Catherine-Est; du syndicat des débardeurs de Montréal, au No 201, rue des Commissaires.

L'ADVERSAIRE DE TAFT

CE SERA PROBABLEMENT WM. BRYAN QUI A CHANGE SON PROGRAMME.

Lincoln, Neb., 27 — Le programme de la convention de Denver contiendra probablement une déclaration en faveur d'une stricte réglementation des chemins de fer. Les amis de William J. Bryan prédisent qu'il n'y sera pas inséré d'article en faveur de la nationalisation des services publics. M. Bryan a déclaré il y a six mois que la nationalisation des services publics ne serait pas une des questions de la campagne. Norman E. Mack et d'autres amis intimes de M. Bryan ne croient pas que cette question soit discutée à la convention de Denver.

Denver, Col., 27 — Norman E. Mack, de Buffalo, membre du comité démocrate national, est arrivé ici et entend pousser de l'avant le lieutenant-gouverneur Chandler, de l'Etat de New-York, comme candidat à la vice-présidence.

"Concédant à M. Bryan, dit-il, la candidature à la présidence, je crois que la candidature à la vice-présidence devrait être attribuée à New York. M. Chandler a démontré sa popularité dans son Etat et je suis sûr que sa nomination donnerait de la force à la liste démocrate."

M. Mack demeurera ici jusqu'après la convention, qui se réunira le 7 juillet. Il prédit qu'il viendra un grand nombre de visiteurs des villes de l'Est.

A CHARLEMAGNE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Charlemagne, 27 — Samedi, le 4 juillet, sous les auspices des employés de la compagnie McLaren, de Charlemagne, aura lieu un magnifique pique-nique pour célébrer la fête du 4 juillet. La magnifique île de Buchanan, située à proximité de Charlemagne, est l'endroit choisi pour cette fête.

Il y aura des amusements de toutes sortes, courses, jeux, tours de force, chant et musique. Le soir après la distribution des prix, un magnifique feu d'artifice sera lancé pour clore la fête.

En cas de mauvais temps la célébration de cette fête sera remise à plus tard.

NOUVELLES DE ST GABRIEL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Gabriel de Brandon, Qué., 27 — Son Honneur le juge Camille Piché, Madame Piché et ses deux fils sont en promenade chez M. P. H. Longpré.

—M. Geo. Beausoleil est arrivé dans notre village pour y passer l'été avec sa famille.

—M. Elphège Provost, E. E. M., passe les vacances chez son père, M. Adolphe Provost.

—Dimanche dernier, les électeurs de St Charles de Mandeville ont fait une sympathique réception au député provincial, M. Joseph Lafontaine.

Ils lui ont lu une adresse à laquelle M. Lafontaine répondit en termes appropriés.

MM. Eloi Archambault, M. P. Jean Denis, avocat de Berthier et Arthur Ecrément, notaire, adressèrent aussi la parole et furent acclamés.

—Mesdemoiselles Flore Mondor, Emilia Boisjoli, Lizzie Remington et Marie-Rose, Granger, ont été graduées lors de la distribution des prix au couvent des Soeurs Ste-Anne. Elles ont reçu chacune une médaille d'or et ont remporté les premiers prix.

Nos meilleures félicitations.

LE PARLEMENT FÉDÉRAL

Otawa, 27 — Tribune des journalistes. — La journée parlementaire d'hier a été consacrée au projet de loi des terres dans l'ouest canadien. Aussi les députés des autres provinces en ont profité pour fuir la capitale.

Comme on le sait, ce projet de loi, très volumineux, intéresse particulièrement les habitants du Nord-Ouest. Il a été discuté, clause par clause, en comité général de la Chambre. Certains députés oppositionnistes qui, l'an dernier, lorsque M. Oliver présenta cette mesure protestèrent violemment contre son adoption, ont fait volte-face complète, et hier, ils reprochaient au gouvernement de ne pas aller assez loin. Le ministre de l'intérieur a félicité ses adversaires de leur souplesse de jugement, et il a sollicité leur concours pour l'adoption d'une loi qui, pour le moins, sera une amélioration considérable de l'ancien système.

Nous avons déjà publié une analyse du projet ministériel : et, pour le moment, nous nous contenterons de dire que la discussion faite hier n'a apporté rien de nouveau à la question. Le ministre a discuté avec patience les divers articles du bill. Aucune modification importante n'a été faite à la rédaction originale. L'adoption finale de ce bill sera d'un grand appoint pour précipiter la clôture de la session. Si ce bill avait été présenté au commencement de la session, il nous aurait fait perdre plusieurs semaines de temps en vaines discussions. Il en aurait été de même du bill du service civil, lequel promet d'être expédié en quelques heures. Pour peu que le soleil soit ardent, l'opposition pourrait sanctionner la votation de plusieurs milliers de dollars dans une seule séance d'avant déjeuner. On peut être certain que la semaine prochaine, la chambre taillera beaucoup de besogne pour le sénat. Il est vrai que ce sera congé mercredi — la fête de la Confédération — mais, par contre, le congé du samedi est aboli jusqu'à la fin de la session.

NOTES DE LA SESSION

Les députés et les jouranlistes ont appris avec regret la mort prématurée de l'épouse de M. le Dr Béland, député de Beauce.

Toute la députation et la galerie, indistinctement de parti, sympathisent sincèrement avec le populaire député dans le deuil qui le frappe. Plusieurs députés assisteront aux funérailles.

—Le rapport de la commission parlementaire d'enquête sur les accusations portées par le major Hodgins contre la commission du Transcontinental, a été imprimé et distribué hier midi. Ce rapport confirme ce qui a déjà été annoncé, à savoir que l'opposition s'est enfoncé un doigt dans l'oeil en prenant à pied levé les bavardages d'un ingénieur qui voulait tirer vengeance de sa destitution. Les gazettes "tories" se contentent d'enregistrer le fait que M. Hodgins ayant retiré ses accusations l'affaire est tombée à l'eau.

× × ×

M. Fowler et quelques autres députés de la gauche ayant protesté contre l'usage des terrains environnant les édifices parlementaires par les membres de l'association du service civil pour jouer à la balle, le ministre des travaux publics a informé le secrétaire de l'Association de l'attitude de MM. Fowler et consorts. Il est possible que, pour avoir la paix à la Chambre, le ministre sera forcé de priver les employés civils d'une faveur dont ils jouissent depuis plusieurs années. Les fonctionnaires publics, dont les trois quarts sont d'anciens amis politiques—des "tories"—fulminent contre MM. Fowler et consorts.

× × ×

L'honorable M. Graham a fait rayer du feuilleton du jour le bill autorisant le prolongement de l'embranchement sur Mantague du chemin de fer de l'Ile du Prince Edouard et la construction d'un embranchement entre Harmony et Elmira. Il présentera une résolution dans quelques jours au lieu d'un bill, lequel projet pourvoit à un déboursement des deniers publics.

—Sir Frederick Borden fera, la semaine prochaine, une déclaration au projet autorisant une gratification aux volontaires qui ont servi la Couronne dans le Sud-Africain.

—Interrogé par le chef de l'opposition, le Ministre des Chemins de Fer dit que l'accident du canal de Cornwall est sérieux. Il n'est pas en mesure de dire combien il faudra de temps pour permettre au trafic de reprendre son cours ; mais la Chambre peut être assurée que rien ne sera négligé. Deux cents hommes et bon nombre de chevaux travaillent présentement sur les lieux nuit et jour.

× × ×

La question des privilèges de la presse a été soulevée hier après-midi au comité des comptes publics. M. Northrup, oppositionniste, ayant passé à un courriériste de son parti la liasse renfermant toute la correspondance officielle relativement aux travaux de construction d'un quai à la Pointe-aux-Trembles, dans le comté de Portneuf, M. Northrup tenait à faire publier dans les gazettes oppositionnistes un extrait d'une lettre del 'ingénieur Breen dans laquelle ce dernier malmenait M. S. Delisle, le député de Portneuf.

M. Geoffrion s'opposa à cette démarche de M. Northrup qui frise l'indiscrétion la plus aveugle. Il y eut échange de termes aigre-doux entre MM. Northrup et Geoffrion, après quoi la liasse des documents dont le contenu n'a pas été rendu public devant le comité, fut remise dans le casier du greffier.

AQUASCUTUM

Seuls Fabricants des Célèbres et Incomparables LTD.

PARDESSUS AQUASCUTUM

Tels que les portent les premiers sportsmen du monde

LAINE PURE IMPERMEABLE

La plus haute récompense Médaille d'Or 1904.

Le vêtement le plus confortable et le plus sûr pour tous les usages.

Prix : $16.00

Fabriqués en étoffes différentes convenables pour tous les climats.

Les coloris et les dessins sont uniques et originaux.

Aquascutum "Popular Pardessus" PRIX $18.40 Chaleur sans pesanteur.

Ecrire pour le Catalogue.

Aquascutum Park Coat PRIX $16.00 Pratique pour tous les usages.

100, REGENT STREET, LONDON, ENGLAND

A yw

38	a	32	14 a 20
63	a	37	20 a 26
44	a	37	31 a 44
50	a	37	22 a 27
57	a	50	29 a 35
60	a	53	35 a 40
56	a	49	43 a 56
50	a	61	24 a 29
55	a	48	29 a 35
61	a	56	22 a 28
56	a	49	28 a 34
49	a	43	27 a 33
37	a	31	26 a 37
31	a	44	16 a 22
58	a	51	33 a 39
43	a	37	39 a 50
44	a	57	40 a 47
52	a	46	34 a 40
37	a	32	47 a 53
42	a	36	53 a 29
46	a	39	17 a 23
57	a	50	22 a 27
50	a	44	23 a 28
44	a	38	40 a 46
39	a	52	28 a 34
51	a	45	21 a 26
22	a	21	27 a 14
38	a	33	29 a 36
45	a	39	34 a 45
33	a	27	45 a 50
27	a	22	50 a 57
22	a	16	57 a 63
18	a	10	63 a 70
10	a	3	70 a 42
3	a	31	42 a 70
31	a	14	70 a 31
14	a	53	31 — 3
53	a	42	3 a 29
42	a	64	29 a 10
64	a	42	10 a 32
42	a	25	19 a 32

Nulle.

Solution du No 2114, par M. C. Ouimet

Blancs:	45	a	39
	35	a	33
	69	a	62
	72	a	24
	37	a	32
			57 a 50
			31 a 20
			64 a 59
			71 a 65
			19 a 12 gag.

Solution du No 2115, par M. L. Bolduc

Blancs:	6	a	27
	41	a	36
	54	a	48
	64	a	58
	42	a	48
	59	a	20
			52 a 46
			60 a 54
			56 a 69
			69 a 42
			48 a 59
			20 a 14 gag.

Solution du No 2116, par M. T. Blanchette

Blancs:	66	a	60
	42	a	36
	19	a	13
	52	a	47
	51	a	29
			41 a 36
			13 a 8
			45 a 39
			57 a 50
			43 a 12 gag.

LE CHAH EST MAGNANIME

IL PROMET LE PARDON A TOUS CEUX QUI ONT PRIS PART A L'INSURRECTION.

Londres, 27 — Le correspondant du "Daily Mail" à Téhéran, dit : le chah a donné une audience mardi, aux notables de la ville et à quelques députés. Il leur a promis de pardonner à tous les coupables, même aux membres des clubs politiques.

Le camp des cosaques est levé et le chah ne s'occupera probablement pas davantage de l'insurrection qui semble aujourd'hui vouloir s'apaiser.

Téhéran, 26. — Le pillage et le désordre n'ont pas encore tout à fait cessé à Téhéran, et bien que la ville soit plus tranquille aujourd'hui, on s'attend à de nouvelles batailles dans les rues avant la nuit.

Le chah a nommé le colonel russe des cosaques au poste de gouverneur de Téhéran. Il a ordonné que les maisons de tous ses adversaires soient bombardées chaque jour. Les membres de la colonie européenne sont indignés des atrocités commises sous leurs yeux, bien qu'on s'abstienne de les molester eux-mêmes.

Le chah a donné l'ordre que la chancellerie du parlement soit bombardée de nouveau. Des ouvriers ont commencé à démolir les ruines du palais du parlement. Un grand nombre de députés se sont réfugiés à la légation britannique. On annonce que trois des principaux agitateurs ont été décapités par ordre du chah. Les bazars sont ouverts aujourd'hui, les autorités ayant donné des ordres sévères à cet effet. Le chah a ordonné de tenir de nouvelles élections parlementaires. Les Persans de haute naissance sont en danger constant de voir leurs maisons bombardées et pillées.

LA VRAI SITUATION

On nous prie de faire remarquer au public, que la grève en prespective des tailleurs de pierre employés aux travaux de pierre à bordure et dont il a été fait mention à la commission de la voirie, n'a absolument aucun rapport avec l'union des tailleurs de pierre de cette ville, dont tous les membres sont en parfait accord avec leurs employeurs.

Les gens du métier qui menacent actuellement de faire la grève pour obtenir un salaire plus élevé- sont tous des ouvriers de la campagne qui ne payent pas de taxes à la ville. Si ce travail eut été fait par les unionistes de Montréal la commission de la voirie aurait probablement aujourd'hui toute la pierre à bordure dont elle a besoin.

LA PROCHAINE GUERRE

Berlin, 27 — Un livre dont le titre est "Banzai", et dont l'auteur se cache sous le pseudonyme de "Parabellum", a été publié ici hier. Il décrit des phases de la "prochaine guerre" entre les Etats-Unis et le Japon, dans laquelle ce dernier est représenté comme envahissant l'Amérique et occupant les Etats de la côte du Pacifique avant que Washington soit averti de l'ouverture des hostilités. Les incidents de la lutte, avec la défaite finale du Japon, y sont mêlés à une discussion des aspects politiques, des relations internationales et de la politique navale des Etats-Unis.

NOUVEAU PLAN DES SUFFRAGETTES

Londres, 27 — Convaincues que leurs récentes tactiques n'ont pu forcer la main au gouvernement, les suffragettes ont décidé de faire une autre démonstration autour des édifices parlementaires. Elles enverront une députation au premier ministre et pendant que celle-ci sera en audience, au moins 100,000 femmes entoureront le palais.

FEU LE DR L. A. DEMERS

A une assemblée spéciale de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal tenue le 25 courant, les résolutions suivantes ont été adoptées :

1o. Que les membres de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal ont appris avec la plus vive douleur la nouvelle de la mort du Docteur Louis-Avila Demers, professeur de pathologie interne.

2o. Qu'en perdant le Dr Demers, la Faculté Médicale voit disparaître un de ses membres les plus honorables, un de ses professeurs les plus dévoués, et la profession médicale de la ville un de ses ornements.

3o. Enfin les anciens collègues du Docteur Demers à l'Ecole Victoria n'oublieront jamais ses sacrifices et ses travaux pour la cause de l'Union Universitaire.

4o. Que copie de ces résolutions soit envoyée à la famille et aux journaux.

Par ordre,
L. D. MIGNAULT,
Secrétaire.

MARIAGE COUTU-THEORET

Lundi dernier, le 15 du courant, à 9 heures, avait lieu en l'église de Ste Cunégonde, le mariage de M. Chs. Coutu, fils de M. Chs. B. Coutu, avec Mlle Maria Théoret, fille de M. A. Théoret, épicier. La bénédiction nuptiale fut donnée, et la messe fut célébrée par le Rév. P. E. Guibeault, S. J., du collège Ste Marie, parent du marié. L'orgue était tenu par Mademoiselle Mélina Bourque. Madame Desmarais et Mademoiselle Goyette, comme soilstes, ont artistement exécuté de très jolis morceaux. De retour de leur voyage, M. et Mme Chs. Coutu recevront dimanche, le 28, au No 428 rue St Antoine, Ste Cunégonde.

CONDOLEANCES

A une assemblée spéciale de Messieurs les commissaires d'écoles de la Côte des Neiges, tenue lundi, le 21 juin 1908, il fut résolu à l'unanimité : "Que c'est avec peine que nous avons appris la mort de M. Olivier Savage, président de la Commisison scolaire, pendant nombre d'années, et nous offrons à la famille éplorée nos plus sincères condoléances.

Résolu : Que copie de cette résolution soit transmise à la famille et aux journaux pour publication".

LE JEU DE DAMES

AUX CORRESPONDANTS

M. A. LEFEBVRE, Lowell, Mass.— Regrettons de ne pouvoir publier votre problème. La positon n'est pas naturelle et l'idée pourrait être encore travaillée.

M. J. N. AUTHIER GAGNE LE CHAMPIONNAT DES ETATS-UNIS.

L'infatigable et dévoué amateur de notre jeu national, M. J. N. Authier, d'Holyoke, Mass., vient de remporter un nouveau succès en battant M. Beauregard.

Tel que le score l'indique, les deux maîtres ont vaillamment lutté afin de triompher l'un de l'autre.

Ce n'est qu'après une série de sept parties que le résultat final fut obtenu, et M. Authier conserve le titre de champion des Etats-Unis, titre qu'il sait si bien défendre et auquel il fait le plus grand honneur.

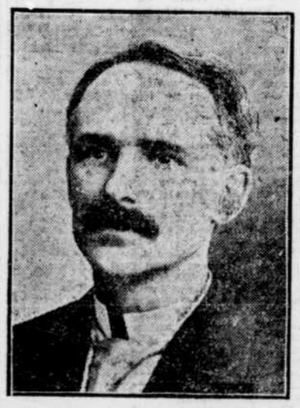

M. J. N. Authier, champion des Etats-Unis.

Le score a été comme suit: 1ière partie gagnée par M. Beauregard; 2ième par M. Authier; les 3e, 4e, 5e et 6e parties furent nulles, mais la 7e a été gagnée par le champion.

Nos félicitations aux deux joueurs. M. Authier annonce qu'il jouera avec n'importe quel amateur des Etats-Unis, pour un enjeu de dix dollars.

A propos, pourquoi le vaillant champion américain n'arrangerait-il pas un match avec le nouveau champion, M. Saint-Maurice?

Ce serait fort intéressant.

No 2114—Problème canadien par M. C. Ouimet, Iberville, Qué.
Noirs 13 pièces

Blancs 13 pièces.
Les blancs jouent et gagnent.

No 2115—Problème canadien par M. L. Bolduc, St Jacques L'Achigan, Qué.
Noirs 7 pièces.

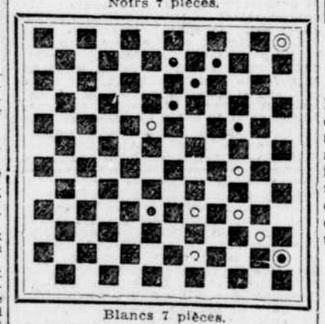

Blancs 7 pièces.
Les blancs jouent et gagnent.

No 2116—Problème canadien par M. T. Blanchette, Marlborough, Mass.
Noirs 16 pièces.

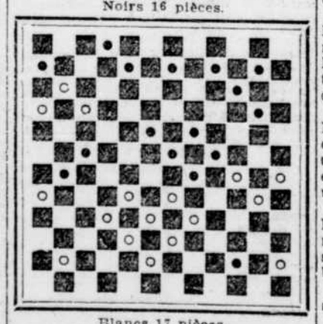

Blancs 17 pièces.
Les blancs jouent et gagnent.

Deuxième partie du match Gendron-Saint-Maurice, jouée le 31 mai, pour le championnat d'Amérique.

Noirs, 17 pièces — Saint-Maurice

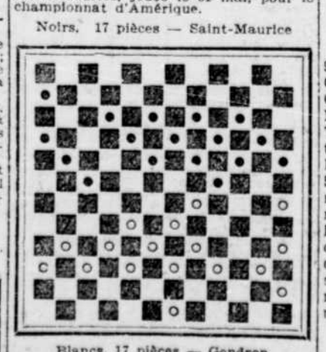

Blancs, 17 pièces — Gendron

Blancs Gendron			Noirs Saint-Maurice
60	a	55	27 a 34
40	a	27	21 a 34
45	a	39	34 a 45
50	a	39	14 a 21
53	a	47	35 a 41
47	a	36	30 a 41
49	a	44	7 a 13
70	a	43	13 a 20
55	a	49	21 a 26
51	a	45	15 a 21
44	a	38	32 a 37
57	a	50	37 a 43
49	a	44	28 a 31
66	a	60	20 a 25
70	a	64	28 a 39
45	a	20	25 a 14

COMMENT JE REDONNE LA FORCE NERVEUSE

Tous les organes de votre organisme sont actionnés par un réseau de fils nerveux. Ces nerfs transmettent le pouvoir qui fait marcher la machine humaine. La force nerveuse n'est que de l'électricité. Quand un organe quelconque devient faible, c'est parce que les nerfs qui les contrôlent manquent d'électricité, ou de force nerveuse, le pouvoir moteur de votre corps. Ce manque de force nerveuse se reconnaît par une faiblesse quelconque, que ce soit dans l'estomac, le foie, les reins, le coeur ou autres organes.

Si votre mémoire s'en va, si vous manquez de confiance en vous et si vos nerfs sont ruinés ; si votre sommeil n'est pas réparateur ; si vous avez de fréquents maux de tête et si vos yeux sont abattus et lourds, c'est un signe que vous manquez de force nerveuse.

Trop de gens essayent de reprendre leur force nerveuse en remplissant leur estomac de drogues. C'est impossible. Ce qu'il faut aux nerfs c'est une nourriture — une nourriture pour les nerfs. S'il y avait la moindre nutrition dans les drogues, elles pourraient amener un changement pour le mieux, mais vous savez qu'il n'en est pas ainsi. Les drogues sont des drogues, des stimulants, des narcotiques, des antidotes, des poisons, et non des aliments. Il faut de la nourriture pour redonner une force nouvelle. L'électricité est la nourriture des nerfs — la vie nerveuse. Elle entre dans vos nerfs et vos organes vitaux tout comme l'eau dans une éponge. Elle réchauffe et renforce les parties que les drogues n'ont pu atteindre.

Chaque dose de drogues que vous introduisez dans votre estomac affaiblit vos nerfs. Toutes les fois que vous enrayez une maladie ou une douleur, en fouettant les nerfs avec des drogues empoisonnées, vous leur faites du tort et tout le monde peut s'apercevoir à temps que l'usage continue de drogues ruine tout le système nerveux.

• • •

L'électricité remplace l'ancienne méthode de se droguer. Elle fait naturellement ce que vous attendez des drogues d'une manière surnaturelle. Elle redonne aux nerfs et aux organes la force qu'ils ont perdue, c'est-à-dire leur vie.

La Ceinture Electrique du Dr McLaughlin se porte facilement, sans inconvénient, autour du corps, durant la nuit, et donne un courant continuel de cette force reconstituante, cette nourriture des nerfs, qui est la base de la santé parfaite.

Cher docteur : — J'espère que vous m'excuserez d'avoir si longtemps retardé à vous écrire, mais la raison était que mon cas étant si sévère, j'ai attendu afin de voir quels seraient les résultats obtenus par l'emploi de ma Ceinture. Je suis heureux de dire que j'ai l'espérance d'une guérison complète avec le temps. Ces dernières trois semaines, je prends du mieux de jour en jour. Votre ceinture m'a fait plus de bien pour mon rhumatisme que tout autre remède employé, même un traitement reçu des vieux pays et qui lui-même a failli. Cher docteur, je ne sais comment vous remercier pour tout le bien que vous avez fait pour moi.

CHARLES DUBE,
4, Chesnut St., Nashua, N.H.

Si vous êtes sceptique, tout ce que je demande, c'est une sécurité raisonnable pour le prix de la ceinture, et vous pourrez vous en servir avec ces conditions:

Pas de Guérison ! Pas de Paiement !

Tous ceux qui souffrent devraient essayer l'Electricité. Elle coûte bien meilleur marché qu'un traitement avec les drogues.

Je le Donne Gratuitement

Procurez - vous mon livre de 84 pages, expliquant mon traitement et avec vignettes d'hommes et de femmes bien développés, montrant comment se porte ma Ceinture.

Ce livre raconte dans un langage clair beaucoup de choses que vous voulez savoir, et donne d'excellents conseils aux hommes.

Si vous ne pouvez venir, je vous enverrai ce livre, franco, gratuitement, si vous incluez ce coupon.

Consultations gratuites. Heures de bureau : 9 a.m. à 6 p.m. Mercredi et samedi jusqu'à 8.30.

Dr M. N. McLAUGHLIN, 214 rue Saint-Jacques, Montréal, Qué.

Cher monsieur, — Veuillez m'envoyer un de vos livres tel qu'annoncé.

NOM . . . . . .

ADRESSE . . . . . .

A

Les Vieux Garçons n'ont pas de Boutons à Poser

avec les sous-vêtements Pen-Angle. Les boutons sont posés pour rester, ce qui ne peut faire autrement que de plaire aux célibataires et à la ménagère également

Ce qu'il y a de mieux pour tous les membres de la famille

Chaque vêtement garanti par le marchand et le fabricant

A yw

LA GRANDE JOUTE DE CET APRES-MIDI

Lutte sensationnelle en perspective entre le National et le Montréal.

LA CROSSE

Violet ou gris? Quelles sont les couleurs qui vont triompher cet après-midi? Cette question préoccupe vivement tous les amateurs du jeu de crosse de la métropole. Depuis une longue semaine, le National et le Montréal se préparent à leur rencontre d'aujourd'hui à Maisonneuve. Ce sera à n'en pas douter une grande lutte. Les forces sont à peu près égales et chaque club mettra sur pied sa plus forte équipe. L'importance du résultat est depuis longtemps évidente pour tous les joueurs, et nous croyons qu'ils se surpasseront. Le National et le Montréal se sont déjà livré des luttes mémorables. Celle de cet après-midi ne sera certes pas inférieure aux précédentes et elle procurera certes de vives émotions aux milliers de spectateurs qui se rendront pour voir les deux clubs aux prises.

Nous croyons que si le National joue contre le Montréal comme il l'a fait contre les Tecumsehs et les Shamrocks, il remportera la victoire. Pour remporter le championnat l'équipe canadienne française devra battre le Montréal non seulement à Maisonneuve, mais aussi à Westmount.

HOCHELAGA VS CLOVER

Nous rappellerons aux amateurs du jeu national que les Clovers et le club Hochelaga se rencontreront dimanche à Maisonneuve. Ce sera une belle exhibition du jeu de crosse.

LE CANADIEN A VALLEYFIELD

Si Montréal profite aujourd'hui de la grande joute de crosse entre les joueurs du National et ceux de la M. A. A. A., Valleyfield aura aussi un spectacle excellent dans la partie que se disputeront le club Canadien de Saint-Henri et le club de Valleyfield. Les deux équipes seront renforcées par la venue de joueurs étrangers. Laviolette et Secours, autrefois du National, joueront avec les visiteurs, et plusieurs bons joueurs de Cornwall viendront appuyer l'équipe locale.

On nous assure que l'équipe des Canadiens sera formée comme suit : L. Foley, A. Dupras, J. Desfossés, E. Gauthier, H. Dupras, P. Lahaie, P. Boisvert, O. Dupras, O. Secours, Jack Laviolette, A. Samson, O. Montpetit, W. Spooner et B. Laviolette.

Le Valleyfield sera choisi chez les joueurs suivants : Pat Ferry, B. Lafleur, L. Deschamps, O. McSween, H. Perras, J. Lepage, O. Perras, A. Perras, J. Poirier, S. Anderson, H. Vachon, Paul Major, A. Foran.

L'arbitre sera M. Charles Duckham.

Le club de Saint-Henri quittera Montréal dimanche matin, à neuf heures et dix, pour Valleyfield, avec une forte excursion de partisans. On n'oubliera pas d'encourager le club. Le prix est de 80 cents, aller et retour, pour adultes. Moitié prix pour enfants.

LES CHAMPIONS DU SAC DE SEL

C'est mercredi prochain le grand triomphe des hommes forts à Louiseville.

Louiseville, 25 — Le premier juillet est attendu de tous avec une très vive impatience. Dans toutes les paroisses des trois comtés de Maskinongé, de Berthier et de Saint-Maurice, on ne parle que du grand concours du sac de sel qui doit avoir lieu à Louiseville, mercredi prochain, et qui doit mettre en présence, dans une lutte pacifique, les hommes les plus forts de cette partie de la province.

Nous n'avons aucun doute que la foule qui tiendra à assister à ce spectacle inouï sera la plus considérable qui ait jamais été signalée dans les annales du sport en cette région.

M. Paul Piché, de Saint-Justin, qui s'est inscrit au concours du sac de sel de Louiseville.

A la longue liste des concurrents qui a déjà été publiée dans la "Presse," nous avons aujourd'hui le plaisir d'ajouter le nom de deux personnes dont la réputation de force est étendue et bien établie. Nous voulons parler de M. Noé Patry, de Maskinongé, et de son cousin, M. Joseph Patry, du même endroit.

La famille Patry, qui est l'une des familles les plus respectables et les plus respectées de Maskinongé, compte parmi ses membres, depuis un temps immémorial, les hommes les plus remarquables et les plus redoutables de la province. On parle encore des prouesses magnifiques que les ancêtres des concurrents actuels ont accomplies dans le temps. Leurs pères et leurs oncles sont encore des hommes d'une vigueur musculaire peu commune.

MM. Noé et Joseph Patry sont eux-mêmes des jeunes gens qui ont déjà à leur crédit des exploits remarquables.

Hier même, M. Noé Patry, après une journée de pêche, partait du lac Saint-Pierre, à l'embouchure de la rivière Maskinongé, chargeait sur ses épaules un sac de poissons d'une pesanteur de 150 livres et revenait chez lui à travers champs, franchissant fossés et clôtures avec la plus grande aisance. La distance qui sépare le lac Saint-Pierre du Pont Maskinongé est d'environ trois milles.

M. Jos. Lachance, de Saint-Elie de Caxton, qui prend part au concours du sac de sel à Louiseville, le premier juillet.

M. Joseph Patry, de son côté, s'entraîne activement et le sac de sel de deux cents livres ne lui pèse pas lourd sur les épaules, la distance à parcourir fut-elle très considérable.

Leur oncle, M. Louis Potry, ne sera pas non plus un rival à dédaigner, et les amateurs de Maskinongé fondent de grandes espérances sur ce concurrent qui, dans sa prime jeunesse, épatait la population par des tours de force incroyables.

A Louiseville, l'enthousiasme n'est pas moins intense. Tous les soirs, les jeunes gens se rassemblent à certains endroits désignés et jouent littéralement avec des sacs de sable de deux cents livres.

L'autre soir, M. Arthur Pichette, un jeune homme merveilleusement bâti, plaçait sur son dos un sac de bran de scie d'une pesanteur de quarante livres, faisait monter par-dessus l'un de ses amis, M. Charles-Edouard Voisard, et partait, de la porte de l'épicerie Chs. Heaton, prendre une consommation à l'hôtel Fortin, au grand amusement des curieux rassemblés en foule. Le retour se fit de même, sans que M. Pichette en ait paru le moins du monde fatigué. M. Voisard pèse environ cent soixante et quinze livres et la distance parcourue est de plusieurs arpents.

Partout ailleurs, les jeunes s'exercent à qui mieux mieux, et quand même le concours du sac de sel n'aurait-il d'autre résultat, que la "Presse" pourrait encore se féliciter de la campagne qu'elle a entreprise en faveur de la culture physique.

Nous anticipons donc un succès complet et nous sommes assurés que mercredi prochain, Louiseville sera le rendez-vous de tout ce que le sport et la culture physique comptent d'amis en cette province.

Personne, nous en sommes convaincus, ne regrettera le voyage.

LE MARATHON SUISSE

Genève — Hier se disputait le deuxième Marathon suisse, organisé par le Standard Athletic Club. La première épreuve, organisée par le Journal le "Montagnard", fut remportée par le Parisien Chabonnel.

La course réunissait les meilleurs coureurs de fond de la Suisse. Le départ fut donné à 7 heures, place Cornavin. Résultats:

1. FRASCHINI (Italien), couvrant les 44 kilomètres du parcours en 2 h. 49; 2. Thurler, en 3 h. 1 m.; 3. Heidmann; 4. Temporelle, 5. Degarini, 6. Baechli, 7. Patella.

Dans le classement par équipes, le Club Sportif Italien bat le C.S. de Genève et le Standard A.C.

ON LANCE LE "JAVELOT" EN FRANCE

LE REGLEMENT DE L'EPREUVE

Si j'ai bonne mémoire, les frères Etling, retour d'Athènes, avaient, en 1906, rapporté un "javelot" et tenté sur le terrain du Stade Français d'acclimater ce sport ancien, mais totalement inconnu chez nous.

L'essai fut sans doute malheureux, car le "javelot" ne connut que quelques timides expériences, un mois après il était relégué, actuellement les frères Etling seraient sans doute fort embarrassés pour le retrouver.

L'idée vient d'être reprise au Racing Club de France. Grâce à l'excellent athlète Paraskévopoulos, elle paraît en bonne voie de réussite.

Depuis deux jours, on peut voir à la Croix-Catelan, quantité de sportsmen de marque s'escrimant à la pratique de ce sport, si en faveur en Amérique, en Angleterre et surtout en Suède.

Naturellement Failliot, l'électique Failliot, se montre le plus acharné au lancement du javelot. Ce brave Failliot est incomparable ! Existe-t-il un sport qui ne l'ait pas tenté ?

LE REGLEMENT DU LANCEMENT DU JAVELOT

Nous pensons intéresser nombre de clubs athlétiques en publiant ci-dessous un succinct règlement du lancement du javelot, que nous devons à l'amabilité du bel athlète grec Paraskevopoulos :

1. On trace sur la terre une ligne blanche visible que le lanceur de javelot ne doit pas franchir ; il peut toutefois la toucher de toute la longueur de son pied ;

2. Le javelot est lancé sans élan ou avec un élan maximum de 10 mètres ;

3. La distance est mesurée depuis la ligne blanche jusqu'au point où le javelot a touché la terre par son extrémité pointue. Lorsque le javelot touche terre d'une autre façon, la distance n'est pas mesurée ;

4. Chaque concurrent a le droit de lancer le javelot trois fois. Les trois premiers classés peuvent le lancer encore trois fois. Le vainqueur est celui qui dans tous ses essais a lancé le javelot le plus loin ;

5. Le javelot est en bois ; il doit mesurer 2 m. 60 et peser 800 grammes, et être muni d'une pointe en fer.

L. MAERIENS,
De l'"Autho", Paris.

Le club de baseball Sainte-Elisabeth lance un défi aux clubs Balmoral, Trilby, Harmonie, Wild Rose. Pour informations s'adresser à A. P. Kearney, 2243 Saint-Jacques.

Le Marianna voudrait jouer avec le St Vincent II, l'Emerald, le jeune Davidson, Mile-End II, etc. Inf. 516 rue Fullum.

CULTURE PHYSIQUE

TOUT HOMME DEVRAIT ETRE NORMALEMENT DEVELOPPE

Nous avons vu défiler devant nous les quatre principaux types de la race humaine, les longs et les courts, les gros et les petits; nous avons vu que chaque type possède ses avantages comme ses limitations, et nous avons compris, du moins je l'espère, que chaque type doit se développer d'une façon différente.

Tous peuvent atteindre le développement normal, mais dans des lignes différentes et tous devraient travailler pour arriver à ce perfectionnement. Car, enfin, y a-t-il une bonne raison pour justifier un homme ou une femme de négliger tellement la partie physique de leur être que l'oeuvre du Créateur en devienne méconnaissable, quelquefois ridicule? On exige qu'un animal soit bien constitué et bien proportionné avant de l'acheter; on le dresse, et on le développe quand on l'élève; on cherche constamment à perfectionner les races animales, pourquoi donc négliger l'animal humain, le plus élevé dans l'échelle des êtres?

On trouve laids les animaux trop gras, ou trop maigres, et l'on tolère les mêmes défauts sur soi.

On trouve affreux les animaux malingres et souffreteux; quand il s'agit des enfants également malingres, on néglige souvent de corriger leurs imperfections.

Est-ce que le fait que l'homme ou la femme mal bâtis et mal développés peuvent cacher leurs défauts de conformation sous de beaux habits, justifie l'apathie honteuse quel 'on montre dans la race humaine à l'endroit de son développement?

Il est vrai qu'il est plus tôt fait de cacher un défaut par l'artifice de la toilette que de le corriger par la diète ou l'exercice, mais quelle vue bornée montrent ceux qui ont plus soin de leur toilette que de leur corps ! Car en fin de compte, la santé et la force vitale sont les seuls biens réels, les seuls avantages qui ne s'accompagnent d'aucun mécompte, les seuls plaisirs qui ne soient mêlés d'aucune illusion.

CONNAIS-TOI TOI-MEME

Ce mot fameux d'un grand philosophe grec devrait guider l'éducation physique de la jeunesse ; il devrait également suivre l'homme toute sa vie.

C'est l'ignorance des lois de la physiologie et de l'hygiène qui causent une partie des misères physiques et même morales dans le monde. Si l'on se connaissait mieux, si l'on savait comment pousse et se développe l'être humain, si l'on comprenait mieux le mécanisme merveilleux de nos organes et les lois qui les régissent, l'on verrait moins d'êtres souffreteux, moins d'individus imparfaitement conformés, moins de difformités, moins de maladies, moins de morts prématurées.

Lecteurs de la "Presse," mettez dans vos chapeaux ce vieux avis du vieux philosophe grec : "Connais-toi toi-même." Puis, quand vous l'aurez bien vu, suivez ce sage avis.

Cherchez à vous connaître au point de vue physique ; voyez vos avantages et voyez aussi ce qui vous manque. Si vous n'êtes pas sûr dans votre cas, demandez conseil à plus savant que vous, et quand vous connaîtrez vos défauts, cherchez à les corriger, afin d'arriver au développement idéal, qui devrait être l'ambition de tous les êtres humains.

Dr J. P. GADBOIS.

DEFAIT A PROVIDENCE

L'EQUIPE DE CASEY EST BATTUE HIER PAR UN SCORE DE 9 A 0.

BASEBALL

LIGUE DE L'EST

A Providence :

	R.	H.	E.
Montréal. . . . .000000000—	0	5	3
Providence. . . .021110400—	9	9	1

Batteries — Tift et Clark ; Cronin et Peterson.

A Jersey City :

	R.	H.	E.
Toronto. . . . .001000020—	3	7	0
Jersey City. . . .001400000—	5	10	2

Batteries — McGinley et Vandergrift ; Mason et Fitzgerald.

A Baltimore :

	R.	H.	E.
Rochester. . . . .000200230—	7	11	0
Baltimore. . . . .430010100—	9	12	3

Batteries — Maroney et Hurley ; Adkins et Hearne.

A Newark :

	R.	H.	E.
Buffalo. . . . .305000000—	8	8	0
Newark. . . . .002011200—	6	11	3

Batteries — Milligan et McAllister ; Hughes et Stanage.

LIGUE AMERICAINE

A Boston :

	R.	H.	E.
Washington . . .100010033—	8	12	1
Boston . . . . .000000000—	0	10	4

Batteries — Falkenburg et Street ; Burchell, Pruitt et McFerland. Umpire, O'Loughlin.

A Philadelphie :

	R.	H.	E.
New York . . . .011000000—	2	4	1
Philadelphie . . . .10310001x—	6	9	1

Batteries — Chesbro, Manning et Kleinow ; Vickers, Coombs et Powers. Umpire, Egan et Hurst.

A Détroit :

	R.	H.	E.
Détroit . . . . .100000010—	2	9	0
Saint-Louis . . . .000000202—	4	9	3

Batteries — Willett et Schmidt ; Howell et Spencer. Umpire ,Connolly.

A Cleveland :

	R.	H.	E.
Chicago . . . . .000000011—	2	8	3
Cleveland . . . . .03001000x—	4	7	0

Batteries — Rhoades et N. Clarke ; Manuel, Walsh et Sullivan. Umpires, Sheridan et Evans.

LIGUE NATIONALE

A Saint-Louis :

	R.	H.	E.
Saint-Louis . . . .000000001—	1	6	3
Pittsburg . . . . .010026010—10	15	0	

Batteries — Higginbotham, Sallee, Raymond et Ludwig ; Maddox et Gibson. Umpire, Elmsile.

A Chicago :

	R.	H.	E.
Chicago . . . . .21030200x—	8	10	1
Cincinnati . . . . .02010002—	5	11	3

Batteries — Frazer et Kling ; Rhodes, Soade et Schlei. Umpires, Rudderham et Klem.

A New York :

	R.	H.	E.
Boston . . . . .000000000—0	3	1	
New York . . . . .00000110x—	2	8	1

Batteries — Flaherty et Graham, McGinnity et Bresnahan. Umpires, Johnstone et Rigler.

L'ARLINGTON VICTORIEUX A QUEBEC

Le club de baseball Arlington est revenu lundi de Québec, où il était allé jouer avec le Rock City, de l'ancienne capitale. La partie de samedi fut arrêtée aux premières innings, à cause de la pluie, mais dimanche les amateurs furent témoins de ce qu'on peut appeler une grande exhibition de baseball. La joute fut très excitante du commencement à la fin et les deux clubs reçurent une généreuse part d'applaudissements à mesure que la lutte progressait. Les Arlingtons ne purent donner toute la mesure de leur force que dans les 5 dernières innings. Morrisseau, leur pitcher, garda toujours un contrôle absolu de la balle, et n'eurent été une couple d'erreurs à des moments critiques, il eût certainement diminué de beaucoup le score de ses adversaires. Durocher à l'arrière joua d'une manière très effective. Emond au 1er et Verdon au 2ème firent aussi très bien et démontrèrent aux spectateurs qu'ils connaissaient le jeu. Jetté excella au short-stop, acceptant 7 chances dont 4 très difficiles, sans erreur. L'exploit le plus sensationnel de l'après-midi fut le coup très difficile de McAloon à la 7ième inning coup qui lui valut les applaudissements de la foule. Meunier la nouvelle recrue du club, brilla au 3ième but et ramassa une série de balles impossibles. Maître, Lemieux et Rose, dans l'outfield, jouèrent chacun une bonne partie au champ et accomplirent des prodiges au bâton. Les Arlingtons tombèrent à bras raccourcis sur les courbes d'Obrien à la neuvième inning, faisant 8 coups simples et un deux buts, enregistrant ainsi 5 points et s'assurant la victoire contre la meilleure organisation de la province de Québec, par un score de 8 à 7.

De dire que les Rock City n'aimèrent pas la pilule est peu dire, si on en juge par les remarques de certains de leurs joueurs après la partie. Les Arlingtons firent 11 coups simples, 2 deux buts et un home run, tandis que Rock City ne put frapper que 3 coups simples, 2 deux buts et un home run encore, ce dernier fut-il un accident, la balle ayant roulé dans l'un des trous de l'outfield.

Le home run de Jetté à la 7ième inning était du toute beauté. Durocher fit deux coups de deux buts, et un coup simple sur 5 fois au bâton. Rose frappa aussi 3 coups simples sur 5 fois au bâton. Les Arlingtons ont la réputation d'être forts sur la fin et ils n'ont certainement pas manqué à leur réputation.

ROCK CITY

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Ramsey, 2 b. . .	4	4	1	4	4	1
Donlin, s.s. . .	4	0	0	0	1	0
Wilson, 3 b. . .	4	1	1	2	1	1
McLaughlin, 1 b.	4	1	1	10	0	0
McAloon, c. . .	4	0	1	8	3	0
Grill, r.f. . . .	4	0	1	0	0	1
Gendron, c.f. . .	4	0	0	0	0	0
Plante, l.f. . . .	4	0	1	0	0	0
O'Brien, p. . . .	3	1	0	1	10	0
Totaux	35	7	6	27	19	3

ARLINGTONS

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Jetté, s.s. . . .	5	2	1	4	5	0
Verdon, 2 b. . .	5	0	1	2	4	1
Durocher, c. . .	5	2	3	2	1	1
Emond, 1 b. . . .	5	0	2	15	1	0
Menier, 3 b. . . .	5	0	2	1	1	1
Maître, c.f. . . .	4	1	0	1	0	1
Rose, r.f.	**4**	**2**	**3**	**1**	**1**	**1**
Lemieux, l.f. . . .	4	0	0	1	0	0
Morisseau, p. . .	4	1	1	0	2	0
Totaux	41	8	13	27	14	5

Score par inning :

	R.	H.	E.
Rock City . . . . .2200020100—	7	6	3
Arlington . . . . .0000011105—	8	13	5

Sommaire — Points mérités, Arlington, 5 ; Rock City, 3 ; coups pour 2 buts, McLaughlin, McAloon, Durocher, 2, Home runs, Ramsey, Jetté, Buts sur 4 balles, Jetté, Morisseau, 2, Struck les, O'Brien, 1; Morisseau, 2. Struck out, O'Brien, 6; Morisseau, 1. Laissés sur les buts, Arlington, 6 ; Rock City, 5. Doubles jeux, Rose à Emond, Verdon à Emond, O'Brien à McLaughlin. Passed ball, Durocher. Temps de la partie, 2 heures 10 minutes. Umpires, McRostey et Bennett. Assistance, 1,000.

Le Britannia désirerait arranger des parties de base-ball avec des clubs d'en dehors de la ville. Il lance un défi aux clubs suivants: Amherst, Wild Rose de Lachine, Montagnard, Mascotte Ind. Trilby, St Gabriel et Delorimier Ind. Pour informations, écrire à Jos. Laflamme, 768 St André.

Le Coteau Station a vaincu le club de la rivière Baudette par 32 à 5. Les vainqueurs aimeraient à arranger des parties. Inf. H. Garand, Coteau Station, P. Q.

Le club Impérial Printing a défait l'Imprimerie Moderne par 2 à 0 en une partie de 11 innings. Courtois assura la victoire à son club en faisant un home run alors qu'il y avait un homme au troisième but.

PROGRAMME DE LA JOURNEE

Crosse — Montréal vs National, à heures 30, à Maisonneuve.
Toronto vs Capitals, à Ottawa.
Cornwall vs Tecumsehs, à Toronto.
Shamrock II vs Montcalm, à Québec.
Turf — Courses au trot au parc Delorimier, 2 heures.
Natation — Courses handicap du club de Natation Montréal, à l'Ile Sainte-Hélène.

ATHLETISME

TOURNOI DE LA POLICE.

Les préparatifs pour le tournoi athlétique de la police qui aura lieu le 15 juillet à la M. A. A. A., vont grand train et font présager un beau succès pour cet événement sportif. Voici le programme officiel :

1. — Course de 50 verges, 20 ans de service et plus, F. P. M.
2. — Lancer le poids de 16 livres, F. P. C.
3. — Course de 100 verges, hommes gras, 240 livres et plus, F. P. M.
4. — Course de 100 verges, F. P. C.
5. — Course de ½ mille, ouverte aux amateurs.
6. — Lancer le palet, F. P. C.
7. — Saut en longueur avec course, F. P. C.
8. — Course de 100 verges, reporters de journaux, Montréal.
9. — Lancer le marteau de 16 livres, F. P. C.
10. — Course de ¼ mille, F. P. C.
11. — Course de 100 verges, ouverte aux amateurs.
12. — Saut en hauteur avec couse, F. P. C.
13. — Lancer le poids de 56 livres au loin, F. P. C.
14. — Course avec trois sauts, F. P. C.
15. — Course de 100 verges, officiers de police, Montréal.
16. — Lancer la pôle, F. P. C.
17. — Course de ½ mille, F. P. C.
18. — Course aux chaussures pour garçons de policiers, 14 ans et au-dessous.
19. — Course de 7 milles sur le chemin, ouverte aux clubs de Harriers.
20. — Lancer le poids de 56 livres en hauteur, F. P. C.
21. — Course de 100 verges, comité exécutif.
22. — Course de 100 verges, consolation, F. P. C.
23. — Souque à la corde, 8 hommes, ouverte aux amateurs.

Règlements. — Une médaille en or, pour le championnat, sera donnée au concurrent qui obtiendra le plus grand nombre de points, dans les classes suivantes: 2, 4, 6, 7, 9, 10, 12, 13, 14, 16, 17 et 20. Un premier prix comptera trois points, un second, deux points et un troisième, un point.

Les inscriptions doivent être faites au secrétaire au bureau des détectives, le plus tard vendredi, le 10 juillet, à 6 heures, p. m.

Tous les concours se feront sous les règles de la F. A. A. du Canada.

Les jeux commenceront à 2 heures précises.

Les concurrents devront être habillés convenablement, en costumes athlétiques, et obtenir leur numéro respectif du secrétaire.

La course de consolation sera pour ceux qui ont concouru et qui n'ont pas gagné le prix. Toutes les inscriptions gratuites.

PRIX. — Classe No 8. Valeur de $6, $5, $4, $3, $2.
Classe No 15. Valeur de $7, $6, $5, $4, $3, $2.
Classe No 18. Valeur de $5, $4, $3, $2, $1.
Classe No 21. Valeur de $6, $5, $4, $3.
Classe No 23. Valeur de $30.00.
Classe No 19. — Course des Harriers. — Une médaille en or pour le premier prix. Une médaille en argent pour le deuxième. Une médaille en bronze pour le troisième, et aussi une coupe en argent au club dont les quatre membres feront meilleure figure.

Toutes les autres classes, valeur de $7, $5 et $3.

Les visiteurs et les concurrents des forces étrangères seront les hôtes de la Montréal P. A. A. A., pendant qu'ils assisteront aux jeux.

M. Arsène Beaudin, le marcheur canadien-français des Etats-Unis, qui doit marcher entre Adams et Montréal, partant le 5 juillet prochain.

L'INVENTEUR DE LA PLIANTE

Paris, 25 — Une personnalité bien connue de notre monde, le commandant Gérard, vient de disparaître. Cette nouvelle surprendra les amis nombreux que possédait le défunt dans les milieux sportifs et militaires. Elle n'a pas étonné le petit cercle intime dans lequel vivait le commandant Gérard depuis son installation dans ce coin délicieux de Montmorency. Depuis quelque temps, le commandant Gérard souffrait, en effet, de douleurs cérébrales on ne peut plus violentes. Les docteurs avaient engagé le sympathique officier à ne plus se surmener, à prendre le repos qu'il avait bien mérité après ses quinze ou vingt années d'études. Mais l'étonnante activité du célèbre inventeur de la bicyclette pliante ne pouvait se résoudre à la retraite...

Il y a quelques mois, le commandant Gérard dut cependant cesser ses visites quotidiennes à son bataillon, le 12be de Lens, caserné au fort de Montmorency. Puis ce fut l'obligation forcée de garder la chambre. A partir de ce moment, les parents du commandant ne gardèrent plus d'espoir.

Une congestion cérébrale l'emporta dans la matinée du 10 juin.

C'est une des figures les plus curieuses de notre époque qui s'en va. Le commandant Gérard était, en effet, un des officiers les plus populaires de notre armée moderne. Tous les Parisiens se souviennent encore de la fière silhouette de cet officier, défilant à la tête du bataillon cycliste. Il y a cinq ans, lors de la revue du 14 juillet à Longchamp. Ce jour-là fut bien un jour de triomphe pour le commandant Gérard. Mais ceux-là seuls qui l'ont connu auparavant savent quels efforts patients, quel dévouement, quel esprit d'abnégation Henri Gérard, alors capitaine, dut déployer pour arriver à vaincre l'inertie des bureaucrates du ministère de la guerre.

Et il finit tout de même par triompher de la routine, puisqu'on l'autorisa à créer un premier peloton de cyclistes au 87e de ligne. C'était en 1894 : Victor Bevar n'a pas interviewer le créateur du peloton de Saint-Quentin... Aujourd'hui deux bataillons entiers existent.

Le commandant Gérard meurt à quarante-huit ans.

Le défunt était membre de l'Académie des Sports.

ROBERT COQUELLE,
De L'"Auto", Paris.

ASSOCIATION COLOMBOPHILE DE MONTREAL

Résultat du concours d'Oshawa : 1er prix, U. Latour ; 2e prix, J. Charbonneau ; 3e prix, A. Fortin ; 4e prix, A. Pâquette ; 5e prix, A. Fortin ; 6e prix, J. Hotte ; 7e prix, A. Fortin ; 8e prix, J. Cortant.

Aujourd'hui, concours de Baden, distance 412 milles. Outre les prix donnés par le club, une médaille d'or est offerte par M. Dr A. Fortin, de Saint-Henri, pour le premier prix.

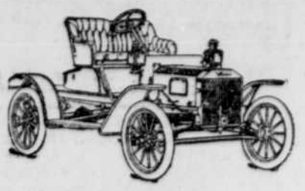

MODELE S
4 Cyl., 15 C. V.
$800 f. o. b. Walkerville.

AUTOMOBILES FORD
POUR SERVICE

Si vous achetez une automobile pour le service qu'elle fera—non pour ce que le vendeur en dit—vous achèterez une Ford, car le fait qu'il y a actuellement 17,000 automobiles en usage démontre que la Ford couvrira plus de milles pour moins d'argent que n'importe quelle autre automobile, même à un prix considérablement plus élevé. Vingt-cinq à 35 milles par gallon de gazoline, 5,000 à 15,000 milles par groupe de bangages, réparations moins de $5.00 par année ; voilà ce que disent ceux qui s'en servent.

Le prix d'achat est le plus bas, l'entretien est le moins dispendieux, l'efficacité la plus grande ; c'est pour cela qu'ils appellent la Ford une automobile de qualité.

MODELE S. DE ROUTE
Roues de 30 pouces.
$875 f. o. b. Walkerville.

The Ford Motor Co. of Canada, Ltd.
WALKERVILLE, ONT.
Agence à Montréal, 4 Avenue Union.
yw C A

DEUX VOYAGEURS PRATIQUES

Deux jeunes garçons de Maisonneuve, MM. Ernest Leclair et Elidor Many, ont quitté Montréal, cette semaine, allant à pied vers l'ouest canadien, où ils travailleront comme moissonneurs. Après la saison, ils continueront leur expérience de podisme vers l'ouest et feront le tour du monde, travaillant ici et là. Comme l'ouvrage est rare à Montréal, comme ils ont tous deux la forte dose d'énergie qu'il faut pour entreprendre cette longue randonnée, ils en profitent pour aller étudier le monde.

Ils passeront par Toronto avant d'aller au Manitoba et dans l'Alberta. Ils possèdent tous deux l'anglais et sont recommandés par le chef de police de Maisonneuve, M. George Benoit, et le secrétaire de la municipalité de Maisonneuve, M. Ecrement, et une lettre de présentation de la "Presse".

Leclair demeure 518 avenue Lasalle, Maisonneuve. Il est âgé de 27 ans. Il était autrefois employé par la compagnie du Terminal et passa aussi quelques années à la M. S. R. Elidor Many, 44 avenue Lasalle, est âgé de vingt-huit ans. Il travaillait autrefois à la Dominion Bridge et fut employé de la maison Séguin et Lalime, à Saint-Hyacinthe.

Bon voyage aux deux globe-trotters pratiques.

LES GLOBE-TROTTERS DE LA "PRESSE"

BERTRAND ET BRIERE VISITENT LA RIVIERE DU LOUP, OU ILS SONT ACCUEILLIS AVEC BIENVEILLANCE

La Rivière du Loup. — Correspondance particulière des globe-trotters de la "Presse," MM. Bertrand et Brière. 24. — Nous sommes arrivés lundi matin, 22, et nous avons eu le plaisir de rencontrer M. J. R. Sirois, conducteur de l'Intercolonial, dont la bienveillance nous a tout particulièrement touchés. Nous serons fort heureux, vraiment, si nous rencontrons toujours un accueil si sympathique. Cela prouve bien la grande popularité de la "Presse." Partis le matin même de Saint-Pierre de Montmagny, nous avons fait l'étape d'un seul coup, grâce à l'aide que nous avons reçue un peu partout. Nous sommes tous deux en parfaite santé. On remarque que dans les campagnes une grande sécheresse, malgré les averses intermittentes de ces jours derniers.

Le lendemain de notre arrivée, nous avons visité la jolie ville de la Rivière du Loup avec M. Sirois, dont nous partions plus haut. Son Honneur le maire, M. le docteur Picard, et le chef de police, M. Berthiaume, ont eu l'amabilité de nous donner des lettres de recommandations pour les divers pays que nous traverserons. Somme toute, nous avons partout reçu la plus large hospitalité possible et nous nous faisons un devoir d'honneur de référer publiquement l'expression déjà faite en particulier de la vive reconnaissance avec laquelle nous avons accepté tous ces charmants témoignages d'attention. La ville, ici, est propre. Les rues sont larges et bien entretenues, malgré la pluie qui tombe en averse.

Nous avons visité les ateliers de l'Intercolonial, si vastes et si importants où le gouvernement fait de si grands travaux. La construction semble progresser rapidement ici, s'il faut en juger par le grand nombre de maisons et de magasins en bâtisse. Nous repartons ce soir pour Halifax, où nous prendrons le paquebot pour New York. De la capitale de la Nouvelle-Ecosse et des différents points intéressants que nous traverserons, nous vous enverrons quelques notes. Encore une fois, merci de ce que vous avez fait pour nous et au revoir.

Signé : ARTHUR BERTRAND,
JOSEPH-EDOUARD BRIERE.
Les globe-trotters de la "Presse."

Le Chénier a triomphé du Turcot par 9 à 2. Les vainqueurs joueront dimanche avec le Joliette. Les amis du club sont priés de l'accompagner. Départ à 9 h. 15, de la gare du Grand Nord.

ON VOIT RAREMENT
un gros genou comme celui-ci, mais que votre cheval ait une protubérance ou une meurtrissure à la cheville, au jarret, au grasset, au genou ou à la gorge,
ABSORBINE
le guérira sans que l'animal cesse de travailler. Pas d'ampoules, pas de chute du poil. $2.00 la bouteille livrée. Livret 8-C gratuit. ABSORBINE, Jr, pour hommes, $1.00. Guérit les protubérances molles, veines variqueuses, la varicocèle, l'hydrocèle, rupture des muscles ou ligaments, inflammation des glandes. Elle soulage la douleur. Manufacturée seulement par W. F. YOUNG, P. D. F., 175 rue Monmouth, Springfield, Mass. Agents Canadiens, Lyman Sons & Co., Ltd., Montréal.
C

DEFI AUX LUTTEURS POIDS LEGERS

Nous recevons la note suivante :

Montréal, le 27 juin 1908.

Par la présente, je lance un défi au nom d'Arthur Bénard, champion du Canada — amateur — à 125 et 135 livres, à tous lutteurs de la ville ou de la province, qui auraient des prétentions aux dits championnats. Pour conditions écrire ou voir Lorenzo Pelletier, 17 Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Le St Louis du Mile-End a triomphé du Van Horne par 7 à 6, et le St Viateur par 11 à 7.

Noms des vainqueurs: H. Landry, c., P. Labranche, p., R. Marsolais, 1b., J. Pérairé, 2b., B. Lemay, ss., A. Ratelle, 3b., Ad. Brazeau, l.f., T. Beaulieu, c.f., J. Marenger, r.f.

Le St Louis jouera dimanche avec l'Edouard VII à 1 heure. Le St Louis lance un défi à tous les clubs dont les joueurs n'ont pas plus de 18 ans. Inf. chez Adrien Brazeau, capitaine, No 1333 Hôtel de Ville.

A suivre sur la page 15

Le tournoi International de lutles à Manheim, mai et juin 1908. A gauche, on remarque Aimable de la Calmettre arrivé troisième, au centre Steurs, arrivé deuxième, et près de lui Siegfried, arrivé premier.

LA DISTRIBUTION DES RECOMPENSES

A L'ECOLE NORMALE DE RIMOUSKI

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Rimouski, 22 — La distribution des prix à l'école normale des filles a eu lieu vendredi matin à 9.30 heures, sous la présidence de sa grandeur Mgr Blais. Les prix suivants ont été gagnés :

Médaille d'or donnée par M. Boucher de la Bruère, surintendant de l'instruction publique, Mlle Blanche De Roy, de Sainte-Félicité ; prix du prince de Galles, Mlle Anna Chapados, de l'Anse aux Gascons. Médaille offerte par Sa Sainteté Pie X, Mlle Maria Gagnon ; médaille d'économie poétique, Mlle Ernestine Charron, de l'Ile Verte. Diplômes d'anglais et de français avec grande distinction, Mlles Francesca Blais, Causapscal, et Louisa Gagnon. Diplômes modèles, avec grandes distinction, Mlles Anna Chapados, anglais et français, Bernadette Morin, Yvonne Truchon, français et diplôme élémentaire d'anglais, Anna Gosselin, français.

Diplômes modèles de français, avec distinction, Mlles Ernestine Charron, Bernadette Truchon, Blanche Massé, Corinne Talbot, Lucienne Lavoie, Eugénie Chenard, Bernadette Leblanc, Eliza Bernier, Albertine Dubé et S. Bonhomme.

Cours élémentaires français : diplômes avec grande distinction : Mlles Maria Gagnon, Adélia Dumont, Corinne Gauvreau, J. Joubert, Aurélie Saint-Don, Maria Gosse. Avec distinction, Mlles Rosa Cloutier, Adéline Belzile, Anna-Marie Gagnon, Rodolphe LePailleur.

Grammaire. — 1er prix: Joseph Tremblay; 2e, Marius Péladeau; 3e Rodolphe LePailleur.

Nouveau Cours. — 1er prix: Marius Péladeau; 2e, Raoul Charlebois; 3e, Joseph Tremblay.

Lecture. — 1er prix: Raoul Charlebois; 2e, Joseph Tremblay; 3e, Marius Péladeau.

Epellation. — 1er prix: Marius Péladeau; 2e, Joseph Tremblay; 3e, Joseph Hudon.

TROISIEME ANNEE B.

Excellence. — 1er prix : Wilfrid Prévost; 2e, Eudore Guérin; 3e, Jules Lapointe et Henri Legault.

Grammaire. — 1er prix: Godefroy Cousineau; 2e, Jules Lapointe; 3e, Wilfrid Prévost et Herménégilde Boyer.

Nouveau Cours. — 1er prix: Eudore Guérin ; 2e, Henri Legault ; 3e, Edouard Grondin.

Lecture.— 1er prix: Edouard Grandin; 2e, Wilfrid Prévost; 3e, Edouard Courchesnes et Armand Wolfe.

Dictée.— 1er prix: Wilfrid Prévost; 2e, Eudore Guérin; 3e, Jules Lapointe.

Composition littéraire. — 1er prix: Wilfrid Prévost; 2e, Jules Lapointe; 3e, Eudore Guérin.

Analyse. — 1er prix: Emile Robitaille; 2e, Wilfrid Prévost; 3e, Godefroy Cousineau et Georges Laurin.

TROISIEME ANNEE A.

Excellence. — 1er prix: Hercule Jasmin; 2e, Loui Coupal.

Grammaire. — 1er prix : Zénon Corbeau; 2e, Hercule Jasmin et Gabriel Desnoyers.

Nouveau Cours. — 1er prix: Hercule Jasmin; 2e, Alphonse Bigras.

Lecture. — 1er prix: Louis Coupal; 2e, Hercule Jasmin.

Dictée. — 1er prix: Louis Coupal; 2e, Henri Boileau.

DESSIN LINEAIRE

1er cours. — 1er prix: Henri Legault; 2e, Jules Lapointe; 3e, Edouard Perron et Emile Wilson; 4e, Armand Wolfe; 5e, Jean-Cyr Légal.

2me Cours. — 1er prix: Dénétry Jutras; 2e, David David; 3e, Magloire Lamothe; 4e, Laurendeau Gauthier; 5e, Hertel Joannette.

3me Cours. — 1er prix: Aimé Charland; 2e, Hayward Dansereau; 3e, Joseph Alepins; 4e, Adrien Brunet; 5e, Antoine Coupal.

4me Cours. — 1er prix: Avila Chartrand; 2e, Joseph Dagenais; 3e, David Pesant.

DESSIN A MAIN LEVEE

1er prix: Hubert Rousseau; 2e, Edouard Courchesnes.

ECRITURE

1er Cours. — 1er prix: Joseph Alepins; 2e, Stéphane Leduc.

2me Cours. — 1er prix : Wilfrid Charrette; 2e, Roméo Dufrêne; 3e, Antoine Coupal; 4e, Henri Dupré.

3me Cours. — 1er prix: Magloire Lamothe; 2e, Armand Cousineau; 3e, Dénéry Jutras.

4me Cours. — 1er prix: Oscar Bonin; 2e, Edouard Théoret; 3e, Jules Bertrand; 4e, Paul Lacroix.

5me Cours. — 1er prix: Joseph Dagenais; 2e, Alexandre Benoit; 3e, Emile Papineau; 4e, Philadelphe Cardinal; 5e, Zénon Corbeau.

CLAVIGRAPHIE

1re Division. — Prix: Philippe Cousineau.

2me Division. — Prix: Henri Laverdure.

COURS CLASSIQUE

ELEMENTS LATINS

Excellence. — 1er prix: Joseph Tremblay et Marius Péladeau; 2e, Albert Cousineau.

Naration française. — 1er prix: Albert Cousineau; 2e, Marius Péladeau.

Thème latin. — 1er prix: Joseph Tremblay; 2e, Rosaire Bergeron.

Version latine. — 1er prix: Marius Péladeau; 2e, Albert Cousineau et Eugène St Laurent.

Thème français. — 1er prix: Marius Péladeau; 2e, Joseph Tremblay.

Analyse. —1er prix: Rosaire Bergeron; 2e, Albert Cousineau.

Grammaire latine. — 1er prix: Marius Péladeau; 2e, Joseph Tremblay.

Grammaire française. — 1er prix: Joseph Tremblay; 2e, Marius Péladeau.

Histoire ancienne. — 1er prix: Joseph Tremblay; 2e, Marius Péladeau.

Géographie. — 1er prix: Maurice Scott; 2e, Joseph Tremblay.

SYNTAXE

Excelence. — 1er prix: Hervé Morin et Arthur Théoret; 2e, Laurent Lapalme.

Narration française. — 1er prix: Hervé Morin; 2e, Armand Grou et Honoré Lapointe.

Thème latin. — 1er prix: Eugène Themens; 2e, Laurent Lapalme.

Version latine. — 1er prix: Laurent Lapalme; 2e, Eugène Themens et Honoré Boyer.

Version grecque. — 1er prix: Hervé Morin; 2e, Arthur Théoret.

Grammaire française. — 1er prix: Hervé Morin; 2e, Arthur Théoret.

Grammaire latine. — 1er prix: Hervé Morin; 2e: Arthur Théoret.

Grammaire grecque et Racines grecques. — 1er prix: Hervé Morin; 2e: Eugène Boyer.

Mythologie. — 1er prix: Henri Morin; 2e: Arthur Théoret.

Histoire romaine. — 1er prix: Arthur Théoret; 2e: Laurent Lapalme

Géographie. — 1er prix: Arthur Théoret; et Laurent Lapalme; 2e Hervé Morin;

VERSIFICATION

Excellence. — Prix médaille d'argent: Elphège Lalande;

Composition littéraire. — Prix Albert Filion et Honoré Garceau.

Thème latin. — Prix: Elphège Lalande;

Version grecque. — Prix : Elphège Lalande.

Version latine. — Prix: Elphège Lalande et Joseph Métivier.

Grammaire latine. — Prix: Albert Filian et Honoré Gerceau.

Grammaire grecque. — Prix, Elphège Lalande.

Racines grecques. — Prix: Elphège Lalande.

Prosodie et Vers latins. — Prix: Albert Filion.

Histoire du Moyen Age et de l'Eglise. — Prix : Elphège Lalande.

Mythologie. — Prix: Elphège Lalande.

BELLES LETTRES

Excellence. — 1er prix, médaille d'argent, Godefroy Clément; 2e : Arthur Pauzé.

Amplification française. — 1er prix: Godefroy Clément;

Thème latin. — 1er prix: Godefroy Clément; — 2e: Emile Larue.

Version latine. — 1er prix: Emile Larue; 2e: Godefroy Clément.

Version grecque. — 1er prix: Arthur Pauzé; 2e: Godefroy Clément.

Racines et Grammaire grecques: —1er prix: Arthur Pauzé; 2e: Godefroy Clément et Charles Charron:

Préceptes de littérature. — 1er prix Godefroy Clément; 2e: Charles Charron et Fernand Major.

Art poétique. — 1er prix: Godefroy Clément et Arthur Pauzé; 2e: Charles Charron.

Histoire des littératures anciennes. —1er prix: Charles Charron; 2e: Godefroy Clément.

Histoire moderne. — 1er prix: Arthur Pauzé; 2e: Godefroy Clément.

Zoologie. — 1er prix: Alexandre Lebeau; 2e: Adélard Trempe.

RHETORIQUE

Excellence. — Prix, médaille d'or ; Alfred Charron.

Discours français. — Prix: Alfred Charron.

Analyse et critique littéraire. — Prix: Alfred Charron.

Thème latin. — Prix: Ovide Leclerc.

Version latine. — Prix: Charles E. Gariépy.

Version grecque. — Prix: Elzéar Galarneau.

Préceptes de Rhétorique. — Prix: Alfred Charron.

Histoire de la Littérature française. — Prix: Charles Monat.

Histoire contemporaine. — Prix : Charles-E. Gariépy et Hector Quevillon.

Histoire du Canada. — Prix: Charles-E. Gariépy.

Histoire des Littératures anciennes. —Prix: Alfred Charron.

PHILOSOPHIE

Philosophie. — 1er prix: Eugène-B. Pelletier; 2e: Albert Blais.

Dissertations. — 1er prix: Eugène-B. Pelletier; 2e: Achille Rondot.

2me ANNEE.

Philosophie. — Prix: Léon Desrochers.

Dissertations. — Prix: Léon Desrochers et Paul Labadie.

SCIENCES

Physique. — 1er prix: Léon Desrochers: 2e: Paul Labadie.

Astronomie. — 1er prix: Léon Desrochers; 2e: Eugène-B. Pelletier et Paul Labadie.

COURS SPECIAL D'ANGLAIS

Cours moyen. — Grammaire anglaise. — 1er prix: Arthur Pauzé; 2e: Philémon Monfette.

Thème anglais. — 1er prix: Arthur Pauzé; 2e: Edouard Rochon.

Cours supérieur. — Thème anglais. —Prix: Godefroy Clément.

MATHEMATIQUES

I—Arithmétique. — 1er prix: Rosaire Bergeron; 2e: Marie Péladeau et Joseph Tremblay.

II — Algèbre. — Cours inférieur. — 1er prix: Arthur Grignon; 2e: Lauréat Asselin et Laurent Lapalme.

Cours moyen. — 1er prix: Emile Larue: — 2e: Hervé Morin.

Cours supérieur. — 1re division. — Prix: Léon Desrochers.

2me division. — Prix: Eugène-B. Pelletier.

3me division. — Prix Georges Lamonda.

III — Trigonométrie. — 1re division. — Prix: Paul Labadie.

2me division. — Prix: Eugène- B. Pelletier.

IV — Géométrie. — Cours inférieur. —1er prix: Henri Picard; 2e: Hervé Morin;

Cours supérieur. — 1re division.— Prix: Léon Desrochers.

2me division. — Prix : Arthur Pauzé.

SOCIETE LITTERAIRE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Déclamation. — 1er prix: Albert Blais; 2e: Joseph Havel; 3e: Godefroy Clément; 4e: Elzéar Galarneau.

Discussions historiques et littéraires. — 1er prix: Albert Blais; 2e : Achille Rondot; 3e: Eugène-B. Pelletier; 4e: Charles-Edouard Gariépy.

GYMNASTIQUE

1re division. — 1er prix, médaille d'or, Guillaume Bruneau; 2e: médaille d'argent, Elzéar Galarneau; 3e: médaille de bronze: Paul Labadie.

2me division. — 1er prix, médaille d'argent: Honoré Garceau; 2e: médaille d'argent; René Cadieux; 3e médaille de bronze: Roméo Lauzon.

ART D'AGREMENT
MUSIQUE INSTRUMENTALE

2me division. — Prix: Adrien Brodeur.

Piano. — 1re division. — Prix, médaille d'or: Lucien Lespérance;

4me division. — Prix: Philéas Gougeon et Raymond Flood.

Orgue. — Prix: Lionel Lamy.

II—VIOLON

2me division. — Prix: Avila Meilleur.

3me division. — Prix: Frank-J. Dupras.

4me division. — Prix: Ernest Parent.

Violoncelle. — Prix: Lucien Parent.

III—FANFARE

1re division. — 1er prix: Guillaume Bruneau et Charles Monat; 2e, Télesphore Bourassa et Charles Moore.

2me division. — 1er prix: Rodrigue Dion et Francis-B. Schatzlein; 2e, Godefroy Clément ; 3e, Arthur Pauzé et Jean-Bte Plouffe.

IV—ORCHESTRE

Prix (hors concours) : Télesphore Bourassa; 1er prix: Charles Monat; 2e, Guillaume Bruneau; 3e, Charles Moore.

MUSIQUE VOCALE

Soprano. — 1er prix: Honoré Garceau; 2e, Albert Labelle; 3e, Albert Cousineau.

Alto. — 1er prix: Lucien Parent; 2e, Eugène Boyer.

Ténor. — 1er prix: Télesphore Bourassa; 2e, Eugène Pelletier.

Basse. — 1er prix: Guilluame Bruneau; 2e, Paul Labadie et Eugène St Martin.

Plain-chant.— 1er prix: Télesphore Bourassa et Guillaume Bruneau; 2e, Léon Desrochers.

Médaille d'or offerte par le révérend Hugh F. Blunt, Boston, Mass., méritée par William A. Whalen, Peekshull, New-York, pour excellence.

Médaille d'or présentée par le Rév. Patrick A. O'Meara, New York, méritée par Ernest C. Prvost, Holyoke, Mass., pour excelence en rhétorique.

Mention honorable. — Fernad E. Richard.

Médaille d'or présentée par le Rév. William J. O'Reilly, Kingston, New York; mritée par Alfred J. Pépin, Ontario, pour excellence, classe d'affaires.

Mention honorable.— Arthur Frappier.

Médaille d'excellence accordée à James M. O'Connell, classe de Belles Lettres.

Mention honorable. — Albert C. Viau, John J. Mulcair.

Médaille d'excellence méritée par Daniel F. Galliher, classe de Versification.

Mention honorable. — Gordon Leahy.

Médaille d'excelence méritée par John J. Beatty.

Mention honorable.—Stevenson C. O'Brien, Emile Roberge.

Médaille d'excelence méritée par John E. O'Connor.

Mention honorable. — James H. von Glahn.

DOCTRINE CHRETIENNE

1re classe. — 1er prix: (Médaille d'or), William A. Whalen; 2e, Daniel F. Galliher; 3e, P. Charles Moore.

Seconde classe. — 1er prix: Frank J. Dupras; 2e, Thomas H. Allison, Edward F. Beatty; 3e, Peter E. McKenzie.

COURS CLASSIQUE

ELEMENTS LATINS

Version latine. — 1er prix: James F Hartnett; 2e, Francis G. Bowles.

Exercices latins. — 1er prix: Francis G. Bowles; 2e, Louis E. L'Heureux.

Grammaire latine. — 1er prix : Francis G. Bowles; 2e, James P. Ellis, John A. Quirk.

Grammaire anglaise. — 1er prix: John A. Quirk; 2e, Louis E. L'Heureux.

Composition anglaise. — 1er prix: James P. Ellis; 2e, Godfrey Sullivan.

Grammaire grecque. — 1er prix, Francis G. Bowles; 2e. James P. Ellis.

Histoire ancienne. — 1er prix, Francis G. Bowles; 2e, James P. Ellis.

Géographie. — 1er prix, Francis G. Bowles; 2e, James F. Hartnett.

SYNTAXE LATINE

Version latine. — 1er prix, Frank J. Dupras; 2e, Thomas H. Allison; 3e, Edward F. Beatty.

Exercices latins. — 1er prix, Thomas H. Allison; 2e, Frank J. Dupras; 3e, Joseph E. Tourigny.

Grammaire latine. — 1'er prix, Frank J. Dupras; 2e, Thomas H. Allison; 3e, Joseph Tourigny.

Grammaire grecque. — 1er prix, Frank J. Dupras; 2e, Thmoas H. Allison et Gerard J. Murphy; 3e, Joseph S. McGrane.

Exercices grecs.—1er prix, Frank J. Dupras; 2e, Thomas H. Allison ; 3e, Joseph Tourigny.

Mythologie. — 1er prix, Frank J. Dupras et Peter E. McKenzie ; 2e, Earl B. Thomas et Joseph S. McGrane; 3e, Eugène St Martin et T. H. Allison.

Grammaire anglaise. — 1'er prix, Frank J. Dupras; 2e, Thomas H. Allison et Gerard J. Murphy; 3e, John S. O'Donovan.

Composition anglaise. — 1er prix, Earl B. Thomas, John S. O'Donovan; 2e, Edward F. Beatty, Peter E. McKenzie; 3e, J. Francis Liston, Paul A. Murphy.

Histoire. — 1er prix, Thomas H. Allison; 2e, Joseph A. Dow;d 3e, Frank J. Dupras.

VERSIFICATION

Exercices latins.—1er prix, Daniel F. Galliher; 2e, Gordon Leahy.

Version latine. — 1er prix, Daniel F. Galliher; 2e, Gordon Leahy.

Grammaire latine. — 1er prix, Daniel F. Galliher; 2e, Gordon Leahy.

Prosodie latine. — 1er prix, Daniel F. Galliher; 2e, Gordon Leahy.

Version grecque. — 1er prix, Daniel F. Galliher; 2e, Gordon Leahy.

Exercices grecs. — 1er prix, Daniel F. Galliher, Gordon Leahy; 2e, Arthur F. Byrne.

Grammaire grecque. — 1er prix, Daniel F. Galliher; 2e, Gordon Leahy.

Composition anglaise. — 1er prix, John A. Dougherty; 2e, Arthur F. Byrne.

Principes de rhétorique. — 1er prix, Daniel F. Galliher; 2e, James A. Thomson.

Histoire de la littérature anglaise. —1er prix, Daniel F. Galliher; 2e, Arthur F. Byrne.

Histoire moderne. — 1er prix, Daniel F. Galliher; 2e, Gordon Leahy, John A. Whitman.

Géométrie plane. — 1er prix, Herman Boutin; 2e, Thomas H. Allison.

Médaille Excellence. — Daniel F. Galliher.

Mention honorable. — Gordon Leahy.

BELLES-LETTRES

Composition latine. — 1er prix, James M. O'Connell; 2e, John J. Mulcair.

Version latine. — 1er prix, John J. Mulcair; 2e, Albert C. Viau.

Prosodie latine. — 1er prix, James M. O'Connell; 2e, Albert C. Viau.

Précepte de littérature.—1er prix, James M. O'Connell; 2e, Albert C. Viau.

Histoire de la littérature. — 1er prix, Joseph M. Desrosiers; 2e, James M. O'Connell.

Essais de composition.—1er prix, James A. Coyle; 2e, Francis McKeon.

Version grecque. — James M. O'Connell; 2e, Albert C. Viau.

Composition grecque. — 1er prix, James M. O'Connell; 2e, John J. Mulcair, Albert C. Viau.

Histoire moderne. — John J. McNelis; 2e, Joseph M. Desrosiers.

Géométrie. — 1er prix, Théodore J. Themm.

Médaille d'Excellence. — James M. O'Connell.

Mention honorable. — Albert C. Viau, John J. Mulcair.

RHETORIQUE.

Compositions latines. — 1er prix, Ernest C. Prévost.

Version latine. — 1er prix, Ernest C. Prévost.

Version grecque. — 1er prix, Ernest C. Prévost, Fernand E. Richard.

Composition grecque. — 1er prix, Ernest C. Prévost.

Rhétorique. — 1er prix, Ernest C. Prévost.

Discours anglais. — 1er prix, Fernand E. Richard.

Histoire de la littérature. — 1er prix, Ernest C. Prévost.

Histoire universelle. — 1er prix, Ernest C. Prévost.

Trigonométrie. — 1er prix, Ernest C. Prévost.

Astronomie. — 1er prix, Ernest C. Prévost.

Médaille d'Excellence. — Ernest C. Prévost.

Mention honorable. — Fernand E. Richard.

PHILOSOPHIE

1ère année

Philosophie. — 1er prix, Eugène B. Pelletier; 2e, Albert Blais.

Dissertation. — 1er prix, Eugène B. Pelletier; 2e, Achille Rondot.

Prix d'Excellence. — Eugène B. Pelletier.

Mention honorable. — Achille Rondot.

Deuxième année.

Philosophie. — 1er prix, Léon Desrochers.

Dissertations. — 1er prix, Léon Desrochers, Paul Labadie.

Sciences. — 1er prix, Léon Desrochers; 2e, Paul Labadie.

Astronomie. — 1er prix, Léon Desrochers; 2e, Eugène B. Pelletier, Paul Labadie.

Médaille d'Excellence. — Léon Desrochers.

Mention honorable. — Paul Labadie.

ST PATRICK'S LITERARY ASSOCIATION

Elocution. — 1er prix, Fernand E. Richard; 2e, John J. McNeilis; 3e, James M. O'Connell.

Discussion. — 1er prix, Fernand E. Richard; 2e, Francis McKeon ; 3e, William A. Whalen, William P. Lunny.

ST.EDWARDS LITERARY SOCIETY

Elocution — 1er prix, R. E. McPhilliamy, C. B. Duffy ; 2e, Melvin Johnson, Thomas Kelly ; 3e, John F. O'Donnell.

COURS COMMERCIAL

1re Année

Grammaire anglaise — 1er prix, Dénéri Jutras ; 2e, John F. O'Donnell; 3e, Henry A. McLaughlin.

Epellation et dictée — 1er prix, H. A. McLaughlin ; 2e, Thomas F. Kelly 3e, John F. O'Donnell.

Lecture — 1er prix, John F. D'Donnell ; 2e, Henry A. McLaughlin ; 3e, Camille Piché.

Catéchisme —1er prix, Jomes T. Toohey ; 2e, Henry A. McLaughlin.

Histoire de la bible — 1er prix, H. A. McLaughlin ; 2e, Léo. D. Proulx.

Arithmétique — 1er prix, Léo. D. Proulx ; 2e, James Keahon.

Geographie — 1er prix, Léo. D. Proulx ; 2e, Henry A. McLaughlin.

Ecriture — 1er prix, John J. Stacey ; 2e, Henry A. McLaughlin.

Deuxième Division

Grammaire anglaise — Hertel Joannette.

Epellation—1er prix, Norman Ranger.

Epellation et dictée — 1er prix, Norman Ranger.

Lecture—1er prix, Norman Ranger.

DEUXIEME ANNEE

Grammaire anglaise — 1er prix, Edward H. Quinlan ; 2e, Francis J. Lunny.

Epellation et dictée—1er prix, Raymond E. McPhilliamy ; 2e, Edward H. Quinlan.

Analyse — 1er prix, Edward H. Quinlan ; 2e, Francis J. Lunny.

Lecture — 1er prix, Robert J. O'Connor ; 2e, Harold A. Royer.

Composition anglaise — 1er prix, Edward H. Quinlan ; 2e, Francis J. Lunny.

Catéchisme — 1er prix : Thomas P. Fagan ; 2e, Michael J. Toohey.

Arithmétique — 1er prix, Charles W. von Glahn ; 2e, Daniel F. Keahon, John F. O'Donnell.

Histoire de la bible — 1er prix, J. A. Allen ; 2e, Charles P. Conelly.

Histoire des E.-U. — 1er prix, John A. Allen ; 2e, Charles P. Connolly.

Géographie — 1er prix, Edward H. Quinlan ; 2e, John A. Allen.

Ecriture — 1er prix, Michael J. Toohey ; 2e, Thomas P. Fagan.

TROISIEME ANNEE

Grammaire anglaise — 1er prix, John E. O'Conor ; 2e, Francis A. Shaw ; 3e, Arthur Jasmin.

Analyse — 1er prix, Lucien Lespérance ; 2e, Raymond H. Flood ; 3e, John E. O'Connor.

Composition anglaise — 1er prix, Raymond H. Flood ; 2e, John E. O'Connor ; 3e, Eugène A. Moriarty.

Lecture — 1er prix, Raymond H. Flood ; 2e, Eugène A. Moriarty ; 3e, James H. von Glahn.

Dictée — 1er prix, John J. McLaughlin ; 2e, Lionel H. Plummer ; 3e, Raymond H. Flood.

Histoire — 1er prix, John E. O'Connor ; 2e, Henry A. McCarron, C. A. Diamond.

Arithmétique — 1er prix, James H. von Glahn ; 2e, John E. O'Conor, J. Timothy Devon.

Géographie — 1er prix, John E. O'Connor ; 2e, Henry A. McCarron.

Ecriture — 1er prix, Angus K. Jacobs ; 2e, Eugène A. Moriarty.

Doctrine chrétienne — John E. O'Connor ; 2e, J. T. Devon, H. A. McCarron.

Médaille d'excellence — John E. O'Connor.

Mention honorable —James H. von Glahn.

QUATRIEME ANNEE

Grammaire anglaise — John J. Beatty ; 2e, Adélard Bacon.

Dictée — 1er prix, Stevenson C. O'Brien ; 2e, John J. Beatty.

Composition anglaise — 1er prix, W. J. Belton, G. J. O'Donnell ; 2e, S. C. O'Brien, K. J. Maher.

Histoire de la littérature —1er prix, George J. O'Donnell ; 2e, William J. Belton, Adélard Bacon.

Histoire générale — 1er prix, Stevenson C. O'Brien ; 2e, William J. Belton.

Lecture — 1er prix, Stevenson C. O'Brien ; 2e, John J. Beatty.

Analyse — 1er prix, Stevenson C. O'Brien ; 2e. George J. O'Donnell.

Arithmétique — 1er prix, John J. Beatty ; 2e, Emile Roberge.

Algèbre — 1er prix, John J. Beatty, William J. Belton ; 2e, Arthur Jasmin.

Mensuration — 1er prix, Stevenson C. O'Brien, John J. Beatty ; 2e, Emile Roberge, Peter Solomon.

Tenue des livres — 1er prix, Emile Roberge ; 2e, Avila Chartrand ; Stevenson C. O'Brien.

Apparence des livres — 1er prix, John Beccari, Joseph Dagenais ; 2e, Kenneth J. Maher.

Loi commerciale — 1er prix, John J. Beatty ; 2e, Stevenson C. O'Brien.

Médaille d'Excellence — John J. Beatty.

Mention honorable — Stevenson C. O'Brien, Emile Roberge.

CINQUIEME ANNEE

Histoire — 1er prix, C. Benedict Duffy.

Littérature anglaise — C. Benedict Duffy.

Rhétorique — C. Benedict Duffy.

Composition anglaise — Ce Benedict Duffy.

CLASSE D'AFFAIRES

Tenue des livres 1er prix, Alfred J. Pépin, Arthur Frappier ; 2e, Arthur Hêtu.

Banque — 1er prix, Alfred J. Pépin ; 2e, Erastus Cotnoir.

Loi commerciale — 1er prix, Julian O. Jacobs ; 2e, Arthur Frappier, Arthur Hêtu.

Correspondance commerciale—1er prix, C. Benedict Duffy, Arthur Frappier ; 2e, Alfred J. Pepin, Arthur Hêtu.

Arithmétique — 1er prix, Arthur Hêtu; 2e, Julian O. Jacobs.

Algèbre. — 1er prix, Julian O. Jacobs, 2e, Harry Rochon.

Mensuration. — 1er prix, Julian O. Jacobs; 2e, Erastus Cotnoir.

Apparence des livres. — 1er prix, Arthur Frappier, Harry Rochon; 2e, Alfred J. Pepin.

Ecriture. — 1er prix, Zénon Corbeau; 2e, Arthur Frappier.

Sténographie. — 1er prix, Arthur Hêtu.

Clavigraphie. — 1er prix, Arthur Frappier; 2e, Julian O. Jacobs.

Télégraphie. — 1er prix, Alfred J. Pepin.

Médaille d'or. — Alfred J. Pepin.

Mention honorable. — Arthur Frappier.

CLASSES D'ALGEBRE

Première. — 1er prix, Ernest C. Prévost, Joseph P. Hanlon; 2e, Thomas Allison.

Deuxième — 1er prix, John J. Mulcair; 2e, P. Charles Moore.

Troisième. — 1er prix, J. Francis Liston; 2e, Thomas A. Laforest.

Quatrième. — 1er prix, Daniel F. Galliher, Godfrey Sullivan; 2e, Eugène Saint-Mart in, Gerald Gorman.

Cinquième. — 1er prix, Francis B. Schatzlein.

CLASSES SPECIALES FRANCAISES

1ère classe. — Lecture. — 1er prix, P. Charles Moore, James M. O'Connell; 2e, Peter E. McKenzie, John J. McNellis; 3e, Joseph J. Buckley.

Version. — 1er prix, P. Charles Moore, Thomas H. Allison; 2e, John J. McNeilis; 3e, James M. O'Connell.

Grammaire. — 1er prix, P. Charles Moore, John J. McNeilis; 2e, Peter E. McKenzie; 3e, James M. O'Connell, Louis L'Heureux.

Exercices. — 1er prix, P. Charles Moore, James M. O'Connell; 2e, John J. McNeilis; 3e, Joseph J. Buckley.

Deuxième classe. — Lecture. — 1er prix, James F. Hartnett; 2e, Daniel F. Galliher.

Version. — 1er prix, Daniel F. Galliher; 2e, James A. Coyle.

Exercices. — 1er prix, Daniel F. Galliher; 2e, James P. Ellis, James F. Hartnett.

Troisième classe. — Lecture — 1er prix, Henry A. McCarron; 2e, Henry A. McLaughlin.

Verston. — 1er prix, James H. von Glahn; 2e, Thomas P. Fagan.

Grammaire. — 1er prix, Melvin O. Johnson; 2e, Thomas P. Fagan.

Exercices. — 1er prix, John J. Beatty; 2e, Melvin O. Johnson.

Quatrième classe. — Lecture. — 1er prix, William J. Belton; 2e, Raymond E. McPhilliamy.

Verston. — 1er prix, William J. Belton; 2e, Raymond E. McPhilliamy.

Exercices. — 1er prix, Raymond E. McPhilliamy; 2e, William J. Belton.

DESSIN

1er prix, Paul F. Kirvan; 2e, Adélard Bacon; 3e, Avila Loiselle.

STENOGRAPHIE

1er prix, Julian O. Jacobs; 2e, James H. von Glahn.

CLAVIGRAPHIE

1er prix, Stevenson C. O'Brien.

ECOLE MONTCALM

COURS MODELE — SIXIEME ANNEE — (Par ordre de mérite):

Guy Roy, 11 p., 4 acc.; Emmanuel Martel, 4 p., 13 acc.; Ernest Molinari, 2 p., 8 acc.; Hildevert Augé, 1 p., 8 acc.; Paul René de Cotret, 2 p., 2 acc.; Aimé Jean, 2 p., 2 acc.; Philippe Trudeau, 2 p., 0 acc.

CINQUIEME ANNEE—Arthur Villeneuve, 16 prix, o acc.; Georges Poulin, 8 prix, 2 acc.; Ernest Streun, 7 prix, 3 acc.; Elmo L'Abbé, 6 prix, 1 acc.; Edgar Lanctôt, 4 prix, 1 acc.; Roméo Beliveau, 3 prix, 3 acc.; Avila Paquette, 3 prix, 1 acc.; Emile Dufault, 3 prix, 0 acc.; Joseph Brousseau, 2 prix, 3 acc.; Alcide Lefebvre, 2 prix, 1 acc.; William Milette, 1 prix, 3 acc.; Henri Corriveau, 1 prix, 2 acc.; Avila Beaupré, 1 prix, 2 acc.; Gaston Poulin, 1 prix, 1 acc.; Georges Léveillé, 1 prix, 0 acc.

QUATRIEME ANNEE, 1ère DIVISION

Albert Faulkner, 7 prix, 4 acc.; Harry Wayland, 6 prix, 5 acc.; Adonias Labelle, 5 prix, 4 acc.; Silvio Lamalice, 4 prix, 5 acc.; Lucien Leblanc, 4 prix, 4 acc.; Antonio Mantha, 3 prix, 6 acc.; Paul Jarret, 3 prix, 4 acc.; Albert de Cotret, 1 prix, 8 acc.; David Gélinas, 2 prix, 4 acc.; Ernest Marchand, 2 prix, 4 acc.; Orpha Desrochers, 10 acc.; Ernest Nadon, 1 prix, 7 acc.; Edgar Magnan, 2 prix, 2 acc.; Joseph Barrette, 2 prix, 1 acc.; Gaston Laramée, 1 prix, 2 acc.

4ième année, 2ième division — Adélard Hétu, 8 prix, 3 accessits ; Joseph Léveillé, 5 prix, 5 accessits ; Paul Goulette, 4 prix, 8 accessits ; Albert oCuture, 5 prix, 3 accessits ; Raymond Allard, 4 prix, 7 accessits ; Clovis Perreault, 3 prix, 9 accessits ; Joseph Brisebois, 4 prix, 3 accessits ; Joseph Brisebois, 4 prix, 3 accessits ; Giovanni Lamoureux, 3 prix, 7 accessits ; Henri Archambault, 3 prix, 3 accessits ; Henri Luplen, 1 prix, 8 accessits ; Pierre Rostiaux, 2 prix, 1 accessit ; Léon Couture, 1 prix, 5 accessits ; Arthur Couture, 1 prix, 3 accessits ; Eugène Rochon, 1 prix, 2 accessits.

Troisième année — 1ière division — Auguste Rome, 4 prix, 9 accessits; Alexandre Papillon, 5 prix, 4 accessits ; Armand Beaudry, 4 prix, 8 accessits ; Emilien Gagné, 4 prix, 6 accessits ; Fortunat de Chantel, 4 prix, 5 accessits ; Taufer Bagdall, 4 prix, 3 accessits ; Hughes Cléroux, 4 prix, 1 accessit ; Albert Parent, 3 prix, 4 accessits ; Arthur Barcelo, 2 prix, 7 accessits ; Emery Métivier, 2 prix, 5 accessits ; Elisé Cléroux, 2 prix, 1 accessit ; Edouard Boucher, 1 prix, 5 accessits ; Adrien Lefebvre, 1 prix, 4 accessits ; Anatole Renaud, 1 prix, 3 accessits ; Albert Drapeau, 1 prix, 2 accessits ; Dorius Giroux, 1 prix, 2 accessits ; Almansor Millette, 1 prix, 2 accessits ; Olier Payette, 1 prix, 1 accessit ; Albert Lord, 1 prix ; Charles Monger, 1 prix.

CLASSE 3e 2e

Rémi Allard, 8, 4, 9, 0 ; Armand Dussault, 5, 1 ; René Fréreault, 4, 4, 5, 0 ; Louis Coutlée, 4, 3 ; Roméo Lespérance, 3, 5, 4, 1 ; Antoine Meunier, 1, 11, 3, 3 ; Ferdinand Bellon, 2, 4, 3, 0 ; Oscar Collin, 2, 4, 3, 0 ; Roméo Gareau 2, 4, 3, 0 ; Victor Patenaude, 2, 1 ; Eugène Savard, 2, 1 ; Lionel Larose, 2, 1 ; Léo Bélanger, 2, 0 ; Aurélien Valiquette, 1, 4, 2, 0 ; Albert Gamache, 1, 3 ; Jules Alary, 6, 2 ; J. B. Lefebvre, 1, 1.

PRIX SPECIAUX

Aplication et conduite — Rémi Allard, Louis Coutlée, Roméo Gareau, Victor Patenaude, Eugène Savard, Chs. Ed. Jarry.

Assiduité—Rémi Allard, Arthur Beaudoin, Albert Dalpé, René Fortier, Roméo Gareau, René Fréreault, Roméo Lespérance, William Murphy.

Catéchisme — Remi Allard, Roméo Gareau, Chs. Ed. Jarry, Louis Coutlée, Arthur Beaudoin, René Fréreault, Oscar Collin, Ferdinand Bellon, Roméo Dagenais, Uldéric Chauvin, René Fortier, Aurélien Valiquette.

3e année, 3e division — Dominique Galardo, 7 prix 3 acc. ; Eugène Demers, 4 prix 4 acc. ; Albert Dubreuil, 3 prix 1 acc. ; Arthur Corriveau, 2 prix 3 acc. ; Léon Labbé, 2 prix, 3 acc. ; Arthur Rivet, 2 prix 2 acc. ; Donat Demers, 2 prix 2 acc. ; Auguste Jarret, 2 prix 2 acc. ; Henri Drapeau, 2 prix 2 acc. ; Lucien Michaud, 2 prix 1 acc. ; C. Robinson, 2 prix 1 acc. ; Hilarion Bourgoin, 2 prix ; Alcide Fortier, 2 prix ; Maxime Galardo, 2 prix ; Georges Barrette, 1 prix 3 acc. ; Georges Gauthier, 1 prix 2 acc. ; Paul Bouthillier, 1 prix 2 acc. ; Raoul Beaudette, 1 prix 2 acc. ; Hervey Stanton, 1 prix 1 acc. ; Maxime Galardo, 2 prix ; Auguste Jarret, 1 prix 6 acc. ; Henri Drapeau, 2 prix 2 acc. ; Alcide Fortier, 2 prix ; René Martel, 1 prix ; Edgar de Chantal, 1 prix ; Oscar Barcelo, 1 prix 1 acc. ; Georges Gauthier, 1 prix 2 acc. ; A. Delorme, 1 prix 2 acc. ; Arthur Martel, 1 prix 1 acc. ; Josaphat Séguin, 1 prix 1 acc. ; Hervey Stanton, 1 prix 1 acc. ; Oscar Barcelo, 1 prix 1 acc. ; René Martel, 1 prix ; Edgar de Chantal, 1 prix.

Prix spéciaux d'assiduité — Emile Béchard, Alfred Crevier, Donat Demers, Joseph Goyette, Arthur Corriveau, Oscar Barcelo, Eugène Demers, Dominique Galardo, Maxime Galardo.

Prix spéciaux de catéchisme, offerts par les RR. MM. de Saint-Sulpice, paroisse Saint-Jacques — Georges Gauthier, Josaphat Séguin, Auguste Jarret, Léon Labbé, Arthur Corriveau, Henri Drapeau, Oscar Barcelo, Georges Rivet, Paul Bouthillier, Lucien Michaud, Julien Doré, Rodolphe Desève.

Prix spéciaux pour travaux manuels — 1er prix, Albert Dubreuil ; 2e prix, Hilarion Bourgouin.

Résumé, 2-1 — Emile de Bellefeuille, 5 prix 5 acc. ; Ernest Vinet, 4 4 ; Ludovic Allaire, 3 4 ; Henri Chicoine, 3 3 ; Antonio Gauthier, 3 2 ; eFrnand Bolduc, 3 1 ; Joseph Descoteaux, 2 3 ; Eugène Turgeon, 2 2 ; Maurice Geoller, 2 2 ; Rosario Saint-Germain, 2 2 ; René Demers, 2 2 ; Arthur Lapierre, 2 2 ; Arnold Dolembreux, 1 5 ; Paul Saint-Jean, 1 4 ; Eugène Riopel, 2 0 ; Georges Vinet, 2 0 ; Albert Chicoine, 1 3 ; Raoul Lemieux, 1 3 ; René Bruneau, 1 1 ; Hector Prureau, 1 0 ; Edmond Daudelin, 1 0 ; Rosaire Saint-Germain, Arthur Piché, Arthur Lapierre, Henri Chicoine, Emile de Bellefeuille, Ludovic Allaire, Olivier Lafortune, Emile Daudelin, Vincent Pelland, Joseph Paul.

PRIX SPECIAUX

Application et bonne conduite. — Antonin Gauthier, Ludovic Allaire, Rosaire Saint-Germain.

Assiduité. — Olivier Lafortune, René Bruneau, Wilfrid Dumont, Charles Beaucaire, Vincent Pelland, Ernest Vinet.

Catéchisme — Rosaire Saint-Laurent, Raoul Lemieux.

Deuxième année, 2ième division — MM. Edmond Lavoie, 3e prix, 7 acc. ; Auguste Roussel, 3 prix, 6 acc. ; Johnny Dini, 4 prix, 1 acc. ; Paul Ferland, 3 prix, 4 acc. ; Alphonse Dini, 2 prix, 5 acc. ; Arthur Moreau, 3 prix ; Charlemagne Auger, 2 prix, 3 acc. ; Georges Boucher, 2 prix, 1 acc. ; Georges Girard, 2 prix ; Fernando Lalonde, 1 prix, 4 acc. ; Albert Brousseau, 1 prix, 2 acc. ; Philippe Pinard, 1 prix, 2 acc. ; Philippe Bagdadi, 1 prix, 1 acc. ; Léopold Lafortune, 1 prix, 1 acc. ; Adélard, Barolet, 1 prix ; Alexandre Perreault, 1 prix ; Albert Cusson, 1 prix.

Assiduité. — Alexandre Grisé, Albert Robert, Antoine Désautels, Hector Laurendeau, Alexandre Perreault, Edouard Perron, Auguste Roussel.

Conduite et application — MM. Edmond Lavoie, Albert Brosseau, Paul Ferland, Auguste Roussel, Edmond Chapleau, Albert Rostiaux.

Catéchisme — Philippe Girard, Edmond Lavoie, Georges Girard, Léopold Lafortune, Albert Robert, Charlemagne Auger, Auguste Roussel, Albert Brousseau, Alphonse Dini, Léandre Sansregret, Edouard Perron, Johnny Dini, Antoine Désautels.

Deuxième année, deuxième division. — MM. Edmond Lavoie, 3 prix, 7 acc. ; Auguste Roussel, 3 prix, 6 acc. ; Johnny Dini, 4 prix, 1 acc.; Paul Ferland, 3 prix, 4 acc. ; Alphonse Dini, 2 prix, 5 acc. ; Arthur Moreau, 3 prix ; Charlemagne Auger, 2 prix, 3 acc. ; Georges Boucher, 2 prix, 1 acc. ; Georges Girard, 2 prix ; Fernando Lalonde, 1 prix, 4 acc. ; Albert Brousseau, 1 prix, 2 acc. ; Philippe Pinard, 1 prix, 2 acc. ; Philippe Bagdadi, 1 prix, 1 acc. ; Léopold Lafortune, 1 prix, 1 acc. ; Adélard Barolet, 1 prix ; Alexandre Perreault, 1 prix ; Léandre Sansregret, 1 prix ; Albert Cusson, 1 prix.

Assiduité — Alexandre Grisé, Albert Robert, Antoine Désautels, Hector Laurendeau, Alexandre Perreault, Edouard Perron, Auguste Roussel.

Conduite et application — MM. Edmond Lavoie, Albert Brousseau, Paul Ferland, Auguste Roussel, Edmond Chapleau, Albert Rustiaux.

Catéchisme — Philippe Pinard, Edmond Lavoie, Georges Girard, Léopold Lafortune, Albert Robert, Charlemagne Auger, Auguste Roussel, Albert Brousseau, Alphonse Dini, Léandre Sansregret, Edouard Perron, Johnny Dini, Antoine Désautels.

Deuxième année, deuxième division. — MM. Edmond Lavoie, 3 prix, 7 acc. ; Auguste Roussel, 3 prix, 6 acc. ; Johnny Dini, 4 prix, 1 acc. ; Paul Ferland, 3 prix, 4 acc. ; Alphonse Dini, 2 prix, 5 acc. ; Arthur Moreau, 3 prix ; Fernando Lalonde, 1 prix, 4 acc. ; Charlemagne Auger, 2 prix, 3 acc. ; Georges Boucher, 2 prix, 1 acc. ; Georges Girard, 2 prix ; Albert Brousseau, 1 prix, 2 acc. ; Philippe Pinard, 1 prix, 2 acc. ; Philippe Bagdadi, 1 prix, 1 acc. ; Léopold Lafortune, 1 prix, 1 acc. ; Adélard Barolet, 1 prix ; Alexandre Perreault, 1 prix ; Léandre Sansregret, 1 prix ; Albert Cusson, 1 prix.

Assiduité — Alexandre Grisé, Albert Robert, Antoine Désautels, Hector Laurendeau, Alexandre Pererault, Edouard Perron, Auguste Roussel.

Conduite et application — Edmond Lavoie, Albert Brousseau, Paul Ferland, Auguste Roussel, Edmond Chapleau, Albert Rostiaux.

Catéchisme — Philippe Pinard, Edmond Lavoie, Georges Girard, Léopold Lafortune, Albert Robert, Charlemagne Auger, Auguste Roussel, Albert Brousseau, Alphonse Dini, Léandre Sansregret, Edouard Perron, Johnny Dini, Antoine Désautels.

Assiduité.—Edouard Gascon, Albert Beauchamp, Alexandre Bordeleau, Eloi Cléroux, Horace Fortin, Edouard Drolet.

Prix spéciaux de catéchisme offerts par les RR. MM. de St Sulpice, paroisse St Jacques. — Instruction religieuse. — Horace Fortin, Eloi Cléroux, Paul Trempe, Raoul Clément, Cyrille Drapeau, Gaston Paiement, Arthur Bois, Gustave Gervais, Jean Cassieri, Albert Beauchamp, Henri Nadreau, Louis Pelletier.

Prix spéciaux. — Conduite et application. — Théodore Guérin, Cyrille Drapeau, Louis Perrault, Paul Desjardins, Paul Trempe, Edouard Gaston, Gustave Gervais, Horace Fortin, Paul Coulombe.

Assiduité. — Cyrille Drapeau, Louis Perrault, Paul Coulombe, Gaston Gareau, Paul Desjardins.

Deuxième année, troisième division. — Théodore Guérin, 4 prix, 2 acc.; Cyrille Drapeau, 3 prix, 2 acc.; Alexandre Bordeleau, 2 prix, 0 acc.; Albert Beauchamp, 1 prix, 2 acc.; Edouard Gascon, 1 prix, 2 acc.; Gustave Gervais, 1 prix, 2 acc.; Paul Trempe, 1 prix, 2 acc.; Raoul Clément, 1 prix, 1 acc.; Jean Cassieri, 1 prix, 1 acc.; Horace Fortin, 1 prix, 1 acc.; Gaston Paiement, 0 prix, 5 acc.; Edouard Drolet, 1 prix, 0 acc.; Henri Nadreau, 1 prix, 0 acc.; Albert Laberge, 1 prix, 0 acc.; Napoléon Patry, 1 prix, 0 acc.; Horace Sirois, 1 prix, 0 acc.

Fremière année ,1ère division. — Henri Emond, 5 prix, 3 acc.; Marc Malone, 4 prix, 1 acc.; Aug. Goulet, 3 prix, 2 acc.; Em. Guertin, 3 prix, 2 acc.; Her. Séguin, 3 prix, 2 acc.; Alfr. Gelz, 3 prix, 1 acc.; Adolp. Pelland, 2 prix, 2 acc.; Donat Dufault, 2 prix, 2 acc.; Hon. Gratton, 2 prix, 1 acc.; cam. Vézina, 2 prix, 0 acc.; Alfr. Clément, 1 prix, 3 acc.; Hen. Perrault, 1 prix, 2 acc.; Osc. Cournoyer, 1 prix, 2 acc.; Horace Leclerc, 1 prix, 1 acc.; Donat Richelieu, 1 prix, 0 acc..

Prix spéciaux d'assiduité. — Emile Guertin, R. P. Latendresse, Osc. Cournoyer, Jules Beaudoin, Horace Dionne, Ray. Parisien, Ray. Guénette, Hon. Gratton, Guy Archambault, Laur. Richelieu, Edm. Mathurin, Aimé Cusson, Emile Lamoureux, Adolp. Pelland, René Lafond, Roméo Sauriol.

Prix spéciaux d'application et bonne conduite. — Emile Guertin, Hen. Emond, Adolp. Pelland, Hon. Gratton, Arm. Dufour, Osc. Cournoyer, Herm. Séguin, René Lafond.

2ième année. — Alphonse Villeneuve, 4 prix, 5 acc.; Joseph Chevrier, 4 prix, 2 acc.; Wilfrid Piché, 2 prix, 5 acc.; Eugène Lachance, 1 prix, 7 acc.; Edmond Ratto, 2 prix, 2 acc.; René André, 2 prix, 2 acc.; R. Evariste Teasdale, 2 prix, 2 acc.; Emile Aubertin, 2 prix, 1 acc.; John Lacoste, 2 prix, 0 acc.; Adrien Mayden, 1 prix, 3 acc.; Armand Chevalier, 1 prix, 3 acc.; Paul Duhamel, 1 prix, 2 acc.; Armand Bissonnette, 1 prix, 2 acc.; Charles Monette, 1 prix, 2 acc.; Joseph Vézina, 1 prix, 2 acc.; Charles Delansay, 1 prix, 1 acc.; Lucien Gervais, 1 prix, 0 acc.

Prix spéciaux d'application et bonne conduite. — Alphonse, Villeneuve, Armand Bissonnette, Edmond Ratto, Wilfrid Piché, Henri Navert, Noël Auger, Emile Aubertin, Eugène Lachance, Chs Delansay, Roméo Savignac, Lucien Gervais et Evariste Teasdale.

D'assiduité. — Rosario Gravel, Noël Auger, Henri Sourdif, Edm. Ratto, Lucien Gervais, Arth. Séguin et Henri Breton.

3ième année. — Victor Cinq-Mars, 5 prix, 1 acc.; Ermain Gallipeau, 4 prix, 4 acc.; Osias Soucisse, 4 prix, 1 acc.; Antonio Courtois, 3 prix, 4 acc.; Paul-Omer Laviolette, 2 prix, 2 acc.; Paul Sénécal, 2 prix, 2 acc.; Léonidas Laurendeau, 2 prix, 1 acc.; Arthur Lord, 2 prix, 1 acc.; Frédéric Lucaisse, 1 prix, 3 acc.; Bernard Gallipeau, 1 prix, 3 acc.; Pierre Collin, 1 prix, 2 acc.; Emile Goyette, 1 prix, 2 acc.; Arthur Leclerc, 1 prix, 2 acc.; Oscar Gauthier, 1 prix, 2 acc.; Arthur Cardinal, 1 prix, 2 acc.; Adrien Archambault, 1 prix, 2 acc.

Prix spéciaux d'application et de bonne conduite. — Antonio Courtois et Philias Collin.

D'assiduité. — Léopold Sirois, Ermain Gallipeau, Bernard Gallipeau, Frédéric Lucaisse, Paul-Omer Laviolette, Léonidas Laurendeau, Wilf. Séguin, Oswald Brais.

3ième Année. — Victor Cinq-Mars, 5 prix, 1 acc.; Ermain Gallipeau, 4 prix, 4 acc.; Osias Soucisse, 4 prix, 1 acc.; Antonio Courtois, 3 prix, 4 acc.; Paul-Omer Laviolette, 2 prx, 2 acc.; Paul Sénécal, 2 prx, 2 acc.; Léonidas Laurendeau, 2 prix, 1 acc.; Arthur Lord, 2 prix, 1 acc.; Frédéric Lucaisse, 1 prix, 3 acc.; Bernard Gallipeau, 1 prix, 3 acc.; Pierre Collin, 1 prix, 2 acc.; Emile Goyette, 1 prix, 2 acc.; Arthur Leclerc, 1 prix, 2 acc.; Oscar Gauthier, 1 prix, 2 acc.; Arthur Cardinal, 1 prix, 2 acc.; Adrien Archambault, 1 prix, 2 acc.; Gérald Mahoney, 1 prix, 2 acc.; Charles Lacroix, 1 prix, 2 acc.

Prix spéciaux d'application et de bonne conduite. — Antonio Courtois et Philias Collin.

D'assiduité. — Léopold Sirois, Ermain Gallipeau, Bernard Galipeau, Frédéric Lucaisse, Paul-Omer Laviolette, Léonidas Laurendeau, Wilfrid Sigouin, Oswald Brais.

Prix spéciaux d'application et de bonne conduite.—René Jarret, Adrien Mantha, Rodri. Murphy, Laurent Gamache, Stanley Wayland, Lionel Grisé, Joseph Gaudry, Urgel Héroux, Jos. Bourret, Gaston Ferland.

D'assiduité. — Lucien Gravel, Rosario Beaucaire, Lionel Grisé, Jos. Gaudry, Urgel Héroux.

PALMARES DE 1908.

Eugène Chabot, 7 prix; Marcel Haas, 4 prix, 2 acc.; Lucien Gratton, 3 prix, 2 acc.; Robert Delansay, 3 prix, 1 acc.; Léopold Lefebvre, 3 prix, 1 acc.; Jules Tremblay, 3 prix, 1 acc.; Hervil Lapierre, 3 prix; René Richer, 2 prix, 2 acc.; Wilfrid Drapeau, 2 prix, 2 acc.; DeMontigny Barcelo, 2 prix, 1 acc.; Paul Beauchamp, 2 prix, 1 acc.; Origène Bissonnette, 2 prix, 1 acc.; Raoul d'Horset, 1 prix, 2 acc.; Lucien Jobin, 1 prix, 2 acc.; Joseph Beauvais, 1 prix, 1 acc.; Silfrid Collin, 1 prix, 1 acc.; Edmond Chartrand, 1 prix; Roméo Bédard, 1 prix; Lionel Bissonnette, 1 prix; Ernest Smith, 1 prix; Léopold Garnon, 1 prix; Henri Lavoie, 1 prix; Louis L'Heureux, 1 prix; Paul Bisaillon, 1 prix.

PRIX SPECIAUX D'ASSIDUITE.

Paul Bourget, Louis L'Heureux, Lucien Gratton, Arthur Gratton, Adrien Lafond, Eugène Chabot, Edmond Chartrand.

PRIX SPECIAUX D'APPLICATION ET DE BONNE CONDUITE.

Lucien Gratton, Armand Laliberté, Robert Delansay, Hervil Lapierre, Eugène Chabot, René Richer, Origène Bissonnette, Léopold Garmon, Louis-Philippe Beaudoin, Marcel Haas, Hector Barbe, Lucien Jobin.

ECOLE MONTCALM.

CLASSE PREPARATOIRE.

Lucien Pinsonnault, 4 prix, 1 acc.; René Jarret, 3 prix, 2 acc.; Adrien Mantha, 3 prix, 2 acc.; Alex. Richer, 2 prix, 4 acc.; Henri Cinq-Mars, 2 prix; Laurent Gamache, 1 prix, 2 acc.; Lionel Grisé, 1 prix, 2 acc.; Rolland LaSalle, 1 prix, 1 acc.; Jos. Duplessis, 1 prix, 1 acc.; Valda Bisaillon, 1 prix, 1 acc.; Narcisse Luplen, 1 prix; Edo. Brousseau, 1 prix; Lucien Robitaille, 1 prix; Eugène Policain, 1 prix; Armand Gratton, 1 prix; Eugène Castonguay, 1 prix; Jos. Gaudry, Eugène Villeneuve, Lucien Gravel, Urgel Héroux, Stanley Wayland, Jos. Bourret, Paul Daigle, L. J. Gauthier.

A suivre sur la page 31

L'EXPERIENCE PARLE

Le pianiste expérimenté dit qu'un piano avec un "clavier à transposition" est l'arrangement le plus satisfaisant pour accompagnement de la musique vocale et instrumentale. On en constatera l'avantage par un essai du piano Heintzman and Co. avec clavier à transposition, aux salles de pianos de C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest. 25

LES ATHLETES CANADIENS AUX JEUX OLYMPIQUES

Le dernier des athlètes de Montréal à partir pour l'Angleterre où il représentera le Canada aux Jeux Olympiques, est le lutteur Aubert Côté. Le contingent parti il y a quelque temps est arrivé à Londres et a déjà commencé à se préparer aux

Aubert Côté, l'un des représentants de Montréal aux Jeux Olympiques.

grandes épreuves qui commenceront bientôt.

D'avance, nous pouvons nous flatter que le Canada fera bonne figure dans les épreuves pour le championnat de l'univers qui s'ouvriront le mois prochain en Angleterre. Nous avons tout lieu de croire que les Canadiens remporteront leur large part de victoires.

Depuis le glorieux triomphe de Wm. Sherring, dans la course de Marathon, à Athènes, en 1906, les athlètes Canadiens ont eu la noble ambition de soutenir leur réputation, et toute une nuée de jeunes hommes se sont assignés pour tâche de répéter l'exploit du vaillant petit coureur de Hamilton. L'opinion publique a été profondément remuée, et tout le pays a aujourd'hui les yeux tournés vers les athlètes qui le représenteront dans les mémorables concours qui auront lieu en juillet dans la Capitale de l'Empire Britannique.

Montréal n'aura que six représentants dans ces grandes épreuves, mais ce sont des hommes d'élite qui nous reviendront certes couverts de gloire. Voici leurs noms: Frank Lukeman, D. Buddo, Teddy Savage, Frank Noseworthy, Aubert Côté et Zimmerman. Ce dernier est envoyé par le club de Natation Montréal, et Noseworthy par la M.A.A.A. Côté paie ses dépenses lui-même. Ces hommes ont remporté toute une série de victoires dans ces derniers temps, et l'on peut facilement supposer qu'ils s'amélioreront encore.

Voici quels sont les athlètes des autres villes du Canada qui prendront part aux Jeux Olympiques:

H. Lawson, inscrit pour la course de Marathon.

W. H. Woods, Brantford, inscrit pour la course de Marathon.

Fred. Simpson, Indien, Peterboro, inscrit pour la course de Marathon.

W. P. Goldsboro, Toronto, inscrit pour la couse de Marathon.

Tom Longboat, Toronto, inscrit pour la course de Marathon.

W. P. Galbraith, Toronto, inscrit pour les steeplechases de 2½ et 5 milles.

Fitzgerald, Edmonton, inscrit pour le steeplechase de 5 milles.

Allan Feith et Orval Elliott, Université de Toronto, gymnastique.

Tait, Irving Parks et Sebert, de Toronto, courses de demi fond.

Alex. Quinn, St Patrick's A. A. A., Ottawa, sauts et courses de fond.

Chacun s'accorde à prédire la victoire de Tom Longboat dans la course de Marathon, l'événement important entre tous. Noseworthy devrait aussi se mettre en évidence. Aubert Cote devrait de son côté remporter un championnat. Parmi ceux qui auront charge des athlètes sont Wm. Sherring, J. H. Crocker, N. H. Crowe et Leslie H. Boyd.

Emile Côté de la M. A. A. A. aurait

R. M. Zimmerman, du Club de Natation Montréal, qui représentera le Canada aux jeux olympiques. — Photo. J. A. Dumas, 460 rue Saint-Denis.

fait le voyage en Angleterre, et aurait pris part à la course de Marathon, si sa mère eût voulu le laisser partir. Birks qui avait remporté les épreuves éliminatoires de plongeons à la M. A. A. A., a été contraint par des affaires de rester à Montréal au lieu d'aller cueillir là-bas de nouveaux lauriers.

LES ATHLETES AMERICAINS

Voici maintenant la liste des athlètes américains qui ont été choisis pour représenter la république voisine dans les jeux olympiques :

Platt Adams, New York A. C. ; J. C. Atlee, Université Princeton ; J. C. Bacon, I. A. A. C. ; S. H. Bellah, Université Stanford ; Californie ; F. G. Bellars, New York A. C. ; J. A. Biller, Brooklyn Central Y. M. C. A. ; George V. Bonhag, I. A. A. C. ; John J. Brennan, Université Marquette, Wisconsin; Joseph Bromilow, jr., I. A. A. C. ; W. G. Burroughs ,Chicago A. A. ; J. C. Carpenter, Université Cornell ; N. J. Cartmell, Université de Pennsylvanie ; H. L. Coe, Université du Michigan ; W. W. Coe, jr., Boston Athletic Association ; E. T. Cook, Université Cornell ; C. M. Daniels, New York A. C. ; A. K. Dearborn, New York A. C. ; G. S. Dole, Université Yale ; W. R. Dray, Université Yale ; G. A. Dull, Université du Michigan ; J. L. Fiscle, New York A. C. ; Ray C. Ewry, New York A. C. ; John J. Flanagan, I. A. A. C. ; Joseph Forshaw, Missouri A. C. ; R. B. Foster, Chicago A. A. ; G. W. Galdzik, Chicago A. A. ; J. C. Garrel, Chicago A. A. ; H. A. Gidney, B. A. A. ; A. C. Gilbert, Université Yale ; A. M. Goessling, Miscouri A. C. ; L. Budd, Goodwin, N. Y. A. C. ; J. P. Halstead, Université Cornell ; William F. Hamilton, Chicago A. C. ; Sidney H. Hatch, 1er Régiment A. C., Chicago ; John J. Hayes, I. A. A. C. ; Harry J. Hebner, Illinois A. C. ; Harry L. Hillman, N. Y. A. C. ; F. Leroy Holmes, Chicago ; L. V. Howe, Yale ; H. J. Huff, Chicago A. A. ; F. C. Irons, Chicago A. A. ; Clark S. Jacobs, U. de Chicago ; L. P. Jones, Université de Pennsylvanie ; Dan. J. Kelly, I. A. A. C. ; John H. Krug, jr., National Turnverein ; J. D. Lightbody, U. de Chicago ; M. J. McGrath, N. Y. A. C. ; W. W. May, université de l'Illinois ; George N. Mehnert, National Turnverein ; N. A. Merriam, Université de Chicago ; T. Moffitt, Université de Pennsylvania ; T. P. Morrisey, Mercury A. C. ; Frank Mt Pleasant, Carlisle Indian School ; Fred. Nartanes, N. Y. A. C. ; J. F. O'Connell, N. Y. A. C. ; John H. Patterson, Chicago A. A. ; Paul H. Pilgrim, N. Y. A. C. ; Harry F. Porter, I. A. A. C. ; William Prout, B. A. A. ; H. P. Ramey, Chicago A. A. ; J. A. Rector, Université de Virginie ; L. G. Rich, Brookline Swimming Club ; Lawson Robertson, I. A. A. C. ; Ralph Rose, Olympic Club, San Francisco ; F. A. Rowe, Université du Michigan ; A. B. Shaw, Université Dartmouth ; Melvin W. Sheppard, I. A. A. C. ; Martin J. Sheridan, I. A. A. C. ; O. R. Sherman, Dartmouth ; F. C. Smithson, Multnomah A. C. ; J. P. Sullivan, I. A. A. C. ; Lee J. Talbott, Université Cornell ; J. B. Taylor, I. A. A. C. ; H. L. Trube, N. Y. A. C. ; C. D. Frubenbach, N. Y. A. C. ; J. D. Whitman, Université de Pennsylvanie.

Liste supplémentaire :

J. R. Armour, 1er Régiment A. A., Chicago ; Claude Allen, I. A. A. C. ; C. S. Beard, Université Ames, Iowa ; John C. Blankengel, Université du Wisconsin ; F. A. Borneman, Illinois A. C. ; Edward P. Carr, Xavier A. A. ; R. J. Carr, Michigan Agricultural College ; C. S. Campbell, Yale ; George G. Cameron, I. A. A. C. ; Harvey W. Cahn, I. A. A. C. ; Jonn L. Craige, New York ; F. M. Deseilding, Harvard ; C. M. French, Cornell ; Herman Gerig, German-American A. C. ; M. H. Griffin, Chicago A. A. ; S. P. Gillis, N. Y. A. C. ; H. A. Gosnell, Baltimore A. C. ; G. O. Grote, Missouri A. C. ; James B. Greene, Brookline S. C. ; B. Haggard, Université Drake ; C. I. Hall, I. A. A. C. ; J. L. Hartranft, Université de Pennsylvanie; M. F. Horr, I. A. A. C. ; M. L. Hurley, N. Y. A. C. ; T. M. Jackson, Cornell ; E. G. Kiralfy, Londres, Angleterre ; William A. Kruegar, Collège Swartmore ; James J. Lee, Boston A. A. ; Fred. Lorz, Mohawk A. C. ; Richard Mason, Université Vanderbilt ; J. T. Mahoney, N. Y. A. C. ; E. C. Mercer, Ecole George, Philadelphie ; J. C. Miller, Université Stanford ; H. Miller, Indiana ; S. Muenz, Pestime A. C. ; E. A. Nawick, Université du Wisconsin; F. S. Nelson, Yale ; W. O'Mara, Cambridgeport Gymnasium ; A. G. Parker, Université de Pensylvanie; W. M. Rand, Harvard ; Frank H. Riley, I. A. A. C. ; William C. Robbins, Cambridge, Mass. ; O. R. Robbur, Yale ; M. J. Ryan, I. A. A. C. ; J. Schommer, Université de Chicago ; F. P. Sheehan, South Boston A. A. ; R. A. Spitzer, Yale ; L. R. Stevens, Yale ; B. E. Sherman, Harvard ; B. T. Stephenson, Harvard ; Lewis Tewanina, Carlisle Indian ; Alec Thibeau, 1er Régiment A. A., Chicago ; William Van Den Dries, N. Y. A. C. ; L. J. Weintz, N. Y. A. C. ; A. Roy Welton, Y. M. C. A., Lawrence, Mass. ; W. Wood, Somerville, Mass. ; A. C. Young, Cornell ; F. Young, South Dakota.

Frank Lukeman, de la M. A. A. A., qui représentera Montréal aux jeux olympiques.

D. Buddo, de la M. A. A. A., qui représentera Montréal aux jeux olympiques.

Teddy Savage, l'un des athlètes montréalais qui représentera le Canada aux Jeux Olympiques.

Un groupe d'athlètes remarquables — En commençant par la gauche : S. Groves, W. Hall, Frank Lukeman, D. Buddo, W. Thompson, W. Hay et Lefebvre, entraîneur de la M. A. A. A.

Geo. Golding, Y.M.C.A., Toronto, inscrit pour les marches de 10 et de 2½ milles.

E. B. Archibald, Toronto, saut avec perche.

Bobbie Kerr, Hamilton, courses de 100 mètres et 200 mètres.

Andrews et Anderson, Toronto; McCarthy, Stratford et Young, courses à bicyclette.

B. G. Lister, de Toronto, inscrit pour la course de Marathon.

LES PROMENADES

(Des "Sports," Paris)

N'est-ce pas un spectacle navrant que celui que nous offrent bi-hebdomadairement les écoles, celui de la promenade qui consiste à sortir en rangs, mardis et jeudis, sous l'oeil sévère d'un maître surveillant ? Après une inspection minutieuse du censeur, qui regarde si la capote est propre et les mains correctement gantées, le convoi scolaire s'achemine lentement dans les rues de la ville, et va échouer sur une route des environs. Les uns causent des choses de la boîte ; qu'un tel aura le premier prix ou n'en aura pas du tout, ou bien cassent du sucre sur la tête de Messieurs les Professeurs ; d'autres discutent sur les problèmes ou devoirs qu'ils auront à remettre bientôt, enfin, les mélancoliques, et ceux-là sont les plus nombreux, ne disent rien, attendant avec impatience, le moment où les bienheureuses vacances arriveront.

Mais l'heure est arrivée, et après un rassemblement tout régimentaire, on s'en retourne par le même chemin, on a fait un mille au plus, on a soit-disant pris l'air, on s'est copieusement ennuyé ; et d'un pas traînant, les pauvres potaches s'en vont reprendre le collier de misère, refaire force opérations, compulser maint dictionnaires, en attendant le prochain jour de sortie qui leur permettra de faire une agréable promenade.

Cette distraction scolaire est vraiment inadmissible, et on ne peut comprendre qu'à notre époque, il existe encore des établissements d'enseignement qui offrent cet amusement à leurs élèves. Eh bien, il est temps de réagir ; ne serait-il pas plus sain, pour ces jeunes gens, de pratiquer un sport en plein air, quel qu'il soit, mais qui leur procure du mouvement, de la vie, qui les oblige à se fatiguer le corps après s'être fatigué l'esprit ? Ne devrait-il pas y avoir dans chaque école, un parc, un terrain de football ou de courses à pied, des cours de tennis, où les jeunes étudiants pourraient courir, se remuer, vivre un peu autrement que dans ces ineptes promenades, qui arrivent parfois à lasser tant d'écoliers, que certains préfèrent se faire punir et rester au collège plutôt que de cheminer lentement pendant deux heures ?

On dira : Mais tous les jeunes gens ne peuvent pratiquer les sports, quelques-uns ont une constitution qui les empêche de se remuer. A cela je répondrai :

Allons, Messieurs les proviseurs, un bon mouvement, emmenez vos jeunes élèves sur les terrains de jeux athlétiques, peut-être donnerez-vous à ces jeunes activités le goût du sport, qui donne à la race des hommes forts qui peuvent résister plus aisément aux fatigues de la vie, et puis vous aurez aussi fait oeuvre utile en supprimant la stupide et traditionnelle promenade !

Le club Orient a changé son nom en celui de Baltimore et se déclare prêt à se mesurer avec les meilleurs joueurs de la province, en particulier avec le National, de St Jean. Inf. E. Hogue, 360 rue Rachel.

GRANDE PARTIE DE BASEBALL A BORDEAUX

Dimanche prochain aura lieu à Bordeaux une grande partie de baseball entre le fameux club Bordeaux et le Montreal Reserve. Ces clubs étant deux des plus forts clubs amateurs de la province, nous sommes certain d'avoir une très belle joute. Que tous les amateurs du baseball se rendent donc en foule. La partie commencera à 3 heures à l'arrivée du train qui laisse Montréal à 2 h. 20. Elle sera précédée d'une autre partie entre le Bordeaux II et un jeune club de Montréal.

Dimanche dernier a eu lieu à Verdun une belle partie de base-ball entre le club Verdun et le Ville-Marie.

Environ 1000 personnes ont vu triompher le Verdun par un score de 9 à 7.

Le point saillant de la partie fut le home run de M. Dubois, à la neuvième inning, alors que le score était de 7 à 6 en faveur du Ville-Marie, et qu'il y avait deux hommes sur les buts.

Noms des joueurs: A. Perrier, c., H. McMahon, p., A. Germain, 1b., A. Dubois, 2b., A. Patenaude, 3b., E. Castonguay, ss., A. Lauzon, l.f., O. Aumais, c.f., E. Blondin, r.f. Score:

Ville-Marie. . . . . .121300000—7
Verdun. . . . . .101111103—9

Dimanche prochain, le Verdun jouera avec le redoutable Châteauguay. La partie promet d'être bien intéressante, vu que les deux équipes possèdent de tres forts joueurs et que chacun réclame la victoire.

Que les amis et amateurs se rendent en foule pour voir les deux clubs aux prises.

LE CLUB BRITANNIA A LACHINE

Le club Britannia viendra ici dimanche, le 28 du courant jouer avec le Wild Rose. La partie aura lieu à 2½ hrs. p.m.

SOUSCRIPTEURS AU FONDS DES TERRAINS DE JEU

Miles Allan, $2.00; Mme Abner Kingman, $2.00; Mme Pillow, $10.00; M. Geo. Hooper, $10.00; M. W. H. Leach, $1.00; M. W. H. Prissick, $1.00; Mme J. D. Nicholson, $1.00; Mme Lansing Lewis, $2.00; Mme A. Hamilton Gault, $15.00; M. Robt. Bryson, $1.00; Mme Robt. Reid, $2.00; Hon. Louis Beaubien, $5.00; Mlle Golding, $1.00; anonyme, $1.00; Mme McLimont, $3.00; Mlle McLimont, $2.00; M. Jos. Rielle, $2.00; Mme W. A. C. Lyman, $1.00; Mme Gilman, $2.00; Mlle Mary Crawford, $10.00; Mme Henry Lyman, $5.00; M. H. H. Lyman, $5.00; Mme Frank Edgar, $1.00; Miles Atkinson, $2.00; Mme Stavert, $1.00; Mme W. S. Barnes, $1.00; Mme Colin Campbell, $2.00; M. F. N. Southam, $5.00.

Autres souscripteurs:

Armand Doing, Edisforth Barrette, R. P. Redpath, 50; Southam Ltd., Florence Evelyn Jacobs, Napoléon Ainey, Mme P. F. McCaffrey, Mlle Jean Baldwin Roberts, Mlle B. McConnell, Mlle Fanny McConnell, annonyme, $2.75.

LE BASEBALL A VALLEYFIELD

Le club Valleyfield, champion de la Ligue Canadienne de l'Est, en 1906, vient de se réorganiser sur de nouvelles bases et est prêt à rencontrer les meilleurs clubs de la province.

Le local du club Valleyfield est fixé au cercle Emard, où de vastes et jolies salles sont à la disposition des joueurs.

Les joueurs ont décidé de se passer des services d'un gérant, et un comité d'administration a été formé.

Le club Valleyfield est constitué comme suit : MM. Jos. Durocher, Jim Rochefort, Zou Bougie, Georges Rochefort, Jerry Rochefort, Oscar Charrette, Ismael Bourassa, Alex. Legault, Léonide Tessier et U. Desparois. Capitaine, Geo. Rochefort.

Le club Valleyfield est prêt à se rencontrer avec les clubs Mascottes, Opal, Saint-Hyacinthe, Farnham, Saint-Jean, Voltigeurs, etc., à partir du 5 juillet prochain.

Toutes les correspondances devront être adressées à N. Wallot, président du club Valleyfield, boîte W., Valleyfield.

Le club Canada de Saint-Jean a mis deux victoires à son crédit, battant les Mascottes Ind. par 14 à 0, et Sainte-Angèle par un score écrasant.

Le 5 juillet, le Canada ira rencontrer à Marieville.

Il serait désireux d'arranger d'autres parties. Informations : J. E. Choquette, Saint-Jean, P. Q.

Le club jeune Saint-Paul jouera dimanche avec le club Villeneuve de Sainte-Cunégonde. Il aimerait à arranger des parties avec tout club dont les joueurs n'ont pas plus de 14 à 15 ans.

Pour toutes informations, s'adresser à Lorenzo Guilbault. Tél. Main 1630.

Il vient de se former un nouveau club qui portera le nom de Marianna II. Noms des joueurs : P. Longpré, c. ; J. Roy, p. ; H. Vaillancourt, 1 b. ; G. Coupil, 2 b. ; J. Patris, s.s. ; J. Saint-Michel, 3 b. ; E. Goupil, l.f. ; H. Laiumière, c.f. ; P. Renaud. Ce club lance un défi aux Prince George, Huron, Lafontaine. Informations de 6 à 8 heures, 1178 rue Ontario, coin Parthenais.

LE CANADIEN A VALLEYFIELD

Ne pas oublier le voyage du club Canadien de Saint-Henri à Valleyfield, dimanche prochain. Jack Laviolette et Secours joueront sur l'équipe.

ST ALBANS VS ST JEAN

Le club St Albans jouera à St Jean dimanche prochain, le 28. Ce club est reconnu comme un des plus forts de l'Etat du Vermont et il n'y a pas à douter que nous serons témoins d'une intéressante partie.

BALMORAL VS ROYAL

Il y aura dimanche à Longueuil une grande joute de baseball entre le Royal et le Balmoral. Cette partie promet d'être une puissante attraction pour tous les nombreux spectateurs qui se rendront voir les deux plus forts clubs amateurs de la province à l'oeuvre. Le club Balmoral a à son crédit plusieurs belles victoires et espère [illegible] cette joute. Les Royals ont de leur côté un très bon record et veulent à tout prix gagner cette partie qui décidera du championnat amateur. Qu'on se rende en foule applaudir ces athlètes. Il y aura à 1 heure une partie préliminaire entre deux jeunes clubs.

EQUIPE DE POLO DU CLUB DE NATATION MONTREAL DONT FAIT PARTIE ZIMMERMAN QUI IRA EN ANGLETERRE PRENDRE PART AUX JEUX OLYMPIQUES. CE DERNIER EST LE PREMIER EN BAS A GAUCHE.

Frank Noseworthy, de la M. A. A. A., qui est parti pour l'Angleterre, afin de prendre part à la course de Marathon.

CONSEILS AUX HOMMES DE GOUT

Achetez-vous une chemise nouvelle, ou plusieurs, parmi nos élégants dessins pour cette saison. Vous avez peut-être besoin de faux-cols, manchettes, mouchoirs, etc., etc. Pour tout ce qui regarde les sous-vêtements, les bas et les cravates nous pouvons vous vendre, bon marché, des articles qui dureront longtemps et vous donneront satisfaction. Nos assortiments sont de la meilleure qualité et à la dernière mode.

DEVENEZ NOTRE CLIENT REGULIER.

ROYAL STORES

261 rue Ste Catherine Ouest, 271 rue Ste Catherine Est,
342 rue Ste Catherine Ouest, 627 rue Ste Catherine Est,
508 rue Ste Catherine Ouest, 225 rue McGill.

C

Samuel May & Co.,

Les fameux fabricants de Tables de Billard et de Pool de Toronto,

Ont ouvert ici une succursale où ils exposent une ligne complète des plus beaux draps importés de l'ouest d'Angleterre et Simonis, les deux fameux coussins de club Anglais ; les queues, les bouts, la craie, les billes et tous les accessoires de billards et de salles de pool.

Ils ont aussi une ligne complète des fameuses billes anglaises "crystalisées", la dernière et la meilleure substitution de l'ivoire. Adresse :

SAMUEL MAY & CO.,
36 Notre-Dame Ouest, Montréal.

C

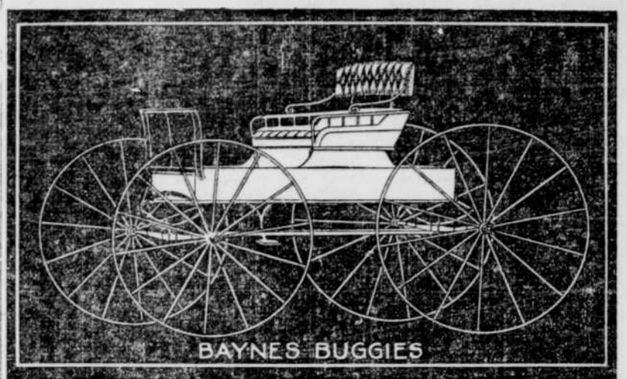

GRAVEL & DUHAMEL Ltd.

34 NOTRE-DAME OUEST.
Agences--BAYNES CARRIAGE COLTA, Hamilton, Ont.

DOMINION CARRIAGE Co. Ltd. Toronto, Ouest.

ADAMS BROS & CO., - - TORONTO.

Ligne complète de harnais des plus nouveaux. Prix de la manufacture.

C 27.30

TENTES

Nous voulons vendre 500 Tentes de dimensions suivantes et que nous offrons à bas prix comme suit :

Ces Tentes sont faites d'un duck de coton blanc de forte qualité.

		Perches et Piquets en plus.
7 x 7 pieds	$4.95	$1.10
8 x 10 pieds	$6.10	$1.25
10 x 12 pieds	$7.35	$1.40

Conditions : strictement comptant avec la commande.

T. W. BOYD & SON, 27 NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL.

141—8.n C

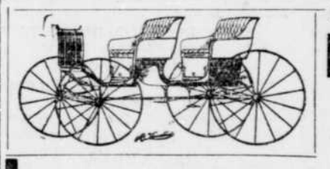

McLaughlin Carriage Co.

LIMITED.

ASSORTIMENT COMPLET DE
Voitures de PROMENEDE
" " LIVRAISON
" " D'AFFAIRES

Les modèles pour cette année sont plus élégants que jamais et la valeur de nos voitures est toujours la meilleure, c'est-à-dire

"La Qualité McLaughlin"

Bureaux et Entrepôts : — 382 Rue Notre-Dame Ouest et 127 Rue St Maurice. Tél. Main 1199.

C

LES FETES DE COHOES, N. Y.

Elles donnent lieu à d'enthousiastes manifestations de patriotisme. — Discours de l'hon. M. A. Archambault, ex-lieutenant gouverneur du Rhode-Island, et de M. G. A. Marsan, avocat, le seul représentant du Canada aux fêtes de Cohoes, N. Y.

(De l'envoyé spécial de la PRESSE)

Cohoes, N. Y., 27 — Je vous écris sous l'impulsion des douces pensées qui éveillent, en mon âme canadienne, les beautés de la manifestation nationale et religieuse qui vient d'avoir lieu à Cohoes.

Le défilé de tous ces braves compatriotes, précédés ou suivis de fanfares, de gardes nationales; le spectacle des enfants de l'école Saint-Joseph marchant avec un aplomb superbe, dans nos rues pavoisées; la présence du gouverneur de l'état de New York qui a suivi le parcours de la procession; les riches bannières portées avec orgueil par les vieux citoyens de la république américaine, fiers de leurs noms français et de leur titre de catholiques, tout, en un mot, nous a fait naître au coeur un sentiment d'amour plus intense pour Dieu et les autres.

Quand j'ai vu le défilé déroulant, à dix heures du matin, les anneaux de la chaine immense qui couvraient toute la ville; quand j'ai entendu le parler français sur ce sol américain,

M. G. A. Marsan, avocat de Montréal, le seul représentant canadien français aux fêtes de Cohoes, N. Y. — Photo. Laprés et Lavergne, 360 rue Saint-Denis, coin de la rue Ontario.

où nous vivons avec une si complète indépendance; quand j'ai vu nos gaillards de jeunes gens, marchant tête haute, les yeux droits vers le ciel; quand j'ai vu toute cette foule massée, écoutant religieusement l'exécution de nos airs favoris, je me suis senti ému jusqu'aux larmes.

C'est que, voyez-vous, amis du Canada, vous ne savez pas ce que valent et ce que sont les Canadiens des Etats-Unis; ils sont ici un million et deux ou trois cent mille. Nous ne sommes pas plus nombreux au Canada, seulement nous sommes plus chez-nous, et c'est ce qui nous donne cette indolence, cette tranquillité qui finira par nous être fatale, avec le flot d'immigrants qui nous déborde.

LE BANQUET

Je reviens au banquet du 23 pour mentionner les discours principaux. Monsieur le curé Baillargeon, de Sainte-Anne, a été très éloquent et il répondit à la santé du clergé et il a su faire ressortir avec un rare bonheur le rôle admirable du clergé depuis la découverte du pays.

Vient ensuite le discours que je n'hésite pas à qualifier de principal; c'est celui de l'hon. M. A. Archambault, je regrette de ne pouvoir vous envoyer qu'une bien pâle analyse de cette belle pièce d'éloquence.

L'HONORABLE M. ADELARD ARCHAMBAULT

arrivé à la dernière minute, a prononcé une allocution que les trois cents convives présents ont justement applaudie. Monsieur Archambault est l'ancien lieutenant gouverneur du Rhode-Island; à deux reprises différentes il a été maire de Woonsocket, c'est dire en quelle haute considération il est tenu parmi notre population, je vous donne ici une courte analyse de ce discours, ou plutôt de cette improvisation.

Dans toutes les fêtes nationales nous avons accordé une part très large à l'ancienne patrie et c'est ce qui m'inspire l'idée, en cette splendide démonstration, de donner une pensée sympathique au pays natal.

Monsieur Archambault est un modeste; les succès énormes qui en ont fait l'un des citoyens les plus éminents du Rhode-Island, il les attribue au dévouement de ses amis, à l'organisation des forces franco-américaines qui s'affirmait de plus en plus chez Uncle Sam.

Vit quand il parle des devoirs et des droits canadiens, établis aux Etats-Unis, l'ancien lieutenant-gouverneur a des accents émus qui soulèvent les applaudissements de tout l'auditoire. Le Canadien qui émigre aux Etats-Unis a ses devoirs à remplir envers la république; mais ce qu'il apporte ici vaut bien quelque chose, le Canadien qui arrive en ce pays, arrive chez lui.

Monsieur Archambault a affirmé, avec preuve à l'appui, que le retour au Canada des Canadiens des Etats-Unis, serait un désastre pour l'industrie manufacturière de la Nouvelle-Angleterre. Il serit impossible, de l'avis des manufacturiers de cette partie du pays, de les remplacer par des immigrants européens ou asiatiques.

M. Archambault a été acclamé quand, dans une superbe envolée, il a rappelé les paroles de Strabon, écrivain grec, qui, émerveillé des contrées de l'ancienne Gaule, prédisait que de ces régions barbares sortirait un grand peuple, et la prophétie s'est accomplie par l'existence du peuple français.

La même prophétie peut être faite pour les Etats-Unis; malgré la puissance de développement merveilleux ils n'en sont pas moins encore une nation dans son enfance.

Dans sa péroraison, superbement enlevée, M. Archambault a cité ces paroles du psalmiste: "Non fecit taliter omni nationi", les appliquant aux Etats-Unis. En effet quel pays au monde a reçu autant d'avantages matériels que le peuple américain? et M. Archambault termine en faisant une description enthousiaste et imagée des ressources inépuisables du vaste territoire américain.

LA SANTE DU CANADA

M. G. A. Marsan, avocat, de Montréal, a répondu à la santé du Canada. Bien qu'invité à la dernière minute, M. Marsan sut plaire et intéresser très vivement son auditoire. Il a développé cette idée que la patrie pour les Canadiens-français n'est pas constituée par l'unité territoriale; nous avons deux patries: une petite et une grande, l'une enfermée dans l'autre, celle-ci nous élevant par degré à l'intelligence de celle-là.

Un peuple est une communauté qui n'a qu'une âme et qu'une histoire; c'est pourquoi, tout demeure.

Communauté des Canadiens des deux pays: La langue, les moeurs, les traditions, cette union existe dans ce que la nationalité a de plus élevé et de plus indépendant.

Nous avons raison d'être fiers du sang qui coule dans nos veines; ce sang, c'est la gloire, disait Jeanne d'Arc. Notre devoir est de nous protéger contre toute tentative d'assimilation, c'est aussi d'instruire le peuple. La grandeur d'un peuple ne se mesure pas plus au nombre que la grandeur d'un homme ne se mesure à sa taille. L'unique mesure c'est la quantité d'intelligence et de vertu.

Après avoir félicité les franco-américains de leur patriotisme, des nombreux sacrifices qu'ils font pour la cause de l'éducation, le brillant orateur termine par ces vers de Violeau:

Aimez, soyez aimés; n'ayez jamais l'envie
D'isoler votre coeur au chemin de la vie.
Dites-vous, observant la fraternelle loi;
"Comme je vis en lui, mon frère vit en moi.
Imitez, sous le toit où vous croissez ensemble,
Ces arbres que la main du jardinier rassemble,
Et qui s'offrant, l'un à l'autre, un généreux secours,
Se protègent entre eux et s'élèvent toujours.

Tous les assistants se lèvent et chantent le "God save the King" et "Vive la Canadienne".

La manifestation de l'après-midi a été malheureusement gâtée par une terrible tempête qui a fait du bien à la végétation, mais elle a terriblement embêté nos amis qui avaient au programme une série complète de démonstrations extérieures qui furent forcément cancellées.

Dites bien que, sans M. G. A. Marsan, avocat, le Canada français n'aurait pas eu, au banquet d'hier soir et à la fête de ce jour, un homme pour le représenter. C'est un malheur pour notre monde officiel, mais c'est peut-être un bienfait pour nos amis, pour nos frères qui font tant de sacrifices pour nous. Je veux dire que M. Marsan a montré un courage admirable en venant, seul, donner le concours de de son talent à la splendide démonstration que nous avons.

L'honorable M. Fitts, juge de la cour suprême du district, a donné un témoignage des plus flatteurs aux Canadiens des Etats-Unis, à son discours d'hier soir, je vous en communiquerai les grandes lignes.

Vous pourrez dire cependant que dans l'opinion de l'hon. M. Fitts, du gouverneur Hughes, et des principaux citoyens d'ici, les Canadiens-français, établis aux Etats-Unis forment le plus beau joyau de la couronne de la grande république.

La Faiblesse au Printemps

Est vaincue quand le sang est rendu riche et rouge par la Nourriture du Dr A. W. Chase pour les Nerfs.

Faiblesse est le mot qui exprime le mieux l'état de la plupart des gens au printemps.

Il se peut que ce soit la faiblesse corporelle, la fatigue, la langueur, un manque d'énergie et de vigueur.

Ou ça peut être la faiblesse du coeur, des nerfs, de l'estomac, du foie, des reins, des intestins ou des autres organes vitaux.

Peu importe où se trouve le mal, la cause est la même—l'impuissance du sang à fournir la nutrition convenable au maintien et à la restauration des cellules et des tissus du corps et de ses organes.

Les stimulants ne donnent qu'un soulagement temporaire. Ce qu'il faut nécessairement c'est un sang riche, rouge, tel que celui fourni par la Nourriture du Dr A. W. Chase pour les Nerfs, pour nourrir les organes et les ramener à la santé et à la vigueur, afin qu'ils puissent profiter de l'alimentation.

Mme J. Wallace, 61 rue Knox, Montréal, Qué., et dont le mari est charpentier, dit: "Ma petite fille souffrait beaucoup d'un grave épuisement nerveux. Elle était si nerveuse que ses mains se tordaient de fait elle paraissait complètement abattue. Nous l'envoyâmes à l'hôpital, mais cela ne lui fit aucun bien. Nous commençâmes alors à employer la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs. Elle prit environ cinq boites de la nourriture et le changement qui se produisit fut en quelque sorte merveilleux. Tout le monde constatait combien elle paraissait mieux et demandait ce qui avait amené cette amélioration de son état. Aujourd'hui ses nerfs sont forts et, naturellement, sa santé générale est bien meilleure."

M. E. H. Tilly, 15 rue Fortune, Montréal, écrit ce qui suit: "Mon petit garçon de quatre ans souffrait depuis longtemps d'épuisement nerveux. Il avait perdu le sommeil et le moindre bruit le faisait tressaillir. Il était devenu très pâle et très faible et j'en désespérais. Ayant entendu parler des bienfaits réalisés par le "Nerve Food" du docteur Chase, j'en fis l'essai, et les résultats en furent tout simplement merveilleux. Mon petit garçon est maintenant fort et rétabli sans aucunes traces de sa maladie nerveuse.

A cause de ses qualités reconstituantes du sang, la Nourriture du Dr A. W. Chase pour les Nerfs est merveilleusement efficace comme restaurant du printemps. 50c la boîte chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto, Ont. Le portrait et la signature de A. W. Chase, M.D., se trouvent sur chaque boîte des véritables. (12) A

LE DR PATCH EST MIEUX

Le Dr F. S. Patch, surintendant médical de l'Hôpital Général, qui a été retenu à sa chambre pendant une couple de mois par une grave maladie, est en pleine convalescence. Il

M. le Dr F. S. Patch, surintendant médical de l'Hôpital Général.

a pu, mercredi, partir pour le camp de Trois-Rivières, avec le 4e corps médical dont il est le lieutenant. Depuis qu'il occupe les fonctions de surintendant médical de l'hôpital de la rue Dorchester Est, M. le Dr Patch a su se rendre très populaire, aussi la nouvelle de sa convalescence sera-t-elle apprise avec plaisir par tous ceux qui le connaissent.

UNE MUSICIENNE

Mademoiselle Lucienne Lefebvre vient de recevoir son diplôme préparatoire au collège de Musique de Québec. C'est une enfant qui promet beaucoup pour l'avenir de notre monde musical.

La fillette qui n'est âgée que de 11 ans, est élève de lécole de Madame

Mlle Lucienne Lefebvre, diplômée du Collège de Musique de Québec.

Marchand, rue St Hubert, et dès son bas âge commençait déjà à montrer de grandes aptitudes. Son professeur a été Mlle Lemire.

Elle est la fille ainée de feu Albert Lefebvre, ci-devant marchand de chapeaux et fourrure No 184 rue Ste Catherine-Est.

SOUS LES ROUES D'UN WAGON

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 27 — Un terrible accident de chemin de fer est arrivé jeudi matin, à la Chaudière. La victime, M. Jos. Caron, est à la dernière extrimité, à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

M. Caron, qui est employé de l'Intercolonial comme homme de cour, était à accoupler deux chars, quand il tomba sur la voie ferrée et eut les deux jambes coupées par les roues d'un wagon à marchandises. En même temps, il se faisait frapper à la tête.

Aux cris de douleurs que la victime poussait, on stoppa le train. On mit Caron à Lévis sur un train spécial et l'ambulance de M. Fortier le transporta à l'Hôtel-Dieu, où les médecins désespèrent de le sauver.

VICTIME DE L'ONDE

La Tuque Jonction, 27 — Eugène Blackburn, de Saint Coeur de Marie, s'est noyé hier matin dans la rivière Bastonais, tout près de l'embouchure.

Blackburn travaillait à la descente des billots pour une compagnie de Grand'Mère. Le billot sur lequel il se tenait prit un remous et le malheureux fut précipité dans les flots.

La victime était âgée de 24 ans. Son cadavre n'a pas encore été retrouvé.

IL ETAIT FURIEUX !

L'homme à peu près le plus furieux que vous eussiez vu c'est celui qui cherchait, un jour, une boite de "Foot Elm". Il arriva que n'en ayant pas, le pharmacien lui offrit "quelque chose de tout aussi bon."

Eh ! bien, il fallait voir cet homme, il bondit en l'air comme un jeune poulain de campagne qui voit pour la première fois une automobile.

"Dites donc", cria-t-il, "pour quel espèce d'idiot me prenez-vous ? Je connais "Foot Elm" ; je l'emploie l'été depuis plusieurs années. C'est l'unique chose, à mon avis qui rende la vie endurable durant les temps chauds. Foot Elm prévient la sensibilité des pieds, l'irritation et fait disparaître cette senteur fétide de la transpiration. Et voilà que vous voulez me vanter une préparation qui me mettrait probablement furieux contre vous si je l'essayais. Non, monsieur, vous ne me vendrez rien à la place de Foot Elm. Je suis fidèle à mes amis, je vous le déclare, et Foot Elm est mon meilleur ami en été."

A w

SOCIETE D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal,
26 juin, 1908.

M. l'abbé L. Côme Lavoie, curé de Cacouna, au diocèse de Rimouski, décédé hier, était membre de la Société d'une messe.

E. ROY,
Chan. chancellier.

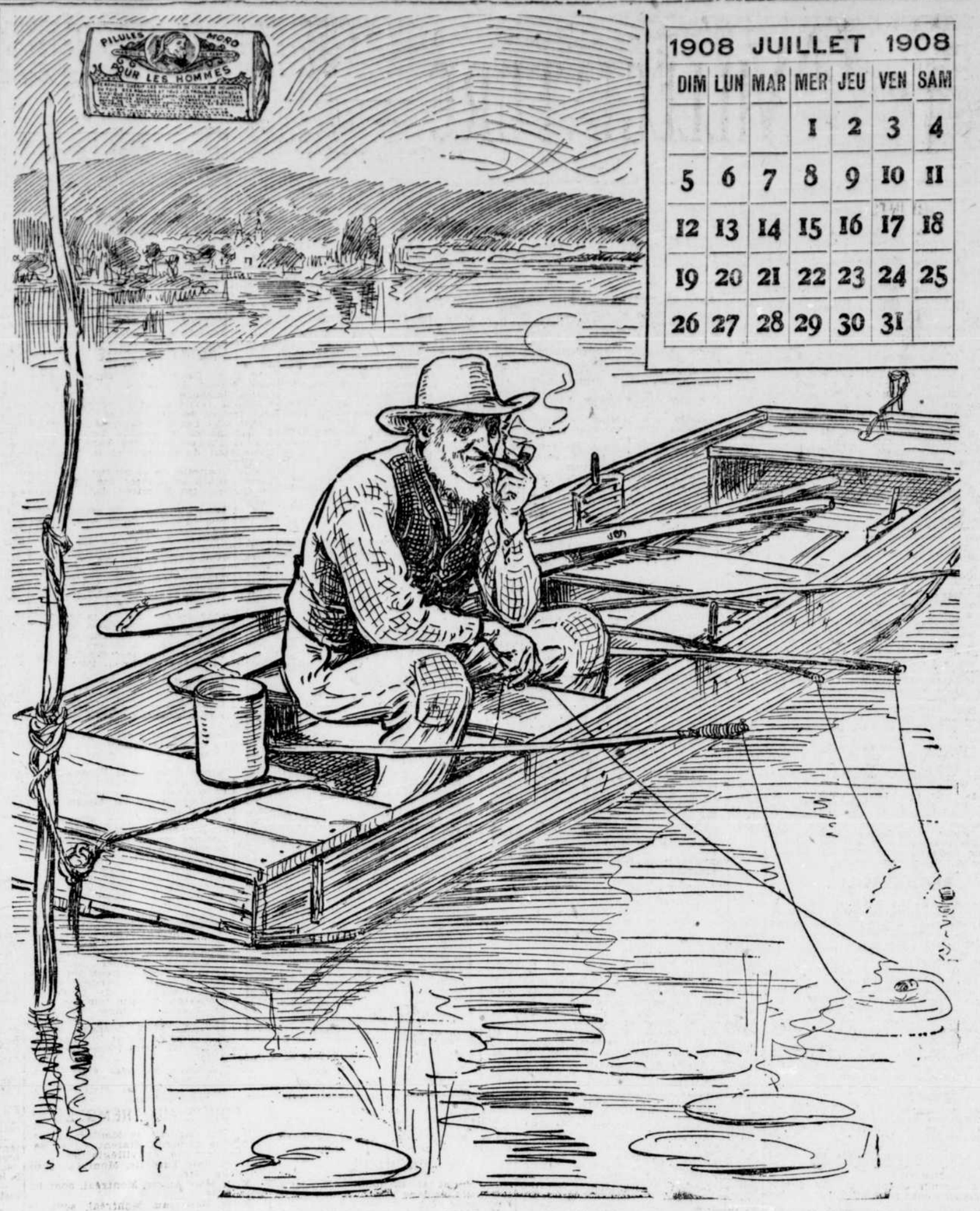

Les Membres et l'Esprit ont Besoin de Relachement

LE PLAISIR EST UN TONIQUE, MAIS IL FAUT PLUS QUE DES DISTRACTIONS AUX ORGANES AFFAIBLIS.

Les PILULES MORO sont le Remède des Hommes Faibles et Malades.

" J'ai pris les Pilules Moro et elles m'ont guéri. Avant de les employer, j'étais toujours faible, malade, ne pouvais digérer mes aliments et travaillais avec beaucoup de peine. Avec l'emploi de ces pilules, l'amélioration n'a pas retardé ; tout de suite, dès les premières semaines, je me suis senti mieux. Je suis heureux aujourd'hui d'avoir trouvé un médicament aussi simple, aussi efficace, qui m'a délivré de mes souffrances et m'a permis de me livrer à mes occupations sans aucune gêne.

J. BERNARD,
107 rue Sainte-Marguerite, Saint-Roch, Québec.

" J'ai été bien troublé pendant un an par la dyspepsie. Elle m'a d'autant plus fait soufffrir qu'il me fallait quand même travailler. Je ne pouvais pas manger sans éprouver ensuite de fortes douleurs dans l'estomac causées par des gaz. J'étais sujet à de gros maux de tête et étais si nerveux que je passais des nuits entières sans dormir.

La fatigue, la nervosité et les douleurs m'occasionnaient des transpirations qui m'affaiblissaient beaucoup. De plus, j'étais atteint d'une assez grave maladie des rognons. Tout cela m'épuisait rapidement.

Les Pilules Moro n'étaient pas un remède inconnu pour moi, puisque tous les jours, j'en lisais les annonces dans les journaux. Aussi, ayant besoin de mes forces et de ma santé pour gagner ma vie et celle de ma famille, je voulus les essayer avant toute autre chose.

J'ai été surpris de la puissance de cette médecine, car quelques boites de Pilules Moro suffirent pour me remettre complètement.

Depuis deux ans, je suis en parfaite santé et plein de courage pour le travail. J'engage donc tous les hommes à faire usage des Pilules Moro dès qu'ils se sentent malades. Elles guérissent bien vite et sauvent de bien des souffrances."

M. ED. MERCIER,
200 rue Fullum, Montréal.

" Je rends hommage aux Pilules Moro, elles m'ont complètement guéri. Il y avait six mois que j'étais tombé malade et j'endurais d'atroces douleurs dans la région des reins. Au début, je continuai quand même à travailler, mais ensuite je fus obligé de discontinuer mon ouvrage et de me mettre au lit. Je m'étais d'abord adressé à mon médecin, mais après plusieurs semaines, voyant qu'aucun mieux ne se faisait sentir, j'employai les Pilules Moro. Aujourd'hui je me sens très bien, j'ai repris mes occupations et je suis très heureux d'avoir pu trouver un remède aussi bon."

M. EDMOND CHARRON,
230 rue Eagle, Fall River, Mass.

" Il y a deux ans, j'avais été bien malade d'une fièvre causée par du mauvais temps que j'avais enduré. Je guéris cependant, mais, resté faible, mon estomac ne pouvait plus supporter ce que je mangeais. Je souffrais aussi beaucoup de la tête, j'avais sans cesse des étourdissements et des engourdissements dans tous les membres. Tous ces malaises me portaient à dormir même lorsque j'étais à l'ouvrage. C'était une véritable torture qui me rendait bien malheureux, et je travaillais bien misérablement.

Il y avait trois mois que je souffrais ainsi lorsqu'un de mes compagnons, qui avait été guéri par les Pilules Moro, me conseilla un jour d'en faire l'essai.

J'en pris quelques boîtes qui me firent un grand bien. Alors, je continuai le traitement avec une grande confiance, car chaque jour je devenais de plus en plus fort et j'étais très heureux de pouvoir être assidu à mon ouvrage. J'ai employé douze boîtes de Pilules Moro et je suis bien. Je certifie donc avoir été guéri par les Pilules Moro et j'encourage tous ceux qui souffrent à se servir de ce grand remède."

M. R. GAUTHIER,
685 rue Wolfe, Montréal.

" J'ai affreusement souffert durant trois ans de dyspepsie nerveuse, de débilité générale et de douleurs aux jambes. J'étais rendu à bout de courage, mon mal m'exaspérait et je cherchai un remède pour m'en débarrasser au plus tôt. Je lisais dans les journaux les succès nombreux des Pilules Moro chez les hommes faibles et malades. Je pensai que ce devrait être là la médecine qu'il me fallait et je m'en procurai immédiatement quelques boîtes. Ce que j'attendais arriva ; je fus soulagé dès les premières semaines et après quelques mois j'étais complètement rétabli. Les Pilules Moro seules avaient opéré ma guérison puisque je n'avais pas employé d'autre remède. Aussi, de ces pilules je n'en manque pas, j'aime à en avoir toujours avec moi."

M. D. PELOQUIN,
Sorel, Qué.

" Souffrant depuis trois ans de grande faiblesse, de maux de tête et de maladie de rognons, je fis l'acquisition des Pilules Moro que j'ai prises durant quatre ou cinq mois. Elles m'ont obtenu les plus heureux résultats, m'ont soulagé dès les commencements de leur emploi, ont guéri toutes mes douleurs, m'ont donné des forces, enfin ont parfaitemnt rétabli ma santé. Je vous autorise à publier ma guérison, si vous le désirez, afin de démontrer aux hommes les bienfaits réels que l'on obtient des Pilules Moro."

M. JOS. BERNIER,
23 rue Spring, Lisbon, Me.

CONSULTATIONS GRATUITES — Adressez-vous, par lettres ou personnellement, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils au sujet de votre santé. Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Moro et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

EN VILLÉGIATURE

AHUNTSIC

M. U. Charron, de Montréal, était de passage à Ahuntsic lundi dernier, avec sa famille.

Mlle Henriette Péloquin est ici pour quelques jours à la villa "Les Pivoines", l'invitée de Mme J. B. Péloquin.

M. L. Langlois, de Montréal, viendra bientôt s'installer dans la maison de M. Loisel, pour les quelques mois de villégiature.

M. Montbriand et famille passent l'été au Sault au Récollet, cette année.

Mlle Aurore Bastien est de retour dans sa famille après un assez long séjour au couvent.

Mme Brunet et famille ont pris possession de leur magnifique maison au Sault au Récollet, pour y passer toute la belle saison.

Mlle Blanche Chatigny était de passage à Ahuntsic lundi.

M. Hermas Prévost est de retour d'un voyage de quelques jours.

Mlle Germaine Dazé doit partir pour un voyage de quelques jours à Québec.

M. L. Desrosiers était l'hôte de M. le maire Gaudry, lundi dernier.

M. Ernest Gohier était de passage chez M. Berthelet, vendredi dernier, ainsi que sa mère, Mme Ed. Gohier.

M. et Mme Napoléon Fortin, de Montréal, sont venus passer la journée de dimanche chez Mme Primeau.

Mlle Doré, d'Ottawa, est ici en visite, chez Mme A. Sauvé.

M. J. I. Roy passe les quelques mois de villégiature dans une superbe villa à Norwood.

Mlle Mackay était de passage à Ahuntsic, l'hôtesse de sa tante, Mme Gadbois.

Mlle Lucienne Gingras passe quelques jours à Ahuntsic, chez sa tante, Mme A. Sauvé.

M. Senécal, de Montréal, passera l'été dans son joli chalet à Pont Viau, avec sa famille.

Mlles Laura et Alma Racine, de Bordeaux, était de passage à Ahuntsic dimanche dernier.

M. Roch Montbriand était de passage ici mercredi dernier.

Mlle Gurtie-Curran était ici ces jours derniers.

M. Pigeon, de Montréal, pase l'été en pension chez Mme Primeau.

MM. Edouard Gohier, père et fils, étaient ici dimanche dernier, les hôtes de M. Wenceslas Larivière.

Etaient de passage à Ahuntsic ces jours-ci : MM. Alex. Saint-Pierre, A. Renoit, L. Forest, E. Champagne, H. Naden.

M. Leroux et sa famille, de Montréal, ont pris possession de leur magnifique maison dans l'avenue Péloquin, pour y passer la belle saison.

BERTHIERVILLE

Mlle Flara Coutu, d'Héléna, Montana, est actuellement parmi nous, pour une couple de mois, l'hôte de Mme Louis Coutu, de la rue de l'Eglise.

—Mme Hector Boucher, de notre ville, est revenue d'une promenade à Sorel.

—M. Léopold Aubin, fils de M. A. L. Aubin, N. P., de notre ville, nous est revenu du Mont St Louis de Montréal, pour passer ses vacances.

—MM. Napoléon Préville, Antonio Daviault et Albert Teller, de notre ville, élèves au séminaire de Joliette, nous sont revenus pour passer leurs vacances.

—M. M. Aldéric St Cyr et Mme St Cyr sont les hôtes de Mme Jos Parent.

—M. M. Benoit, de Montréal, était en notre ville ces jours derniers.

—M. Bruneau, de Boston, E. U., et Mme Bruneau, sont actuellement parmi nous, chez des parents.

—M. et Mme Arthur Bourguignon, de Montréal, ont passé le dimanche ici, les hôtes de Mme veuve O. Bourguignon.

—Sa Grandeur Mgr J. A. Archambault, évêque de Joliette, était ici, mardi, mercredi et jeudi. Elle est venue assister au Conventum au collège St Joseph de notre ville

—M. Arthur Bacon est allé passer le dimanche dans sa famille à Ste Elisabeth.

—M. Luc Dupuis, du village des Aulnais, était en notre ville lundi dernier, l'hôte de M. Eug. Goudron, de la rue William.

tes de M. et Mme Parent, de la rue Edouard.

—M. Charley et Mlle Lily Rocray, de Montréal, étaient ici ces jours derniers.

—Mademoiselle Cécile Tellier, fille de M. Pierre Tellier, N. P., de notre ville, est revenue d'une promenade à Joliette, où elle était l'hôte de sa soeur, Mme J. Magnan.

—M. et Mme J. S. Perrault, de Québec, sont actuellement parmi nous.

—M. et Mme Alphonse Mousseau, de Sainte-Anne de la Pérade, sont venus passer quelques jours ici, chez Mme O. Olivier.

—Mlles Ida et Irène Gervais, de la rue Christophe-Colomb, de Montréal, sont pour une quinzaine en notre ville, chez des amies.

—Mlles Isola et Aurore Lamalice, de Montréal, sont les hôtes de Mlle Eugénie Tessier, de la rue Edouard.

BEACONSFIELD

Mme Geo. Labbé a reçu la semaine dernière la visite de Mlle Marguerite Samuel.

M. Alfred Letendre est attendu de Florence au commencement du mois prochain.

M. Brais et sa femme ont établi leur maison d'été dans le haut de Beaconsfield.

Miles Ramsay et Pyke ont été, une partie de la semaine dernière, les invitées de Mlle Bender.

Mlle Gohier est arrivé de la semaine dernière; elle passera la saison d'été avec Mme Blanchet.

Mardi dernier Mlle Mabel Tooke a reçu en visite chez elle Mlle Jordan.

BOUCHERVLLE

M. et Mme E. Globensky sont à Boucherville pour tout l'été.

M. et Mme Adolphe Robillard sont rendus depuis huit jours dans leur maison d'été "La Chaumière."

Le Dr Virolle, de la Pointe Saint-Charles, était de passage à Boucherville, dimanche, l'hôte de M. L. A. Lapointe.

M. et Mme J. B. Deschamps sont à la pension Cardinal depuis quelques jours ; ils passeront l'été parmi nous.

Mme P. P. Martin est l'invitée de Mme de Boucherville, au Manoir Seigneurial.

Mlle Pauline Labelle était de passage à Boucherville la semaine dernière.

Le Dr et Mme Damien Masson sont rendus à Boucherville depuis une semaine pour toute la saison.

M. C. P. Chagnon est ici pour la saison, chez Miles Chagnon.

M. T. Beauchamp est à Boucherville pour la saison d'été, et habite la villa Beauchamp.

M. L. A. Cusson et sa famille sont rendus à Boucherville ; ils y passeront l'été.

M. E. Germain est maintenant installé dans son joli cottage.

M. Carmel et sa famille sont ici pour la saison.

BORDEAUX

Mme A. Gervais est allée passer le dimanche à Saint-Laurent en visite chez Mme R. Gervais.

M. et Mme Bédard, M. Grégoire, et M. et Mme Fred Butler étaient chez M. W. Smith dimanche.

M. Edouard Brennan, Toronto, était de passage à Bordeaux, ces jours derniers en route pour le Golfe.

M. et Mme H. Beaudry, Montréal, Mlle Rose Beaudry, ont passé le dimanche chez M. Blacklock.

Mme Beau, et Mme Gosselin, étaient en visite chez M. et Mme S. Shermon, dimanche.

M. Racicot et sa famille sont arrivés pour la belle saison.

M. et Mme Larocque sont installés à Bordeaux pour l'été.

M. le Dr Lecavalier a reçu la visite, dimanche dernier, de M. le Dr Decary, de Cartierville, M. et Mme L. Allard, Saint-Martin, M. Geo. Lauzon, Saint-Eustache, et M. J. B. Primeau, inspecteur d'école pour Terrebonne.

M. P. Leduc, de Québec, était de passage à Bordeaux la semaine dernière.

Mlle Hotte, Montréal était chez des amies dimanche dernier.

Miles Annette et M. Lecavalier, M. Alphonse Lecavalier, sont arrivés chez leur père M. le Dr Lecavalier pour la vacance.

MM. DeBellefeuille, Saint-Eustache, Mlle DeBellefeuille, Mme Dalbec, M. Caron, Saint-Eustache, étaient à Bordeaux tout dernièrement.

M. Henri Picard, est revenu pour les vacances du collège de Saint-Laurent.

BORD-A-PLOUFFE

M. Labelle et sa famille, Montréal, sont arrivés pour l'été.

M. et Mme Arnold, sont installés dans leur demeure pour la belle saison.

Etaient en visite chez le Dr F. X. Plouffe, ces jours derniers: M. Isaie Plouffe, avec sa famille; M. Hormidas Plouffe et sa famille, M. Daniel Sauriol et Mlle Valérie Plouffe et M. Louis Muldons.

Mme Wilfrid Lorrain, était à Montréal ces jours derniers.

M. le Dr et Mme Décary de Cartierville étaient en visite ici dimanche.

M. et Mme Brosseau de Saint-Elzéar, ainsi que leur fillette, étaient en visite chez M. Piché.

M. Wilfrid Lorrain, manufacturier, était à Montréal lundi dernier.

Mme E. Lorrain, était à Saint-Laurent, lundi dernier, chez Mme Dagenais.

M. Jos. Allaire, était de passage ici dimanche.

M. Lanouette et sa famille, de Montréal, sont arrivés dans leur villa, pour y passer l'été.

M. Gauvreau et sa famille de Montréal, sont arrivés dans leur demeure, près de la rive, pour les chaleurs.

M. Jos. Malo, Montréal, et famille passent l'été ici, dans leur cottage.

M. J. Besner et famille, Montréal sont ici pour la belle saison.

M. Martineau et famille passent l'été ici.

M. Paul Joannette était ici, dimanch.

M. l'abbé G. Plouffe du boulevard St Denis était chez son père mardi dernier.

Mlle Alicia Viau de Saint-Laurent, était ici lundi.

CHARLEMAGNE

De Lewiston, Maine: Mme Vézina, Mlle Jeanne Vézina.

De L'Assomption: M. J. Prud'homme.

De Repentigny: Louis Dubois et sa famille.

De Montréal: Mlle Léda Deschamp, Mme A. Deschamp, D. D. Roch et famille; Mlle Alvana Laporte, Joseph Laporte, Horace Laporte, Mlle Laura Durand, Lucien Roy, F. Fortin, C. Thouin, Jos. Payette, notaire Dufort, Mme Henri, M. et Mme Théophile Durocher, M. et Mme Lauzon, Joseph Desjardins, Z. Perreault, Zéphirin Picard et sa femme, Lucien Paradis, Duncan et sa femme, Lucien Paradis, Mme Joseph Dufort, M. Zénon Morin, Miles Piché, Narcisse Bellehumeur et sa femme, O. Juneau, D. Dufort, A. A. Robitaille, O. Desjardins, Arthur Dufort.

x x x

Voyageurs pour les villes d'eaux, par l'Intercolonial:

LITTLE METIS—Robert Reford et famille; R. Greenshields et famille; Dr H. Patton et famille; S. H. Baylis et famille; A. C. McKenzie; Mme Hanbury Williams; G .A. Grier et famille; C. W. Grier et famille; Mme Hunter et famille; Mme L. Sutherland t famille; F. W. Sutherland et famille; W. Winslow et famille; Dr W. F. Hamilton et famille; J. M. Pangman et famille; J. R. Laudon et famille; J. B. Bell et famille; N. Snowdon; J. Lyman et famille; A. L. Fry et famille; Dr J. Patton et famille; J. A. Shaw et famille; W. M. Molson et famille; F. W. Molson et famille; T. E. Merritt et famille; Juge Cassells; Mme G. W. Burke; W. H. Novers; H. Forsyth; Mlle N. Boucher; H .Botterell et famille; A. Harrington et famille; J. C .Savage; F. Angus et famille; Mme F. A. Stevenson et famille; Dr Clark Murray et famille; J. M. Laing et famille.

RIMOUSKI—A. Duchatel et famille.

CACOUNA—J. Patterson et famille; A. A. Allan, Dr H. Yates, F. Fry, Mme W. R. Boon et famille; H. M. Bate et famille; Mme H. Lawlors et famille.

RIVIERE DU LOUP—L. A. Duverger et famille; C. Phillips et famille; F. Cockburn et famille; F. McCarthy et famille.

MURRAY BAY POINTS—Mme Dawson et famille; Rév. A. J. Doull et famille; N. Wrong et famille; Mme A. D. Kyle et famille; Général Otter, Mme H. Stikeman et famille.

BIC—Dr H. Lockhart et famille.

CACOUNA

La famille de M. Richard Dubord, de Québec, est arrivée à sa ville "Belle-Vue".

M. David Lebel, curé de Phoenix, Rhode Island, E. U., et son frère, M. Cyric Lebel, de Trois-Rivières, étaient de passage à Cacouna les invités de Mme J. B. Plourde.

M. J. H. Marquis, de Québec, est ici pour une quinzaine.

Les derniers arrivés sont : M. A. A. Allan, Mme Allan et Miles Allan, à Valentine House ; Dr Gordon Campbell, M. Henshaw et sa famille, M. et Mme John Costigan, M. Fred. Meredith.

La famille Dubois, à villa "Mon eRpos".

Mlle Lucie Verret, de Québec, sera au milieu de nous vers la mi-juillet.

M. Joseph Balcer, marchand, de Trois-Rivières, était de passage ici cette semaine.

M. J. Martin, ancien curé de Saint-André, N. B., était l'hôte de son frère, M. Alphonse Martin, la semaine dernière.

M. S. Cook, de Québec, a loué un cottage pour l'été.

M. Emmanuel Saint-Louis et sa famille arriveront cette semaine.

Mlle Catherine Lemieux, de Rimouski, est l'hôtesse de M. Narcisse Lebel, depuis la semaine dernière.

Mlle Ernestine Bacon est de retour de Montréal.

M. Wilfrid Drapeau, de Fraserville, était au Queen, cette semaine.

CHATEAUGUAY

M. Campbell Lane, avocat, a loué la magnifique résidence de M. Louis Faubert pour l'été.

Mme R. S. Auld et ses deux filles occupent le même cottage que l'année dernière.

M. Lucas et sa famille ont loué la maison de M. Tancrède Laberge pour l'été.

Mme Gédéon Desparois est de retour à Châteauguay dans sa magnifique maison, après une promenade de quelques semaines chez ses filles à Saint-Laurent et au boulevard Saint-Denis.

Mme Robertson, de la rue Saint-Antoine, est au Bassin pour l'été.

M. Blair et sa famille sont à l'hôtel Alix pour quelques jours.

M. H. Mercier, échevin, était de passage ici, la semaine dernière.

Mlle McArthur est ici pour quelques jours.

Mlle Barwick passe un mois ici.

M. D. Harrison et Mme Harrison ont loué une maison à Châteauguay Bassin.

Mme Eugénie Lafleur est en voyage à Châteauguay.

M. Israel Mallette était ici la semaine dernière.

M. Lynch et sa famille sont à Châteauguay pour l'été.

M. L. McMahon et sa famille occupent cette été une des magnifiques résidences de M. Dupont.

M. Walter Coffin, de Sainte-Rose, était en visite ici dimanche.

M. Joseph Frank, de New York, est en visite chez des amis ici.

M. et Mme H. Cormier étaient en visite chez leurs parents, dimanche dernier.

M. et Mme Friedlander et leur famille, sont installés ici pour la saison.

Mlle Emma Trudeau, de la rue St Denis, était ici dimanche dernier.

M. E. Grover est à la pension Lapalme pour quelques jours.

M. H. Bourdeau, de St Michel ; Miles Lucienne et D. Chartrand, étaient à Châteauguay, dimanche, les invités de Miles Lapalme.

M. Geo. Sharrock, de Rochester, New York, était l'hôte de M. Ludger Cecire.

M. Sidney Smith, de Montréal, a passé quelques jours ici, la semaine dernière.

Mmes Gauthier et Dubord sont ici pour quelques jours.

MM. Archie Costigan et Dick McKibbin, étaient les hôtes de Mme Griffin, de Châteauguay, dimanche.

M. le Dr Brisset et sa famille occupent leur jolie résidence depuis le mois de mai.

M. Myrhe et sa dame étaient de passage chez Mme A. Desparois, de Châteauguay.

M. Honoré Duquette, ingénieur des Locomotives Works, à la Longue-Pointe, était ici dimanche.

M. A. Collin, de Montréal, est arrivé pour passer l'été à Châteauguay.

M. et Mme Oscar Lavallée et leur famille, ont loué une des maisons de M. Ste Marie, sur le bord de la rivière, pour l'été.

M. H. Russel et sa famille sont rendus à leur maison d'été.

M. D. Lamb, de Winnipeg, a passé quelques jours chez M. et Mme Russell.

Mme Hobson et sa fille sont venus récemment en visite ici.

MM. E. et A. Courtois sont ici pour la belle saison.

M. D. Beaudin est arrivé pour passer l'été à Châteauguay.

M. Arthur Beaulieu était de passage ici jeudi.

M. A. Massé et famille sont ici pour l'été.

M. et Mme Sanctuary et leur fils, sont à la pension Lapalme.

M. William Palmer a passé la journée de dimanche ici.

M. C. Harfield était chez M. Joseph Lapalme, ces jours derniers.

M. L. Roy était ici dimanche.

M. et Mme Séguin et leur jeune soeur sont venus ici pour quelques jours.

Mlle Van Rosenberg, de New York, est l'invitée de M. et Mme King pour les mois d'été.

Mlle A. Gernacy et MM. Montgaillard et Renaud étaient les invités de M. Durand dimanche dernier.

M. Percy Davidson est en visite chez sa tante, Mme veuve R. S. Auld.

M. et Mme J. Peltier sont arrivés dans leur magnifique cottage pour y passer l'été.

M. C. St Pierre passe ses vacances ici.

M. Ryan, de Montréal, était ici dimanche dernier.

MM. Davilda Laberge, Chayer, Rochon et Normandeau, étaient les hôtes de M. Louis Laberge, de Châteauguay, dimanche.

Mme G. O. Bourcier était de passage chez M. Philorum Mallette, ici.

M. et Mme Morris, de Montréal, sont en pension pour l'été, à Châteauguay Bassin.

M. Raoul Chauvin et sa femme, de New York, sont de passage à Châteauguay pour leur voyage de noces, en visite dans la famille de M. Louis Laberge

ILE PERROT

Etaient de passage dans l'île samedi: M. Théovita Marot, chez son père, M. N. Marot; MM. E. et Jos. Gravel, chez leur frère, M. Agapit Gravel; Lionel Daoust, chez M. Nap. Daoust, son père; Miles Tessier, de St Etienne de Beauharnois, chez M. Narcisse Marot, leur oncle; M. et Mme J. Stocker, de Montréal, chez M. Ant. Lalonde; Mlle Yvonne Lepage, chez M. D. Lepage.

M. et Mme Mauffette ainsi que Mme C. Lavigne ont pris possession de leur joli cottage.

M. Henry Birks et ses deux fils, accompagnés de plusieurs amis, en excursion dans leur magnifique yacht, le "Nomade", sur le lac St Louis, se sont arrêtés quelques jours ici pour faire la pêche.

M. Guisophe Daoust et sa famille, de Ste Anne de Bellevue, autrefois des Cascades, étaient en visite chez MM. Arthur Daoust et B. Daoust.

Mme O. De Repentigny et son fils, H. De Repentigny étaient aussi chez M. A. Daoust.

M. et Mme Bélanger, de Montréal, étaient chez M. A. Groulx.

LACHINE

M. Hamel et sa famille ,Montréal, sont installés pour les chaleurs.

M. Boyer et famille de Montréal, sont arrivés pour la belle saison.

M. L. N. Picotte et famille sont installés au "Château Latour," pour les mois d'été.

M. Courville avec sa famille, sons installés dans leur maison d'été.

Etaient dans nos parages ces jours derniers : Mme E. Dufresne, A. Chartrand, J. Martineau, L. Lecavalier, S. Simard et W. Sigouin.

LONGUEUIL

M. Brault et sa famille, Montréal, sont installés dans leur villa, au bord de l'eau, pour l'été.

M. Desmarais, avec sa famille, Montréal, sont arrivés pour la belle saison.

M. Corbeil et famille, de la rue Saint-Paul, sont installés dans leur maison pour les chaleurs.

M. Narcisse Beaudry et sa famille, Montréal, sont installés dans leur villa pour les mois de chaleur.

La famille Hurtubise, de Montréal, est arrivée pour la belle saison, et a pris possession de sa magnifique demeure.

M. Préfontaine et famille, Montréal, sont arrivés pour les chaleurs.

Mme Thivierge et famille passent l'été ici.

M. Beauchemin et famille, Montréal, sont arrivés pour y passer l'été.

M. Harel et famille sont arrivés pour la belle saison.

M. McVie et famille passent l'été ici, dans leur maison.

M. Eug. Viau, Montréal, passe l'été parmi nous.

M. et Mme Gustave Deslauriers sont ici pour l'été.

M. Breen et famille, Montréal, sont arrivés pour l'été.

M. Fiset et Mlle Saint-Amour, Montréal, étaient de passage ici dimanche.

M. Henri Pallascio était en visite ici dimanche.

M. Jos. Allaire, Cartierville, était ici lundi dernier.

M. Cherrier était en visite ici dimanche.

M. S. Dansereau était dans nos parages ces jours derniers.

Mlle C. Héroux a passé le dimanche parmi nous.

Mme et Mlle Ida Goulet étaient de passage ici dimanche.

M. E. Laliberté et sa famille passent l'été ici, dans leur maison.

Etaient dans nos parages ces jours derniers : M.Henri Palascio, M. J. Laflamme, T. Jarry, M. . Jasmin, M. Léo Morin, W. Cassidy.

MONTFORT

MM. H. G. Reid et C. Holme d'Outremont étaient de passage ici cette semaine.

M. Ald. St Louis est retourné à la ville.

M. Albert Cloutier est ici pour toute la saison.

Mlle Brandford est retournée à la ville, après un repos de deux semaines dans nos montagnes.

NOTRE-DAME DE STANBRIDGE

M. Rodolphe Roy, de Montréal est venu passer le dimanche à Notre-Dame avec son ami M. Pierre Ménard.

M. et Mme Adélard Fournier de St Alexandre étaient ici dimanche.

Mlle Aurore Poirier de Stanbridge Station est en visite ici chez sa cousine Mlle Perle Poirier.

M. et Mme Henri Dupont sont partis pour un voyage de quelque temps à Saint-Cyprien Napierville.

Mlle Irène Dupuis de Henryville était en visite chez M. Joseph Des Ranleau dimanche.

M. Joseph Saint-Germain, étudiant en loi de cette paroisse était en visite à Saint-Armand ces jours derniers.

M. Emile Berthiaume de Farnham, est venu passer le dimanche parmi nous.

M. René Duquette et sa soeur Irène, de Montréal, sont arrivés à Notre-Dame chez leur grand-père M. Jacques Duquette.

MM. Edmond Surprenant et Honorat Boivin de Montréal, Joseph Dupont de Marieville, sont arrivés, pour passer les vacances chez leurs parents.

POINTE-AU-PIC

La saison s'annonce très brillante, cette année, à la Pointe au Pic. Les touristes commencent déjà à nous arriver en bon nombre. La plupart des cottages sont loués pour la belle saison. Si l'on en juge par le nombre de demandes reçues jusqu'à présent dans les hôtels et les maisons de pension, il y aura beaucoup de voyageurs ici pendant juillet et août.

—L'honorable Juge Harlam, de la Cour Suprême des Etats-Unis, passe l'été sur notre plage.

—M. H. M. Paterson, gérant du Manoir Richelieu, est revenu hier à la Pointe au Pic, après un court séjour à Montréal.

—M. Septime Laferrière, de la rédaction de la "Presse," était de passage à la Pointe-au-Pic, dans le courant de la semaine. Il est retourné mercredi soir à Montréal, par le vapeur le "Tadousac."

—Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême du Canada, vient de faire construire deux jolis cottages à la Pointe-au-Pic. Pendant l'année, notre municipalité s'est enrichie de plusieurs nouvelles constructions. Mentionnons les maisons de Mlle Ida Schenck, M. Charles Warren, M. Nicholas Aubin, etc.

—M. A. D. Decelles est retourné à Ottawa après un court séjour sur notre plage.

—Lady Langelier est allée passer quelques jours à Québec. Elle sera de retour à la Pointe-au-Pic dans les premiers journée du mois de juillet.

—Mlle N. Panet, de Québec, était de passage à la Pointe-au-Pic, dans le courant de la semaine.

—Mme G. Ashe, de Québec, était ici ces jours derniers. Elle est retournée à la ville jeudi soir.

—Le Dr Georges et Mme Villeneuve, de Montréal, passent la belle saison sur notre plage.

—Le "Manoir Richelieu" a été officiellement ouvert samedi après-midi.

—Le Dr J. L. Waren, de Montréal, était de passage à la Pointe-au-Pic dans le courant de la semaine.

—M. J. C. Gagné, L. L. B., de Québec, était de passage dans notre village, il y a quelques jours.

—M. Albert Gagné, avocat, de Québec, est venu passer le dimanche sur notre plage.

—M. et Mme N. Belleau, de Québec, passent la belle saison à la Pointe-au-Pic. Ils occupent une des villas de M. A. Tremblay.

—M. et Mme Geo. Belleau, de Québec, sont en villégiature sur notre plage.

—M. et Mm eArthur Cannon, de Québec, sont arrivés hier à la Pointe-au-Pic pour passer l'été.

—M. et Mme Paul Catellier, de la Malbaie, sont à Québec pour quelques jours.

—M. Rodolphe Forget, député du comté de Charlevoix au parlement fédéral, était de passage dans notre village, lundi dernier.

POINTE-CLAIRE

M. U. H. Dandurand et Mme Dandurand étaient de passage à la Pointe Claire dimanche.

Mlle M. Godin a passé quelques jours ici, l'invitée de Mme Picard.

Mlle Alice Leduc de Sainte-Anne, était de passage ici, la semaine dernière.

M. G. d'Aoust de Sainte-Anne de Bellevue était de passage ici la semaine dernière.

Mlle Charlotte de Repentigny, qui a passé l'année au couvent des Ursulines de Québec, est de retour dans sa famille.

M. et Mme Duchesneau de Saint-Henri, sont ici, les invités de M. et de Mme J. Duchesneau.

Mlle Gohier, est arrivée; elle passe l'été avec sa soeur Mme Blanchet.

Mme Sauriol qui a passé quelque temps ici, l'invitée de sa soeur Mme Perrier, est retournée à Montréal.

Miles Aimée et Maj. Fortier étaient les invitées de Mme Lupien mardi dernier.

M. Arthur Tocke était l'hôte de Mme Georges Jordan pour quelques jours.

M. et Mme Arthur Drummond ont ouvert leur villa pour la saison.

M. et Mme Brais et leur famille, sont installés dans leur villa pour l'été.

PARC LAVAL

M. Albert Chamberland et sa famille sont arrivés pour passer l'été.

M. Ed. Létourneux, Montréal, était en visite chez M. Lamontagne, percepteur du revenu du parlement.

M. et Mme Hervé Durocher sont ici pour l'été.

M. Alfred Lecavalier, comptable, Montréal, est ici pour la belle saison.

M. Jos. Bergeron a reçu de nombreux visiteurs, dimanche pour l'inauguration de son magnifique yacht.

M. et Mme Gosselin sont retournés à Montréal, dimanche soir, après avoir passé quelques jours chez M. Couture.

MM. Mercier, Verry, Vanier, M. Perreault et son épouse ainsi que leur petite fille étaient ici ces jours derniers, les hôtes de M. A. B. Poitevin.

M. Georges Nicot et sa femme, ainsi que leur bébé, sont installés dans leur magnifique résidence, pour y passer l'été.

M. Georges Lesage était en visite chez son père, le notaire Lesage, dimanche dernier.

M. et Mme Jos. Boyer, Mme G. Desaulniers, Mlle L. Desaulniers, ainsi que M. Albert Boulanger, étaient les hôtes de M. Grenier ces jours derniers.

M. le Dr Lecavalier, de Bordeaux, était de passage ici cette semaine.

Etaient dans nos parages ces jours derniers :

M. Ladouceur, M. Z. Dussault, Montréal ; M. O. Jasmin, agent d'immeubles; M. Laverdure, G. Saint-Pierre, D. Sauriol, A. Viau.

M. C. Gosselin, Montréal ,était en visite ici dimanche.

M. Lapierre, Montréal, était de passage ces jours derniers.

POINTE-AUX-TREMBLES

M. Wm Laporte, de Montréal, ainsi que Mlle Lacombe étaient ici la semaine dernière, en villégiature.

M. et Mme Turcotte, Montréal, sont ici pour l'été.

M. et Mme Auger, Montréal, sont ici pour l'été.

Miles Mousseau, Montréal, sont de passage ici.

La famille Bessette, Montréal, est arrivée pour l'été.

Mlle Mercier, Montréal, est ici pour l'été.

M. et Mme Lafleur sont ici pour les chaleurs.

Etaient en visite chez M. Jos. Hinton, ces jours derniers, Mlle Alberta Hinton et son amie, Mlle E. Landry.

Mme Farly et son fils Albert, de Shawiningan Falls, sont de passage ici.

M. le Dr et Mme Décary, de Cartierville, étaient en visite ici dimanche.

Mme A. Laflamme était de passage ici la semaine dernière.

Mlle E. Colleret était à Montréal la semaine dernière.

M. Adrien Pallascio était de passage mercredi dernier.

Mlle Marcoux, Montréal, était dans nos parages la semaine dernière.

M. Alfred Girard était chez des amis dimanche dernier.

Mme E. Demers, Montréal, était de passage lundi dernier.

Mlle A. Rogers était dans nos parages la semaine dernière.

Miles Marguerite, Charlotte et Julia Olivier étaient de passage ici la semaine dernière, les hôtes de Mlle Doray.

M. Paul Favreau, E.E.M., du boulevard St Denis était en visite chez des amis lundi dernier.

M. E. Brégent, Montréal, était au club Champêtre la semaine dernière. M. Alphonse Doray est à Nicolet pour affaires professionnelles.

Miles Yvonne et Marie-Anna Durivage étaient de passage ici la semaine dernière.

Mme J. Bernard, de Montréal, était en visite chez Mme Reeve ces jours derniers.

Mlle Irène Roussin, nièce du curé, ainsi que Mlle L. Carmel, du boulevard St Denis, sont retournées dans leurs familles pour la vacance.

Etaient dans nos parages ces jours derniers: MM. Albert Dumont, Z. Poulin, Jos. Gingras, Albert de Grandpré, C. Poitras et Alfred Girard.

RICHMOND

—M. A. J. Hudon est parti pour la capitale, où il passera quelques jours.

—M. et Mme Octave Chayer, de Farnham, sont arrivés à Richmond, pour y passer quelques semaines.

—M. Joseph Houle est parti pour une promenade de quelques jours à Stanfold.

—Mlle Lumina Marchand est revenue de la "Villa des Pins," où elle a passé quelques jours.

—Mme Phillas Marchand est revenue d'une promenade à Victoriaville.

—Mlle Antoinette Dussault est revenue d'une promenade à Sherbrooke.

—M. Aimé Charpentier, de l'Avenir, est en promenade à Richmond, l'hôte de M. J. Lenahen.

—Miles Emilia et Georgianna Noël, de Sainte-Appolinaire, sont à Richmond pour une couple de semaines : elles sont les hôtes de M. Arcade Fréchette.

—Mlle Fernadette Gravel est retournée à Montréal après une promenade de deux semaines à Richmond.

—M. et Mme Jos. Girard, de Montréal, sont en promenade ici pour quelque temps.

—Mlle Blanche Polliquin nous a quittés pour retourner à Montréal.

—Mme J. Hébert et sa famille sont revenus de Demissonmills, où ils ont passé quelque temps.

—M. H. Girard, de Montréal, est parmi nous pour quelques jours.

—M. Amédée Buteau, en promenade ici depuis quelques jours, nous a quittés pour retourner à Montréal.

—Mme A. J. Hudon est partie pour une promenade à Montréal.

—Mme J. A. Gauthier, en viste ici depuis quelques jours, nous a quittés pour retourner à Sherbrooke.

—Mme V. Dufault est revenue d'une promenade à Acton Vale.

—M. D. Hudon, de l'Université d'Ottawa, est arrivé parmi nous pour y passer ses vacances.

—MM. S. et H. Desmarais sont revenus d'une promenade à Sainte-Christine.

—Mlle Emma Millaire, de Saint-Cyr, est en promenade à Richmond.

—Mlle Graziella Poirier nous a quitté pour une promenade à Montréal.

—M. A. Beauchamp, de Québec, est retourné dans sa famille, après une promenade de quelques jours à Richmond.

—M. W. Naubert en promenade ici, nous a quittés pour retourner à Sherbrooke.

—M. l'abbé H. Desève était en visite à Danville ces jours derniers, l'hôte de M. l'abbé F. Hébert, curé.

—M. E. Barrel, de Warwick, est retourné dans sa famille

—Mlle Alexina Dupaul est partie pour une promenade de deux mois à Valcourt.

—Mlle H. Frenette, de Windsor Mills, en promenade ici depuis quelque temps, est retournée dans sa famille.

—M. Gustave Poirier, de Montréal, était en visite à Richmond ces jours derniers.

—Mlle E. Poulin est partie pour une promenade à Victoriaville.

—Mlle M. Asselin nous a quittés pour une promenade à Montréal.

—Mlle O. Poulin, de Saint-Hyacinthe, est arrivée parmi nous pour y passer les vacances.

—M. et Mme Edouard Dupuis sont retournés à Sherbrooke.

—M. et Mme Alfred Marchand, ainsi que leur fille, Gladies, de Victoriaville, sont arrivés parmi nous pour y passer deux semaines.

—M. Alcide Poulin, du collège d'Arthabaska, est arrivé ici pour y passer les vacances.

—Mme Emma Girard, de Montréal, est en visite ici pour quelque temps.

—M. Gédéon Dandeneau, de Westbrook, est arrivé parmi nous ; il est l'hôte de ses nombreux amis.

—M. Georges Baril, de Montréal, est arrivé parmi nous pour y passer quelques jours

—M. J. B. Allaire nous a quittés aujourd'hui pour un voyage à Montréal.

—Mlle M. et M. G. Bédard sont partis pour Sainte-Anne de Beaupré.

—Mme J. Beaudoin, de Westbrook, est arrivée parmi nous pour une quinzaine.

SOREL

—Mme G. Chapleau, de Saint-Sauveur ; M. et Mme Alfred Thérien et M. Gaspard Rice, de Montréal, étaient dimanche en visite chez M. J. A. Thérien.

—MM. Alfred Francoeur, J. E. Provost, M. D., et G. Beauchemin sont de retour de Québec où ils ont assisté aux fêtes du dévoilement de la statue de Mgr de Laval.

—M. le Dr Lafontaine, de Saint-Barthélemy, était samedi de passage à Sorel, l'hôte de M. le Dr Sylvestre.

—M. Fortunat Mayrand, de la Banque d'Epargne, et Mme Mayrand, de Montréal, étaient en visite dimanche, chez leur parent, M. H. Emery.

—Mme Léon Bourgeois est partie dimanche pour une promenade de quelques jours dans sa famille, à Montréal.

—Mme Cadieux, de Montréal, est venue passer quelques semaines à Sorel, chez sa soeur, Mme C. O. Paradis.

—L'honorable juge Bruneau et Mme Bruneau partiront au commencement de juillet pour passer les vacances à Atlantic City et autres places d'eau.

—M. G. J. Desbarats, sous-ministre de la marine, à Ottawa, était de passage à Sorel, samedi.

—Mlle Charlotte Lalonde, de Longueuil, est venue passer quelques semaines à Sorel, chez Mme Alfred Lavallée.

—M. Albert Giroux est rendu à son chalet de la Pointe de Saint-Joseph de Sorel, où il passera la belle saison avec sa famille.

—M. Chevalier, greffier de la cour du Recorder, à Montréal, et Mme Chevalier, étaient en visite, dimanche, chez M. A. Chapdelaine, et M. H. Emery.

—MM. Jas. Wright, Geo. Badeau, ont pris possession de leur chalet à la Pointe de Saint-Joseph, où ils séjourneront durant la belle saison avec leur famille.

—Mme Alfred Guèvremont est de retour d'une promenade de quelques jours à Montréal.

—M. Lafrenière, de Montréal, a loué le cottage de M. A. Pontbriand, à la Pointe, où il passera la belle saison avec sa famille.

—Mme M. Beaupré et Mlle Beaupré, de Montréal, sont installées pour l'été dans leur chalet de la Pointe.

—Mme J. J. O. Fortier partira dans quelques jours pour Little Falls, Min., où elle passera trois mois chez sa fille, l'épouse de M. Vasely, avocat de cet endroit.

— Mlle Emérentienne Francoeur, de cette ville, est partie samedi pour la Pointe au Père, où elle séjournera un mois chez son oncle, M. Ulric Francoeur.

—M. Montarville de Labruère, de la "Presse," Montréal, était de passage à Sorel, dimanche, chez son parent, M. O. Rondeau. Mme de Labruère, qui l'accompagnait, passera quelque temps ici, dans sa famille.

—L'honorable Jules Allard, ministre de l'agriculture, était dimanche à Sorel, l'hôte de M. Adélard Lanctôt, M. P.

—Mme Albert Beauchemin et sa fille, Blanche, sont parties dimanche pour Québec, pour assister aux fêtes du dévoilement de la statue de Mgr de Laval.

—M. M. A. Baril, comptable du département de la marine à Sorel, est de retour de Berthier, où il a assisté au conventum des anciens élèves du collège Saint-Joseph de cet endroit.

—M. M. Larochelle, avocat, était en visite à Sorel, dimanche.

—Sont actuellement au " Chalet Blanc" de la Pointe de Saint-Joseph : Rév. M. Hogue, curé d'Acton Vale ; M. Désiré Champagne, maire de Saint-Joseph, et Mme Champagne, M. et Mme J. Valois, et Mme M. Biais, d'Acton Vale.

—Miles Régina Sylvestre et Eugénie Sylvestre sont depuis quelques jours en promenade à Montréal, chez des parents et amis.

SAINT-ANTOINE DE VERCHERES

M. et Mme Thomas Duhamel, de Saint-Roch sont chez Mme E. Brouillette.

Mlle Délia Jalbert de New Haven, est en promenade chez son amie Mlle Corinne Laflamme.

De passage ici: M. l'abbé A. Archambault de Montréal; Mme J. Lecluse, Mlle E. Leblanc, M. le docteur J. B. Richard, le notaire Edouard Archambault, E. Chevalier, F. Bousquet, Donat Durocher de St Denis.

Mlle Marie Giard est revenue enchantée d'une promenade à Saint-Hyacinthe et Chambly.

M. Joseph Bourgeois est parti pour un voyage de quelques semaines à Southbridge Mass. et autres villes de la Nouvelle Angleterre.

SAINT-ZOTIQUE

M. J. B. Turcotte, est arrivé dans sa jolie villa, après dix mois d'enseignement à l'Ecole Montcalm.

M. Bourgaut, son épouse et ses enfants de Montréal, sont à passer l'été, dans la maison de M. T. Asselin.

Mlle Georgiana Ethier, de Worcester, est pour une quinzaine chez son parent M. le dentiste Vadeboucoeur.

M. Médéric Binette, et sa femme, M. Ludger Véronneau et sa femme de St Antoine Abbé, ainsi que M. Isaie Dupuis, étaient en visite chez M. I. Véronneau dimanche dernier.

M. Jos. Beauvais, M. Georges Beauvais et sa soeur Mlle Marie-Jeanne, sont à la villa Claire Vue.

Mlle Alice Méthot qui était au couvent de Saint-Louis à Montréal, est arrivée, pour prendre ses vacances.

M. J. B. Lamarche, et son petit-fils, Lionel, sont arrivés dans leur joli demeure pour y passer les vacances, ainsi que Mlle Graziella et Gaston Lamarche, tous de Montréal.

MM. Hector et Jos. Séguin, de Montréal, ainsi que MM. Alfred et Hervé Rinfret, étaient de passage ici dimanche.

SUR LE SAINT-LAURENT

Parmi ceux que les convois de l'Intercolonial ont transportés sur les plages du bas du Saint-Laurent, nous remarquons:

Rivière du Loup — J. W. Woods et famille, Ottawa ; J. Lewis et famille.

Murray Bay — H. Budden et famille, Mme Van Dusen, E. Bowdith, New York ; A. H. Campbell.

Petit Métis — H. J. Hayne et famille, C. B. Esdaile et famille, H. B. Young et famille, J. McDonald et famille, Mme Von Ebert et famille, Mme J. Stevenson et famille, H. B. Mussen et famille, Dr W. F. Hamilton et famille, R. Macfarlane, H. E. Smith et famille, A. G. Ross et famille, Mlle Howard, W. L. Dyer, Shirley Ogilvie et famille.

Bic — J. Torarnce et famille.

Rimouski — Col. A. Fiset, M. le sénateur Fiset.

Cacouna — A. T. Patterson et famille, A. D. Durnford et famille, Mme F. E. Meredith et famille, H. Wonham.

Matapédia — Geo. Dewitt, de New York ; H. Deforest, de New York ; W. De F. Haynes, C. W. Wolman, H. M. Stanway, F. Mershon, R. K. Hutchins, F. G. Bourne.

Le Dr C. J. Wylde et famille sont partis pour Halifax ; Mme H. B. Ames est à Orangedale, N. E. ; Mme F. W. Summer, de Toronto, est de passage à Moncton.

SAINT-MARC

M. Joseph Hébert, inspecteur d'écoles, était de passage ici jeudi dernier.

Mme H. Renault et sa fillette, de Montréal, sont en promenade chez M. Arthur Langevin.

M. et Mme Monat, et leurs fillettes, ont passé quelques jours chez M. Thomas Handfield.

Mlle Ida Jeannotte est revenue dans sa famille après une année d'études à l'académie Lorette de Saint-Hyacinthe.

La plupart de nos collégiens sont arrivés pour leurs vacances. Entre autres : du séminaire de Saint-Hyacinthe : MM. Albert Laflamme et Lucien Gervais ; de Marieville : MM. Ophir Dufort et Antonio Gatien.

Mlle Victorine Fontaine et M. Romuald Bellemare sont en promenade chez M. Ulric Fontaine.

Mme F. X. Bertrand, de St Hyacinthe, est chez son frère, M. Almérie Ducharme.

VILLEGIATURE VILLEGIATURE

ABENAKIS SPRINGS

Le Carlsbad du Canada.

A CETTE époque de l'année toute la nature chante le renouveau. Les champs sont plus verts, l'air est plus pur et le firmament plus brillant qu'à une autre saison de l'année. **La campagne vous attire. Un** changement de quelques jours — une semaine, deux semaines — remonteront votre organisme pour l'été qui se présente. Les médecins disent : **"Allez à Abenakis Springs".** Pourquoi ? Parce que là vous avez les eaux minérales des sources Abénakis, un des plus beaux dons faits à l'humanité. C'est le tonique de la nature ; il débarrasse l'organisme de toutes les impuretés ; il tonifie et renforce ; il purifie le sang ; il ramène la couleur aux joues, l'éclat aux yeux, l'activité au cerveau et l'élasticité à la démarche. **Venez passer une quinzaine ici — vous repartirez avec une double énergie, une double capacité pour le travail, plein de santé et de vigueur.** Des milliers certifient des bienfaits qu'ils ont retirés des eaux minérales et des bains Abénakis. De fait, beaucoup de nos clients déclarent qu'ils doivent leur bonne santé habituelle à la visite annuelle qu'ils font aux sources, à l'usage abondant qu'ils font de l'eau et des bains.

ABENAKIS SPRINGS, reconnu par tous comme la plus attrayante place d'été et de santé du canada, est suffisamment éloigné de la ville pour être exempt du remue-ménage, de la précipitation, du vacarme et du bruit, et cependant pas trop éloigné pour pouvoir s'y rendre et en revenir aisément. Venez pour une journée. Restez-y une semaine. Quelques-uns viennent tôt dans la saison et demeurent tout l'été, allant ici et là, suivant les circonstances. **Vous ne sauriez trouver un endroit plus idéal pour passer le temps et gagner de la vigueur et de l'énergie.** Du plaisir en vous reposant — et il y en a beaucoup. Tout est disposé pour votre amusement et votre confort. Pas de journées ennuyeuses à Abenakis — vous ne pourriez être triste, quand même vous le voudriez. La gaîté est dans l'air — tout le monde est heureux. Venez, oubliez vos soucis, remettez les lamentations à demain — soyez parmi la foule joyeuse aujourd'hui. Buvez les "Eaux de Vie", car l'Eau de source minérale Abenakis était connue des sauvages il y a des siècles, et elle est connue de la génération actuelle comme la "Fontaine de Jouvence" — merveilleuse pour ses propriétés curatives et recommandée par les plus éminents médecins. N'étudiez pas et n'échaffaudez pas de projet, **venez** — vous serez content. De beaucoup la place d'été la plus populaire au Canada.

L'HOTEL ABENAKIS SPRINGS EST OUVERT DU 1er JUIN AU 1er OCTOBRE.

HOTEL MODERNE, éclairé au gaz. Egout et plomberie hygiéniques. Cuisine insurpassable. Propreté absolue. Administration libérale. Canotage, bain, pêche, tennis, danse. En un mot, tout ce qui contribue au confort et au plaisir des vieux et des jeunes. Convoi du matin et du soir par le G. T. R. Voyage, aller et retour, $3.50. Du samedi au lundi, $3.00. Magnifique brochurette sur demande. Taux, $2.00 à $2.50 par jour ; $12 à $16 par semaine.

Ecrivez, téléphonez ou télégraphiez — nous sommes à votre disposition.

R. G. KIMPTON, Gérant, Abénakis Springs, Qué.

A

M. Denis Dufort, de Montréal, est retourné après une vacance de quelques jours chez son oncle, le Dr Leroux.

Mles Stella et Marie-Blanche Blanchard, passent leurs vacances chez leur père M. Etienne Blanchard.

M. l'abbé Léonidas Geoffrion, du collège de Marieville, est chez son frère, M. Jos. Geoffrion.

M. et Mme Belemare et leur famille, et M. Alphonse Dubé, passent l'été ici.

M. et Mme Alexandre Senécal, de North Adams, sont en promenade chez M. Clovis Senécal et autres parents.

MM. Emile Gravel et Albert Noël sont partis pour un voyage de quelques jours à Montréal.

M. J. A. Gervais est en voyage à St Hyacinthe pour quelques jours.

SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE

M. F. D. Shallow et sa famille occupent depuis quelques jours leur magnifique demeure de Senneville.

M. le notaire J. E. Lachapelle et sa femme, de Montréal, ont passé ici la journée de dimanche ; ils étaient les hôtes de M. le docteur Ulric Lalonde.

Mlle Yvonne Daoust, qui passe l'été à l'Ile Perrot, était à Sainte-Anne dimanche dernier, en visite chez Mme G. Daoust.

M. et Mme J. B. Payette, de Montréal, ont passé la journée de dimanche en promenade chez leurs parents.

Mlle Laura Burns, de Montréal, a passé la journée du 21 au couvent, en visite chez son amie, Mlle Blanche Tremblay.

M. et Mme Zénon Leboeuf passent l'été dans la magnifique demeure de M. E. E. Kent, rue Ottawa.

M. Geo. A. Slater et sa famille ont loué leurs appartements au Clarendon pour l'été.

M. L. T. Marécnal, avocat, et Mlle M. Maréchal, étaient à Sainte-Anne, dimanche.

MM. D. Leduc et Angus Armour, de Lancaster, étaient de passage ici, mercredi, 24 du courant.

M. E. Gendron, de Montréal, était en promenade ici, dimanche dernier.

M. Cy. Warman, journaliste, et ses fils, de London, Ont., se sont enregistrés au Clarendon pour toute la saison d'été.

M. et Mme E. Brabant, de Montréal, ont passé la journée du dimanche à Ste Anne.

SAINTE-GENEVIEVE

Mlle Evelina Martin et sa soeur, Marie-Anne, passeront les vacances à l'Ile Bizard.

Mlle Anna Rivard prend quelques jours de repos chez M. J. Rivard.

Mme veuve Filiatrault et Mlle Yvonne Barbeau et MM. Messier et Michaud étaient les invités de M. McKercher, dimanche dernier.

M. E. Trottier, étudiant, passe la saison d'été chez ses parents.

M. Louis Aumais, de Montréal, a, en promenade chez lui, Mlle Eva Laframboise, de Ste Geneviève.

M. l'abbé J. Trépanier passe la vacance chez son son père, M. M. Trépanier.

M. et Mme N. Robillard étaient en visite chez Mme veuve Robillard.

Mme G. Leblanc a reçu la visite de sa soeur, Mme H. Laniel, de Montréal, la semaine dernière.

Miles R. Thibault, F. Bertrand, I. Monette, L. Massé, de Hull, passeront la belle saison chez leurs parents.

M. J. Brunet, accompagné de Mlle Demers, était en promenade chez sa mère, Mme veuve R. Brunet.

M. et Mme T. Charpentier étaient en visite au couvent lundi dernier.

M. J. Proulx et sa femme ainsi que leur fille Laurence étaient les hôtes de M. et Mme A. Labrecque, de Blue Bonnets.

MM. Gustave et Jean-Louis Lacasse, étudiants, passeront la saison chez M. le docteur Geo. Gernon.

Mlle Marie-Louise Boileau passera les vacances chez ses parents à l'Ile Bizard.

M. Daniel Chauret était en promenade dimanche dernier chez ses frères, MM. Amédée Chauret, régistrateur, et J. A. Chauret, notaire de cette paroisse.

M. J. Lalumière était en promenade à Sainte-Geneviève ces jours derniers.

M. le notaire J. A. Théorêt, de Saint-Laurent, était, samedi dernier, en visite chez M. H. R. N. Viau.

M. et Mme E. Brisebois étaient en promenade au couvent lundi dernier.

M .Elzéar Trépanier, de l'Ile Bizard, était en visite chez ses parents dimanche dernier.

Mlle A. Brton est retournée à Montréal dans sa famille lundi dernier.

Mlle G. Deslauriers passera la belle saison chez ses parents.

M. Joseph Lavigne et son épouse, de Sainte-Anne de Bellevue, étaient en promenade chez M. E. Chauret.

Mlle A. Roy était en promenade à Montréal la semaine dernière.

Madame Laceille, de Dorval, était en promenade à Ste Geneviève lundi dernier; sa demoiselle, Marie, est retournée avec elle pour la saison.

M. C. Colombier et sa femme, de cette paroisse, étaient en promenade à Montréal la semaine dernière.

M. Henri Viau, de l'Ile Bizard, a reçu en visite, chez lui, M. Hector Viau, son frère, courtier de Montréal.

Mlle Florina Chauret passe quelques jours de repos chez son oncle, M. A. Chauret, régistrateur.

Mlle Yvonne Ladouceur est rentrée dans sa famille pour y passer la belle saison.

Mlle Eva Daigle est retournée à Hawkesbury pour passer la saison de vacances dans sa famille.

SANTE-ROSE

M. Paul Saint-Germain et sa famille sont ici pour l'été.

—M. et Mme Emile Vanier occupent maintenant leur jolie villa "Beauverger."

—M. J. A. Vaillancourt et sa famille sont ici pour l'été.

—Mademoiselle Evéline Lefèvre est en promenade chez Mlle Garand.

—M. et Mme E. Saint-Germain, ainsi que leur jeune fille sont ici pour quelque temps chez leur fils, Paul.

—On attend le docteur Bruneau et sa famille, cette semaine.

—M. et Mme Paul Pelletier sont ici pour l'été.

—La famille A. Leblond de Brumath passe l'été à Sainte-Rose.

—M. et Mme J. A. Karch passent l'été ici avec leur famille.

—La famille Bourdeau occupe sa maison d'été, "Le Bon Gîte."

—M. Henri Julien et sa famille sont arrivés à Sainte-Rose il y a quelques semaines.

—M. Arthur Vaillancourt et ses deux fillettes étaient chez son père dimanche dernier.

TERREBONNE

M. le notaire Maurice Loranger, sa femme, ainsi que Mlle Loranger passeront l'été dans la maison de M. Henri Masson.

—Le docteur Marion et sa famille sont arrivés pour passer l'été ici.

—M. et Mme L. E. Geoffrion étaient de passage ici ces jours derniers.

—M. le Dr A. Ethier a rendu visite à M. Pierre Piché, la semaine dernière.

—M. Edgar Whiteford était en visite chez son frère, M. W. D. Whiteford, ces jours derniers.

—M. Ladislas Joubert était en promenade ici dimanche dernier.

—Le docteur Léopold Masson, de Montréal, est en villégiature ici pour quelques jours.

—Mlle Marie Desjardins a passé quelques jours au milieu de nous.

—Mlle Blanche Forget était en promenade à Montréal, cette semaine.

—Mlle Albina Geoffrion, de Montréal, était l'invitée de son amie, Mlle Eva Prévost, ces jours derniers.

—Mlle Geneviève Masson est en voyage à Québec d'où elle doit se rendre à Ste Anne de Beaupré.

—M. Jules Lareau, accompagné de M. Brisset des Nos, de St Vincent de Paul, sont venus nous visiter la semaine dernière.

—M. Choquette, de Montréal, était l'invité de son gendre, le docteur F. Leclair.

—Le docteur E. Lafricain était à Montréal mardi.

—Mlle Eva Desjardins et Mlle Hermine Jasmin étaient en voyage à St Laurent, il y a quelques jours.

—Le notaire Léandre Bélanger était en visite chez nous dimanche dernier.

—Mme Dr E. Gohier est arrivée pour passer la belle saison ici.

—L'hon. Jean Prévost doit venir nous visiter dans quelques jours.

—M. Raoul Boudrias est en excursion à Joliette aujourd'hui.

—Le sport de la semaine ici a été la pêche à la ligne.

—Les amateurs de dorés, truites, brochets, carpes, etc., vivent par ce temps-ci d'émotions joyeuses. Notre petite rivière Jésus est couverte de chaloupes. MM. Henri Desjardins, Pierre Piché, Dr Marion, Albert Berthiaume ont fait de belles captures.

—Mlle Georgina Loiseau et Mme Masson, de St François de Sales, étaient dans notre ville, cette semaine.

—Les Dlles Desjardins, filles de M. Henri Desjardins, sont attendues cette semaine, du couvent de Rawdon, où elles font leurs études.

VALOIS

Mme Bérard et sa famille passent la saison d'été ici.

M. et Mme Dubrule sont au nombre des derniers arrivés pour la saison.

Mme de Martigny et sa famille sont au Chateau St Louis pour la belle saison.

M. et Mme Marceau sont à la pension Joly.

M. et Mme Hudon sont installés dans leur villa.

Mmes Latour et Bourassa sont à la pension Denis.

M. Leclair est à la pension Quesnel.

La famille Geoffrion est au Chateau St Louis.

Remarqués parmi les visiteurs, ces jours derniers: M. Hercule Barré, M. et Mme Globensky, Mme Fortier, M. J. Archambault, M. et Mme Rivard, Miles Fortier, Deguise, M. et Mme W. Hamilton, M. Lebouthillier, Mlle Bélanger, Mlle Décarie, Mlle Lebouthillier.

M. et Mme Albert Gagnon sont à Lakeside pour la saison.

VARENNES

M. et Mme Adélard Demartigny, ainsi que leur fille Juliette passent la saison à l'Hospice Lajemmerais.

M. René Choquet est arrivé pour passer ses vacances parmi nous.

M. Paul Rivet de Montréal passe une quinzaine ici.

M. et Mme Aimé Geoffrion étaient chez leurs parents dimanche.

M. et Mme Ls. Jodoin sont venus passer le dimanche ici.

M. et Mme Henri Boisvert sont venus passer une quinzaine chez leurs parents.

M. et Mme Arthur Monat sont venus passer une huitaine chez leurs parents M. L. A. Massue.

M. et Mme Albany Sicotte étaient chez leurs parents M. H. Beauchamp.

A LA POLICE

Edouard Giguère, 34a Balmoral, a été arrêté pour répondre à l'accusation d'avoir battu et dévalisé Mlle Listo Longhead.

—Les voleurs Gélinas et Plouffe qui avaient pillé le magasin du tailleur Lavallée, de la rue Sainte-Catherine-Est, ont reçu leur sentence, jeudi matin. Gélinas passera deux ans au bagne et son compagnon de crime fera trois mois de prison.

—Les dévaliseurs de gare Larocque et Collette passeront six mois à l'ombre.

TERRAINS GRATIS

Voyez notre annonce. Demers, Racicot, Lemay et Roy. r

Allons visiter les ruines encore fumantes de Trois-Rivières, Dimanche le 28, par le vapeur "Imperial", Départ: Quai Bonsecours à 8.30 a. m. Prix aller et retour $1.50. 198-3

APRES 67 ANS D'ABSENCE

UN CANADIEN - FRANCAIS D'ONTARIO REVIENT A MONTREAL.

M. Michel Lessard, un de nos vieux compatriotes, établi à Pembrooke, province d'Ontario, depuis 67 ans, est actuellement en visite chez son gendre, M. Maxime Caisse, 1156 rue Saint-André.

Quoiqu'âgé de 80 ans, M. Lessard ne souffre d'aucune infirmité ; il en-

M. Michel Lessard, revenu à Montréal pour quelques jours, après 67 ans d'absence.

tend bien, sa vue est excellente et il est encore très vigoureux et très alerte. Comme tous les vieillards qui ont beaucoup voyagé, il aime à parler de son passé et à raconter les péripéties parfois tragiques, de sa longue existence.

Notre représentant a eu une longue conversation avec le vieillard, qui s'est dit tout heureux et très surpris de l'extraordinaire agrandissement de Montréal, qu'il se rappelle avoir vu, guère plus grand qu'un gros village.

M. Lessard doit retourner à Pembrooke, aujourd'hui.

NOUVELLES DE ST JEAN

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Jean, 27 — M. Joseph Carreau, de la banque des Cantons de l'Est, à Saint-Gabriel de Brandon, est en vacances pour une quinzaine de jours, chez son père, M. J. P. Carreau, régistrateur, à l'hôtel du Canada.

—On nous apprend que les Sociétés de Secours Mutuels et les Unions Ouvrières de cette ville ont formé le projet de s'unir pour célébrer la Fête du Travail, cette année, avec un éclat insurpassable à St Jean.

Cette fête sera organisée pour le premier lundi de septembre, c'est-à-dire le sept septembre.

—Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Oliva Lafaille, décédé à l'âge de vingt-huit ans, après une longue et douloureuse maladie, laissant pour le pleurer une jeune épouse en deuil.

Le défunt était un jeune homme d'avenir, universellement estimé, et possédant de précieuses qualités intellectuelles et morales. C'était un des membres les plus zélés de l'Alliance Nationale qui assistait en corps à ses obsèques.

—Voici la liste des noms des élèves de l'Académie Commerciale Catholique de St Jean, dans les premières classes, qui se sont distingués durant l'année scolaire qui vient de finir (par ordre de mérite) : Sixième année. — Ernest Lachance, Albert Poirier, Joseph Lachance, Chs E. Allaire, Ernest Hébert, Camille Guimond, Albert Trahan, Cyprien Latour, John Ryan. Cours Académique, Septième année.— Victor Cartier, Charles Contant, Louis Carreau, Liodel Grégoire.

Prix spéciaux — Quarante prix spéciaux furent présentés par Monsieur le notaire Brassard, pour le choeur de chant de l'Académie ; trente prix spéciaux furent présentés par le principal pour la gymnastique ; quatre prix de clavigraphie furent présentés par le professeur de clavigraphie ; un prix spécial de clavigraphie fut présenté par la compagnie "Remington", pour le meilleur travail fait sur la machine "Remington", décerné à M. Ernest Lachance, élève de 6e année ; prix spécial de langue française, offert par M. S. Poulin, avocat, décerné à M. Ernest Lachance, élève de 6e année ; prix spécial d'Histoire du Canada, offert par M. S. Poulin, avocat, décerné à M. Ernest Lachance, élève de 6e année ; prix spécial de langue anglaise, offert par M. J. A. Raymond, secrétaire de la Commission scolaire, décerné à M. Alphonse Dessureau, élève de 4e année ; prix spécial de langue anglaise, offert par M. Arthur Philippe, agent, décerné à M. Zéphir Lord, élève de 3e année ; prix spécial de langue anglaise, offert par M. J. Demers, M. P., décerné à M. Alfred Déland, élève de 2me année; prix spécial d'orthographe française offert par M. P. P. Sabourin, pharmacien, décerné à M. Adrien Gaudette, élève de 4e année ; prix spécial d'orthographe française offert par M. P. A. Chaussé, avocat, décerné à M. Louis Hébert, élève de 4e année ; prix spécial de bienséance, décerné à M. Louis Carreau, élève de 7e année2; prix spécial de langue anglaise, offert par M. J. A. Lussier, notaire, décerné à M. Charles Contant, élève de 7e année ; prix spécial de littérature française, offert par M. S. Poulin, avocat, décerné à M. Victor Cartier, élève de 7e année.

Prix d'Excellence offerts par M. James O'Cain, président de la Commission scolaire, décernés à Ernest Lachance, élève de 6me année ; L. P. Granger, élève de 4e année ; Paul Boudreau, élève de 3e année ; Osa Malboeuf, élève de 2e année ; Raoul Hébert, élève de 2e année ; prix spécial de langue anglaise offert par M. J. Lange, surintendant de la compagnie Métropolitaine, décerné à M. John Ryan, élève de 6e année ; médaille offerte par M. Ludger Gravel, pour arithmétique, décernée à Joseph Lachance, élève de 6e année ; médaille offerte par le lieutenant-gouverneur Jetté, pour excellence en 7e année, à M. Victor Cartier.

Ont obtenu ces certificats d'études : Victor Cartier, Charles Contant, Louis Carreau, Léodel Grégoire.

La liste des autres prix dûs à la générosité de la Commission Scolaire, est trop longue pour qu'il nous soit possible de la publier.

—Nous apprenons avec plaisir que M. J. M. Manning, principal de l'Académie de St Jean, vient d'être nommé par le Conseil de l'Instruction Publique, examinateur, avec M. l'inspecteur Ruel, des candidats et candidates à l'enseignement, qui se présentent pour l'obtention de diplômes élémentaires et modèles, à Farnham.

On n'aurait pu faire un choix plus judicieux, car M. le principal Manning est un érudit doublé d'un juge impartial. Il saura reconnaître le vrai mérite et rendre justice à qui de droit. Nous sommes d'autant plus heureux de cette nomination qu'elle fait honneur à notre excellente maison d'éducation en même temps qu'à son principal.

St Jean, 27 — M. Narcisse Lord, propriétaire de l'hôtel National, Mme Lord et Mlle Joséphine Desmarais, sont partis pour une promenade à Cohoes et à New York.

Nous leur souhaitons bon voyage.

—La fanfare du Cercle Philharmonique de St Jean est allée mercredi à Sherbrooke, prendre part à la célébration de la St Jean-Baptiste, dans la plus jolie ville des cantons de l'Est.

Nos musiciens ont été magnifiquement reçus par le comité d'organisation de la fête et la population leur a fait un chaleureux accueil.

—Notre estimé concitoyen Louis Bourassa vient de recevoir des félicitations de l'ingénieur du gouvernement, pour la façon consciencieuse et intelligente avec laquelle il a construit des trottoirs en ciment sur le terrain du bureau de poste à Iberville.

Ces trottoirs ont une longueur de trois cents pieds sur cinq et douze pieds de largeur. M. L. G. Gingras en recevant ces travaux a témoigné à l'entrepreneur toute sa satisfaction à n'avoir que des félicitations à lui adresser.

—On nous dit que M. John Donaghy, dont les entrepôts de bois et de charbon ont été incendiés la semaine dernière, va se mettre immédiatement à l'oeuvre pour réparer les dégats causés par le feu afin d'être en état de recevoir au plus tôt ses commandes de charbon pour l'automne.

—Les religieuses de l'hôpital de St Jean sont à faire exécuter d'importants travaux de réparations à leur maison de charité. Toutes les peintures vont être remises à neuf et d'autres améliorations seront faites aux salles et chambres de l'hôpital.

—M. Adolphe Contant, un des vieux pensionnaires de l'Asile des Soeurs Grises, dont la maladie inspirait des craintes à ses proches, a pris beaucoup de mieux depuis quelques jours. Il est maintenant en convalescence et quoique âgé de quatre-vingt-douze ans, il fait preuve d'une vigueur remarquable.

—M. Armand Bourgeois, élève de l'école Normale Jacques-Cartier, de Montréal, est arrivé pour passer ses vacances chez ses parents.

—Son Honneur le maire J. S. Messier vient de recevoir une lettre du comité fédéral du troisième centenaire de Québec, le priant de bien vouloir former un comité à St Jean, chargé de réunir des souscriptions pour le rachat des plaines d'Abraham et de Sainte-Foye, qui devront être présentées à la vieille cité de Champlain à l'occasion de son troisième centenaire.

C'est une oeuvre éminemment patriotique à laquelle, nous en sommes convaincus, le maire de St Jean prêtera avec plaisir son concours efficace.

M. le maire J. S. Messier, avec qui nous avons communiqué, nous a déclaré qu'il soumettra la chose à la prochaine séance du conseil, qui décidera si l'état des finances municipales lui permet de voter un montant à l'instar de Montréal et autres villes, pour contribuer au rachat de ces plaines historiques où se sont illustrés les braves généraux Wolfe et Montcalm.

Quant à nous, nous verrions avec plaisir se former un comité de citoyens s'occupant de recueillir des souscriptions dans ce but.

St Jean n'est jamais resté en arrière quand il s'est agi de faire preuve de patriotisme, et malgré la crise financière actuelle et la malheureuse affaire de la banque de St Jean, on pourra tout de même faire quelque chose.

—Mercredi, vingt-quatre juin, fête nationale des Canadiens-Français, le drapeau tricolore flottait sur la plupart de nos édifices publics de même que sur un grand nombre de résidences privées.

On n'a pas organisé de démonstration patriotique cette année à St Jean, mais les coeurs français de nos concitoyens ont vibré à l'unisson de ceux de tous les Français du Canada en ce jour du vingt-quatre juin.

AMUSEMENTS

PARISIANA
65 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 5829. Opérettes, chansons comiques. Matinées tous les jours. 195—6 E

OUIMETOSCOPE
Vues Animées
624 RUE SAINTE-CATHERINE EST.
Bell Tel. Est 1193. March. 653. 53—n E

PARC SOHMER
(Tous les jours, à 3 p.m., et 8 p.m.)
VAUDEVILLE, MUSIQUE, ETC., ETC.
ADMISSION 10 CTS.
Enfants après-midi, jours de la semaine, 5c, avec tour gratuit sur carrousel. 195—6 E

HOTELS

GRAND HOTEL, Chambly Bassin, Qué. Toutes les améliorations, lumière électrique, bains, eau chaude et froide. Bonne pêche, chaloupes, etc. Lespérance, Prop. 196—5

L'HOTEL BELLEVUE, Rivière du Loup Pointe, sera ouvert jusqu'au 15 sept. Z. S. Aubut, propriétaire. A 178—m.j.s.n

AMUSEMENTS

CELEBRATION DU TRICENTENAIRE DE QUEBEC
Du 20 au 31 Juillet 1908.
Grands "Pageants" historiques
Billets de sièges réservés à la grande estrade à vendre, le ou après le 1er juillet, aux bureaux des agents de Montréal:
THOS. COOK & SON,
W. H. CLANCY, 130 rue Saint-Jacques,
W. H. HENRY, 286 rue Saint-Jacques. 199—13 A

PELERINAGE
A STE ANNE DE BEAUPRE ET AU CAP DE LA MADELEINE
Pour Dames et Demoiselles
Par le vapeur "BEAUPRE"
JEUDI, LE 2 JUILLET 1908.
Départ: Quai Bonsecours, à 2.30 hrs P.M.; Traverse de Longueuil, 3 hrs. PRIX: Adultes, $2.10; enfants, $1.05. Au retour arrêt à Québec. Pour billets et cabines, s'adresser chez Desmarais et Fils, marchands d'ornements d'église, 19 Notre-Dame Ouest, Montréal. J. G. Payette, Ptre, Curé, Directeur. 200—2

LE NOUVEAU PARC DOMINION
Deux fois par jour toute la semaine prochaine
Dare Devil Dash
Le Cycliste aérien faisant un mille à la minute. Exploit le plus sensationnel du siècle.
Réengagement de
LA GRANDE TROUPE D'ACROBATES GRUNATHOS
ENTREE : 10 cents. ENFANTS : 5 cents
193—n

PELERINAGES PELERINAGES

PELERINAGE
Hommes et Femmes
A la Chapelle du Sacré-Cœur, Collège de Joliette
Au Profit des Pauvres de la Conférence Saint-Vincent de Paul, Paroisse du Sacré-Coeur,
DIMANCHE, LE 28 JUIN 1908.
Départ de la gare du "Grand Nord" à 8.30 a.m., coin Moreau et Ste Catherine. Arrêt à L'Assomption, L'Epiphanie, Ste Marie Salomée. Prix: Adultes, $1.00; enfants, 50 cts. Rafraîchissements à bord. Départ de Joliette à 5 hrs p.m. 199—2

PELERINAGE
A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE
POUR DAMES ET DEMOISELLES PAR LE VAPEUR "BEAUPRE" Sous la direction des RR.PP. Oblats
LE LUNDI, 6 JUILLET 1908.
Départ du Quai Bonsecours à 4½ hrs p.m. Arrêt à Québec. Prix du billet: Adultes, $2.10, enfants, $1.10. Cabines, $2.00, $3.00 et $4.00. Pour billets et cabines, s'adresser au presbytère des RR. PP. Oblats, 213 rue Visitation, Montréal. Tél. Bell: Est 909. A 27.1.3.4

MAISONS D'EDUCATION MAISONS D'EDUCATION

UNE ECOLE DE TELEGRAPHIE MODERNE — Railroad Young Men's Christian Association. La mieux aménagée de l'est du Canada, étant raccordée à une ligne principale d'expéditeurs, dont les élèves peuvent se servir. Cette école est recommandée par les officiers du télégraphe du G. T. R. et du C. P. R. Positions assurées à tous ceux qui sortent qualifiés de notre école. Les prix mensuels et pour l'enseignement sont raisonnables. Accommodations pour les repas et le coucher dans l'édifice. Nous sollicitons une visite et un examen. Renseignements complets fournis gratis en écrivant à S. S. McAllster, secrétaire R. R. Y. M. C. A., Pointe Saint-Charles, Montréal. Tél. Main 1747. 149—m. s.—n

HOTELS HOTELS

HOTEL PELOQUIN
AHUNTSIC
(Chemin du Sault au Récollet.)
¶ Situé à quelques milles de Montréal. Endroit superbe pour villégiature. Magnifique place pour promenade soit par voiture ou tramway électrique dont le service se fait à toutes les 20 minutes vià rue St Denis. Grandes chambres confortables et cuisine renommée. Repas table d'hôte et à la carte. Cave renommée. Splendide bocage et spacieux parc illuminé, adjacent à l'hôtel.
VENEZ VOUS en CONVAINCRE
E

CHEMINS DE FER CHEMINS DE FER

WAGON-LIT DIRECT POUR BUFFALO
NEW YORK CENTRAL LINES
"AMERICA'S GREATEST RAILWAY SYSTEM"
Départ de la gare Windsor tous les jours à 7.30 p. m.
Arrive à Buffalo, tous les jours à . . . . 8.50 a. m.
Excellent service pour Syracuse, Rochester et tous les endroits du sud-ouest.
BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE, 137 rue Saint-Jacques.

NAVIGATION

R & O NAV. CO.
Bureau des billets de la Ville, 128 rue St Jacques, vis-à-vis le bureau de poste.
EXCURSIONS
Billets d'aller et retour au prix d'un SEUL TRAJET EN PREMIERE, pour tous les points de la ligne. Bons pour partir les 27 et 28 juin ; bons pour revenir jusqu'au 29 juin 1908. Aussi bons pour partir le 30 juin et le 1er juillet et revenir jusqu'au 2 juillet 1908.
LE VOYAGE DE LA SAISON — Le joli vapeur "Murray Bay" partira le 30 juin, à 8 heures p. m., pour la SEULE EXCURSION de la saison à la MERVEILLEUSE RIVIERE SAGUENAY. Au retour, le vapeur arrivera à Montréal vendredi soir, le 3 juillet, sur les 6 heures, permettant de faire le voyage de jour, de Québec à Montréal. PRIX DU PASSAGE, SEULEMENT $16.25, repas et cabine compris.
LA VOIE PITTORESQUES D'AMERIQUE
Ligne MONTREAL-TORONTO (vià les Mille Isles et Rochester, N. Y.). (Tous les jours, excepté les dimanches, à 12 heures, midi.
Ligne MONTREAL-TORONTO-HAMILTON. (vià les Mille Isles et la Baie de Quinté). — Le vapeur "Belleville" part tous les vendredis à 7.00 heures p. m. Taux spécialement bas sur cette ligne.
Ligne MONTREAL-QUEBEC. — Tous les jours à 7 heures p. m.
Ligne QUEBEC-SAGUENAY. — De Québec les mardis, mercredis, vendredis et samedis à 8.30 a. m. 199—n

EMPRESSES
CANADIAN PACIFIC ATLANTIC STEAMSHIPS

A	LIVERPOOL	De
4 juillet	—Lake Manitoba	17 juin
10 juillet	—Empress of Britain	26 juin
18 juillet	—Lake Champlain	1 juillet
24 juillet	—Empress of Ireland	10 juillet
1 août	—Lake Erie	15 juillet
7 août	—Empress of Britain	25 juillet
15 août	—Lake Manitoba	29 juillet
21 août	—Empress of Ireland	7 août
29 août	—Lake Champlain	12 août
4 sept.	—Empress of Britain	21 août
12 sept.	—Lake Erie	26 août
18 sept.	—Empress of Britain	4 sept.
26 sept.	—Lake Champlain	9 sept.

Cabine de 1ère classe, $72.50 et plus. "Empresses", $90.00 et plus.
Cabine de seconde classe — $42.50 et plus, selon le steamer.
GEO. McL. BROWN, agent général des passagers, 3 Board of Trade. 147—m.j.s.n

LIGNE DOMINION
VAPEURS DE LA MALLE ROYALE
SERVICE DE LIVERPOOL

		Juil.	Août
Dominion		11	15
Ottawa		18	22
Kensington		25	29
Canada	Juin 27	août 1	Sep. 5
Southwark	Juil. 4	août 8	Sep. 12

Taux de passage: Première, de $72.50 et plus; deuxième, $42.50 à $45; troisième $27.50.

LIGNE WHITE STAR
New York — Queenstown — Liverpool
Celtic, 2 juillet . . . . Cedric, 16 juillet
Baltic, 9 juillet . . . . Arabic, 23 juillet
Plymouth — Cherbourg — Southampton
Océanic, 1er juillet . Adriatic, 15 juillet
Teutonic, 8 juillet . . Majestic, 22 juillet
S'adresser au Bureau de la Compagnie, 17 rue Saint-Sacrement, ou à L. J. Rivet, 13 boulevard Saint-Laurent. 128—mjs—n

AGENCES REFORD
LIGNE DONALDSON
A Glasgow:
SS. CASSANDRA, à deux hélices . 25 juin
SS. PARTHENIA . . . . 2 juillet
SS. MARINA . . . . 9 juillet
SS. ATHENIA, à 2 hélices . . 14 juillet
Taux des passagers: cabine de seconde, $42.50; entrepont, $26.50 vers l'Est, $27.50 payé d'avance vers l'Ouest.
THE ROBERT REFORD CO., Ltd
Montréal, Toronto, Québec, Saint-Jean, N. B., Portland, Me. 136—n.m.j.s

Voyage 12 jours en Mer, à la . . JAMAIQUE $65
Voyage circulaire en Europe via les Indes Occidentales, $250.
Retour par la North Atlantic Line directe.
Orinoco . 11 juillet Trent . . . 8 août
Atrato . . 25 juillet Tagus . . . 22 août
Visite à la Jamaïque, Colon, Carthage, Savanilla, Trinidad, Barbades.
The Royal Mail Steam Packet Co.
Sanderson and Son, 22 State St., N.Y.
Foster Debevoise, Flatiron Bldg., N.Y.
L. J. Rivet, 13 boulevard Saint-Laurent.
W. H. Henry, 185 rue Saint-Jacques.
Norman L. Lusher, 178 Saint-Jacques. 141—m.j.s—n

OTTAWA RIVER NAV. CO.
Excursions de la Confédération
EXCURSION A OTTAWA, $2.50
et aux ports locaux vingt-cinq cents de plus qu'un seul passage.
Billets bons pour aller, les 27, 29 et 30 juin. Retour 3 juillet.
GRANDE EXCURSION A CARILLON, $1.00
par le bateau le plus grand et le plus rapide sur l'Ottawa, le splendide "Empress". Prenez le train du G. T. R. de 8 a.m., pour Lachine. Retour par les rapides, le soir.
EXCURSIONS DE L'APRES-MIDI
MONTEZ LE LAC SAINT-LOUIS et descendez les Rapides, 50c. Le bateau "Princess" partira du Bassin du Canal, pied de la rue Nazareth, à 1.45 p.m.; écluses Saint-Gabriel, rue des Seigneurs, à 2 p.m.
A HUDSON, sur le lac des Deux-Montagnes, par le C. P. R., 1.30 p.m., et retour par le bateau "Empress", par les Rapides, $1.00.
A SAINTE-ANNE, par le G. T. R. ou le C. P. R. à 1.30 p.m., retour par le bateau "Empress", par les Rapides, 80c.
A LACHINE et retour par bateau, par les Rapides. Prenez le train du G. T. R. à 5 p.m., pour le quai de Lachine, 50c.
Billets—Gare Bonaventure; ou bureaux rue Saint-Jacques, Nos 134, 128, 178, 286; ou hôtel Windsor; gare du G. T. R., Saint-Henri; ou bureau principal, 165 rue des Communes. Tél. M. 1029. 199—n

NAVIGATION

Agréables Voyages de Vacances
de Fin de Semaine et de la Confédération — A Bon Marché

LIGNE ALLAN
SERVICE DE LA MALLE ROYALE A LIVERPOOL

	De Saint-Jean.	D'Halifax.
Tunisian,	21 mars, 18 avril.	
Victorian,	27 mars, 24 avril.	28 mars, 25 avril.

Corsican, 4 avril et de Montréal, le 1er mai.
Virginian, 10 avril. 11 avril.
SALON, $70.00 et plus, suivant le steamer.
DEUXIEME CLASSE, $45.00 et plus.
TROISIEME CLASSE, Liverpool, Londres ou Belfast, $27.50 ou $28.75, suivant le steamer.
POUR GLASGOW
De Portland. De Boston.
Laurentian . . . . 26 mars
Sicilian . . . . 2 avril
Une classe de cabine. Prix $40.00 et plus. Troisième classe, $26.50.
Saint-Jean, N.-B., et Halifax au Havre.
De Saint-Jean. D'Halifax.
Sardinian, 26 mars . . . . . . 28 mars
Une classe de cabine: seconde cabine. Prix : Londres, $40.00 ; Havre, $45.00 ; Paris, $48.65. Troisième classe, $27.50 ; Paris, $30.00.
S'adresser à H. et A. Allan, Montréal, ou à L. J. Rivet, 13 boulevard Saint-Laurent. Tél. Main 4097. 108—mjs—n

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
De New York au Havre-Paris, (France)
Départ chaque jeudi à 10 hrs. a. m.
*LA LORRAINE . . . . . . juillet 2
*LA TOURAINE . . . . . . juillet 9
LA BRETAGNE . . . . . . juillet 16
*LA PROVENCE . . . . . . juillet 23
*LA TOURAINE . . . . . . juillet 30
*LA SAVOIE . . . . août 6
*Paquebots à deux hélices.
Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. n

LIGNE ELDER, DEMPSTER
Pour Nassau, Cuba et le Mexique
Notre SS. "Sokoto" partira vers le 5 juillet, et le SS. "Yola" vers le 25 juin. Le steamer "Sokoto" est notre steamer mexicain, et le "Yola" prend la route de l'Afrique Sud.
Notre SS. "Sokoto" n'arrêtera pas à Halifax, à l'aller d'ici.
Pour renseignements s'adresser à: W. H. Henry, Edifice Imperial Bank; L. J. Rivet, 13 boul. Saint-Laurent; N. L. Lusher, 178 Saint-Jacques. En ville. Pour taux de fret, s'adresser à:
Elder, Dempster and Co'y, 319 édifice Board of Trade, m.j.s.n Montréal.

Agence de Voyages
RIVET
Billets par toutes les lignes
EUROPE, ANTILLES, AMERIQUE DU SUD, Etc
3 croisières d'été pour 1908
La Méditerranée, (Palestine, Grèce, Turquie, Egypte). La Norvège, (le Cap Nord). Les Antilles, etc.
Bureau, avec une organisation complète, pour billets de passage et renseignements.
13 boulevard St Laurent. Tél. M. 4097.
Brochures, circulaires, horaires, etc., envoyés sur demande 40—n

CIE NAVIGATION CAN DU ST LAURENT
MONTREAL-QUEBEC
Vapeurs : Imperial, White Star, Préfontaine. Quai Bonsecours à 5.00 P. M.
Aller et retour : Sorel, $1.25 ; Trois-Rivières, $2.50 ; Québec, $5.00.
Voyage - Promenade le Dimanche par le vapeur Imperial :
Pour St Sulpice, 60c ; Lavaltrie, Lanoraie, Sorel et Berthier, 75c. Départ à 8.30 a. m. et retour vers 8 hrs p. m.
Taux réduits pour fret. Cargaison assurée contre tous risques.
58 Notre-Dame Est. Tél. Main 974
Quai Bonsecours. Tél. Main 3168
193—n

LA CIE DE NAVIGATION DE QUEBEC
S. S. PERSIA
Quittera QUEBEC, quai Atkinson, Mercredi et samedi, à 1 heure p.m. MONTREAL, quai Victoria, section 23.
Lundi et jeudi, à 7 heures p.m.
Les marchandises sont assurées.
Taux du fret minimum.
J. A. BEAUBIEN, Agent.
Québec, téléphone, 3048.
Montréal, " Main, 1545.
144—M.s.—n

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
SERVICE DE FIN DE SEMAINE
SAMEDI — De la gare Windsor.
DORVAL ET LAKESIDE — 8.45 a.m., 1.30 p.m., 4.15 p.m., 6.15 p.m., 11.15 p.m.
STRATHMORE ET VALOIS — 1.30 p.m., 4.15 p.m., 6.15 p.m., 11.15 p.m.
PARC DES CEDRES ET POINTE CLAIRE — 1.30 p.m., 4.15 p.m., 6.15 p.m., 11.15 p.m.
BEACONSFIELD — 8.45 a.m., 1.20 p.m., 1.30 p.m., 4.15 p.m., 6.15 p.m., 11.15 p.m.
BEAUREPAIRE ET BAIE D'URFE — 1.30 p.m., 4.15 p.m., 6.15 p.m., 11.15 p.m.
SAINTE-ANNE — 8.35 a.m., 8.45 a.m., 1.20 p.m., 1.30 p.m., 4.00 p.m., 4.15 p.m., 6.15 p.m., 10.00 p.m., 10.15 p.m., 11.15 p.m.
VAUDREUIL — 8.35 a.m., 8.45 a.m., 10.10 a.m., 1.20 p.m., 1.30 p.m., 4.00 p.m., 4.15 p.m., 6.15 p.m., 9.50 p.m., 10.00 p.m., 10.15 p.m., 11.15 p.m.
COMO ET HUDSON — 8.35 a.m., 1.20 p.m., 1.30 p.m., 6.15 p.m., 11.15 p.m.
HUDSON HEIGHTS — 1.20 p.m., 1.30 p.m., 6.15 p.m., 11.15 p.m.
LAVIGNE — 8.35 a.m., 1.20 p.m., 1.30 p.m., 6.15 p.m., 11.15 p.m.
DIMANCHE — De la gare Windsor
GOLF LINKS, DORVAL — 8.55 a.m., 12.01 p.m.
STRATHMORE, VALOIS, LAKESIDE POINTE CLAIRE, BEACONSFIELD, BEAUREPAIRE — 8.55 a.m., 12.01 p.m.,
SAINTE-ANNE — 8.55 a.m., 12.01 p.m., 10.15 p.m.
VAUDREUIL — 8.55 a.m., 10.10 a.m., 9.50 p.m., 10.00 p.m., 10.15 p.m.
SAMEDI — De la Place Viger
STE ROSE ET STE THERESE — 8.30 a.m., 8.45 a.m., 12.30 p.m., 1.40 p.m., 2.30 p.m., 4.45 p.m., 5.35 p.m., 6.10 p.m.
STE SCOLASTIQUE, LACHUTE, CALUMET — 8.30 a.m., 2.30 p.m., 6.10 p.m.
ST JEROME — 8.45 a.m., 1.40 p.m., 4.00 p.m., 5.35 p.m.
SHAWBRIDGE, STE ADELE, STE MARGUERITE, VAL MORIN, STE AGATHE — 8.45 a.m., 1.00 p.m., (1.15 p.m. de la gare Windsor), 1.40 p.m., 4.00 p.m., 5.35 p.m.
IVRY, ST FAUSTIN, ST JOVITE, MT. TREMBLANT, LABELLE, NOMININGUE — 1.00 p.m. (1.15 p.m. de la gare Windsor), 4.00 p.m.
JOLIETTE — 8.20 a.m., 8.55 a.m., 2.20 p.m., 5.00 p.m.
ST GABRIEL — 8.55 a.m., 2.20 p.m., 5.00 p.m.
ST EUSTACHE — 8.30 a.m., 12.30 p.m., 4.45 p.m., 5.35 p.m.
DIMANCHE — De la gare Viger
STE ROSE, STE THERESE — 8.45 a.m., 9.40 a.m.
STE SCHOLASTIQUE, LACHUTE, CALUMET — 9.40 a.m.
ST JEROME — 8.45 a.m.
SHAWBRIDGE, STE ADELE, STE MARGUERITE, STE AGATHE — 8.30 a.m., 8.45 a.m., 9.30 a.m.
IVRY AU NOMININGUE — 9.30 a.m.

FETE DE LA CONFEDERATION
Billets bons pour aller et retour, au prix d'un simple passage de 1ère classe, à tous les points du Canada, Fort Williams et l'Est. Bons pour aller le 30 juin et le 1er juillet, retour jusqu'au 2 juillet 1908.

TRAINS DU TRANS-CONTINENTAL
Deux convois quittent la gare Windsor tous les jours à 10.10 a.m. et 10.15 p.m. pour Winnipeg et Vancouver.

Excursion à Joliette à bon marché
Des billets aller et retour seront vendus pour $1.00, adultes; 50c, enfants. Bons pour partir dimanche matin, le 28 juin, retour le même jour.

Montréal --- Portland --- Old Orchard, Kennebunkport, Maine.
(Vià les Montagnes Blanches)
Les wagons-lits et wagons-salons, Montréal-Portland, service journalier compris le dimanche, se rendront à Old Orchard et Kennebunkport. Le premier wagon-lit quittera Montréal à 7.45 p.m., dimanche 28 juin. Le premier wagon-salon quittera Montréal à 9.00 a.m., lundi, 29 juin. Le wagon-lit quittant Montréal dans la nuit de samedi se rendra à Kennebunk seulement dimanche matin. Les passagers pour Kennebunkport seront transportés en chars électriques à Kennebunk.
Il n'y aura aucun char quittant Montréal, le samedi, 27 juin.

SAINT-ANDRE-SUR-MER
Le service des wagons-lits directs est repris entre Montréal et Saint-André-sur-Mer, quittant la gare Windsor à 7.25 heures p. m., mardi, mercredi, jeudi et vendredi, et au retour, partiront de St André, les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, jusqu'au 14 juillet inclusivement. Du 15 juillet, jusqu'à nouvel ordre, le service sera semi-hebdomadaire, les trains quitteront Montréal les mardis et les vendredis et partiront de St. Andrew les lundis et mercredis.

ALLER ET RETOUR EN PREMIERE A
Vancouver, Victoria, Westminster $104.30
Seattle, Tacoma et Portland, Ore 104.30
San Francisco, Los Angeles . . . 105.05
San Diego, Cal. . . . .
Denver, Colorado Springs 65.00
Pueblo, Cal. . . . .
Billets en vente jusqu'au 15 septembre, Bons pour revenir jusqu'au 31 octobre, 1908.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 129 rue Saint-Jacques, voisin du Bureau de Poste.

MONTREAL TERMINAL RAILWAY COMPANY
BOUT DE L'ILE
L'endroit propice pour passer une agréable journée.
Bon Service. Taux bon Marché
Taux spécial de HUIT BILLETS pour UNE PIASTRE, maintenant en vigueur
Les tramways partent de l'avenue LaSalle. 184—m.j.s.n

MAISONS D'EDUCATION

BEGAIEMENT
GUERI EN 20 JOURS SANS REMEDE NI OPERATION PAR MOYENS DIDACTIQUES. CIRCULAIRE GRATUITE SUR DEMANDE
INSTITUT DE PHONOTECHNIE
345 RUE SHERBROOKE EST MONTREAL.
38—s—n

Un Mois à Bien Employer
Du 15 juillet au 15 août prochain, à l'Ecole Commerciale Pratique de Saint-Hyacinthe, seront donnés des cours spéciaux à toutes personnes désirant s'initier promptement, dans les deux langues, à la
CLAVIGRAPHIE ET STENOGRAPHIE
Le système permet à l'élève de se servir des différentes machines à écrire avec une égale facilité.
N. B. — Pour la sténographie la même méthode s'adapte au français et à l'anglais.
Bonnes conditions. Succès assuré.
Ecrivez immédiatement à
ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE,
B. LALIME,
Directeur-propriétaire,
Saint-Hyacinthe.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
Jour de la Confédération
Prix Réduits pour

Quebec	$4.90	Peterboro	$7.85
Sherbrooke	3.20	Hamilton	10.65
Ottawa	3.35	London	12.95
St Jean	0.90	Toronto	10.00

Et pour tous les autres endroits du Canada et retour au prix d'un
Billet Simple DE PREMIERE CLASSE
Départ: 30 juin au 1er juillet. Limite de retour, 2 juillet 1908.

PARC OTTERBURN, 80c.
Le train No 2 quittant Montréal à 8 a.m., et le train No 3 arrivant ici à 7 p.m., arrêteront au Parc Otterburn le jour de la Confédération pour l'avantage de ceux qui veulent passer la journée en pique-nique à ce populaire endroit.

MONTREAL-TORONTO
Quitte Montréal à 9.00 a.m.; 9.45 a.m., 7.32 p. m., 10.30 p. m., tous les jours.

MONTREAL - PORTLAND - OLD ORCHARD - KENNEBUNKPORT, ME.
Le premier wagon-lit quittera Montréal à 8.15 p.m., dimanche, 28 juin. Le premier wagon-salon quittera Montréal, lundi à 8.00 a.m., 29 juin. Le wagon-lit quittant Montréal samedi soir ira à Kennebunk seulement dimanche matin. Les passagers pour Kennebunkport prendront les tramways électriques à Kennebunk.

Nouveau Tarif de tous les endroits de Québec pour Winnipeg et le Nord-Ouest Canadien, au prix d'un seul passage
VIA CHICAGO, ST PAUL ET MINNEAPOLIS
EN VIGUEUR TOUS LES JOURS DEPUIS LE 14 JUIN 1908.
Prix de Montréal:

	1ière classe	2ième classe
Winnipeg, Man.	$35.50	[illegible]
Emerson, Man	35.50	22.40
Portage La Prairie, Man.	36.95	23.25
Carman, Man.	36.00	23.25
Brandon, Man	38.50	24.40
Neepawa, Man.	38.80	24.45
Yorkton, Sask	43.65	27.70
Régina, Sask	43.65	28.90
Moose Jaw, Sask	43.65	29.75
Saskatoon, Sask	50.05	32.25
Prince Albert, Sask	51.55	33.25
Battleford, Sask	52.95	34.15
Vermillion, Sask	56.25	36.35
Edmonton, Alb.	60.10	38.95

et plusieurs autres points de l'Ouest Canadien.

ATTRACTIONS SPECIALES
Service de train rapide comprenant le fameux "International Limited". Double voie et accommodations supérieures. Voyez la grande installation électrique dont on se sert pour faire passer tous les trains de passagers du Grand Tronc dans le grand tunnel international St Clair. Choix de sept lignes de Chicago à St Paul et de trois au delà de St Paul.

IMPORTANT CHANGEMENT D'HORAIRE
A partir de dimanche, 21 juin, 1908, les jours de semaine (excepté avis contraire).

MONTREAL-RICHMOND-LEVIS
Tous les trains du Grand-Tronc arriveront à et partiront de la gare de l'I. C. R. à Lévis.

MONTREAL — NEW-YORK
Quittant Montréal à 7.20 a.m. et 10.05 a.m.; jours de semaine et 7 p.m. et 8.01 p.m., tous les jours.

MONTREAL — BOSTON, VIA C. V. R.
Le train partant d'ici à 8.10 p.m., à dater du 28 juin partira à 8.20 p.m., tous les jours.

MONTREAL — ST JEAN
A dater du 4 juillet un NOUVEAU TRAIN partira d'ici à 1.35 p.m., le samedi seulement. Le train quittant maintenant Montréal à 1.35 p.m. tous les jours, excepté le dimanche, partira de Montréal à 2.15 p.m., tous les jours, excepté le samedi et le dimanche. A dater du 29 juin le train partant d'ici à 6 20 p.m., partira à 5.30 p.m.

MONTREAL — OTTAWA
Quitte Montréal à 8.30 a.m. et 8 p.m., tous les jours ; 9.35 a.m. et 3.40 p.m., jours de semaine.

SERVICE DES WAGONS-LITS ET PALAIS
BOSTON — PARC ALGONQUIN — DEPOT HARBOR (VIA MONTREAL)
A dater du 28 juin, un char Pullman, vestibule, buffet et dortoir, quittera Boston à 7.30 p.m. et partira de Montréal à 8.30 a.m., tous les jours excepté le dimanche, pour Depot Harbor. Au retour, quitte Depot Harbor à 7.15 a.m., tous les jours excepté le dimanche, et Montréal à 8.20 p.m. pour Boston.
A partir du 22 juin, un char Pullman vestibule palais partira d'ici à 9.35 a.m. pour Ottawa.

MONTREAL — LEVIS — QUEBEC
Un char Pullman-dortoir partira d'ici à 8.15 p.m. et 8 a.m.

VOYAGES A BON MARCHE DE FIN DE SEMAINE
Départ samedi et dimanche, retour jusqu'au lundi suivant, à divers endroits.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE, 134 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
GARE BONAVENTURE UNION
Jour de la Confédération
BILLETS ALLER et RETOUR au prix d'un ALLER de 1ère classe.
Bon à l'aller du 30 juin au 1er juillet et au retour jusqu'au 2 juillet.

Service Spécial
POUR LES VILLES D'EAUX
Départ à 7.45 p.m., les VENDREDIS, pour Murray Bay, Riv.-du-Loup, Cacouna, Petit Métis.

L'EXPRESS MARITIME
Départ à MIDI, samedis exceptés en destination de Saint-Hyacinthe, Lévis, Québec, Rivière du Loup, Cacouna, Petit Métis, Campbellton, Moncton, Saint-Jean, Halifax, Sydney.
Wagons-lits et wagon-restaurant direct.

BUREAU DES BILLETS
141 rue St Jacques. Tels. { Bell Main 615 / Marchands 202
H. A. PRICE, Ass. Ag. Gén. des Passagers.
GEO. STRUBBE, Agent des billets pour la ville.
198—n

TERRAINS GRATIS
Voyez notre annonce. Demers, Racicot, Lemay et Roy. r

COMMERCE ET FINANCES

COMMERCE

GRAINS ET FARINES

Les derniers avis télégraphiques cotent comme suit les marchés d'Europe
LONDRES : —
Blé en transit, ferme.
Maïs en transit, ferme.
LIVERPOOL —
Blé disponible, ferme.
Blé Manitoba, No 1. . . . . . .8s 4d
Blé rouge d'hiver No 2. . . . .7s 5d
Futur blé, tranquille.
Juillet. 7s 1¼d
Septembre. 6s 11 5-8d
Décembre. 6s 10 5-8d
Futur maïs, tranquille.
Juillet. 5s 1¼d
Septembre. . . . . .5s ½d
Maïs disponible.
Américain nouveau. .6s 1½d à 6s 2d
Américain vieux. 5s 11¾d
PARIS — Blé tranquille, juin 21.60; septembre à décembre 21.90. Farine, tranquille; juin 28.05; septembre à décembre, 28.70.

MARCHE DE MONTREAL

AVOINE — Marché tranquille, demande modérée.
Avoine blanche No. 2. . . .49 à 50c
Avoine No 3. . . . . . .47½c à 48c
Avoine No 4. . . . . . .46c à 46½c
Avoine rejetée. . . . . . .45 à 45½c
Manitoba rejetée. . . . .46½c à 47c
FARINE — Demande locale et de la campagne, peu active, prix soutenus.
Patente du printemps, sacs. . .$6.16
Seconde. $5.60
Patente d'hiver. $5.00
Straight rollers. . . . .$4.40 à $4.50
Straight rollers en sacs. .$2.00 à $2.10
Extras. . . . .$1.65 à $1.75
ISSUES DE BLE—Marché ferme.
Son Manitoba. . . . .$22.00 à $23.00
Recoupes — Shorts. $25.00
Son d'Ontario. . . . .$19.50 à $20.00
Moyens. . . . .$25.00 à $26.00
Recoupes — Shorts. $24.50 à $25.00
Moulée pure. . . . .$30.00 à $32.00
FARINE D'AVOINE — Marché ferme, de $2.75 à $2.90 le sac.
FARINE DE MAIS — Ferme, de $1.85 à $1.95.
FOIN: Facile. Nous cotons No 1 $10.50 à $11.00; No 2, de $9.00 à $9.50; No 2 ordinaire, de $8.50 à $9.00, et trèfle pur, à $7.50; trèfle mêlé, à $7.

INDUSTRIE LAITIERE

FROMAGE — Marché ferme. Nous cotons: fromage de l'Ouest, 11¾c à 11 7-8c; de l'Est, de 11¼c à 11 5-8c.
BEURRE — On cote comme suit: crémerie de choix, de 23½c en gros lots, et 24c aux épiceries.

PRODUITS DE LA FERME.

OEUFS — demande limitée et prix sans changement. Nous cotons: oeufs frais, de choix, 18c; No 1, 16½c à 17c; No 2, 14c la douzaine.
PATATES—La demande est bonne. Nous cotons: montagnes vertes en gare de 75 à 80c; blanches de Québec de 70 à 75c; rouges 65c à 70c le sac; en petits lots, montagnes vertes sont cotées $1.00, blanches de Québec à 95c à $1.05 et les rouges de 90c à 95c.
FEVES. — Le marché est ferme. Fèves par jobs, $2.05 à $2.10 le boisseau.
LE MIEL — Demande pour les besoins actuels: prix fermes.
Blanc, en gâteau. . . . . . . .à 13½c
Brun. . . . . de 12½c à 13c
SIROP D'ERABLE — Le sirop se vend de 5c à 5½c par quart; et 6c à 6¼c en bidon, la livre. Sucre nouveau, de 6c à 7c la livre.

MARCHE AUX BESTIAUX

PORCS VIVANTS: Demande bonne prix ferme. Les lots de choix sont cotés à $6.65 à $6.75 le 100 livres. Porcs abattus à l'abattoir se vendent $9.25 à $9.50 le 100 livres.
SALAISONS — Gros lard canadien, tierces, $32 à $32.50; en baril, $21.50 à $22.00.
SAINDOUX — Composé, tierces de 375 livres, 9¼c; boîtes de 50 livres, 9½c; seaux de 20 livres, 9¾c; saindoux pur, tierces de 375 livres, 12c; boîtes de 20 livres, 12½c; seaux de 20 livres, 12c.
JAMBONS — De 25 livres et plus, 12½c; de 18 à 25 livres, 13c; de 12 à 18 livres, 13c; de 8 à 12 livres 13½c.
BOEUF—Choix, $6.75 à $7.00; bon, $6.25 à $6.50; assez bon, $5.50 à $5.75; commun, $4.50 à $5.75; inférieur, $3.50 à $4.00 le cent livres.
VEAUX — Choix, $8 à $10; de $3 à $6.00.
AGNEAU — De $3 à $5 chacun.
MOUTON — Choix, 4¼c à 5c.

LA BOURSE DES MINES

Les dernières cotations fournies à la "Presse" par M. L. J. Des Rosiers, courtier, 47 rue Saint-Vincent:

NOM	Valeurs	Offre	Demande
Colombie Anglaise			
Alberta Coal & Coke	1 00	10	15
Consolidated Mines	100 00	71	73
Canadian Gold Fields	10	3	4½
Diamond Vale Coal	1 00	12⅝	13½
Dominion Copper	10 00	1⅝	1¾
Granby	100 00	97	100
Intern. Coal & Coke X.D.	1 00	57	61
Monte Christo	1 00	....	3½
North Star	1 00		
Novelty	10		3
Rambler-Cariboo	1 00	19	21
White Bear	10		
COBALT			
Cobalt Lake	1 00	15½	16½
Cobalt Central	1 00	34	36
Coniagas	5 00	5 00	5 20
Crown Reserve	1 00	41½	42
City of Cobalt	1 00	1 30	1 60
Empire Cobalt	1 00		
Foster	1 00	40	45
Green Meehan	1 00	12	14
Kerr Lake	5 00	2 50	3 00
Larose Consolidated	5 00	5 20	5 30
Little Nipissing	1 00	27	31
McKinley-Dar-Sav	1 00	77	80
Mont. Reduct. & Smelting	5 00		
" " Pfd	5 00		1 00
Nipissing	5 00	7	7¼
Nova Scotia	1 00	28	30
Peterson Lake	1 00	14⅛	15¼
Right of Way	1 00	2 60	3 00
Silver Queen X.D.	1 00	1 00	1 05
Silver Leaf	1 00	12¾	13¼
Tretheway	1 00	75	79
Temiskaming	1 00	36	38

VENTES DE L'AVANT-MIDI ET DE L'APRES-MIDI:

1000 Crown Reserve à. 40
500 Crown Reserve à. 40
500 Cronw Réserve. 41
2000 Crown Reserve à 30 jours. .43
2500 Crown Reserve à 30 jours. .43½

OPERATION PEU FRUCTUEUSE

New York, 26. — La franchise et tous les droits de la Brooklyn Ferry Company, estimés à $10,000,000, ont été vendus aux enchères publiques, aujour'hui, au prix de $26,000 à la New York Terminal Company, une compagnie organisée à cette fin et qui a seule mis aux enchères. On annonce que toutes les lignes de traversiers de la compagnie, à l'exception de deux, seront fermées, à moins que la ville n'en fasse l'acquisition ou ne s'entende à ce sujet avec la nouvelle compagnie.

RECETTES DU GRAND-TRONC

Voici les recettes du trafic pour la semaine du 15 au 21 juin:

1908 . . . . $825,675
1907 888,582

PALACE CAR CO. PAYE INTEGRALEMENT

L'American Palace Car Co., a fait un arrangement avec ses créanciers et paiera intégralement ce qu'elle doit au moyen de billets en 12, 18 et 24 mois, cet arrangement a été sanctionné par le juge Holt.

SIR G. DRUMMOND DEMISSIONNE

Sir G. Drummond et M. E. S. Clouston ont démissionné comme directeurs du Cumberland Railway & Coal Co., ce qui nécessitera l'élection de deux nouveaux directeurs, à l'assemblée annuelle, tenue, dans les locaux de la compagnie, rue St François-Xavier.
Les nouveaux directeurs sont: MM. McDougall et Cowans, membres du "Stock Exchange" de Montréal, et M. J. D. Hayden, de Cobourg.

L'EXPORTATION DU BEURRE ET DU FROMAGE

Les envois de fromages se sont élevés la semaine dernière, à Montréal, à 80,193 boîtes, tandis que les semaines précédentes l'exportation ne fut que de 52,881 boîtes, et que durant la même semaine l'an passé, Montréal n'expédiait que 51,094 boîtes. Le total des envois depuis le 1er mai fut de 274,188 boîtes, et pour la période correspondante l'année dernière, de 342,776 boîtes. Le total des exportations via Québec depuis le 1er mai fut de 5,508 boîtes et de 9,150 boîtes durant le même temps l'année dernière. Le total général des exportations fut donc depuis le 1er mai de 279,696 boîtes et de 352,286 durant la même période l'année dernière.
Les exportations de beurre la semaine dernière se sont montées à 7,751 paquets, tandis que les semaines précédentes elles étaient de 1,874 paquets et de 1,498 paquets pour la semaine correspondante de l'année dernière. Le total des exportations de beurre depuis le 1er mai fut de 11,486 paquets durant la même période l'année dernière.
Les envois de fromages et de beurre pour la semaine dernière furent :

FROMAGES

	Locaux	Autres Prov.	Total
Pour Liverpool	8,300	4,258	12,558
Pour Glasgow	1,450	685	2,135
Pour Londres	34,032	11,295	45,327
Pour Bristol	19,739	434	20,173
Total	63,52	16,672	80,193
Semaine corr. 1907	69,800	11 294	81 094
Semaine corr. 1906	65,907	15,193	81,100
Depuis le 1er mai	207,377	66,811	274,188
Période corr. 1907	289,570	53,206	342,776
Période corr. 1906	330,368	112,487	442,855

BEURRES

	Locaux	Autres Prov.	Total
Pour Liverpool	856		856
Pour Glasgow	50		50
Pour Londres	810		810
Pour Bristol	6,035		6,035
Total	7 751		7,751
Semaine corr. 1907	1,362	136	1,498
Semaine corr. 1906	13,304	3,596	14,900
Depuis le 1er mai	11,486		11,486
Période corr. 1907	1,605	188	1,793
Période corr. 1906	60,119	5,001	65,120

DECLARATIONS DE DIVIDENDE

La Penna Co. a déclaré le dividende semi-annuel régulier de 3 pour cent.
—L'International Paper Co. a déclaré le dividende trimestriel régulier de 1 pour cent sur les actions privilégiées, payable le 5 juillet aux actionnaires enregistrés le 23 juillet.

DIVIDENDE MAINTENU

L'American Locomotive a déclaré son dividende régulier de 1¾ pour cent pour le dernier trimestre. Quand la nouvelle est parvenue à la Bourse, jeudi matin, l'American Loc. a monté immédiatement de 42 à 46.
La nouvelle que cette importante valeur avait maintenu son dividende a été accueillie avec plaisir dans Wall Street.

SIX MILLIONS DE DOLLARS SERONT PAYES EN DIVIDENDES

Pendant le mois de juillet, nos compagnies canadiennes paieront, pendant le mois de juillet seulement, la jolie somme d'au moins $6,000,000 en dividendes. Les compagnies payant des dividendes trimestriels et semi-annuels sont les suivantes :

TRIMESTRIELS

Gen. Electric	Can. Westingh'se
Can. Rubber pfd	National Trust
Crow's Nest	Penman Com.
Do Coal	Sao Paulo
Do Textile	Toronto Ry
Halifax Ry	Tri City pfd
Illinois pfd	Twin City
Laurentide pfd	Winnipeg Ry
Mackay com	Trinidad Ry
Mackay pfd	Havana pfd
Mon. Telegraph	N. S. Steel pfd
Auer Light	Nipissing
Bell Telephone	Textile pfd
Smart Bag	Carter Crume
Stansfield pfd	Guarantee of N. A.
Shawinigan	Ottawa Ry

BANQUES, TRIMESTRIELS

Nova Scotia	Metropolitan
Molsons	Dominion
Provinciale	Crown
New Brunswick	Royale
Sterling	Bank f B. N. A.
Traders	Townships

SEMI-ANNUELS

Can. Pap. pfd	London Ry
Sun Life	Western Ass.
Ontario Loan	Huron et E. L.
Canada P. Mtg.	Can. Landed
Confed. Life	Standard Trust
Toronto G. Trust	Toronto Mort.
Great West Life	Canada Trust

L'HAVANA ELECTRIC

Pour la semaine finissant le 21 juin, les recettes brutes de l'Havana Electric ont été de $32,013 contre $31,608 pour la semaine correspondante de 1907, une augmentation de $405. Du 1er janvier au 21 juin, les recettes brutes ont atteint $901,529, contre $826,882 durant la période correspondante de 1907, une augmentation de $275,717.

PLACEMENTS

Nous faisons une offre spéciale d'obligations rapportant 5 p.c. par an.

Prix 100 dollars Payable comme suit :

10 dollars en souscrivant et la balance 10 dollars par mois jusqu'à complet paiement.
Pour informations écrire à

MM. EASTMAN & CO.,
33 Wall Street,
New York City.
109—M,s,n—w,s—A

AVIS

Toutes les personnes ayant des réclamations contre feu J. Percy Black ou The Imperial Neckwear Company, sont priées de les faire parvenir, duement assermentées, aux notaires soussignés : R. A. Dunton et H. Baby, 160 Saint-Jacques, cité. 200—6

HOTEL "VANCOUVER" A VENDRE

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues par les soussignés, jusqu'à mardi, le 7 juillet 1908, à midi, pour l'achat de cet hôtel bien connu, situé sur la rue Windsor, en face de la gare C. P. R. Etabli depuis vingt ans, contient 25 chambres et possède le plus beau "bar" de la ville. Location sans égale, et affaires profitables. Cause de la vente, la mort du propriétaire. L'hôtel pourrait être considérablement agrandi pour une rémunération raisonnable suivant les conditions du bail actuel.
Aucune des soumissions devant être nécessairement acceptée.
Pour autres informations, s'adresser à
J. I. BRADY, Oxford Hotel,
Rue Université.
ALEXANDRE DESMARTEAU,
200—7 60 rue Notre-Dame Est, Montréal.

CHEVAUX

Vendus à l'encan le mardi 30 Juin à 2.30 p. m,

Un grand nombre de chevaux assortis de toutes sortes. Vente privée en tout temps. Consignation prise. J. E. CHARLEBOIS, 53 Saint-Henri, coin Saint-Paul. Téléphone Bell Main 2369.

PAR MARCOTTE & FRERES

VENTE AU COMMERCE

Nous offrirons au commerce, à nos salles, rue Saint-Jacques,

Jeudi le 2 Juillet à dix heures

sans réserve et en lots au commerce, un stock général provenant de faillites et comprenant :
Etoffes à robes, toiles, sous-vêtements, chemises, cravates, faux-cols, rubans, garnitures, lingerie, bas, gants, dentelles, broderies, cotonnades, flanellettes, étoffes pour habillements et costumes, bretelles, doublures, chapeaux, casquettes, hardes de confection, 50 balles de ouate, coton jaune et blanc, etc., etc.
Aussi, à 2 heures, un fonds d'épiceries assorties : conserves alimentaires, allumettes, balais, tabacs, sardines, brosses, pearline, sirops, savon, empois, essences, canelle, poivre, thés verts, moutarde, encre, mucilage et beaucoup d'autres articles.
MARCOTTE FRERES,
200—3 Encanteurs.

Avis de Faillite

Dans l'affaire de
ELZEAR McNEIL, marchand, 601 rue Ontario, Maisonneuve,
Failli.

Le soussigné vendra à l'encan public, à tant dans la piastre, au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal,
VENDREDI, LE 3 JUILLET 1908, A 11 HEURES A. M.,
L'actif suivant :

1—Stock de marchandises sèches, etc.	$987.02
Ferronneries et tapisseries.	302.48
Vaisselle.	294.57
Fixtures et fournitures.	150.00
	$1,734.07
2—Loyer au 1er mai 1909, logis privé compris, 10 mois à $40.	400.00

Conditions : comptant. Le magasin sera ouvert pour inspection du stock, jeudi, le 2 juillet, veille de la vente.
Pour autres informations s'adresser à
NAPOLEON ST AMOUR,
Cessionnaire,
11 Place d'Armes, Montréal.
MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 27,30

Avis de Faillite

Dans l'affaire de
LOUIS POUDRIER,
Saint-Emile de Montcalm,
Insolvable.

Vente à l'encan public MERCREDI, le 8 JUILLET, 1908, à 11 heures a.m., au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal, des biens suivants :

Stock consistant en :

Epicerie	$111.09
Ferronnerie	217.09
Marchandises sèches	136.23
Hardes faites	327.24
Vaisselle	19.67
Chaussures	400.11
Ameublement	26.90
Roulant	187.00
	$1,425.33
Dettes de livres et billets	$1,594.16

Conditions de vente : Argent comptant. Le magasin sera ouvert à l'inspection du stock, le 7 juillet prochain. Pour plus d'informations, s'adresser au soussigné, No 99 rue Saint-Jacques, Montréal.
H. LAMARRE, Curateur.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
Montréal, 26 juin, 1908. 200—2

PAR FRASER & FRERES

MEUBLES DE MENAGE D'OCCASION de toute description.
Grand encan régulier à nos salles de ventes,
453 RUE ST JACQUES
angle de la rue des Inspecteurs.
VENDREDI, 3 Juillet à 10 a. m.
Consignations sollicitées, promptes remises au comptant.
Vente privée, tous les jours, de meubles de bureau et de ménage, neufs, coffres-forts à l'épreuve du feu, chaloupes et canots, carrosses, harnais, etc. Grandes occasions au comptant.
FRASER FRERES,
27,30,2 Encanteurs.

Avis de Faillite

Dans l'affaire d'
ALPHONSE SOULIERES,
Entrepreneur, de Montréal.
Failli.

Des soumissions cachetées seront reçues à mon bureau, No 11 Place d'Armes, Montréal, jusqu'au 3 juillet 1908, à deux heures de l'après-midi, pour l'achat des immeubles suivants :
1er. Un immeuble situé sur la rue Boyer, connu et désigné au plan et livre de renvoi officiel du village de la Côte Saint-Louis, comté Hochelaga, sous le No 5, de la subdivision 524a, contenant 25 pieds de front par 100 pieds de profondeur, plus ou moins, étant les Nos civiques 1804, 1804a, 1804b de la rue Boyer, avec bâtisses dessus érigées.
2ième. Un immeuble situé sur la rue Labelle, connu et désigné au plan et livre de renvoi officiel du village de la Côte Saint-Louis, comté Hochelaga, comme étant la moitié Sud du lot No 752 de la subdivision No 8, contenant 25 pieds de front par 102 pieds et 2 pouces de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins, étant les Nos civiques 2026, 2028 de la rue Labelle, avec bâtisses dessus érigées.
3ième. 1 lot de bois de sciage d'après inventaire, au No 2026 rue Labelle, $48.45.
Les soumissionnaires pourront faire une soumission pour chaque paragraphe séparément.
Un dépôt de dix pour cent par chèque accepté devra accompagner chaque soumission. La faillite ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions.
Pour autres informations, s'adresser à
NAPOLEON ST AMOUR,
Curateur,
23.27 11 Place d'Armes, Montréal.

ENCAN PUBLIC

Les soussignés ont reçu instructions de la cour de mettre en vente à

L'ENCAN PUBLIC,

à leurs salles, rue Wellington ouest, Toronto,

Samedi, 11 Juillet, à 11 h. A. M.,

LE STEAMER A VOYAGEURS

"ARGYLE",

maintenant à Kingston, où on peut le voir. Ledit steamer est un bateau à roues à aube, construction en bois, machine à balancier, fut construit en 1899, sur le registre anglais, classe A 1½, dans Inland Lloyds. Environ 200 pieds de long, plaques en acier Keelsons. Bien approprié pour voyageurs et excursions ; durant la dernière saison il avait une licence canadienne pour 800 passagers, et une installation parfaite, y compris la lumière électrique.
Conditions de vente : 1-3 comptant au moment de la vente, le reste en trois et six mois, avec 8 pour cent d'intérêt garantis à la satisfaction du liquidateur.
On peut obtenir la permission d'examiner le steamer, de E. R. C. Clarkson and Sons, 33 rue Scott, Toronto, liquidateurs intérimaires, de qui on peut aussi se procurer les conditions de la vente.
Le bateau sera vendu sujet à un prix minimum de $11,000.
SUCKLING AND CO.,
27.4 Encanteurs.

La Liste de Souscription sera Close le ou avant le 2ème jour de Juillet 1908.

DOMINION OF CANADA

West Kootenay Power & Light Company, Ltd.

(Constituée en Corporation par Acte Spécial de la Législature de la Province de la Colombie Anglaise, 60 Vic., Chapitre 63,1897)

CAPITAL, $2,100,000,00. Divisé en $100,000 d'Actions Privilégiées à 6 pour cent, et en $2,000,000,00 d'Actions Ordinaires.

Offre de £240,000 d'Obligations de £100 Chacune à 6% Première Hypothèque

Ou son Equivalent en Monnaie Courante Canadienne au pair du Change.

Dues le 1er Septembre 1940.

Intérêt payable en argent sterling semestriellement, à la Banque de Montréal, Londres, ou au choix du détenteur, en monnaie Courante Canadienne (pair du change), au Bureau de la Royal Trust Company, Montréal.

La Compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, se rendant compte de la grande valeur des pouvoirs hydrauliques, sous le contrôle de la West Kootenay Power and Light Company, et prévoyant que dans un avenir rapproché elle aura besoin d'un pouvoir considérable pour ses lignes dans les montagnes, s'est assuré une très grande part d'intérêt dans les actions de la Compagnie, et elle est représentée dans le bureau de direction.

Les obligations maintenant offertes font partie d'une émission totale autorisée de £308,219 3s. 6d., dont £68,219 3s. 6d. ont déjà été vendus. Les obligations sont remboursables en 35 ans à dater du 1er septembre 1905, à savoir: le 1er de septembre 1940, à la Banque de Montréal, Londres, ou en monnaie d'or courante canadienne, au pair du change, aux bureaux de la Royal Trust Company, Montréal, et peuvent être enregistrées (quant au principal) au nom du détenteur, aux bureaux des fidei-commissaires.
L'intérêt au taux de 6 pour cent par année sera payé le 1er septembre 1908, sur les divers versements des dates d'échéance d'iceux, au 31 août 1908. Les obligations maintenant offertes en vente auront des coupons subséquents y annexés pour six mois d'intérêt, payable le 1er mars et le 1er septembre de chaque année.
Les obligations sont garanties par actes de syndicat à la Royal Trust Company de Montréal, constituant une première hypothèque sur toute la propriété, réelle, personnelle, ou mixte, maintenant possédée, ou par la suite, acquise par la Compagnie, et décrite plus au long dans lesdits contrats de syndicat.
La Compagnie a le droit de racheter par tirages, par l'intermédiaire des fidei-commissaires, pour les actionnaires, sur un avis de trois mois, l'une quelconque ou toutes les obligations, à son choix, le 1er jour de septembre, de n'importe quelle année, 110 pour cent, et, intérêt accru, le même prix étant payable en cas de liquidation volontaire.
La Compagnie doit pourvoir annuellement, à partir de 1907 (pour laquelle année le paiement a été fait), à un fonds d'amortissement cumulatif, pour racheter toute l'émission à l'échéance des obligations, tels fonds d'amortissement devront servir à l'achat d'obligations sur le marché, à un prix ne dépassant pas 110 pour cent, et intérêt accru, ou si cela n'est pas praticable, en tirages à 110 pour cent et intérêt accru.

LA BANQUE DE MONTREAL A LONDRES ET A MONTREAL, AU bénéfice des parties au contrat pour l'émission, recevra des demandes pour £240,000, le reste des obligations sus-mentionnées à 6 pour cent première hypothèque. Prix d'émission, £103 pour obligations de £100, payable comme suit:

£10	ou $48.66	par obligation	sur demande.
30	" 146.00	"	sur allocation.
30	" 146.00	"	le 17 juillet 1908.
33	" 160.60	"	le 17 août 1908.
£ 103	$501.26	par obligation.	

Le rendement pour l'acheteur, au prix d'émission de £103 est d'environ £5,16,0 pour cent, ou 5.80 pour cent.

La Compagnie Fournit les Informations Suivantes :

La Compagnie a été formée en 1897 afin d'acquérir le pouvoir d'eau bien connu de Bonnington, sur la rivière Kootenay, dans la Colombie-Anglaise, et a l'autorisation de développer et de fournir de l'énergie électrique pour pouvoir, éclairage, chauffage et autres fins dans l'ouest Kootenay, dans un rayon de 50 milles de la ville de Rossland; et par l'intermédiaire de la South Kootenay Water Power Company, dont elle a maintenant le contrôle, de développer et fournir l'énergie électrique pour les mêmes fins à Nelson, Rossland, Trail, Kaslo, Sandon, New Denver, Three Forks, Nakusp, et autres villes, cités et municipalités dans la division ouest du district de Kootenay et dans le district de Yale.
La compagnie en est venue récemment à un arrangement en vertu duquel elle a pratiquement acquis tout le capital-action de la Cascade Water Power & Light Company Limited, avec les conditions insérées dans le dit arrangement obtenant ainsi tout le contrôle de fourniture du pouvoir hydro-électrique dans les parties centrales de la Colombie-Anglaise Sud.
Les usines de la compagnie se trouvent à Bonnington, sur la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien, à environ 35 milles de Rossland, et ses pouvoirs d'eau peuvent fournir jusqu'à environ 100,000 ch. vap.
Jusqu'au mois de janvier 1907, la compagnie n'était en opération que par une petite usine aux chûtes inférieures à Bonnington, fournissant jusqu'à 4,000 chev. vap. électriques à Rossland, Trail et Nelson, pour l'éclairage public et général et pour pouvoirs. Au nombre de ses autres clients se trouvent les principales compagnies minières et de raffinage (smelting) de Kootenay et des districts limitropes.
Le développement et la distribution du courant électrique dans les dernières sept années ont marché sans aucun dérangement ou interruption quelconque.
Vu les demandes toujours croissantes faites à la Compagnie on s'est aperçu qu'il fallait absolument faire de nouveaux travaux pour le développement de 32,000 ch. vap. en plus de l'ancienne installation de 4,000 ch. vap. ou 36,000 ch. vap. en tout; et on les a faits au coût d'environ $1,600,000.
Des machines pouvant fournir 16,000 ch. vap. électriques additionnels sont installées et la compagnie peut maintenant fournir jusqu'à 20,000 ch. vap. Pour développer les 16,000 chevaux-vapeur électriques qui restent on aura besoin de nouvelles machines qui coûteront $300,000, que l'on a l'intention de prélever sur le revenu; et ces travaux seront faits selon que l'exigeront les circonstances.
La longueur des lignes de transmission possédées par la compagnie est de 240 milles; et toute l'installation a été faite d'après les méthodes les plus modernes, les meilleures et par des ouvriers très habiles.
Tout le capital dépensé sur les différentes propriétés de la Compagnie à Bonnington, Trail, Rossland, Greenwood, Phoenix, Grand Forks, etc., et pour les lignes de transmission qui y communiquent—détenues par les fidée-commissaires comme garanties pour l'émission des obligations—s'élève à environ $2,300,000 (£460,000). Ceci ne comprend pas la valeur des pouvoirs d'eau de la Compagnie qui représentent une somme considérable.
L'émission d'obligations autorisée de la compagnie représente $75 (£15) par ch. vap. sur les 20,000 ch. vap. électriques actuellement disponibles. C'est très bon marché et les possibilités commerciales de l'entreprise sont par suite regardées comme très favorables. Quand les autres 16,000 ch. vap. additionnels seront développés le coût de chaque cheval-vapeur basé sur l'émission des obligations sera de $42 (£8, 10s).
Le certificat des auditeurs indique que les PROFITS NETS de la compagnie et des compagnies subsidiaires depuis 1901—à la suite de la vente de 4,000 ch. vap. ce qui représente tout ce dont on disposait jusqu'à la fin de l'année 1906—ont été comme suit:
1901, $77,324; 1902, $67,618; 1903, $55,397; 1904, $73,811; 1905, $95,181; 1906, $109,230 et 1907, $148,195.40.
LONDON ET MONTREAL, 27 juin 1908.

Le revenu provenant de la petite installation et de la vente de 4,000 chevaux-vapeur seulement en 1906—c'est-à-dire l'achèvement des nouveaux travaux—était ainsi plus que suffisant pour payer l'intérêt et le fonds d'amortissement sur la nouvelle émission entière de £308,219 d'obligations, dont les produits avaient été largement utilisés à l'avance pour le développement des 32,000 chevaux-vapeur hydrauliques supplémentaires.
A part la vente de 4,000 c. v. de la vieille installation, il a été fait de nouveaux contrats couvrant un minimum d'au moins 3,400 c. v., lesquels contrats comporteront probablement la livraison de 5,000 c. v. immédiatement, mettant les ventes au chiffre total de 9,000 c. v. Il y a des négociations pendantes pour le placement du reste des 11,000 c.v.
Pour 1907, les profits nets de la compagnie ont été de $148,195, bien que la nouvelle installation n'ait été en opération qu'une partie de l'année. Voici ce que dit le rapport des auditeurs :—
"Ceci donne un gain total net de $148,195.40 à même lequel montant on "a payé la somme de $92,866.66 pour dividendes, coupons et le fonds d'amortissement, laissant une balance au crédit du compte des profits et pertes de $55,328.74, pour l'année financière expirée le 31 août, 1907 ; ce qui "ajouté à la balance de $302,333,91, rapportée du 31 août, 1906, fait un total "de $357,662.65, à porter au crédit du compte de l'exercice 1907-08."
La compagnie paye le dividende sur le stock privilégié, et aussi un dividende de 2½ p. c., sur les actions ordinaires.
Les recettes brutes de la compagnie pour les sept mois, du 1er septembre 1907 à la fin de mars 1908, ont été de $162,306.29, et pour le mois d'avril, $26,200. La compagnie estime que la recette brute à l'avenir sera au moins de $300,000 par année. Mettant les dépenses à $75,000, il restera, croit-on, $325,000. Il faudra environ $105,000 pour l'intérêt et le fonds d'amortissement sur la présente émission d'obligations, laissant un excédant d'environ $120,000 (£24,000).
Les mines de laiton, or, argent et plomb dans la Colombie Anglaise Sud sont rapidement exploitées et on verra une activité correspondante aux divers fourneaux. Il faudra probablement une énergie électrique considérable pour ces fins, et aussi pour les chemins de fer, dans les villes et les municipalités, et pour le développement général du pays. Le gérant général déclare que la vente du pouvoir pourrait raisonnablement augmenté chaque année jusqu'au chiffre de 3,000 c. v., équivalant à environ $100,000 de recettes brutes par année.
Aucune des estimations mentionnées plus haut s'applique aux exigences possibles du C. P. R., et aux avantages à retirer de l'acquisition de la Cascade Water Power and Light Company.
Les demandes devront être faites sur les formules publiées avec le prospectus, et être accompagnées d'un dépôt de £10,000 son équivalent en monnaie canadienne au pair du change, soit: $48.66 2-3 pour chaque £100, et envoyée à la Banque de Montréal, 47 Threadneedle Street, Londres, E. C.; ou dans le cas de demandes au Canada, à la Banque de Montréal, rue St Jacques, Montréal.
S'il n'est pas fait d'émission, le dépôt sera remis, sans déduction, et s'il est fait une émission partielle l'excédent du dépôt sera appliqué au montant sur l'émission.
En cas de non paiement d'un versement quelconque, à la date où il est dû, le montant précédemment payé sera sujet à confiscation, et l'intérêt au taux de 6 pour cent par an sera chargé sur tous les versements non payés à la date où ils sont dus.
Les obligations seront livrées aussitôt que possible après l'acquittement du versement final, en échange contre les Lettres d'émission et les reçus pour le dépôt payé sur demande.
Un courtage de 5s par obligation sera payé sur toutes les obligations émises concernant les demandes portant les sceaux des courtiers.
On fera, en temps voulu, la demande d'une cote officielle des obligations aux Bourses de Londres et de Montréal.
Ceux qui se proposent d'acheter peuvent voir les imprimés de l'acte incorporant la Compagnie, et de l'acte du syndicat, et une copie des comptes vérifiés de la compagnie pour l'année finissant le 31 août 1907, et autres documents, au bureau de MM. Linklater & Co., 2 Bond Court, Walbrook, Londres, E. C., procureurs des parties au contrat, entre 11 et 4 heures alors que la liste restera ouverte.
On pourra obtenir les prospectus et les formules de demande à Londres, de la Banque de Montréal, 47 Threadneedle Street, Londres, E. C.; de MM. Coates, Son and Co., 99 Gresham Street, Londres, E. C., et de MM. Faithful Begg and Co., Bartholomew House, Londres, E. C.
Une offre simultanée des obligations est faite au Canada et on peut obtenir les prospectus et formules de demande à la Banque de Montréal, rue Saint-Jacques, Montréal, et de MM. Hanson Bros., Edifice Canada Life, rue Saint-Jacques, Montréal.

Les directeurs de la compagnie sont les suivants:—

WILLIAM M. DOULL, Montréal.	Président.
FRANK PAUL (Belding, Paul & Co.), Montréal.	Vice-président.
CHAS. R. HOSMER, Montréal.	Directeur du Chemin de fer Pacifique Canadien; directeur de la Banque des Marchands du Canada; vice-président de la Commercial Cable Co.; président de la Ogilvie Flour Mills Co.
W. R. BAKER, Montréal.	Assistant de Sir Thomas Shaugnessy, président du chemin de fer Pacifique Canadien.
EDWIN HANSON, Montréal.	de Hanson Bros.
GEORGE BENSON, Montréal.	Président de la Edwardsburg Starch Co.
J. S. C. FRASER, Rossland, B.C.	Gérant de la Banque de Montréal, Rossland.

Ceux qui ont l'intention d'acheter peuvent employer la forme de souscription ci-annexée et l'envoyer à la Banque de Montréal, à Montréal

THE WEST KOOTENAY POWER & LIGHT COMPANY, LIMITED.

Offre de £240,000 d'Obligations de £100 chacune à 6 pour cent Première Hypothèque ou son Equivalent en Monnaie Canadienne au Pair du Change.

FORMULE DE DEMANDE D'OBLIGATION

A LA BANQUE DE MONTREAL, Agissant comme agent pour les parties au contrat de l'émission.

Messieurs, — Vous ayant payé la somme ci-incluse de £ . . . . $ . . . . étant un dépôt au taux de £10 ou $48.66 par obligations de £100 sur £ . . . . des obligations ci-dessus, Je/nous demande des obligations pour ce montant, et m'engage... à accepter une émission du même nombre ou un plus petit nombre qui sera émis à moi/nous aux conditions et obligations donnés dans le prospectus, daté du 27 juin 1908, et pour payer les autres versements tel que pourvu dans le dit prospectus.

Nom (au long) . . . . Signature ordinaire . . . .
Adresse . . . . Occupation . . . .
Date 1908

A 200—3

Municipalité de la Paroisse de St Paschal,

COMTE DE KAMOURASKA,

Province de Québec.

Des soumissions cachetées, en double, pour la construction d'un pont fixe à établir sur la rivière de Kamouraska, au 3ième rang de la paroisse de Saint-Paschal, près du grand moulin à farine, avec construction de deux culées, en pierre ou en béton — les soumissions mentionnant au besoin la différence de prix relativement à la construction des deux genres de culées — le tout soit d'après les plan et devis déposés aux département des Travaux Publics et du Travail, en date, à Québec, du 13 de mai dernier, ou soit d'après les plan et devis déposés à Montréal chez M. Onésiphore H. Côté, ingénieur de la Phoenix Bridge and Iron Works, Limited, le 14 de décembre, 1906, ces travaux devant être faits dans le courant de l'été 1908, seront reçues par le soussigné, d'hui au 10 de juillet prochain, lundi, à midi.
Aucune soumission ne sera reçue si elle n'est faite sur une formule imprimée fournie par le département susdit.
Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne incorporée, pour 10 pour cent du montant de la soumission, payable à l'ordre de la municipalité de la paroisse de Saint-Paschal, comté de Kamouraska, montant qui sera forfait si le soumissionnaire néglige ou refuse d'accomplir les conditions du contrat.
Les soumissions devront porter la suscription sur l'endos de l'enveloppe : "Soumission pour . . . . . — mentionnant la construction . . . — et devront être adressées au secrétaire du conseil de la municipalité susdite.
Ledit conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Bureau du secrétaire du conseil de Saint-Paschal, 25 juin, 1908.
A. G. OUELLET,
Secrétaire-trésorier.
199—3 P. T.

Canadian Consolidated Rubber Company Limited

AVIS est par les présentes donné que le dividende trimestriel ordinaire d'un et trois-quarts pour cent, sur le stock privilégié de cette compagnie, a été déclaré payable le 2 juillet 1908 aux actionnaires sur le registre, le 26 juin 1908.
Par ordre du bureau,
P. D. SAYLOR,
197—6 Secrétaire-trésorier.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal

Avis est par le présent donné qu'un dividende de dix dollars par action sur le capital de cette institution, a été déclaré et sera payable à son bureau chef, à Montréal, le et après jeudi, le 2 juillet prochain. Par ordre du Conseil de Direction. A. F. Lespérance, gérant. Montréal, le 29 mai 1908. 177—26

8% - 10%

Voici le taux courant d'intérêt à Edmonton. Pourquoi vous contenter de 4 ou 5 pour cent quand vous pouvez avoir les plus hauts taux ci-dessus mentionnés ? Je prêterai votre argent pour vous et mes frais n'excéderont pas 1 pour cent.
Références : Le clergé et la banque Molson.
H. MILTON MARTIN,
Boîte 990, Edmonton, Alberta.
188—s,n a

A. LEOFRED (grad. Laval et McGill)
INGENIEUR CIVIL
Spécialité: **AQUEDUCS**
39 rue St Jean QUEBEC, Phone 545
291—l,M,s—n

LA BANQUE DOMINION

SUCCURSALES DE MONTREAL:
Bureau Principal : 162 RUE SAINT-JACQUES. (J. HAYDN HORSEY, Gérant.)
SUCCURSALE DU HAUT DE LA VILLE:
ANGLE DES RUES BLEURY ET SAINTE - CATHERINE.
Attention spéciale apportée aux comptes d'épargnes.

THE ROYAL BANK OF CANADA

est déménagée au NOUVEL EDIFICE de la banque, 147 rue Saint-Jacques.

6—m,j,s—n a

COURTIERS EN PLACEMENTS

Informations et conseils sur les sécurités aux grands ou aux petits capitalistes.
Stocks et obligations achetés comptant ou sur marge.

D. M. STUART & CO.

Banquiers et Courtiers
Tél. Main 2580. 151 rue St Jacques, Montréal.

POILS sur la FIGURE
LE COU ET LES BRAS
Enlevés par le nouveau procédé
De Miracle

une révélation à la science moderne. C'est le seul procédé scientifique et pratique pour détruire les poils. Ne perdez pas votre temps à expérimenter l'électrolyse, les rayons X et les dépilatoires. Ils vous sont offerts sur la SIMPLE PAROLE des opérateurs et des manufacturiers. Ce n'est pas la même chose avec DeMiracle. C'est la seule méthode recommandée par les médecins, chirurgiens, dermatologistes, journaux médicaux et principaux magazines. De Miracle est envoyé par la poste, cacheté dans une enveloppe ordinaire, pour $1.00. Votre argent remis (sans formalités) s'il ne fait pas tout ce qu'on en dit. Livret gratuit, dans une enveloppe ordinaire cachetée par De Miracle Chemical Co., 1909 Park Ave., New York.

En vente chez tous les bons marchands et chez

W. H. Scroggie LIMITED

A D

Fait Disparaître la Graisse

Nous avons un simer-veilleux record de réduction, grâce au traitement Kressilin, que nous avons décidé d'offrir gratuitement, pendant une courte période, des traitements d'essai. **Une réduction de 5 livres par semaine garantie.** Il n'est pas une personne tellement grasse qui ne puisse obtenir l'effet désiré, où que soit l'excès d'embonpoint—sans exercice, sans diète. Pas de privations, rides, inconvénients. Parfaitement inoffensif. Résultats efficaces et prompts. **Nous vous fournirons la preuve à nos frais.** Les rhumatismes, asthme, maux de reins et affections cardiaques disparaissent avec la réduction de l'embonpoint. Faites venir dès aujourd'hui le **traitement gratuit d'essai** avec la brochurette illustrée à ce sujet; cela ne vous coûte rien. Adresse: Dr Bromley Co., Dept. 71 E, 41e West 25th St., New York. A D

EN QUELQUES JOURS

pour rendre aux cheveux blancs leur couleur naturelle. Infaillible contre les pellicules

Acanitol

N'est pas une teinture. Son action directe sur la racine des cheveux et de la barbe redonne leur couleur primitive. 50c la bouteille chez les pharmaciens. QUENNEVILLE & GUERIN, dépositaires.

A 25,27

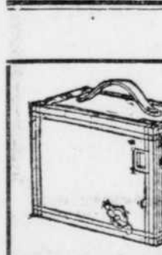

MADAME MARIE

Spécialiste en Beauté,

GUERIT et ENLEVE POUR TOUJOURS :

Les Poils Follets,
Traces de Variole,
Cicatrices,
Rides Profondes,
Boutons,
Eczéma,
Rousseurs,
Masque.

MASSAGES DU VISAGE, DES CHEVEUX ET DU CORPS

Le pamphlet l'"Ame de la Beauté" envoyé partout sur réception de 4 cents.

Consultations gratuites.

"Le Peerless Face Bleach et l'Electricine", (les deux $5) guérissent les rousseurs, mauvais teint, boutons, masque, etc.

Les dames étrangères désirant suivre le Traitement Electrique peuvent se retirer chez Madame Marie. Ecrivez pour renseignements.

Mme Marie

485 RUE STE CATHERINE OUEST.
TEL. UP 3079. D

VOICI LA SAISON

favorable aux bonnes photographies. Apportez un **KODAK** avec vous à la campagne et vos amis vous seront reconnaissants.

Kodaks de toutes sortes à bas prix chez

W. B. BAIKIE,
150 Rue Peel, Montréal.
27, 2

L'empois est très important dans une buanderie. Tous les jours on cuit cinq sortes d'empois différents à la

TOILET LAUNDRY

"la Buanderie qui connaît son affaire", un pour les faux-cols, un pour les chemises et trois pour les vêtements de dames. C'est cette attention dans les moindres détails qui nous a valu la belle clientèle que nous avons.

425 RUE RICHMOND.
TELEPHONE UP 3480
m. j. s

COMMON SENSE

tue les rats, les souris, les coquerelles, les punaises, les mites. **Pas de mauvaise odeur.** Chez tous les marchands ou de la **Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada.** 101—n A

AME SOLITAIRE.— Votre confesseur, s'il vous autorise à porter un cilice, vous dira où vous le procurer. Vous savez qu'il ne vous est pas permis de faire usage de cet instrument de pénitence sans en avoir obtenu la permission de votre directeur spirituel.

CARMAINE LE. — 1. Sans doute, on doit remercier lorsque quelqu'un nous présente les salutations d'une tierce personne absente. 2. Le deuil n'a rien à voir avec des cadeaux et vous pouvez offrir celui que vous voudrez à une jeune fille en deuil, à l'occasion de son anniversaire. 3. Je ne sache pas que le patin à roulette, soit en sol, un sport inconvenant; tout dépend de la manière dont on s'y livre.

BLANCHE. — Votre essai littéraire dénote des qualités sérieuses; vous ne serez pas surprise que j'y relève aussi quelques imperfections; les plus notables sont des répétitions trop fréquentes qui alourdissent le style plus qu'elles ne l'enjolivent. Telle qu'elle est, je publierai votre composition, si vous y tenez, mais je préférerais que vous y feriez auparavant quelques légères retouches. J'attendrai votre décision que vous voudrez bien m'écrire en me donnant—pour moi seule—votre nom véritable et votre adresse. C'est une formalité à laquelle sont soumis tous nos collaborateurs.

UN, DEUX, TROIS — Si l'occasion s'en présente, naturellement, une jeune fille peut bien dire à un ami, la date de son anniversaire; autrement, sans à propos, c'aurait l'air un peu de courir après un cadeau.

M. T. G. — Vous commencez votre lettre à cet ancien directeur, par les mots, "Monsieur l'abbé" et vous la terminez pas: "Votre très respectueuse" ou "très humble," ou autre formule équivalente.

PIGEON VOYAGEUR. — Il me semble pourtant vous avoir déjà répondu. 1. Au bout de 9 mois de deuil d'une soeur, on peut porter du blanc et quelques bijoux. 2. Vous trouverez dans un dictionnaire, au mot merveille, le nom des sept merveilles du monde. 3. Le juif errant est un personnage de légende qui n'existe pas et n'a jamais existé.

COLOMBE BLANCHE. — Mille regrets, mademoiselle, mais je n'ai pas de temps à perdre pour composer des acrostiches à tout venant.

CAMPAGNARDE A DEMI. — Non, l'usage de se prosterner pendant la bénédiction du Saint-Sacrement, n'est pas aboli à Montréal; on vous a mal informée. Je vous remercie pour les jolies images.

MAY 18. — 1. Lorsque votre visiteur prend congé, vous pouvez lui exprimer par un mot aimablement discret, le plaisir que vous auriez à le revoir de temps en temps.

ROLLAND. — 1. Il faut se déganter durant la messe du mariage. 2. Le marié remet son chapeau en passant le seuil de l'église pour se rendre à la voiture. 3. Avec le costume de voyage, la cravate blanche n'est pas de rigueur.

CURIEUX. — Jet ne puis vous donner ces renseignements au sujet du mécanisme des vues animées; je crois que vous les obtiendrez de M. Ouimet, du Ouimetoscope, ou de M. Gauvreau, du Nationoscope.

JACQUELINE. — 1. Le 5 février 1891 était un jeudi. 2. Le mot philippino n'est pas français, c'est philippine qu'il faut dire.

B. A. M. — Je n'ai guère compris, mais je crois que vous feriez mieux de demander cette information à un prêtre, à votre confesseur, par exemple.

VIRGINIE C. A. — On dit que la teinture de benjoin à raison de quelques gouttes dans l'eau des ablutions, est très efficace pour les peaux grasses et luisantes.

PETITE JAUNE. — L'eau de son a pour propriété, dit-on, de blanchir le teint. On obtient de l'eau de son en jetant une poignée de son environ dans une pinte d'eau tiède, qu'on coule ensuite; deux fois par jour, matin et soir, servez-vous de cette eau pour vous laver. Vous la préparez à mesure que vous en avez besoin.

MIGNONNE SENSITIVE. — De plus en plus, je souhaite que votre projet se réalise, et vous ne doutez pas, l'espère, du plaisir que j'aurai à vous voir. Votre note sera publiée dans les nouvelles de votre paroisse. Je suis, excepté le samedi, tous les jours jusqu'à quatre heures, à la "Presse", chambre 14; le reste du temps, chez moi, 389 Roy, coin Saint-Hubert.

CATHERINE R. — Je préférerais quelques fleurs bleues, myosotis ou pervenches, sur le chapeau qui doit accompagner votre toilette bleu-pâle, et pas de plumes d'autruche; celles-ci ne sont guère portées sur les chapeaux d'été. Vous pouvez recevoir ces visiteurs au jardin, avec la famille, en prétextant, pour cela, la beauté de la température, etc. Merci pour la jolie carte.

J. G. S. — Vous pouvez obtenir du parfum de n'importe quelle fleur. Vous prenez, par exemple des roses, vous les pressez dans un bocal, vous ajoutez une couche de sucre en poudre, une autre couche de roses, une autre couche de sucre et ainsi de suite, jusqu'à ce que le vase soit aux trois quarts rempli; vous versez ensuite sur le tout quelque peu d'alcool pur de façon à humecter les fleurs et le sucre, vous bouchez soigneusement et laissez macérer pendant trois semaines. Alors, vous coulez à travers une fine mousseline et vous avez un parfum concentré très pur et très durable. Vous procédez ainsi pour toute espèce de fleurs à parfum.

PERCE-NEIGE — Trouvez ici la fidélité de mon souvenir et un merci pour votre intéressante carte.

PETITE QUESTIONNEUSE — 1. Certainement, vous pouvez aller, avec vos soeurs, à la gare, au devant de cette amie âgée; c'est une attention

Jolies toilettes estivales.

SIMONE. — Si cette personne vous plaît, vous pouvez bien l'inviter à vous aller voir, quoique la différence d'âge doive vous imposer quelque réserve. Vous profiterez de votre visite chez cette dame pour la remercier des amabilités qu'elle a eues pour vous. Mais, je crois qu'il vaudrait mieux pour vous ne pas visiter trop fréquemment cette personne, si vous voulez éviter les coups des mauvaises langues qui ne manqueraient pas de prétendre, et avec une apparence de raison, que vos visites sont intéressées, vu que votre amoureux demeure dans la maison.

ELIANE CRAINTIVE. — 1. Dans la rue, vous devez saluer votre curé, quand vous le rencontrez, dans l'église, non. 2. Vous vous effacez pour laisser entrer le premier, ce prêtre que vous rencontrez à la porte de l'église. 3. Non, autant que possible, une jeune fille n'offre ni cadeaux ni souvenirs à un prêtre; cela est mieux et pour la jeune fille et surtout pour le prêtre. Vous savez combien délicates sont ces réputations et jusqu'à quel point la malice des gens cherche matière à les ternir.

VOTRE TOUTE DEVOUEE. — 1. Oui, on enlève ses gants pour être marraine de confirmation. 2. Chez n'importe quel marchand de quincaillerie, vous vous procurerez un fer à gaufrer, de la dimension voulue.

PETITE ABONNEE. — Ces nouvelles sont insérées gratuitement, mais elles doivent être signées d'un nom responsable et d'une adresse. 2. C'est une citation d'un auteur français dont je ne me rappelle plus le nom: "Voir Naples et mourir."

FRANCAISE. — Vous serez la bienvenue, et j'écouterai vos confidences d'une oreille sympathique, heureuse si je puis vous être utile en quelque chose.

MAINTENEZ LES ENFANTS EN SANTE

Si vous voulez que vos enfants soient en santé, au teint rosé et pleins de vie pendant les mois de chaleur, donnez-leur de temps en temps une dose de Tablettes Baby's Own. Ce médicament prévient les terribles maladies d'été en nettoyant l'estomac et les intestins. La mère qui a toujours de ce remède à sa portée est aussi en sûreté que si elle avait un médecin en permanence à la maison. Les Tablettes sont aussi bonnes pour le nouveau-né que pour l'enfant plus âgé. Mme W. H. Switzer, Ekfrid, Ont., dit:—"J'ai fait prendre des Tablettes Baby's Own à mes enfants et j'ai toujours trouvé que c'était justement ce qu'il leur fallait." Vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à raison de 25 cents la boîte, de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

JE SOUFFRAIS DE FAIBLESSE, D'IRREGULARITES ET D'IMPURETE DE SANG

Les Médecins m'avaient soignée sans succès.

J'AI PRIS LES PILULES ROUGES DE LA COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE ET JE SUIS GUERIE COMPLETEMENT. TOUT LE MONDE ME FELICITE DE MA BONNE MINE.

Un grand nombre de femmes souffrent cruellement non seulement du manque de sang, c'est-à-dire de l'anémie, mais encore de l'impureté du sang qui cause des accidents de toute nature, ulcères, irrégularités, faiblesse, etc.

La femme dont le sang est non seulement pauvre, mais de qualité mauvaise, défectueuse ou impure, souffrira inévitablement d'une foule de maux et sa vie sera un véritable martyre ; la vie n'aura aucun attrait, chaque jour lui apportant une nouvelle souffrance.

Croyez-vous qu'elle aura du goût à vivre, cette pauvre femme continuellement accablée par une lassitude étrange, cette pauvre fille qui est fatiguée outre mesure par le moindre travail et qui se sent toujours à bout de force.

Ne voyez-vous pas la souffrance sur son visage pâle ; l'altération de ses traits indique son exténuement, sa démarche pénible, son port fatigué, tout prouve un état de santé lamentable. Les femmes ont malheureusement l'habitude de ne pas prêter attention aux premiers symptômes de faiblesse. Elles parlent toujours de se soigner plus tard et elles comptent trop facilement que les forces reviendront toutes seules.

Ah ! la grave erreur !

Plus le mal est lent à venir, plus il sera long à partir, et entre temps la faiblesse aura fait, dans le délicat organisme, des ravages qui auront entamé fortement les constitutions les plus solides.

Il faut agir de suite. Dès que la femme constate que ses forces périclitent quelque peu, elle doit se soumettre au traitement des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui seules peuvent empêcher que le sang s'appauvrisse et se gâte davantage.

Il ne sert à rien de traîner, de se décourager et de désespérer finalement de trouver un remède à ses souffrances. Le remède existe toujours, il suffit de le trouver et de l'appliquer.

Si l'on s'abandonne, on perd toute force, toute vigueur, toute joie, tout plaisir. Le corps s'affaiblit, l'énergie quitte tous les membres, la mélancolie et la tristesse s'emparent de l'esprit et la malade ne trouve plus aucun attrait à la vie.

Et cependant que de femmes qui s'étaient trouvées dans cet état indescriptible, qui se voyaient dépérir visiblement, qui se mouraient de tristesse et de langueur et qui, partout, au grand désespoir de leur famille et de leurs amis, portaient avec elles le chagrin et l'ennui, sont aujourd'hui pleines de vie, de joie, de force et de santé.

Combien d'entre nous n'ont pas été témoins de ces changements manifestes et surpris de les voir se produire chez des personnes pour lesquelles on avait perdu même tout espoir de guérison.

Et combien leur joie était grande quand elles apprenaient le nom du simple remède qui les avait si bien guéries, le nom des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine dont les succès ne se comptent plus.

Tout le monde sait maintenant heureusement que les Pilules Rouges donnent du sang avec chaque dose et fournissent aux organes affaiblis tout ce qui leur est nécessaire pour recouvrer l'énergie des meilleurs jours. Les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont le meilleur tonique des organismes féminins. Elles donnent de l'appétit, elles donnent des forces, elles réconfortent l'estomac, procurent de bonnes digestions ; elles répandent dans tout le corps une grande énergie et donnent cet air de bien-être qui fait dire : "Elle respire la santé."

Voici la lettre d'une personne guérie récemment qui en dit beaucoup à cet égard :

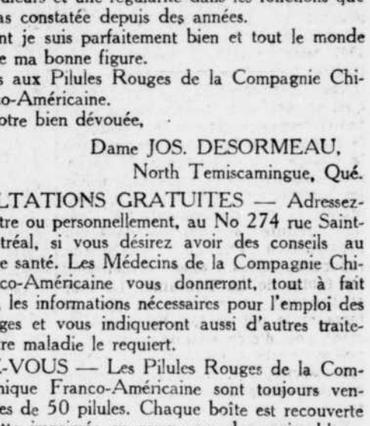

Madame JOS. DESORMEAU, North Témiscamingue, Qué.

North Temiscamingue, 6 octobre 1907.

Messieurs,

J'ai de bonnes nouvelles à vous annoncer de mon état de santé. Je suis parfaitement guérie maintenant grâce à vos bonnes Pilules Rouges et si j'en prends encore, c'est par précaution et pour empêcher à jamais le retour des terribles souffrances que j'ai endurées.

Je souffrais de faiblesse, d'irrégularité et d'impureté du sang ; plusieurs médecins m'avaient soignée sans succès et j'avais suivi dans un hôpital un traitement qui n'avait amené aucune amélioration dans mon état.

Aussitôt que j'ai commencé à prendre les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, j'ai constaté un mieux sensible ; mes forces sont revenues, j'ai repris des couleurs et une régularité dans les fonctions que je n'avais pas constatée depuis des années.

Maintenant je suis parfaitement bien et tout le monde me félicite de ma bonne figure.

Je la dois aux Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Votre bien dévouée,

Dame JOS. DESORMEAU,
North Temiscamingue, Qué.

CONSULTATIONS GRATUITES — Adressez-vous, par lettre ou personnellement, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils au sujet de votre santé. Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi d'autres traitements, si votre maladie le requiert.

DEFIEZ-VOUS — Les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont toujours vendues en boîtes de 50 pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au 100 ou à 25c la boîte ne sont pas les nôtres, ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison se disant envoyés par la Compagnie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Fac-similé d'une boîte de Pilules Rouges

La Vitalité de BEBE

tient en grande partie à la NOURRITURE qui lui est donnée.

Il faut qu'elle soit SAINE, PARFAITEMENT ASSIMILABLE et RECONSTITUANTE.

LA PEPTONINE

remplit toutes ces conditions, aussi est-elle la FAVORITE de toutes les MERES.

AYEZ-EN

A D

GRATIS ! ABSOLUMENT GRATIS !

Offre Spéciale aux Femmes

J'enverrai gratuitement à toutes les femmes malades qui en feront la demande, le célèbre traitement de dix jours, Orange Lily. Ce traitement domestique guérit sans le secours du médecin. Il guérit la faiblesse féminine, la leucorrhée, les tumeurs, les cancers, dans les premières phases, les déplacements, les lacérations, les périodes douloureuses, douleurs dans le côté, dans l'abdomen, sensations de pesanteur et toutes les irrégularités. Lisez les lettres suivantes afin de vous convaincre de l'efficacité de ce remède vraiment merveilleux.

Mme F. I. Currah, Windsor, Ont. Merlin, Ont., 27 mars 1902.

Chère Madame Currah. — Votre lettre du 24 est arrivée aujourd'hui. Veuillez trouver ci-inclus $5.00 pour 6 boîtes d'Orange Lily. Je ne crois pas devoir continuer son usage, car je suis convaincue que 6 autres boîtes me donneront une guérison permanente. Je suis aujourd'hui une personne nouvelle depuis que je fais usage de l'O. L. Je connais actuellement deux personnes souffrant de la même maladie que moi (leucorrhée chronique) et comme vous donnez des boîtes d'essai gratis, si vous m'en envoyiez quelques-unes je les remettrais avec plaisir à mes amies, parce que je sais que ce remède donnera d'excellents résultats dans chaque cas. J'ai l'intention de vous envoyer dans quelque temps ma photographie et un certificat, car je ne saurais trop louanger Orange Lily. Je crois que, si ce remède était employé par les femmes malades, le couteau du chirurgien deviendrait inutile. Espérant que Dieu vous bénira toujours et vous fera prospérer ainsi que le Dr Coonley dans votre noble travail, croyez-moi, votre amie sincère. (Mlle) R. McK., Merlin, B. P., Kent Co., Ont.

Kingston, Ont., 15 juillet 1903.

Chère amie. — Il y a quelque temps, je vous écrivis pour vous dire le grand bien que m'a procuré votre merveilleux remède. Depuis, j'ai continué à en prendre, et après cinq ans de terribles souffrance et avoir subi trois opérations, Orange Lily m'a radicalement guérie, après huit mois d'usage. Je ne saurais trop hautement le louanger. Sachant personnellement que plusieurs femmes de cette ville souffrent comme j'ai souffert, et sachant aussi ce que vous avez fait pour moi, j'aimerais à prendre votre agence. Voulez-vous avoir l'obligeance d'envoyer les instructions et conditions que vous donnez à vos agents ? Votre dévouée, (Mlle) G. T., 359 Brock Street.

Adressez (incluant 3 centins en timbres) pour échantillon gratuit, circulaires et autres témoignages. Mme F. I. Currah, Windsor, Ont.

20,27,4,11 AD

après le linge qu'on blanchit, si l'on ne veut pas que ce linge se rouille. La teinture est ordinairement indélébile, c'est-à-dire que les taches de teinture ne s'enlèvent point.

MARIE CHEMINE — Je serai très heureuse de connaître vos impressions de lecture, si elles ressemblent à vos lettres, je sais qu'elles seront intéressantes. Je vous remercie pour votre bon souhait et toutes les choses aimables que vous m'écrivez.

A. B. — Le deuil d'un frère ne peut être un obstacle à ce que vous portiez les rubans de la bannière pour la procession de la Fête-Dieu. Je ne réponds jamais par lettre particulière et je n'écris jamais à une adresse poste restante.

Colette

Intéressant pour les femmes dont les maris boivent à l'excès.

Orrine fait disparaître promptement la passion de la boisson. Vous pouvez le donner sans café, ni lait, vu qu'il est insipide, inodore, incolore. Prix, $1.00 la boîte. L'argent est remis s'il échoue.

Brochurette gratuite. En vente chez **Quenneville et Guérin, 700 rue Sainte-Catherine Est.** A k

Cadeau : Splendides Bijoux

Véritable mosaïque d'Italie à toutes les dames qui achèteront chemisette et robes demi-confectionnées en mousseline, toile de lin spéciale pour confection, foulard soie dernière nouveauté, japon soie, etc. Tous ces articles sont brodés et garantis. Occasion exceptionnelle à but de réclame. S'adresser St Hubert, 283 maison privée. A

CHRONIQUE PEDAGOGIQUE

LE BUDGET D'UNE MAITRESSE D'ECOLE.

La maîtresse qui arrive dans un arrondissement pour prendre la direction de l'école, doit avant tout songer à son logis. Assez souvent elle le prendra dans l'école même : une cloison sépare un tiers environ de l'étendue de la classe, et ce tiers est généralement divisé en deux ou trois petites pièces. Si elle se décide à habiter ce logis, il lui faut absolument, et pour plusieurs raisons qu'on devine aisément, trouver pour demeurer avec elle une parente, ou une amie, ou un ménage de pas plus de deux personnes, sinon elle n'aurait même plus un coin où se caser.

Il lui reste à se pourvoir des articles de première nécessité: meubles, provisions, combustible. La vie dans ces conditions est loin d'être agréable, car la maison d'école est assez souvent isolée des autres maisons, loin du village, de l'église, des marchands, sans compter que l'hiver il faut se frayer un chemin dans la neige pour se rendre aux dépendances et au puits.

Si elle ne peut se décider à résider dans l'école, il ne lui sera pas facile de trouver à se loger. En règle générale, les maisons des habitants des rangs ou concessions sont aussi bondées d'enfants qu'elles sont exigues, et la place n'abonde pas. Finit-elle par trouver un coin chez de vieilles gens dont les enfants, qui ont grandi, sont allés fonder d'autres nids? Quelles difficultés pour la pauvre fille obligée d'être arrivée à l'école, par n'importe quel temps, à huit heures et demie du matin! l'on n'ignore pas, en effet, qu'à l'époque des tourbillons de neige les chemins ne se tracent, ou plutôt suivant l'expression usitée à la campagne, ne "s'ouvrent" que tard dans la matinée.

Qu'elle habite l'école ou prenne ses repas au dehors, ses dépenses seront à peu près les mêmes: elle ne saurait trouver une pension convenable à la campagne à moins de huit piastres par mois. Ajoutons à cette dépense celle du chauffage. Comment! va-t-on s'écrier, mais les commissions scolaires sont obligées de chauffer les salles de classe et les pièces de la maison d'école affectées au logement de l'institutrice. Le bon billet qu'a La Châtre! Cet article du code scolaire est si mal observé, que nous lisons dans l'"Enseignement Primaire" de septembre 1907 cette question posée par une institutrice: "Les commissions scolaires peuvent-elles d'une façon quelconque, soit ouvertement, soit indirectement, mettre le chauffage, le lavage et le balayage des classes à la charge de l'institutrice?" Mais, nous objectera-t-on encore, pourquoi les institutrices dont les droits sont ainsi violés n'adressent-elles pas une plainte au Surintendant de l'Instruction Publique? Parce que, répondrons-nous, elles connaissent les fables de La Fontaine: Le loup et l'agneau, ou encore: Le pot de terre et le pot de fer. Elles se soucient peu d'être ensuite toute l'année en butte à mille et une petites tracasseries, et finalement, comme bouquet, congédiées l'année suivante.

Un autre article des règlements n'est pas mieux observé. L'institutrice est obligée d'ouvrir l'école à huit heures et demie du matin et de tenir la salle chaude en hiver pour l'arrivée des enfants, mais on ne peut l'astreindre à allumer le feu. Or, à une question qui lui est posée en juin 1907, la Revue de l'Enseignement Primaire répond : "On ne peut vous forcer à allumer le feu, à moins que la Commission scolaire n'ajoute un montant raisonnable à votre salaire, et encore si vous acceptez cet arrangement".

Est-ce tout ? Pas encore. Pour assister à la messe, l'institutrice devra chaque dimanche débourser au moins la somme de vingt-cinq cents pour obtenir une place dans la voiture d'un voisin. Même somme à dépenser lorsqu'elle voudra se rendre au village pour faire un achat quelconque, ou chez le secrétaire-trésorier pour retirer ses pauvres émoluments.

Si l'on ajoute à ces dépenses indispensables, — car l'institutrice ne saurait en connaître d'autres, — celles des livres à son usage pour faire sa classe, de la craie pour le tableau noir, des balais qu'elle est parfois obligée de fournir, l'on peut voir qu'elle ne saurait dépenser moins de quatre-vingts dollars pendant les dix mois de l'année scolaire. Que lui reste-t-il pour ses vêtements, son linge, ses chaussures, etc. ? De dix à trente piastres. — Par mois ? — Mais non, par an ! car le maximum du traitement d'une maîtresse d'école est de $110, et l'on en trouve, ô honte ! à $90 par année.

Si encore elle était payée rubis sur l'ongle ! Loin de là, elle attend souvent aussi longtemps son traitement qu'un actionnaire du D... attend son dividende. Elle retire sa maigre rétribution miette par miette, heureuse encore quand on ne la paye pas en nature, avec des bons sur l'épicier ou le boulanger. C'est incroyable, mais c'est vrai. Voir la question suivante dans l'Enseignement Primaire de novembre 1907 : "Puis-je exiger du secrétaire-trésorier que mon traitement me soit payé chaque mois ?"

L'institutrice ne reçoit donc que le tiers de ce que reçoit une servante puisque, cette dernière, à part ses $144 ou ses $180 par an, reçoit encore la nourriture, le logement, le chauffage et l'éclairage. Avouons-le : une jeune fille pauvre qui n'ignore pas cette différence mais qui, plutôt que de déchoir, préfère entrer dans la carrière ardue de l'enseignement, doit avoir le coeur bien placé ; mais que dira-t-on des commissaires d'écoles qui lésinent sur le salaire de ces pauvres filles ?

A. LEBLOND DE BRUMATH.

SOIREE NATIONALE

Chaque année, à Saint-Laurent, on célèbre la fête nationale en donnant une soirée de famille, dans la salle académique du collège. Des artistes de Saint-Laurent y montrent leur talent devant un bel auditoire, toujours. Celle de cette année a été très bien réussie.

Voici le programme exécuté mercredi soir :

1o.—Marche. . . . . .Fanfare
2o.—Allocution. M.D.Clément, E.E.L.
3o.—Solo de violon — "Rêverie". M. J. Bte. Meilleur
4o.—Conférence — "Le Père Beaudet, sa vie et ses oeuvres—R. P. E. Grou, C. S. C.
5o.—Duetto — "Les Fiancés". C. Chaminade. Mlle Blanche Viau et M. E. Clément.
6o.—Solo de clarinette. . Bilhaud M. A. Théoret
7o.—"Brises du soir". Association Chorales des Enfants de Marie.
8o.—"Le Père Beaudet". . .2e partie
9o. Solo de violon—"La Canadienne". M. T. Bourassa.
10o.—Quatuor — "Saltarelle de Saint-Saëns". MM. G. Bertrand, Jos. Monday, D. Bertrand et C. Fournier.
11o.—"Une Minute trop tard", Opérette. Personnages
Anténor. . . . . .M. T. Bourassa
Arsène. . . . . .M. R. Leblond
12o.—Finale — "Chant National".

Une Histoire en Chapitres

I.

Fournaise proprement et soigneusement installée.

II.

L'eau se met facilement dans le réservoir, on ouvre les clefs et le charbon commence à brûler. Le feu est bientôt vif, on ferme les clefs et on ouvre la clef du tirage. Aussitôt la chaleur commence à pénétrer le dôme et le radiateur entourant le dôme. L'air froid qui entre reçoit immédiatement cette chaleur et par la loi naturelle monte jusqu'aux tuyaux à air chaud et de là aux chambres. Pas de fuites de gaz dans la cave ou les chambres, parce qu'il y a une soupape automatique à gaz qui le fait s'échapper par la cheminée.

III.

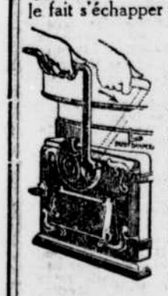

Le matin un léger mouvement imprimé au levier enlève toutes les cendres des grilles. Pas de poussières dans la figure de l'opérateur, car il ouvre d'abord la soupape dans le tuyau à poussière conduisant au foyer à cendres, puis dirige le tirage à l'entrée du tuyau à fumée et toute la poussière passe du tuyau à poussière au dôme, et de là dans la cheminée.

IV.

Il n'y a jamais de cendres à pelleter. Elles sont toutes dans le cendrier prêtes à être promptement et facilement enlevées du foyer. En montant l'escalier, l'opérateur constate qu'il n'a pas besoin de passer le balai et sa femme ne le gronde pas parce qu'il a "mis de la poussière partout".

L'opérateur est enchanté. Quand on lui demande le nom de sa fournaise, il répond avec orgueil

Sunshine

DEMANDEZ UNE BROCHURETTE.

McCLARY'S

London, Toronto, Montréal, Winnipeg, Vancouver, St Jean N.B., Hamilton, Calgary.

A yw

Tante Drudge cause de Lunches Froids

Tante Drudge—"Pourquoi, M. Sorrowful, vous asseoir sur le pas de la porte ?

John Sorrowful—"J'attends justement Mary pour qu'elle me donne un lunch froid. Je n'entre jamais dans la maison le jour du lavage, ça sent comme dans un moulin à os."

Tante Drudge—"Allons donc. Votre femme se sert de savon Fels-Naptha, aujourd'hui, pour laver, et c'est fini depuis deux heures. Elle vous a préparé un bon lunch chaud et, de plus, elle a eu le temps de lire et de jouer du piano. Et il n'y a jamais d'odeur de bouillage quand on se sert de Fels-Naptha.

Il y avait une femme qui faisait une prière pour être débarrassée du jour du lavage et de ses ennuis. Elle essaya alors Fels-Naptha et cessa de faire cette prière spéciale. Ce n'était pas précisément le jour du lavage qui l'ennuyait. Ce qu'elle désirait réellement c'était d'être délivrée du linge qui bouillait, avec ses conséquences: la vapeur et la chaleur nauséabondes, et au dur frottage qui lui broyait le dos.

Fels-Naptha répond complètement à toutes ces exigences, si vous employez le système Fels-Naptha. Suivez les directions sur l'enveloppe rouge et verte. Pour le linge blanc vous lirez : Savonnez le linge, roulez-le et laissez-le tremper dans l'eau froide ou tiède pendant 30 minutes. Ensuite frottez-le légèrement, rinsez, étendez sur la corde. Non, vous ne le faites pas bouillir ; Fels-Naptha prend la place de cette opération et aussi du frottage.

Fels-Naptha a beaucoup d'autres avantages — pour le lavage de la vaisselle, par exemple. Vous trouverez les directions pour tous sur l'enveloppe. Suivez-les bien.

y D A

Chapeaux donnés Gratuitement

Ne Dépensez pas d'Argent pour un Nouveau Chapeau d'Eté, peu importe le petit montant que vous Débourserez, allez aux

SALONS DE MODES DE DARWIN

et procurez-vous un chapeau que vous choisirez gratuitement. . . . . .

Prix Réguliers de ces Chapeaux: . $1.50, $2.50, $3.50 et $3.75

NOUS donnons tout à fait gratuitement à nos clients 2000 chapeaux non garnis. Vous n'êtes pas obligé d'en prendre un que vous n'aimez pas. Nous donnons aux dames le privilège de choisir toute forme qui leur ira, peu importe si elle est prise parmi les meilleures que nous avons en magasin. Une seulement à chaque cliente. Vous n'avez qu'à payer le travail et les garnitures. Nous faisons l'offre ci-dessus au public parce que nous avons pour principe de ne pas garder un assortiment plus d'un an. C'est pour cela que nous avons décidé de faire une offre semblable afin d'en faire bénéficier le public. Elle ne sera valide qu'une semaine seulement, à partir de

Lundi Prochain, le 29 Juin.

On ne demande que 50c pour garnir un chapeau.

Salons de Modes de Darwin

308 SAINT-LAURENT, MONTREAL.

Phone Main 1485. Prière d'apporter cette annonce. Ouvert le Soir.

D

ANCHOR WEAKNESS TRADE MARK CURE

ANCHOR WEAKNESS TRADE MARK CURE

UN BON CERTIFICAT

ANCHOR MEDICINE CO., Québec.

Messieurs:—Vous avez rendu un réel service à la Société en vulgarisant L'ELIXIR ANCHOR ou ANCHOR WEAKNESS CURE.

Chaque fois qu'il m'a été donné de le prescrire contre l'anémie ou la chloro-anémie surtout de nature essentielle, j'en ai obtenu des résultats beaucoup plus certains et plus prompts qu'avec les diverses médications usitées généralement dans la pratique médicale. C'est là de ma part un hommage que je suis heureux de rendre à la vérité.

Recevez, Messieurs, l'expression de mes sentiments très distingués.

DOCTEUR A. MARCOTTE.

IL GUERIRA: L'Homme Faible, La Femme Faible, Les Jeunes Filles Faibles, Les Enfants Faibles.
A vendre chez tous les pharmaciens et marchands généraux de la campagne, ou écrivez à la ANCHOR MEDICINE CO., QUEBEC, CAN.

A

NOTES MONDAINES

Le mariage de Mlle Elisabeth Tellier, fille de M. Henry T. Tellier à M. F. Percy Smith a eu lieu mercredi matin. M. Tellier était le témoin de sa fille.

La mariée portait un costume de drap gris garni de drap bleu pâle. Après la cérémonie M. et Mme Smith sont partis pour un voyage à New York, Washington et Atlantic City.

A leur retour, ils passeront l'été à la Pointe-Claire.

× × ×

Madame L. H. Hébert et ses fillettes partiront le 1er juillet pour le manoir Richelieu, Malbaie où elles passeront deux mois.

× × ×

M. et Mme Vincent d'Etchegoyen de White Head, Sask., logent à l'hôtel Viger pour quelques jours et partiront de là pour un voyage de plusieurs mois en Europe.

× × ×

Madame et Mlle St Pierre sont partis pour un voyage dans les Cantons de l'Est.

× × ×

Mademoiselle Léda Jodoin est partie pour Farnham et Saint-Hyacinthe où elle passera une quinzaine.

× × ×

On annonce, pour le mois d'août, le mariage de Mlle Duchastel de Montrouge, de Vancouver, autrefois de Montréal, avec M. Stringer, de Vancouver.

× × ×

Madame F. Rolland recevait jeudi quelques intimes dans les jardins de sa demeure, rue Sherbrooke.

× × ×

Le colonel Hanbury Williams, Madame Williams et les Mlles Williams partiront pour Québec, la semaine prochaine, où ils demeureront jusqu'après les fêtes du Tricentenaire.

× × ×

M. le Dr E. P. Lachapelle, M. T. N. Dupuis, M. C. A. Ducharme, de Montréal, sont partis à bord du "Montréal" pour un voyage à la Malbaie.

× × ×

M. et Mme E. B. Devlin, d'Ottawa, sont à Terrebonne, pour quelques semaines, les invités de Mme Rodrigue Masson.

× × ×

M. et Mme Charles Archer et famille, de Montréal, Mlle Juliette Pelletier, de Québec, sont partis à bord de l'"Empress of Britain" pour un voyage en Europe.

× × ×

Madame Elzéar Pelletier et ses fils ont pris possession de leur maison au Cap à l'Aigle.

× × ×

Le docteur Charles de Blois, directeur du Sanatorium de Trois-Rivières, est de retour d'Europe, où il a passé trois mois.

Il a aussi profité de son voyage pour visiter les principaux sanatoria de France et de Belgique.

× × ×

Madame J. M. Leduc, de Montréal, est en voyage à Washington.

× × ×

M. et Madame Victor Pelletier, de Montréal, sont de retour de Québec.

Leurs Excellences le gouverneur Général et la comtesse Grey sont installés à la Citadelle à Québec où ils passeront plusieurs semaines.

× × ×

L'honorable M. Arthur Boyer est parti pour un voyage de deux mois en Europe.

× × ×

Le colonel et Madame Fiset, d'Ottawa, passent l'été à Rimouski.

× × ×

Lady Dawson, de la rue University, est partie pour Métis, où elle passera l'été.

× × ×

Sir Charles et Lady Fitzpatrick et les Mlles Fitzpatrick sont partis pour la Malbaie.

× × ×

Le colonel et Madame Hanbury Williams, accompagnés de quelques amis, ont passé le samedi et le dimanche à Senneville les invités de M. et Mme Clouston.

× × ×

M. et Mme Wisintainer et leurs fils sont partis à bord du "Parisian" pour un voyage de trois mois en France, en Suisse, en Italie et en Allemagne.

× × ×

Le professeur et Madame Frédéric André, de Montréal, étaient à Québec, ces jours derniers.

× × ×

Sir Henri et Mlle Taschereau ont passé le dimanche à Québec.

× × ×

Sir Alex. Lacoste et sa famille sont en ce moment à Paris.

× × ×

Madame Rodolphe Lemieux passe quelques jours à Montréal.

× × ×

M. Frank E. Shallow et Mme Shallow (Mlle Ella Rivard), de retour de leur voyage de noces, sont partis pour Senneville où ils passeront l'été.

DECOUVERTE D'UN REMEDE CONTRE L'ECZEMA

Le Dr J. E. Currier dit comment il peut être employé par les patients eux-mêmes.

(Du "Detroit News").

"L'eczéma, les dartres, le porrigo et autres affections cutanées sévissent" dit le Dr J. E. Currier, de Londres, Ang., dans le Doctor's Guide, en écrivant au sujet d'un nouveau remède merveilleusement efficace pour la guérison des maladies de la peau.

"J'applique du pur citrox, dissous dans l'eau chaude, deux fois par jour. Ceux qui savent combien sont rebelles les dartres, le porrigo et l'eczéma seront étonnés de constater avec quelle rapidité il arrête la démangeaison, assèche les éruptions et fait croître une nouvelle peau saine. Je recommande maintenant à mes patients de se procurer un paquet de citrox à la pharmacie et d'en faire dissoudre une cuillerée à thé dans deux cuillerées à soupe d'eau chaude car cette solution doit toujours être fraîche et employée chaude.

"J'obtiens des succès plus brillants que jamais. Une dartre à la main qui suppurait depuis six mois a été guérie en une semaine par citrox; et une jeune femme, dont le dos était une masse de pustules, a été guérie en deux semaines. Je pourrais citer beaucoup d'autres cas. Assurez-vous bien qu'on vous donne la drogue pure mise en petits paquets cachetés, car la commune que l'on vend à l'once n'est pas propre pour usage médical."

Les femmes apprendront avec plaisir que cette drogue d'une si grande valeur contre les maladies de la peau a été découverte accidentellement par l'épouse du docteur. yw A

M. Hector LaFerté, secrétaire particulier du ministre de l'agriculture et président des étudiants en droit de Québec, passe les derniers jours de la semaine à Saint-François du Lac.

× × ×

M. Pierre Voyer, rédacteur du "Samedi" et de la "Revue Populaire", est parti avec sa famille pour Niagara viâ Ottawa et Toronto.

× × ×

M. A. L. Tessier, banquier, de cette ville, s'est embarqué, pour un voyage d'agrément d'une quinzaine de jours à New-York et à Atlantic City.

A LA RECHERCHE D'UN DISPARU

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Buckingham, 25 — M. Jimmy Dussaume, l'un de nos concitoyens, est disparu depuis mardi, le 16 juin. Depuis cette date, son épouse n'en a reçu aucunes

M. Jimmy Dussaumme, de Buckingham, disparu depuis le 16 juin.

nouvelles et est dans une très grande inquiétude. Elle recevrait avec reconnaissance tous les renseignements qu'on pourrait lui donner au sujet du disparu.

BANQUET DE CHARITE

Jeudi dernier, le 18 juin, une très jolie banquet a eu lieu au profit de l'église SainteArsène. La salle avait été très artistement décorée pour la circonstance, les tables, délicieusement garnies, et les convives nombreux et de joyeuse humeur.

Parmi ces derniers, on remarquait: M. le chanoine LePailleur, M. le chanoine Décarie. Le révérend père supérieur des dominicains, M. l'abbé Décarie, etc.

Cette jolie fête de charité, avait été organisée par Mme J. A. Desjardins, qui était la présidente du banquet, aidée de Mmes Martel, Beauchamp et autres. Mme Desjardins a fait preuve d'un zèle dont le succès de la soirée n'est que la juste récompense. Il convient de l'en féliciter grandement. Méritent aussi des compliments, Mme Brousseau, le professeur de chant bien connu qui chanta délicieusement et Mme Des Trois-Maisons, la brillante élève du conservatoire Lassalle, qui déclama de la façon charmante que l'on sait. Bref, la fête fut en tous points digne du travail que s'était imposé Mme Desjarodins, la dévouée présidente et ses aides, pour en faire un succès.

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher — La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Commandes du Lundi Livrées le Samedi

Mme Chas. Vézina

MODISTE-TAILLEUR

211 RUE AMHERST,

Est la seule Modiste de Montréal qui livre son OUVRAGE EN SIX JOURS

Nous faisons réparations, teinture et nettoyage. :: :: ::

6 JOURS 6 JOURS 6 JOURS

D

PERSONNEL ET SALAIRES

RECOMMANDATIONS AU SUJET DE LA FORMATION DES SERVICES MUNICIPAUX A TORONTO.

Toronto, 27 — Les vérificateurs chargés de faire un examen spécial des livres de caisse de la Ville et des salaires des employés municipaux ont présenté leur rapport au bureau de contrôle. Ils recommandent la division suivante du personnel: Commis juniors; commis seniors, A et B; commis supérieurs, A et B; commis en chef, A, B et C; surintendants suppléants, A et B ; surintendants, A, B, C et D.

Les salaires sont fixés pour chaque classe, le minimum étant, pour les commis juniors de $200 et le maximum, de $500, avec une augmentation annuelle de $75. Les salaires les plus élevés sont ceux des surintendants, classe D, dont les salaires seront au minimum de $7,500 avec une augmentation annuelle de $500, jusqu'à ce que soit atteint le maximum de $10,000.

Les augmentations devront être accordées sur la recommandation du surintendant et la ratification du bureau de contrôle. Il en est de même des promotions. Les nouvelles nominations seront faites par les chefs de service, les nominations des chefs de service sont du ressort du bureau de contrôle. Tous les commis temporaires devront devenir employés réguliers.

UN FAVORI DE LA FORTUNE

Marseille, 27—Le gagnant du gros lot de 200,000 francs de la loterie des Oeuvres de Bienfaisance de Roubaix est un jeune homme âgé de vingt-cinq ans, ouvrier aux ateliers maritimes de la Ciotat. Il se nomme Antoine David et avait été licencié il y a quelques semaines. Depuis, il était sans emploi, et cela le navrait d'autant plus qu'il doit se marier prochainement avec une employée de magasin, Mlle Irma Chevret. La fortune a, cette fois, bien fait les choses.

LA FETE DU SACRE-COEUR A LA REPARATION

La fête du Sacré-Coeur est le jour consacré tout spécialement à consoler Notre-Seigneur des outrages, oublis, profanations dont il est l'objet au St Sacrement. Quoique l'on puisse consoler le coeur de Jésus toujours et partout, cependant Il a voulu qu'en certains lieux comme en certains jours on Lui offrit des réparations spéciales. A la Réparation où l'on prêche et médite la voie douloureuse, il est plus facile d'offrir à Notre Seigneur cette réparation dont son coeur a soif et dont le St Père Pie IX a dit: "La Réparation est une oeuvre destinée à sauver le monde actuel." Allons donc offrir au divin Coeur notre part de Réparation demain, jour de sa fête. Il y aura grand'messe solennelle à 9 heures. Heure sainte à 11 heures, chemin de croix à 3 p.m. Le 16 juillet prochain, fête du Mont-Carmel, aura lieu la plus belle démonstration possible en honneur du cinquantenaire de la 18ième et dernière apparition de la Très Ste Vierge à Lourdes.

LA FETE NATIONALE A WINNIPEG

Nos compatriotes du Manitoba n'ont pas voulu laisser passer le 24 de juin sans se réunir en très grand nombre pour célébrer dignement la fête du patron de notre nation.---Procession imposante, messe en plein air, éloquent sermon, discours patriotiques et adresse, tel a été le bilan de la journée.

ON EST PATRIOTE DANS L'OUEST CANADIEN.

Groupe des officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg: R. L. Chevrier, G. Cyr, V. A. Nault, L. A. Délorme, E. Lalonde; J. B. Hurtubise, J. V. Dumoulin, Pierre Poulin, P. Beaubien, A. Cardinal, R. Portelance, N. Bergeron, A. B. Desrochers, A. Aubin.

Winnipeg, 27 — La réunion la plus importante de l'élément français au Manitoba a eu lieu le 24 du mois courant autour de l'église du Sacré-Coeur, la paroisse de la Cité Reine de l'Ouest. Une procession imposante, ayant en tête une superbe bannière de saint Jean-Baptiste, toute neuve, sortie d'ateliers montréalais, mais confectionnée d'après de bons vieux patrons; une messe en plein air, comme aux jours de fête du Canada français, à laquelle a officié Mgr Dugas; un éloquent sermon par le Rév. Père L. Lejeune, O. M. I., professeur de littérature française à l'Université d'Ottawa, puis amusements de tous genres et discours populaires, tels sont les traits caractéristiques de cette célébration à laquelle ont accouru des milliers de personnes, heureuses de retrouver la patrie française. Ces sentiments qui animaient la foule sont bien exprimés dans l'adresse de bienvenue du président,

M. PIERRE POULIN

un ancien montréalais.

Voici le texte de cette adresse communiquée spécialement à la "Presse":

"Monseigneur, Révérends Pères et

M. Pierre Poulin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Manitoba.

Messieurs du Clergé, Mes chers Compatriotes.

"C'est un bien agréable devoir que celui qui m'incombe en ce moment en ma qualité de Président de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, celui de souhaiter la bienvenue à ceux qui sont ici pour nous aider à célébrer notre fête nationale. Un regret, cependant, vient troubler mon plaisir et le légitime orgueil que me cause cet honneur, c'est de ne pas avoir l'éloquence et le talent littéraire qu'il faudrait pour exprimer d'une manière digne, les sentiments de foi et de patriotisme qui restent si forts et si vivaces dans le coeur de ceux que j'ai le devoir de représenter en ce moment. Mais s'il me manque la facilité et la noblesse du langage pour traduire les émotions que les Canadiens-Français de Winnipeg ressentent aujourd'hui, je suis rassuré par la pensée que ces émotions sont aussi les vôtres et que vos coeurs battent à l'unisson des nôtres. Vous n'avez qu'à consulter vos propres sentiments pour me bien comprendre, pour ne pas douter de la cordialité de votre bienvenue ni de la reconnaissance que nous vous avons de notre bienveillante fraternité.

"Cette reconnaissance elle va d'abord à vous, Monseigneur, qui avez voulu un instant oublier les lourds devoirs qui réclament toutes les ressources de votre zèle d'apôtre et d'administrateur, pour donner à la petite colonie canadienne-française de Winnipeg, une nouvelle preuve de votre sympathique intérêt. Elle va à vous tous, Révérends Pères et Messieurs du Clergé, qui êtes venu attester par votre présence l'étroite union qui existe toujours entre notre peuple et ses pasteurs et qui avez contribué à déployer aux yeux de toutes les nations les splendeurs du culte catholique. Elle va aux officiers et aux membres des sociétés soeurs, à tous ceux qui ont voulu nous aider à démontrer que les Français Catholiques de l'Ouest sont unis par l'attachement aux mêmes traditions et aux mêmes espérances.

"Monseigneur, Révérends Pères et Messieurs du Clergé, Chers Compatriotes,

"Je viens de prononcer les mots :

TRADITIONS ET ESPERANCES

Ces mots magiques ne doivent-ils pas éveiller en nous tout un monde d'idées réconfortantes et glorieuses... Traditions, c'est le passé qui veut dire pour nous noble origine, hauts faits d'armes, apostoliques et martyres, grandes découvertes, conquête de la liberté, civilisation et progrès. C'est le passé avec ses beaux triomphes mais aussi avec ses heures de deuil, qui nous crie de croire et d'espérer. Oh! oui, nos pères connurent aussi les jours sombres de la division et de la défaite. S'ils s'étaient assis sur les pierres du bord du chemin pour pleurer sur les misères de la vie et les incertitudes de leur destinée, notre nationalité tiendrait encore dans un fort de pieux sur le promontoire de Stadacona. Mais ils furent des hommes de coeur et de courage, et voyez, à travers toutes ces misères et ces viscissitudes, la grandeur de l'oeuvre accomplie. En ce moment même, dans la vieille cité de Champlain, un nouveau monument vient s'ajouter à tant d'autres qui rappellent nos

GLOIRES NATIONALES,

un monument plus beau, plus grand que tous les autres pour être digne du saint et illustre fondateur de l'Eglise canadienne, Mgr de Laval. Et tandis que les dignitaires de l'Eglise et de l'Etat assistent, en nombre imposant, à ces belles fêtes de la Religion et de la Patrie, nous voyons près de nous, au milieu de nous, s'élever un autre monument qui parle non moins éloquemment à nos coeurs français et catholiques.

"Monseigneur, dans quelques mois, notre bien-aimé Archevêque et vous aurez à votre tour le bonheur de faire la dédicace de cette cathédrale, depuis longtemps but de vos efforts, objet de vos pensées, aujourd'hui superbe récompense de vos travaux. La foule des fidèles accourra pour partager votre joie, pour donner plus d'éclat à cette manifestation de sa foi, pour déposer à vos pieds l'hommage de son dévouement.

"Alors ces pierres que vous avez si patiemment édifiées lui diront : "Jetez un regard sur ce pays. Voyez là où il y a moins d'un siècle, de pauvres et rares missionnaires risquaient leur vie pour évangéliser les tribus sauvages et barbares, de nobles temples maintenant partout s'élèvent; là où, il y a moins d'un demi-siècle, la colonisation commençait à peine, de florissantes paroisses maintenant essaiment. Alors vos pères n'ont pas désespéré; avez-vous aujourd'hui le droit de douter de l'avenir ?"

Ce langage des pierres de la basilique, mes chers compatriotes, n'est-ce pas que nous l'avons anticipé ? Les successeurs des martyrs, les descendants des hardis découvreurs qui ont ouvert ce continent à la civilisation chrétienne n'ont pas dégénéré. Nous célébrons aujourd'hui la fête des fils du Saint-Laurent dans cette métropole déjà grande par son commerce et sa richesse, plus grande encore par son avenir assuré. Tous les peuples autour de nous s'agitent avec une ardeur fébrile et caressent de beaux rêves. Nous pouvons les regarder passer sans faiblesse; s'ils marchent vite, nous avons aussi sûrement progressé. Si des nuages sont venus obscurcir notre horizon, toute l'histoire de notre race est là pour nous enseigner que les événements amènent des retours inattendus, des revanches inespérées aux peuples qui savent garder inviolables en leur coeur et leur

FOI ET LEURS SOUVENIRS.

L'Association Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg a invité l'Association Saint-Jean-Baptiste du Manitoba à tenir ses assises dans les salles de notre église du Sacré-Coeur. A cette place même des orateurs distingués adresseront la parole. Dans la ferme conviction que ces délibérations et ces conseils feront une fois de plus ressortir la parfaite unité de notre nationalité dans ses croyances, dans son attachement à notre langue et aux traditions sorties de son berceau, au nom de notre Société, je vous souhaite encore une fois, à tous, la plus cordiale bienvenue. En mon nom personnel, je veux aussi remercier spécialement Monseigneur le Curé et tous mes collègues qui m'ont si puissamment aidé à organiser cette fête.

"En terminant, Monseigneur, au nom de mes co-sociétaires, au nom de tous ceux qui sont ici présent, je vous prie de transmettre à celui que nous regrettons de ne pas voir au milieu de nous mais que nous savons toujours présent par l'esprit dans ces fêtes, à notre premier pasteur tant aimé, au patriote sincère que vous représentez ici, l'assurance de notre filiale affection et nos souhaits les plus ardents pour sa santé. Puissent ces fêtes être pour lui une consolation et un encouragement".

Voici comment se composait le comité exécutif de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg :

M. Pierre Poulin, président ; M. Vigor Rho, premier vice-président ; M. Pihilippe Beaubien, second vice-président ; M. Ernest Aubin, secrétaire-archiviste ; M. L. A. Delorme, secrétaire-correspondant ; M. J. B. Hurtubise, trésorier ; M. Godfroy Cyr, commissaire-ordonnateur ; M. A. B. Desrochers, sergent d'armes ; MM. R. L. Chevrier, J. V. Dumoulin, auditeurs ; MM. C. F. Cardinal, Narcisse Bergeron, Em. Lalonde, directeurs; M. J. J. Arsenault, président honoraire ; chapelain, R. P. X. Portelance, O.M.I.

LES CANADIENS DE NEW YORK

Ils célèbrent la fête nationale et décident de fêter, dans un avenir rapproché, le cinquantième anniversaire de la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de New-York par de grandioses démonstrations.

HISTORIQUE DE LA SOCIETE.

La fête nationale, à New-York, ne s'est pas passée inaperçue comme dans beaucoup de villes des Etats-Unis et du Canada. Elle n'a pas été célébrée avec un éclat inaccoutumé non plus, se résumant en une série de démonstrations qui a commencé samedi dernier et se terminera dimanche prochain. Samedi soir le 20, la population canadienne était conviée à un banquet, — danse, pique-nique, ou "Zeltner Casino", mieux connu sous le nom de zeltner's Morrissiona Park, 170ième rue et Troisième avenue, charmant bosquet, en plein centre de la partie nord de la ville. La partie donnant sur la rue est occupée par une superbe salle qui, au besoin peut servir de théâtre. Le reste de l'édifice est composé de longs et spacieux couloirs convergeant vers le parc. Inutile de dire que les fleurs et les décorations n'avaient pas été négligées. On aurait dit que la nature se prêtait à cette belle fête; qu'elle s'abandonnait avec tous ses charmes pour plaire et égayer. Quelle riche contribution de roses diverses elle offrait pour prouver qu'elle souscrivait à ce mouvement patriotique de la part de près de 40,000 Canadiens français, épars dans une grande ville et ne représentant qu'un simple mais gracieux repli du drapeau d'une jeune nation, drapeau qui s'étend insensiblement un peu partout sur le continent. L'oriflamme aux couleurs de la société St Jean-Baptiste était beaucoup en évidence spécialement sur la balustrade où, disparaissant sous un parterre de plantes exotiques, l'orchestre Conterno égrenait des refrains canadiens-français. Les salles de réception et de danse étaient bondées et, dans le parc, les tables étaient toutes occupées par des groupes de jeunes Canadiennes portant au corsage l'emblème de leur nationalité.

Les agapes furent de courte durée car, on venait de décider de donner une grande réception aux salles de la société, dimanche prochain, à l'issue de la messe. Après une parade dans les principales rues de la ville, les membres se rendront aux salles ordinaires où il y aura réception au public. Cette réception consistera en un concert musical et littéraire suivi de discours par des membres et des invités. A la grand'messe, un sermon de circonstance sera prononcé par un Révérend Père de l'Ordre du Saint-Sacrement.

Après que le président de l'association St Jean-Baptiste, M. Louis Bellemare, eut annoncé le résultat du comité d'arganisation pour ce qui concerne la réception de dimanche,

L'OUVERTURE DU BAL

eut lieu par une grande marche dédiée à saint Jean-Baptiste. Pas moins de 500 couples y prirent part. Cette marche est l'oeuvre de M. Conterno chef de l'orchestre. Une réception fut donnée aux invités des autres sociétés par les officiers de la société durant le bal.

Les officiers sont : Messieurs Louis Bellemare, prés. ; Edouard Dupras, vice-président ; Alonzo Lemay, secrétaire-archiviste ; Louis Lemieux, secrétaire-financier ; Joseph Saussevil-le, trésorier ; Louis Langlois, commordonnateur ; directeurs : L. A. Laurencelle, Anselme Lauzon, H.Labelle, présidents honoraires : J. B. Ledoux, J. C. Hogue ; comité d'organisation: W. Collin, président, S. Robineau, vice-président ; F. W. Laurent, N. Guérard, E. Dupras ; maître des cérémonies : L. P. A. Boucher ; assistant-maître de cérémonies, Louis Lemieux; aides : D'Allard, C. Boucher, A. Thériault, A. Bell ; comité de réception : L. G. Duquet, L. A. Laurencelle, A. Lauzon, J. H. Beaudry, Jos. St François, H. Labelle, E. Falardeau.

Au cours de ces réunions, M. le président Bellemare annonça que la Société St Jean-Baptiste de New-York faisait des préparatifs pour célébrer avec pompe et splendeur

LE CINQUANTIEME ANNVIERSAIRE

de sa fondation. A cette occasion, des fêtes grandioses seront inaugurées et tout sera fait de façon à ce que cette démonstration demeure inoubliable dans la pensée des membres et surtout du public new-yorkais.

"C'est juste au moment, dit M. Bellemare, où le fanatisme se déchaîne contre les Canadiens-Français qu'il importe de s'affirmer d'une manière non équivoque. Une démonstration telle que projetée aurait des conséquences heureuses et ne pourrait tourner qu'à l'avantage de l'élément canadien-français. Il n'y a pas à nier qu'une telle entreprise sera coûteuse en argent et énergie. Des difficultés sans nombre surgiront de tous côtés et, au début, l'encouragement fera défaut ou s'il y en a, ne sera que très limité. C'est justement pourquoi il faudrait commencer dès aujourd'hui à se mettre à l'oeuvre afin de propager l'idée, en la semant partout et très souvent en la cultivant de façon à y apporter le plus grand soin possible afin d'arriver à d'heureux résultats. La population canadienne de New-York, contrairement à celles des autres ville de l'Union, est disséminé un peu partout. Les Canadiens ici comprennent la nécessité de s'isoler et non pas de se grouper, de se réunir par "clans" comme dans les villes manufacturières. Cela les distingue des autres nations ici qui prennent gloire à afficher le fait qu'il forment caste à part, comme les Allemands, les Polonais, les Juifs, les Chinois, qui disent habiter le "German Village", "Pole City", "Chinatown", "Hooligan's Alley, etc.

C'est là d'où vient la difficulté pour la société d'entreprendre un grand mouvement et de l'exécuter promptement. Il faut un système de correspondance suivie et constante, car ici, nous n'avons pas de journaux français, excepté

LA "PRESSE" DE MONTREAL

qui, en cette circonstance, nous l'espérons, nous donnera un fort coup de main. Les autres journaux ne sont pas assez populaires ici pour nous être d'une grande utilité, quoi qu'à l'étranger ils ont une excellente circulation. Quant aux assemblées de la société, il n'y faut pas y compter beaucoup. Il n'y en a que vingt par année, et, en été, elles ne sont que comme partout ailleurs que fort peu fréquentées, sans compter les mauvaises soirées d'hiver quand il nous faut remettre à plus tard une assemblée importante faute de quorum. Il y a des membres qui demeurent à Brooklyn et quand il leur faut assister à une assemblée dans la 76ième rue, ils se découragent et restent chez eux. Tout cela va à dire qu'il faut se mettre à l'oeuvre dès aujourd'hui et de nommer au plus tôt, un puissant comité d'organisation subdivisé en sous-comités pour tous les bescins d'un mouvement de cette importance. A cet effet il serait bon de se rappeler que tous les Canadiens de New York doivent leur succès en partie aux sociétés canadiennes et qu'il y va de l'intérêt de tous de donner leur adhésion au mouvement inauguré par la société St Jean-Baptiste en devenant membre au plus tôt."

"Tous les membres les plus influents sont en faveur de ce mouvement.

"Il n'y a pas de doute, ajoute le président, que messieurs Hogue, Ledoux, Viau, Laurencelle, Leprohon et autres "vieilles gardes" de la société, qui ont présidé au début presque de la société, prêteront main-forte en toute circonstance.

Messieurs Hogue et Sansville sont nommés délégués de la société à l'occasion des fêtes du quarantième anniversaire de la fondation de la société St Jean-Baptiste de Cohoes cette année, M. Hogue est chargé de prononcer un magistral discours.

Ils nous reviendront avec des idées nouvelles dont nous saurons bénéficiés."

PERSONNES PRESENTES

Parmi les personnes présentes : Adélard Dupuis, Séraphin Babineau, Joseph Bachand, Urgel Bachand, L. R. Laurencelle, Louis A. Laurencelle, J. J. Forcier, Delphis Bazinet, Georges Beaudry, Wilfrid Lanthier, Georges G. Bédard, Louis Langlois, Aldèphe Cardinal, Aimé Bélanger, J. B. Cadieux, Edgard Brunelle, Armand Bélanger, Arthur Bélanger, Wilfrid Collin, Philéas Bélanger, Adolphe Belle, Julien D. Brosseau, Georges Bellemare, Jos. Bourguignon, Jos. Bourget, Ulric Boismenu, F. J. Boisvert, Charles Boucher, Joseph Constantin, Jos. Duhamel, Emile Guimond, Georges Laurencelle, Edouard Dupras, Jos. Hogue, L. A. Boucher, Chs J. Côté, Wilfrid Dupras, Joseph L. Hogue, Phidime Laurier, Alfred Coulombe, Louis G. Duquette, François Jobin, Théophile Lauzon, Anselme Lauzon, Zothique Courchène, Edouard Falardeau, Adélard C. Joly, Damase Lavigne, Victor Dagenais, Jos. Falardeau, Philéas Joly, Louis Lavigne, Jos. P. Gravel, George C. F. Lord, Alcide Pinard, Joseph A. Vertefeuille, Fred. Dubois, Paul Dufault, Ovide J. Gravel, Hilaire Duhamel, Narcisse Guérard, Thomas Lussier, J. Bte McKerty, Emile Piquette, Laurent Poirier, Stanislas Viau, Herman Cadieux, Edmond Mireault, Arthur Dumais, du "Monarque", Elzéar Lépine, Arthur Daigneault, Davila Daigneault, Arthur Gagnon, Antoine Thériault, William Tisdelle, Narcisse Guérard, Oscar Mathieu, Joseph Marier, Chs Laurier, docteur Leprohon, Léon Bossu dit Lyonnais, Jos. Sansville, P. Dumont, Albert Damase Lavigne, Jos. Fournier, Hormidas Labelle, Camille Lavoie, Samuel Orléans, William G. Séguin, Joseph N. Demers, Eugène Galarneau, J.-Bte Labelle, J.-Bte Ledoux, Albert Papineau, Joseph St François, Napoléon Desjardins, Louis Gibeau, Louis-Joseph Papineau, François St Laurent, Pierre F. Delfausse, Wilfrid Gibeau, François Lefebvre, Arthur E. Chagnon, William Desbiens, Auguste Giraldi, Wilfrid Lamothe, Louis Lemieux, Azarias Paré, Joseph A. Toupin, docteur Tél. Chagnon, Wilfrid Deslauriers, Siméon Girard, Félix Langlois, Narcisse Lemieux, Joseph Pauzé, André Vertefeuille, jr., Nap. Charbonneau, Arsène Dubois Dumont, prés. du club Démocratique Canadien, à la tête d'une délégation de MM. G. Beaudry, Augustin Lamothe, Jérémie Larocque, M. Villeneuve, A. Thériault, Pierre Lessard et plusieurs autres.

La société St Jean-Baptiste de New York, est incontestablement la plus vieille des Etats-Unis. Quoiqu'incorporée par acte de la législature en 1850, elle existait déjà, depuis plusieurs années à peu près sur le même système que celle de Montréal autrefois; c'est-à-dire qu'elle ne formait pas un corps organisé ayant ses assemblées régulières et possédant un fonds de réserve pour les malades comme aujourd'hui.

Dans les archives de la société on trouve

DES NOTES PRECIEUSES

sur les Canadiens-Français d'alors et l'on y rencontre des noms historiques dont s'honore aujourd'hui l'histoire du Canada. Ces notes seront publiées plus tard; elles ne manqueront pas d'intéresser à un très haut degré tous les Canadiens qui sont venus aux Etats-Unis avant la guerre de Sécession et qui sont retournés au Canada après avoir fait fortune ici. Au préambule de la constitution il est dit que en 1850, les Canadiens de New York vivement pénétrés des avantages d'une association nationale et voulant créer à leurs compatriotes éloignés du pays natal une seconde patrie, fondent une société de bienfaisance et de secours mutuels destinée à les réunir sous des lois fraternelles.

La constitution et les règlements, joins à la loi les constituant en société, consacrent, moyennant un droit de philantropie et de nationalité. Les qualifiactions des membres dès le début furent : 1o. Que l'aspirant ait atteint l'âge de 18 ans ; 2o qu'il soit Canadien-Français de naissance ou d'origine ; 3o qu'il jouisse d'une bonne santé et de l'estime de ses compatriotes. Ceux qui présidèrent à la fondation de la société étaient vivement convaincus de sa nécessité et de son importance.

LA REVOLUTION DE 1837

avait fait beaucoup d'exilés. Il n'était plus question pour les expatriés de regagner les frontières. Car le sort des malheureuses victimes du devoir et du patriotisme attestait de la tyrannie et de la haine au vainqueur contre un ennemi faible mais courageux. La fièvre d'or sévissait au Mexique et en Californie et les jeunes gens, éblouis par les récits des "Yankees", qui avaient ramassé le précieux métal à pleines mains, prenaient le chemin de la fortune, se trouvant forcés par le sort de chercher ailleurs une aisance que leur pays leur refusait. Ces jeunes gens s'arrêtaient à New York pour s'orienter et, à leur retour, entraînés par la vague toujours croissante du commerce, ils s'y fixaient. Ces faits ressortent des notes précieuses contenues dans les nombreux documents en possession des officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste. On peut juger par la liste des

M. Louis Bellemare, président de la Société Saint Jean-Baptiste de New York.

PREMIERS PRESIDENTS

et vice-présidents de la Société, jusqu'à nos jours, des noms bien connus au Canada et aux Etats-Unis, tels que Gabrielle Franchère par exemple, qui fut plus tard, un pionnier de la colonie canadienne de Chicago. De 1850 à '62 G. Franchère ; '62, G. Dillon et E. Welling ; '63, C. Morissette et F. Moreau ; '65, F. Moreau et G. Batchelor ; '66, F. X. Cloutier ; '67, F. Boucher ; '68, E. Welling et H. Gosselin ; '69, E. Prud'homme ; '70, H. Gosselin et P. M. Leprohon ; '71, P. M. Leprohon ; '72, J. B. Ledoux ; '73, F. Boucher ; '74, F. Moreau ; '75, F. Moreau et J. Dufort ; '78, L. G. B. Normandeau ; '79 et 80, P. M. Leprohon ; 1881, J. Robidoux ; 1882, T. Lussier ; 1883 à 1886, E. Lebel ; '87, J. F. Dalbec ; '88, H. Gosselin ; '89, Louis Bellemare, président actuel ; 1890 à 1893, A. Lacoste ; '94, Elzéar Drolet et Jos. Sansville ; '96, Wilfrid Collin ; 1897, Hormidas Labelle ; '98, Edouard Dufault ; '99 et 1900, Joseph Labelle ; 1901, Ovide Robillard ; 1902, L. A. Laurencelle ; 1903, Auguste Giraldi ; 1904-56, J. C. Hogue ; 1907, J. P. L. Gravel ; 1908, M. Bellemare. Vice-présidents, de 1850 à 1906, P. Larsenaur et F. Moreau, F. Moreau et C. Cordelier, J. O. Besse et F. Robitaille, J. Lavioletle et M. X. Michaud, M. McAvoy et E. Welling : J. Robidoux, C. Morissette, F. Boucher, J. Goulet, D. Langlois, E. Prud'homme, E. Bonin, F. Lefebvre, Félix Moreau, J. Dufort, L. B. Normandeau, L. Dumaine, T. Lussier, T. Chagnon, N. Bertrand, L. W. Jetté, T. Marquette, Louis Belemare, J. Clermont, Adolphe Bell, J. Morin, Eizéar Drolet, F. X. Sauviat, Georges Laurencelle, Ovide Robillard, Louis Lemieux, J. C. Hogue, J. A. Bélanger, L. J. Duquet, Adolphe Bourguignon, secrétaires de 1850 à 1908. L. F. Glockmeyer, R. M. Leprohon, E. Bonin et A. Delisle, F. X. Cloutier, B. Giroux, E. Prud'homme, J. Duval, F. Lefebvre, André Vertefeuille, J. C. Harbour, E. Lebel, Jos Fournier, H. G. Laurent, L. P. Normandeau, A. Lacoste, George C. F. Lord.

Commissaires ordonnateurs de 1890 à 1908: L. Gibeau, A. Thériault, G. Dufresne, L. Gibeau, et Martial Collin, François St Laurent, A. Lefebvre, C. J. Côté.

LE PRESIDENT ACTUEL

M. Louis Belemare, président de la société St-Jean-Baptiste de New-York, est né au Canada. Il habite New-York depuis 28 ans. C'est un travailleur et un patriote généralement aimé et respecté de tous ceux qui le connaissent. Père d'une nombreuse famille et contremaître charpentier de son état, il trouve encore le moyen de voyager, beau temps, mauvais temps, de Brooklyn jusqu'à la 76ième rue, à New-York, pour présider aux assemblées.

Dans ses temps de revers, de déception et de déboires, la société a trouvé en son président, un puissant auxiliaire, un bon conseiller et un sincère ami.

Mlle Eugénie Bellemare, sa fille, est une pianiste de haute réputation. Réné son fils, est officier à bord du navire de guerre américain " The Jersey".

LE CLUB CANADIEN

Le club Canadien démocratique de New-York, a pour officiers: M. Albert Dumont, prés.; Louis Croteau, vice-président; Aldèphe Cardinal, 339 Alexander; secrétaire; Georges Beaudry, crésorier; Auguste Lamothe, sergent d'armes; Joseph Morache, sec. archiviste; Pierre Lessard, trésorier ; directeur, Jérémie Larocque; Joseph Martin, Magloire Villeneuve, Antoine Thériault, Pierre Lessard et Jos St-vent, sous la direction des révérendes soeurs de la Congrégation de Montréal. Les ornements de l'église St Jean-Baptiste sont réputés les plus riches de New York. Les vêtements sacerdotaux sont des plus dispendieux et à venir jusqu'à la visite du Cardinal Logue, à la Cathédrale, récemment, les châsubles portées par les RR. PP. du Saint-Sacrement étaient tellement admirées que des centaines de personnes venaient spécialement tous les jours, de très loin, pour les admirer. Il faut les voir, le soir, lorsque l'église est flamboyante de lumières et que les autels parées de fluers et de draperies à franges dorées scientillent de mille feux éblouissants. Ces vêtements, oeuvre de religieuses françaises, sont des chefs-d'oeuvre d'art. En l'absence du curé de la paroisse, le R. P. Gaudet, un ancien montréalais, a charge d'âmes. Il conduit actuellement avec succès un triduum conformément aux voeux exprimés récemment par le chef de la chrétienté.

UE NOUVEAUX ESCULAPES

M. Edgar Lemieux, un des nouveaux médecins de Québec. — Photo. Montminy et Cie, Québec.

M. Théo. Robitaille, reçu médecin à Québec.—Photo. Montminy et Cie., Québec.

M. Georges Racine, un des nouveaux médecins de Québec. — Photo. Montminy et Cie, Québec.

M. U. Kingsley, reçu médecin à Québec. — Photo. Montminy et Cie., Québec.

LE DESASTRE DE TROIS-RIVIERES

M. C. Rouette, marchand de chaussures et agent de la maison "Slater" à Trois-Rivières, annonce à ses clients qu'il a ouvert, ce matin même son magasin tout près du marché temporaire.

TRIOMPHE POLITIQUE

Sherbrooke, 27 — Il y a eu un grand pique-nique jeudi, sous les auspices du Club Conservateur de Compton ; quinze cents personnes environ y assistaient et l'assemblée était présidée par M. John McClary. Cette réunion était pour célébrer la victoire de M. Giard, député de la législature. Plusieurs discours furent prononcés par les principaux membres du club.

MM. GOLDENBERG FRERES

Marchands de vêtements, nouveautés et articles pour hommes, à Trois-Rivières, désirent remercier le public de l'encouragement qu'il leur a donné, et ils annoncent, de plus, à leurs clients et au public en général qu'ils ouvriront, temporairement, dans leur maison particulière, 42 rue Saint-Martin, en face du hangar à marchandises du C. P. R., un magasin renfermant un assortiment complet de vêtements confectionnés pour dames et messieurs, nouveautés, chapeaux et casquettes. MM. Goldenberg invitent leurs clients et le public à venir leur rendre visite et à profiter de leurs bons marchés. r

SIR WILFRID ET LA CONFIANCE DU PEUPLE

"Savoir l'impression de sir Wilfrid Laurier sur la défaite que ses amis provinciaux de l'Ontario ont subie lors des élections de la semaine dernière: telle est la mission qui m'a été confiée", écrit M. E. W. Thomson, le correspondant du "Boston Transcript" à Ottawa.

"Après tout, sir Wilfrid ne paraît pas du tout dépité. Il prend cet événement comme toute autre chose, comme un incident de la joute ou du voyage.

"Le monde est un lieu de déboires, dit-il. Certes, le coup a été dur pour mes partisans de l'Ontario. Mais ils avaient en M. Whitney un homme sérieux à combattre et eux-mêmes se trouvaient sous la tutelle d'un directeur dont la grande compétence n'est pas aussi connue aujourd'hui qu'elle le sera plus tard. Il a été chef pendant peu de temps encore.

"D'une façon, on pourrait considérer le résultat de la lutte comme un coup droit porté à mon gouvernement, mais effectivement, il n'en devrait pas être ainsi. Le jugement de certains hommes est pour le moment erroné. Ils confondent les partis dans l'Ontario avec les partis dans le pays entier. De même à Québec mes amis politiques croient que la victoire libérale dans leur province, bien qu'elle soit moins importante que le triomphe des conservateurs dans l'Ontario, signifie une victoire de notre parti dans la politique fédérale. Aucun de ces deux groupements de manifestants heureux ou déconfits n'a pu chasser de ses yeux la fumée de ces deux victoires opposées.

"Mon gouvernement, aux prochaines élections peut faire pis que ne l'indiquerait la victoire de M. Gouin, et mieux que ne le fait augurer la victoire de M. Whitney. Je ne suis ni découragé, ni ennuyé.

"Vous devriez concevoir que, tout comme Messieurs Gouin et Whitney dans leur province respective, ont subi l'élection selon leur passé, je devrais soutenir la lutte d'après mon status politique. Je n'ai pas à regretter ce passé. Le peuple doit le juger en nous jugeant nous-mêmes. Je dirai que j'ai grande confiance en son sens commun. Nous avons eu des malheurs, nous avons fait des impairs, — peu nombreux, — je le crois, et sans importance. Nos succès sont évidents et, j'en suis convaincu, importants. Je ne puis juger la justesse du sens de l'électorat. Le peuple est notre cour suprême d'appel.

"Nous sommes peu dérangés par les "scandales" supposés; au pire sont-ils d'une portée mièvre; ils ont été pour la plupart effacés par des témoignages assermentés; d'autres sont sous examen. On n'a atteint l'honneur d'aucun ministre. Je n'ai jamais vu que le peuple canadien se laissait dévoyer par les simples soupçons ou accusations d'une opposition quelconque. Aussi, nous avons beaucoup de temps devant nous. Notre terme d'office n'expire pas avant le mois de novembre de l'an prochain. Dans ces dix-huit mois, beaucoup d'eau coulera. Il est vrai que nous pourrions aller devant le peuple avant cette époque — ou non.

"Non, comme vous le dites, il n'y a aucune raison sensée qui puisse permettre aux gouvernements de faire les élections un an ou plus avant le temps légalement nécessaire. Le choix du temps, le plus souvent, a été matière de stratégie ministérielle. Les Premiers ont eu l'habitude de faire appel à l'électorat en temps propice. Qu'il le soit maintenant ou qu'il le devienne plus tard, je n'y ai pas encore songé sérieusement. Je traverse les ponts quand je les rencontre.

"Actuellement, nous sommes entièrement occupés à l'administration des affaires du pays au Parlement. Naturellement, quand le temps de proroger les chambres est venu nous avons à considérer ce qu'il faut faire pour éviter la désorganisation d'un parti et même prévenir les causes qui pourraient l'affaiblir. C'est être des hommes raisonnables et d'honneur que de chercher à conserver la confiance du peuple. Ce qui fait dans les pays anglais les cabinets si forts, c'est que les lois légales ou constitutionnelles, avant d'être mises en vigueur, doivent recevoir le verdict des électeurs.

"Pour ma part, je n'ai aucune raison de croire que mon gouvernement a perdu la confiance du peuple.

"Tout au contraire. Notre majorité est très forte dans les deux chambres. Les élections partielles nous ont favorisé. Il n'y a pas d'agitation contre nous. Il serait ridicule de donner à la confiance qu'Ontario accorde à M. Whitney un sens de non-confiance contre moi. Je suis certain d'avoir bien agi à l'endroit d'Ontario, d'avoir chercher à mériter l'approbation du peuple dans cette province comme partout ailleurs.

"S'il me la refuse, qu'il en soit ainsi. Le monde est un lieu de déboires. Peut-être qu'Ontario sera pour moi avant longtemps. Dans tous les cas, je ne me plaindrai pas de la décision du peuple, décision que je respecte. Et alors il sera suffisamment temps de se chagriner."

"Il serait téméraire de ma part de supposer que je peux transcrire fidèlement les paroles du premier ministre alors que je dus prendre note de cette conversion pendant que j'avais à questionner sir Wilfrid et à répondre à ses questions. Mais l'idée générale de ces remarques est là et je crois qu'on peut saisir suffisamment la pensée du premier ministre. Il ne présente pas sa politique d'une façon rude mais il fait sérieusement son devoir.

"Ce qui frappe dans les conversations ou les discours de sir Wilfrid c'est le bon sens et la clarté. On peut appliquer au premier ministre les paroles de Mathew Arnold parlant de Goethe, qui "raconte la vie avec un esprit calme et la raconte en entier", ou encore, ses discours sont comme les écrits de Sainte-Beuve qui savait convertir à ses vues ses pires détracteurs. Laurier comprend que la victoire de M. Whitney dans Ontario n'est pas une preuve que cette province est contre sa politique. La vie de M. Whitney à Toronto a été pure de même que celle de Laurier à Ottawa, et, en supportant l'honnêteté, Ontario n'est pas pour cela l'adversaire de sir Wilfrid et de son cabinet. Cela est logique."

CHAMPS DE BATAILLE

Les souscriptions continuent à affluer. — Montants perçus jusqu'ici. — Le patriotisme chez les écoliers.—Le rôle d'honneur.

Les fonds reçus par le comité des Champs de Bataille continuent toujours à affluer. Les montants perçus jusqu'ici se chiffrent comme suit:

Souscriptions générales, $25,526.74; Rôle d'honneur, $1,775.00. $27,301.74. Merchants Bank of Canada, $2,500.00; ville de Westmount, $1,000.00; M. E. S. Clouston, $250.00; Lady Reid, $250.00; M. F. W. Thompson, $100.00; MM. Hudon, Hébert et Cie, $100.00; M. Thomas J. Drummond, $100.00; M. Alex. Orsali, $25.00; M. C. R. Hooper, $25.00; M. Hugh Watson, $25.00; Les Filles de l'Empire, Westmount, $25.00; L'échevin Geo. W. Sadler, $10.00; M. T. A. Emmans, $5.00; M. Maxwell Goldstein, $5.00; M. N. R. Spencer, $3.00; M. E. L. H. Binette, $1.00; Mlle Lilly J. Bennett, $1.00; Perçu par C. A. Smith, (Swan River, Man.), $1.00; Hervé Jérôme, 90c; Edouard Champagne 70c; Henri Paradis, 50c; Albert Colleck, 20c; Bruno Lortie, 10c; Léopold Nickle, 10c; Kelly (Québec), $3.30; Fredricae René Brouverette, 10c; Thomas Kelly, (Québec), $3.30; Fredrica Godus, $2;

DANS LES ECOLES

Ecoles des Frères de la Doctrine Chrétienne, Sainte-Henri, 241 élèves, $9.86.

Gault Institute, Valleyfield, 56 élèves, $5.47.

Ecole modèle de Hull, 99 élèves, $7.85.

Ecole de Mlle Stephen, 18 élèves, $2.75.

Ecole modèle de Longueuil, 29 élèves, $1.95.

Enfants d'écoles de la municipalité Cleveland, 15 élèves, $1.15.

Ecole de Sellarville, 11 élèves, 70 cents.

Ecole anglaise, Sorel, $2.40.

Ecoles de Chateauguay, 40 élèves, $2.65.

Ecole de Westmount, liste réservée, 337 élèves, $58.28.

Ecole du Boulevard, liste réservée, 80 élèves, $8.35.

Royal Arthur, liste réservée, 255 élèves, $31.30.

Rôle d'honneur. — Angus Neil Morrison, Hector MacKay.

BANQUET A LONDRES

La colonie canadienne célèbrera le 1er juillet par un grand dîner.

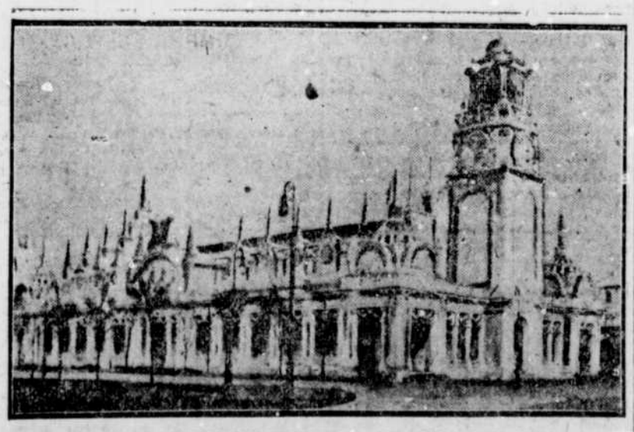

L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE. — Le palais de la Musique.

Le correspondant spécial de la "Presse" à l'Exposition Franco-Britannique de Londres, nous informe que la colonie canadienne donnera un grand banquet au Palais de la Musique, le 1er juillet, jour de la Confédération. Lord Strathcona, haut commissaire canadien à Londres, présidera la fête. Plusieurs Canadiens éminents, et nombre de personnages importants seront au nombre des convives.

Le comité d'organisation se compose comme suit:

Lord Strathcona, G.C.M.G., M. S. Cameron Alexander, M. Archer Baker, M. T. R. Clougher, M. J. G. Colmer, C. M. G., M. G. C. Cuningham, M. W. L. Griffith, M. C. A. Hanson, M. Becket Hill, M. John Howard, M. R. J. B. Howard, M. Alexander Lang, Lieut.-général J. W. Laurie, C. B., M. K. N. Macfee, M. Donald Macmaster, C. R., M. C. A. Duff Miller, M. H. H. Norman, sir Gilbert Parker, M.P., Dr G. R. Parkin, C.M.G., M. Thomas Reynolds, M. Thomas Skinner, M. J. Obed Smith, M. F. W. Taylor, l'hon. J. H. Turner, M. A. G. Wallis et M. Harrison Watson.

MM. Lacroix, Tolmie, Wm. Hutchison, Henri Hains, Oscar Turcot, Ernest Poulin, Robert Deschênes, Panneton, de Sherbrooke; Girardot, etc., assisteront aussi au banquet.

Ce dernier promet d'avoir un grand succès. Plusieurs orateurs de marque adresseront la parole.

FUNERAILLES DE MLLE R. CLEMENT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sorel, 27 — Les funérailles de Mlle Rosa Clément ont eu lieu samedi, au milieu d'une grand concours de parents et d'amis. La défunte, qui était à juste titre estimée de tous ceux qui la connaissaient, est décédée à l'âge de 28 ans et 4 mois, chez son oncle, M. Arthur Moisan, après une cruelle maladie qui la minait depuis longtemps.

Après avoir été graduée au couvent de la Congrégation de Notre-Dame, Mlle Clément était entrée au noviciat des Rév. S. St Joseph, de St Hyacinthe. Mais déjà atteinte d'une maladie qui ne pardonne pas, elle dut renoncer à la vocation religieuse pour cause de santé. Durant sa longue maladie, elle édifia sa famille et ses nombreux amis par son courage et sa grande résignation à la volonté de Dieu.

Feu Mlle Rose Clément.

La défunte était orpheline; elle laisse pour déplorer sa perte, une soeur religieuse chez les Révérendes Soeurs Grises, de Saint-Hyacinthe, deux frères: MM. Edouard et Hector Clément, de Sorel.

Mlle Clément appartenait à la pieuse association des Enfants de Marie, dont les membres assistaient en grand nombre aux funérailles.

Le service funèbre célébré à l'église paroissiale par M. l'abbé Nadeau a été des plus impressionnants.

Nous offrons à la famille de la regrettée défunte, l'expression de nos vives sympathies.

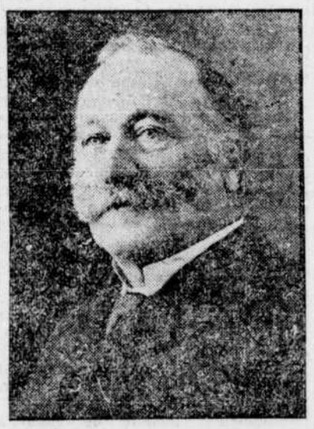

Le seigneur Fraser, de Fraserville, décédé.

NOUVELLES DE VALLEYFIELD

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Valleyfield, 27 — Mardi matin, nos soldats sont partis pour le camp de Trois-Rivières, sous le commandement du capitaine Lefebvre.

—La mort impitoyable a fauché dans les rangs de notre société nationale: la Société Saint-Jean-Baptiste.

Dimanche dernier, on célébrait les funérailles de M. Augustin Boyer, fondateur de la Société et le père du président actuel; M. Boyer était âgé de 76 ans. Son service a été chanté lundi matin à 8½ heures à la cathédrale de Valleyfield.

Le deuil était conduit par ses fils: Narcisse, Joseph, Zéphirin, Horace; ses gendres, Wilfrid Delisle, David Viau et Israël Hébert.

La Société Saint-Jean-Baptiste au complet assistait aux funérailles.

M. Augustin Boyer laisse pour déplorer sa perte: une épouse et 10 enfants: 6 garçons et 4 filles dont trois habitent les Etats-Unis: Augustin, Wilbrod, Emma.

—Jeudi matin, ont eu lieu les funérailles de M. Emery Barrette, aussi membre de la Société Saint-Jean-Baptiste, décédé à Valleyfield le 23 courant.

Le deuil était conduit par ses frères: Wilfrid, Alexandre et Narcisse Barrette et un grand nombre de parents et d'amis.

—Dimanche prochain, Valleyfield recevra la visite du club de crosse "Les Canadiens de Saint-Henri", accompagné d'une importante excursion d'anciens ouvriers de Valleyfield. Le club de Saint-Henri vient rencontrer le fameux club "Feuille d'Erable", sur le beau terrain du parc Saint-Jean-Baptiste où une partie sensationnelle sera jouée.

La renommée de ces deux clubs est si connue, qu'il faut prévoir une affluence extraordinaire de spectateurs au parc Saint-Jean-Baptiste dimanche et ceux qui veulent obtenir de bonnes places feront bien de s'y rendre de bonne heure.

TERRAINS GRATIS

Voyez notre annonce. Demers, Racicot, Lemay et Roy.

OFFRES ECONOMIQUES DE MEUBLES

Nous avons groupé tous les articles désassortis de notre stock que nous offrons maintenant à environ moitié prix. Venez voir ce que cela veut dire en fait d'économie.

Mobiliers de salon, 3 et 5 articles; assortiment considérable et très joli, $17.95 à $150. Carrosses et Go-Carts de bébés, le choix sur 75 styles différents. Prix de $2.25 à $45.

CABINETS A PORCELAINE — $14.65 à $90.00.

"SIDEBOARDS" et BUFFETS. Nos 140 différents styles. Escomptes spéciaux sur lignes désassorties, que nous répétons aujourd'hui. Prix de $8.90 à $145.00. Les meilleures valeurs offertes jusqu'à ce jour pour le prix. NE MANQUEZ PAS CETTE OCCASION.

TABLES A RALLONGE $4.95 à $65.00.

Chaises désassorties de salon et berceuses rembourrées, un très bel assortiment. Prix de $4.15 à $20. Une véritable occasion.

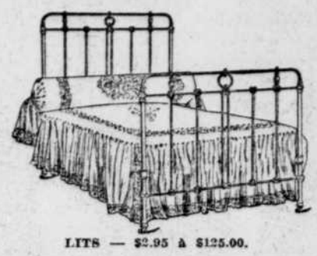

LITS — $2.95 à $125.00.

BUREAUX $4.35 à $100.00.

Metropolitan House Furnishing Co.,

Spécialistes en fait d'Ameublements de Maison. | 30 ET 32 RUE NOTRE-DAME OUEST | Quelques portes à l'Est de l'Eglise Notre-Dame.

PREMIER CONCOURS DE L'INSTITUT STENOGRAPHIQUE DE FRANCE AU CANADA, 359 RUE SAINT-DENIS.

L'Institut Sténographique de France au Canada, fondé le 5 juin 1907, par feu l'honorable I. Tarte, a eu son premier concours annuel, jeudi, le 25. Il fut présidé par M. Charles Robillard, rédacteur en chef de la "Patrie", assisté de M. A. Archambault, greffier à la Cour Supérieure; M. Geo. Blackhall, gérant à "The Imperial Oil Co. Ltd"; M. Thos. Mazurette, secrétaire au département de la voirie et ex-professeur au Montreal Business College; M. G. des-Trois-Maisons, courtier, et G. J. Thérien, de la "Patrie."

Le programme de l'examen comportait: orthographe française et anglaise, traduction française et anglaise, sténographie française et anglaise, dactylographie, travail d'assurances, de notaires et d'avocats, pliage des lettres, cachetage des enveloppes, lettres copiées à la presse, au duplicateur, circulaires faites au miméographe, travail de banques, usage des différents classeurs et classification des lettres. Le programme fut exécuté avec une dextérité telle que les examinateurs se demandaient si c'était déjà fini.

Ont mérité un diplôme commercial (100 et 125 mots à la minute) Mlles Y. Bergeron, B. Chartrand, M. Lse Monarque, V. McNab, D. Picard, R. Turcot. Diplôme supérieur (150 et 175 mots): Mlles A. Parent, M. A. Monarque, et M. Hector Chartrand. Diplôme professionnel (200 mots): Mlles P. Jérome, R. Bonin, C. Bonin, et R. Jetté.

Une médaille en or a été généreusement offerte par M. L. J. Tarte, et a été décernée à Mlle C. Bonin. Les deux médailles en or données par Mlle Irène Joly, directrice de l'Institut, ont été décernées à Mlles P. Jerome et R. Bonin.

A l'issue de l'examen, un joli programme fut exécuté par Mlles B. Delorme, A. Parent, M. Lse et M. A. Monarque, M. Joly, MM. G Thibault et C. Marin. Les rafraîchissements étaient servis par la maison Welsh. En somme, ce fut une soirée non seulement instructive mais amusante, et Mlle Irène Joly a été chandement félicitée des bons résultats obtenus.

Mlle Irène Joly, directrice de l'Institut Sténographique de France au Canada.

LE CALME RENAIT

Téhéran, 27 — La situation s'améliore constamment ici; l'ordre règne dans la ville.

Plusieurs étrangers ont subi des pertes pendant la révolte et, après les représentations faites par le ministre anglais, le schah a promis de payer tous les dommages.

Berlin, 27 — Le "Lokal Anzeitung" publiait hier une dépêche disant que parmi les réfugiés à l'ambassade, se trouvait M. Takizadeh, de Tabriz, un des meilleurs orateurs et des plus brillants députés du parlement, dont le schah voulait surtout l'arrestation. C'est pour cette raison que le schah a fait entourer la légation anglaise.

ACCUSE D'EFFRACTION

La police du poste No 4 a arrêté, hier après-midi, Philéas Michaud, de la rue Berri, sous l'accusation d'avoir tenté de pénétrer avec effraction dans le domicile situé au No 683 de la rue Sanit-Urbain.

DE FARNHAM

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Farnham, 27 — Il circule depuis quelque temps, dans nos townships, des billets contrefaits imprimés aux Etats-Unis. Ce sont des billets d'une piastre, majorés à $5.00. L'ouvrage est assez habilement fait pour tromper l'oeil le plus exercé. Il n'y a que des experts qui puissent découvrir la supercherie.

Le moyen suivant a déjà été employé avec succès par M. G. Bright, gérant de la succursale de la banque "Eastern Township", de Farnham, c'est de frotter légèrement le chiffre 5 avec un morceau de caoutchouc. Ce chiffre disparaît aisément pour faire place au chiffre "1", sa valeur nominale.

Plusieurs marchands de Bedford et d'ici ont été victimes de cette supercherie, et comme l'argent américain circule en assez grande quantité dans les Townships, on peut s'attendre à ce que les dupes soient nombreuses. Les marchands d'ici ont engagé M. Portelance pour faire des recherches et déjà on a obtenu certains renseignements qui pourraient bien amener sous peu d'étonnantes découvertes.

—Quarante à cinquante jeunes filles des comtés voisins formant le district scolaire de Bedford sont dans notre jolie petite ville, pour passer les examens pour l'obtention de diplômes d'institutrices.

LE DEVOIR ET L'ATHLETISME

New-York, 27 — Tous les cercles athlétiques sont en émoi. Le commissaire de police Bingham a refusé d'accorder un congé à Martin J. Sheridan, le champion du disque; Matt. McGrath, le champion du boulet de seize livres, et John Flanagan, le champion du marteau de seize livres et du poids de cinquante-six livres, pour aller concourir aux Jeux Olympiques de Londres. Ces trois constables avaient été choisis par le comité américain des Olympiques. Le club athlétique Irish American doit porter la chose à la connaissance du maire McClellan.

LES MEFAITS DE LA TEMPETE

Saint-Zénono, 27. — Le 19 juin, un violent orage qui n'a duré que quelques minutes, a causé beaucoup de dommages dans notre village. Un hangar et une écurie appartenant à M. Honoré Sarrasin ont été emportés par le vent qui souffiait avec rage balayant tout sur son passage, déracinant les arbres et renversant les clôtures.

La grêle a aussi causé beaucoup de dommages aux légumes et aux fleurs. Heureusement que les blés n'ont pas trop souffert.

A SAINT-JEAN DE MATHA

Saint-Jean de Matha, 27. — Samedi dernier, une forte tempête s'est abattue sur notre village vers 7 heures du soir. Le vent a renversé plusieurs granges et plusieurs écuries entr'autres celle de M. Comtois, qui est complètement détruite. MM. Alexis Ayotte et Alexandre Ducharme furent plus heureux, leurs granges furent transportées à quelques pieds de leurs fondations sans être beaucoup endommagées.

M. Chs. Lebeau, agent d'immeubles, vendeur d'hôtels, chambre 19, bâtisse la "Presse." Voir annonce dans la page 28.

LA VAPEUR EST DETRONEE

La Compagnie du Grand Tronc se sert de locomotives électriques pour le passage du tunnel de Saint-Clair.

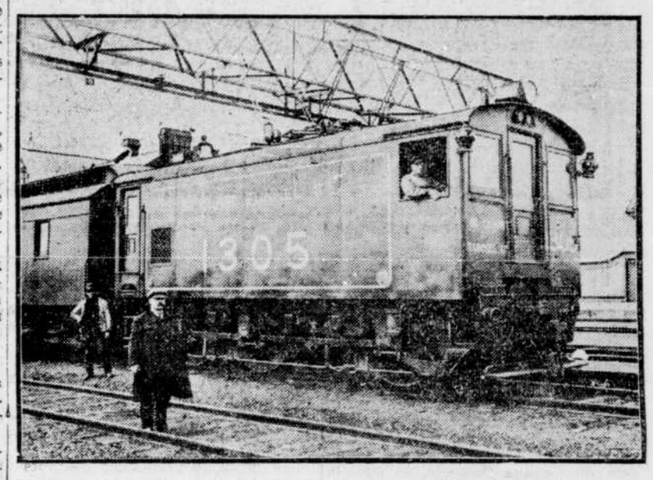

L'une des locomotives électriques de la compagnie du Grand Tronc au tunnel St Clair.

La compagnie du Grand Tronc, vient d'inaugurer un nouveau système de traction pour le passage du tunnel Saint-Clair. Les locomotives à vapeurs sont remplacées par des locomotives électriques.

Ces locomotives sont composées de deux voitures ayant chacune trois paires de roues qui reçoivent un pouvoir de traction de deux cent cinquante forces. Les dehors de ces voitures sont construits un peu comme les locomotives ordinaires, moins la cheminée. Chaque voiture a deux portes à chaque extrémité et deux portes sur les côtés.

Au-dedans sont installés les moteurs, qui servent à fournir l'électricité nécessaire. Le courant électrique est communiqué à la locomotive par une perche à cadre pouvant être baissée au moyen d'un piston à air qui est mis en opération en appuyant le doigt sur un bouton électrique.

Le courant électrique passe à travers certains déviateurs qui réduisent le pouvoir de trois mille forces à deux cents forces.

Ces tracteurs électriques ont une force considérable. Il faut remarquer que toute la pesanteur des voitures repose sur les roues motrices, faisant ainsi agir chaque livre de leur poids dans l'effort de traction. La locomotive électrique a cet avantage sur la locomotive à vapeur, dont le poids mort du tender est très souvent toute cette partie de la locomotive qui porte sur les petites roues n'ajoutant ainsi aucune force à la traction du train. La partie reposant directement sur les roues motrices est la seule dont l'action soit effective sous ce rapport.

C'est là une excellente innovation pour laquelle la compagnie du Grand Tronc doit être sincèrement félicitée.

NOUVELLES MARITIMES

LE COMMERCE AUGMENTE

Fort William, Ont., 27 — Les affaires semblent se montrer plus actives sur les quais, le trafic paraît vouloir devenir meilleur.

Durant les premiers jours du mois, les steamers du Pacifique Canadien arrivaient dans notre port avec des cargaisons de deux ou trois cents tonnes.

Maintenant, les navires nous arrivent avec des chargements de huit cents à mille tonnes, et hier soir, deux trains chargés de marchandises se sont dirigés vers l'ouest.

Les hangars de l'ouest étaient bondés ces jours derniers. Soixante-treize chars remplis de marchandises aratoires sont partis d'ici pour l'ouest canadien, avant-hier.

LE "VIRGINIAN"

Le "Virginian," ligne Allan, est arrivé à Québec, hier midi; il y a opéré le débarquement de ses passagers d'entrepont. On attend le navire vers 9 heures, ce matin.

LE "DOMINION"

Le steamer "Dominion," ligne Dominion, est dû à Québec dans le cours de la journée d'aujourd'hui et à Montréal ce soir.

Le "Sardinian," ligne Allan, venant du Havre et de Londres, est dû à Montréal ce soir.

AU CAP DE LA MADELEINE

Le pèlerinage annuel des dames anglaises appartenant au Tiers-Ordre de saint François, aura lieu ce soir, le départ s'effectuant ce soir à 7 heures, à bord du "Trois-Rivières." Le navire partira du quai Victoria. Les pèlerins seront de retour dimanche soir à 9 heures et demie.

LES ELECTIONS MUNICIPALES A LONGUEUIL

Le "comité des citoyens" à Longueuil invite tous les électeurs favorables au service des tramways que se propose de donner la "Montreal and Southern Counties Railawy Co.", à assister à une assemblée qui aura lieu ce soir, le 27 du courant, dans les salles du Club Brodeur, afin de mettre la dernière main au choix des candidats et de prendre connaissance de plusieurs documents importants.

Plusieurs orateurs se feront entendre.

LE DOCTEUR GASTON MORIN

Le Dr Gaston Morin a été nommé interne de l'hôpital Royal Victoria. Le nouveau médecin vient de passer, avec grand succès, ses examens de doctorat à l'Université McGill. C'est un jeune homme doué d'un talent solide et devant qui s'ouvre un bel avenir. Le Dr Morin est le fils de M. Joseph Morin, notaire, ancien député de Saint-Hyacinthe au parlement de Québec.

POUR LES MAITRES MARECHAUX-FERRANTS

L'association des maîtres maréchaux-ferrants de la province de Québec invite tous ceux qui sont propriétaires d'un établissement de ce genre, à assister à une grande assemblée spéciale qui aura lieu à la salle Saint-Joseph, 137a rue Sainte-Elisabeth, demain, le 28 juin courant, à 3 heures de l'après-midi, et à laquelle seront soumis les avantages d'appartenir à cette florissante organisation.

Parmi les orateurs qui se feront entendre à cette assemblée on mentionne le nom de M. Achille Latreille, une figure avantageusement connue dans les cercles industriels de cette ville.

Tous les intéressés sont donc priés d'en prendre note.

MARIAGE D'UN ECHEVIN

M. le docteur E. G. Dagenais, échevin de Montréal, épousera, mardi matin, Mlle Marie-Antoinette Emard, fille de M. P.-E. Emard, aussi de Montréal. La bénédiction nuptiale sera donnée, à 7 h. 30, en l'église Saint-Charles, rue Centre.

Après la cérémonie, les nouveaux époux partiront en voyages de noces, pour Buffalo, New York, etc.

LA PRESSE

MONTREAL, 27 JUIN 1908

LE DROIT DE PECHE DANS LES EAUX CANADIENNES

La saisie récente de bateaux pêcheurs terreneuviens pour pêche illégale dans le golfe Saint-Laurent, soulève une question de droit international de la plus haute importance. Les dépêches nous ont annoncé que le gouvernement de Terreneuve, à la suite de la saisie en question, avait réclamé le droit de pêche dans les eaux canadiennes jusqu'à tout près de Québec. Nous ne sachons pas que la colonie de Terreneuve ait récemment fait valoir cette réclamation. Mais, généralement parlant, tout sujet britanique a droit de faire la pêche en commun dans les eaux canadiennes, dès qu'il se conforme aux lois et règlements adoptés par le Parlement du Canada pour la régularisation et la réglémentation des pêcheries. Il n'existe point de loi ni de règlement conventionnel en vertu duquel un sujet britannique, venant de Terreneuve ou de tout autre état autonome de l'Empire, ou de toute colonie britannique, ou des îles britanniques elles-mêmes, puisse être empêché de faire la pêche dans les eaux canadiennes pourvu qu'il observe la loi canadiene concernant les pêcheries.

Il va de soi que partout où le système de licences ou de permis est en vigueur, le pêcheur, sujet britannique, qu'il vienne de Terreneuve ou de toute autre partie de l'Empire britannique, doit nécessairement se pourvoir d'un permis afin de légaliser ses opérations. Quand plusieurs sujets britanniques demandent un permis de pêche pour opérer dans une partie quelconque des eaux canadiennes, la règle généralement suivie par les officiers du ministère de la marint et des pêcheries à Ottawa est d'accorder la préférence aux citoyens de la région où les opérations de pêche doivent se faire. Mais à moins qu'il n'existe des raisons spéciales pour limiter le nombre de permis, rien ne peut empêcher un sujet britannique, quelle que soit la partie de l'Empire d'où il vient, de participer à la pêche dans les eaux canadiennes, conformément aux lois canadiennes.

En principe, il est indéniable que le Parlement impérial peut encore faire des lois applicables aux colonies. C'est le vestige de l'ancien régime, alors que la mère-patrie se croyait encore obligée de veiller au salut de sa jeune famille. Mais, depuis, les enfants ont grandi ; et, petit à petit, elle a dû laisser partir tous ses privilèges les uns après les autres. Le dernier tarif qu'elle nous imposa fut celui de 1841, bien qu'elle eut encore la tentation d'essayer quelque chose de ce genre en 1859. Mais en 1879, elle fit la sourde oreille aux journaux anglais, même le "Times", et aux marchands de Manchester qui voulaient faire désavouer notre tarif protectionniste. Elle désavoua bien notre législation de 1872 sur les droits d'auteur ; mais, en 1875, elle revenait sur sa décision.

De fait, il ne reste plus de législation impériale applicable au Canada que le Statut sur la pratique de la médecine et le "Shipping Act." Et, tôt ou tard, le "Shipping Act" lui-même disparaîtra, puisqu'il est déjà tellement modifié que l'article 736 se borne à déclarer que " tout navire anglais sera traité dans une colonie comme ses propres navires et soumis aux mêmes dispositions locales, en autant que le trafic est concerné."

Cette clause ne laisse aucun doute sur la nécessité des pêcheurs terreneuviens d'obtenir une licence d'Ottawa et de subir toutes les peines déjà encourues, s'il plaît au gouvernement d'Ottawa d'en imposer ; ce qui est une toute autre question. L'article 711 du "Shipping Act" dit formellement : " Tout offense concernant cet Acte, dans une possession britannique, sera punie.... par les lois de cette possession."

Mais, il y a tout de même dans le "Shipping Act" un texte condamné à disparaître. Il est douteux que le Gouvernement Impérial essaie jamais de s'en prévaloir. C'est la partie de l'article 736 qui donne à un pays étranger le droit de cabotage dans aucune colonie anglaise sans la permission de celle-ci, si la Grande-Bretagne fait un traité de ce genre avec tel pays. Le plus tôt cette clause disparaîtra, le mieux ce sera.

Il ya un autre point que nous serions curieux de voir commenté par un légiste. Une partie du "Shipping Act" est consacrée exclusivement aux "fishing boats." Or, il y est décrété, article 372, que les dispositions concernant les bateaux pêcheurs ne s'appliquent ni à l'Ecosse, ni à aucune des colonies. Les bateaux saisis sont-ils dans la catégorie des "fishing-boats" et non dans celle des navires-marchands ?

ABUS DE JURIDICTION ET DE POUVOIR

Nous disions, hier, que le Bill incorporant la "Dominion Power Development Co." nous paraissait un empiètement du fédéral dans le provincial. Nous en sommes, aujourd'hui, convaincu. Comment, après les grandes déclarations de principes formulées l'an dernier par le Sénat sur l'inviolabilité des droits provinciaux, ce Bill a-t-il pu trouver grâce devant la Chambre Haute ? Il ne nous reste plus qu'à faire appel au patriotisme des députés pour que l'Acte de la Confédération ne soit pas un vain mot. Tous les ans, on lui arrache un morceau de son patrimoine, et personne ne semble s'en émouvoir. Pourtant, tous les membres de la Chambre des Communes vivent chacun dans leur province qu'ils aiment et qu'ils défendent jalousement. L'aiment-ils sagement lorsqu'ils en laissent diminuer l'importance ?

Il s'agit d'une compagnie voulant "obtenir et exploiter des pouvoirs d'eau afin de faire et vendre de l'électricité dans la Province de Québec OU dans la Province d'Ontario."

Voilà une institution bien locale, puisqu'elle n'opèrera que dans une seule province, selon le choix qu'elle fera.

Comment Ottawa peut-il lui conférer les droits civils suivants : "Acquérir des terrains, des exemptions, des privilèges, des pouvoirs d'eau dans" ce que le bill appelle faussement "les dites provinces" ; car, elle n'opèrera que dans une. Puis, vient toute la sequelle : "Acquérir, construire, exploiter, ériger des poteaux, poser des tuyaux, des fils, etc", toutes choses essentiellement de droit civil.

Nous n'hésitons pas à dire que tous les contrats faits en vertu d'une telle charte seront exposés à être annulés par les tribunaux, parce qu'ils n'auront pas d'existence civile.

A cette charte on greffe toutes les clauses d'expropriation de la loi fédérale des chemins de fer. Où en est la "Propriété Civile" réservée par l'Acte de la Confédération aux provinces ?

Bien plus, la clause 5 incorpore dans ce Bill toutes les clauses générales adoptées par les Législatures locales. En quel honneur, le pouvoir fédéral va-t-il faire une incursion dans le domaine provincial pour y confisquer tout ce qu'il y trouve de bon ? Qui lui a donné cette permission ? Est-ce que Québec va laisser colporter son patrimoine à son insu de cette manière ?

Par la clause 6, la nouvelle compagnie se fait donner le droit d'amalgamation avec n'importe quelle autre compagnie possédant en tout ou en PARTIE DES POUVOIRS SEMBLABLES A CEUX QU'ELLE SE FAIT CONFERER."

Comme le Bill s'empare des clauses provinciales, il va de soi qu'une compagnie déjà incorporee à Québec se trouvera avoir des pouvoirs similaires à la nouvelle. Donc, fusion possible entre une compagnie provinciale et une compagnie fédérale. Donc, soustraction subreptice de la compagnie locale à l'autorité locale pour tomber sans législation dans les bras du fédéral. Nous sommes en face d'un véritable enlèvement de mineurs.

De grâce, nous demandons au pouvoir fédéral d'épargner ces humiliations au pouvoir provincial plus faible et moins en état de se défendre.

Les décisions judiciaires ne manquent pas à ce sujet. Ainsi, la Cour d'Appel de Québec a, en 1881, décidé qu'une compagnie de téléphone qui avait obtenu une charte fédérale ne pouvait opérer des lignes purement locales dans la Province ; ce que fait, pourtant, le Bill que nous discutons. Comme la "Presse" le faisait remarquer, l'autre jour, l'on prétendit, en vain, que la sous-section 2 de la clause 91 conférait au pouvoir fédéral le droit de réglementer le commerce. Le Conseil Privé décida en 1881 que " ces mots pouvaient s'appliquer à des sujets d'ordre national et général, comme la chose " existe entre l'Angleterre et l'Ecosse ; mais qu'ils ne pouvaient INCLURE " LE DROIT DE REGLER LES CONTRATS D'UN CERTAIN " COMMERCE, tel que celui des assurances, par exemple, dans une seule " province. Il ne s'ensuit pas du fait que le Parlement fédéral a le droit de " créer une corporation faisant affaires dans toute la Puissance, qu'il peut ré" gler les contrats dans chaque province. Cela est une question de propriété " et de droits civils qui appartient exclusivement à la juridiction provinciale." (Citizens' and Queen's Insurance Company, Nov. 1881).

Voici la doctrine bien définie par Sir Montague E. Smith, rendant un jugement au nom du Conseil Privé dans la cause de la "Citizen Insurance Co. of Canada vs. Parsons." " Si l'étroite signification du mot "droits civils" " invoquée par les appellants, (à peu près similaire à celle du présent Bill) " devait prévaloir, le Parlement du Canada pourrait, par ses pouvoirs généraux, légiférer sur les contrats dans toutes les provinces, et comme résultat la " Province de Québec, quoique maintenant régie par son propre Code Civil, " basé sur le droit français, relativement aux contrats et à tout ce qui en dépend, SERAIT OBLIGEE DE LAISSER CHANGER SON DROIT " PAR LE PARLEMENT DE " LA PUISSANCE ET DE LE " VOIR ASSIMILE AU DROIT " ANGLAIS EN FORCE DANS " LES AUTRES PROVINCES, " malgré que la Province de Québec " ait été exclue avec soin de la clause " de l'Acte établissant cette uniformité."

En d'autres termes, si nos députés ne défendent pas nos droits provinciaux, ils nous laissent dériver fatalement dans l'Union Législative.

L'ALLIANCE DU PHONOGRAPHE ET DU CINEMATOGRAPHE

Les séances de vues animées se multiplient dans la ville de Montréal. Plus on ouvre de ces salles à spectacles muets, plus la foule s'y rend avec une assiduité empressée. Et, de fait, il n'y a rien d'amusant et même d'instructif comme ces représentations que nos pères n'ont pas connues.

Dans nos salons, c'est le phonographe qui se taille une indiscutable royauté. L'esprit inquisiteur se demande plus d'une fois comment la suave harmonie d'un orchestre, les puissants éclats de la fanfare, les inimitables accents d'un ténor ou d'une diva, qui ont fait accourir tout l'univers à leurs pieds, peuvent surgir d'une si mince feuille de gutta percha. Ici, pas de cordes vocales, de poitrines vibrantes, de claviers, de cuivres, de tuyaux, de soufflerie, de chanterelles. Et cependant, c'est le concert, c'est la virtuosité, c'est l'harmonie complète et électrisante. Voyez-vous, le chant, la musique, toutes les mélodies du monde ne sont qu'une vibration de l'air.

A-t-on jamais songé aux conséquences de ces découvertes pour la postérité? Que ne donnerait-on pas aujourd'hui pour entendre la voix de notre père Adam ou la parole même de Jésus-Christ sur la montagne? Si le passé n'a pu se transmettre à nous de cette façon, le siècle actuel pourra, désormais, revivre jusqu'à la fin des temps.

Imagnez une scène de famille, le dîner des parents au milieu de leurs enfants, une soirée du grand monde, une conférence à Notre-Dame, une assemblée politique, etc., quelle jouissance pour nos arrière petits-fils de pouvoir se retrouver, non plus en imagination, mais dans une frappante réalité, au milieu de ces êtres disparus, dont ils aperçoivent les traits, les rires, l'animation, les gestes avec leurs intonations de voix, leurs éclats, le texte même de leur conversation! Dans deux cents ans, on verra comme nous le voyons nous-mêmes, la mode d'aujourd'hui, les coutumes d'aujourd'hui. Il va s'établir entre le présent et l'avenir une habitude de rapports qui maintiendra probablement les générations dans un même courant d'actions et de comportement. Au moins, il n'y aura plus ces variations extrêmes qui donnent à l'antiquité des apparences si fantastiques.

Et puis, ne sera-ce pas un rêve d'avoir, par exemple, le théâtre chez soi? En unissant le phonographe au vitascope, il sera facile de se payer tous les soirs le grand opéra de Paris ou les représentations les plus connues de l'univers entier? On lira sur les invitations:

"Madame X recevra de 9 heures à minuit.

"Sir Wilfrid Laurier proposera à la Chambre des Communes la seconde lecture du Bill sur la construction du canal de la Baie Georgienne.

A minuit, Sa Sainteté Pix X donnera la bénédiction pontificale".

Mais, allez-vous nous demander, ce que vous dites-là est-il un effort d'imagination, ou bien, ces choses-là sont-elles entrées dans la réalité. Toute la difficulté consistait à ajuster les deux instruments, sur une même mesure de temps. Il fallait obtenir ce qu'on appelle le synchronisme ou la coïncidence du son et du mouvement. C'est fait, et beaucoup de nos lecteurs ont dû en lire des descriptions il y a quelques mois dans les journaux de Paris semblables à la suivante:

On s'est donc mis à fabriquer le CHRONOPHONE de music-hall, celui qui est appelé à faire la fortune des théâtres de province, et des casinos des villes d'eaux.

Lors des premiers essais, on redoutait que le phonographe trop faible pour épandre ses sons dans un vaste vaisseau, se montrât trop sourd. Crainte vaine, car on trouva bientôt un moyen d'augmenter sa puissance par l'addition d'un amplificateur de sons basé, soit sur la détente de l'air comprimé, soit sur l'expansion des gaz.

Le départ étant donné simultanément sur les deux appareils, la bande et le disque se suivent automatiquement avec une régularité absolue ; un tableau chef d'orchestre portant : manette de mise en route, contact d'embrayage, indicateur de vitesse et commutateur à deux directions, suffit pour la mise en oeuvre.

La partie la plus essentielle de la combinaison chronophonique est celle qui assure le synchronisme. Celui-ci est réalisé, dit M. Albert Reyner, de la manière suivante pour le chronophone mixte. Deux balais frotteurs—langues de cuivre — montés sur l'un des mobiles du phonographe reçoivent d'une pile ou d'accumulateurs le courant, lequel est transmis, par contacts et fils, à un minuscule moteur installé sur ou à proximité du cinématographe. Le moteur peut, ainsi, tourner à une vitesse rigoureusement égale à celle des balais frotteurs. Les inégalités de mouvement de l'un ou l'autre appareil, projecteur ou phonique, sont rectifiés automatiquement.

La connexion des appareils et la simultanéité de leur fonctionnement est obtenue d'une façon si simple qu'il n'est pas nécessaire de posséder des connaissances techniques pour utiliser le chronophone. C'est le point capital pour un instrument de cette nature qui doit pouvoir être mis entre toutes les mains si l'on veut obtenir un bon rendement commercial. Au point de vue artistique, les résultats sont surprenants ; réellement, comme l'a dit heureusement l'inventeur, c'est la vie reconstituée.

Avec tous leurs perfectionnements, le Cinématographe et le phonographe ont pris dernièrement une importance capitale dans la société, et ces deux instruments, que l'on considérait, il y a peu de temps, comme de simples moyens de faire passer agréablement une heure ou deux, sont montés de beaucoup dans l'estime des gens les plus sérieux.

Dernièrement, il s'est fondé, à Montréal, une "Société Coopérative des Conférenciers Projectionnistes Canadiens" dont le but est la diffusion de l'instruction dans nos villes campagnes. Nous aurons à y revenir.

Les membres de cette Société, tous conférenciers et éducateurs distingués, ont compris l'influence nouvelle du cinématographe et ont vu tout le bien que ces projections, qui attirent, intéressent et enthousiasment le public, pouvaient faire, si elles étaient bien dirigées et données dans un but éducateur et moral. Ils ont adopté le programme approuvé par l'épiscopat français.

Cette innovation est fort heureuse ; pour se rendre compte de l'efficacité qu'elle pourra avoir, on n'a qu'à observer la foule dans les théâtres de cinématographie, et l'on constate facilement quelle forte impression font sur elle les différentes scènes qui se déroulent sur la toile.

Le cinématographe est le théâtre de l'avenir.

VOYAGE-PROMENADE LE DIMANCHE PAR LE VAPEUR IMPERIAL :

Pour St Sulpice, 60c ; Lavaltrie, Lanorale, Sorel et Berthier, 75c. Départ à 8.30 a.m. et retour vers 8 heures p. m. 58 Notre-Dame Est. Tél. Main 974 Quai Bonsecours. Tél. Main, 3168.

194—n—v, s—6d.

Le Breuvage Idéal

Il y a quelques années, le "Lancet" de Londres, en discutant la question des breuvages hygiéniques, disait :

"Si jamais un ange du ciel suggérait à l'homme mortel le breuvage idéal pour la race humaine ce serait une bière amère légère."

L'India Pale Ale MOLSON est la bière amère légère idéale brassée avec l'eau de puits artésien aussi pure et aussi limpide que du cristal.

Et pour prévenir toute possibilité de contamination, l'air filtré seulement vient en contact avec l'eau employée.

L'India Pale Ale MOLSON est un tonique doux, un breuvage hygiénique, une boisson agréable et rafraichissante en tout temps.

En donnant votre commande à votre épicier demandez

l'India Pale Ale

MOLSON

Essayez toutes les Nourritures de Mais Floconneuses et Mangez ensuite au Déjeuner

KORN-KINKS 5¢

Vous ne mangerez jamais aucune autre nourriture de mais. Elle contient tous les éléments nutritifs du mais blanc le plus choisi, combiné du malt d'orge. Une nourriture qui confère au sang une vie et une énergie nouvelles. Arome délicieux. Croustillante, savoureuse, cassante. Prête à servir avec de la crème ou du lait. Chez votre épicier.

LE SEUL MAIS FLOCONNEUX MALTE

A k

PIANOS WILLIS

Un seul profit, du fabricant au consommateur.

Nouveaux Dessins!
Nouvelles Gammes!

Et pianos donnant les meilleurs résultats possibles, aux prix les plus bas.

VISITE SOLLICITEE

WILLIS & Co.
Limited,
600 rue Sainte-Catherine Ouest.

A NOS SEULS AGENTS POUR
Pianos Knabe, Pianos Newcombe, Pianos et Orgues Dominion, Pianistes Intérieurs Kingsbury, Autopianos, Pianistes Automatiques Cecilian, et autres marques recommandables. k

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?- Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils, Bureaux : Edifice New York Life, Montréal, et Washington, D. C.

A 128—m,j,s-n

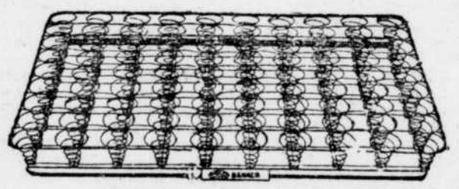

"Le Sommier qui Conserve sa Forme"

Si vous n'avez pas dormi sur un

Sommier "Banner"

vous ignorez le solide confort.

Garanti devoir Satisfaire toute une Vie.

GUARANTEED ALASKA BEDDING

Cette marque de fabrique sur les matelas, sommiers et oreillers garantit la satisfaction absolue. 12

Si votre marchand ne les a pas, écrivez à notre bureau de Montréal.

THE ALASKA FEATHER & DOWN Co LIMITED
FABRIQUES A MONTREAL, TORONTO, WINNIPEG. COMMERCE DE GROS SEULEMENT.

Blue Ribbon Tea

Ce coupon découpé et envoyé par la poste à The Blue Ribbon Tea Co., Boîte postale 2554 Montréal, donne droit à l'expéditeur à un paquet gratuit de notre Thé de 40c. Blue Ribbon. Remplissez le blanc et dites si vous voulez du thé Noir, Mélangé ou Vert.

A MDE _____

RUE _____ VILLE _____

NOTES ET SOUVENIRS

La session du Conseil législatif en 1780. — Discours du trône.—Instructions royales. — Alsopp chef d'opposition. — Une motion hostile au gouverneur. — Le caractère d'Alsopp ; ses antécédents, son fanatisme. — Une question difficile. — La hausse factice du prix du blé. — Monopoleurs à l'oeuvre. — Un projet d'ordonnance pour remédier au mal. — Vote adverse. — Ordonnance contre l'exportation du blé. — Ordonnance contre les monopoleurs. — La question des honoraires. — — La question de la Cour d'Appel. — Motion Caldwell. — Adresse au gouverneur. — Débat mouvementé. — Protêt d'Alsopp. — Le travail de la session.

La session du Conseil Législatif en 1780 s'ouvrit le 27 janvier. Dans son discours du Trône, Haldimand annonça qu'il avait reçu de Sa Majesté des instructions additionnelles, datées du 16 juillet précédent. Et il les communiqua au Conseil dès le lendemain. Il y était question de certaines modifications désirables dans la constitution de la Cour d'Appel. Alsopp, qui semblait vouloir jouer le rôle de chef d'opposition, s'inspirant de l'attitude agressive prise par le juge en chef Livins, deux ou trois ans auparavant, proposa l'adoption d'une adresse demandant au gouverneur communication de toute autre instruction qu'il pourrait avoir reçue. Cette proposition était manifestement inspirée par un esprit d'hostilité envers le pouvoir exécutif. D'après les documents et les correspondances que nous possédons sur cette époque, il est difficile de juger le caractère d'Alsopp d'une manière favorable. Depuis longtemps, il jouait ici un rôle fâcheux, Dès 1764, il avait été l'âme de ce fameux grand jury de Québec qui avait formulé contre les Canadiens, leur nationalité et leur religion un réquisitoire où se manifestait le plus odieux fanatisme. Dans ce document symptomatique, les grands jurés déclaraient aussi, modestement, qu'eux seuls représentaient la province, qu'ils avaient le droit d'être consultés avant l'adoption d'aucune ordonnance, et que les comptes publics devaient leur être soumis. On raconte, au sujet d'Alsopp, une anecdote qui fait bien connaître son tempérament. A la suite de vols réitérés, le général Murray avait ordonné à tous les citoyens de ne sortir le soir dans Québec qu'avec une lanterne. Alsopp circula dans les rues avec une lanterne sans chandelle. Une sentinelle l'ayant arrêté conformément à l'ordre émis, il la poursuivit et la fit condamner par un jury à la première session trimestrielle de la paix. Lorsque l'Acte de Québec fut adopté, il l'attaqua et le dénonça violemment. Pour le concilier on l'avait nommé régistraire et greffier, puis membre du Conseil. Mais cela ne l'empêcha pas de continuer à se montrer un agent de discorde. Il était l'ami et l'allié d'hommes qui avaient pactisé activement avec le Congrès. Sa proposition relative à la communication des instructions royales fut rejetée à une grande majorité. Elle fut considérée comme inconvenante et outrageante pour le gouverneur.

La question de la réglementation du prix du blé et de la farine agita fortement le Conseil durant cette session.

Depuis quelque temps une combinaison de marchands avait réussi à faire monter ces denrées à un prix excessif. La cherté du pain devint pour la population pauvre des villes un sérieux problème. Haldimand s'émut de cette situation créée par d'audacieux monopoleurs, et voulut essayer d'y remédier. Des résolutions furent proposées pour règlementer le prix du blé et de la farine. Mais le monopole avait des affidés dans le Conseil; le procureur-général Martin émit une opinion contraire à la légalité de l'ordonnance projetée, et le vote donna le résultat suivant: Pour la règlementation, MM. Mahane, St Luc, Bellestre, Gugy, Fraser, Caldwell, St Ours, Longueil, Baby et Holland, 10; contre, Cramohé, Finlay, Dunn, Cuthbert, Lévêque, Collins, Pownall, Alsopp, de Léry, Harrison et Grant, 11. Après ce vote, trois conseillers de la minorité, MM. Mahane, Baby et Holland soumirent par écrit les raisons de leur opinion favorable à la fixation du prix du blé et de la farine par ordonnance pour un temps limité, et en demandèrent l'inscription au procès-verbal; mais cette demande fut refusée. Incapable d'arriver à son but par la règlementation directe, Haldimand voulut essayer de remédier au mal par un autre moyen. Il soumit deux ordonnances, l'une contre l'exportation du blé et de la farine pendant deux ans, l'autre contre les monopoleurs et les accapareurs. Alsopp et son groupe les combattirent, mais en vain. Elles furent adoptées, la première le 9 mars, et l'autre, le 12 avril.

Une autre ordonnance proposée par le gouverneur souleva beaucoup d'opposition. Ce fut celle relative à la règlementation des honoraires perçus par les officiers publics et les honoraires de justice. Ils étaient certainement excessifs, et Carleton avait lutté pour les réduire à un tarif plus raisonnable. Le projet soumis par Haldimand lésait en particulier les intérêts du procureur-général Monk dont la caisse fut rationnellement épuisée par Alsopp, Finlay, Cuthbert et Grant, que l'on voyait toujours marcher ensemble. Cependant, en dépit de leurs efforts, l'ordonnance fut finalement adoptée.

Nous avons vu que les instructions adressées au gouverneur le 16 juillet 1779 contenaient une expression d'opinion au sujet de la formation de la Cour d'Appel. La question qui y était soulevée était la suivante: Ne serait-il pas préférable de reconstituer ce haut tribunal, d'enlever les appels au Conseil et de les conférer à une cour spécialement organisée à cet effet?

M. Caldwell proposa une motion par laquelle le conseil était invité à déclarer si, dans son opinion, une ordonnance dans ce sens serait à l'avantage de la province, et aurait pour effet de rendre la justice plus rapide. Cette motion fut adoptée et l'opinion exprimée par le conseil fut que cette mesure ne serait pas opportune dans le moment actuel. Une adresse fut conséquemment préparée et présentée au gouverneur pour lui communiquer cette décision. Haldimand, tout en appréciant les raisons alléguées, exprima le désir que la forme de l'adresse fut modifiée. Un comité fut en conséquence nommé pour la reconsidérer. Mais Alsopp, Finlay et Grant insistèrent pour que la première adresse restât dans les minutes. De longs débats s'ensuivirent. Une nouvelle adresse fut adoptée. Alsopp lut un protêt violent contre la procédure suivie. Finalement, Haldimand exprima au conseil son désir de lui voir terminer ses délibérations. Alsopp, qui craignait probablement d'avoir été trop loin, donna des explications et fit des excuses pour certaines expressions dont il s'était servi dans son protêt. Le conseil avait été saisi d'une motion de M. Caldwell pour réprimander Alsopp, mais elle demeura en suspens.

Cette session mouvementée dura jusqu'au 12 avril, et, à part les trois ordonnances dont nous avons parlé plus haut, il en fut adopté une autre relative aux maîtres de poste. Voici les titres exacts des quatre ordonnances en quoi se résume le travail législatif de la session, où beaucoup de temps fut consumé par des récriminations et des discussions acrimonieuses:

"I. Ordonnance qui défend pour un temps limité l'exportation des blés, pois, avoines, biscuits, fleurs et farines quelconques, ainsi que des bêtes à cornes, et par ce moyen réduit le haut prix actuel du blé et des farines. II. Ordonnance qui désigne les personnes qui seront réputées "Forestallers" ou exacteurs de denrées, regratiers et monopoleurs, dans cette province, et qui établit des punitions contre ceux qui seront trouvés tels. III. Ordonnance qui établit les honoraires. IV. Ordonnance qui règle tous les particuliers qui tiendront des chevaux et voitures de louage, pour la commodité des voyageurs, vulgairement appelés et connus sous le nom de maîtres de poste."

On ne saurait reprocher aux législateurs de cette époque de légiférer à outrance et de multiplier à plaisir les lois. On verra que dans les sessions suivantes, ils n'abusèrent pas davantage de leur pouvoir législatif.

A suivre.

IGNOTUS.

UN VERDICT DE SUICIDE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Timothée, 27 — "Suicide dans un moment d'aliénation mentale", tel a été le verdict des jurés à la suite de l'enquête tenue par le coroner Achille Besner, sur le cadavre de Joseph Frappier, de St Clément de Beauharnois.

Le malheureux Frappier, qui souffrait d'une maladie cérébrale, était parti de chez lui, vendredi dernier, ainsi que la "Presse" l'a déjà annoncé, disant qu'il allait acheter un cheval, et on était resté sans nouvelle du disparu, jusqu'à ce qu'on l'eut trouvé, noyé au village de St Timothé, près du moulin de M. Eustache Langevin.

FUNERAILLES DE MLLE V. LAMOTHE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Denis, 27 — Les funérailles de Mlle Valéda Lamothe ont eu lieu à St Denis, le 22 juin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Les porteurs étaient MM. W. Dragon, E. Chevalier, C. Leblanc, H. Dupré, Ed. Desmarais et Ed. Bousquet.

Tenaient les cordons du poêle: Mlles Laura Dragon, Sara Phaneuf, Alice Paradis, Etwilda Leblanc, Ev. Noël et Pamélia Durocher.

Le deuil était conduit par M. Amédée Lamothe, père de la défunte, et es frères, Arthur, Magloire, Sylva, Albert, Eucharist, Anthime Lamothe.

Remarqués dans l'assistance: MM. Ed. Allarie, Jos Desmarais, A. Maranda, L. Lorange, Ed. Dupré, de St Ours, M. J. Lamothe, L. J. Cartier, Sl. Phaneuf, Z. Guertin, de St Antonie J. B. Richard, M. D., F. Phaneuf, F. Larue, J. B. Archambault, N. Laperle, J. B. Phaneuf, T. Millier, W. Bousquet, Ed. Archambault, A. Dragon, H. Pétrin, J. B. Desrosiers, L. O. Dauray, J. O. Vézina, H. Lussier, L. Phaneuf, F. Archambault, N. Vézina, J. B. Laporte, etc., etc.

Le choeur de chant "Ste Cécile" dont la défunte était membre, assistait en corps.

Le service a été chanté par M. le chanoine Michon, curé; assisté par MM. les abbés Gosselin et Jodoin, comme diacre et sous-diacre.

Le choeur de chant sous la direction de M. J. B. Desrosiers, a bien exécuté la messe des morts. M. le notaire Dauray tenait l'orgue.

Le Révérend Frère St Jacques a chanté à l'offertoire, avec son habileté bien connue, le "Pie Jesu" de Gounod.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la paroisse de St Denis.

ELLE BOIT DE L'IODE

A la suite de difficultés domestiques Marion Bush a bu une once d'iode, dans une pension de la rue Ste Catherine Est. Transportée à l'hôpital Général, les medecins eurent vite fait de lui enlever le poison qu'elle avait dans l'estomac.

Bien qu'elle ne soit âgée que de 20 ans, la victime est mariée depuis quatre années.

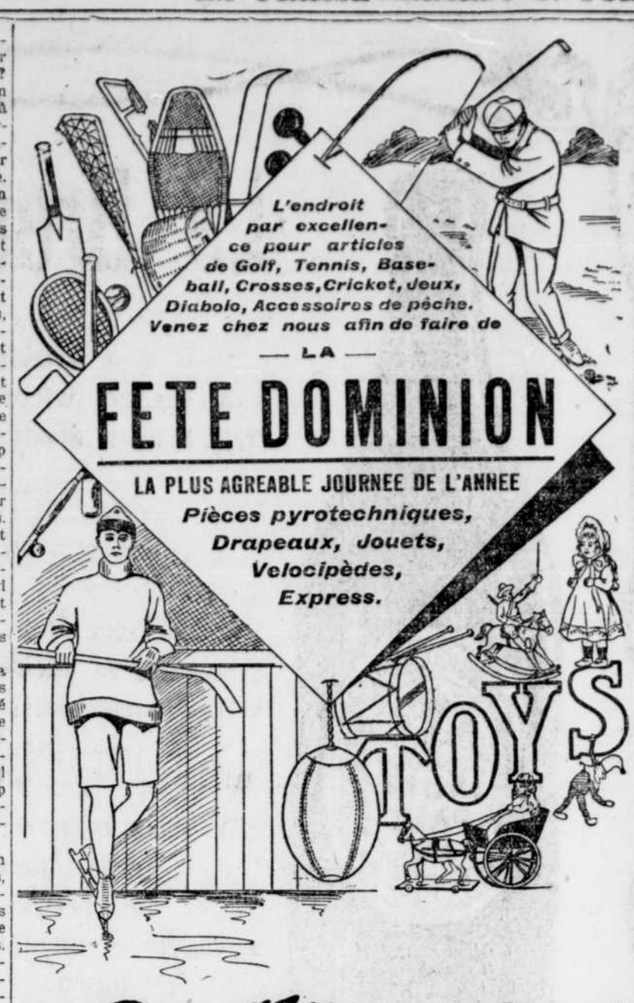

THE G. A. Holland & Son Co.

519 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST.

LANDE BROS, PHONE MAIN 3888.

Une Vente Enorme de

MEUBLES

COMMENCERA LUNDI

Nous commencerons, Lundi, à vous faire économiser de l'argent. Notre assortiment est trop considérable et nous voulons le réduire immédiatement le plus possible. Cette VENTE DE 3 JOURS, qui vous offre des occasions directes d'économiser, va contribuer grandement à vous faire obtenir ce résultat. Il nous faut de l'espace, et nous consentons volontiers à payer ceux qui nous aideront à l'obtenir. Venez voir les valeurs ; elles vous convaincront que c'est réellement une vente à bon marché. Tout ce que renferme le magasin est offert au prix coûtant, et des centaines d articles sont même marqués en bas du prix coûtant. Nous ne pouvons pas, vu le manque d'espace, tout mentionner ici. Voici quelques exemples seulement :

OUVERT LE SOIR.

3 Jours Seulement	Comptant on Crédit
GARDE-ROBE, 75 pouces de haut, fini chêne doré. Prix régulier $17.00. Prix de vente. $9.95	BUFFET EN CHENE IMPERIAL, miroir biseauté. Prix régulier $15.00. Prix de vente. $8.75
PORTE-CHAPEAUX. Prix régulier $14.00. Prix de vente. $6.50	TABLES EN CARRES DE CHENE SOLIDE, pieds de 2 pouces, roulettes en cuivre. Prix régulier $5.50. Prix de vente. $2.95
PORTE-PARAPLUIES en BAMBOU. Prix régulier $1.75. Prix de vente. 95c	CABINET DE SALON EN ACAJOU MASSIF. Prix régulier $18. Prix de vente $9.50
PIEDESTAL ET VASE JAPONAIS. Prix régulier $6.50. Prix de vente. $3.50	LITS EN FER, garnitures en cuivre, émaillées de blanc, toutes grandeurs. Prix régulier $4.50. Prix de vente. $2.75

234 St LAWRENCE ST., NEAR DORCHESTER

DUPUIS FRERES LIMITEE

On donne une attention toute spéciale aux commandes par la poste.

ENCORE DES REDUCTIONS

AU SALON DES MODES

PRIX DE JUILLET — Nous anticipons de quelques jours notre grande vente à sacrifice du mois de Juillet au rayon des modes.

CE SOIR un lot considérable de fleurs, comprenant roses, lilas, coquelicots, grappes de raisin, feuillages, etc, nous avons simplement divisé le lot et fait deux prix, ces fleurs seront en vente ce soir, à 19c et 29c

BALANCES de nos formes noires en paille, crin et paille de riz dans les derniers genres, valant $1.75, $2.00 et $2.50. Votre choix sur le lot $1

BALANCES de nos formes de couleurs, en paille de Milan, paille de riz, paille de fantaisie et en crin dans toutes les nuances à la mode, 50 p.c. de réduction.

UN LOT DE FORMES BLANCHES, en paille de riz, style récent à 50 p.c. de réduction.

UN LOT DE CHAPEAUX en toile pour enfants, formes sailor et tricorne, valant $1.00, $1.25 et $1.50 le choix sur ce lot à 59c

BONNETS BLANCS en linon avec insertion de valencienne pour bébés, prix spécial 25c

BONNETS BLANCS en broderie pour Bébés, toutes les grandeurs, prix spécial 39c

FLOPS en paille d'Italie, blanc et crème, prix spécial 14c

CHAPEAUX POUR ENFANTS, un lot de sailors en paille avec ruban, dans toutes les nuances à la mode, valeurs de $1.00, $1.50, $1.75, $2.00 et $2,50, le choix sur ce lot à 79c

UN AUTRE LOT de chapeaux en paille de deux couleurs, prix spécial 25c

A partir de ce soir, 50 p. c. de réduction sur tous nos chapeaux garnis.

Au comptoir des Bas pour dames

Bas de fantaisie à 39c

Une occasion exceptionnelle. Bas en fil blanc avec dessins brodés ou imprimés bleu, brun et noir.

AUSSI A 39c. — Bas en fil noir à cotes avec rayures ajourées.

Bas unis ou ajourés, couleurs champagne, bleu, gris, rouge, brun et vert, 8, 8½, 9, 9½ et 10, prix 39c

Bas de coton de fantaisie à 29c

Bas bruns ou noirs avec pois blancs, aussi blanc avec pois noirs, 8, 8½, 9, 9½ et 10, prix, la paire 29c

BAS EN CACHEMIRE PURE LAINE, POUR ENFANTS. — Bas unis ou à côtes, couleurs et noirs, 4, 4½, 5, 5½, prix. 14c
6, 6½ et 7, prix 19c

Gants ajourés, en fil, blancs ou noirs, longueur au coude, prix 38c

EVENTAILS — fantaisie du Japon, prix . 10c

CEINTURES blanches brodées, sur toile ou canevas, prix 10c, 13c, 17c et 25c

CEINTURES en cuir avec boucle et ornement, couleurs, tan, vert, bleu, brun ainsi que noir et blanc, prix 19c

RAYON DE LA LINGERIE

TABLIERS EN LINON BLANC, ourlet large au bas, une valeur de 25c, notre prix . . . 12½c

TABLIERS EN CAMBRIC, bavette ornementée d'insertion et broderie, prix spécial . . . 19c

TABLIERS EN GUINGHAM à carreaux bleu et blanc, les uns avec bavette, d'autres avec manches, il y en a dans tous les prix qui suivent: 30c, 35c, 45c, 75c et 95c

KIMONOS EN MOUSSELINE DIMITY, Jolis dessins floraux, différentes couleurs sur fond blanc, biais de linon blanc aux manches, col et devant, prix 49c

PEIGNOIRS LONGS en mousseline de fantaisie, dans les teintes claires, aussi avec pois de couleurs sur fond blanc et biais de linon de couleur, prix $1.25

ROBES DE NUIT en coton blanc, col montant, genre "Mother Hubbard", dentelle au col et poignets, prix 47c

CORSETS D'ETE, hanches courtes ou longues, échelle complète des tailles régulières, en vente ce soir à notre prix spécial 49c

OCCASIONS POUR HOMMES

CHEMISES "NEGLIGEES" BLANCHES, ou couleurs, en percale rayée, jolis dessins. Une valeur de $1.00, pour 63c, tous les points à partir de 14½ jusqu'à 16½.

Costumes de bain pour hommes et jeunes garçons

Costumes de deux pièces en tricot de coton, aussi en cachemire pure laine, différentes couleurs et qualités. CE SONT DES ECHANTILLONS. Votre choix sur ce lot à ⅓ de réduction sur les prix réguliers.

POUR LES VACANCES

COMPLETS POUR ECOLIERS

COSTUMES NORFOLK A $2.59. — Une occasion très spéciale. Ce sont des balances de lignes désassorties, mais vous trouverez dans ce lot toutes les tailles, pour garçons de 7 à 14 ans. Ces costumes ou complets sont en tweed de fantaisie, couleurs claires ou sombres. Votre choix sur le lot pour $2.59

Complets en tissus lavables pour Jeunes Garçons

Costumes en duck blanc ou à rayures de bleu ou gris. Aussi costumes en duck blanc, avec garniture de braid au col, cravate et manches. Prix, à partir de 75c, 90c, $1 jusqu'à $1.50

POUR LES MESSIEURS DU CLERGE

PARDESSUS LEGERS EN ALPAGA NOIR, pardessus très longs, 54 pouces. Prix . . $4.50

NOUVELLE MUSIQUE POUR PIANO

Morceaux de choix vendus régulièrement de 35c à $1.00. Vous pouvez les acheter ici aux prix qui suivent :

Berceuse from Jocelyn, par Benjamin Godard	20c
Vieille Histoire, par Gabriel-Marie	25c
Poupée Valsante, par Ed. Poldini	30c
Chanson d'Avril, par H. Van-Gaël	30c
La Rieuse Valse de Salon, par G. Bachmann	30c
Chanson du Rouet, par Francis Thomé	30c
Wladillina, Fantaisie Espagnole, par Paul Machs	35c
Capricante, Marche de Concert, par Paul Machs	35c
Chanson du bon vieux temps, par G. Bachmann	35c
Le Printemps, Valse de Salon, par T. Carreno	45c
La Sirène Valse, par Francis Thomé	45c
Le Chant du Séraphin, par Louis Gregh	35c
Ave Maria, par H. Willard	30c
Fleurette Caprice, par Paul Machs	60c
SPECIAL — Musique vocale — Version française ou anglaise.	
Fascination, par F. D. Marchetti	35c
Ta Tendresse, par Emerson James	35c
Prière, par Octave Crémieux	60c

Concours de l'Excursion Québec-Saguenay

Exigez vos certificats d'achats et assurez-vous du concours de vos amis. Notre maison donnera un billet d'excursion gratis à chacun des vingt concurrents qui auront obtenu le plus grand nombre de votes. Voyez les détails concernant ce grand concours dans le journal la "Presse."

DUPUIS FRERES, Limitée, LE GRAND MAGASIN A RAYONS DE L'EST, 447-449 Ste Catherine Est

LE CAPITAINE P. McCLEAN

Le capitaine P. McLean, commandant du "Laprairie", depuis plusieurs années, vient de démissionner, après 26 ans de bons et loyaux services à l'emploi de la Cie Richelieu et Ontario.

C'est pour améliorer sa position que le brave marin quitte le service de la

Le capitaine P. McLean, le nouveau propriétaire du vapeur "Saint-Louis", qui fait le service entre Verdun et La Tortue.

Compagnie Richelieu. En effet, il a acheté le vapeur "Saint-Louis", avec lequel il a commencé un service quotidien, entre Verdun et La Tortue.

Le nouveau bateau fera quatre voyages, tous les jours de la semaine et 6 voyages le dimanche.

TERRAINS GRATIS

Voyez notre annonce. Demers, Racicot, Lemay et Roy.

UN CONGRES PEDAGOGIQUE

LES INSTITUTRICES DU DIOCESE DE SAINT-HYACINTHE SONT CONVOQUEES EN CONGRES DU 3 AU 8 AOUT PROCHAIN, PAR LE SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Du trois au huit du mois d'août prochain, il y aura un grand congrès pédagogique des institutrices du diocèse de Saint-Hyacinthe, à Saint-Hyacinthe.

Voici le programme officiel de ce congrès qui sera tenu sous la présidence de l'hon. P. B. de LaBruère, surintendant de l'Instruction Publique de la province de Québec.

1er jour, lundi, 3 août 1908, 7 h. 30 du soir.—Ouverture du congrès au couvent des Soeurs de la Présentation de Marie, sous la présidence du Surintendant de l'Instruction publique. Discours de circonstance.

2e jour, mardi, 4 août 1908, 8 h. 30 du matin.—Conférence de M. l'abbé Cardin. Sujet : "Comment enseigner le catéchisme à l'école primaire.

10 heures du matin.—Conférence de M. N. Tremblay, professeur à l'Ecole Normale Laval. Sujet : "L'enseignement de la langue maternelle."

2 h. 30 de l'après-midi—Conférence par le même. Sujet: "Continuation du même sujet."

3e jour, mercredi, 5 août 1908, 8 h. 30 du matin.—Conférence de M. J. Ahern, professeur à l'Ecole Normale Laval. Sujet : "Enseignement de l'arithmétique à l'école élémentaire."

10 heures du matin—Conférence par le même. Sujet : "Enseignement de l'arithmétique à l'école primaire intermédiaire."

2 h. 30 de l'après-midi.—Conférence de M. Adj. Rivard, professeur d'élocution à l'Université Laval de Québec. Sujet : "Le parler français à l'école primaire."

4e jour, jeudi, 6 août 1908, 8 h. 30 du matin.—Conférence de M. F. Liénard, instituteur de Montréal. Sujet : "Leçons de choses."

10 heures du matin—Conférence de M. Blais, professeur à l'école normal Laval. Sujet : "L'enseignement de l'histoire du Canada à l'école primaire."

2 h. 30 de l'après-midi.—Conférence de M. C. Lefèvre, professeur à l'école normale Laval. Sujet : "L'enseignement du dessin à l'école primaire."

5e jour, vendredi, 7 août 1908, 8 h. 30 du matin—Conférence de M. H. Nansot, inspecteur d'écoles, Québec. Sujet : "Conciliation entre le besoin d'activité chez les enfants et les exigences de la discipline."

10 heures du matin—Conférence de M. J. P. LaBarre, principal de l'Ecole Champlain, à Montréal. Sujet : "L'enseignement de la grammaire française à l'école primaire."

2 h. 30 de l'après-midi.—Conférence de M. O. E. Dallaire, directeur de l'Ecole d'industrie laitière, St Hyacinthe. Sujet : "L'enseignement de l'agriculture à l'école primaire."

6e jour, samedi, 8 août 1908.—Clôture du Congrès.

Montréal, 26 juin 1908.

"LA DOMINION MUTUAL FIRE INSURANCE CO." désire informer ses nombreux clients ainsi que ses représentants qu'elle n'a rien perdu dans la "Conflagration de TROIS-RIVIERES." La Compagnie la "Dominion Fire Ins. Co." annoncée dans les journaux, comme ayant perdu $12,000, n'est pas la "Dominion Mutual Fire Insurance Co. of Montreal."

THEODORE MEUNIER,
Directeur-Gérant.

Comptant OU CREDIT

INTERIEUR CONFORTABLE

Vous serez satisfait de votre ameublement si vous achetez ce dont vous avez besoin chez nous.

$1.00 PAR SEMAINE VOUS OUVRE UN COMPTE.

A ceux qui achèteront sans retard:

CHAISES DE CUISINE, 12c seulement
BERCEUSE "REED", $2.65
TOILETTE ET BUREAU, $7.99

CITY HOUSE FURNISHING & CO.,

1332 Boulevard Saint-Laurent. Tél. Est 3298.

7ème porte de la rue Rachel.

NOTRE NOUVEL "HUMIDOR"

Est maintenant au complet. On y trouvera

Toutes les Meilleures Marques de Cigares de Havane.

GEORGE THOMSON & BROTHER,

Phone Main 425 123 St Frs-Xavier.

CIGARES HAVANE

LE REVENU DE L'INTERIEUR

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 27 — Le revenu de l'Intérieur pour le moi de mai s'est élevé à $1,210,403.51 comparé $1, 432,622.36 pour mai 1907.

Voici comment se divisent les recettes:

Spiritueux, $542,106.38; liqueurs de Malt, $639.30; Malt, $129,667.32; tabac, $410,165.25; cigars, $96,866.90 ; marchandises en entrepôt, $7,390.67; acide acétique, $329.66; saisies, $646.40; autres recettes de l'accise, $3,306.98; inspection de poids et mesures, $5,831.57; inspection du gaz, $3,937.25; inspection de la lumière électrique, $4,120.25; timbres de loi, $825.00; autres revenus généraux, $4,495.58. Grand total, $1,210,403.51.

FAUTE DE QUORUM

Faute de quorum le conseil de Maisonneuve n'a pu tenir son assemblée jeudi soir.

TARIF

Invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de LA "PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE", 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 rue Craig Est. Main-d'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

ANCIEN marchand tailleur de plusieurs années d'expériences, désirerait s'occuper spécialement du coupage, dans un ou plusieurs magasins. Pour plus amples informations, écrire Casier 543 la "Presse." 23,25,27

AIDE-POSEURS d'appareils à eau chaude, deux ans d'expérience, demande position, 19 ans, connaissant le dessin, parlant les deux langues, bonne éducation. S'adresser 272 Sainte-Catherine Ouest.

COMPTABLE, correspondant, cinq langues, désire emploi. Adressez : Laurent Baëtens, 176 Lagauchetière Est. 198—3

COUTURIERE — On trouvera une couturière allant coudre à domicile, au No 261 Marie-Anne avec références. 199—3

COUTURE DEMANDEE — On demande à faire de la couture à la maison, dans la lingerie d'homme. 343 Wolfe.

DAME française, 26 ans, parlant anglais, désire place de femme de chambre, de préférence dans une famille anglaise. Ecrire à casier 618 la "Presse". 199—6

DEMOISELLE demande position, soit dans bureau ou commis dans pharmacie, caissière, de bonnes références seront fournies. Ecrire Boîte 367, succursale la "Presse", 66 Sainte-Catherine Est.

FEMME — Une femme demande du lavage, au No 165½ rue Lusignan. 199—2

FEMME DE JOURNEE — On trouvera une femme de journée au No 39 rue Wellington. 199—3

FEMME — Vous trouverez une femme de journée pour laver les planchers et les peintures. 319 Beaudry.

GARDE-MALADE — Vous trouverez une bonne garde-malade, au No 113 Champ de Mars.

GARDE-MALADE — Vous trouverez une bonne garde-malade au No 190B Saint-Martin. Références. Mme Rhéaume.

HORLOGER ayant travaillé en fabrique cherche place où il pourrait se perfectionner dans le rhabillage. Ecrire casier 623 la "Presse". 199—3

HOMME actif et instruit, dessin, comptabilité, écriture, âge mur, désirerait place, comptable, gérant ou autre, sobre, meilleures références. Grande expérience, parlant les deux langues, prétentions modérées. Ecrire casier 636 la "Presse".

HOMME d'expérience pouvant conduire un élévateur, comme gardien bureau demande emploi. S'adresser 128 Saint-Philippe.

INSTITUTRICE diplômée français, anglais et avec de l'expérience, pouvant fournir les meilleurs certificats, désire un engagement. Ecrire casier 596 la "Presse". 199—3

INSTITUTRICE diplômée français, anglais et avec de l'expérience, pouvant fournir les meilleurs certificats, désire un engagement, pourrait aussi donner des leçons de piano. Ecrire boîte 596 la "Presse".

JEUNE Français cuisinier, 3 ans de métier, demande emploi comme aide-cuisinier. S'adresser J. V., 1219 Ontario Est. 199—2

JEUNE homme français désire une position à n'importe quel emploi, parle anglais et français et est muni de certificats. Gabriel, chez Chantoiseau, 69 rue Marquette. 199—2

JOS. MALOUIN, employé bien connu de la corporation de Montréal, désirerait position comme millright. S'adresser 613 Lasalle, quartier Saint-Denis. 200—3

JEUNE HOMME préparant ses examens pour la pharmacie demande position dans un de ces magasins. S'adresser 729 Saint-André.

JEUNE homme très instruit désire position comme teneur de livres ou autre ouvrage de bureau, parle les deux langues, fort en chiffres, belle écriture. Ecrire casier 637 la "Presse". 200—2

MODISTE demande de l'ouvrage dans une famille privée. S'adresser 32A rue Labelle.

MODISTE - TAILLEUR — Madame Vézina, 211 Amherst, modiste de robes, chapeaux, se chargera de faire costumes-tailleur, robes, blouses, chapeaux. Nous faisons teinture de fourrures, robes, aussi réparations, nettoyage, pressage. Commandes données lundi sont livrées samedi. 197—26

MODISTE compétente demande ouvrage dans famille ou magasin, robes, chapeaux. Références. Prix modéré. Se présenter après 7 heures, 68 Saint-Laurent. 198—3

MERE et fille très fiables, désirent emploi, fille couturière ou caissière, mère pour aider, chambre et pension en retour, ville ou campagne. S'adresser immédiatement 14 Elmire, Mile-End.

MODISTE demande ouvrage dans famille privée. S'adresser 423 rue Champlain, au deuxième étage. 200—3

MODISTE première classe arrivant de Paris désire place, directrice d'atelier. S'adresser Mme Blanchet, 40 Est Sainte-Catherine. 199—6

MODISTE — Vous aurez une modiste pour coudre dans les familles, au No 310 Saint-Timothée, entre Sainte-Catherine Est et Demontigny.

MODISTE demande ouvrage dans famille privée, spécialité robes et costumes pour dames et enfants. S'adresser 499 Montcalm.

MODISTE-TAILLEUR — Emploi demandé. Mme Berger-Sévigny, 400B Saint-Denis, en bas, modistes de robes, manteaux, lingeries, trousseaux, robes de bal. Spécialité: costume-tailleur. Commandes exécutées promptement. 200—3

EMPLOIS DEMANDES

OUVRAGE DEMANDE—Une jeune femme demande n'importe quel travail, lavage, repassage, ménage, n'importe quoi à la journée. S'adresser No 30 Forgues, partant de la rue Guy.

POSITION demandée comme caissière, commis ou dans un bureau, par jeune fille possédant les deux langues. S'adresser 479 Saint-Christophe. 198—3

PHARMACIEN — Un jeune homme ayant brevet demande emploi dans une pharmacie. S'adresser à T. Rembert, No 1771 Notre-Dame Est, ou Tél. E. 319. 199—2

VOYAGEUR d'expérience, avec bonne connection dans Québec et Ontario, et pouvant fournir d'excellentes références, demande situation. Ecrire Casier, 538 la "Presse." 196—6

ELEVES DEMANDES

COURS des vacances à l'Institut Sténographique et Commerciale Elie, 490, Ste Catherine Est. Tél. Est 2807. Sténographie, comptabilité, anglais, par conversation, trois cours au prix d'un. Préparez-vous pour une position de 8 à 12 piastres par semaine que nous procurons aux gradués. Hâtez-vous, commencez dès les premiers jours. 200—6

ELEVES DEMANDES — Professeur Salvagniac, agrégé français, deux ans au cours Kerméno, préparera pendant vacances aux brevets médecine, droit, art dentaire, pharmacie, lettres. Ecrire : Prince Arthur, 92. 195—6

ELEVES DEMANDES — Durant les vacances, ne perdez pas votre temsp et prenez leçons, soit de latin, de grec, d'anglais et de français. Professeur à votre disposition. Termes modérés. Ecrire Casier 532 la "Presse". 196—6

ELEVES DEMANDES — Demoiselle anglaise conversant dans les deux langues, enseigne l'anglais. Enfants ou adultes. Progrès rapides. Termes modérés. 330 Saint-Denis. 199—2

ELEVES DEMANDES — Sténographie française et anglaise, 150 mots par minute en trois semaines. Clavigraphie gratis. Tenue des livres, arithmétique, correspondance, travail de bureau, français, latin, anglais, enseignés rapidement. Positions assurées, diplômes accordés. Préparation aux examens de pharmacie, art dentaire, droit, médecine. Leçons privées. Meilleur marché qu'ailleurs. 169A avenue Hôtel de Ville. 120—mjs—n

ELEVES DEMANDES — Une dame anglaise, connaissant parfaitement le français, donne des leçons privées d'anglais. Progrès rapides et prononciation correcte garantis. Dix ans d'expérience. Bas prix. 169A avenue Hôtel de Ville. 120 mjs—n

ELEVES DEMANDES — Mlle Irène Joly, diplômée et professeur déléguée de l'Institut Sténographique de France, ex-professeur au Montreal Business College, professeur au Monument National. Sténographie française et anglaise — système unique — clavigraphie et travail de bureau. Termes modérés, diplôme accordé. Position assurée. 359 Saint-Denis. 200—3

ELEVES DEMANDES — Leçons privées anglais, français, latin, bonnes conditions, satisfaction assurée. No 671 Sainte-Catherine Est, entre Beaudry et Visitation. 200—6

ELEVES DEMANDES — Demoiselle allemande, désiserait donner leçons d'allemand, possède meilleurs recommendations. Adresse: A. W., 36A rue Drummond.

LE PROF. E. O. PAYETTE, du conservatoire de musique N. E., Boston, Mass., annonce qu'il donnera un cours spécial d'été de piano et d'harmonie, pour les professeurs et autres, du 7 juillet au 1er septembre, 1908, à Montréal. Le cours comprendra 16 leçons d'une ½ heure. Prix de 50c par leçon. Prof. E. O. Payette, 29 rue Spring, Springfield, Mass. 184—18

LEÇONS données à domicile, français, anglais et musique, enseignement sérieux et rapide. Prix réduits pour les mois de juillet et août. 148 Saint-Denis.

LEÇONS PRIVEES de sténographie, calligraphie, télégraphie, (typewriting), clavigraphie, mathématiques, comptabilité, latin, français, anglais, allemand, etc. 212 rue Sherbrooke Ouest. 200—3

HOMMES GARCON DEMANDES

ACCORDEUR DE PIANO — On demande un accordeur de piano compétent, capable de faire l'ouvrage ordinaire pour réparations de piano, tel que polissage, réglage, etc. Foisy Frères, 210-216 Sainte-Catherine Est. 198—3

BARBIER — On demande immédiatement jeune barbier parlant anglais, 177A Saint-Antoine. 198—3

BOULANGER — On demande un compagnon et un apprenti boulanger. S'adresser immédiatement 476B Seigneurs. J. O. H. Perras.

COURTIERS — On demande courtiers avec clientèle d'épicerie. S'adresser 3 Place Jacques-Cartier, 1er étage, 9 à 10 a.m., 2 à 4 p.m. 197—6

COUPLE — On demande un couple marié ou bonne cuisinière, pour saison d'été, campagne, 15 milles de la ville. Faire application avec références. Casier 620, la "Presse". 199—3

COUTURIER DEMANDE — Un couturier de première classe, pour la campagne, bon salaire. S'adresser immédiatement, entre 7 et 8 hrs p.m., au No 187 St André. 199—2

COMMIS — On demande un commis d'expérience pour département de confections, sobre, parlant l'anglais et français. Inutile de se présenter sans avoir les capacités requises. S'adresser chez O. Lemire et Cie. 1163 Saint-Jacques, coin Fulford. 199—2

CHANTEURS—On demande des chanteurs comiques amateurs et des chanteurs ténor léger pouvant s'accompagner et chanter dans un jardin de rafraîchissement. S'adresser 668 rue Sanguinet. 199—2

COMMIS — On demande un commis d'expérience pour le commerce général de campagne, pouvant fournir de bonnes références .S'adresser par lettre à casier 792 la "Presse."

COMMIS — On demande un jeune commis avec expérience, dans la marchandise sèche. S'adresser J. A. Gagnon, 46 Church, près Wellington, Verdun. 200—2

CUISINIER ou cuisinière demandé. S'adresser 33, ancien numéro, et 83, nouveau numéro, rue Saint-Hubert.

COMPTABLE — On demande un comptable, doit avoir de bons certificats et pouvoir se charger complètement des livres. Doit parler français et Anglais. S'adresser T. Burdett, 290 rue Saint-Paul.

CHARPENTIERS — On demande 5 ou 6 bons charpentiers — rough carpenters. — S'adresser 100 Duke.

DISTRIBUTEUR — On demande immédiatement un bon distributeur d'eau de javel expérimenté, avec références. S'adresser 747 Huntley.

FAISEURS d'habits de premier ordre demandés, emploi constant à l'intérieur. Doivent parler l'anglais. S'adresser au No 153 rue Saint-Antoine.

GARCON — On demande un garçon pour se rendre utile chez un marchand-tailleur. F. Moretti, 10 Ouest Notre-Dame.

GARCON fort demandé pour travailler dans une fabrique de chapeaux. S'adresser Dominion Straw Goods Mfg. Co., 15-17 Saint-Pierre.

GARCON — On demande un garçon de bureau, parlant les deux langues. Jos. Archambault, avocat, 71A rue Saint-Jacques.

HOMMES demandés pour se qualifier comme chauffeurs et mécaniciens pour les lignes de l'ouest. Positions garanties. S'adresser chambre 3, 141 Saint-Pierre.

JEUNES GENS demandés pour se qualifier comme télégraphistes. Positions garanties. Passage gratuit. S'adresser Great Eastern Training School, chambre 2, 141 rue Saint-Pierre.

HOMMES bien constitués demandés, pour apprendre le métier de chauffeur et de serre-frein. Salaire $75 à $125 par mois. Positions garanties. Se présenter immédiatement, chambre 3, 141 rue Saint-Pierre.

JEUNES GENS — 20 — demandés, pour apprendre la télégraphie. Salaire $55 à $60 par mois. Positions garanties. S'adresser chambre 2, 141 rue Saint-Pierre. 197—6

Succursale de La "Presse" No 66 Rue Sainte-Catherine Est

Les petites annonces de la "Presse" sont reçues à notre succursale de la Rue Sainte-Catherine et aux autres succursales de la "Presse" aux mêmes prix qu'au bureau-chef.

La succursale de la "Presse" de la Rue Sainte-Catherine émet les mandats express, envoie les messages télégraphiques, fait l'expédition des colis par express. Comptes de gaz et d'électricité perçus à ce bureau pour la M. L. H. & P. Co.

HOMME GARCONS DEMANDES

FORGERON — On demande un forgeron ferreur, garçon préféré. Ouvrage permanent. Bon salaire à un homme compétent. S'adresser à H. Sauriol, No 15, 6ième avenue, Lachine. 199-2

HOMMES demandés, bonne vue, au-dessous de 30 ans, pesant plus de 145 livres, comme serrefreins et chauffeurs sur chemins de fer dans ces environs. Expérience pas nécessaire ; doivent comprendre l'anglais ; salaire de $75 à $100 par mois ; promus conducteurs ou mécaniciens, avec $150 à $200 par mois. Adresse : chambre 105, 518 rue Sainte-Catherine ouest, deuxième étage, Montréal. 196—6

HOMMES et femmes pour apprendre métier de barbier en huit semaines ; gradués gagnent $12 à $18 par semaine ; aidons à vous placer. Catalogue gratuit. Moler Barber College, 119 rue Craig Ouest, Montréal. 2—n

HOMME— On demande un homme marié, parlant les deux langues, pouvant fournir de bonnes références, se chargerait d'une agence pour Québec et ses environs. S'adresser par lettre à X. X., bureau de la "Presse," Québec. 199—3

HOMME demandé, dans les trente ans, marié, sobre et stable, parlant les deux langues, comme vendeur pour une manufacture d'eaux gazeuses. Bonne position à l'année, avec bon salaire et commission. Ecrire à casier 633 la "Presse". 199—2

JEUNES GENS DEMANDES — Nous donnerons à tous les jeunes gens qui nous retournerons cette annonce d'ici à la fin du mois, un cours complet de télégraphie et d'ouvrage de chemin de fer pour $25.00, complet. Position $55.00 par mois. Ecrivez tout de suite Montreal Telegraphy and Railroad Business School, 120 Sainte-Catherine Est, édifice la "Patrie", Montréal.

JEUNES GENS demandés de suite, pour étudier la télégraphie, pour occuper des positions de chemins de fer, aussitôt que qualifiés. Cours, jour et soir. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 200—6

MESUREUR DE BOIS — On demande un mesureur de bois d'expérience, actif et prêt à se rendre généralement utile. S'adresser à la compagnie Jos. Paquette, 59 Lacroix.

POSEURS D'APPAREILS — On demande 5 poseurs d'appareils à eau chaude et 5 plombiers, avec expérience. S'adresser Nap. Turcot, 1556 Saint-Laurent. 199—2

PATISSIER — On demande un bon compagnon pâtissier, avec bonnes références. S'adresser à O. Lamontagne, 372 St Jean, Québec. 199—6

PHOTOGRAPHE — On demande un bon photographe, doit connaître l'ouvrage de l'intérieur et de l'extérieur. Place permanente pour un bon homme. Ecrire à boîte 654 la "Presse". 200—4

PLOMBIERS, COUVREURS — On demande trois plombiers et trois couvreurs. S'adresser V. Lebeault, Ville Saint-Laurent, près Montréal.

REPRESENTANTS sérieux demandés partout à la campagne. Ouvrage facile payant $15 à $30 par semaine, n'exigeant aucune expérience, échantillons gratis. Occasion superbe d'améliorer votre position ou faire argent à temps perdu. Ecrivez aujourd'hui. Cie Déry et Fils, Montréal. 290—mjs—n

SOLLICITEURS demandés pour vendre des actions dans une Compagnie marchande incorporée au Fédéral, aucun risque, prix par actions, $25.00. Commission 15 pour cent, paiement facile, affaire nouveau genre, qui promet énormément. Ecrire Casier 648 la "Presse."

SELLIER — On demande un sellier, un homme habitué à la confection des colliers sera préféré. S'adresser chez J. B. Nadeau, 573 Wolfe.

TAILLEUR — On demande un tailleur de chat sauvage. Inutile de se présenter sans être compétent. Ecrire casier 629 la "Presse."

VENDEURS demandés pour l'"Auto-Spray." C'est le meilleur arrosoir à main. Air comprimé. Automatique. Conditions libérales. Cavers Bros., Galt, Ont. 83—n

VENDEUR compétent demandé. S'adresser, muni de certificats, concernant réputation et habileté, et dites salaire désiré à The Hub, Cowansville, P. Q.

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux ; on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ont. 79—n

VENDEURS — Parlant anglais et français — demandés pour les mois d'été, pour petites villes sur la rive nord, entre Hull et Québec. Doivent avoir cheval et wagon léger. S'adresser à Casier 746, la "Presse." 124—mjs

VENDEUR demandé, bien connu des restaurants et marchands de bonbons, pour la ville, pour vendre la meilleure préparation connue pour faire la bière d'épinette Silver. S'adresser à la Boston Mfg. Co., 273 Seigneurs. Phone Main 6354. 199—2

VOYAGEURS d'expérience, demandés pour travailler une bonne ligne, à commission. Cie Internationale, 60 rue Notre-Dame Est. 195—6

VOYAGEUR — Voyageur demandé pour les chaussures, ville et district de Québec. Spécifier l'expérience et le salaire attendu. James Robinson, 184 rue McGill, Montréal. 199—2

VOYAGEURS — On demande des voyageurs pour visiter les magasins de ferronnerie dans Québec et Ontario, avec une bonne ligne de bourre de coton. Bonne commission et belles perspectives. Adressez boîte 656 la "Presse."

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BLANCHISSEUSE —On demande une bonne blanchisseuse. S'adresser 41 Ste Catherine Ouest. 198—6

BUNCHEUSES — On demande des buncheuses et rouleuses de cigares d'expérience, ouvrage fraiche, bons gages. S'adresser chez L. O. Grothé, 556 boulevard St Laurent. 199—6

COUTURIERES — On demande des couturières d'expérience, pour faire des jupes à la machine, pouvoir électrique, position stable, bon salaire. S'adresser à Mlle Malo, au soin de Sommer and Co., 292 rue Sainte-Catherine Ouest. 190—12

CUISINIERE — On demande une personne recommandable pour faire la cuisine, 83 rue Cherrier. 199—2

COUTURIERES — On en demande pour faire des ceintures hygiéniques à domicile. Matériaux fournis $15 le cent. Renseignements. Envoyez enveloppe que vous adresserez vous-même. Dépt. 263 Dearborn Specialty Co., Chicago.

FAISEUSES DE VESTES — On demande des faiseuses de vestes de premier ordre, pour travailler dans une fabrique. S'adresser tout de suite, Murray et Michaud, angle des rues Mont-Royal et Saint-Laurent. 199—2

FEMME — une bonne — demandée pour faire les travaux généraux du ménage. Bons gages et emploi permanent. S'adresser 198 chemin Sainte-Catherine, Outremont. 199—2

FEMMES, FILLES DEMANDEES

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière, avec références, au No 180 Saint-Denis. 199—n

FILLE de trois années au moins d'expérience dans la marchandise sèche trouvera de l'emploi en s'adressant à la maison Normandin, 171 à 175 Notre-Dame Est. 186—Ms—n

FILLES — On demande des filles pour finir les chemises. New York Steam Laundry, 333 Saint-Urbain.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour faire l'embouteillage et l'empaquetage, à la pharmacie Nadeau, coin Duluth et Saint-Denis.

MODISTES — On demande des modistes d'expérience, dans les jupes et les corsages. S'adresser Modiste, No 326 rue Amherst.

ON DEMANDE immédiatement une fille sachant faire la cuisine, pour aller à la campagne, références exigées. S'adresser au No 703 rue Saint-Urbain, coin de la rue Prince Arthur. 183—n

OFFRE D'EMPLOI

Une position agréable, honorable et de confiance est offerte à toute femme disposant de quelques heures par jour et qui désirerait se créer un revenu de $15 à $25 par semaine. Informations complètes envoyées moyennant timbre-poste de 2 centins. Adressez : Boîte Postale 7, Saint-Sauveur, Québec. 159—n F

PREMIERES MODISTES — On demande des premières modistes supérieures pour chapeaux. S'adresser immédiatement au Bells' Galleries, angle Peel et Sainte-Catherine. 198—3

Repasseuses de Linge de Fantaisie

Pour linge de dames, bon salaire, travail constant, pour des repasseuses d'expérience. S'adresser immédiatement à la Toilet Laundry, 425 rue Richmond. 192—11 F

STENOGRAPHE — On demande une jeune fille sténographe dans les deux langues, pour écrire dans un bureau. Donnez références. Dites expérience et salaire demandé. Adressez à casier 644 la "Presse."

VENDEUSE — On demande une femme pour vendre à domicile, gros pourcentage. S'adresser 105 Davidson, Hochelaga, entre 5 et 7 p. m.

VENDEUSE de chapeaux de première classe, parlant les deux langues demandée. S'adresser N. Tucker, La Mode Parisienne, 386 Sainte-Catherine Est.

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande immédiatement une bonne servante générale. S'adresser 957 Saint-Denis, coin Rachel. 198—n

SERVANTE DEMANDEE — Une servante bien recommandée trouvera une bonne position dans une petite famille, au No 1722 rue St Denis. Tél. Est 2391. 199—2

SERVANTE — On demande une jeune fille pour se placer comme servante générale dans une famille privée, pas d'enfants. S'adresser 100 rue Saint-Edouard. 199—3

SERVANTE GENERALE — On demande une servante générale dans une petite famille. Bons gages. No 1 carré Saint-Louis. 199—6

SERVANTE demandée pour aider au ménage, dans petite famille, pas de lavage et bon chez-soi, pouvant aller à la campagne, 209 ou 347 Saint-Charles-Borromée. 199—2

SERVANTE demandée, au No 1236 rue Delorimier, près Mont-Royal, pas de lavage, ni repassage, plain-pied, poêle à gaz. 199—6

SERVANTE — Jeune fille pour prendre soin de deux enfants et aider aux travaux légers du ménage. 713 avenue Atwater, coin Saint-Antoine.

SERVANTE pour famille de trois personnes demandée, sans lavage ni repassage. S'adresser aux No 1265 rue St Denis. 1200—6

SERVANTE — On demande une fille sachant faire la cuisine, pour une petite famille. S'adresser à 97 Sherbrooke Est.

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, pas d'enfant, pas de blanchissage, bons gages ; devra coucher chez elle. S'adresser 497 Ontario Est.

SERVANTE — On demande une servante générale. S'adresser à 106 Sherbrooke Ouest, après 6 p.m.

SERVANTE — On demande pour petit hôtel au bord de la mer, à Cacouna, servante générale pour aider à la cuisine et parlant un peu anglais. Pour autres renseignements, s'adresser à 148 rue Mansfield.

SERVANTE demandée par une famille catholique de cinq personnes. Bons gages. Pas de lavage ni de repassage. S'adresser à 801 boulevard Saint-Joseph, ou téléphone Est 2281.

SERVANTE — On demande une servante âgée, salaire 10 à 12 dollars, pas de lavage ni de repassage. S'adresser 1981 Saint-Jacques.

SERVANTE — On demande immédiatement une servante, pour une petite famille, pas de lavages, au No 936 St Denis.

SERVANTE — On demande une fille au No 739 Saint-Hubert.

SERVANTE — On demande une fille au No 739 Saint-Hubert.

SERVANTE — On demande une bonne servante au No 9 rue Mont-Royal, coin Papineau.

SERVANTE — On demande une bonne avec références, lavages en dehors, bons gages, pour servante compétente. S'adresser après 11 heures a. m. 820 Saint-Denis.

SERVANTE — On demande une servante au No 1078 rue Saint-Denis.

SERVANTE—On demande une servante générale bien recommandée pour la campagne. S'adresser J. B. Decary, banque d'Epargne, 750 Notre-Dame Ouest, de 10 à 3 heures p.m.

SERVANTE—On demande une servante générale pour une famille de 3 personnes qui demeure à la campagne. S'adresser No 422 rue Sherbrooke.

AGENTS DEMANDES

AGENTS — On demande immédiatement un agent pour prendre abonnés à album modes en fourrures, hivers 1908-1909. Bonne commission. Ecrire D., boîte postale 303. 195—6

AGENT solliciteur demandé. Salaire ou commission. S'adresser Alfred Tyler, London, Ont. 178—n

AGENTS — On demande pour la ville et chaque contrée de la province de bons agents pour la vente à la commission d'un produit bien annoncé et de consommation courante dans les ménages. S'adresser avec références, Phenix, 14 Place Royale, Montréal. 198—6

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES pour terrains, ventes faciles, argent remis aux 150 premiers acheteurs, commission $10 comptant par terrain, occupation immédiate. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. 130—n

AGENTS —Agents, vous pouvez faire de l'argent en vendant nos pommiers Peerless. Une variété dure d'hiver, originaire de Duchess et Wealthy, du nord du Minnesota. Chaque arbre garanti résister aux hivers de Québec. Nous offrons aussi une ligne complète de produits de pépinière convenant à la province de Québec. Pour conditions écrire à The Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 201—l.M.s—n

AGENTS — Salaire, et commission, pour vendre nos arbres — red-tag stocks. — Ligne exclusive complète. Ils supportent particulièrement bien le froid. Cultivés seulement par nous, vendus seulement par nos agents. Echantillons excellents, gratis. Ecrivez maintenant à Capital Nurseries, Ottawa. 139—M.s—n

AGENTS — Nous avons besoin de 25 agents vendeurs pour commencer tout de suite et parcourir territoire exclusif, dans toutes les provinces du pays, excepté dans la Colombie Anglaise. Nous fournissons beaux échantillons gratis et nous payons hebdomadairement. Notre assortiment est le plus complet au Canada. Longue liste de variétés spéciales pour la nouvelle saison. Pour détails s'adresser à Luke Bros. Co. pépinières internationales, Montréal, Qué. 167—mjs—n

AGENT solliciteur connaissant très bien la ville, demandé, payant 100 pour cent, sollicitation facile. S'dresser entre 2 et 5 p.m., 429 avenue Duluth. 200—2

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE — On demande un associé avec capital de $1,000 pour commerce déjà établi et pour entreprendre, la femme étant incapable de s'occuper du magasin. Ecrire à Casier 579, la "Presse." 25,27

ASSOCIE DEMANDE — Si vous avez des capitaux de disponibles, écrivez immédiatement à B. P., boîte 934, Montréal. Chance exceptionnelle, affaire sérieuse, pas de bluff, position importante si désirée.

ASSOCIE DEMANDE — Voyageur de commerce possédant certain capital, désire s'associer à quelqu'un ayant un bon commerce établi, on paiera $50 pour une bonne position. Ecrire Casier 647, la "Presse."

LAVAGES DEMANDES

LAVAGES DEMANDES — Blanchisseuse française demande lavages. Travail soigné. S'adresser 41 Ste Catherine Ouest. 198—6

LAVAGES DEMANDES — On demande de bons lavages. 914 Saint-André.

LAVAGES DEMANDES — On demande des lavages et des repassages. S'adresser 1151 Papineau.

LAVAGES — On demande des lavages de famille ou à la douzaine. S'adresser au No 424 Saint-André.

CHAMBRES A LOUER

AVENUE HOTEL DE VILLE, 71. — C. A. L. — Jolie grande chambre sur le devant, avec ou sans usage de la cuisine, maison tranquille. 198—3

AVENUE VIGER, 1 — C. A. L. — 4 chambres, deux sur l'avenue Viger, deux rue Saint-André, bain, gaz, famille privée, prix modéré, deuxième plancher. Madame Marchessault. 199—6

AVENUE LAVAL, 369 — C. A. L. — Chambre à louer, sur le devant, meublée ou non.

AVENUE DELORIMIER, 1151A — C. A. L. — Belle localité, place tranquille, bon chez-soi, chambre garnie ou non, au goût.

AMHERST, 19 — C. A. L. — Belle grande chambre meublée ou non, bain, gaz, etc., près gare Viger ; confort du chez-soi. Prix modéré. 200—3

AVENUE VIGER, 69 — C. A. L. — Grandes chambres, salon avec porte d'arche, louées séparément si préféré, fenêtres donnant sur le jardin, véritable chez soi. 209—3

BOULEVARD SAINT-LAURENT, 154 — C. A. L. — Chambres à louer, de toutes dimensions, de $1.50 en montant. 196—6

BOULEVARD SAINT-LAURENT, 229 — C. A. L. — Chambre à louer sur le devant, avec pension, eau chaude. 23,25,27

BERRI, 347. — C. A. L. — Deux belles grandes chambres non meublées, avec usage de la cuisine. 199—3

BERRI, 1266, chambre à louer, devant, propres et gaies.

BERRI, 1023 — C. A. L. — Magnifique chambre sur le devant, meublée ou non.

BOULEVARD ST LAURENT, 484 — C. A. L. — Chambre à louer, gaz et bain, $5.00 par mois, famille canadienne, sans enfants.

CHAMP DE MARS, 114 — C. A. L. — Chambre double à l'étage du bain et 2 autres chambres pouvant servir à un jeune ménage. 198—3

CHAMBRES A LOUER — Rue Saint-Hubert, 13 pièces meublées, revenu $50.00 par mois, $400.00—278. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

CADIEUX, 237 — C. A. L. — Coin Ste Catherine, grande chambre à louer, pour monsieur, dans une famille pas d'enfants.

CHERRIER, 208 — C. A. L. — Jolie chambre à louer, au No 208 Cherrier.

DUFRESNE, 138E — C. A. L. —Grand salon double et chambre sur le devant à louer. Prix modéré. 200-3

HOTEL DE VILLE, 208. — C. A. L.— Grande chambre pour un ou deux messieurs, bain, w.c., sur le même plancher. 200—3

LAGAUCHETIERE EST, 92 — Chambre à louer, avec bain et lumière électrique, d'une piastre et demie et jusqu'à deux piastres et demie. Messieurs seulement. S'adresser 92 Lagauchetière Est. 198—3

MAISONNEUVE, 297 — C. A. L. — Belle grande chambre sur le devant, meublée ou non meublée. 199-3

MENTANA, 28 — C. A. L. — Près Cherrier. Belles grandes chambres, étage du bain, gaz, belle localité, près tramways, famille privée, pas d'enfants. 199—3

ONTARIO EST, 1611. — C. A. L. — Chambre meublée ou non, famille privée sans enfants, confortable pour couple marié, usage de cuisine.

ST DENIS, 400B — C. A. L. — Bas, grande chambre sur devant, lavabo, gaz; aussi petites chambres, $5, et $6, étage bain; possession immédiate. 198—3

CHAMBRES A LOUER

ST DENIS 265 — C. A. L. — Magnifiques chambres, pourvues du confort désirable, tel que bains émaillés, téléphone, eau chaude, lumière Auer, meubles neufs, peuvent être immédiatement occupées en s'adressant à 268 St Denis, près de Montigny. 189—12

RUE BORDEAUX, 1277, Delorimier — Chambres à louer, dans une famille de trois personnes, avec ou sans pension.

SAINT-HUBERT, 233 — C. A. L., près Sainte-Catherine. Chambres doubles et simples, sur le devant, étage du bain prixmodéré. Améliorations modernes. 198—3

SAINTE-ELISABETH, ville, 26 — Deux chambres doubles à louer, pour couple marié ou deux messieurs, améliorations modernes, bonnes conditions, maison tranquille. 198—3

SAINT-DENIS, 435. — C. A. L. —Magnifique grande chambre meublée ou non, sur l'étage du bain, famille privée. 198—3

SAINT-HUBERT, 825. — C. A. L., entre rues Cherrier et Roy.— Une ou deux jolies chambres — double-salon, — meublées ou non. Famille privée. Prix modéré. 198—3

SAINT-HUBERT, 888 — C. A. L. — Chambre et salon double à louer, meublés ou non. Famille privée, gaz, électricité, bain, eau chaude, etc. 199—6

SAINT-DENIS, 1295 — C. A. L. — Chambre pour un ou deux messieurs ou couple marié, améliorations modernes, famille privée. 199—3

SAINT-DENIS, 849 — C. A. L. — Deux belles chambres simples et doubles à louer, meublées o unon, garde-robe, w.c., étage du bain, famille très privée. 199—3

SAINT-URBAIN, 917 — C. A. L. — Vis-à-vis l'Hôtel-Dieu. Grande chambre en avant, 2 fenêtres, propre, tranquille. Déjeuner si nécessaire. Prix réduit jusqu'à septembre.

SANGUINET, 197 — C. A. L. — Chambre et pension dans une famille privée.

ST HUBERT, 237 — C. A. L. — Chambre à louer, pour messieurs seulement, avec toutes les améliorations modernes.

STE CATHERINE EST, 536 — C. A. L. — A louer pour le 1er juillet, suite d'appartements pour un médecin ou messieurs, prix raisonnable. S'adresser M. Surprenant.

ST DENIS, 151 — C. A. L. — Chambres à louer, meublées, ou non, avec balcon, lumière Auer, sur l'étage du bain.

SAINT-DENIS, 476 — C. A. L. — Salon et chambre à louer, entre Sherbrooke et carré Saint-Louis, pension si désirée.

SAINT-DENIS, 1248 — C. A. L. — Joli boudoir meublé ou non, avec balcon, famille privée.

SAINT-ANDRE, 416. — C. A. L. — Jolie grande chambre à louer, pas d'enfants, un couple marié sera accepté, avec usage du poêle. 200—3

SAINT-ANDRE, 550. — Deux magnifiques chambres à louer, lumière Auer. Prix modéré, possession immédiate.

ST HUBERT, 240, nouveau numéro, — C. A. L. — Deux chambres doubles ou simple, à louer, première étage, lumière à gaz, garde-robe, $8 à $10 par mois.

SAINT-ANDRE, 83 — C. A. L. — Plusieurs chambres à louer, meublées ou non, convenables pour logement, petite famille, prix modéré, usage du poêle.

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

AVENUE DESJARDINS, 12 — C. M. — 2 chambres et double-salon dans maison privée, à l'étage du bain, sur le devant. Prix modéré. S'adresser 12 avenue Desjardins, entre Saint-André et Saint-Timothée, près Sainte-Catherine. 198—3

A VERDUN — C. M. — Chambre meublée à louer, près de la rivière et des chars. S'adresser au No 18 avenue de l'Eglise à Verdun.

AVENUE VIGER, 63 — C .M. — Belles grandes chambres et salon double, très confortables, vis-à-vis l'hôtel Viger, coin Berri. Téléphone et piano.

BOULEVARD SAINT-LAURENT, 1371 — C. M. — Salon de devant bien éclairé, usage du poêle à gaz, de la lumière. Pas d'enfant. S'adresser l'après-midi et le soir. Loyer $12. Mme Callan. 199—3

BEAUDRY, 283. — C. M. — Grand salon double, au rez-de-chaussée, gaz, eau chaude et toutes les commodités. 196—6

BERRI, 126 — C. M. — Belle chambre meublée en avant, étage du bain, très central, lumière Auer, garde-robe, téléphone, possession immédiate, prix modérés.

CHAMP DE MARS, 92 — C. M. — Deux chambres garnies sur le même plancher; usage de la cuisine, w.c., bains. 198—3

CHAMP DE MARS, 120 — C. M. — Vieux numéro — Chambre meublée pour monsieur ou dame; prix bon marché. 198—3

CADIEUX, 77 — C. M. — Grande chambre sur devant, aussi chambre simple, famille française sans enfants, usage de la cuisine si désiré.

DROLET, 1. — C. M. — Salon double, chambre garnie avec balcon, gaz, bain, améliorations modernes, prix modéré. Drolet, donnant sur carré Saint-Louis. 197—4

DORCHESTER EST, 113 — Chambre meublée, garde-robe et poêle à gaz, pour couple ou deux messieurs. Maison tranquille. 198—3

DORCHESTER OUEST 256 — C. M. — Belle grande chambre sur le devant, deux grands châssis, étage du bain, possession samedi. 198—3

DORCHESTER OUEST, 1 — C. M. — A louer, chambre double meublée, très confortable. 199—2

DORCHESTER EST, 196 — C. M. — Chambre simple, meublée, avec poêle à gaz dans la chambre, ménage fait à neuf. Possession immédiate. 200—3

EMERY, 18 — C. M., près Saint-Denis. Chambres bien meublées, devant, pour messieurs ou demoiselles, dans famille sans enfants. $8.00 par mois. 198—2

LAGAUCHETIERE OUEST, 78 — Chambre double meublée, sur le devant, pour couple ou dames. S'adresser Mme Mallette.

LAGAUCHETIERE EST 919 — C. M. — Grande chambre meublée à louer avec gaz et usage du téléphone, en face du carré Papineau. 200—3

MENTANA, 70 — C. M. — Une très belle chambre pour une bonne personne, seule dans une petite famille tranquille, bon marché. 199-2

MANCE, 155 — C. M. — Beau salon meublé en avant et en arrière, lumière Auer, eau chaude et eau froide, belle localité, près d'un carré.

NOTRE-DAME DE LOURDES, 14 — Chambre meublée à louer, sur l'étage du bain.

PLESSIS 172 — C. M. — Chambre meublée sur le devant, famille privée, pour messieurs seulement. 198—3

RACHEL, 243A — C. M. — Belle chambre meublée, confort du chez-soi, famille sans enfants, prix modéré. 199—3

RUE BERRI, 215 — C. M. — Chambres garnies, une double et une simple, sur le devant, lumière électrique, étage du bain, famille privée.

RICHMOND, 355 — C. M. — Chambre à louer meublée ou non, sur devant, grand garde-robe, étage du bain et cuisine, famille sans enfants, possession immédiate.

RACHEL, 319 — C. M. — Chambre meublée, lumière Auer, poêle à gaz, étage du bain, cottage moderne, famille privée. 200—3

RUE SAINT-URBAIN, 655 — Angle rue Milton. — Deux chambres meublées dans famille particulière. Dames seulement. 198—6

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

LAGAUCHETIERE EST, 314. — C. M. — Chambres modernes, bien meublées, maison privée, eau chaude, continuellement, prix très modérés. S'adresser coin Lagauchetière et St Denis. 200—3

SAINT-CHARLES-BORROMEE, 348 — C.M. — Près Sainte-Catherine.—A louer, deux chambres garnies, confortables sous tous rapports, étage du bain, lumière Auer. Aussi un salon meublé ou non, usage de la cuisine. 195—6

SAINTE-ELISABETH, 89A. — C. M.— Près Sainte-Catherine, à louer, 3 belles chambres garnies, plain-pied, avec ou sans pension. 198—3

SANGUINET, 166. — C. M., près Ste Catherine. — Magnifiques chambres doubles, cuisine et usage du téléphone. Prix modéré. Occasion exceptionnelle pour personnes tranquilles et distinguées. Tél .Est 6070. 198—6

SAINT-TIMOTHEE, 70. —C. M.—Belle chambre sur le devant, famille privée sans enfants, couple marié, usage de cuisine, maison respectable. 198—3

SAINT - HUBERT, 503 — C. M. — Chambre meublée à louer, un ou deux messieurs, famille privée, 503 Saint-Hubert ,près Ontario. 198-3

SAINT-LAURENT, 91. — C. M. — Chambres meublées, doubles et simples, bain, lumière Auer, possession immédiate. 198—3

ST DENIS 30 — C. M. — Vis-à-vis Carré Viger. Magnifiques chambres donnant au balcon, aussi d'autres chambres sur l'étage du bain, eau chaude, lumière électrique. 199—3

STE ELISABETH, 259 — C. M. — Chambre meublée à louer, sur étage du bain, $6.00, famille privée. 199—3

SAINT-ANDRE, 631B. — C. M., coin Sherbrooke. Chambres doubles et simples, garnies en neuf, avec améliorations modernes, dans famille privée. 199—3

SELBY, 176. — C. M., Westmount, coin avenue Greene. Grande chambre meublée, lumière électrique, étage du bain, pour messieurs ou demoiselles. 199—2

SANGUINET, 190 — C. M. — Suite de trois chambres meublées, à couple respectable ou deux dames, usage de cuisine. Pension si désirée. 199—3

SAINT-DENIS, 172 — C. M. — Magnifiques grandes chambres meublées avec pension de première classe, prix modéré. 199—3

SAINTE-ELISABETH, 122 — C. M., près Sainte-Catherine, Jolie grande chambre meublée, sur devant, étage du bain, garde-robe, etc. Prix modéré. 199—3

SAINTE-ELISABETH, 120 — C. M. — Belle grande chambre meublée à louer, maison tranquille, possession immédiate, près Sainte-Catherine. 199—3

ST DENIS, 62 — Magnifiques chambres bien meublées, lumière Auer, garde-robe, bain neuf, chauffées eau chaude, famille privée. Possession immédiate. 199—3

SAINTE-ELISABETH, 25 — C. M. — Chambre meublée sur le devant, étage du bain, maison tranquille, prix modéré. 200—2

SAINT-DENIS, 137 — C. M. — Chambres meublées ou non, très confortables, avec lavabo.

SAINT-LOUIS, 44 — Chambre meublée à louer, au No 44 Saint-Louis, près gare Viger.

SANGUINET, 88 — C. M. — Chambres meublées à louer, bain, w. c., gaz. 200—3

ST HUBERT, 452 — C. M. — Chambres meublées, doubles et simples, $1.50 par semaine et plus. Plancher du bain, poêle à gaz, passagers, 25 et 50 cents par jour. 200—3

STE ELISABETH, 135 — C. M. — Chambre à louer, pour deux messieurs, étage du bain, confort du chez-soi. 200—2

SAINT-ANDRE, 157 — C. M. — Belle grande chambre très bien meublée, pour messieurs, dans famille privée, pas d'enfants. 200—3

SAINT-DENIS, 318 — C. M. — Coin Emery — Magnifique chambre richement meublée.

SAINT-ANDRE, 233 — C. M. — Chambres meublées à louer. Famille privée, près rue Sainte-Catherine, 233 rue Saint-André.

SAINT-DENIS, 321 — C. M. — Jolie chambre double, garnie, sur devant, pour gens tranquilles, garde-robes, lumière Auer, sur étage du bain.

SAINT-ANDRE, 286 — C. M. — Double salon ou petite chabre à louer, meublés ou non, bain, gaz, famille privée, près Sainte-Catherine. 200-3

ST LAURENT, 340 — C. M. — Grande et petite chambre sur devant, $1.50 par semaine, étage du bain, maison tranquille, près rue Ste Catherine.

SAINT-DENIS, 479D — C. M.—Chambre meublée dans une famille privée. Prix modéré. Possession immédiate.

SAINT-DENIS, 417 — C. M. — Salon double, joliment meublée, famille privée, étage du bain, lumière Auer. Chambre bien meublée pour messieurs, lumière Auer. 200—3

ST HUBERT, 94 — C. M. — Belle grande chambre meublée à louer, sur le devant. 200—3

SAINT-DENIS, 42 — C. M. — Belles grandes chambres meublées, vue sur parc Viger, confort moderne. 200—6

SAINT-DENIS, 962 — C. M. — Deux chambres garnies ou non, étage du bain, lumière Auer, eau chaude et eau froide, à très bas prix.

SAINT-ANDRE, 990A — C. M. — Entre Rachel et Duluth. Chambre meublée dans une petite famille privée, gaz et bain, bon confort du chez-soi.

SAINT-DENIS, 400-400A — Chambre et pension, deux jolis salons et un magnifique boudoir sur le devant, pour voyageurs ou couple, avec pension si désiré. 200—6

SAINT-CHRISTOPHE, 233. — C. M., près Sainte-Catherine. Salon et chambre richement meublés, garde-robe, étage du bain, famille privée.

STE ELISABETH, 75A — C. M. — Grande chambre bien meublée, avec ou sans pension, lumière Auer, famille privée, 2ième porte de la rue Dorchester.

ST DENIS, 365 — C. M. — Grande chambre meublée à louer de suite, poêle à gaz, garde-robe, lavabo dans la chambre.

SAINT-DENIS, 303 — C. M. — Belle chambre confortablement meublée, sur l'étage du bain, lumière Auer et eau chaude, dans une famille privée.

SHERBROOKE EST, 536 — C. M. — Un étage de 3 chambres et chambre de bain, grande galerie en arrière, deux balcons en avant, donnant sur Parc LaFontaine, ou une chambre et une petite attenante servant de cuisine. Possession immédiate, famille privée sans enfant, prix modéré. 536 Sherbrooke Est.

VIAUVILLE — C. M. — En face parc et fleuve, chambre avec usage boudoir et balcon, électricité, famille privée. Ecrire immédiatement Casier 360, succursale la "Presse" 66 Sainte-Catherine Est.

WOLFE, 243 — C. M. — Chambre à louer, fraîchement garnie dans famille de 3 personnes; $5.00 par mois, bon chez soi pour jeune fille.

CHAMBRES ET PENSION

BERRI, 925B — C. E. P. — Grande chambre sur le devant, meublée, lumière Auer, grand garde-robe, avec pension de première classe. 198—3

BERRI, 122 — C. E. P. — Deux magnifiques chambres doubles, avec pension première classe, eau chaude, lumière Auer, téléphone, messieurs préférés. Aussi pension de table. 199-2

CHRISTOPHE COLOMB, 199 — C. E. P. — Deux ou trois messieurs tranquille, trouveront chambre et bonne pension dans famille sans enfants. Près des chars. 20, 27, 4

DORCHESTER EST, 404 — C. E. P.— Saint Saint-Hubert. — Jolie chambre simple, sur le devant, table première classe à la pension Mme Maillé. 198—3

CHAMBRES ET PENSION

JOLIETTE, 146 — C. E. P. — Messieurs trouveront jolies chambres propres, famille privée, pension choisie, aussi repas de table à 25c. 200—3

LAGAUCHETIERE EST, 120. — C. E. P. — Belle chambre à louer, étage du bain, rue Lagauchetière, 120, près Hôtel de Ville. 199—2

MONTCALM, 244. — C. E. P.—Chambre avec pension ou non, famille privée sans enfants, un ou deux messieurs. 199—3

NOTRE-DAME EST, 1297 — C. E. P.— On prendrait quelques jeunes filles en pension dans une famille privée; deux belles grandes chambres avec garde-robes; étage de la chambre de toilette. Excellente pension; prix modérés. 198—3

ONTARIO EST, 283 — C. E. P. — 2e porte de Saint-Denis, chambres garnies, pas d'enfant, eau chaude. Prix modéré.

PAPINEAU 804 — C. E. P. — Coin Mont-Royal. — Salon double, chambre à louer, meublés ou non, ou pension, bas prix, chauffage eau chaude, bain.

PARC LAFONTAINE, 10 — C. E. P. — Chambre et boudoir, communiquant, très bien meublé, chez dame veuve, sans enfants, maison privée.

PENSION ST DENIS, 57 rue St Denis. Aux touristes, vous trouverez magnifique chambre-salon et autres très bien meublées à neuf, aussi pension de table de première classe, salle à manger à l'étage d'entrée, service insupportable, site enchanteur. Téléphone Est 4293. 200—6

RUE SAINT-HUBERT, 140 — C. E. P. — Nouveau numéro. — Chambre et pension, salon et chambre simple en avant, améliorations modernes, téléphone Est 5307. 200—3

SAINT-HUBERT, 46 — Pension Sainte-Cécile. — Mme Côté, propriétaire. — Magnifique chambre de salon, pension de table première classe. Les touristes pourront se procurer chambre, pension, avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone. Site enchanteur, balcon, beaux arbres, proximité des bateaux, gares Viger, Windsor, Bonaventure. 197—6

SAINT-TIMOTHEE, 228 — C. E. P., près Sainte-Catherine. Belle grande chambre sur devant, étage du bain, pension première classe. 198—3

SHERBROOKE EST, 259. — C. E. P., coin Saint-Denis. — Belle grande chambre avec pension de première classe, électricité, bain, eau chaude et froide. 198—3

ST HUBERT, 624 — C. E. P. — Près Ontario, dans famille privée, magnifique chambre double ou simple, confort désirable, belle occasion pour messieurs ou couple marié. Pension si désirée. 198—3

SAINT-DENIS, 125 — C. E. P. — A louer, chambres doubles et simples, meublées à neuf. Eau chaude à l'année. Excellente pension, service et installation de première classe. 198—3

SAINT-DENIS, 142 — C. E. P. — Très belle chambre double et simple, sur le devant, maison tranquille et de première classe, eau chaude, téléphone. Nous prenons aussi des touristes. 199—3

SAINT-HUBERT, 403, nouveau numéro. — C. E. P. — Chambre à louer, avec ou sans pension, sur l'étage du bain, usage du téléphone, etc.

SHERBROOKE EST, 69. — C. E. P. — Magnifiques chambres sur l'étage du bain, avec pension de 1ère classe, cuisine soignée. Téléphone, accommodations pour les étrangers. Il y a aussi place pour quelques pensionnaires de table. 200—3

ST HUBERT, 388 — C. E. P.— A louer, avec pension, une chambre double très grande, bien meublée, lumière Auer, garde-robe, etc., aussi une simple.

ST DENIS, 117 — C. E. P. — Belles grandes chambres avec ou sans pension, bain, eau chaude, lumière Auer. 200—3

SAINT-DENIS, 999 — C. E. P. — Chambre et pension.

VITRE EST, 256 — C. E. P. — Vous trouverez une bonne pension, 4ième porte de la rue St Denis. 193—12

PENSION D'ENFANTS

PENSION D'ENFANTS — On trouvera maison de pension de première classe pour enfants. Références. Prix modéré. 5 avenue Vigner. 194—s—n

PENSION D'ENFANTS — Vous trouverez excellente pension pour enfants, en vous adressant à Mme Pelletier, autrefois Mlle Aubin, 1077 Saint-Dominique. 199—8

PENSION D'ETE

BEAUREPAIRE — Pension d'été. — Deux chambres garnies, avec usage de cuisine et salle à dîner, en face du lac. Maison Lépine. 198—3

CLUB BRISSON, LAC LABELLE — Pension d'été. — Site enchanteur pour villégiature, sur le bord du Lac Labelle. Place superbe pour canotage et pêche. Bonne pension, cuisine française, prix modéré. Pour renseignements, s'adresser au club. 199—6

CACOUNA — Résidence meublée de Monseigneur Bolduc, maison séparée pour les domestiques, louera bas prix avec promesse de vente si on le désire. Photographie à nos bureaux. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

ILE AUX NOIX — Pension d'été — Hôtel ouvert 1er juin pour touristes. Baignoires et autres amusements. Prix $7.00 par semaine. Pour conditions s'adresser Mme David Demers, Saint-Paul, Ile aux Noix. 27, 4, 11, 18

KNOWLTON — Cottage Willow ouvert pour les pensionnaires et les locataires, bonnes chambres et pension. A dix minutes de la gare et du bureau de poste. Chambres pour deux ou quatre. Mlle Luke Ford, rue Centre. 199—2

MANSION HOUSE, CACOUNA, P. Q. — Pension d'été. Cette fameuse hôtellerie a ouvert ses portes, et tout promet une saison des plus réussies. Il y aura maître de danse, excellente musique et chambre de bal, et tout sera fait pour le confort et l'amusement de ses visiteurs. S'adresser à M. Alp. Lucas, propriétaire. 200—26

NORTH STANBRIDGE — Pension d'été, belle résidence située à 5 arpents du village et 10 arpents de la gare. Adélard Lamoureux, North Stanbridge. 11,13,18,20,25,27

ON PRENDRAIT quelques pensionnaires sur une ferme, près d'un lac, dans les Montagnes Laurentides, bonne pension, canotage et natation; prix modéré. Boite 12, Rockway Valley, Qué. 179—Ms

PENSION D'ETE — Longue Pointe.— Vous trouverez chambre et pension première classe, 2ième maison passé le Parc Dominion, bord du fleuve. 196-6

PENSION D'ETE, près du lac Champlain, somptueuse résidence, bosquet, fruits, plage en beau sable, pas de roches, bateau, place idéale pour les familles. Maison de tempérance. Prix $5 par semaine. Pour plus de détails venez chez Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

VILLEGIATURE

VILLEGIATURE — On demande à louer, à la campagne, pour une famille de 2 grandes personnes et 2 enfants, une ou deux chambres meublées, avec usage de la cuisine, près de l'eau préféré. Ecrire en mentionnant les conditions. Ecrire Casier 563, la "Presse." 197—n

RESIDENCES D'ETE A LOUER

CACOUNA — A louer, une maison confortable meublée, avec améliorations modernes, lumière électrique, bain, terrain de tennis. S'adresser à Madame Georges Lebel, Cacouna. 23,27

LAPRAIRIE — Résidence d'été à louer, magnifique cottage meublé, près du bateau et de la gare, belle situation, terrain entouré d'arbres. J. A. Gingras, 226 Saint-Christophe. 198—6

TROIS-PISTOLES — Résidence d'été à louer. Logements très confortables, pour deux familles, sur une ferme. Ecrire M. T. F., Trois-Pistoles, Qué. 197—6

RESIDENCES D'ETE A LOUER

LAC DES SEIZE ILES — A louer, pour l'été, cottage venant d'être construit, situé sur un magnifique endroit du lac, près des chars, du magasin, en partie meublé, chaloupe. Wm. Vipond, 788 Saint-Laurent.

Résidences d'Eté à Louer

S'adresser à O. B. H. Maillé, agent d'immeubles, 109 rue Saint-Charles, Longueuil, Qué. 197—4 F

SAULT AU RECOLLET — Maison à louer, au Sault au Récollet. S'adresser à M. Zéphirin Pesant. Magnifique place d'été, près de l'hôtel Ouimet. 196—6

SAINTE-GENEVIEVE — Maison à louer, sur le fleuve, près Pointe-Claire, comté de Jacques-Cartier, quatre pièces meublées, $30 pour l'été. S'adresser à 914 Ontario Est. 199-2

RESIDENCES d'été à louer, Ahuntsic, Sault au Récollet, maison meublée, site magnifique, près de l'eau, et chars, joli pardin, $50 pour la saison. M. Perrault. Tél. Up 3192.

MAISONS A LOUER

APPARTEMENTS FRONTENAC, square Saint-Louis, 7 et 8 pièces chauffées, eau chaude, poêle à gaz, gazeliers, électroliers, concierge, etc. Parfait ordre, possession immédiate, loyer modéré. S'adresser concierge sur les lieux. 193—26

APPARTEMENT à louer, No 1 avenue Viger, premier, 6 chambres, fournaise et toutes améliorations modernes; second, sept chambres. S'adresser 100 rue Saint-André. 195—6

RUE ORLEANS, près Sainte-Catherine, logements, 5, 6 chambres, bain, gaz, loyer très modéré. A. Rivest, notaire, bâtisse la "Presse," Main 1970; soir, 357 Maisonneuve. Est 5402.

MAISON à louer, beau plain-pied, 8 pièces, appareils à eau chaude, gaz et électricité, fini de première classe. S'adresser 34 Mont-Royal. Bell Tél. 3614. 195—6

AU CENTRE, maisons à louer, 2 logements, 3 et 4 pièces, w.c., confortables, posesssion immédiate. S'adresser No 187 Vitré Est. 196—6

LOGEMENTS à louer, plusieurs petits et grands, prix réduits, de $5 à $15 par mois, améliorations modernes. S'adresser Hoolahan, 474 rue Ste Emélie, Saint-Henri. 196—6

CADIEUX, 650 — M. A. L. — 8 chambres, gaz, bain, dernières améliorations, très confortable. S'adresser Dr Théoret, 1862 boulevard Saint-Laurent. Tél. Est 2221. 196—6

SAINT-DENIS, 1456 — M. A. L. — Plain-pied moderne, 7 pièces, chambre de bain éclairée, gaz, fournaise, loyer $16. Possession immédiate. S'adresser H. Larivée, 494 Mentana. 196—6

HAUT DE MAISON à louer, 4 chambres, bains, w. c. Refait à neuf, 570 Mont-Royal, près Saint-Denis. S'adresser R. E. Painchaud, 762 Bld. Saint-Laurent. 197—6

SAINT-DENIS, 822. — M. A. L. — Coin Duluth. Maison à louer, tout à neuf 6 pièces, eau chaude, gaz, passage, avec toutes les autres commodités, très confortable. S'adresser 820 St Denis. 198—6

BEAUDRY, 485 — M. A. L. — 3 logements, deux de quatre pièces et un de sept, prix modéré. S'adresser Joseph Brien dit Desrochers. 198—6

LOGEMENTS à louer près rue Notre-Dame. S'adresser 143 Chemin Côte St Paul, ou 113 Visitation. Aussi chambre à louer. On vendra la propriété rapportant 12 p.c. 198—6

RUE LASALLE — M. A. L. — Près avenue Laurier. Haut de maison, 5 pièces, un passage, bain, en parfait ordre, possession immédiate, loyer $10. S'adresser A. W. Dagenais, 1186 Saint-André. Phone Est 4130. 198—6

MARIE-ANNE EST, 825 — M. A. L. — Magnifique plain-pied de 7 pièces, bain, w.c., loyer $12.00 par mois. S'adresser 292 Sainte-Catherine Est. 198—6

A DELORIMIER — Beaux logements, 5 pièces, pourvus de toutes les améliorations modernes. Nos 1390 à 1392 avenue Messier. Prix $11 par mois. S'adresser à C. E. Forest, 1149 Delorimier. 199—2

A HOCHELAGA — M. A. L. — Beau logement, 10 pièces, No 1661 Est rue Notre-Dame, coin Préfontaine, bonne localité pour maison de pension, à bon marché pour finir l'année. S'adresser A. Thériault, 106 rue Galt, Verdun. 199—2

M. A. L. — Magnifique logement six pièces, toutes éclairées, bain et closet séparés, gaz, lumière électrique. N. A. C. Fortier, 2091 Labelle, boulevard Saint-Denis. Est 2993, ou 20A Saint-Dominique. Est 2895. 199—6

RUE SAINT-CHRISTOPHE — M. A. L. — No 19, ancien numéro, beau plain-pied à louer, près de la rue Sainte-Catherine, très propre. S'adresser au propriétaire, L. Létourneau, 713 Saint-Denis.

JEANNE D'ARC, 359 — M. A. L. — 5 chambres, bon ordre, $10.00. S'adresser Pierre Desfoges, 76 rue Saint-Gabriel, Main 2714, ou le soir, 40 Laval. Est 1899. 200—6

SHERBROOKE EST, 257A — M. A. L. — Plain-pied de 5 pièces, toutes les commodités, chauffé, garnitures électriques, joliment décoré, loyer modéré. Possession immédiate. 200—3

RUE SAINT-DENIS, 1147 — M. A. L., près avenue Mont - Royal. Plain-pied de cinq chambres, bain et w.c., gaz, milieu, très confortable, belle localité, inutile de visiter sans pouvoir acheter l'ameublement, valant $400, pour $250. Possession immédiate.

5e AVENUE, Viauville. M. A. L. — 2 logements, 5 et 7 pièces, prix $9 et $12. S'adresser 285, 5e avenue, Viauville. 200—6

M. A. L.—Deux logements à louer, réparés à neuf, en face du Carré Papineau, No 38 et 40. S'adresser 919 Lagauchetière Est. 200—3

M. A. L. — Logement de 4 grandes pièces à louer immédiatement. S'adresser 335 Panet, ancien numéro, près Ontario.

PLAIN-PIED — A louer, plain-pied contenant 7 pièces, toutes les améliorations modernes, loyer modique, possession immédiate. S'adresser 1817 rue Saint-Denis.

HAUT de maison à louer, six pièces, 94 Champ de Mars. S'adresser 213 Saint-Paul.

RUE PARTHENAIS — M. A. L. — Près Sainte-Catherine, joli logement fini à neuf. A. J. Jodoin, 58 Saint-Jacques, 3ième étage.

LOGEMENTS à louer, bois et brique, quatre logis, loyer $600 par année. Prix $5,500 — A. J. Jodoin, 58 Saint-Jacques, 3ième étage. Tél. Main 3540.

RUE CHRISTOPHE COLOMB, 125 à 125B — M. A. L. — Trois plain-pieds neufs de 8 pièces chacun, munis de toutes les améliorations modernes, possession immédiate, loyer modéré. S'adresser L. Clément, 83 Christophe Colomb. Tél. Bell Est 5629.

RUE SHANNON, 93. — Logement à louer, ainsi qu'ameublement complet à vendre.

MAISONS A LOUER — Plusieurs logements, grands et petits, tous les prix, $6 à $20, refaits à neuf, possession immédiate. S'adresser 56 St Norbert. Tél. E. 1508. 200—6

AVENUE HOTEL DE VILLE, 427— M. A. L. — A louer, logement de 6 pièces, bien chaud, centre de la ville. S'adresser 61 de Montigny Est. Tél. Est 1532.

A MAISONNEUVE — M. A. L. — 574 et 578 Lasalle, logements 3 pièces, un passage, chambre de bain, loyer $8.00, possession immédiate. S'adresser R. Roy, 136 rue Maisonneuve. Tél. des Marchands 1719. 200—6

HAUT de maison à louer, une personne recommandable désire louer 4 pièces, chambre, boudoir, salle à manger et cuisine, pour demeurer avec elle. S'adresser 1112 Berri.

AVENUE HOTEL DE VILLE, 964— M. A. L. — Maison à louer, 964 avenue de l'Hôtel de Ville, 6 belles chambres, gaz, bain, $15.00. S'adresser à 717 rue Cadieux.

MAISONS A LOUER

RUE COLERAINE — M. A. L. — Pointe Saint-Charles, 4 logements, deuxième et troisième étages, 7 pièces chacun. Prix $15 et $16. O. Massicotte, édifice la "Patrie".

AVENUE HOTEL DE VILLE, près Rachel, 4 pièces. Prix $10. O. Massicotte, édifice la "Patrie".

RUE DORION, près Rachel, 7 pièces, améliorations modernes, prix $14 par mois. O. Massicotte, édifice la "Patrie".

AVENUE HOTEL DE VILLE, 215. — M. A. L. — Logement, 8 pièces, $20.00 par mois. S'adresser Oscar Amiot, 61 DeMontigny Est.

M. A. L. — A louer, beau logement coin avenue Greene et Saint-Antoine, 7 pièces, manteau de cheminée dans le salon. S'adresser 733 ou 737 St Antoine.

A VIAUVILLE

MAISONS à louer, beaux plain-pieds modernes de 7 à 8 pièces, et un logement de 10 pièces avec appareil de chauffage. Gaz et électricité, le tout situé à Viauville, coin de la 4ième avenue et Lafontaine. S'adresser sur les lieux. 78—n

BUREAUX A LOUER

PLACE DE BUREAU à louer à un agent d'assurance. Rez-de-chaussée. 8 boulevard Saint-Laurent, près Notre-Dame. 199—6

MAGASINS A LOUER

MAGASIN à louer, joli magasin à louer, au No 1801 rue Notre-Dame Est, coin Cuvillier. Bon site pour un restaurant, etc. 6,13,20,27

MAGASIN — Partie de magasin à louer, place très centrale pour barbier ou autre genre de commerce. S'adresser 347 Hôtel de Ville, entre Sainte-Catherine et de Montigny. 199—6

MAGASIN — 749 rue Saint-Denis, beau magasin à louer, 50 x 25, belle vitrine, peut être divisé en deux s'il y a lieu. Phone Est 2011. A. R. Archambault, 747 rue Saint-Denis. 200—6

MAGASIN à louer, pierre et brique solide, deux magasins, trois logis, tout de première classe. Loyer $1,600. Prix $14,500. Conditions avantageuses. A. J. Jodoin, 58 Saint-Jacques, 3ième étage. Tél. Main 3540.

MAGASIN à louer sans logement, 849 St Hubert, près Rachel, bon poste pour tout genres de commerce, comptoirs, fixtures, grande glacières, $10.00 par mois.

A LOUER

BOUTIQUE — A louer, au No 49 rue Saint-Justin, une boutique, 35 pds large par 60 pieds de profondeur, avec grande cave cimentée, même dimension, pouvant servir pour manufacture, salle de billard, quilles, salle à manger, imprimerie, etc. S'adresser 62 Sainte-Catherine Est. 92—n

COUR — A louer, bonne cour pour marchand de charbon et bois ou foin et grain, ou pour emmagasinage. S'adresser 1131 Saint-Jacques.

PLAIN-PIEDS pour manufacture à louer, éclairés, chauffés et avec pouvoir, ascenseur, etc., 12,000 pieds de plancher. Téléphone Main 4756, ou B. P. boîte 838, Montréal. 196—ms—n

PROPRIETE — Propriété de commerce à louer, deux étages, angle Amherst et Sainte-Catherine, le meilleur coin de la ville, au-dessus de la pharmacie à prix réduits Lyons. S'adresser à la pharmacie Lyons, 8 rue Bleury. 192—n

Propriété de Commerce à Louer

Vaste premier étage au-dessus de la pharmacie, à prix réduits. Lyons, 8 Bleury, 2e porte de la rue Craig. Ascenseur et entrée en arrière, tout peinturé à neuf, etc., etc. Approprié pour manufacture ou commerce de gros. S'adresser à Lyons, 8 rue Bleury. 192—n F

AUTOMOBILES A LOUER

AUTOMOBILES à louer à l'heure, à la journée ou à la semaine. Arthur Goudron, 149 Cherrier ou garage de la rue Stanley. Up 1410. 189—12

MAISONS DEMANDEES

MAISON DEMANDEE — Une petite famille pouvant fournir meilleures références, demande à louer une maison, meublée ou non, dans le centre de la ville. Ecrire à Casier 645, la "Presse."

ON DEMANDE A LOUER

CONSTRUCTION — On demande à louer ou acheter petite construction avec cour, assez vaste à proximité ou en ville. Donner prix et conditions. S'adresser Lesigne, 85A Bleury.

MAGASIN DEMANDE — Un marchand désirant ouvrir un magasin général, dans une campagne, nouvellement colonisée de la province de Québec, serait très reconnaissant à quiconque l'informerait d'un site. Ecrire J. B. Contant, 1101 avenue Mont-Royal, Montréal, Quartier Delorimier. 25,27

ON DEMANDE A ACHETER

HOTEL DEMANDE — On demande à acheter un hôtel situé à la campagne. Ecrire immédiatement à Casier 621 la "Presse". Prière aux agents de ne pas répondre.

MAGASIN — On demande à acheter un magasin général, bien établi, dans une campagne de la province de Québec. Ecrire J. B. Contant, 1101 avenue Mont-Royal, Montréal. 24,27

NOUS ACHETONS toutes sortes de meubles et ameublements complets de maison; nous trouverons un locataire pour vous remplacer. Epstein, 57 Craig Est. Tél. Est 1168. 198—12

A VENDRE OU A LOUER

A SAINT-VINCENT — A vendre ou à louer, propriété, avec maison, deux logements, une pièce, de 4 et l'autre de 8, conditions faciles. S'adresser 265 Visitation. 1337 Est. 195—6

A VENDRE ou à louer, bonne boutique de forge et bois, avec bonne clientèle pour cause de départ pour la campagne. S'adresser 8 Lasalle, quartier Duvernay. 199—6

ETAL DE BOUCHER à vendre ou à louer, bonne place d'affaires, aucune offre raisonnable refusée. S'adresser 1380 St André. 198—6

LONGUE - POINTE — Maison à vendre ou à louer, rue Vinet, Longue-Pointe, 2 logements, terrain 45 x 90, écurie. S'adresser 286A Panet. 176—s—n

POINTE AUX TREMBLES — A vendre ou à louer, magnifique cottage, Pointe aux Trembles. Conditions très avantageuses. A. J. Jodoin, 58 Saint-Jacques, 3ième étage. Tél. Main 3540.

LONGUE-POINTE — Maison à vendre ou à louer, rue Vinet, Longue-Pointe, 2 logements, terrain 45 x 90, écurie. S'adresser 286A Panet. 27,4

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE OU A ECHANGER — Nous avons toujours en mains toutes sortes de propriétés et de commerces, tels que: hôtels, restaurants, magasins de tabac, épiceries licenciées ou non, magasins de marchandises sèches à vendre ou à échanegr.

Les personnes désireuses de faire un marché avantageux peuvent s'adreser à nous en toute confiance.

AVARD ET DAGENAIS, 47 Saint-Vincent, chambres 2 et 4. Tél. Bell Main 6790. 187—26

TERRE de 50 arpents, à vendre, ou à échanger, située à la Rivière des Prairies, près de la chapelle de Réparation. S'adresser à J. A. Blache, Rivière des Prairies, près de Montréal, comté Hochelaga. 197—5

A VENDRE OU A ECHANGER

ETAL de boucher à vendre ou à échanger, situé dans l'ouest de la ville, bonne clientèle. S'adresser 545 avenue Greene, coin Saint-Antoine ou 567 rue Saint-André. Tél. Est 4240.

A VENDRE

A VENDRE, rue Saint-Denis, en face du carré Viger, maison garnie pour louer des chambres, 15 pièces, richement meublées, écuries, etc. Valant $1,600, prix $850, à qui la chance? Autre maison, 8 pièces, valant $300. Prix $150. S'adresser Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est, en face de la "Patrie." 196—6

AMEUBLEMENTS — A conditions très faciles et à des prix très modérés; meubles de salon, de salle à dîner, de chambre à coucher; poêles, tapis, préarts, rideaux, go-carts, ainsi qu'ameublements de bureaux, pupitres, bibliothèque, etc. La Cie Prince, 85 rue Saint-Laurent. 128—306

A VENDRE — Manufacture d'empois établie depuis 3 ans dans la Nouvelle-Angleterre, très connue dans ce district, 100 pour cent de profits, à vendre pour cause de maladie. Conditions très libérales. Bonne chance pour un jeune homme qui veut s'établir. S'adresser 101 Mont-Royal, Montréal. 158—n

ASSORTIMENT complet, meubles, tapis, préarts, 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Co., 269 Rachel, près du Parc Lafontaine. J. B. Duhamel. J. Fleury, gérant. 191—26

A VENDRE — Clientèle de lait à vendre, de 55 gallons par jour. S'adresser à 143 rue Champlain. 199—3

A VENDRE, maison meublée pour louer des chambres, rue Sainte-Elisabeth, 13 pièces, rapporte $85 par mois, prix $700.

Maison meublée rue Sainte-Elisabeth, près Sainte-Catherine, 7 et 8 pièces, prix $225 et $250.

Autre, rue Sainte-Catherine, 8 pièces, en neuf, prix $350, conditions $200 comptant.

Autre, rue Saint-Antoine, près Windsor, 8 pièces, en neuf, valant $700, prix $400, cause maladie.

J'ai aussi épiceries, magasins de cigares, tabac, bonbons, salle à manger, etc. S'adresser :

Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, en face la "Patrie", établi depuis 19 ans. Aucune commission à payer. 200—6

ARTICLES DIVERS — Plusieurs articles en caoutchouc, sofa-lit en fer, phonographe, cadres, ameublement complet 7 chambres, vendra aussi boutique de barbier. Conditions avantageuses. Ecrire casier 660 la "Presse".

A VENDRE, dans d'excellentes conditions, un coffre-fort, un classeur vertical à 4 tiroirs, un bureau, des chaises, une machine à copier, néostyle, une machine à écrire. S'adresser à M. A. Desmarteau, 60 rue Notre-Dame Est.

AMEUBLEMENTS de 13 chambres avec bail, dans une bonne localité pour louer des chambres. Revenus $100 et plus par mois. Conditions comptant. S'adresser immédiatement, 396 Saint-Laurent. 200—2

A VENDRE, privilèges de rafraîchissements (bars) et de roues, sur le train d'excursion à Rutland, Vt. et retour dimanche, 2 août. Ecrire à Marchand, 686 Notre-Dame Ouest, Cité.

BOUTIQUE de forge à vendre, et maison, bord de la rivière, un mille de la station Saint-Hilaire. Bonne chance. S'adresser à Azarie Blain, Saint-Charles, rivière Richelieu. 195—6

BOUTIQUE DE BARBIER à vendre, 3 chaises hydraulique, 1 stand en chêne, avec beau lavabo, le tout de 1ère classe, à bon marché. S'adresser 522 Beaudry. 195—6

BOUTIQUE de barbier à vendre, pour cause de maladie, bonne clientèle, avec logement, 1405 rue Saint-Laurent, coin Marie-Anne. 196—6

BOUTIQUE de forge à vendre, à Côte Vertue, Saint-Laurent, terrain 180 x 90, maison en bois, 5 pièces, 28 x 24; avec extension de 16 x 14; la boutique mesure 40 x 30, avec outillage en double; écurie avec remise. Le tout pour $2,000. Peu de comptant exigé. S'adresser Avard et Dagenais, agents d'immeubles, 47 Saint-Vincent. Tél. Main 6790. 197—6

BOULANGERIE à vendre, faisant 3,000 pains par semaine, 3 chevaux e tvoitures, faut vendre d'ici à huit jours. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. 198—6

BIERE d'épinette, blanche et rouge. La meilleure recette pour faire la bière d'épinette sera donnée à quiconque se présentera à la Boston Mfg. Co., 273 Seigneurs, tél. Bell Main 6354. Aussi toujours en mains un stock complets de bouteilles avec ou sans bouchons brevetés, ainsi qu'essences de toutes sortes et cornets pour la crème à la glace, à 55c la boite. 199—6

BIJOUX — A vendre, bon marché, bague diamant solitaire, broche diamant, bague emeraude et diamants, bague de rubis et diamants, bague rubis et solitaire. Peyry, boite postale 885, Montréal. 200—6

BARBIER — Rue Saint-Jacques, boutique et magasin de tabac, $1,200, termes faciles.—283. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

BARBIER —Notre-Dame Ouest, Saint-Henri, $300.00.—280. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

BOUCHERIE ET EPICERIE — Rue Ontario, sur inventaire.—274. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

BOUCHERIE — Rue Saint-Jacques, établie depuis 27 ans, prix $600.00. —268. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

BOUCHERIE — Boulevard Saint-Joseph, $250.00.—255. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

BIJOUTERIE — Sainte-Catherine Est, centre, sur inventaire.—244. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

BALANCE — Belle balance à vendre, six mois de service. Conditions faciles. S'adresser à 985 Saint-Denis.

BOULANGERIE — A vendre boulangerie de première classe, établie depuis nombre d'années, propriétaire ayant fait fortune, vendra bon marché. Vente de 5,000 pains par semaine. S'adresser par lettre J. 456 Notre-Dame Ouest.

COMMERCE A VENDRE — Le plus beau coin commercial de la Ville St Louis, occupé comme épicerie et logement privé, ayant un revenu actuel de $684 par année, prix $7,000. Cette propriété doublera en valeur pour un homme d'affaire. S'adresser par lettre Boite 22 Post Office, Ville St Louis. 176—35

CLAVIGRAPHE — A vendre, typewriter Remington Standard No 7, n'ayant pas d'usure; vendra pour $80. S'adresser à H. Lamarre, 99 rue Saint-Jacques, Montréal. 197—6

COFFRES-FORTS à vendre, neufs et d'occasion, 100 en stock. Les plus bas prix. Catalogue sur demande. Ahern Safe Co., Ltd., 390 rue Saint-Jacques. 180—26

COFFRE-FORT Chapleau, ayant coûté $175, sera vendu $90 à un acheteur immédiat. Marcotte Frères, 69 St Jacques. 199—2

CLOS de bois et charbon à vendre, chevaux, voitures, machines, et tout le roulant. 375 petite rue Craig ouest.

CLOS de bois et charbon à vendre, faisant d'admirables affaires, belle localité. Bon marché à prompt acheteur. S'adresser T. Girouard, 156A Sainte-Elisabeth. Tél. Est 4025. 200—2

CE STOCK DE MEUBLES DE CORNWALL. Le stock entier de la Cornwall Furniture Co., — qui est en liquidation, — nous a été confié par le liquidateur de la banque d'Ontario — qui a fait des avances sur ce stock — avec instructions formelles de vendre les marchandise à une forte réduction des prix indiqués sur les listes de stock. Ces marchandises, avantageusement connues par tout le pays pour leurs dessins attrayants, leur beau fini et leur véritable bonne valeur, remplissaient 13½ chars, finies et non finies, ont été reçues et mises dans nos magasins, 181 et 183 rue des Commissaires, attenant à 350 rue Saint-Paul, où on pourra les voir au commencement de la semaine prochaine. Avis aux marchands qui veulent de bonnes occasions. Geo. H. Labbé et Cie, 350 rue Saint-Paul. — vis-à-vis la J. L. Cassidy Co.

A VENDRE

CONFISERIE — Rue Esplanade, $800— 243. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

CARROSSE DE BEBE à vendre, presque neuf, on peut le voir à 829 rue St Dominique.

DYNAMO A VENDRE — Dynamo bon pour 200 lumières, a coûté $450, parfaitement neuf, vendra $250, cause trop de pouvoir, s'adresser A. E. Lamy, 481 Notre-Dame ouest. 198—6

ETAL de boucher à vendre, dans une bonne localité. Vente pour cause de maladie. S'adresser à 218 Chatham, entre 6 et 9 heures p.m. 197—6

ECURIE de louage à vendre pour $700, un vrai bargain pour acheteur sérieux. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538. 198—6

ENGIN à gazoline à vendre, 5 forces, accessoires pour saucisse, machine à coudre, table à pouvoir, machine à boutonnière, machine à surjetter à taques. 1787 St Laurent. 200—6

EVENTAIL — Eventail électrique à vendre, ayant coûté $25, pour $18. S'adresser à R. Mayotte, 253 Sainte-Catherine Est.

ETAL DE BOUCHER à vendre, faisant de $250 à $300 d'affaires par semaine au comptant. Prix $400. Le propriétaire échangerait contre terrain ou petite maison, et paierait la différence comptant. O. Massicotte, édifice la "Patrie". Tél. Est 5804. Le soir, 60 Saint-Hubert. Est 5307.

EPICERIE avec étal de boucher, établie depuis 9 ans, faisant de 3 à $400.00 par semaine. Vendra au prix de l'inventaire. Place centrale, sur la rue Wellington, un bon coin. Le propriétaire abandonne pour se livrer au commerce de gros. — 287.

ETAL DE BOUCHER — Voir l'annonce qui précède. C'est une chance unique, termes faciles.—287. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

EPICERIE avec étal de boucher, bon coin de rue, dans Saint-Henri, affaires de $800.00 par semaine. Prix $1,300.00. Termes faciles. — 286.

ETAL DE BOUCHER. — Voir l'annonce qui précède. Un des meilleurs postes de Saint-Henri.—286. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

EPICERIE — Rue Beaudry, $400.00— 281. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

EPICERIE ET BOUCHERIE — Rue Ontario, sur inventaire.—274. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

EPICERIE — Rue Ontario, centre, sur inventaire.—260. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

FABRIQUE de portes et châssis, située au centre de la localité, à vendre pour cause de dissolution de société. Vapeur et eau. Matériel neuf et en bon ordre. Très bonne clientèle. Facilité de paiement. Lock box 26, Danville, Qué. 195—26

GAZELIERS et "brackets" pour 7 chambres, $7.00; électroliers, $10; combinaison, $15; neufs à notre manufacture. Vieux gazeliers remis à neuf. Chambly Electric, 293 Craig Ouest. 21 mjs—n

LICENCES — Aux acheteurs sérieux seulement. A vendre, pour le tri-centenaire, 3 licences garanties dans la ville de Québec, à très bas prix. Ecrire immédiatement à E. Sasseville, courtier en immeubles, 112 rue Saint-François, Saint-Roch, Québec. 189—13

LICENCES d'épicerie à vendre, une licence à Montréal et une à Sainte-Cunégonde. S'adresser J. M. Marcotte, chambre 19, 107 Saint-Jacques, Montréal. 200—2

MOULIN A FARINE à vendre, cause mortalité, première classe, avec cours d'eau puissant, appartenant à feu Daniel Perron, meunier, Rivière des Chiens, comté Montmorency, conditions faciles. S'adresser sur les lieux ou Mme Vve Daniel Perron, Rivière des Chiens, Qué. 191—10

MACHINES à laver, $3.50, $4.50, $5.50, $6.50, $8.00, $9.50. Livrées à domicile et vendues à l'essai. J. M. Guindon, ferronneries et peintures, 988 Sainte-Catherine Est. 178—26

MEUBLES ET VETEMENTS par paiements faciles, aux prix du comptant, toutes sortes de meubles, poêles, tapis et prélarts, aussi gros assortiment de complets tout faits ou confectionnés sur commande, pour hommes, aux plus bas prix, ou par paiements hebdomadaires. Universal Furniture Co., 53 rue Craig Ouest. 181—26

MAISON de pension à vendre, 19 pièces, la meilleure occasion de Montréal pour personne sérieuse, près des gares Windsor et Bonaventure, bonnes conditions et chance exceptionnelle pour prompt acheteur. Cause: mortalité et départ pour la France. S'adresser 121A Saint-Antoine, premier étage. 195—6

MANUFACTURE — A vendre une manufacture de portes et châssis de première classe, avec engin et bouilloire, boutique de forge et logement, Cantons de l'Est. Clientèle de douze ans. Conditions faciles. S'adresser par lettre à Casier 786 la "Presse." 192—m.j.s—n

MACHINES A VENDRE — 5 pompes, 1 engin, 1 fanner, 1 pompe Blake, Duplex Compound, 10" x 16" x 14" x 12"; 2 pompes Worthington, Duplex Compound, 8" x 12" x 12" x 10", Duplex, 10" x 10¼" x 10"; 2 pompes Northy, Duplex Compound, 8" x 12" x 12" x 12", Duplex, 12" x 12" x 12"; 1 moteur Leonard and Sons, 8" x 10"; 1 Sturtevont Fanner No 9. Ces pompes sont munies de pistons d'acier et de parois en cuivre, sont en parfait état, et ne sont plus requises à cause des réparations dans l'installation. The Canada Cold Storage Co. Limited, 53 rue William, Montréal, Qué. 197—6

MANUFACTURE de chaussures à vendre, bonnes conditions à un prompt acheteur. Ecrire boite 363, succursale la "Presse," 66 Sainte-Catherine Est. 195—6

MAISON DE PENSION à vendre, bonne clientèle, 12 chambres, à vendre pour cause de maladie. S'adresser au No 335 Notre-Dame Est. Mme Dusseault. 196—6

MACHINE A COUDRE — A vendre, magnifique machine à coudre, neuve, tête pliante, avec accessoires. Garantie 10 ans. Aussi 2 lits de plume. 1606 Saint-Hubert. 196—6

MACHINE à vapeur "Rival" à vendre, de 8 c. v., acec chaudière verticale, toute complète et en bon état. S'adresser à Paul Lair, 628 rue Notre-Dame Est, Montréal. 197—6

MAISON de 12 chambres bien meublées à vendre ou à louer. S'adresser à T. Girard, 68 Saint-Jacques. 198—6

MAISON de pension à vendre, pour cause de maladie. 1385 Sainte-Catherine Est, coin Poupart. 199—6

MARSOUIN — A vendre un marsouin vivant, pesant 1800 livres, douze pieds long. S'adresser P. Gagnon, 12 rue Ferland, Québec. 198—2

MAISON DE PENSION à vendre, seize pièces, richement meublées; revenus considérables. Vendra bon marché à un prompt acheteur. Cause: maladie. S'adresser 114 Champ de Mars. 198—6

MEUBLES — A vendre, mobilier de chambre, couchette de fer et de cuivre, comptant ou termes faciles. F. Guibord et Cie, 916 rue Sainte-Catherine Est. 200—6

MACHINE à vendre à bon marché, 1 mortaiseur, poulie, courroie en cuir, 32 pieds 8 pouces, le tout n'ayant presque pas servi. M. Ste Marie, 680 rue Huntley, boulevard Saint-Denis. 200—3

MEUBLES A VENDRE — Sommier couchette et bureau en bois, émaillé et blanc et or; aussi sofa en crin, bas prix. S'adresser 546 Parc Lafontaine.

MAISON meublée à vendre, à très bon marché, 3 pièces et 1 passage, petit loyer, continuation du bail. Il faut vendre d'ici au 30 juin. S'adresser 138 St Timothée. 200—2

MAISONS DE PENSION A VENDRE — Et chambres meublées. Avenue Hôtel de Ville, près Dorchester, 9 pièces bien meublées, chambres. Rapportant $600. Loyer seulement $28.00. Prix $400. O. Massicotte.

RUE DORCHESTER, près Saint-Hubert, 13 pièces bien meublées. Chambres pouvant rapporter $80.00 par mois. Prix $350.00. Loyer seulement $35 par mois. O. Massicotte.

A VENDRE

MOULIN — A vendre un moulin Singer, ayant servi qu'un an, bon marché. S'adresser 1388 Delorimier.

RUE SAINT-HUBERT, 9 pièces, ménage neuf, chambres toutes louées, avec et sans pension. Prix $800. Conditions faciles. Loyer $30. O. Massicotte, édifice la "Patrie". Tél. Est 5804. Le soir, 60 Saint-Hubert. Est 5307.

MEUBLES — A vendre, petite couchette en fer, berceau et carrosse d'enfant, bon marché. 1894 Labelle, boulevard Saint-Denis.

MANUFACTURE d'épices de tous genres, clientèle assurée, établie depuis nombre d'années. Prix $5,000. Conditions faciles. Echangera contre propriétés.—284. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

MODES — Rue Saint-Laurent, $500.00 —264. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

MOULIN A SCIE — Près de Buckingham, $2,200.00.—262. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

MODES — Notre-Dame Ouest, sur inventaire.—258. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

MODES — Rue Ontario, prix $500.00— 108. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

MERCERIES — Avenue Mont-Royal, sur inventaire.—105. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

MANUFACTURE DE CIERGES à vendre. La seule située à 25 milles de Montréal. $25,000 d'affaires par année garanties, avec bénéfice net de $5,000 annuellement. Faisant affaires avec la meilleure clientèle du clergé. Certainement aucun trouble, aucun risque. O. Massicotte, édifice la "Patrie."

MEUBLES — A vendre, un ameublement de salon ayant coûté $75, dernier modèle, en parfait état. Vendra pour $15 à un prompt acheteur. 96 Marie-Anne Est.

MACHINES A VENDRE d'occasion — Machine à briques (Martin), avec moules; malaxeur à glaise, broyeur à glaise, machine à briques et tuyaux à hélice (Auger); machine à grands tuyaux (à main); 3 presses à briques (à main). S'adresser à M. Ghysens, 332 rue Saint-Denis.

POELES A GAZ presque neufs, garantis parfait ordre, très bon marché. En mains, plusieurs autres poêles de cuisine. Réparations exécutées soigneusement. H. Levert, 302 Cadieux. 195—6

PARAPLUIES — Le plus gros stock de parapluies, parasols, cannes, de la ville. Parapluies recouverts et réparés. The Dominion Umbrella, magasin 407 Sainte-Catherine Ouest. Fabrique, 130 Saint-Pierre. 177—26

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas. Bureaux droits, dessus plat, dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 300 Saint-Jacques, Montréal. 175—26

PAPIER à couverture à vendre, bon marché, coal tar, goudron, papier à lambrissage jaune ou noir, papier 2 et 3 plis, etc. The National Coal Tar Co, 21 rue Wellington. Main 2992. 186-26

PETITE manufacture de tabac à vendre. 1426 Hôtel de Ville, ville St Louis. 200—2

PENSION ET CHAMBRES A LOUER — Notre-Dame Ouest, 14 pièces garnies, $900.00.—275. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

QUICONQUE désire acheter, par versements, tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, est prié de s'adresser 191 Sainte-Elisabeth. Commandes prises par téléphone Est 3272. 193—12

RESTAURANT crême à la glace, bonbons, cigares, tabac, bon débit de petite bière, rue Notre-Dame Ouest, St Henri. Prix $250.00.—285. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

RONDE DE BIERE — Bien établie, $300.00 par semaine, agrès complet, chevaux et voitures, $650.00.—279. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 St Jacques. Tél. Main 2894.

RESTAURANT — Rue Saint-Jacques, bien meublé, $500.00.—272. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques.

SALLE A MANGER (lunch counter) à vendre grosse clientèle fèves au lard cuites au four, vente en pots de grès aux clients, conditions faciles. S'adresser à 1340 rue Ste Catherine Est. 195—6

SALLE DE LUNCH à vendre, bon poste, dans partie commerciale de la ville. A bon marché au comptant. S'adresser immédiatement : Bois Lunch Room, rue des Inspecteurs, angle carré Chaboillez. 198—6

SALLE A DINER — Rue Notre-Dame ouest, bien établie, $900.00—266. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 St Jacques. Tél. Main 2894.

THEATRE DE VUES ANIMEES à vendre. Chance exceptionnelle pour les fêtes du IIIe Centenaire. Un de nos plus jolis théâtres de vues animées, avec belle installation, étant situé au meilleur centre de la ville, est à vendre à très bon marché. Une jolie bourse d'argent attend le plus prompt et sérieux acheteur. Pour plus amples informations, s'adresser par correspondance, à A. Z., Directeur, bureau de poste, Saint-Roch de Québec. 194—M.s—n

TORDEURS, $3.00, $3.50, $4.50, garantis pour 2 ans; $6.00, garantis pour 5 ans. J. M. Guindon, 988 Sainte-Catherine Est. 178—26

TENTE — Grande tente à vendre, 30 par 60, toute neuve, bon marché. S'adresser 73 Ste Emélie.

TABAC — Rue Saint-Jacques, gros et détail, sale de barbier, $1,200, termes faciles.—283. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

TABAC — Pointe Saint-Charles, bon bargain, $275.00.—242. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

UN MAGASIN de meubles pour la rue Saint-Paul. Geo. H. Labbé et Cie, les manufacturiers de meubles en gros bien connus, ont retenu les vastes entrepôts 350 rue Saint-Paul, — vis-à-vis chez John L. Cassidy Co. — où, à l'avenir, ils auront leurs salles d'exposition. Les marchands de la campagne trouveront plus commodes d'aller là pour faire leurs achats que se rendre à la manufacture de l'avenue Delorimier.

VUES ANIMEES — Avenue Mont-Royal, $2,000.00—263. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

100,000 pieds de tuyaux

Tous en bon état de ½" à 6", convenables pour toutes fins; aussi poulies, chaises et courroies. Ecrivez et demandez les prix. Imperial Waste Metal Co., 7 rue Queen. Tél. Main 4950. 159—M.s.n.F

VENTE A L'ENCAN

VENTE PUBLIQUE A LONGUEUIL le 29 juin 1908. — Magnifique emplacement entre Longueuil et St Lambert, d'environ 3½ arpents en superficie, au coin du Chemin du Coteau Rouge (paroisse de Longueuil) et de la Montée TIFFIN (ville de St Lambert) avec maison de 9 pièces et autres dépendances, le tout en parfait ordre. Arbres fruitiers et jardin. A quelques minutes de la gare de St Lambert. VENTE PAR ENCAN PUBLIC à la porte de l'église de LONGUEUIL, LUNDI, LE 29 JUIN 1908, à 11 heures a. m. SUCCESSION MME NAZAIRE CHARRON. S'adresser à BRAIS ET DUPRAS, NOTAIRES, 18, Chemin de Chambly, Longueuil. 18,19,20,25,26,27

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

A VENDRE, à prix réduit, 3 Victorias neuves de charretier, du dernier goût, aussi boghels Gladstone et express à lait. Jos. Bonhomme, 200 rue Guy. 196—6

ALMONGOMERY — Le célèbre reproducteur Almongomery est tenu pour la saison, enregistré, excellent trotteur, pesanteur 1,270 livres, record 2.10¼. S'adresser A. Bergeron, sellier, 411 Saint-Joseph, Lachine. 179—26

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

A VENDRE—Surreys, Rockaways, Victorias, Runabouts, Wagonnettes, Gladstone, etc., d'occasion, à des prix raisonnables, chez Ledoux Carriage Co., 93 rue Osborne. 26,27

BOGHEIS — Deux magnifiques boghels presque neufs, vendra bon marché à prompt acquéreur. S'adresser immédiatement à A. Paquette, 185 St Paul.

BOGHEIS — A vendre un beau boghel piano-box, roues bicycle, caoutchouc plein; aussi boghel simple avec siège pour enfant, bon marché. S'adresser 89 Shannon.

BOGHEI — A vendre, boghei bicycle à bon marché. Cause déménagement. S'adresser 1288 Saint-Hubert.

CHEVAL — Bon cheval à vendre, âgé de 8 ans, pesant 1050 livres. S'adresser 779 Marie-Anne Est. 196—6

CHARRETTE de poney à vendre bon marché, de première classe, ainsi qu'un petit harnais simple et un harnais de famille monté en argent allemand. S'adresser Oscar Rivet, 812 Notre-Dame Ouest. 198—6

CHEVAL — A vendre, un bon cheval de travail, 7 ans, poil rouge; garanti de 1ère classe pour tout ouvrage. Vendra bon marché. S'adresser 742 avenue Papineau. 198—6

CHEVAL et voiture à vendre, au No 120 Iberville. Vendra à bon marché à prompt acheteur. 199—2

CHEVAL de route à vendre, avec joli boghel et harnais neuf, le tout très bon marché. S'adresser 230 avenue Mont-Royal. 199—6

CHEVAUX boiteux guéris par Absorbine et tenus au travail, $2.00 la bouteille, chez marchands. W. A. Young, P. D. F., c-o Lyman, Sons and Co., Montréal, agents.

CHEVAL — A vendre un cheval pesant 1,200 lbs, peut ambler 2.50, bon pour tout ouvrage, aussi un boghel Concorde et un harnais. S'adresser 2140 bld St Laurent.

CHEVAL à vendre, pesant environ 1,100 livres, harnais et express, le tout à très bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser 331 Mont-Royal.

CHEVAUX à vendre, venant d'arriver, un char de chevaux de toutes sortes, de voitures et d'ouvrage. S'adresser Charles Guilmet, 55 Inspecteurs. Tél. Main 4934.

CHEVAUX à vendre à l'encan, 20 chevaux légers et pesants, voitures, harnais, etc. Lundi le 29 du courant à 2.30 p.m., 33 Place Jacques-Cartier. P. Vandelac et Cie, encanteurs.

CHEVAUX de toutes sortes à vendre, aussi un petit cheval poney, bien dompté, pouvant être conduit par une dame. 792 Sainte-Catherine Est ou 71 St Paul.

CHEVAUX — A vendre, deux chevaux avec tombereaux, express et boghei travaillant tous les jours. Visibles le midi et le soir, 42 Saint-Denis.

CHEVAL — Demi-cheval sans défaut, extra pour voyageur, épicier, boucher, avec boghei, harnais, valant $125, pour $65 pour le tout. Chance extraordinaire; il faut vendre, cause de départ. S'adresser dimanche, 293 Garnier, coin Mont-Royal.

CHARRETTE — A vendre, charrette, harnais, le tout ensemble ou séparément. S'adresser 2130 Saint-Dominique, coin Buller.

EXPRESS, cheval et harnais à vendre à moitié prix, faites vos offres de suite. J. A. Vaillant, curateur, 107 rue Saint-Jacques. Tél. Main 2504.

JUMENT noire à vendre, 8 ans, pesant 1100 livres. Prix $155. S'adresser 784 Marie-Anne Est, coin Fabre. 199—2

JUMENT — Bonne jument à vendre, âgée 10 ans, pesant 1300, sous poil café, bonne pour toutes sortes d'ouvrages, bon marché à un prompt acheteur. S'adresser à Y. Laporte, chemin Longue-Pointe.

OMNIBUS — Six omnibus doubles, quatre en bon ordre, prix $25 à $75 chacun, un bargain pour qui en aura besoin. J. Bonhomme, 200 Guy. 198—6

PONEYS — A vendre, 2 poneys, harnais et voitures. Chiens, volailles, oiseaux et quelques superbes paons. S'adresser A. Sévigny, 585 boulevard St Laurent.

TOMBEREAUX — A vendre 2 tombereaux neufs à vendre, 1 pour charbon, 1 pour la terre, chez Jos. Rivet, voiturier, 813 Craig Est.

VOITURES — A vendre Victoria neuf et deux de seconde-main, avec bandages en caoutchouc, boghei, express, lorry double, etc. Prix modérés. Bell Est 3975. 5 Brébœuf.

VOITURE — A vendre, jolie voiture Gladstone, style anglais, fabriquée par B. Ledoux. Peut être vue au No 4 Cathcart. S'adresser 213 Saint-Paul. Tél. Bell 2829 Main.

VOITURES — A vendre express de seconde main, pour entrepreneur menuisier, ainsi que toutes sortes d'express Gladstone, boghel, etc. S'adresser James Halpin, 659 Visitation.

VOITURES — A vendre, deux charrettes pour boucher, de seconde main, et deux express, six express neufs, 336 Rachel, ou 88 avenue Labelle. Tél. Marchands 2088. 199—6

ANIMAUX DOMESTIQUES

CHIEN — A vendre, un beau gros chien Terreneuve. S'adresser au No 184 Plessis.

PERROQUET vert, mexicain, à vendre, parle et siffle bien. S'adresser 456 Huntley, boulevard St Denis. 199—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE — Très beau piano droit Nordheimer, caisse en acajou, 7 1-3 octaves, touches en ivoire, armature toute en fer, paraît comme un neuf. Prix, seulement $225.00. $10 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 Sainte-Catherine Ouest.

A VENDRE — Bon petit piano boudoir, caisse en palissandre, 7 1-3 octaves, touches en ivoire, prix $150.00. $10 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay Ltd, 512 Ste Catherine Ouest.

A VENDRE — Magnifique piano carré Heintzman et Co., quatre coins ronds, pattes sculptées, caisse en palissandre, 7 1-3 octaves, touches en ivoire. Pourrait être difficilement distingué d'un neuf. Prix $145.00. $10 comptant et $5 par mois. C. W Lindsay Limited, 512 Ste Catherine Ouest.

A VENDRE — Karn droit, caisse en acajou, 7 1-3 octaves, en usage quelque temps seulement. Prix régulier $425, maintenant $280.00. $10 comptant et $8 par mois. C. W. Lindsay Ltd, 394 Ste Catherine Est.

A VENDRE — Très joli nouveau piano droit Kingston Weber, caisse en acajou, 7 1-3 octaves, touches en ivoire, armature toute en fer. Régulier $325. Si vendu avant la fin de juin le prix sera de $300.00. $10 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay Ltd, 394 Ste Catherine Est.

A VENDRE — Piano carré Heintzman et Co, caisse en palissandre, pattes sculptées, 7 1-3 octaves, en parfait ordre. Prix $160, $5 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay Ltd, 394 Ste Catherine Est. 198—4

A VENDRE — Piano droit, caisse en palissandre, basse très forte, charpente en fer, touches d'ivoire, son doux, $125. Layton Bros., 144 rue Peel. 25,27

GRANDE VENTE de piano à bon marché Ivers et Pont, $110.00 Cable, $150.00, Heintzman, $145.00, Morris $159.00, Bell, $195.00, Leach, $225.00, Pratte, $285.00. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond. Correspondance et personnel français. 195—6

PIANO — Magnifique piano Karn, payé $425.00, deux ans passés, nous avons le reçu. A vendre à grand sacrifice immédiatement. Ecrire Boite 366, Succursale la "Presse," 66 Sainte-Catherine Est. 196—6

PIANO — Magnifique piano droit à vendre, neuf, monture en fer, 3 pédales, 7 1-3 octaves, très bon marché. Aussi cottage à échanger contre harmonium. 79 rue du Couvent, Saint-Henri.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

PIANO à vendre, son en parfait état, $35, pour cause de départ, 422A Chambord.

PIANO — A vendre piano carré Abner Brown, caisse en acajou, touches en ivoire, joli son, en bon état, $75. Layton Bros., 144 rue Peel. 27, 30

50 nouveaux piano Pratte, Leach, Bell, Chickering et d'autres manufactures, prix et conditions spéciaux durant le mois de juin. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond. Correspondance et personnel français. 195—6

COMBUSTIBLE A VENDRE

COMBUSTIBLE — Bois, rebuts des usines Angus, C. P. R., $1.50, $1.75 et $2.00 voyage délivré. Téléphonez votre ordre à Est 6275. 200—6

CHALOUPE YACHT A VENDRE

CHALOUPES — Vraies chaloupes de Verchères. Première qualité de toutes les grandeurs, chez A. F. Brégent, 192 Sainte-Catherine Est. 5,6,10,13,17,20,24,27

YACHT A GAZOLINE neuf, fond plat, 4.3 x 18 pieds. Couverture et rideaux, engin 3 c. v., 4 cycles, bon marché. Visible au No 1111 boulevard Saint-Laurent. 196—6

YACHTS — Réelles occasions : A vendre, deux yachts gazoline, 22 pieds, 5 forces ; 18 pieds, 3 forces. Parfait état. Très bas prix. Pour essayer, téléphonez Main 5814. 198—6

YACHT à gazoline à vendre, parfait état, 33 pieds, 12 c. v. Occasion. Téléphonez Main 1608. Boîte poste 269. 256—a

YACHT à gazoline à vendre, longueur 33 pieds, engin à 2 cylindres, 2 forces, vitesse 15 milles, presque neuf. S'adresser tout de suite F. X. Latour, coin Mont-Royal et Des Erables, Delorimier. 199—6

YACHTS A GAZOLINE — Nous avons en stock, pour livraison immédiate, un yacht à cabine de 28 x 6, moteur Buffalo, 10 c.v., une saison d'usage, $850. Un "runabout" ouvert, beau fini de 22 pieds x 44 pouces, moteur Buffalo 2 c.v., $300. Un autre de mêmes dimensions, moteur Toronto 2 c.v., $150. Un modèle Thérien de 18 pieds x 4.2, moteur Buffalo 2 c.v., neuf. Aussi une coque sans moteur, de 22 pieds à 3.6, $50. Département des moteurs, La Cie d'Auvents des Marchands, 25 à 29 Notre-Dame Est.

MOTEURS A GAZOLINE — Nous avons en main les moteurs d'occasion suivants : Un Buffalo, 2 c.v., complet, $145. Un Authier, 12 c.v., complet, $225. Un Paul Lair, 12 c.v., complet, $200. Un Adams, 12 c.v., moteur seul, $300. Un Toronto, 5 c.v., complet, $150. Un Côté, 4 c.v., moteur seulement, $150. Un Southam, 3 c.v., complet, $150. Tous ces moteurs sont des bargains aux prix mentionnés. Département des moteurs, La Cie d'Auvents des Marchands, Ltée., 25 à 29 Notre-Dame Est.

YACHT A GAZOLINE à vendre, 20 x 6 pds. avec canapé, set de coussins neufs; engin 6 c. v. avec dynamo; vitesse, 9 milles. Vendra bon marché. S'adresser 888 Saint-Joseph, près 21e avenue, Lachine. 200—6

BILLARD, TABLE DE POOL ETC

POOLS à vendre à sacrifice pour prompt acheteur. 7 tables, différentes dimensions. S'adresser à L. Mercier, 626 rue Visitation, coin Ontario.

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILES — A vendre, automobiles neuves et de seconde main, de tous genres. S'adresser au No 262 rue Beaudry. 40—Ms—a

AUTOMOBILE à vendre, une automobile à deux sièges en parfait état, à vapeur, très puissante, à moins que moitié prix. 446 Saint-Hubert, nouveau numéro. Phone Est 6091. 197-6

AUTOMOBILE — A vendre, une automobile Russell, 24 forces de chevaux, 4 cylindres, en bon ordre, démonstration dans aucun temps, prix modéré. S'adresser H. H. Brosseau et Cie, 16 Saint-Jacques.

AUTOMOBILE — A vendre une automobile Stanley à 2 sièges, type 1906. Pneus en bon état, de même le moteur. On vendra $350. Payé primitivement $1400. S'adresser T. Burdett, 290 rue St Paul.

AUTOMOBILE — A vendre, automobile Ford, 12 forces, contenant cinq personnes, avec beau grand "top", 4 fanaux, avec carburateurs, vendra moitié prix, cause de maladie. S'adresser sur les lieux, 126 Buller, Saint-Louis du Mile-End. 200—6

MATERIAUX de CONSTRUCTION

MATERIAUX DE CONSTRUCTION A VENDRE — Briques, pierre de taille, deux fournaises à eau chaude avec accessoires, portes, châssis jalousies, plomb, bois, etc., etc. Provenant de la démolition des bâtisses de la rue Viger, coin St Hubert. Bon marché. S'adresser immédiatement sur les lieux à Théophile Leclaire. 191—12

PROPRIETES A VENDRE

RUE PARTHENAIS, à Delorimier.— P. A. V. — 6 logements de 5 et 6 pièces, devanture en brique pressée, loués $864, prix $8,400, peuvent être vendus séparés. Conditions faciles. S'adresser 1343A Des Erables. Tél. Est 5232, Delorimier. 195—6

P. A. V. — Pour cause de maladie. Propriété, maison, chevaux, harnais et voitures, ainsi que deux magnifiques pianos. S'adresser 265 Visitation. Tél. Bell 1337 Est. 195—6

P. A. V. — Magnifique propriété neuve, 6 logements, site avantageux pour location facile, à vendre sans délai, 70 pour cent de sa valeur. Conditions faciles. A. Talbot, 560 Frontenac. 195—6

RUE PLESSIS, Nos 158 et 160, près Sainte-Catherine, cinq logements, terrain 26 x 100. Loyer $360. Prix $2,900. Le terrain vaut $2,500. S'adresser notaire Rieutord, 234 Amherst. Téléphone Est 2882. 196—6

PLUSIEURS propriétés à vendre, à Maisonneuve, centre de la ville; comme il serait trop long d'en donner la description, je me contenterai de dire qu'elles paient de 10 à 12 pour cent. Cela suffit pour quelqu'un qui veut faire un bon placement. Aussi un beau cottage, près du fleuve, conditions faciles. Un autre, près du fleuve, avec terrain vacant pour bâtir manufacture quelconque. Un autre à Viauville, première avenue. S'adresser à J. Tougas, 620 Adam, Maisonneuve.

MAISONS à vendre par la Daoust Realty, Ltd., 6 à 10 la "Presse."

BOURBONNIERE, près Ontario. Bois et brique, 3 étages, 3 logements, bain, gaz. Revenu $408. Prix $4,200. Peu de comptant.
DAOUST REALTY, LTD.

BOURBONNIERE, près Adam, bois et brique, 3 étages, 3 logements, bain, gaz. Prix $4,200. Comptant $2,200.
DAOUST REALTY, LTD.

CADIEUX, près avenue des Pins. Cottage en bois et brique dans les arbres, très belle résidence. Prix $5,500. Termes faciles. Faites une offre.
DAOUST REALTY, LTD.

DROLET, près Rachel, bois et brique, 2 étages, 2 logements et 1 petit magasin. Loués $264. Prix $2,500. Comptant $1,000.
DAOUST REALTY, LTD.

WAVERLEY, près Fairmount, 6 plain-pieds, de 7 et 8 chambres, tout fini, avec confort moderne. Loués $1,300. Prix $12,000. Comptant $6,000. Une offre.
DAOUST REALTY, LTD.

ORLEANS, coin de rue, 8 logements et 1 magasin, construction en bois et brique. Rapporte $1,212 par année. Vendra $10,000, seulement $2,000 comptant. Balance facile. Un bon marché pour un prompt acheteur.
DAOUST REALTY, LTD.

Plusieurs autres propriétés à vendre, nous échangeons propriétés contre terrains. Bell Main 4918. 200—1

RUE LABELLE, Villeray. — P. A. V. — Deux maisons et deux terrains, 25 x 100, près de l'église, prix $1,100.00 pour le tout. H. F. Poirier, 150 Saint-Laurent.

PROPRIETES A VENDRE

E. R. GAREAU,
Courtier d'immeubles, bâtisse Alliance, 107 rue Saint-Jacques, chambre 68.

$5,400 — A vendre, rue Simard, municipalité Delorimier, maison à plusieurs logements en parfait état. Loyer $570. Conditions $1,700 comptant.
E. R. Gareau, bâtisse Alliance, 107 rue Saint-Jacques, chambre 68. S'adresser de 9 heures à midi.

$10,000 — A vendre, dans la plus belle partie de Viauville, à proximité de la rivière et chars électriques, ainsi que près de l'église et des écoles, maison à trois étages, façade en pierre, contenant six logements sur plain-pieds, 6 et 7 pièces, bain émaillé, eau chaude et plomberie découverte. Cette maison a été spécialement construite pour le propriétaire actuel, rien n'a été épargné pour en faire une construction solide. Conditions $3,500 comptant. Faut vendre d'ici à huit jours.
E. R. Gareau, bâtisse Alliance, 107 rue Saint-Jacques, chambre 68. S'adresser de 9 heures à midi.

$12,000 — A vendre, rue Saint-Denis, maison pierre et brique solide contenant trois logements, 7 et 8 pièces, bain émaillé et plomberie découverte, fournaise à eau chaude à chaque logement, gaz, électricité, grandeur de la bâtisse, 25 x 40, avec rallonge de 33 pieds, à 3 étages, brique solide, terrain 25 x 100, avec ruelle. Accepterait terrains vacants en acompte .
E. R. Gareau, bâtisse Alliance, 107 rue Saint-Jacques, chambre 68. S'adresser de 9 heures à midi.

$9,500 — A vendre, avenue Esplanade, maison façade en pierre, construite expressément pour le propriétaire, contenant chacune huit pièces sur plain-pied, fournaise eau chaude et autres améliorations modernes. Loyer $960. Conditions faciles.
E. R. Gareau, bâtisse Alliance, 107 rue Saint-Jacques,, chambre 68.

$1,950 — A vendre, haut de la rue Chambord, maison à deux logements, cinq pièces chacun, loyer $216. Conditions $500 comptant avec paiements annuels de $100. Bon placement.
E. R. Gareau, bâtisse Alliance, 107 rue Saint-Jacques, chambre 68. S'adresser de 9 heures à midi.

$2,700 — A vendre, rue Chambord, près rue Mont-Royal, maison à deux logements, conditions $700 comptant. E. R. Gareau, bâtisse Alliance, 107 Saint-Jacques. Chambre 68. S'adresser de 9 heures à midi.

$13,000 — A vendre, rue Esplanade, maison façade en pierre, six logements, loyer $1,320. Conditions $4,000 comptant, bon placement et maison bien construite.
E. R. Gareau, bâtisse Alliance, 107 rue Saint-Jacques, chambre 68. S'adresser de 9 heures à midi.

$5,800 — A vendre, rue Saint-André, maison à deux logements, sept pièces chacun, fournaise à eau chaude pour le bas, terrain 20 x 150, faisant front sur deux rues. Conditions $3,000 comptant.
E. R. Gareau, bâtisse Alliance, 107 rue Saint-Jacques, chambre 68. S'adresser de 9 heures à midi .

DEMERS, RACICOT, LEMAY et ROY, reçoivent constamment de nouvelles propriétés de villes et de campagnes, dont les listes seront fournies gratuitement. N'oubliez pas les terrains donnés gratis au village de la Pointe aux Trembles, samedi et dimanche après-midi.

$4500.00 COMPTANT rue Drolet, près Rachel, 15 logis de 5 pièces, actuellement loués à un seul particulier qui sous-loue à son bénéfice d'ici à mai 1909 et en retire 2160.00, donc, 12.00 seulement par logis. C'est un bargain à 16,900.00, rapporte près de 13 p.c. (1160).

PARC LAFONTAINE. Coin de rue et de ruelle, construction chic et solide, 4 étages, logis de 8 et 10 pièces, bonne écurie en brique et pierre, 2 places. 12,500.00. Comptant 5,000.00. (1168).

PARC LAFONTAINE — Coin de deux ruelles, construction briques et pierre, 3 plain-pieds, hangars séparés, écurie et remise de 4 places, grande boutique. Quoique loué de 6 à 15.00 seulement, rapporte 684.00, rapportera au moins 900.00 en 1909. Prix 6700.00. Comptant 3000.00, paie actuellement au delà de 10 p.c. et jugez du site, le plus beau de la ville sans exception. (1167).

RUE CRAIG, coin exceptionnel pour commerce, près du Drill Hall. Prix 25,000. Comptant 5,000.00. (1172).

RUE SAINTE-CATHERINE. Coin, près Saint-Denis, maisons en brique et pierre solide, terrain 33 x 70. Prix $25,000.00. Comptant 10,000.00; pour un marchand, pas de meilleur poste. (1173).

$800.00 COMPTANT — 214-216 rue Bannantyne, Verdun, 2 logis, revenu 216.00. Prix 1600.00. (1174). Paie au delà de 12 pour cent.

$2200.00 COMPTANT, 1290 à 1300 rue Parthenais, près Mont-Royal, 6 logis, revenu 864.00. Prix 8200.00, rapporte plus que 10 pour cent (1175).

PARC LAFONTAINE entre Duluth et Rachel, 6 logis, grande écurie de 4 places, remises, quoique louée bas prix, rapporte 1002.00 et peut certainement rapporter 1164.00. Prix 11000. Comptant, 5000.00. (1176).

$800.00 COMPTANT, No 281 rue Bannantyne, Verdun, près Church, 2 logis, revenu 204.00; prix 1700.00, payant 12 p. c. (1178).

$700.00 COMPTANT, 547-549 Létourneaux, Maisonneuve, 2 logis, prix 2500.00. (1179).

$4400.00 COMPTANT, 247 à 257 Ontario Est, coin Aird, 6 logis, le coin pouvant être mis en magasin. Prix 7300.00. (1180).

$100.00 COMPTANT, 2615 rue Saint-André, près Saint-Zotique, maison et terrain de 25 x 80, balance à 10.00 par mois durant 5 ans, sans intérêt ou 7.50 par mois durant 7 ans sans intérêts, possession immédiate, à qui cette chance? (1146).

$2 à 500.00 COMPTANT, 132-134, 3ème avenue, près Hadley, boulevard St Paul, maison à 3 logis, améliorations modernes "bay windows", toute neuve, peut être louée 540.00, prix d'ici au 1er de juillet seulement 4300.00 ensuite, le prix sera de 5000.00. La voisine a été vendue 5200.00. (1118).

PARC LAFONTAINE, Nos 648 et 650. Maisons en pierre et brique solide, logis de 4 à 11 pièces, "bay windows", améliorations modernes. Très bas prix à 10,500.00. (62).

$2000.00 COMPTANT, coin Bourget et Ste Emélie, Saint-Henri, 1 maison en brique et 1 maison en bois, 3 logis et 2 magasins, revenus 636.00. Prix 5500.00, rapporte près de 12 p. c. (1181).

$300.00 COMPTANT, rue Saint-Urbain, près Fairmount, "self contained", construction en pierre. 5500.00. (1182).

$1900.00 COMPTANT, Nos 22 et 24 avenue Lalonde, entre Dufresne et Fullum, 2 logis, 2 magasins, revenus 336.00. Prix 3400.00. (1183).

$2100.00 COMPTANT, rue Orléans, entre Lafontaine et Adam, 3 logis, revenu, 432.00. Prix 4300.00. (1184).

$200.00 COMPTANT, 651 à 655 Ontario, 2 logis, 2 magasins, bonne écurie, revenu 840.00. Prix 8200.00. (1185).

$2000.00 COMPTANT, Sainte-Catherine Ouest, près Bleury, grande maison en pierre solide, qui peut se changer en magasins. C'est une chance extraordinaire à $8,500. Place d'affaires exceptionnelle. Rapportera facilement $2,000 par an, les améliorations ne coûteront pas plus que $1,000. (1110).

$700.00 COMPTANT, 2ème avenue, boulevard Saint-Paul, 2 logis. A un prompt acheteur, $2,000. Cette propriété est réellement un bon marché. Hâtez-vous. (1115½).

N'OUBLIEZ PAS que nous donnons des terrains gratis au village de la Pointe-aux-Trembles, samedi et dimanche, de 2 à 6. ARGENT A PRETER. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques.

PROPRIETES — A vendre, rue Dorchester, coin Sainte-Elisabeth, propriété brique solide, 4 logements, loués $481 par mois, terrain attenant, rue Sainte-Elisabeth. On peut bâtir 3 à 4 logements. Prix $9,000. Conditions $3,000 comptant.

AUTRES propriétés rue Maisonneuve, 10 logements. Autre, rue Fabre, 4 logements, 2 lots 50 x 103, prix $5,600, conditions $2,600 comptant, bâtie depuis un an. Autres, rue Mont-Royal, rue Clark, etc. S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, en face la "Patrie". 200—6

AVENUE DELORIMIER, 565 — P. A. V. — Maison à vendre, deux logements, façade en pierre, 5 et 6 chambres, bain, lumière électrique et gaz. S'adresser sur les lieux.

PROPRIETES A VENDRE

O. MASSICOTTE,
Agent d'immeubles, Edifice la "Patrie". Tél. Est 3804, soir, 60 Saint-Hubert. Tél. Est 5307.

RUE ESPLANADE, 6 plain-pieds en brique solide. Devanture brique pressée. Prix $12,500. O. Massicotte.

RUE ESPLANADE, près Saint-Viateur, magnifique côté de maison, 3 logements. Hypothèque $3,000, prix $5,500. Conditions faciles. O. Massicotte.

RUE ESPLANADE, 2 magnifiques logements loués $408, prix $3,700, hypothèque $2,000. Peu de comptant exigé. O. Massicotte.

RUE MANCE, une des plus belles et des meilleures constructions qui ait été faite depuis quelques années, style léger et construction solide, 3 magnifiques plain-pieds, 7 et 8 pièces, bain, gaz, électricité ; rue Mance, à proximité du boulevard Saint-Joseph, revenu 11 pour cent. Pour cause de liquidation. Prix $6,700. O. Massicotte.

RUE BOYER, la plus belle maison du quartier, un véritable home, 2 logements ; cela mérite d'être vu. Prix $4,800. Revenu au delà de 10 pour cent. O. Massicotte.

RUE CHRISTOPHE COLOMB, 3 grands plain-pieds, 28 pieds de largeur, cave de 7 pieds. Magnifique jardin, etc. Prix $7,500. Conditions faciles. O. Massicotte.

RUE BOYER, près Parc Lafontaine, plain-pieds brique pressée, prix $2,300. O. Massicotte.

AVENUE HOTEL DE VILLE, 12 logements, brique solide et brique pressée. Prix $21,000. Conditions faciles. O. Massicotte.

RUE DROLET, 4 côtés de maison bois et brique, façade en pierre. Prix $16,500. Conditions faciles. O. Massicotte.

RUE BERRI, 12 logements, belle architecture, construction de première classe, pouvant rapporter $2,750. Prix $24,000. O. Massicotte.

RUE DESMARAIS, maison en brique solide, 4 logements, revenus $530. Cette maison rapportera l'an prochain $650. Prix $4,500. Conditions faciles. O. Massicotte.

RUE SANGUINET, près Mont-Royal, 16 logements, bois et brique. Cette maison rapportera l'an prochain $1,700. Le propriétaire partant pour l'Europe ; je l'offre à $13,250. C'est une valeur réelle de $15,000.

RUE LAFONTAINE, près Plessis, maison 3 logements, 4 pièces chacun, revenus de 12 pour cent. Prix $2,800 pour les deux, peu de comptant. Balance conditions faciles. O. Massicotte.

RUE BOURGET, coin Sainte-Emélie, 5 logements brique solide, un étal de boucher, une épicerie, couverture neuve, gaz, électricité, louée $636, prix $5,500, comptant $1,500. O. Massicotte.

RUE ROSE DE LIMA, 6 logements, une épicerie, un étal de boucher, 75 x 90 pieds, louée $1,036, prix $10,000, comptant $5,000. O. Massicotte.

RUE COWAN, boulevard Saint-Denis, 3 logements bois et brique, 25 x 36 pieds, extension 13 x 14, gaz, électricité, couverture double, louée $31 par mois, prix $3,500 comptant $2,000. Hypothèque $1,500. O. Massicotte.

RUE PAPINEAU, 5 logements bois et brique, loués $576, prix $4,800, hypothèque $500. Après la mort de l'hypothécaire, l'hypothèque deviendra nulle. Il faut que ça soit vendu d'ici à quelques jours. O. Massicotte.

O. MASSICOTTE, agent d'immeubles, édifice la "Patrie". Tél. Est 3804. Le soir, 60 Saint-Hubert. Tél. Est 5307.

NOTRE-DAME OUEST, 1289-93 — P. A. V. — Magasins et logements. Loyer $756. On vendra pour $7,000 à termes. T. J. O'Neill, 1 ave. Sussex. Tél. Up 3624. 200—6

RUE CHRISTOPHE COLOMB — P. A. V. — 9 logements, pierre et brique solide, prix $22,000. Coin Rose de Lima et Sainte-Emélie, brique solide. Conditions très avantageuses. Prix $6,000. S'adresser O. de Bellefeuille, chambre 15, bâtisse la "Patrie".

WORKMAN, 425-433 — P. A. V. — Ste Cunégonde, 10 logements, 2 écuries, bois, brique, rapportant $888. Prix $8000; comptant $1,000. J. B. Desève, 12 Plateau.

RUE CHAMBORD, 291-295 — P. A. V. — Belle propriété finie depuis mai, vendra bon marché, très moderne et bien finie. S'adresser au propriétaire L. Létourneau, 713 Saint-Denis.

QUARTIER PAPINEAU — P. A. V. — Bonne propriété de six logements à vendre, située dans le quartier Papineau, louée actuellement $702, peut se louer facilement $840 à $900 par année. Prix $6,600, comptant $2,500. S'adresser au propriétaire, 321 Visitation.

DEUX propriétées à vendre, bois et briques pressées, au No 1387 à 1389A St André, quatre logements. 5 pièces en bas, 6 en haut avec balcon. S'adresser à S. Leduc, 257 Beaudry.

RUE CHRISTOPHE COLOMB, 208, 208A, 210, 212. — P. A. V. — 4 logements, lots valant 26 par 100 avec ruelle. S'adresser 210 Christophe Colomb. 200—6

RUE ST ANDRE — P. A. V. —A l'entrée du boulevard St Denis, maison neuve, bois et brique, 2 logements bien finis, portant les numéros 1682 et 1684, pour $2,300. S'adresser à Alphonse Provost, 1684 St André.

COTTAGE — A vendre, cottage à façade en pierre, 6 pièces, lot spacieux, toutes les améliorations modernes, pour le montant de l'hypothèque de $1,200, partie comptant. S'adresser à 1817 rue Saint-Denis.

A VENDRE — Maison à deux plain-pieds, 7 pièces chacun, plain-pied bien loué. Rapporte plus de 16 pour cent. Conditions : partie comptant. S'adresser 1817 Saint-Denis.

COTE SAINT-PAUL — P. A. V. — Bonnes conditions, un homme est chez lui avec $150, maison bâtie à deux étages, demande seulement $100 comptant. Pour tout renseignement s'adresser à MM. H. et D. Amyotte, 962 Notre-Dame Ouest, porte 7.

PARC TERMINAL — P. A. V. — Maison divisée en trois pièces, entre les tramways et l'église; bon marché. S'adresser à William Charbonneau, Parc Terminal.

P. A. V. — Maison neuve à vendre, façade en brique pressée, 6 pièces, limitées, bain et gaz, à deux minutes de l'église et des chars; bon locataire, 857 Huntley.

A VENDRE rue Waverley, une magnifique propriété de 6 logements, façade en brique jaune, à un prix très bas pour un prompt acheteur. S'adresser à 1250A Saint-Urbain, près de Mont-Royal.

MAISON A VENDRE — Bon marché, 2 logements, 5 et 6 pièces, façade en pierre, rapportant près de $300 par année. Prix $2,550. Conditions très faciles. S'adresser sur les lieux, 403 Brébeuf.

SHERBROOKE — P. A. V. — Deux logements modernes, $9,300.
Saint-André, près Marie-Anne, deux plain-pieds, $4,500.
Amherst, près Robin, 5 logements, $6,500.
Labelle, près Dorchester, cottage, 9 chambre, fournaise, $4,500.
Brewster, près Saint-Antoine, 9 plain-pieds loués $2,200, $20,000, comptant $5,000.
Parthenais, 3 beaux plain-pieds loués $680, $6,000, comptant $1,500.
Saint-Urbain, près Fairmount, 3 plain-pieds, seulement $5,200.
Saint-Hubert, bloc loué $2,200, $24,000, comptant $4,000, balance sans intérêt.
Drolet, six plain-pieds, $8,000. Pontiac, 2 plain-pieds, $3,000.
Casgrain, bloc loué $1,860, $15,500.
Létourneux, six plain-pieds, terrain en échange.
Sanguinet, près Roy, deux plain-pieds, $2,500.
Christophe Colomb, quatre maisons.
C. E. L. Desaulniers et Fils, 71A St Jacques, Bureau 9 à midi. Résidence, 1186 Berri, près Mont-Royal. Bell Est 3129. Marchands, 1906.

RUE WELLINGTON — P. A. V. — Propriété, bois et brique, façade brique pressée, 6 logements, de 5 et 6 pièces ; rapportant $1,050 par année ; vendrait pour $9,000. Comptant $3,000, balance conditions faciles. Avard et Dagenais, 47 Saint-Vincent. Tél. Main 6790. 197—6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES à vendre dans diverses parties de la ville. Maisons à un seul logement, plain-pieds, profit net de 10 à 18 pour cent. S. Harris, 71A rue Saint-Jacques. 200—12

CASGRAIN ET COMTE — P. A. V. — Coin de rue, propriété bois et brique, 5 logements, 1 épicerie et 1 étal de boucher ; revenu $1,850. On vendrait pour prompt acheteur pour $15,500. Comptant $2,000, balance conditions faciles. Avard et Dagenais, 47 St Vincent. Tél. Main 6790. 197—6

GILBERT MARTIN ET CIE, 38 Notre - Dame Est. Main 2190. — Le soir, 604 Delorimier.

BONS MARCHES EXTRAORDINAIRES ! — Magnifique maison neuve, 6 logements, loués $720, vendra $6,000, $1,500 comptant, balance $200 par année. Donnant 12 pour cent.

RUE SANGUINET, 4 logements neufs, loués $400, vendra sous trois jours, $3,500, $1,500 comptant.

RUE BORDEAUX, Delorimier, 3 beaux logements, 1 épicerie. Vendra $5,000, $1,000 comptant.

RUE ORLEANS, Maisonneuve, 4 beaux logis, près rue Sainte-Catherine, vendra $5,700, $2,000 comptant.

RUE ALMA, 2 logis, 6 pièces chacun, écurie 3 places, revenu $240. Vendra $2,400. $500 comptant, balance $100 par année.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, par Gilbert Martin et Cie, 38 rue Notre-Dame Est. 197—6

RUE LASALLE — P. A. V. — Près Parc Lafontaine, deux logements, bois, brique et pierre, $1,200 comptant, hypothèque à 5 pour cent. Parfait état. Romulus Lavallée, notaire, 97 Saint-Jacques.

ESPLANADE, 1558-1560 — Saint-Jean de la Croix, Propriété à vendre à 2 étages, 2 logements, 50 x 110, ruelle. Louée $168. $650 comptant. Propriétaire, 75 Pontiac.

A MAISONNEUVE, maison à vendre, 4 logements à bon marché, rue Lasalle, 574 à 580. S'adresser à R. Roy, 136 rue Maisonneuve. Téléphone des Marchands, 1719. 200—6

RUE ESPLANADE, Ville Saint-Louis. — P. A. V. — Bonne propriété de 2 logements, bains et lavabos émaillés, gaz et électricité. Revenus $384. Prix $3,850. $800 comptant seulement. T. Dubreuil, 97 Saint-Jacques.

AVENUE DELORIMIER, No 1080. — Magnifique cottage double, de 14 larges pièces, toutes les commodités, construction de luxe, site enchanteur, grand terrain libre. Très bas prix. T. Dubreuil, 97 Saint-Jacques.

AVENUE DU PARC, Ville Saint-Louis. — Cottage en brique solide, 10 vastes pièces, toute la menuiserie en bois franc, décorations de luxe, salle de billard, grande cave. Bon marché, site magnifique. T. Dubreuil, 97 Saint-Jacques.

RUE SAINT-LAURENT, Nos 198 à 202, l'une des propriétés commerciales les mieux construites dans cette rue. Bons revenus. Prix raisonnable. T. Dubreuil, 97 Saint-Jacques.

RUE ONTARIO EST. — Propriété neuve de 3 logements, en parfait ordre. Prix $6,800, $800 comptant seulement. Conditions faciles. T. Dubreuil, 97 Saint-Jacques.

VILLE SAINT-PAUL — P. A. V. — Propriété à vendre, deux maisons et grand terrain ayant front sur deux rues. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

RUE COURSOL — A vendre, façade en pierre massive, très bien construite, $3,500. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

RUE CENTRE — Un coin occupé comme restaurant licencié, 1 magasin, 9 logements, très central. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

RUE NOTRE-DAME — A vendre, 3231 Notre-Dame, lot 50 x 106, 2 logements, grande écurie. $1.25 le pied. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 St Jacques.

RUE SAINT-URBAIN — 2 plain-pieds, bois et brique, façade en pierre, chauffés à l'eau chaude, avec lot vacant, à côté et bâtisse en arrière. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

RUE WAVERLEY, près de Fairmont, 6 plain-pieds venant d'être terminés, bien bâtis, vendrait bien bon marché. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

COIN DES RUES Marlborough et Stadacona, 5 logements, bois et brique, loyer $402.00. Prix $3,750. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

RUE ESPLANADE, près Fairmount. — P. A. V. — Six plain-pieds neufs, sept pièces chacun, façade en brique pressée, bay window, prix $13,000, à conditions faciles. Rapporte plus de 10 pour cent. Alexandre Schacter, 90 Mitcheson. Tél. Est 1355.

RUE MITCHESON — Près Marie-Anne, trois plain-pieds, façade en brique pressée, prix $6,200 ,rapporte 10 pour cent, $1,000 comptant, et balance à conditions faciles.

ONTARIO, près Delorimier, occupée comme hôtel, propriété brique. $4,200, comptant $2,000, balance conditions faciles. Alexandre Schacter, 90 Mitcheson, Est 1355.

ST LAURENT, près Mont-Royal, $3,500, magasin et logement, $1,000 comptant, balance termes faciles. Schacter, 90 Mitcheson, Est 1355.

BOYER, près Rachel, 6 plain-pieds, solides, brique et pierre, plombage ouvert, prix $11,500, comptant $3,000, rapporte 10 pour cent. Alexandre Schacter, 90 Mitcheson. Tél. Est 1355.

RUE CHAPLEAU, 1330 — P. A. V. — Municipalité Delorimier, en brique pressée, gaz, électricité, améliorations modernes, 3 logis, $2,800. $1,800 comptant, balance conditions faciles. 199—6

PARC LAFONTAINE, 502-506 — P. A. V. — De belles propriétés à vendre à de bonnes conditions. S'adresser 23 rue Saint-Timothée. 199—6

CASGRAIN, 483 — P. A. V. — Ville St Louis, maison en bois, bien finie, coin de rue, avec bâtisse en arrière du terrain, en parfaite ordre, prix $1,150. 199—6

BOULEVARD SAINT-ANTOINE — P. A. V. — Tétreaultville, logement et magasin. Deux terrains, 25 x 90, rapport 12 pour cent. Prix $1,300, $500 comptant. Bon marché. S'adresser 2694 Saint-Laurent. 198—6

HUNTLEY — P. A. V. — 3 plain-pieds modernes, gaz, électricité, bains émaillés, bouilloires. Revenu 12 pour cent, $3,600, partie comptant, balance conditions faciles. E. Lalonde, 468 Huntley. Phone Est 578. 199—6

A VENDRE — Une magnifique propriété de deux logements, située dans le boulevard Saint-Denis avec grand terrain. Vendra à grand sacrifice pour cause de départ pour les vieux pays. S'adresser à P. O. Coulombe, bâtisse la "Patrie", chambre No 13. 198—6

PROPRIETES à vendre dans toutes les parties de la ville. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538. 198—6

PROPRIETES DE CAMPAGNE

A ST LAURENT — A vendre bonne maison, joli verger, près des tramways, collège et église, valant $4,500, pour $3,200. S'adresser sur les lieux, 5 boulevard St Germain, ou 1344 Cadieux, Mile-End. Bell Est 4934. 189—26

A SAINT - CYRILLE DE WENDOVER — A vendre, un emplacement au centre du village, bâti d'un magasin, d'une boucherie et sa glacière, d'une boutique de forge, avec dépendances. Vendra avec termes faciles. S'adresser H. Lamarre, 99 rue Saint-Jacques, Montréal. 196—6

RABITALE — Sur les côtes de la Baie des Chaleurs, beau cottage, 10 pièces, bien fini à l'intérieur et à l'extérieur, avec large véranda, bien peinturé, bonne cave, eau dans la maison, remise à voitures, hangar à bois, grange 30 x 27, eau dans l'écurie, tout virtuellement neuf, terrain de trois acres avec beau petit verger et jardin. A vendre à bon marché et conditions faciles. Le propriétaire étant maintenant en affaires. S'adresser à boîte 140, Dalhousie, N. B. 182—s—n

PROPRIETES DE CAMPAGNE

ST JEROME — P. A. V. — Joli cottage situé dans un des plus beaux sites. Conditions faciles. S'adresser à Mme L. N. Castonguay. 13,20,27,4

A SAINT-LEONARD PORT MAURICE — P. A. V. — Belle maison en pierre, à trois étages, avec terrain d'un arpent carré et arbres fruitiers. S'adresser Mme veuve A. Pigeon. 13,20,27,4

CARTIERVILLE — P. A. V. — Propriété sur le bord du fleuve, l'eau dans la maison, de beaux arbres, à vingt minutes des chars. S'adresser à M. Corbeil, manufacturier, Cartierville. 198—6

PROPRIETES DE CAMPAGNE — A Richelieu, belle propriété en brique et pierre, 11 pièces, grand jardin, près de la rivière, prix $3,000. Termes faciles.—1165. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

A VERCHERES, maison à 2 logis, terrain de 115 x 180. Très belle résidence d'été, tout en donnant des revenus. Prix $2,500.00—1151. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

A SAINTE-ROSE, Ile des Pins, 10 arpents, avec un très beau cottage de 10 pièces et grenier. L'eau dans chaque étage. Ecurie, remise à voitures, 5 minutes du village en chaloupe. Prix $3,800. Termes faciles.—1177. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

LONGUE-POINTE — P. A. V. — Près voie "Terminal," montée Saint-Léonard, 3 lots, très bien clôturés, 25 x 95 dont un avec maison, 24 x 35, 2 étages, entourée de galeries, eau dans la maison, écurie, 2 hangars, grand poulailler, jardin et beaux arbres, etc. Prix $1,200, comptant $300. S'adresser sur les lieux.

TETREAULTVILLE de Montréal — P. A. V. — Maison en ciment, 4 pièces, eau dans la maison avec évier, tout bien fini, hangar, jardin, près parc Terminal. S'adresser J. Lortie.

PROPRIETES DEMANDEES

COTTAGE — On demande à acheter un cottage avec écurie, situé au Parc Lafontaine. S'adresser Boîte Postale 135.

PROPRIETES DEMANDEES — Si vous voulez vendre promptement vos propriétés, adressez-vous à nous de suite. Nous avons actuellement sous la main plusieurs capitalistes qui désireraient acheter de bonnes propriétés.
Si nous n'avons pas l'acheteur qu'il vous faut, nous ferons à nos frais les annonces nécessaires pour effectuer la vente le plus vite possible.
Avard et Dagenais, 47 Saint-Vincent. Chambres 2 et 4. Tél. Main 6790. 196—26

PROPRIETE DEMANDEE — On demande à acheter une propriété de 3 logements, contenant 5 ou 6 pièces, bon état, améliorations modernes. Conditions avantageuses. S'adresser 1224 Sainte-Catherine Est.

TERRAINS A VENDRE

BEAURIVAGE, Longue - Pointe, magnifiques lots à bâtir mesurant 25 x 95 pieds, avec ruelle, seulement $125, payables $5.00 comptant et 25 cents par semaine ou $1.00 par mois, sans intérêt. Ces lots prennent de la valeur tous les jours. Geo. Marcil et Cie, 180 Saint-Jacques, bureau sur les terrains, coin Notre-Dame et Saint-Joseph. 165—

NEW WESTMOUNT — La propriété foncière est le placement le plus sûr et le plus profitable pour vos épargnes. Procurez-vous des lots à bâtir à NEW WESTMOUNT, à 11 cents le pied carré, payables 10 pour cent comptant et $5.00 par mois — ou plus si vous le désirez, — et ils ne tarderont pas à vous enrichir. Venez, écrivez ou téléphonez à Geo. Marcil et Cie, 180 Saint-Jacques, pour plans et pamphlets gratuits. 159—n

TERRAIN A VENDRE — Magnifique terrain pour résidence privée, situé dans Delorimier. Conditions faciles; deux magnifiques cottages, 2 étages, plain-pied. S'adresser 1149 Delorimier. C. E. Forest. 199—2

TERRAINS à vendre, lots à bâtir à vendre à bonnes conditions. Echangera contre propriété. J. B. Lapointe, 73 rue Saint-Jacques. 199—2

TERRAIN à vendre, rue Gain, près rue Rachel et de l'Eglise, conditions faciles. S'adresser 652 rue Garnier.

DEMERS, RACICOT, LEMAY ET ROY, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.
TERRAIN rue Sainte-Catherine, Viauville, 54 x 100, prix bas—123.
TERRAIN rue Mansfield, 120 x 100, $25,000.00—122.
TERRAIN rue Lévis, 50 x 90, $600.00—121.
TERRAIN rue Saint-Laurent, 102 x 77, $20,000.00—120.
TERRAIN rue Sherbrooke Est, coin, 40 x 163, $8,000.00—119.
TERRAIN bord du fleuve, Tétreaultville, 150 x 650, $6,000.00—188.
TERRAIN à Ahuntsic, près de l'eau, 50 x 100, $600.00—117.
TERRAIN à Ahuntsic, près de l'eau, 44 x 100, $500.00—116.
TERRAIN à Ahuntsic, près du couvent, 44 x 100, $500.00—115.
TERRAIN rue Sherbrooke Est, coin, 28 x 90, $900.00—109.
DEMERS, RACICOT, LEMAY ET ROY, 52 Saint-Jacques. Main 2894.

TERRAIN à vendre, bon marché à Tétraultville, deux terrains 50 x 90, situés sur le boulevard Saint-Antoine. S'adresser 914 Ontario Est.

VILLE SAINT - PAUL — Terrain à vendre, 50 x 80, beau coin, à la ville Saint-Paul. Conditions faciles et bon marché. Ecrire casier 515 la "Presse." 195—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETEURS et vendeurs, visitez le Marché d'Immeubles de Montréal, 141 Saint-Pierre, coin Craig. On fait le commerce des immeubles de toutes sortes dans la ville et les alentours. 110—n

CHANCES D'AFFAIRES — Si vous avez des capitaux de disponibles, écrivez immédiatement à B. P., boîte 934, Montréal. Chance exceptionnelle, affaire sérieuse, pas de bluff, position importante si désirée.

OCCASIONS D'AFFAIRES — Vancouver Hôtel, établi depuis vingt ans. Contient 25 chambres et un des plus beaux bars de Montréal. Exceptionnellement situé. Fait de bonnes affaires, et la raison pour vendre est la mort du propriétaire. Sera vendu pour $10,000 de moins qu'il vaut, afin de clore la succession. S'adresser à Alex. Desmarteau, No 60 rue Notre-Dame Est, ou J. I. Brady, Oxford Hôtel, rue Université. 186—n

OCCASIONS D'AFFAIRES — Pharmacie dans le village de Verdun ; chance exceptionnelle pour un médecin désirant s'établir. S'adresser à Alexandre Desmarteau, 60 rue Notre-Dame Est. Tél. Main 1257. 199-5

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre sur le boulevard St Laurent maison de pension, 18 pièces, louée $30 par mois, entre la rue Dorchester et Ste Catherine, L. Harris, 71A St Jacques. 200—12

HOTELS A VENDRE

HOTELS A VENDRE — Plusieurs hôtels en ville et à la campagne ; j'en ai dans tous les prix. Une visite est sollicitée. S'adresser à Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, en face de la "Patrie." 196—5

HOTEL à Longueuil, comprenant 16 pièces meublées ; licence payée pour l'année ; belles fixtures de bar. Prix $3,500, comprenant la propriété. Comptant, $1,000 à $1,500. S'adresser Avard et Dagenais, 47 Saint-Vincent. Tél. Main 6790. 197—6

HOTEL à vendre, pour $4,000, $2,000 comptant, recette $150 par semaine. Je prendrait une propriété en acompte. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. 198—6

HOTELS — A vendre, j'ai sept des meilleurs restaurants licenciés de Montréal. Aussi 4 bons hôtels de campagne, à 30 milles de Montréal. Prix depuis $3,500. Propriété comprise, conditions $1,500 comptant. Aussi plusieurs magasins de cigares, bonbons, épiceries, maisons de pension. S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, en face la "Patrie". 200—6

HOTELS A VENDRE

HOTEL licencié de première classe à vendre, à Valleyfield, conditions très faciles. Cause : décès du propriétaire. Près des parcs d'amusements, gare New York Central, palais de justice. S'adresser Mme veuve Chas. Paré, Valleyfield, ou P. Paré, 339 Dorchester Est, Montréal. 197—6

DEMERS, RACICOT, LEMAY ET ROY, 52 Saint-Jacques, vendront les hôtels suivants à bonnes conditions :
HOTEL, Notre-Dame, centre, $1,500.00—26.
HOTEL, village Turcot, $20,000.00—33.
HOTEL, à Saint-Hyacinthe, $4,000.00—75.
HOTEL, rue Notre-Dame ouest, $10,500.00—98.
HOTEL, rue Saint-Laurent, $17,000.00—99.
HOTEL, rue Notre-Dame Est, $7,500.00—104.
HOTEL, rue Notre-Dame Est, $8,000.00—107.
HOTEL, rue des Commissaires, $16,000.00—109.
HOTEL, Notre-Dame ouest, $11,000.00—111.
HOTEL, rue Craig, centre, $16,000.00—112.
HOTEL, Place Jacques-Cartier, $11,500.00—228.
HOTEL, Notre-Dame Est, $9,000.00—229.
HOTEL, Notre-Dame Est, $12,800.00—230.
HOTEL, Notre-Dame ouest, $14,500.00—231.
HOTEL, Notre-Dame Est, $10,500.00—241.
HOTEL, Notre-Dame Est, $15,000.00—251.
HOTEL, rue Ontario, $18,000.00—253.
HOTEL, Villeray, $6,000.00—256.
HOTEL, Craig, centre, $22,000.00—269.
HOTEL, rue des Commissaires, $15,000.00—270.
HOTEL, rue Craig, $12,000.00—271.
HOTEL, Notre-Dame Est, $7,000.00—273.
HOTEL, Côte Saint-Paul, $4,500.00—282.

DEMERS, RACICOT, LEMAY ET ROY, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

HOTEL, rue Mont-Royal, beau coin, très peu de dépenses, recettes $250 par semaine, prix $11,000, comptant $2,000, balance facile.

PLUSIEURS autres hôtels dans toutes les parties de la ville, ainsi qu'à Saint-Hyacinthe, Chambly, Longueuil, Saint-François et plusieurs autres campagnes, à des conditions des plus avantageuses.

LES PERSONNES ayant des propriétés, terres ou terrains à échanger contre hôtels, sont priées de s'adresser à nous en toute confiance et nous les assurons que les transactions se termineront avec la plus grande diligence possible. Avard et Dagenais, 47 Saint-Vincent, chambres 2 et 4. Tél. Main 6790.

HOTELS à vendre, par Avard et Dagenais, 47 Saint-Vincent. Tél. Main 6790.

HOTEL, rue Craig, recettes $250 par semaine, prix $12,500, comptant $2,500, balance facile.

3 HOTELS, rue Sainte-Catherine, recettes $250 à $350 par semaine, prix $10,000, $12,000 et $14,000, comptant $3,000 à $5,000. On prendrait des propriétés en échange.

HOTEL, rue Notre-Dame, Maisonneuve, beau coin, recettes $200 par semaine, prix $9,000, comptant $2,000, balance facile.

HOTEL, rue Notre-Dame ouest, un des plus beaux coins, vrai palais, recettes de $300 à $350 par semaine, prix $15,000. On accepterait des propriétés en échange.

MAGNIFIQUE restaurant licencié à vendre, situé 401 et 403 Ontario Est, coin Saint-Hubert. Bonne place d'affaires, très bonne clientèle. Pour informations, s'adresser sur les lieux. 198—6

TRANSACTIONS faites au bureau, cette semaine, de M. Chs Lebeau, Chambre 19, Bâtisse la "Presse" Montréal:
Hôtel situé à St François de Salle, vendu $15,000.
Hôtel situé sur la rue Notre-Dame Ouest, vendu $15,000.

TRANSACTIONS de la semaine dernière:
Hôtel situé au No 27 Carré Chaboillez, $18,600.
Hôtel situé au No 1451 rue Ste Catherine Est, $16,000.
Hôtel situé sur la rue St Paul, vendu $15,300.
Terre située à Moose Jaw, district de Saskatchewan, $6,500.
Propriété dans Ouest Farnham, $9,000.

HOTEL A VENDRE — Chs Lebeau, Chambre 19, Bâtisse la "Presse", Montréal. A 3 milles de Montréal. Prix $3,500, comptant $1,500, compris la propriété. Echangera pour propriété.

HOTEL A VENDRE — Chs Lebeau, A 3 milles de Montréal. Prix $10,000, comptant $4,000, compris la propriété bâtie en briques. Echangera pour bar dans la ville ou propriété.

HOTEL A VENDRE — Chs Lebeau, A 35 milles de Montréal. Prix $4,000, compris la propriété, comptant $1,500. Echangera pour propriété.

LICENCE transférable à vendre. Chs Lebeau.

HOTEL A VENDRE — Chs Lebeau, Rue Ste Catherine, près de la rue St Laurent. Prix $15,000, comptant $2,500. Echangera pour propriété.

HOTEL A VENDRE — Chs Lebeau, Rue Ste Catherine. Prix $9,000. Echangera pour propriété.

HOTEL A VENDRE — Chs Lebeau, Rue St Paul. Prix $10,000, comptant $2,500.

HOTEL A VENDRE — Chs Lebeau, Rue Centre. Prix $8,500.

UN GRAND NOMBRE d'autres hôtels à vendre dans toutes les parties de la province de Québec et de Montréal.

LES GENS ayant des terres, terrains, propriétés à échanger contre hôtels sont invités de venir me voir. Chs Lebeau, Chambre 19, Bâtisse la "Presse", Montréal.

RESTAURANT licencié à vendre, belle localité, bonne clientèle, situé rue Sainte-Catherine Est. S'adresser au No 1030 Sainte-Catherine Est, coin Dorion ou 790 Sainte-Catherine Est.

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN de tabac et boutique de barbier à vendre, établi dans le centre des affaires depuis 10 ans, cause de vente, changement de commerce. Ecrire Casier 566, la "Presse." 198—6

MAGASIN de tabac à vendre, dépôt de petite bière et crème à la glace, dans un bon centre de la ville, rapportant $75.00 par semaine. Ecrire à casier 624 la "Presse". 199—6

MAGASIN de foin et grain, à vendre, situé sur une des principales rues de la ville, bonne clientèle, vendra chevaux, voitures, etc., à des conditions très avantageuses. Ecrire à Casier 630 la "Presse." 199—6

MAGASIN de chaussures à vendre, ainsi que la bâtisse, 638 Marie-Anne Est. S'adresser sur les lieux.

MAGASIN de tabac à vendre, conditions faciles, bonbons et divers objets, réparé à neuf, bon stock, 370 rue Roy. L'acheteur peut avoir le logement au-dessus, aussi réparé à neuf, bonne place d'affaires, dans un centre de familles à l'aise. S'adresser à N. Landry, manufacturier de tabac, 637 rue Beaudry.

MAGASIN de sellier à vendre, situé au centre des affaires, bonne clientèle, établi depuis 35 ans, outillage complet, vendra bon marché. S'adresser 12 Lamontagne ou 730 Mont-Royal. 200—6

MAGASIN général faisant $5,000 d'affaires, payant, situé sur la ligne du G. T. R., à 40 minutes de Montréal. Stock d'à peu près $2,000. Tout en parfait ordre. Le propriétaire ayant investi plusieurs milliers de piastres dans l'immeuble à Montréal, a désiré y venir demeurer. O. Massicotte, agent d'immeubles et d'affaires, édifice la "Patrie".

RESTAURANT — A vendre, magasin bonbons, tabac, dans l'Est, coin de rue, bonne clientèle, cause départ. Ecrire Boîte 365, Succursale la "Presse." 66 Sainte-Catherine Est. 196—6

MAGASINS A VENDRE

RESTAURANT A VENDRE — Chance rare. Magnifique restaurant de crème à la glace, cigares, fruits, bonbons, etc., peut être aisément changé en salle à dîner ou quick lunch, doit être vendu cette semaine, première offre raisonnable acceptée. 92 Ste Catherine Ouest. 198—6

RESTAURANT — A vendre restaurant de cigares, bonbons, rafraîchissements, pour cause imprévue. S'adresser 386 St Timothée. 198—6

RESTAURANT à vendre, bonne place d'affaires, vente cause de maladie. S'adresser sur les lieux. 736 Notre-Dame Est. 198—6

RESTAURANT de bonbons, tabac, etc. à vendre, bon centre, petit loyer. S'adresser 283 Sainte-Elisabeth Saint-Henri. 199—4

RESTAURANT et salle à manger, crème à la glace et tabac, à vendre. Raison : j'ai des privilèges pour les fêtes du tricentenaire. Je sacrifierais mon commerce pour aucune offre raisonnable. 165 avenue Lasalle, Maisonneuve. 200—5

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE à vendre, ainsi qu'un étal de boucher, avec logement attenant, situés au No 61 Sainte-Emélie, — coin Bourget, — grand sacrifice, bonne clientèle. S'adresser 129 rue des Communes. 196—6

EPICERIE à vendre, située près de la prison, à Bordeaux, à cause de maladie. Arthur Dufresne. 196—6

EPICERIE à vendre, située coin Saint-Zotique et Boyer, à bonnes conditions. S'adresser 866 Saint-Zotique. 196—6

EPICERIE non licenciée à vendre, faisant de bonnes affaires, logement et stock compris $300. Toute offre raisonnable ne sera refusée; cause de vente: départ. S'adresser 489 Beaudry. 198—6

EPICERIE non licenciée à vendre à un acheteur sérieux. Chance d'avenir à qui veut être bien installé, stock frais, pas de crédit, logis de cinq pièces, bien propre, avec écurie, possession immédiate. 191 Orléans, coin Adam, Maisonneuve. 199—2

EPICERIE licenciée à vendre, le meilleur coin, entre Saint-Denis et Amherst, sur la rue Ontario. Bonnes conditions. S'adresser par lettre à H., pharmacie Lecours et Décary. 25,27

EPICERIE non licenciée à vendre, bonne place d'affaires, vendra bon marché, logement compris. Logis $13 par mois. 138 Dufferin. 199—2

EPICERIE licenciée, faisant $350. à $400 d'affaires par semaine, située rue Saint-André, près Parc Lafontaine. Le propriétaire de cette épicerie désire se retirer du commerce pour faire la construction. O. Massicotte.

EPICERIE licenciée, rue Notre-Dame, à Hochelaga, excellente place de commerce, établie depuis 20 ans ; le propriétaire actuel étant devenu très âgé se retire des affaires. O. Massicotte.

EPICERIE licenciée située Parc Lafontaine, avec étal de boucher y attenant, après 15 ans de succès le propriétaire se retire d'affaires. O. Massicotte.

EPICERIE licenciée, rue Wellington, près du poste des pompiers, $5,000 d'affaires garantie. Pas de concurrence. Pas de crédit. Le propriétaire ayant des intérêts considérables dans une entreprise à laquelle il doit donner son temps. O. Massicotte.

EPICERIE licenciée, rue Mont-Royal, coin Saint-André, stock d'épiceries et articles de magasin à vendre, 75c dans la piastre, avec privilège du bail. On peut y faire $30,000 annuellement. O. Massicotte.

PLSIEURS autres épiceries licenciées et non licenciées, dans toutes les parties de la ville et de la banlieue.

O. MASSICOTTE, bâtisse la "Patrie", chambre 15. Tél. Est 3804. Le soir, Tél. Est 5307. 60 Saint-Hubert, près Dorchester.

FERMES A VENDRE

BENSVILLE, ONT. — A vendre, magnifique ferme, maison briques, granges, vergers, érablière, etc., à un mille de la station, de l'église et de l'école. S'adresser William Gruer, Bensville, Ont. 193—12

COMTE DE RESTIGOUCHE — Terres à vendre — Constatant que les Canadiens-Français sont de bons cultivateurs, nous aurions à leur offrir de bonnes terres dans le comté de Restigouche. Le choix est aux premiers qui écriront à boîte 140 Dalhousie, N. B. 161—n

STANSTEAD — La section par excellence des Cantons, quatre bonnes fermes ,très près de Stanstead, à bas prix et conditions faciles. E. W. Hay, Stanstead, Qué. 195—6

GRANDE FRENIERE — Avendre, ferme en parfait état de culture, 25 milles de Montréal, site attrayant, près de l'école, du bureau de poste, de la beurrerie et d'un magasin général, excellente érablière complète. Sol approprié à la culture des pommes et autres petits fruits. L'intéressé pourra acheter avec ou sans le stock. Pour plus de renseignements, s'adresser à boîte 25, Grande Frenière, comté de Deux-Montagnes, Qué. 196—5

DEMERS, RACICOT, LEMAY ET ROY, 52 rue Saint-Jacques.

ACTON VALE — 150 arpents, voisin du village, animaux, agrès, $7,500. Echangera contre propriété.—194.

A SAINT-MALO — Comté Compton, 75 arpents, agrès et animaux, ainsi qu'un hôtel garni et beurrerie, avec agrès complet pour 1,600 livres par jour, $16,000. Echangera contre propriétés. —193.

SAINT-BRUNO — 67 arpents, tout en culture, $4,200. Echangera contre propriétés de $4,000 à $6,000.—192.

DEMERS, RACICOT LEMAY ET ROY, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894.

LA CONCEPTION — Ferme à vendre au village, terre excellente, voisin de l'église, conditions faciles. S'adresser Moïse Labrosse, La Conception, comté Labelle, Qué. 198—5

TERRES à vendre à Saint-Jérôme et dans le nord, à bonnes conditions. Ecrivez pour liste de prix à Drouin et Lorrain, Saint-Jérôme, comté Terrebonne. 150—lmjvs—n

FERME A VENDRE, East Bolton, Bronie Co. 150 acres, belle localité commode, à 6 milles de Magog, 5 de Eastman, grande grange récemment construite. Bonne maison. Grand verger jeune. Ferme en excellent état. Possession immédiate. Conditions convenables. Venez ou écrivez. Herbert Shonyo, Magog, Qué. 20,27,4,11

MAGNIFIQUE terre de 200 arpents, à un mille du village de Richelieu, à sept arpents du chemin macadamisé, deux maisons, belles granges et autre dépendance, le tout en parfait état, le tout pour $12,000 seulement, $2,000 comptant, balance au gré de l'acheteur. Revenu assuré par année, $2,000 à $2,500. On accepterait en échange une propriété de ville d'une valeur de $2,000 en montant. S'adresser chez Avard et Dagenais, 47 rue Saint-Vincent. Tél. Main 6790. 196—6

DEUX terres à vendre, près de Montréal, formant 132 arpents, 60 en culture, la balance en bois. Une bâtie seulement, terre pas de roche. Prix $1,200, avec moitié de la récolte, une charrue, une herse, un rouleau, un semoir, une faucheuse. Conditions faciles. S'adresser 257 rue Richmond, logis 3, Montréal. 199—2

VENTE DE TERRE — Mardi, le 7 juillet, à dix heures de l'avant-midi, sera vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Sulpice, la superbe terre de Narcisse Dufort, située sur le fleuve Saint-Laurent, à quelques arpents de l'église de Saint-Sulpice. Terre et bâtisses de première classe. 199—9

FERME à vendre dans le canton Dowling. Prix $1,500. 320 acres, 35 en bon état de culture, canton de Dowling, district de l'Algoma, Ontario, 8 milles de la prospère ville de Chelmsford, sur la ligne principale du C. P. R. Colons français préférés vu que la population est presque toute de nationalité française. S'adresser Alfred Middleton, Scarboro Jct., Ontario. 199—5

TERRE — Belle terre à vendre, 120 arpents, 8 milles de Montréal, bien bâtie, avec eau, arbres fruitiers, jardin. S'adresser 38B, rue Turgeon, St Henri.

A SAINT-LAURENT — Terre à vendre, 15 minutes de Saint-Laurent. Bonne terre pour toute culture, verger, maison, instruments aratoires. Aucune offre raisonnable refusée. 25 Craig ouest, Montréal.

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — Mme E. Ratelle, successeur du prof. M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds. Heures du dimanche, 9 à 2. 163 rue Saint-Denis. Tél. Est 5345. Manicure et massage de la figure pour dames. 109—n

INFORMATIONS DEMANDEES

LEBLANC — Informations demandées. Fred. LeBlanc, parti depuis au delà de 19 ans, pour la Californie, est prié d'envoyer son adresse immédiatement à sa mère, Mme Cyrrien LeBlanc, 24 carré Sainte-Anne, Ottawa, Ont. 196—6

BOUTON-RECLAMES

PARTRIDGE — J'ai un bouton de Partrige Heart of the town Store portant le numéro 3371. Celui qui a le duplicata de ce numéro devrait communiquer avec moi, afin que nous recevions chacun un habillement complet, promis comme récompense. Adresser 2394 rue Hutchison. 196—6

PARTRIGE — J'ai le No 10288 des boutons Partridge Heart of the town Store. Avez-vous le pareil ? Si oui, communiquez avec J. A. G., tél. Bell Est 744. 196—6

KODAKS

KODAKS de R. F. Smith, 116 Notre-Dame Ouest. Haut de la ville, 148 Peel. Exposition de printemps de nouveaux et uniques cameras français et anglais. Demandez nouvelle liste d'occasions. 179—26

ETAUX DE BOUCHERS

ETAL DE BOUCHER: 150 rolls de jambon, extra choix, vendu au prix du gros, seulement 11½; 200 petits pisnics seulement 11½; 25 petits rolls, pas de couenne à 14½; 50 petites fesses de jambon à 13½; oeufs garantis à 15½ la douzaine; beurre première qualité seulement 24. A Leduc, 1046 Boulevard [illegible]. 197—6

GLACIERES

GLACIERES devant en vitre, pour épicerie, patente Aubin, garantie donner satisfaction. Glacières échangées. C. P. Fabien, propriétaire, et manufacturier, 1351 Notre-Dame ouest. Téléphone Main 3838. 194—12

PLISSAGE FRANCAIS

MODISTE et plissage français accordéon. Nous faisons les toilettes aux derniers goûts, blouses et costumes, jupes plissées. Prix modéré. 382 Craig Est, 2e porte Place Viger. Main 4828. 254—n

REPARATIONS

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands, 2159. 186—26

REPARATIONS — Ameublements de maison rembourrés, matelas désinfectés, $1.00 ; durcissons "spring beds" mous ; montrons à domicile échantillons pour couvertures, etc., bon marché. X. Martineau, 1415½ Saint-Laurent. Est 2245. 196—26

CARTES POST. ILLUSTREES

TROISIEME CENTENAIRE de Champlain, album, 48 magnifiques gravures de l'histoire primitive du Canada. Par la poste, sur réception de 25 cents. Cartes postales des mêmes, à la sépia, 25 cents la douzaine. Prix spéciaux aux marchands. Faites venir le catalogue. Illustrated Post Card Co., 106 rue Notre-Dame Est. 190—22

VUES de l'incendie de Trois-Rivières sur cartes postales sur réception de 25c pour une douzaine, aussi vues de la Fête-Dieu de Québec et du dévoilement de la statue de Mgr de Laval. Prix spéciaux aux marchands. Illustrated Post Card Co., 106 Notre-Dame Est, Montréal. 196—5

SOCIETE DE BIENFAISANCE

O. I. F. — Nouvelle intéressante. L'Ordre Indépendant des Forestiers accorde maintenant des bénéfices en maladie aux dames et aux demoiselles. Entrez de suite. Pour informations durant ce concours, adressez-vous à Ldor LaRivière, organisateur, 396 DeLorimier. Tél. Bell Est 1812. 200—26

GAZOLINE — HUILE

GAZOLINE, Huile, Vernis, Peinture, Tapisseries. Morency, Côté et Cie, marchands de ferronneries, peintures, outils de toutes sortes, ciment Portland, plâtre, papier à couverture, coal tar, ustensiles de cuisine, tapisseries. Spécialités: Huiles de charbon et gazoline. 3 magasins: 204 Ste Catherine Est, Tél. Bell Est 2690; 900 Ste Catherine Est, coin Champlain, Tél. Bell Est 5351; 13 Mont-Royal, coin Papineau, Tél. Bell Est 3361. 200—6

PORTRAITS

PORTRAITS — Mme Such, autrefois de Richard et Such, 812 rue Ste Catherine Est, entre les rues Plessis et Maisonneuve. Ouvert les dimanches. 200—6

PERDU

BAGUE — Perdue, rue Notre-Dame, entre Bérard et Rose de Lima, une bague en diamant. Rapporter 1639 Notre-Dame Ouest, recevra forte récompense. 199—6

CHALOUPE — Perdue à Boucherville, lundi matin, une chaloupe Eotis marquée Bissonnette ventiés tout pâle, dedans bleu, tanné rouge. Récompense à qui la ramènera au Dr Gauthier, Boucherville. 25,27

CHIEN — Perdu à Lachine le soir du 20 juin, un jeune Gordon Setter, black et tan avec poitrail blanc, répondant au nom de Sandy. Récompense libérale. Phone 50 à Lachine ou à Montréal. Phone Main 1915.

EPINGLE — Perdue une épingle en or, entourée de perles, petites feuilles émaillées, bleu, le 24 juin au soir, sur l'avenue Laurier, avenue du Parc, Boulevard Saint-Joseph à la rue Saint-Laurent. S. v. p. remettre au No 714B avenue du Parc ou téléphoner à East 3719.

PORTE-MONNAIE — Perdu mercredi, tramways Ste Catherine, allant à Maisonneuve, porte-monnaie brun, contenant billets bleu, tramways, livre de prière, cartes visite. Mme Trancié Armand. Ecrire Casier, 651 la "Presse."

PERDUE, épingle à diamant de cravate, le 18 juin, de Sainte-Catherine ouest à Saint-Laurent, Rachel à Saint-Denis. Prière de remettre à 152 Mitcheson, angle Rachel. Récompense libérale.

SACOCHE — Perdue, au Sault au Récollet, de l'église à la montée St Michel, une sacoche contenant un étui et un chapelet de valeur. Récompense. Joseph Prévost, Sault au Récollet. 198—6

VACHE — Perdue, lundi, à Hochelaga, une grosse vache brune, rouge, noire, tachetée blanc sur les flancs, cornes coupées. Récompense en avertissant Oscar Tremblay, 445 Aylwin. 196—6

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter par gros et petits montants sur hypothèque. Achats de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc., etc., transactions sur "pawn tickets". J. A. Denault, agent financier, 17 Côte de la Place d'Armes. 189—26

ARGENT — Argent avancé aux gens salariés, sur leur propriété, signature, sans garantie, paiements faciles. Bureaux dans 80 grandes villes. Tolman, 54 Notre-Dame Est, Chambre 1. 260—sn

CITY LOAN OFFICE, D. LAZARUS, pawn broker licencié, 222 Notre-Dame Est. Etabli 1868. Argent prêté sur diamants, montres, bijoux, marchandises, etc. 112—sn

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, à conditions faciles. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 71A Saint-Jacques. Tél. Main 1473. 195—26

A PRETER sur 1ère hypothèque, un montant de $1,000, un de $1,500, et un de $2,000. S'adresser Oscar Desautels, notaire, 20 Saint-Jacques. 196—6

ARGENT à prêter sur hypothèque, aussi achat de balance de prix de vente et d'obligation, aux taux ordinaires. S'adresser au notaire Meunier, 74 Saint-Jacques. 197—6

A PRETER — A la ville ou à la campagne. Notre bureau étant établi depuis près de 15 ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrire Osw. Chaput Cie, édifice la "Presse". 177—n

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 1333 Notre-Dame Ouest; bureau; banque Provinciale. Tél. Bell Main 3562; Main 529. 121—n

ARGENT à prêter sur hypothèque, à 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser "Maison de Finance Cadieux". 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 181—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, à conditions faciles ; taux courant. S'adresser à Ths. Touzin, notaire, 20 rue Saint-Jacques, et 1418 boulevard Saint-Laurent. 198—6

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE. — Montants suivants à prêter sur première hypothèque. Intérêt 6 pour cent. : $2,000, $2,500, $3,000, $3,600, $4,000, $5,000, $6,000, $7,000, $7,500, $8,000, $9,000 et $16,000. Canada Investment Reg'd., 8 boulevard Saint-Laurent. Tél. Main 4735. 199—6

ARGENT A PRETER sur hypothèque, et transport de balances de prix de ventes. S'adresser notaire J. H. A. Bohémier, 26 rue Saint-Jacques. Tél. Main 3826.

PRETS sur hypothèques, gros et petits montants, intérêts courants. Conditions faciles. H. R. N. Vlau, courtier, 74 Saint-Gabriel. Main 5761. Résidence, 1195 des Erables, Est 1267. 200—26

PRETS à 6 pour cent, sur 1ière hypothèque, ville ou campagne, argent de particuliers, peu de frais, aucuns retards. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. 130—n

ON DEMANDE A EMPRUNTER

EMPRUNT — On demande à emprunter $1,200 sur première hypothèque. S'adresser par lettre, 13 rue du Plateau.

ON DEMANDE A EMPUNTER-$2,000, $3,000 et $4,000 sur première hypothèque, bonne localité. Ecrire casier 339, la "Presse." 190—26

DIVERS

ALCOOLISME — Le meilleur traitement pour les personnes adonnées aux liqueurs, fait disparaître dans l'espace de trois jours tout désir de boire. Dr Thérien, 1313 Saint-Denis. Tél. Est 4694. Hôpital privé. 279—mjs—n

AVIS — Aux cultivateurs, commerçants et marchands de bois. La Cie Giguère-Mayrand, marchands de bois, charbon, foin et grains, No 674 rue Ontario, Maisonneuve. Tél. Bell Est 5884. Tél. des Marchands, 17[illegible], vous informe qu'elle achète le bois de corde, les slabs de moulins, le foin et les graines, etc., par quantité de char ou autrement. Elle paiera toujours les plus haut prix du marché. Correspondance sollicitée. 200—6

COLPORTEURS! Vendez des coupons de soieries, rubans, voilettes, mousselines que je vends en solde au poids et au mètre! Francisque Bosson, 10 rue Constantine, Lyon, France. 176—j.s—n

DIVERS — Hommes et femmes, chance exceptionnelle d'avoir une montre garantie 20 ans, payer $1.00 par semaine, prendre part à un tirage durant 20 semaines. S'adresser immédiatement à Charles Chamberland, 393 Marquette, Montréal.

DIVERS — Promesse de publier. L'on vous informera gratuitement comment guérir un alcoolique, à n'importe quel degré. Ecrire boite 352, Montréal.

DIVERS — Mme Poulin, sage-femme, diplômée, pension spéciale pour dames, soins des meilleurs médecins, strictement privé, termes modérés. 249 Montcalm.

DIPLOME DE MUSIQUE — Mademoiselle Lucia Gagnon, de la rue Bourbonnière, a remporté son diplôme de musique, avec grande distinction. Elle était élève de Madame Wilfrid Gagnon. Nos félicitations.

ELEVAGE DES RENARDS — Désirerais relations d'affaires avec personne sérieuse faisant élevage renards dans n'importe quelle partie de l'Amérique. Ecrire en français, J. Beets Plastre Baie, Côte Nord, Canada. 200-6

ECHANGE DE LECONS — Dame désirerait prendre des leçons d'anglais en échange contre des leçons de piano. S'adresser No 1473 Ontario Est. 199—2

L'ASTHEME D'ETE — Traitement. — Les malades doivent éviter le soleil, la chaleur, les voyages en chemin de fer, les poussières et toutes les causes d'exaspération. Le rhume de cerveau sera soigné avec le Narizol Berthiot. L'oppression, les crises d'asthme disparaîtront par l'emploi de fumigations de Poudre Louis Legras. Ce merveilleux médicament calme en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et amène progressivement la guérison. Pharmacie Lecours, rue Craig; pharmacie Décary, 1680 rue Sainte-Catherine, Montréal.

MASSAGES — Massages de toutes sortes, par une experte, clients traités chez-soi. Nous avons chambres privées pour clients. Prix sur demande. Mme Blatch, 902 Esplanade. 198—6

RECETTES A VENDRE — Je désirerais me mettre en relation avec un monsieur habitant le Canada, pour lui transmettre des recettes de guérison, de chevaux et toutes les bêtes, a déjà eu en Europe des centaines de mille de certificats et brevets. Ecrire casier 791 la "Presse". 198—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

N'OUBLIEZ PAS ALBERT

Meubles et fournitures de maison de première classe à bon marché. 39 Ste Catherine Ouest. 99—n FF

$1 PAR SEMAINE

vous permettra d'acheter à notre magasin ce qu'il vous faut en fait d'habillements, marchandises sèches, costumes, jupes, blouses, tapis, prélarts, etc. J. GARMAISE, 829 Sainte-Catherine Est. 195—6 FF

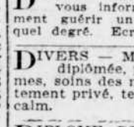

ARONSON & RUTENBERG

Prêteurs sur gages et bijouteries, 601 ou 115 Craig Ouest. Ancien établissement vis-à-vis rue Saint-François-Xavier. (Etabli en 1879).

ARGENT A PRETER

par montant d'un dollar et plus, sur diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures et nouveautés 38—l.M.s—n

Magasin à Louer

No 55 rue Notre-Dame Est, coin rue St Gabriel, environ 1,200 pieds carrés de plancher et grande cave cimentée à neuf, chauffage à eau chaude, deux entrées, etc. S'adresser V. Trudel, 54 Notre-Dame Est. Tél. Main 2583. 84—s—n F

Plain-pied de 6 pièces $18.00

Récemment peinturé, tapissé et décoré, pièces de bonne grandeur, avec bain émaillé. Tout est gai et propre. Situé au centre, à l'Est de la rue Saint-Denis. Possession immédiate. S'adresser à N. G. Valiquette, Ltd, 477 Sainte-Catherine Est. 199—2 FF

$$$$$$$$$$$$$$$$

VENEZ ECRIVEZ OU TELEPHONEZ

Et apprenez comment vous pouvez négocier un emprunt confidentiellement et à des taux raisonnables, la journée même que vous avez besoin d'argent, en nous ayant pour garantir votre billet.

La possession d'articles de ménage est une preuve suffisante que vous êtes en état de pouvoir payer.

The Borrowers Agency, LIMITED.

E. J. LECLAIR, Gérant.

200 Edifice New York Life, Carré de la Place d'Armes. Phone Main 3361. 120—n

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT

JE GARANTIRAI VOTRE BILLET

Vous pouvez obtenir de l'argent à quelques heures d'avis et à un taux raisonnable. N'importe quelle somme, depuis

$10 jusqu'à $100.

VOYEZ

R. H. LEBEAU, Agent,

50 rue Notre-Dame Ouest. Tél. Main 5467. 74—n E

VILLE EMARD

Boulevard St Paul

A vendre 4 maisons de 2 étages. Très peu de comptant exigé pour prompt acheteur, et la balance payable comme un loyer. S'adresser le soir à H. Gagné, 465 Rivard. 174—n FF

Cottages à Vendre

A vendre, à la ville de Verdun, 2 magnifiques cottages en pierre artificielle, contenant 8 chambres, bain, w. c., etc. Trottoir en asphalte. Possession immédiate. Petit montant comptant, à prompt acheteur, balance payable comme un loyer. S'adresser le soir à H. Gagné, 465 Rivard. 174—n FF

Positivement sans Réserve

Sera vendu à l'encan, un lot sis du côté ouest de la rue Saint-Denis, 50 pieds au sud de l'avenue Carmel, 25 x 127, superficie totale 3,175 pieds. Ca vaut au moins 50 cents le pied. Qu'en donnerez-vous, jeudi matin, 2 juillet, à 11 heures, à nos bureaux ?

JOHN JAMES BROWNE & SON, Encanteurs d'immeubles, 199—n FF 207 rue Saint-Jacques.

Plain-pieds Meublés $27

Nouvellement tapissés et décorés partout. Tout est gai, propre et hygiénique, 6 pièces meublées y compris bain émaillé, situés à l'Est de la rue St Denis, près Sainte-Catherine. Possession immédiate. S'adresser N. G. Valiquette, Ltd, 477 Sainte-Catherine Est. 199—2 FF

OUTREMONT

Il y a quelques lots très choisis et très beaux à vendre sur la propriété Macdougall, Chemin Sainte-Catherine. Le site est un des plus beaux de cette banlieue progressive. Il y a des restrictions désirables protégeant tous les acheteurs.

Agissez tout de suite afin d'avoir la meilleure position. Un petit dépôt vous obtiendra un de ces lots de valeur. Le reste payable par arrangement.

S'adresser à

JOSEPH BEAUBIEN,

Edifice Liverpool, London & Globe, rue Saint-Jacques, Montréal. FF

A VENDRE

Maison à deux plain-pieds, rue Wellington, Verdun, pour $2,800. Loyer $336, soit 12 pour cent. Lot vacant adjacent, superficie de 2,812 pieds carrés, prix $560. Seront vendus ensemble ou séparément.

LOTS A OUTREMONT.

Deux lots sur le Chemin Sainte-Catherine, Outremont, avec second front sur la rue McNider, immédiatement au sud du Boulevard Saint-Joseph. Tous les égouts, canaux, l'eau, le gaz et l'électricité sont posés, et les canaux communiquent avec chaque lot. Trottoirs en ciment, à deux minutes de la ligne des chars; prix de passage de la ville. On vendra très bon marché.

A. W. D. HOWELL,

212 rue Saint-Jacques. Main 5410. FF

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1617 R. Italiano, demandeur, vs A. Caracauzi, défendeur, et C. Bruchési, distrayant. Le sixième jour de juillet 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 126 rue Windsor, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Ed. Desro[illegible] H. C. S. Montréal, 26 juin 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1671. — George Poliquin, avocat, demandeur, vs The E. Leclerc Co., Limited, défenderesse. — Le 6ième jour de juillet, 1908, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 203 rue Saint-Timothée, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de ladite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en machineries et effets de manufacture, etc. Conditions : Argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 26 juin, 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 10534. J. A. Vézina, demandeur, vs E. Gauthier, défendeur. — Le 7ième jour de juillet 1908, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 331 rue St Christophe, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dt défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 26 juin 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 10002. — De C. Lelang et vir, demand., vs J. L. Everson, défend. — Le sixième jour de juillet, 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 781 rue Hutchison, en la ville Saint-Louis, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions : Argent comptant. Jos. T. Dansereau, H. C. S. Montréal, 26 juin, 1908.

TERRAINS GRATIS

AU VILLAGE DE LA POINTE AUX TREMBLES

EN VUE DU FLEUVE— EGLISE, COLLEGE, COUVENT.

Du débarcadère, vous verrez une grande enseigne—"BOULEVARD BEAUDRY". Agents sur terrains, samedi et dimanche.

Demers, Racicot, Lemay & Roy,

52 SAINT-JACQUES. FF

POUR L'OUVRIER

Chance Exceptionnelle

Avec **$50.00** comptant et **$10.00** par mois, vous achetez un lot et une maison à deux étages 20 x 30, de 5 à 10 minutes de marche de 25 manufactures de tous genres. Canada Car Co.; Dominion Textile Co.; Montreal Spinning Co.; Simons Saw Works, manufacture de haches, pelles, etc. ; Canada Bleaching Co. et plusieurs autres. Personne autre ne vous offre une chance pareille. Venez voir sur les lieux pour vous en convaincre. Epargnez un loyer et les dépenses de chars.

Bureau sur le terrain, coin rue Notre-Dame et chemin de la Côte St Paul, ouvert tous les jours et le dimanche après-midi.

Bureau Principal: Chambre 405 Power Building,

J. H. CREVIER, Agent. - - - - - Coin Craig et St Urbain.

FF

M.P. M.P.

A VENDRE

RUE SAINTE - CATHERINE OUEST, coin sud-ouest rue Bleury, Nos 220 à 248 Ouest. — Pâté de maisons ayant 166 pieds de front rue Sainte-Catherine, superficie d'environ 16,500 pieds carrés. Tous les baux, sauf deux, expirent le premier mai prochain. Cette propriété est sans contredit la mieux localisée et la plus avantageuse qui soit sur le marché immobilier, non seulement comme placement mais aussi comme spéculation certaine et sans risques, car elle offre des avantages exceptionnels pour l'érection de magasins à rayons, appartements chauffés, hôtels, etc., etc.

COTTAGES, Possession Immédiate.

SHERBROOKE EST, No 230 — Situé à quelques portes à l'ouest de la rue Saint-Denis, 2 étages, 12 chambres, gaz, fournaise eau chaude, électricité, le tout en parfaite condition. Division intérieure exceptionnelle pour gens de profession. Prix $9,500, argent comptant $2,000 seulement. Possession immédiate.

LANSDOWNE, 421 WESTMOUNT — Superbe cottage à 3 étages, cave cimentée, boiserie intérieure finie en cotonnier, 6 feux de cheminée, 2 chambres de bain, 3 w.c. balcon en fer forgé dernier modèle, grande cour. Le tout en parfaite condition. Inspection sollicitée. Conditions faciles. Possession immédiate.

PLACEMENT OU SPECULATION

Pour propriétés de revenus, cottages, lots vacants, s'adresser à

MASTAI PAGNUELO,

MAIN 279. 97 SAINT-JACQUES Westmount 1865. FF

PARC MADELEINE

SAULT-AU-RECOLLET

Plus de 1,390 lots de choix ayant chacun 25 x 100 pieds, donnant sur de larges terrains qui s'étendent en montant, au sud de la voie des tramways, juste en arrière du couvent du Sacré-Coeur, jusqu'aux limites de la ville.

SITE D'EGLISE A L'ANGLE DE L'AVENUE DUFFERIN ET LA 44ième RUE **OFFRE SPECIALE**

10 p. c. d'escompte sur tous les prix jusqu'à lundi, le premier.
Lots $90.00 en montant. Payables 5 p. c. comptant, balance par paiements mensuels faciles.
Bureau sur la propriété, ouvert l'après-midi, de 2 à 5.30.
Prenez le tramway de la rue Saint-Denis, correspondez au tunnel avec un tramway de Back River et descendez à la station du couvent du Sacré-Coeur.

Le tirage des Lots aura lieu le Jour de la Confédération, 1er JUILLET

A partir d'aujourd'hui, des billets seront émis sur ce tirage.
Un prix aux acheteurs de 1 lot de la valeur de $150.00.
25 p. c. alloué sur le prix d'achat.
Un prix aux acheteurs de 1 lot de la valeur de $120.00.
20 p. c. alloué sur le prix d'achat.
Un prix aux acheteurs de 1 lot de la valeur de $110.00.
15 p. c. alloué sur le prix d'achat.
10 prix aux acheteurs de 1 lot de la valeur de $100.00.
10 p. c. alloué sur le prix d'achat.
On peut se procurer des billets au Bureau des Terrains seulement.
Le tirage aura lieu sur les lieux le 1er juillet, à 4 heures de l'après-midi, et ceux-là seuls qui déposeront leurs billets dans une boîte à cet effet, au bureau, sur la propriété, entre samedi, 27 juin, et mercredi, 1er juillet, à 4 heures, prendront part au tirage. Le nombre des billets est limité ; visitez donc la propriété de bonne heure et procurez-vous un billet.

COUPON

NOM. . . . . .
ADRESSE. . . . . .

Remplissez ce coupon, apportez-le au bureau sur la propriété à la station du Couvent du Sacré-Coeur, PAS PLUS TARD QUE 2.30 p. m., MERCREDI, LE 1er JUILLET, et déposez-le dans la boîte qui s'y trouve. Le tirage aura lieu ce jour-là à 3 p. m.

The Ross Realty

CO., LIMITED.

30 RUE ST JEAN. FF

LA UNITED EMPIRE CO., Ltd,

DE PRINCETO, C. A.

Offre un des meilleurs placements qu'il y ait au Canada, sûr et stable. Une carte postale vous apportera un prospectus, et qui sera le moyen de vous mettre au courant de ce que c'est qu'un placement avantageux.

Adressez-vous à

6,13,17,20,24,27 FF **J. T. ARMAND ET CIE,** 8 Notre-Dame Est, Montréal.

Parc MIDLAND

Quartier Saint-Denis, Cité.

LOTS A PARTIR DE $115. ET PLUS PAYABLES $3. COMPTANT ET $3. PAR MOIS.

On se rend à cette propriété magnifiquement située par les tramways du Sault, mais bientot ceux de la rue Saint-Denis se rendront au " PARC MIDLAND ".

BUREAU SUR LA PROPRIETE

A Youville (angle Bougie) ouvert tous les après-midi et toute la journée le jour de la Confédération, le 1er Juillet.

THE ROSS REALTY CO.

Limited.

30 RUE SAINT-JEAN

DERNIER APPEL

A la demande d'un grand nombre de personnes, nous avons décidé de continuer notre "VENTE DE 20ième ANNIVERSAIRE" jusqu'à la Fête de la Confédération. Par conséquent, nous accepterons ce "coupon" le, ou avant le 1er juillet prochain, comme PAIEMENT COMPTANT DE CINQUANTE PIASTRES sur toute paire de lots non-vendus (ou $25.00 sur un lot) à NEW-WESTMOUNT et au PLATEAU WESTMOUNT, le porteur s'engageant, sur nos formules ordinaires, de payer la balance à raison de $5 par mois ou plus, suivant la valeur des lots. Ce "coupon" n'aura positivement aucune valeur après le 1er juillet prochain.

GEO. MARCIL & CIE,

Négociants en Terrains de la Partie Ouest.

180 rue Saint-Jacques.

Bureau succursale : Angle de l'avenue Victoria et de la rue Sherbrooke, Westmount. FF

La Meilleure Banque d'Epargne AU MONDE.

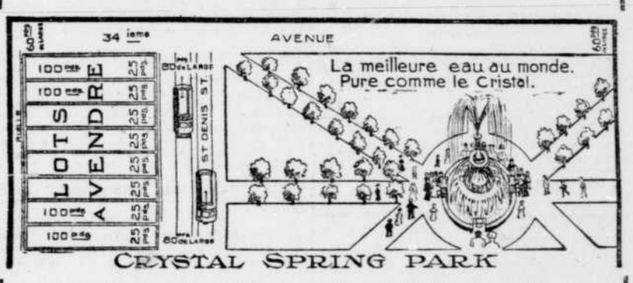

Les Lots de Villa du Crystal Spring Park

Avenue Berri, 40 x 75 et ruelle de 14 pieds, $300.00, Hôtel de Ville, 40 x 80, $400.00, Chemin public, 40 x 110, $450.00, Saint-Denis, 25 à 90, $350. Demi-lot, demi-prix. Les chars, égouts, avec tout le confort de la ville, et en plus la meilleure eau à boire au monde donné gratis à chaque acheteur d'un lot. Achetez avant l'augmentation du 7 juillet.

1 lot donné pour $30 ou $40 sur chaque 12 lots vendus. Conditions : $3 ou $4 comptant, balance $3 ou $4 par mois, 5 pour cent d'intérêt par année. Les chars Saint-Denis vous conduisent sur la propriété, transférez au tunnel.

Agents sur la propriété tous les après-midis. Pour informations et plans s'adresser à

HENRI FRIGON,

Marché d'Immeubles de Montréal,

141 SAINT-PIERRE.

Tél. M. 1414. Tél. du soir, Est 5694. FF

SERVICE DE TRAMWAYS POUR LE

PARC MOLSON

QUARTIER ROSEMOUNT.

Cette propriété est située sur un magnifique terrain nivelé, juste au nord des usines Angus du C. P. R.

Le Parc Elsdale sur la propriété est un endroit idéal pour y faire des pique-niques.

LOTS A PARTIR DE $100 ET PLUS

Payables 5 p. c. comptant. Le reste par paiements mensuels faciles.

BUREAUX SUR LA PROPRIETE

Ouverts l'après-midi et toute la journée le jour de la Confédération, 1er juillet.

Prenez les tramways Annexe-Amherst qui conduisent directement sur la propriété.

THE ROSS REALTY

CO., LIMITED.

30 RUE SAINT-JEAN. FF

VOICI OU NOUS EXCELLONS

LOTS DEPUIS $90

Payables $3. comptant et $3. par mois

OU! AU

PARC VICTORIA

Quartier Saint-Denis, Cité.

Les chars du Sault passent le long des limites sud et est de cette propriété des plus ADMIRABLEMENT SITUEES. Les chars de la rue Saint-Denis se rendront du côté ouest du "PARC VICTORIA bientôt.

Horloges banque d'épargnes gratis aux acheteurs. Valeurs, $2.50.

Prenez les chars de la rue Saint-Denis au Tunnel, prenez là les chars pour le Sault et descendez à Youville, directement au BUREAU sur la propriété.

Ouvert l'après-midi et toute la journée de la Fête de la Confédération, 1er juillet.

JOHN FINDLAY,

30 rue Saint-Jean. FF

Pour célébrer l'inauguration du service des tramways à travers

LE PROLONGEMENT ROSSLAND

la première banlieue de la partie Nord-Est, nous offrons

5 p. c. d'escompte sur les prix réguliers de tous terrains, à partir d'aujourd'hui jusqu'à, inclusivement, la Fête de la Confédération, le 1er Juillet.

Prix : **$200** et plus, payable **5 p. c.** comptant, le reste par paiements mensuels faciles.

Bureaux sur la propriété ouverts tous les jours et toute la journée du 1er Juillet, Fête de la Confédération.

Comment se rendre au Prolongement de Rossland — Prenez le tramway Amherst et descendez sur la propriété même.

R

The Ross Realty Co. Ltd,

30 Rue St Jean.

Avis. — Après la Fête de la Confédération nos prix augmenteront de 10 p.c. Achetez dès maintenant et épargnez 15 p.c. FF

TERRAINS GRATIS

AU VILLAGE DE LA POINTE AUX TREMBLES

EN VUE DU FLEUVE — EGLISE, COLLEGE, COUVENT.

Du débarcadère, vous verrez une grande enseigne—"BOULEVARD BEAUDRY". Agents sur terrains, samedi et dimanche.

Demers, Racicot, Lemay & Roy,

52 SAINT-JACQUES. FF

Trust & Loan Co. of Canada 26 rue St Jacques MONTREAL.

Argent à prêter sur propriétés. Termes de remboursement faciles. Pas de commission à payer. 196—n FP

UNE SOLUTION QUI RETARDE

La commission de police fait un nouvel effort pour acheter le poste de police

NUMERO DOUZE

Les plans du poste No 13 ne sont pas acceptés faute d'une signature.

AUTRES QUESTIONS

La commission des finances s'est de nouveau occupée, hier, du poste de police No 12 du quartier Saint-Jean-Baptiste. L'échevin Proulx demandait que la ville achetât la propriété de Mme P. Leclerc, boulevard Saint-Laurent, près de la rue Marie-Anne. D'après lui, c'est le meilleur emplacement possible, au centre du quartier et à peu près à égale distance du poste de la rue Ontario et du poste de police de Saint-Louis du Mile-End. Il faut d'ailleurs que la Ville ait là un poste à elle où il y ait des cellules ; actuellement il faut, chaque fois qu'il y a une arrestation transporter les prisonniers ailleurs. Les citoyens du quartier sont unanimes, moins un peut-être, à désirer que l'édifice en question soit choisi. Une requête a été présentée contre cet achat, continue l'échevin Proulx, mais la plupart des signataires ont ensuite déclaré qu'ils avaient été induits en erreur. Le prix demandé est raisonnable et il est corroboré par l'évaluation de l'architecte et de l'entrepreneur qui ont construit l'édifice, qui fixent une somme à peu près égale à celle que demande le propriétaire. $16,235.

M. E. W. Villeneuve nie qu'il ait trompé les signataires de la requête qu'il a présentée. Les mêmes personnes ont signé la contre-requête, dit-il, ce n'est pas étonnant puisqu'on a même mis des avocats en chemin. M. Villeneuve dit que la propriété de M. Leclerc ne vaut pas $16,000, puisque les évaluateurs municipaux en fixent la valeur à $10,100.

"Comme dans le cas de l'expropriation des abords du pont Wellington, dit l'échevin Dagenais, pour laquelle la Ville a payé les propriétés quatre fois plus cher que l'évaluation municipale."

La discussion a continué pendant quelques instants très vive, puis le président L. A. Lapointe y a mis fin en déclarant que la commission des finances délibèrerait.

Plus tard, l'échevin Robinson déclarait qu'un agent d'immeuble lui avait dit que la propriété en question ne valait pas plus de $14,000. Il dit que l'édifice, selon lui, ne convient pas parce qu'il est trop petit, n'ayant que 24 pieds de façade. Les échevins Guay et J. B. A. Martin visiteront la maison et feront rapport à la prochaine séance.

Les plans du poste No 13, quartier Sainte-Marie, ont été soumis en même temps que la soumission de M. Aubé, pour $24,942, reçue le matin par la commission de police. L'échevin Sadler a fait remarquer que la signature de l'inspecteur des édifices Chaussé manquait aux plans et a refusé pour sa part de les accepter, sur quoi la commission a décidé de renvoyer la question à la prochaine séance.

L'échevin L. A. Lapointe dit qu'on ne saurait trop prendre de précautions et qu'il ne veut pas que l'administration actuelle encourre les mêmes blâmes que celles qui l'ont précédée.

"Vous ne vous êtes pas montré si difficile dans le cas de la caserne de pompiers de la rue Berthelet, dit l'échevin Séguin, et l'échevin Sadler serait plus coulant s'il s'agissait de l'Ouest."

Le rapport de la sous-commission des réclamations, au sujet de l'achat des barrières du quartier Mont-Royal, a été adopté par la commission, d'après la demande de l'échevin Prud'homme. En même temps que les chemins, la Ville est obligée d'acheter du trust 1,326 tonnes de pierre concassée, qu'elle distribuera dans tous les quartiers où elle en aura besoin.

Une opinion du bureau légal a été lue d'après laquelle la Ville n'est pas autorisée par sa charte à souscrire quoique ce soit à la Ligue Antituberculeuse pour son exposition de l'automne.

Accidents, Employés Ascenseurs

The Ontario Accident Insurance Company.

et responsabilités générales

104 rue St François-Xavier

MONTREAL 100—l.s.n

L'échevin Leclaire a demandé le raccordement de tuyaux d'un gros calibre dans certaines rues du quartier Saint-Jean-Baptiste. C'est, dit-il, d'une absolue nécessité, car on se plaint en maints endroits de la rareté de l'eau.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

—Les pompiers de Hull ont été appelés, hier matin, de bonne heure, pour éteindre un commencement d'incendie dans les ruines de la scierie Hurdman, aux chaudières.

On suppose que le feu aura été mis par quelque vagabond qui avait cherché refuge à cet endroit.

—Une deuxième victime d'Albert Groulx, de Hull, arrêté dernièrement pour faux a été découverte ; c'est une jeune fille employée comme servante chez un citoyen de la rue Carter ; Groulx, bien que déjà marié, avait proposé de l'épouser, mais comme dans le cas de Mme Libby, il avait remis la cérémonie de jour en jour jusqu'au moment où il fut arrêté.

—William Harris, qui s'est noyé lundi dernier dans la rivière Ottawa, devait se marier le mois prochain dès l'arrivée de sa fiancée qui demeure en Angleterre.

—L'inspecteur sanitaire a saisi hier trois cents bouteilles de la laiterie Clarke et les nombreux clients de cet établissement ont dû se passer de leur provision de lait habituelle.

L'analyse du lait saisi ne révéla cependant rien d'anormal et M. Clarke rentra en possession de son bien dans l'après-midi.

L'inspecteur avait pris cette mesure parce qu'il soupçonnait qu'une des vaches de cette laiterie était atteinte de la tuberculose.

—Une jeune Anglaise âgée de dix-neuf ans, dans un moment de colère, a essayé de mettre le feu à une maison de la rue Albert, parce que le propriétaire de cette maison avait refusé de lui rendre sa malle. Elle a été mise sous la garde de la surintendante de la mission.

—Le corps de Mme Auguste Larivière, une des victimes du désastre de Notre-Dame de la Salette, a été retrouvé hier dans la rivière du Lièvre à un mille environ du village.

—Le révérend Père Lemay, de Notre-Dame de la Salette, qui est en ce moment à Ottawa, a déclaré que le tremblement de terre de la semaine dernière avait causé une grande frayeur chez les familles demeurant auprès de l'endroit où s'était produit l'éboulement.

Elles pensaient que c'étaient le signal d'une deuxième catastrophe.

—Le 43ème régiment d'Ottawa, qui ira à Québec pour les fêtes du troisième centenaire, ne portera pas l'uniforme kaki pendant son séjour dans l'ancienne capitale. Le régiment comprendra 350 officiers et hommes de tous rangs et sera absent pendant sept ou huit jours.

—Plusieurs soeurs du couvent du Bon Pasteur partiront dans quelques jours pour Mexico où elles ouvriront une succursale de leur ordre. Cette mission en pays étranger confiée à des soeurs du couvent d'Ottawa fait le plus grand honneur à cette institution.

—Joseph Grant, marchand de la rue York, accusé de parjure par R. Hénault, un ancien hôtelier de Hull, a été honorablement acquitté hier par le juge Talbot.

—Mgr Duhamel est complètement rétabli maintenant de l'indisposition dont il avait été frappé et a repris aujourd'hui sa visite pastorale.

REVUE IMMOBILIERE

Montréal, 25 juin 1908.

Les dernières annexions à la cité ont ajouté au territoire urbain de vastes champs vagues à l'extrémité nord et nord-est du quartier Saint-Denis, qui est en train de se couvrir de boites en bois destinées à servir de maisons — ou du moins à loger des familles. L'été, ce sera encore à demi-mal ; mais l'hiver, que vont devenir ces imprudents ?

Nous croyons que l'inspecteur de la ville devrait attirer l'attention du conseil sur les infractions aux règlements qui se commettent dans ces parages, s'il ne croit pas à propos de poursuivre dans chaque cas.

Le marché des immeubles semble un peu plus calme. Il y a cependant encore un bon nombre de ventes et les bonnes maisons de rapport se vendent à de bons prix.

En fait de placements hypothécaires, il y a plus d'emprunteurs que de prêteurs, et les taux sont fermes.

Les terrains à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Rues.	Quartiers.	Prix le pied.
Fullum	Sainte-Marie	30c
Dorion	Papineau	30c
Amherst, coin	Saint-Jacques	$2.92
Saint-Hubert	Lafontaine	79c
Université	Saint-Georges	$1.17
Des Pins	Saint-André	$1.93
Saint-Germain	Hochelaga	16c
Ontario	Hochelaga	24c
Fabre	Saint-Denis	24½c
Boyer	Saint-Denis	27½c
Marquette	Saint-Denis	25c
Adam	Maisonneuve	25¼c
Bourbonnière	Maisonneuve	22½c
Des Erables	Delorimier	16c
Querbes	Outremont	16½c
Mance	Ville Saint-Louis	34c
Saint-Urbain	Ville Saint-Louis	35c
Waverley	Ville Saint-Louis	17c
Alma	Ville Saint-Louis	6c
Paré	Ville Saint-Louis	34½c
Esplanade	Ville Saint-Louis	21½c
Boulevard Saint-Joseph	Ville Saint-Louis	72c
Saint-Zotique	Ville Saint-Louis	12c
Argyle	Westmount	26¼c
Green	Westmount	$1.57

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Sainte-Marie	$11.500
Quartier Papineau	17,640
Quartier Saint-Jacques	4,000
Quartier Lafontaine	21,550
Quartier Saint-Louis	4,100
Quartier Saint-Georges	24,500
Quartier Saint-André	4,000
Quartier Saint-Joseph	8,400
Quartier Sainte-Anne	13,120
Quartier Hochelaga	1,515
Quartier Saint-Jean-Baptiste	17,250
Quartier Duvernay	1,700
Quartier Saint-Denis	22,160
Quartier Saint-Gabriel	2,100
Quartier Sainte-Cunégonde	9,500
Quartier Saint-Henri	21,450
Quartier Mont-Royal	9,060
Maisonneuve	15,175
Delorimier	6,462
Ville Saint-Louis	30,366
Outremont	1,870
Westmount	24,600
Total	$271,918

VENTES ENREGISTREES A MONTREAL

DU 15 AU 20 JUIN 1908

BUREAU DE MONTREAL EST

Quartier Sainte-Marie

Avenue Delorimier, Nos 769 à 778, maison en pierre et brique, lot No 1232, terrain de 40 x 100. Vitalien Poissant à Omer Lebeau, $9,300. — 72,229.

Rue Notre-Dame Est, Nos 1211 et 1213, maison en brique, carré Parthenais, Nos 1 à 5, lot No 1576, terrain de 33 x 85 d'un côté et 100 de l'autre. Mme Jos. Evraire à Jos. Arthur Théoret, $500 et autres considérations. — 72,231.

Rue Fullum, lots Nos 1358-121 et 122, 1 terrain de 26 x 100 et 1 de 30.9 x 100. Mme veuve Charles Sheppard à Ludger Archambault, $1,702.50. — 72,238.

Quartier Papineau

Rue Dorion, Nos 180 à 182C, maison en bois, pierre et brique, lot No 562, terrain de 50 x 54. Frederic Therrien à Henri Frey, $9,500. — 72,251.

Rue Dumont, Nos 58 à 64, et Larivière, Nos 17 et 19, maison en bois, pierre et brique, lot No 1225-52, 53 et partie de 54 et de 46, terrain de 47.6 x 83. Siméon Pagnuelo à Bazile Piché, $7,000. — 72,-265.

Rue Dorion, lot No 1195, terrain de 50 x 76, vacant. Mme John W. Molson à Roch Mardsolais. $1140. — 72,271.

Quartier Saint-Jacques

Rue Lagauchetière Est, coin Amherst, lot No 287, terrain de 16.20 x 85½. Télesphore Hamelin dit Laganière à Wm. Clark, $4,000. — 72,277.

Quartier Lafontaine

Rue Saint-André, Nos 867 et 869, maison en bois et brique, lot No 1207-87, terrain de 24 x 94. Mme Lévis Abel à Flavie Raine, épouse Gédéon Perras, $3,-350. — 72,225.

Rue Saint-Hubert, maison en pierre et brique, lots Nos 1203-245 et 246, terrain de 50 x 109.9. Mme Stanislas Rochon à Edouard R. Dufresne, $16,000. — 72,-274.

Rue Saint-Hubert, lot No 1203-226, terrain de 25 x 109.9, vacant. Wm Fahey à Agnès Charest, épouse Jos. de Vaudreuil $2,200. — 72,281.

Quartier Saint-Louis

Avenue Coloniale, No 220, et avenue des Pins, Nos 157 à 163, maison en brique, partie du lot No 971-11, terrain de 16.6 x 75. La succession James Cochrane à Isaac Korit et Max. Krerelstein, $4,100. — 72,226.

Quartier Saint-Laurent

Rue Mance, Nos 423 et 425, maison en pierre et brique, la moitié indivise de la moitié sud-est des lots Nos 42A-5 et 42-19, terrain de 25 x 86.4. Mme David Murray et autres à Margaret Morrissey, veuve Patrick McCabe, $11.00 et autres considérations. — 72,260.

BUREAU DE MONTREAL OUEST

Quartier Saint-Georges

Rue Drummond, No 78, écurie en brique, lot No 1523-1, terrain de 30 x 139.6, superficie 4285 pieds, avec clientèle. La succession Wm Maguire à Abraham W. Jacobs, $16,500. — 145,672.

Rue Durocher, No 150, maison en pierre et brique, partie des lots Nos 1860 U. et T., terrain de 24 x 100. Mme Adolf Lomer à John J. Fiske, $3,500 et autres considérations. — 145,674.

Rues Université et Milton, lots Nos 1827-1, 2, 3, 4 et 6, terrain de 25 x 75, et de là 47 x 78, vacant. La succession Walter Drake à George Hadrill, $6,500. — 145,692.

Rue Université, No 227, maison en pierre et brique, lot No 1827-5, terrain de 25 x 75. La succession Walter Drake à Edouard I. C. Desbarats, $8,000. — 145,693.

Quartier Saint-André

Avenue des Pins, partie du lot No 1726A-B, terrain de 32.6 en front, 10.2 en arrière x 97, superficie 2069.8 pieds, vacant. Hugh Watson à Jean Halkett, épouse Alexander Woods, $4,000. — 145,-696.

Quartier Saint-Joseph

Rue Saint-Antoine, Nos 356½ à 860, maison en bois et brique, partie de la partie non subdivisée du lot No 219, terrain de 40 x 76.4. Mme Wm. L. Maltby à John M. M. Duff, $8,400. — 145,676.

Quartier Sainte-Anne

Rues Colborne No 97, Shannon, Nos 15 à 21, maisons en brique, droits dans les lots Nos 1671 et 1654, 1 terrain de 103.90 x 96.10 et 1 de 93.3 x 94.3, mesure française. John T. Bryson à Agnès M. Bryson, $3,122. — 145,685.

Rue Murray, Nos 124 à 138, maison en bois et brique, lot No 1347, terrain de 148 x 96. La succession de Mme veuve John Baily à John Watterson, $10,000. — 145,692.

BUREAU DU COMTE D'HOCHELAGA

Quartier Hochelaga

Rue Hochelaga, lot No 148-2476, terrain de 25 x 80, vacant. La succession Henry Hogan à Napoléon Lafond, $215. — 146,112.

Rue Saint-Germain, les 13-14 ind. du lot 50-387, terrain de 25 x 100, vacant. Mme veuve Théodore St Cyr, ès-qual, à Henri St Cyr, $400. — 146,215.

Rue Saint-Germain, lot No 50-148, terrain de 25 x 98, vacant. Charles C. Deguise et autres, à Camille Bourdon, $400. — 166,219.

Rue Ontario — lot No 148-1860, terrain de 25 x 22.6 d'un côté et 87.9 de l'autre, vacant. Onésiphore Fagnan à Marie Forget dit Dépatie, épouse de Narcisse Bellehumeur, $500. — 166,299.

Quartier Saint-Jean-Baptiste

Rue Saint-Hippolyte, Nos 427 et 429, maison en bois et brique, partie N. O. du lot 115, terrain de 29 x 74. Mme Louis Frankel à David Bartel et Louis Scherb, $2,650. — 146,103.

Rue Sanguinet, Nos 665 et 667, maison en bois et brique, lot No 15-883, terrain de 20 x 72. Aldai Riopelle à Wilfrid Lalande, $2,800. — 146,143.

Rue Marie-Anne, maison en bois et brique, neuve, lot No 458-18, terrain de 21 x 61.6. Noé Leclaire à Sam Berlind, $3,800. — 146,164.

Rue Mitcheson, Nos 101 à 107, maison en pierre et brique, partie du lot No 430, terrain de 47 x 86. Mme veuve Olivier Gadbois à Barnet D. Adelman, $8,000. — 146,187.

Quartier Duvernay

Rue Marie-Anne, No 323, maison en bois et brique, lot No 8-270, terrain de 28 x 100. Léon Deslauriers à Olivier Charbonneau, $1,700. — 146,290.

Quartier Saint-Denis

Rue Fabre, lot No 339-361, terrain de 25 x 103, vacant. Les Frères de l'Instruction Chrétienne à Arthur Frenette, $512. — 146,133.

Rue Saint-André, lots Nos 458-26B à 27B, terrain de 50 x 80, vacant. La Cie des Terres du Parc Amherst à Arthur Labelle, $500. — 146,134.

Rue Boyer, lots Nos 328-490 à 500, 4 terrains de 26 x 100 chacun et 7 de 25 x 100 chacun, vacants. Olybrius Constantineau à Damase Leclaire, $1,700. — 146,154.

Rue Marquette, lot No 329-398, terrain de 26 x 103, vacant. Léger et Onésime St Jean à Charles Larose, $699.50. — 146,174.

Rue Champlain, lots Nos 1-76 et 77, terrain de 40 x 57, vacant. Wm. G. Ross à Albina Gosselin, $150. — 146,-196.

Rue Champlain, lot No 1-60, terrain de 20 x 57 vacant. Wm. G. Ross à Joseph Bussières. $110. — 145197.

Avenue Papineau, lots Nos 211-97, 98, terrain de 40 x 57 vacant. Wm. G. Ross à J. Bte. Omer Bourassa. $240. — 146198.

Rue Labelle, maison en bois, pierre et brique — neuve — lot No 7-287, terrain de 25 x 110. Onthime Lécuyer à Amélia Gareau. $3,400. — 166209.

Rue Labelle, lot No 7-273, terrain de 25 x 110, vacant. The S. Henry Land Co. à Jos. Hector, Léandre et J. Eugène Vallières. $310. — 146220.

Rue Huntley, la ½ S. du lot No 8-566, terrain de 25 à 100, vacant. Jos. M. C. Howard à Avila Dufort. $250 — 146261.

Rue Boyer, lot No 5-546, terrain de 25 x 95, vacant. La Cie des Terres du Parc Amherst à Pierre C. M. Lefebvre dit Boulanger. $220. — 146297.

Rue Labelle No 1864 et 1866, maison en bois et brique, la ½ S. E. du lot No 8-733, terrain de 25 x 110. Amélia Gareau à Louis Philippe Gareau. $2,800.—146280.

Rue Boyer, lots Nos 488-192 et 193, terrain de 50 x 114, vacant. La Cie des Terres du Parc Amherst à Jean-Baptiste Lacombe. $500. — 146297.

Rue Boyer, lots Nos 5-514, 515, terrain de 50 x 114, vacant. La Compagnie des Terres du Parc Amherst à Zotique Houle. $500. — 146298.

Rue Huntley, Nos 734 et 736, maison en bois et brique, lot No 8-508, terrain de 25 x 100. Elie Bernard et autres à Leglius A. Gagnier. $4,500. — 146316.

Quartier Saint-Gabriel

Rue Coleraine, No 171 et 173, maison en bois et brique, lot No 3370-74, terrain de 25.6 x 79.5. Joseph Farras à Richard James Handy. $2,100. — 146324.

Quartier Sainte-Cunégonde

Rue Souvenir, Nos 40 et 44, maison en pierre et brique, lot No 386-192, terrain de 24 x 110. Johnny Hamelin à Geo. Ontoine Dionne. $9,500. — 146284.

Quartier Saint-Henri

Rue Cazelais, maison en pierre et brique — neuve — lot No 1674-18a, terrain de 25 x 98.1 d'un côté et 93 de l'autre, superficie 2365 pieds. Herman Fass à Marie A. Mercier, épse. Félix Lauzon, $6,500. — 146141.

Rue Saint-Jacques Ouest, Nos 2350 à 2354, maison en brique, le tiers indivis du lot No 1662, terrain de 7645 pieds en superficie. Mme G. Auguste Hétu à Ernestine et Louis Mallette. $1,400. — 146167.

Rue Poplar, lot No 1704-112, terrain de 25 x 100, vacant. The S. Henry Land Co. à Daniel Blay. $625. — 146247.

Rue Palm, Nos 70 et 72, maison en brique, lot No 1704-298, terrain de 25 x 100. Aimé Laplante à Charles Henri Léger. $4,400. — 146252.

Rue Notre-Dame Ouest No 1545, maison en brique, partie N. O. du lot No 939, terrain de 30 x 96 d'un côté et 95 de l'autre. Alexis C. Coutu à Albert Letourneau. $4,-688. — 146266.

Rue Richelieu, No 554 et 556, maison en bois et brique, lot No 961-26, terrain de 30 x 719. Louis Latour à St Henry Shoe Company. $2,200. — 146,285.

Rue St Jacques, lot No 1655, moins partie expropriée, terrain de 11,352 pieds en superficie, vacant. La faillite Victor Décarie et autres, à Procul Léveillée. $700. — 146,287.

QUARTIER ST HENRI.

Rue Sainte-Marie, No 47 et 49, maison en bois et brique, lots Nos 1703 x 212, 3413 x 113, terrain de 20 x 75. Mme veuve Joseph Juneau à Jos. M. Aumont, 824. — 146,329.

QUARTIER MONT-ROYAL.

Avenue Westmount, lots Nos 109-1 et 2, terrain de 18,236 pieds en superficie, vacant. The Westmount Land Co. à Frederick G. Todd. $9,064.80. — 146,257.

QUARTIER MAISONNEUVE.

Avenue Letourneux, maison en brique, lots Nos 118-76 et 75, terrain de 58 x 100. Michel Galarneau à Alfred Baigné. $6,-900. — 146,168.

Rue Adam. La ½ N. O. du lot No 1A-865, terrain de 13.6 x 100, vacant. Camille L'Heureux à Jos. Elie Bénard. $350. — 146,176.

Rue Bourbonnière, lot No 18-492, terrain de 22.3 x 78, vacant. Zénon Bourdeau à Jean-Baptiste Malepart. $400. — 146,180.

Rue Bourbonnière, No 354 à 358, maison en brique, lots Nos 18-135 et 136, terrain de 46 x 102. Mme Jos. Brouillette à Zotique Poitras. $7,525. — 146,241.

Avenue Letourneaux. Droits dans les lots 8-204, 1205, 1206, terrains de 25 x 100 chacun, vacants. Louis Loranger et autres à l'hon. L. O. Loranger. $2,000, bonnes considé. — 146,296.

DELORIMIER.

Rue des Erables, lot No 161-215, terrain de 25 x 85, vacant. Joseph Vigneau à Frs. Maurice Lavoie. $350. — 146,-243.

Avenue Papineau, lot No 211-72, terrain de 20 x 57, vacant. Wm. G. Ross à Joseph Bussières. $110. — 146,248.

Rue Dufresne, coin Mont-Royal, maison en bois et brique, lots Nos 27-14, 15 et 16, terrain de 75 x 100. Mme Jos. E. Christin dit St Amour à Hormisdas Papineau. $6,000. — 146,317.

VILLE SAINT-LOUIS.

Rue Mance, lots Nos 14, 90 et 91, terrain de 50 x 100, vacant. Jean P. Décarie à Félix Riopelle. $1,720. — 146,129.

Rue St Urbain, lots Nos 11,1228 et 111-281, terrain de 25 x 120, vacant. Alexander Jos. Duncan à Jos. Henri Bastien. $1,000. — 146,132.

Rue Waverley, lots Nos 11-657 et 658, terrrain de 200 x 88, vacant. Farquhar Robertson à Wm. Thomas Heney. $1,500. — 146,151.

Rue St Urbain. La ½ N. O., du lot 11-550, terrain de 25 x 100, vacant. The Mo. Investment and Freehold Co. à Prime Cusson. $332.24 et autres consid. — 146,-157.

Rue Esplanade, No 972 et 974, maison en bois, pierre et brique. La ½ S. E. du lot No 11-900, terrain de 25 x 74. George P. Clarke à David Rae. $4,500. — 146,-159.

Rue Stanley, maison en bois et brique, lot No 11-1592, terrain de 25 x 80. Roch Landry à Jean-Bte Desève, $2,-000. — 146,166.

Boulevard Saint-Joseph, maison en brique, lot No 14-210, terrain de 25 x 112.2. Jos. Beaulac à Cécile Roberge, épouse Louis Jos. Pelland, $9,150. — 146,172.

Rue Alma, lot No 10-952A, terrain de 32 x 70, vacant. Joseph Monette à Wilfrid Lafrenière, $150. — 146,182.

Rue Hutchison, lot No 12-17-31, terrain de 50 x 100, vacant. The Montreal Investment and Freehold Co à J. Frederick Hollis, $422. — 146,196.

Rue Esplanade, maison en bois et brique, la moitié nord-ouest du lot No 11-892, terrain de 25 x 74. Napoléon Desjardins à Félix Théoret, $3,600. — 146,218.

Avenue du Parc, lot No 12-8-12, terrain de 50 x 113.6, vacant. Aurore Brunet à L. Yvonne Brunet, épouse Jos. Brault, $1,900. — 146,227.

Rue Esplanade, la moitié sud-est du lot No 11-909, terrain de 25 x 74, vacant. Alfred Herizet à Eliza Gascon, épouse J. Nénée Legault dit Deslauriers, $400. — 146,235.

Boulevard Saint-Joseph, lot No 15-54, terrain de 25 en front, 27.2 en arrière x 100. Gilbert Marsolais et autres à Napoléon Turcot, $1,875. — 146,242.

Rue Saint-Urbain, la moitié nord du lot No 11-470, terrain de 25 x 100, vacant. The Montreal Investment and Freehold Co à Arthur Geo. Trott, $525. — 146,255.

Rue Saint-Zotique, lots Nos 10-1512 et 1513, terrain de 46 x 100, vacant. Hon. Louis Beaubien à Maud Miller, épouse P. Théodore Paterson, $556.

OUTREMONT

Rue Rockland, maison en bois et brique, partie sud-ouest du lot No 38-184 et partie sud-est de 185, terrain de 32.6 x 102. John Findlay à Elizabeth M. Wallace et Alexander Cameron, $1,462.50. — 146,291.

Rue Querbes, lot No 33-106, terrain de 30 x 89, vacant. L'Institution Catholique des Sourds-Muets à Albert E. Moore, $408. — 146,318.

WESTMOUNT

Avenue Kensington, maison en pierre et brique, lot No 278-39-1, terrain de 35.6 x 112.6. George Edward Blackwell à Arthur Décary, $10,000. — 146,199.

Rue Selby, maison en pierre et brique, lot No 384-131, terrain de 27.6 en front, 16.9 en arrière x 81.2 d'un côté et 81.3 de l'autre. Alfred Laporte à Armand Houle, $5,500. — 146,236.

Rue Prince Albert, Nos 362 et 364, maison en pierre et brique, lots Nos 214-29G-2, 30B-4, 30C-2, 208-35B-4, terrain de 34 x 87 au nord-est et 90.9 au sud-ouest, superficie 3021 pieds. Jas. H. Gardner and Bro. à James F. Torrance, $9,000. — 146,251.

Avenue Argyle, partie de la partie non subdivisée du lot No 282, terrain de 100 x 187.6, vacant. La succession Mme veuve Thomas M. Taylor à Walter J. Stethem, $5,000. — 146,258.

Avenue Green, partie sud du lot No 360, terrain de 24 x 135, vacant. Eugène A. Seney à Edmund McMahon, $5,100. — 146,279.

NOTES COMMERCIALES

L'OHIO TRACTION

Voici le rapport financier de l'Ohio Traction pour les cinq mois finissant le 31 mai 1908 :

	1908	1907
Recettes brutes	$664,289	$667,017
Dépenses	419,761	412,596
Recettes nettes	$244,537	$254,418
Charges	217,043	209,186
Surplus	27,494	45,232

REFRIGERATEURS POUR FROMAGE

L'Intercolonial inaugure des réfrigérateurs pour le transport du fromage

Par arrangement avec le ministère de l'agriculture, l'International Railway, d'après une circulaire parue cette semaine, va entreprendre de fournir au commerce des wagons réfrigérateurs, pour le transport du fromage. La charge minimum de ces wagons sera de 24,-000 livres. Le gouvernement ne paiera par semaine les frais de glace, que pour dix de ces wagons et pas plus de $5.00 par wagon, ce qui est l'équivalent de 2 tonnes de glace par wagon. La quantité de glace par wagon variera avec la température et l'éloignement de Montréal du point de l'expédition ; mais il n'est pas nécessaire que la température des wagons soit maintenue toujours très basse. Les expéditeurs devront indiquer la quantité de glace qui sera nécessaire, au-dessus des deux tonnes réglementaires et le surplus de glace sera à la charge de l'expéditeur, ou le montant en sera collecté au lieu de destination quand l'expéditeur n'aura pas au préalable payé ces frais. Le prix de la glace sera de $2.50 par tonne.

Cet arrangement sera en vigueur à partir du 6 juillet et prendra fin le 12 septembre.

NOS EXPORTATIONS DE BESTIAUX

Pour la semaine terminée le 20 juin, le port de Montréal a expédié les quantités de bestiaux suivantes :

A Liverpool, 941 bêtes à cornes et 472 moutons ; à Londres, 1,295 bêtes à cornes ; à Glacgow, 199 bêtes à cornes, soit un total de 2,435 bêtes à cornes et 472 moutons, contre 1,872 bêtes à cornes et 499 moutons la semaine précédente.

COMPENSATIONS DES BANQUES

Les compensations des banques pour la semaine écoulée :

AUX ETATS-UNIS

New-York	$1,184,481,000	dim.	11.7
Chicago	207,095,000	dim.	18.6
Boston	122,689,000	dim.	11.4
Philadelphie	99,494,000	dim.	29.5
Saint-Louis	51,152,000	dim.	14.0
Pittsburg	36,265,000	dim.	41.0
San Francisco	29,113,000	dim.	17.5

AU CANADA

Montréal	$27,864,000	dim.	4.8
Toronto	19,343,000	dim.	13.7
Winnipeg	8,398,000	dim.	20.3
Vancouver	3,325,000	dim.	9.3
Ottawa	3,467,000	aug.	32.9
Québec	3,257,000	aug.	5.8
Halifax	1,808,000	aug.	16.0
Hamilton	1,455,000	dim.	15.1
Calgary	1,076,000		
Saint-Jean	1,342,000	aug.	7.2
London	983,000	dim.	12.1
Victoria	1,024,000	dim.	15.3
Edmonton	48,000		

LE TORONTO STREET

Les recettes de la semaine se terminant le 20 juin sont de $69,023, soit une diminution de $459 sur la semaine précédente.

LE PORT DE MONTREAL ET L'EXPORTATION DU BLE

Comme on pourra le voir par le tableau que nous donnons ci-après, le port de Montréal tient une place enviable pour l'exportation dublé depuis le 1er mai :

Ports	1908	1907
Montréal	5,294,310	3,788,919
Portland	678,125	774,523
Boston	956,819	1,296,812
New-York	2,056,453	2,695,871
Philadelphie	1,304,144	1,237,333
Baltimore	372,000	186,200
Newport News	......	......
Nouvelle Orléans	2,674	118,483
Galveston	48,000	427,400

Voici, d'après le "Produce Exchange" de New-York, le coût comparatif du transport d'un minot de blé d'un port des lacs à un port sur l'Atlantique :

	Cents
De Duluth et Fort William à Montréal, par minot	4.25
De Chicago et Toledo à Montréal, par minot	3.75
Des mêmes ports à New-York, via Buffela et le lac Erié, par minot	7.40
Des ports de la Baie Georgienne à Montréal, lacs et rails, par minot	4.75
Des mêmes ports à New-York ou Boston, via Buffalo	7.40

L'agitation soulevée par le "Produce Exchange" de New-York met en vedette l'importance de la route du Saint-Laurent. Elle souligne aussi la nécessité où le gouvernement se trouve de faire commencer sans retard la construction du canal de la Baie Georgienne, afin que les producteurs de blé des Etats de l'Ouest puissent bénéficier de la route la plus courte possible de la tête des grands lacs aux ports de mer. Non seulement le gouvernement devrait entreprendre immédiatement ce travail d'intérêt public, mais il devrait aussi inaugurer un système de ports océaniques libres, afin que la route du Saint-Laurent se trouve en position de faire une heureuse concurrence à toute autre ligne américaine améliorée.

LA BANQUE D'ANGLETERRE

Le rapport financier de cette institution, pour la semaine expirée hier, montre que la réserve totale a augmenté de £335,000, la circulation de £25,000, l'encaisse or de £540,441, et les dépôts du public de £394,000.

Le taux d'escompte est resté le même à 2½ pour cent.

LE TRAMWAY DE MEXICO

Rapport financier de la Cie de tramways de Mexico pour le mois de mai :

	1907.	1908.	Augm.
Recettes brutes :	$418,390	$449,209	$ 30,816
Dépenses :	236,254	238,898	2,643
Recettes nettes :	$182,136	$210,309	$28,173
Du 1er janvier au 1er juin : Recettes brutes :	$1,026,645	$2,152,786	$226,140
Dépenses :	1,165,593	1,139,952	x28,641
Recettes nettes :	$758,051	$1,012,833	$254,782

xDiminution.

LE SAO PAULO

Durant le mois de mai, les recettes bzrutes du Sao Paulo Tramway, Light and Power se sont élevées à $187,860, contre $163,642 en mai 1907, soit une augmentation de $37,904. Du 1er janvier au 31 mai 1908, les recettes brutes ont été de $961,802, contre $864,501 durant la période correspondante de 1907, soit une augmentation de $97,201.

Ottawa, 27 — La fête Saint-Jean-Baptiste sera célébrée ici demain. La procession sera composée de toutes les sociétés canadiennes-françaises et de tous les Canadiens-Français de la ville et il y aura grand'messe solennelle à l'église Sainte-Anne.

CARTES D'AFFAIRES

PROFESSIONNELS

AVOCATS

BOUDREAULT, J. B., avocat, 71A St Jacques, Montréal. Tél. Bell Main 1254. Résidence privée, 267 Saint-Denis. 82—s—n

BAKER, W. A., avocat, 54 Notre-Dame Est. Tél. Main 4331. Le soir, 153 Notre-Dame, Viauville. 153—s—n

BEAUDIN, LORANGER, ST GERMAIN et GUERIN, avocats, 54 rue Notre-Dame Est, Montréal. Tél. Main 5154, 5155. 194—s—n

CHAUVIN & BAKER, avocats, Metropolitan Building, 179 Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 2194. 88—s n

FORTIN, TANCREDE, avocat, 97 Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 3247. Bureau du soir, 512 rue Amherst. 159—s—n

GOUIN, LEMIEUX, MURPHY ET BERARD, avocats, chambres 806 à 811, bâtisse New York Life. Main 3178, 3179. 130—s—n

HOULE, LEOPOLD, avocat, 80 rue Saint-Gabriel, Bureau du soir : 72 rue Dufresne. Tél. Est 3693. 124—sn

Hon. Sir Alexandre Lacoste, C. R. KAVANAGH, LAJOIE et LACOSTE, avocats, édifice Banque Provinciale, 7 Place d'Armes. Tél. Main 4800, 4801. 88—s—n

JOHN A. SULLIVAN, avocat, édifice New York Life, Montréal. Main 4850. Suit les cours du district de Beauharnois. 64—s—n

JULIEN ET BERARD, avocats, No 15 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Bell Main 4200. 194—s—n

LANDRY, L. J., avocat, 97 St Jacques, Montréal. Tél. Main 2823. Résidence, 1293 rue Des Erables. 159—s—n

MILLETTE, N. A., avocat, 97 Saint-Jacques, chambre 17. Tél. Main 2789. Résidence, 225 Rachel. Est 5684. 160—78

ROY, F. X., avocat, 97 Saint-Jacques, édifice de la banque d'Hochelaga. Montréal. Téléphone Main 4365. 82—s—n

RIVET, HANDFIELD & HANDFIELD, avocats, chambre 213, édifice New York Life, Montréal. Tél. Main 2953. 130—s—n

ROY ET GUYON, L. L. L., avocats, 107 Saint-Jacques. Main 2504. Bureau du soir ; Euclide Roy, 916 Saint-Denis ; Honoré Guyon, 208 rue Gauthier. 153—s—n

RHEAUME THEODULE, avocat, procureur, édifice la "Presse", chambre 3. Tél. Main 5493. Résidence, Uptown 1462. 180—26

NOTAIRES

LUCIEN GIROUX, notaire, 71A Saint-Jacques. Tél. Main 1473. Règlements de succession, prêts sur hypothèque. 147—s—n

PROULX ET BOUVIER, notaires, 15 Saint-Jacques. Main 2959. Le soir, 1226 boulevard Saint-Laurent. Tél. Est 1760. 188—s—n

MEDECIN SPECIALISTE

DR FRS DE SALES PREVOST — Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. Intubation dans la diphtérie, 232 rue Sherbrooke Est. 188—26

CHIRURGIEN-DENTISTE

DR NAP. DESJARDINS, chirurgien-dentiste, 1689 Notre-Dame Ouest, Saint-Henri. Westmount 1197. Consultations, 9 à 5 heures. 53—ljs—n

DR G. A. BELANGER, dentiste, 1295 St Laurent, Est 5790. Bureau du jour et du soir. 200—6

HOPITAL PRIVE

HOPITAL privé, chirurgie, médecine, maternité, électricité, chambre de $1.00 à $3.00 par jour. 123 Sherbrooke Est. 184—30

TUMEURS — CANCERS

MADAME SOTTIAUX, spécialiste, 998B St Denis; guérison sans opération, tumeurs, bosses du crâne, signes. Nombreux certificats. 188—m,j,s—n

AGENCE GENERALE

HENRI BEAUDET, 76 St Gabriel, Main 4099. Collection, achat de créances. Seul agent pour "Café Naturel". 180—l,j,s,n

INGENIEURS—ARPENTEURS

CHOPIN ET RINFRET, ingénieurs-civils, arpenteurs fédéraux et provinciaux et architectes; 26 St Jacques. Main 3826. 176—m,j,s—n

COURTIER EN ASSURANCE

ARTHUR BABY, courtier, édifice Assurance Royale, Place d'Armes. Tél Main 1287. Emprunts négociés. Prêts d'argent. 124—sn

ACHATS ET COLLECTIONS

AUMONT, E. D., 47 Saint-Vincent. Tél. Bell Main 2149. Collection. Achats de comptes, billets, jugements, etc. 179—26

GINGRAS, L. E. — Achats de comptes, billets, collection. 71A Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 1473. 182—s—n

COURTIERS D'IMMEUBLES

AVARD ET DAGENAIS, courtiers d'immeubles, 47 Saint-Vincent. Main 6790. Hôtels, restaurants, propriétés, terres, terrains à vendre ou à échanger. Prêts sur hypothèques, assurances vie, feu. 195—26

T. GIRARD, 68 Saint-Jacques. Main 2538. Courtier d'immeubles, hôtels, magasins, etc. Vendeurs et acheteurs invités. 198—26

LIQUIDATEURS DE FAILLITE

J. ARTHUR ROY, curateur, liquidateur, auditeur, promoteur et évaluateur. Suite 203, 52 Saint-Jacques. Main 2894. 130—n

NAPOLEON ST AMOUR, curateur et liquidateur de faillites, chambres 513 et 514, édifice New York Life, Montréal. 182—lMs—n

CHANT ET PIANO

A. J. BROSSARD, 27 avenue Church, Verdun, et 101 rue Saint-Charles, Pointe Saint-Charles, professeur de chant et de piano. Téléphone Bell Main 2572. 141—s—n

ACCORDEURS DE PIANO

ACCORDEUR, réparateur et polisseur de pianos et orgues. John Cross, expert, 25 ans d'expérience, ci-devant accordeur en chef des manufactures de pianos Karn. Téléphone Est 494. 1761 rue Saint-Hubert. 159—sn

ACCORDS et réparations de pianos. S'adresser à M. L. J. Rivet, facteur de pianos, pour de bons accordeurs, ouvrage garanti. 13 boulevard Saint-Laurent. 69—n

CLAVIGRAPHIE

BUREAU NATIONAL DE CLAVIGRAPHIE — Correspondance, copies, traduction. Tous ouvrages de bureau parfaitement exécutés. Prix spéciaux. 16 St Denis. Tél. Est 5859. On y trouvera une sténographe-clavigraphiste. 200—2

CARTES

CARTES d'affaires ou de visite imprimées à votre nom et envoyées franco sur réception du prix : 1 douzaine, 10c ; 3 douzaines, 25c. Adressez : Albert Printing Co., 600 Dexter St., Central Falls, R. I., E. U. A.

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

O. J. DESJARDINS, artiste photographe, 535 Sainte-Catherine Est, près Amherst. Avec chaque douzaine de photographie de première communion, cadre gratuit. 194—m,s—n

IMPRIMERIE

DOMINION TAG LABEL and TICKET CO., LIMITED, manufacturiers, imprimeurs. Nous vendons directement. 3 Côte Place d'Armes. 179—156

FABRICANTS DE VOITURES

ALBERT LACAS, carrossier, 240 Cadieux. Tél. Est 1059. J'ai toujours en mains express et voitures de tous genres, neuves et de seconde main. 180—j,s,n

BERARD et MAJOR, fabricants de voitures, 35 Sainte-Catherine Ouest, invitent le public à venir voir leur magnifique assortiment de boghels, rockaways, coupés, et autres voitures de toutes sortes. Prix excessivement bas. En mains, plusieurs voitures de seconde main. 159—s—n

ENTREPRENEURS

A. MARSAN, 309½ avenue Hôtel de Ville, entrepreneur. Ouvrages exécutés avec soin et promptitude. Téléphone Est 4331. 159—s—n

ENTREPRENEURS — Si vous voulez une bonne couverture en gravois ou en ciment et aussi bonnes réparations de couvertures, adressez-vous à Z. Christin dit Saint-Amour, 248 avenue Atwater, Pointe Saint-Charles. Télp. Marchands 1225. 171—s—n

J. O. DESFORGES, ferblantier, plombier, couvreur et poseur d'appareils, 443 rue Saint-Joseph, Lachine. Téléphone No 57. 179—26

LACROIX ET VEZEAU, entrepreneurs, 3 ruelle Saint-André. Spécialité: Réparations en tous genres. Téléphone Est 4113. 194—M s n

O. HOGUE ET FILS, plombiers-couvreurs, 526 Maisonneuve, près Ontario. Spécialité: couvertures en gravois garanties. 200—26

THOMAS LIDSTONE and Co., entrepreneurs généraux, 314 Craig Ouest. Main 3236. Spécialités: "Jobbage." Règlements de feux. 17—mls—n

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES

A. G. BELISLE, directeur de funérailles, 90 rue Vinet. Abonnements aux frais funéraires, $1.00 par année par famille. Voitures doubles à louer. Tél. Bell Main 4138. 186—lMs—n

SERRURIERS

CLEFS, serrures, spécialité: découpage clefs Yale, Corbin, Sergent, Green Leaf; pour réparations de clefs, serrures, allez à 182 Sanguinet, près Sainte-Catherine. 198—6

F. MOUILLE ET CIE, serruriers. Réparations en tous genres. Parapluies, une spécialité. 252 Craig Est, Montréal.

ELECTRICIENS

J. R. PAINCHAUD, électricien, 210 St Hubert. Phone Est 6091. Tout ouvrage en conformité avec les nouveaux règlements. Spécialités: Constructions et réparations. 300—mjs—n

SELLIERS

A. PAYETTE, sellier, 1251 Papineau. Spécialités: Réparations, harnais sur commande, ligne complète, couvertes, bottes, etc. 194—s—n

TEINTURERIE — NETTOYAGE

TEINTURERIE, NETTOYAGE. — Avez-vous quelque chose à faire teindre ou nettoyer? Adressez-vous "The Canadian Dyeing and Cleaning Co., 186 Saint-Philippe, Saint-Henri. Tout ouvrage garanti 200—lMs—n

MARCHANDS-TAILLEURS

BROSSEAU ET LAPIERRE, marchand tailleurs, 1119 avenue Mont-Royal, coin Delorimier. Spécialité: Marchandises françaises, anglaises, américaines. Visite sollicitée. 176—m,j,s—n

R. TREMBLAY, marchand tailleur, 551 Sainte-Catherine Est, Maisonneuve, invite ses clients à venir faire l'inspection des primeurs du printemps. Spécialité : Costumes pour dames, genre tailleur. 100—s—n

MARCHANDS DE CHAUSSURES

Z. LAPIERRE, marchand de chaussures, 449 Ontario Est, près St Christophe. Réparations exécutées avec soin. 176—m,j,s—n

LIBRAIRES

VICTOR GRENIER, libraire, 1063 Notre-Dame Ouest. — Grand choix de romans populaires de 10 à 50 cents. Catalogues envoyés sur demande. 177—26

CARTES POSTALES

INTERNATIONAL POST CARD CO., 260 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 3861. Fournisseurs en gros. 153—s—n

CAOUTCHOUC A ROUES

CAOUTCHOUC, le meilleur connu en usage au Canada, pour roues de voitures, carrosses d'enfants, posé d'un seul bout. A. R. Sarrasin, 2 Ontario Ouest. Tél. Est 1484. 181—26

NAVIGATION

VERDUN — LA TORTUE — Heures des traverses du vapeur "Saint-Louis", entre Verdun et La Tortue. Capitaine P. McLean, propriétaire.

Quitte La Tortue le lundi, le mardi, le jeudi, le vendredi, le samedi, à 4 heures a.m., 8 a.m., 12.30 p.m., 4.30 p.m.

Quitte Verdun, le lundi, le mardi, le jeudi, le vendredi, le samedi, 6.30 a.m., 11 a.m., 2 p.m., 6 p.m.

Le mercredi, quitte La Tortue à 8 a.m., 4.30 p.m.

Le mercredi, quitte Verdun à 2 p.m., 6 p.m.

Dimanche, quitte La Tortue à 7 a.m., 9 a.m., 5.30 p.m.

Quitte Verdun à 8 a.m., 2 p.m., 6 p.m. 199—2

INGENIEURS CIVILS

CHARTON & LAPERRIERE,

I. C. et Arpenteur Provincial

ARPENTAGE, AQUEDUC

Pouvoirs d'eau, expertises. Chambre 516, Bâtisse N. Y. Life. 154—n

Agence de Détectives

The Canadian Detective Bureau, limited, chambres 33 à 36, bâtisse de la banque d'Ottawa, est prêt à entreprendre toute enquête légitime dans des causes criminelles, civiles ou commerciales pour le compte des corporations et des particuliers. 163—m,j,s-n

L'AMELIORATION DE LA RACE CHEVALINE

M. Bruno Beaulieu, de Saint-Jérôme, est parti hier pour un troisième voyage en Belgique où il a déjà fait un si excellent travail, sans rétribution aucune de la part du gouvernement, pour l'amélioration de notre race chevaline.

La "Presse" hebdomadaire, dans son édition du 30 mai, publiait une expression d'opinion assez étendue que lui communiquait M. Beaulieu, au retour de son dernier voyage. Nous y revenons aujourd'hui parce que, dans notre opinion, l'on ne pourra jamais trop parler de cette question de l'élevage du cheval, de l'amélioration des qualités de nos haras nationaux. Si le travail entrepris par M. Beaulieu se maintient pendant quelques années encore il semble que nous devrions constater une grande amélioration de notre race chevaline, grâce à des croisements judicieux. Nos sociétés d'agriculture comprennent aujourd'hui l'importance de la question et font de louables efforts pour améliorer la race.

M. Beaulieu est revenu de son dernier voyage enthousiasmé de l'intérêt que prend la population belge à la race chevaline. C'est, pour ce peuple une affaire nationale que de conserver dans toute sa pureté la belle race de chevaux qui fait à juste titre son orgueil. Chaque ville compte cinq à six éleveurs.

On sait que M. Beaulieu est arrivé

M. Bruno Beaulieu, importateur de chevaux ardennais.

de Belgique il y a quelques semaines avec cinq magnifiques étalons que nos sociétés d'agriculture ont achetés aux prix de $1200 à $1500 chacun. Les prix peuvent paraître un peu exorbitants, mais si l'on songe aux bénéfices que le propriétaire d'un brabançon ou d'un ardenais peut réaliser en deux ou trois ons on s'aperçoit que le chiffre est très modique.

M. Beaulieu dit que le but qu'il poursuit est de propager au Canada, une race chevaline la meilleure qui existe au monde. L'ardennais est un cheval doux, très aisé d'entretien.

Il peut servir jusqu'à 150 fois par an. A ce compte, ce cheval peut "se payer" lui-même en un an. Comme cheval de trait l'ardennais et le brabançon n'ont pas de rivaux. M. Gingras dit que les cultivateurs ont tort de s'effrayer des prix élevés qu'ils paient pour un cheval de race, car ils en ont toujours pour plus que leur argent. En Belgique on est infiniment plus avancé que nous ; c'est une industrie nationale développée avec un soin méticuleux et protégée par le gouvernement. Les juments poulinières, les poulins atteignent des prix que l'on considérerait comme ridicules ici et que l'on considère comme naturels là-bas. A deux ans, un poulin de race commandé jusqu'à 3,000 francs ; à deux ans, un poulin primé vaut de 4,000 à 5,000 francs ; à trois ans, de 8,000 à 10,000 francs.

Le gouvernement accorde des primes de 600 à 1200 francs à tout éleveur possédant une bête de race pure et jugée telle aux expositions par des experts absolument compétents. Pour maintenir la haute marque le gouvernement fait tenir une exposition deux fois par année. En Belgique, M. Beaulieu dit qu'il n'est pas rare de trouver même dans les petites villes, des chevaux de 25,000 à 50,000 francs, mais le gouvernement n'en permet pas la vente.

M. Beaulieu importera, au cours de son prochain voyage, cinq ou six juments ardennaises et brabançonnes.

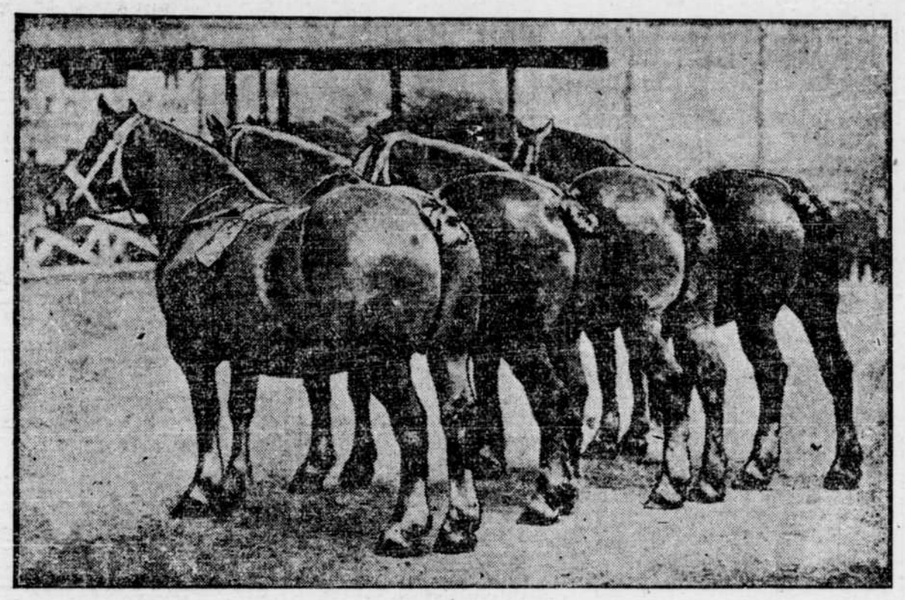

Juments de gros trait belge, type brabançon, pour reconstituer notre race chevaline.

La coupe du Président de la République qui doit être donnée comme prix spécial d'équipe à la course du 14 juillet. Ce trophée est un vase de Sèvres de $250.

LES RECOMPENSES DANS NOS ECOLES

Suite de la page 14

COURS LANCTOT

Les élèves de Mlle Beaupré (cours particuliers de Mlle Lanctôt), ont eu, le 19 juin, leur distribution de prix dans les Salons Artistiques.

On a fait brillamment les choses et la fête restera inoubliable dans l'institution.

La décoration, par la maison Beullac, était faite de drapeaux nationaux en faisceaux; signaux bleu et or au plafond. Une profusion de plantes vertes. Toutes les jeunes filles vêtues de blanc, fraîches et ravies.

Nous donnons ci-après la liste des récompenses accordées à ces demoiselles: on y remarque les noms de nombreux donateurs de prix et de médailles, entr'autres celui du Premier Ministre de la province, du sénateur et de Mme Dandurand, de l'hon. T. Berthiaume, conseiller législatif, propriétaire de la "Presse", et d'autres personnages distingués.

Le joli programme teinté de bleu se lisait comme suit:

Distribution des prix sous la présidence de M. l'abbé Bélanger, curé de Saint-Louis de France, 26 juin 1908.

Piano—Elèves de Mme McMillan. Duo, "Les Madrilènes", P. Wachs: Mlles Adrienne et Aline Ladouceur.

Adresse de bienvenue, Mlle B. Latourelle.

Prix au Cours Primaire, 1ère, 2ème et 3ème division. Valse, "Valse Bluette", Duvernoy: Mlle Cécile Saint-Mars. Chant, "Une fleur, un oiseau", Faure: Mlle Berthe Lauriault.

Prix au Cours Préparatoire.—Récitation: "Le Jardin", Ed. Pailleron: Mlle Marie-Aimée Picotte.

Prix au Cours Intermédiaire, 1ère et 2ème division.—Valse: "Valse Caprice", Hoffman: Mlle Ad. Ladouceur.

Prix au Cours Supérieur, 2ème division.—Orthographie française, médaille de M. Ed. Surveyer.

1ère division.—Orthographie française, médaille de Mme G. Dallaire. Arithmétique. — Médaille de M. L. J. Surveyer.

Excellence. — Médaille de Mme R. Dandurand.

Valse: "Cantilène Cinq-Mars", Gounod: Mlle Th. Caron.

Histoire du Canada.—Prix de Mlle Turgeon; prix de l'hon. M. Berthiaume.

Récitation: "Vive la France", Les Fréchette: "Il est odux, il est bon", Hérodiode: Mlle A. Lafleur-Massenet.

Prix aux graduées.—Instruction religieuse, médaille de M. l'abbé Bélanger, curé de Saint-Louis de France.

Médaille de M. L. J. Rivet, chevalier de S. Grégoire le Grand.

Mathématiques. — Médaille de M. Ludger Gravel.

Chant. — Prix de Mme McMillan.

Histoire de France. — Médaille de M. Henri Saint-Mars; médaille d'un ami anonyme.

Prix de Mlle Berthiaume.

Rédaction. — Prix de "Madeleine", Mme W. Huguenin.

Diction. — Prix de Mlle Saint-Jean.

Excellence. — Médaille de l'hon. Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec.

Remerciements. — Mlle A. Saint-Mars.

"On the wings of Song", Heller: Mlle Camille Brunet.

COURS PRIMAIRE

1ère division — Mlles S. Morin : Prix gr., géog., lect. fr., hist. sainte, catéchisme, aritmétique. Jeanne Charlebois : orthg. fr., histoire sainte, écriture, géog., catéchisme, analyse.

2ième division — Lili Charlebois : lecture, hist. sainte, géog., catéchisme. Cécile Julien : lecture, écriture, géog., arithmétique. G. Duverger : géog., hist. sainte, écriture, catéchisme. Max. Mercier : lecture, écrijure, histoire sainte, arithmétique.

3ième division — Armand Decelles : lecture, hist. sainte, écriture, arithmétique, catéchisme, assiduité. André Morin : épellation, hist. sainte, arith., catéchisme. Georgette Gaudreau : épellation, lecture, écriture, hist. sainte, catéchisme. Marthe Archambault : épellation, lecture, arith., hist. sainte, catéchisme. B. Deniger : lecture, écriture, arithmétique, geog., cat. Henri Lalonde : épellation, hist. sainte, écriture, arithmétique, prières. Lucien Bouthillier : épellation, lecture, écriture, prières. Paul Versailles : épellation, histoire sainte, arith., prières. P. Brisset des Nos : lecture, épellation, hist. sainte, arith., catéchisme. G. Pariseau : épellation, prières, arithmétique, catéchisme. G. Cloutier : épellation, écriture, arith., prières.

4ième division — Marg. Dupont : épellation, arith., écriture, prières. Hervé Couture : épellation, arithmétique, écriture, prières. Prix d'encouragement : Madeleine Prévost et Sylva Bérubé.

COURS PREPARATOIRE

Mles J. Bastien : gr, fr., callig., lect., arith., cath., spec., d'obligeance. G. Parizeau : gr., call., lect., hist. sainte, analyse, gram., catéchisme, spécial d'obligeance. Anita Decelles : orthog, calligraphie, lecture, géog, spécial d'obligeance, catéchisme, hist. sainte. Marg. Cardinal : arithmétique, lecture, callig., analyse, catéchisme, spéc. d'obligeance. Blanche Deniger : arith. lecture, calligraphie, spéc. d'oblig., catéchisme. Philippe Lesage : catéchisme, assiduité, callig., lecture, spéc. d'obligeance. Edward Lee : cat-chisme, lecture, calligraphie. Henri Desjardins : lecture, callig, catéchisme, hist. sainte, spécial d'obligeance. Léopold Cloutier : catéchisme, lecture, calligraphie, spéc. d'obligeance.

Supérieur, 2ième division — J. Cardinal, zoologie, analyse ang., trad., anglaise. J. St Mars, zoologie, conn. utiles, hist. de F., hist., d'Ang., géographie, calligraphie. M. de Lorimier, Conn. utiles, anal. logique, nal. gramm., traduction ang., traduction fr., calligraphie. B. Forest, conn. utiles, hist. de F., hist. d'Ang., inst. rel., comp. littéraire, hist. du Canada. M. A. Paquette, tenue des livres, botanique, hist. de F., analyse gramm., anal. ang., inst. religieuse.

Prix de broderie : Mlle J. St Mars.

Prix de salle d'étude — Assiduité., Mlles B. Forest, J. St Mars. Ponctualité, B. Forest. Excellence, B. Forest.

Médaille d'arithmétique, méritée par Mlle A. M. Côté.

Médaille d'orthographe française, donn de M. Ed. Surveyer, décernée à Mlle M. de Lorimier.

Médaille d orthographe française, adjugée à Mlle B. Forest.

Médaille d'excellence, méritée par Mlle M. A. Paquette.

Cours supérieur, 1ière division. — Mlle Renée Barsalou, prix de mythologie et de tenue des livres. Mlle Juliette Favreau, prix de grammaire anglaise. Mlle A. Ouimet, prix d'histoire d'Angl., logique. Mlle Y. Pépin, prix d'histoire d'Angleterre, de logique. Mlle J. Benoit, prix de gramm. ang. et de trad. anglaise. Mlle M. J. Cholette, prix de dictée ang., mythologie. Mlle G. Dépatie, prix d'hist. de France, d'hist. d'Angleterre et de syntaxe anglaise. Mlle B. Lauriault, prix de gr. ang., synt. ang. et de géographie. Mlle Adrienne Gary, prix traduction anglaise, hist. de France, littérature, tenue des livres. Mlle Aline Ladouceur, prix d'analyse gramm., analyse logique, mythologie de grégographie. Mlle M. Marc Aurèle, prix d'hist. d'Ang., hist. romaine, géographie, logique.

Intermédiaire, 2e division — Mlle Albertine Lacroix : lect. ang. et lect. franç. Mlle Adrienne Lacroix : orthographe fr., lect. franc., lect. anglaise. Mlle Cécile St mars : anal. ang., trad. ang., comp. littéraire, traduction fr. Mlle Berthe Tourville : hist. sainte, conn. utiles, géographie, calcul mental, anal. gramm., traduction ang., calligraphie, trad. française, tenue des livres.

Prix de la salle d'étude — Assiduité, Mlles Corine Nadeau, B. Lauriault. Ponctualité, Mlle Corine Nadeau. Excellence, Mlles Ad. Gary, Al. Ladouceur.

Histoire du Canada — Volumes offerts par Mlle Hélène Turgeon et par l'honorable M. Treffié Berthiaume, conseiller législatif, remportés par Mlles C. Nadeau, G. Dépatie, B. Lauriault, Al. Ladouceur.

Rédaction — Don de Mme W. Huguenin, remporté par Mlle J. Robert.

Instruction religieuse, mérité par Mlles J. Favreau, M. Marc Aurèle et Corine Nadeau.

Musique vosale — Médaille offerte par Mme S. McMillan, professeur de chant, décernée à Mlle B. Lauriault.

Arithmétique — Médaille présentée par M. L. J. A. Surveyer, remportée par Mlle M. J. Cholette.

Orthographe française — Médaille offerte par Madame G. Dallaire, décernée à Mlle A. Gary.

Excellence — Médaille, don de M. le sénateur et Mme Dandurand, décernée à Mlle Corine Nadeau, comme ayant remporté le plus grand nombre de prix de son cours.

COURS DES GRADUES

Mlles Alma Chrétien : prix d'analyse, gramm., de logique, d'analyse logique. Mlle Berthe Cousineau : prix d'analyse gramm., de calligraphie, de dictée anglaise, de géographie, de traduction ang., de chimie, d'hist. romaine, de logique, d'arithmétique. Mlle Cécile Cousineau : prix d'analyse logique, de grammaire ang., de calligraphie, de mythologie, de géographie, de trad. ang., d'hist. d'Ang., de physiologie, de tenue des livres. Adrienne Ladouceur : prix d'analyse logique, de calligraphie, d'excellence de conduite. Mlle Juliette Nault : prix d'analyse logique, de dictée anglaise, de syntaxe anglaise. Mlle Laurette Barsalou : prix de grammaire anglaise, de mythologie. Mlle Berthe Latourelle : prix de gramm. anglaise, de géographie, d'histoire de France, d'hist. d'Angleterre, d'hist. romaine, de logique, de littérature, d'assiduité, d'excellence de conduite. Mlle Emélie Dépatie : prix de dictée anglaise, de traduction française, de trad. anglaise. Mlle Paula Lanctôt : prix de gramm. anglaise, de mythologie, de géographie, de chimie, d'hist. d'Angleterre, de physiologie, d'hist. romaine, de logique, de littérature, d'excellence de conduite. Mlle M. Aimée Picotte : prix de géographie de trad. anglaise, d'hist. de France, d'hist. romaine.

Prix d'élocution, offert par Mlle I. St Jean, professeur. Mlle M. A. Picotte.

Médailles de révolution française, offertes par M. Henri S. Mars, et un ami de la maison : Mlles B. Latourelle et A. Chrétien.

Excellence en mathématiques, don de M. Ludger Gravel : Mlle A. Chrétien.

Instruction religieuse, don de M. l'abbé Bélanger, curé de St Louis de France, et de M. Rivet, Chevalier de St Grégoire le Grand : Mlles C. Cousineau et Ad. St Mars. Un volume est offert comme substitut à Mlle P. Lanctôt.

Excellence, médaille de l'hon. Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, décernée à Mlle P. Lanctôt, comme ayant remporté le plus grand nombre de prix de son cours.

Médailles des cours : Alma Chrétien, Laurette Barsalou, Paula Lanctôt, Berthe Cousineau, Cécile Cousineau, Marie-Aimée Picotte, Adrienne Ladouceur, Adrienne St Mars, Berthe Latourelle, Emélie Dépatie, Juliette Nault.

ACADEMIE ST JOSEPH

La distribution des prix, à l'Académie Saint-Joseph, rue Notre-Dame Ouest, s'est faite, au cours de deux jolies petites séances de chant et de musique, données par les élèves.

Hier après-midi, avait lieu la distribution des prix pour les petites, et le programme suivant fut exécuté à la perfection, par de toutes petites filles.

Entrée, duo : La chanson des fleurs.

Chant : "Vive les vacances !

Distribution des prix aux élèves de la 13ème classe.

Chant : "On a besoin souvent d'un plus petit que soi. (Fable de Lafontaine).

Distribution des prix aux élèves des 12ème et 11ème classes.

Récitation : A la porte du Paradis.

Distribution des prix aux élèves des 10ème et 9ème classes.

Chant : Les petits Loups.

Distribution des prix aux élèves des 8ème et 7ème classes.

Remerciements : lus par Mlles Paradis et Bordeleau.

Chant final : Chez les petits oiseaux c'est bal !

Aujourd'hui c'était le tour des premières classes. La distribution des prix était présidée par Monsieur le curé de la paroisse Saint-Joseph. Etaient présents, Messieurs les abbés : Décarie, aumônier de la Réforme ; Nantel et Chartier, vicaires de Saint-Joseph ; et les parents des élèves. Les principaux prix suivants furent distribués :

Médaille en or et couronne d'honneur, méritées par Mlle Donalda Lucier.

Prix d'instruction religieuse, offerts par M. le Curé, mérités par Mlles Donalda Lucier, Corinne Marbre, Juliette Marcil, Elvina Valiquette, Antoinette Mathieu, Florence Proulx et Cécile Bordeleau.

Prix de composition française, cours académique, Mlle Héléna Fournier.

Cour de composition française cours modèle : Mlles Jeanne Fiset et Alice Deschamps.

Cours élémentaire : Lydia Boisjoli.

Prix d'étude de piano : Alice Ruel, Berthe Cabana, Alice Trottier et Jeanne Henrichon.

Prix de chant sacré, offerts par M. le curé—Mlles Irène Pominville, premier prix ; Jeanne Henrichon, Aline Trottier, Donalda Lucier, Ovida Séguin, Aurore Bélanger, Alice Ruel, Berthe Barsalou et Héléna Fournier.

La distribution des prix et le concert qui l'accompagna se firent dans l'ordre suivant :

Entrée, duo : La fanfare.

Distribution des couronnes d'excellence.

Chanson : La lutte des fleurs.

Distribution des prix du cours français, aux classes 7, 6 et 5.

Piano : Saltarelle.

Distribution des prix aux 4e et 3e classes.

Chanson : Le printemps.

Distribution des prix aux 2e et 1re classes.

Récitation : Ma devise, composée et dite par Mlle Donalda Lucier.

Distribution des prix pour étude du piano.

Piano, duo : Les bohémiennes.

Distribution des prix de chant sacré, d'instruction religieuse et de composition française.

Adresse de remercîement, récitée par Mlle Ida Desjardins.

Chant final : Hymne à la Vierge.

PENSIONNAT DU SACRE-COEUR

La distribution des prix, au Pensionnat du Sacré-Coeur, rue Saint-Alexandre, qui se fait toujours privément et sans pompe, a eu lieu, cette année, plus simplement que jamais, à cause des grandes fêtes de la béatification de la fondatrice de cette communauté, la Bienheureuse Mère Barat.

L'ancien aumônier et l'aumônier actuel de ce couvent, l'aumônier de la maison du Sault et quelques anciennes élèves, y assistaient seuls.

Il n'y avait pas de gradué.

AU COUVENT DE PIERREVILLE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Pierreville, 23 — On ne saurait passer sous silence la jolie séance de fin d'année qui a eu lieu vendredi dernier au couvent des RR. SS. de l'Assomption de Pierreville. En outre de la partie musicale qui fut exécutée avec brio on a joué la jolie saynète: "Trois bonnes sous le même bonnet". Les rôles étaient tenus par Mlles Estelle Daneau et Anna Gervais. Puis on procéda à la distribution des prix.

Bonne conduite, Mlle Laura Morin; économie domestique, Mlle Marie-Anne Bibeau ; instruction religieuse, Mlles Anna Gervais et Cécile Pontbriand ; succès, Mlle Bibiane Lefebvre ; politesse, Mlle Ritha Gauthier; anglais, 1er prix, Mlle Estelle Daneau ; 2e, Mlle Yvonne Allw ; musique, 1er prix, Mlle Jeanne Côté ; 2e, Mlle Denise Charland ; bon langage, Mlle Clarinthe Laroche ; application, 1er prix, Mlle Rose-Alba Paul ; 2e, Mlle B. Gill ; 3e, Mlle C. Shooner ; couture, broderie, tricot, 1er prix, Mlle B. Daneau ; 2e, Mlle Rose-Anna Daneau.

ANGERS

Samedi, 20 juin, ont eu lieu les funérailles de Mme Marguerite Plouffe, épouse de Dolphis Larocque. La défunte laisse pour pleurer sa perte un époux et huit enfants.

—Le 21 juin M. et Mme J. E. Paiment, d'East Templeton, étaient en visite chez Mme Monrion.

—M. et Mme Oscar Gauthier et leurs enfants ont passé quelques jours à St Joseph d'Orléan.

SAINTE-GENEVIEVE DE BATISCAN

Le 17 juin a eu lieu la première communion de 45 enfants. L'après-midi, il y eut renovation des promesses du baptême, admission dans la société du chemin de la croix, dans l'archiconfrérie du Saint Rosaire, réception du scapulaire.

—Le 18 juin, les élèves des frères de St Gabriel de St Stanislas, sont venus passer la journée dans notre village, accompagnés de leur fanfare.

—MM. Monty et L'Heureux ont commencé à faire des décorations de notre église. Ils doivent terminer leurs travaux pour le mois de septembre.

PIKE RIVER

Le 21 juin la Fête-Dieu a été célébrée avec grande pompe. Le reposoir était chez M. J. B. Duchesneau.

—La première communion aura lieu le 28 juin.

—La récolte du foin laisse beaucoup à désirer, et si la sècheresse continue la récolte du blé sera nulle.

SAINT-ZOTIQUE

La Fête-Dieu a été célébrée cette année avec une grande solennité. Les maisons, sur le parcours de la procession taient très bien décorées. Le reposoir était chez M. J. Véronneau et ofrait un joli coup d'oeil. La procession a défilé dans l'ordre suivant: les enfants de Marie, bannière en tête, les dames de Ste Anne, avec leur bannière, la ligue du Sacré-Coeur et leur bannière, les Forestiers Catholiques précédés de leur bannière. Le dais était porté par les marguillers.

AU SENAT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 27—Le sénateur Scott a appris hier au sénateur Landry que les souscripteurs du capital de $200,000 requis par le gouvernement par l'arrangement financier du 19 octobre 1903, avec la compagnie du pont de Québec sont : l'honorable S. N. Parent, $2,500 ; MM. H. M. Price, $400 ; J. B. Laliberté, $200 ; N. Rioux, $400 ; V. Boswell, $200 ; l'hon. N. Garneau, $300 ; R. Audet, $400 ; J. Breaky, $200 ; G. Lemoine, $200 ; F. G. Fortier, $200 ; Hugh A. Allan, $25,000 ; George Sharples, $50,000 ; Chas. M. Hays in trust, $25,000 ; M. P. Davis, $94,000.

Sir McKenzie Bowell attira l'attention de sir Richard Cartwright sur une réponse à une question faite à la Chambre des communes anglaises par le secrétaire pour les colonies, disant qu'il y avait eu des communications d'un pays étranger, au sujet des résultats du traité franco-canadien, et que l'une de ces communications contient des représentations sur les résultats préjudiciables de la convention franco-canadienne.

Cette réponse a été envoyée au gouvernement canadien. Sir McKenzie demande si le gouvernement canadien a reçu cette communication-là.

Sir Richard Cartwright dit que le Canada n'a pas encore reçu l'assurance que le traité serait ratifié par le sénat français, et qu'il serait prématuré de discuter un traité qui peut ne pas devenir en vigueur.

Il croit que certaines communications ont été reçues par les autorités impériales de l'Allemagne, et que la situation commerciale est à l'étude en ce moment, mais il n'est pas en position de dire que l'action, si action doit être prise, le gouvernement canadien jugera à propos d'adopter. Au meilleur de sa connaissance, c'est de l'Allemagne seule qu'une demande est venue.

L'Allemagne, dit-il, peut obtenir l'abrogation de cette surtaxe, en restaurant le Canada dans la position qu'il occupait, quant à son tarif, avant de nous quereller pour avoir donné une préférence à la Grande Bretagne.

Sir MacKenzie Bowell demande pourquoi le sénat français n'a pas adopté le traité. Sir Richard dit qu'il croit bien que le sénat français soit quelque peu affligé de l'hérésie de la protection. Cela pourrait avoir quelque chose à faire avec la ratification du traité.

Sir MacKenzie dit que les gouvernement actuel ne semble pas avoir échappé à l'hérésie dont on vient de parler; il demande au gouvernement de déposer la correspondance sur la table.

Sir Richard dit qu'il y aurait probablement des négociations avec l'Allemagne, et qu'il serait difficile de publier la correspondance durant les pourparlers.

L'HONORABLE JAQUES BUREAU

IL A HIER PRESIDE A UNE DISTRIBUTION DE PRIX A TROIS-RIVIERES, ACCOMPAGNE DE MLLE BUREAU.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Trois-Rivières, 27. — Ce matin ont eu lieu dans les écoles de la banlieue et de Sainte-Marguerite des Trois-Rivières les examens de fin de l'année en même temps que la distribution des prix.

L'hon. Jacques Bureau, solliciteur général accompagné, de sa jeune fille, Mlle Blanche, et de son fils, M. Arthur, assistait à ces examens ainsi que Alexandre St Pierre, Philippe Gouin, et Sévère Gélinas commissaire d'école et L. P. Mercier, secrétaire-trésorier. L'hon. Jacques Bureau s'intéressa beaucoup à questionner les jeunes élèves de ces écoles et se déclara absolument satisfait du résultat des examens.

Les institutrices Mlles Morin et Dugré méritent des félicitations pour la manière intelligente dont elles enseignent à ces petits enfants. La tenue de leurs élèves était irréprochable. Mlle Dugré avait fait apprendre à ses enfants une petite pièce qui fut tout-à-fait bien rendue. L'hon. Solliciteur général ne leur a pas ménagé ses compliments et leur a distribué plusieurs beaux prix. Mlle Bureau distribua aussi des prix aux bébés de chacunes de ces écoles.

QUEBEC ET LEVIS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, Qué., 27 — Un malheureux accident qui a plongé dans le deuil une honorable famille de Saint-Malo est arrivé, hier soir, au quai Allan, vers les huit heures.

Plusieurs débardeurs déchargeaient le cargaison du steamer "Corsican", quand l'un d'eux, M. G. Joseph Montminy, fit un faux pas et tomba entre le transatlantique et le quai. Ses malheureux compagnons ne purent lui porter secours et il se noya sous leurs yeux.

Montminy laisse une épouse et six enfants pour déplorer sa perte.

—Toute la population de Saint-Roch est dans une surexcitation facile à comprendre. Une bête sauvage, un des sangliers que l'on exposait dans un musée de la rue Saint-Joseph, a brisé les barreaux de sa cage et s'est enfui. On n'a pas encore pu le rattrapper.

—Un pensionnaire du Château-Frontenac, M. C. T. Bishop, était, hier, dans sa chambre, à faire sa toilette, quand il tomba avec le bassin d'eau qui se cassa et un des morceaux du vaisseau lui coupa deux artères de la jambe gauche. Le Dr Sewell jugea son état si grave qu'il le fit transporter de suite à l'Hôpital de Jeffrey Hale.

—Le malheureux conducteur de voiture, A. Turcotte, qui a été victime, il y a quelques jours, d'un si pénible accident dans la Côte de la Montagne, est à la dernière extrémité, à l'Hôtel-Dieu, où il repose depuis son accident.

Il a eu une nuit bien pénible, hier, et les médecins désespèrent de le sauver.

—Les séances du congrès de la Jeunesse Catholique ont pris fin hier soir.

LA CONSTRUCTION DES EGOUTS

La commission de la voirie a accordé hier des contrats pour la construction des égouts. M. M. Dineen a obtenu le contrat pour l'égout de la rue Sherbrooke, première section, de l'avenue de Lorimier à la rue Saint-Denis, et M. Bellehumeur, le contrat pour l'aqueduc de la rue Valois. Le premier coûtera $65,000 et le second, $5,168.

Il a été décidé de faire, mardi, l'inspection des trottoirs des quartiers St Laurent et St Louis.

COTEAU STATION

Pour le 12 juillet le conseil No 42 de l'Union St Joseph du Canada, de Côteau Station, organise une jolie excursion à Lachine. Le bateau descendra par les rapides et remontera par le canal Soulanges. Le prix du passage aller et retour est de 50c.

PAR WALKER M. KEARNS

BOULEVARD SAINT-DENIS

VENTE A L'ENCAN DE

Très Beaux Meubles

Par ordre de M. J. S. RIDDELL,
(Qui va demeurer à Vancouver),
A 1113 RUE HUNTLEY,
MARDI MATIN, 30 JUIN,
A dix heures.

Chaises et tables de salon en acajou, miroirs, rideaux en dentelle, tapis Axminster et Bruxelles, aquarelles, gravures, ornements, bibliothèque et pupitre combinés en chêne, lot de livres, buffet en chêne, table à rallonge, chaises de salle à manger, canapés, service à dîner, verrerie, articles plaqués, coutellerie, toile de lit et de table, bureaux et chiffonniers en acajou, lits simples et doubles en fer et garnis en cuivre, matelas "Ostermoor", machine à coudre, fauteuils, poêle de corridor, poêle de cuisine Clendinneng, glacière, boyau de jardin, lot d'outils de jardin, etc., etc.

WALTER M. KEARNS,
Encanteur.

Prenez les tramways du boulevard St Denis pour la rue Saint-Zotique ; la rue Huntley est la première à l'est de la rue Saint-Denis. 200—2

UN STEAMER COULE A FOND

Madrid, 27 — Le steamer espagnol "Larache", jaugeant 1500 tonneaux, a frappé un rocher, au large de Ximiela, et a coulé immédiatement.

La mer était très orageuse en ce moment. Les rapports du désastre sont contradictoires ; quelques-uns disent que le steamer a été perdu et que tous ceux qu'il portait se sont noyés ; d'autres disent que les passagers et l'équipage ont pu se sauver.

Corona, Espagne, 27 — Les derniers rapports disent que 181 personnes ont perdu la vie dans le naufrage du steamer Larache; le capitaine a péri avec son navire. Soixante-une personnes ont été sauvées.

LES SURINTENDANTS DES TELEGRAPHES

Les surintendants des télégraphes ont élu, jeudi, leur bureau pour l'année 1908-1909 et ont choisi Détroit pour leur convention de l'an prochain. Ont été élus : M. W. J. Camp, ingénieur électricien de la "Canadian Telegraph Co.", de Montréal, président ; M. G. W. Dewey, de Chicago, vice-président ; M. P. W. Drew, de Chicago, secrétaire-trésorier, réélu pour la 26e fois.

M. W. J. Camp, élu chef des surintendants des télégraphistes d'Amérique.

Parmi les dernières communications qui ont été lues et discutées, mentionnons celle de M. Rhoads, d'Indianapolis, sur la préparation que doivent subir les télégraphistes pour devenir expéditeurs des trains, et celle de M. Jacoby, de South Bethlehem, Pennsylvanie, sur l'installation électrique des gares.

Les délégués partent ce soir pour Québec.

DRAME EN MER

Victoria, 27 — Y Martini, matelot japonais, a tué d'un coup de couteau, S. Kowasaki, un autre matelot japonais, dans la nuit du 14 courant.

Tous deux faisaient partie de l'équipage du vapeur "Aki Maru", qui avait quitté Yokohama le 10 juin. Le refus de Kowasaki d'aller faire son tour de garde, fut la cause de cette tragédie.

L'assassin sera déporté au Japon, pour y subir son procès.

Le magnifique reposoir érigé à la porte du domicile de M. F. X. Benoit, fils, à Longueuil.

SUR LES BORDS DU RICHELIEU

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sorel, 27 — Les vacances des élèves du collège Sacré-Coeur et de la congrégation Notre-Dame, sont commencées lundi, le 22 juin et au "Jardin de l'Enfance", le 23.

—Jeudi a eu lieu à l'Académie de Musique de cette ville la distribution solennelle des prix aux élèves du collège Mont Saint-Bernard. Cinq élèves de la classe d'affaires ont été diplômés. 1er Antonio Gill, de Sorel; 2ème Ph. Forcier, Sainte-Anne de Sorel; 3ème Arthur Archambault, Saint-Denis; 4ème, Edouard Cardin, Ils Saint-Ignace; 4ème Joseph Cardin, Ile Saint-Ignace.

A la clôture de la séance, M. le chanoine J. C. Bernard, fit une courte allocution, remplie d'excellents conseils aux gradués, et souhaita aux élèves de bonnes et heureuses vacances.

—A la dernière session générale du conseil municipal du comté de Richelieu, la résolution suivante a été adoptée: Il est proposé par les conseillers Méthot, Lebrun et Lavallée, secondé par les conseillers Messier, Paquin et Champagne, que ce conseil, au nom de la corporation du comté de Richelieu qu'il représente, offre ses plus sincères sympathies à la famille de feu M. Jose. A Ledoux, maire de la municipalité du village de Massueville, décédé presque subitement le 30 mai dernier, qu'en outre il soit reconnu que le conseil a perdu dans la personne de feu M. Joseph Ledoux, un homme probe, honnête et dévoué aux intérêts de la corporation du village de Massueville qu'il représentait avec beaucoup d'habileté et de distinction, et que copie des présentes soient transmises aux journaux et à la famille. Adopté à l'unanimité.

—Samedi soir, une tempête s'est abattu sur notre ville. La pluie est tombée par torrents durant quelques instants et un vent qui avait atteint la violence d'un cyclone a renversé les clôtures et endommagé un grand nombre d'arbres d'ornements dans le parc Royal et à différents endroits de la ville.

—M. l'abbé Tremblay, de Saint-Hyacinthe, a fait une collecte, dimanche aux différentes messes de l'église paroissiale de Sorel, en faveur du "Patronage de Saint-Hyacinthe", institution où les jeunes gens apprennent différents métiers qui leur permettent de gagner leur vie et où ils trouvent en même temps tous les amusements nécessaire au développement physique et moral de la jeunesse, sous la surveillance paternelle du clergé.

—La procession de la Fête-Dieu a eu lieu dimanche par un temps idéal. Le défilé de cet imposant cortège s'est fait par les rues Georges, Roi, Augusta et Royale. Le reposoir qui avait été dressé avec beaucoup de goût par des personnes dévouées, était situé cette année à l'extrémité sud du marché Richelieu. Toutes les associations pieuses et les congrégations paroissiales suivaient, bannière en tête, dans les rangs de cette procession, la plus belle qui ait jamais eu lieu à Sorel. Le juge et les membres du barreau de Richelieu en costume de cour faisaient également partie de la procession, ainsi que les élèves des différentes maisons d'éducation avec leurs professeurs. Le T. S. Sacrement était porté par M. l'abbé Desnoyers, assisté de MM. les abbés Lepage et Tremblay. Les cadets du collège Sacré-Coeur, la fanfare de cette institution, la "Musical Richelieu" et des centaines de personnes ont également pris part à cette pieuse manifestation.

—Un effondrement, dû à la défectuosité d'un canal d'égout, s'est produit vendredi, rue Charlotte, en face de la demeure de M. Alf. Guévremont, N.P. On a réparé temporairement les dégâts causés à la chaussée, mais des travaux importants qui ont été confiés à M. Wm Côté, seront faits incessamment dans le but de réparer cet égout qui sert spécialement à la prison du district ainsi qu'à une partie des demeures de la rue Charlotte.

—Les concerts donnés, jeudi et vendredi soir à l'Académie de Musique de cette ville, sous le patronage de M. l'abbé J. C. Bernard et de son honneur le maire H. Beauchemin, par la fanfare "Musicale Richelieu", ont remporté un grand succès. Un auditoire nombreux s'était rendu pour entendre ce corps de musique formé depuis quelques mois seulement et qui, sous l'habile direction du Prof. G. A. Clément, a déjà accompli des progrès extraordinaires. Les quarante membres de cette fanfare sont tous des jeunes gens de notre cité, ayant d'excellentes dispositions pour la musique, ou des amateurs qui ont déjà fait partie de fanfare ou d'orchestre, à Sorel.

Le programme se composait de sept morceaux pour fanfare et de cinq numéros de musique vocale, de déclamation et de musique d'ensemble. Un trio pour violon, piano et orgue, "Scène de l'Eglise", tiré de l'opéra "Faust", exécuté par MM. Alf. Trempe, Mlle E. Larochelle et le prof. Clément a été fort bien rendu et applaudi par l'auditoire. "Les Alvès", polka originale, une fantaisie brillante sur l'opéra "Faust" et deux marches "Sorel en Avant" et "Marche des Soreloises", de la composition de M. le prof. Clément, pour fanfare, ont également remporté beaucoup de succès. Comme toujours, M. J. R. A. Cardin a fort amusé l'auditoire. Ses déclamations spirituelles, dites avec tant de naturel, lui ont valu plusieurs rappels auxquels il s'est rendu de bonne grâce. MM. J. A Wright et H. DeGrandpré ont aussi fait du chant qui a été fort goûté.

Ce succès remporté par la "Musicale Richelieu" est bien de nature à encourager les membres de ce corps de musique qui avant longtemps, figurera au premier rang dans la province.

AU LAC SAINT-JEAN

Excursions de colons au Lac St Jean, pour cultivateurs seulement, mardi le 7 juillet 1908. Départ de Montréal et Québec, 8.45 hrs a. m. Les prix des passages de Québec à Roberval et retour $2.00, 2e classe et $3.00 1ère; de Montréal $4.80 2me, $7.15 1re, bon pour 30 jours, par les chemins de fer Nord Canadien et Québec et du Lac St Jean.

Bureau à la Banque Impérial, Montréal. 176 S. n.

TERRAINS GRATIS

Voyez notre annonce. Demers, Racicot, Lemay et Roy. r

JOURS DE GROS ESCOMPTES

Les Escomptes de 20% à 40% sur les Meubles de Ménage sont Populaires.

Notre vente d'été à escompte a fait un grand pas et nous travaillons à agrandir ses succès en plaçant, sous ces gros escompte, un nouveau stock de beaux rideaux en dentelle qui viennent d'arriver, et que nous avions l'intention de réserver pour la vente d'automne. Vous avez ici le choix; le meilleur qu'offre le marché vous sera montré et vous épargnerez certainement de 20 pour cent à 40 pour cent sur votre placement.

RIDEAUX EN DENTELLE POUR TOUT LE MONDE

Le principal attrait de cette énorme vente de rideaux en dentelle, ce sera 100 paires de superbes Nottingham de 3¼ verges de long et 54 pouces de large. Rideaux réellement magnifiques pour salon, salle à manger et chambre à coucher, en un riche dessin de fleur. Tant qu'il y en aura, la paire. 88c

Gros escomptes sur toutes les autres belles lignes de rideaux en point d'Irlande arabe et suisse, aussi bien que des rideaux de fenêtre, tulles, madras, etc., etc.

Aussi cretonnes, tapestry, soie, brocart et toutes sortes de couvertures de meubles et de garniture. Venez de bonne heure choisir les meilleures lignes.

UN ECOULEMENT RADICAL DE TAPIS ET PRELART

A partir de lundi, nous vendrons toutes les pièces désassorties de tapis, prélart et linoléum, au-dessous de 15 verges, à 50 POUR CENT D'ESCOMPTE.

Rappelez-vous que tous nos beaux Wilton, Axminster, Bruxelles et tapestry sont maintenant sujets à un escompte de 20 pour cent. La même réduction sur toutes les lignes de rugs et carpettes.

EMPORIUM de MEUBLES DE MENAGE — N. Valiquette LIMITED — 471-477 STE CATHERINE EST.

SIR THOMAS SHAUGHNESSY

L'oeuvre du talent. de la volonté et du travail

Sir Thomas Shaughnessy, président du C. P. R., dans son cabinet de travail.

L'homme occupé fait toujours avec soin son travail. L'oisif n'a jamais le temps d'accomplir quoi que ce soit.

(Du Busy Man's Magazine, Toronto et Montréal)

Vignette

"Cette phrase en tête de la colonne, résume assez bien et le caractère et la vie de Sir Thomas G. Shaughnessy, le président de la Compagnie de chemin de fer la plus considérable du monde entier, le Pacifique Canadien. M. Shaughnessy n'est pas seulement un homme d'affaires qui s'acquitte admirablement des devoirs de sa charge, mais c'est en outre une personnalité qui peut servir de modèle à tous jeunes gens désireux de réussir; car sa vie, depuis sa jeunesse, jusqu'à ce moment, est un exemple d'énergie et de travail intelligent. Jamais, dans les différentes positions qu'il a occupées, il n'a perdu de vue, un seul instant, le but de ses ambitions, qui était d'atteindre le plus haut rang; et dans chaque position aussi il a su se faire remarquer, soit par son zèle, sa patience, soit par la manière particulière avec laquelle il administrait les différents départements qui lui étaient confiés. Partout où il a passé il a laissé sa marque. Bref, il possède le génie des chemins de fer.

M. Shaughnessy est né le 6 octobre 1853, à Milwaukee, Wis. La maison où il vit le jour est encore debout et devrait être marquée d'une plaque de bronze. Il a conservé dans son caractère plusieurs des traits distinctifs de l'habitant de l'Ouest, si vif et si consciencieux. Ses ancêtres étaient de pure descendance irlandaise, c'est pour cela, que, chez lui, aux qualités de l'Américain, se sont joints les points les meilleurs et les plus essentiels de l'âme irlandaise, qui sont la franchise, et la volonté devant laquelle les hommes se courbent et obéissent. Dans la maison d'école de Milwaukee, où il fit ses premières études, ses compagnons purent constater son intelligence vive et sa volonté de fer. Ils se rappellent les succès qu'il remportait dans les débats littéraires de l'école, débats dans lesquels il se distinguait entre tous.

A seize ans, après avoir subi brillamment les derniers examens du "Business College, de sa ville natale, il entra à l'emploie de la Cie Chicago, Milwaukee et St Paul Railway, section des achats. Il s'y fit promptement remarquer, et les promotions ne se firent pas attendre. Dès 1879, il était promu à la position de gardien général des magasins de la compagnie,—position très importante et pleine de responsabilité pour un si jeune homme. Cependant, son ambition était loin d'être satisfaite. Il voulut arriver plus promptement et plus haut; pour cela il résolut de compléter son instruction. Le désir de savoir était un besoin inné en lui, et le jeune Shaughnessy se livra ardemment à l'étude. Il fit des auteurs classiques ses meilleurs compagnons. Son activité incessante ne pouvait supporter l'oisiveté; et en dehors des devoirs de sa charge, il fonda des clubs littéraires. C'est dans ces endroits que, petit à petit, il prit l'habitude de la parole: ce qui fait que, maintenant, son langage est si facile, si persuasif et si correct.

Vers ce temps-là, William Van Horne, un ancien télégraphiste, devenu gérant général de la nouvelle ligne de chemin de fer, le Pacifique Canadien, désirant avoir un chef énergique pour diriger la section des achâts de fournitures, jeta les yeux sur Thomas Shaughnessy, et au mois d'octobre 1882 celui-ci fut choisi pour occuper cette position. Il n'avait pas encore trente ans. Un an après, M. Shaughnessy devenait auxiliaire du Gérant Général, position qu'il occupa de janvier 1884 à septembre 1885, alors qu'il fut définitivement nommé second Gérand Général de la compagnie. En 1889, il devint auxiliaire du Président. Enfin, au mois de juin 1891, on l'élut directeur de la compagnie et vice-président. En 1899, le 12 juin, lorsque sir Van Horne donna sa démission, les directeurs du Pacifique Canadien le portèrent à la présidence.

Ainsi, à l'âge de 45 ans, âge où bien des hommes ne font que commencer à percer au-dessus de leurs concitoyens, il se vit placer à la tête d'une armée de 35,000 employés, et l'autocrate d'une des plus grandes compagnies du monde.

Point ne serait nécessaire de raconter plus au long la vie de sir Thomas Shaughnessy, son talent extraordinaire est déjà suffisamment prouvé; cependant les faits suivants ne font qu'ajouter à l'admiration que l'on a pour un tel homme et ne sont qu'un exemple salutaire de plus pour ceux qui veulent arriver.

Il y a dix ans que sir Thomas Shaughnessy est président du Pacifique, et durant cette décade, les employés de la compagnie ont doublé en nombre, le Pacifique a présentement 70,000 hommes à son service. Les recettes se sont élevées de $30,000,000 à $72,000,000 en 1907. La voie ferrée qui était de 9,816 milles compte maintenant 13,000 milles de plus. Le Pacifique Canadien possède une flotte de quinze magnifiques vapeurs et de superbes steamers sur les Grands Lacs. Le nombre des wagons et de locomotives s'est accru d'une manière formidable et la compagnie ne possède pas moins de 40,000 wagons de fret. Québec, Ontario, le Manitoba et l'Ouest sont couvert des voies ferrées du Pacifique depuis que sir Thomas Shaughnessy occupe le fauteuil présidentiel. Les hôtels de la compagnie, qui sont splendides s'échelonnent depuis Saint-Andrée-sur-Mer, dans la Baie de Fundy, jusqu'à Victoria, sur la côte du Pacifique.

Le compte rendu des opérations de la compagnie durant l'année 1907, lu par le président devant l'assemblée des actionnaires réunis au mois d'octobre dernier, et rapporté dans les journaux, donne une idée des progrès accomplis.

"Le fait, le plus intéressant qui se soit passé durant cette séance, lit-on dans un journal, qui rapporte le procès verbal de l'assemblée, est, sans contredit, le discours de sir Thomas Shaughnessy, tout bourré de faits, et qui, en sus, contient une foule de détails pittoresques, dérogeant ainsi, d'une manière fort agréable, du froid exposé des profits et pertes, des rapports ordinaires. Sir Thomas Shaughnessy était tellement rempli de son sujet, que, en un certain passage, où il traitait des travaux d'irrigation faits par le C. P. R. dans l'Ouest, il toucha presque la corde lyrique." "De ces vastes solitudes arides, brûlées" s'écrie-t-il, "nous avons fait des prairies verdoyantes et fertiles!

Cette courte phrase empruntée au langage des poètes, attira l'attention de tous ces hommes d'afaires qui écoutaient le président et leur fit désirer d'en entendre davantage, mais M. Shaughnessy revint aux faits immédiatement.

Le rapport de sir Thomas, lorsque la lecture en fut terminée, reçut l'approbation générale. M. Shaughnessy a démontré l'importance capitale du Pacifique Canadien dans le développement du pays. Il y a déclaré qu'un douzième de la population du Dominion dépend directement ou indirectement pour sa subsistance, du Pacifique, en outre de ceci, il ajoute qu'en Canada et en Europe, il y a plus de quinze mille actionnaires qui possèdent moins de cinquante actions de la compagnie. Ce qui indique la confiance du petit capital dans cette administration.

Il y a deux ans, le Board of Trade de Québec offrait un banquait à sir Thomas Shaughnessy à l'occasion de l'inauguration du service transatlantique des "Empress" dont le port terminus fut fixé à Québec. Dans un discours fort bien pensé, l'hôte de la soirée prophétisa l'avenir du commerce canadien et démontra toute l'importance, au point de vue commerciale de la route du St Laurent. Il conseilla fortement d'améliorer le plus tôt possible cette voie, et ceci sans s'occuper de la question d'argent. Il cita comme exemple les dépenses énormes que font les Américains pour perfectionner leurs routes fluviales. "La question de la navigation est d'autant plus importante, ajouta l'orateur, que les ports des Etats-Unis menacent de nous enlever le commerce de l'Ouest."

"C'est une vive et forte imagination que le Président du Pacifique, écrivait un journaliste au sujet de ce discours, mais il s'en sert non pour faire des poèmes mais pour bâtir des steamers.. Il ne sème pas partout les fleurs du beau langage, mais sous sa parole puissante, jaillissent les rails d'acier

Magré son esprit énormément pratique, M. Shaughnessy ne laisse pas d'être aussi très enthousiaste. Il a une confiance absolue dans l'avenir et la grandeur du Pacifique Canadien, et cette confiance il sait l'inspirer aux autres. Il n'assigne aucune borne au développement du Pacifique: il est persuadé que cette compagnie est intimement lié à l'avenir du Canada et qu'elle grandira toujours à mesure que celui-ci se développera.

M. Shaughnessy fut fait chevalier et puis commandeur de l'Ordre Victoria, et chevalier de l'ordre St Michel et de St-George, en raison des services rendus à la reine Victoria et au roi Edouard VII.

L'apparence extérieur de sir Thomas Shaughnessy marque bien son véritable caractère. Grand de taille, bien proportionné, avec une physionomie énergique aux yeux petits mais perçants et scrutateurs, une bouche aux lignes fermes presque dures. Le nez aquilin, volontaire, la moustache forte et blonde; l'impérial sur le menton lui donne une apparence militaire.

M. Shaughnessy est un travailleur acharné. Le travail semble identifié avec lui, tellement, que, ceux qui l'entoure semblent être pris de contagion. Aux bureaux de la compagnie on sait toujours quand il est dans son cabinet, ou quand il n'y est pas. Sa présence se fait sentir d'une manière magnétique, presque mystérieuse.

Dans la vie privée, Sir Thomas Shaughnessy est le compagnon le plus gai et le plus aimable qu'il soit possible de rencontrer. Il est en outre un grand amateur d'opéra et lorsque l'occasion se présente on le voit, accompagné de Lady Shaughnessy et de leur charmante fille, assister aux auditions des grands maitres.

Enfin, Sir Thomas Shaughnessy trouve moyen de se tenir parfaitement au courant des afaires politiques et commerciales du Canada. Il a le temps d'assister à nombre de banquets et d'assemblées et de faire souvent des discours. Il est également un philanthrope à sa manière; mais il a horreur de la réclame et les bonnes actions qu'il accomplit, il ne les annonce pas dans les journaux. Il est l'un des principaux promoteurs du fond de pension pour les vieux employés du chemin. D'après ce système, aucun serviteur de la compagnie, qui a pris sa retraite ne retirera moins de 5 par semaine.

Nous pourrions citer maintes autres choses, mais contentons-nous de conclure que Sir Thomas Shaughnessy est non seulement un homme de génie c'est aussi un homme de bien. Deux mots qui, hélas, ne s'accordent pas toujours ensemble.

Jas. A. Ogilvy & Sons.

Le magasin des bonnes valeurs

Offres Spéciales à l'Occasion de la Confédération

D'une foule de choses dont vous aurez besoin pour la fête, à des prix très spéciaux, lundi.

BLOUSES DE FETE

TROIS LIGNES DE CHICS BLOUSES, AUX PRIX DE LA VENTE, LUNDI:

Seulement 150 blouses de qualité supérieure, élégamment confectionnées en le plus beau linon importé, garnies de dentelles valenciennes et de broderies, de divers dessins, seulement deux ou trois du même style, grandeurs 32 à 44, manches longues, pour dames. Prix réguliers $5.00 à $8.00. Prix de vente, lundi, chacune. $3.95

Belles blouses, valant $3.75 à $4.75. Lundi. . . . $2.95

Une autre ligne de blouses de très belle qualité, se vendant régulièrement de $2.00 à $3.00. Lundi. $1.25

PREMIER ETAGE

ROBES PRINCESSE

Le reste de ces magnifiques robes Princesse, arrivées de New York il y a quelques jours, à vendre lundi. Belles robes Princesse en mousseline claire, les plus nouveaux styles, couleurs: rose, lavande, blanc et tan, garnies de dentelle, médaillons de broderie, jupe ample garnie d'insertion de dentelle et de rempils. Bonne valeur à $18.00. Pour écouler le lot, lundi, à, chacune. $10.00

JUPES EN TOILE BLANCHE

Nous venons de recevoir une autre consignation de belles jupes en toile de notre qualité spéciale, très chics et exactement ce qu'il faut pour la fête, toutes grandeurs. Lundi, prix spécial $6.00

PREMIER ETAGE.

GANTS DE DAMES

Gants en beau fil de Lille, longueur au coude, blancs et noirs, poignets avec agrafes, tous les points, pour dames. Valant 50c la paire. Lundi, spécial, la paire. 29c

REZ-DE-CHAUSSEE.

Angle des rues Ste Catherine et de la Montagne

Avez-vous besoin d'un Piano?

Si oui, écrivez, venez ou téléphonez. Splendides valeurs parmi les nombreux pianos droits ayant servi pris en déduction de paiement sur notre

FAMEUX PIANO IDEAL MASON & RISCH,

que chaque membre de la famille peut jouer facilement. Procure le plus grand plaisir avec le moins d'effort possible. Superbes petits pianos loués à bas prix. Directement de la fabrique à l'acheteur, ce qui vous fait faire de grosses économies.

C. A. McNee,

550 rue Sainte-Catherine, angle Stanley. 198—3

Ministère de la Milice et de la Défense

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Approvisionnements pour Troupes, Tricentenaire de Québec.

DES SOUMISSIONS cachetées, pour la fourniture du bétail, de la viande, du pain, des pommes de terre et de légumes frais, du bacon, du beurre, de la farine, des fèves, des conserves de fruits et des épiceries en général; du fourrage, du bois de chauffage, du charroyage, et autres approvisionnements et services pour les troupes qui camperont à Québec et à Lévis, avant et durant la célébration du Tricentenaire, en juillet prochain, seront reçues jusqu'à midi, le samedi, 27 juin 1908.

Les soumissions devront être libellées sur l'enveloppe, "Soumission pour. . . — indiquant l'article et le service, — et être adressées au secrétaire du Conseil de la Milice, Ottawa.

On pourra se procurer des formules de soumission imprimées et obtenir toutes informations du Directeur des Contrats, au Ministère de la Milice et de la Défense, à Ottawa, et au bureau de l'Officier Commandant de Québec, à Montréal, et de l'Officier Commandant du District Militaire No 7, cité de Québec, respectivement.

La soumission devra, autant que possible, mentionner la qualité ou la marque des articles qu'elle comporte. Le thé et le café devront être livrés dans les paquets originaux et non ouverts.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère de la Milice et de la Défense, et chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque canadienne incorporée, pour 10 pour cent du montant d'icelle, payable à l'ordre du Ministre de la Milice et de la Défense, montant qui sera forfait si le soumissionnaire refuse de signer le contrat conformément à la soumission.

Des soumissions devront être faites séparément pour chaque article et aucune formule ne devra contenir de soumission pour plus d'un des articles ci-dessus mentionnés.

Les soumissions pour approvisionnements des Troupes devront être faites séparément pour Québec et Lévis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune soumission.

E. F. JARVIS,
Secrétaire.

(H.Q. 1645—9—1—P.)
Ministère de la Milice et de la Défense, Ottawa, 15 juin 1908.

Les journaux qui publieront cette annonce sans l'autorisation du Ministère ne seront pas payés. 195—6

LA LIGUE DU LAIT PUR

La "ligue du lait pur" est maintenant en état de fournir du lait pur préparé tout spécialement pour les enfants. Le laboratoire central de la ligue est en arrière du numéro 208, de la rue Saint-Charles Borromée, (téléphone Est 3020). Actuellement une succursale est ouverte à la pharmacie Fortin, rue Centre, Pointe Saint-Charles. Une infirmière dans cette succursale est à la disposition du public, chaque matin, pour lui donner les conseils et la provision de lait nécessaire.

Le but de la ligue est de fournir à un prix réduit un lait pur et sain aux enfants. Une surcharge de un demi à un cent est faite pour chaque boutellie.

Les pauvres peuvent se procurer du lait en produisant un certificat d'un médecin ou d'un prêtre.

La ligue est aussi en état d'envoyer aux mères de familles des infirmières, qui leur donneront les conseils nécessaires et prépareront avec un soin particulier la nourriture des enfants. Pour les demandes de cette nature on devra appeler au téléphone, Est 3020.

Dans quelques jours, des succursales seront ouvertes dans les parties nord et est de la ville.

Pour toute information au sujet de la ligue, il suffit de téléphoner au laboratoire central, et Mlle Caswell, la surintendante, sera heureuse de répondre à toutes les difficultés.

Les contributions aux fonds de la ligue sont nécessairement urgentes, vu que la température de l'été nécessitera des demandes plus nombreuses. Ces contributions peuvent être envoyées soit au bureau central ou au trésorier, 603 rue Dorchester ouest. On accusera réception de ces dons dans toute la presse canadienne.

AVIS AUX CONTREVENANTS

Le service des aqueduc prépare des poursuites contre environ soixante-dix personnes qui se servent de tuyaux pour arroser leurs jardins ou leurs pelouses, sans avoir payé le permis de $2.

Ceux qui veulent éviter la poursuite feraient bien de se mettre en règle immédiatement.

DEPARTEMENT DES MARCHÉS

Aux Entrepreneurs

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Travaux au Marché Saint-Jean-Baptiste" seront reçues au bureau du greffier de la Cité, Hôtel de Ville, jusqu'à MERCREDI, LE 8 JUILLET PROCHAIN A MIDI, pour travaux à être exécutés au Marché Saint-Jean-Baptiste, Boulevard Saint-Laurent.

Un chèque accepté au montant de $850.00, payable à l'ordre du trésorier de la Cité, devra être déposé entre les mains de ce dernier. Chaque soumissionnaire recevra un certificat de tel dépôt, et ce certificat devra accompagner les soumissions remises au Greffier de la Cité.

Les plans et devis peuvent être examinés au bureau de M. L. P. Monthriant, architecte, No 230 rue Saint-André.

Les dites soumissions seront ouvertes par le greffier de la Cité, en présence des intéressés à la première assemblée qui suivra leur réception.

La plus basse ni aucune autre des soumissions reçues ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre,

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal, 26 juin 1908.

Mlle de Matha qui a obtenu de grands succès au Parisiana, cette semaine, et qui doit jouer dans Mlle Nitouche, la semaine prochaine.

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée par homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou soeur du futur colon.

Une demande d'entrée ou de résiliation faite personnellement à tout sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification" ou fraude, l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une résiliation doit le faire en personne et posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande de résiliation du même individu tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Là où l'entrée est cancelée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur de résiliation aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs pour annulation doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est non suiette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la soeur, s'ils sont éligibles, ou à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes:

1.—Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

2.—Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain. Un co-propriétaire en terrain ne sera pas tenu à cette formalité.

3.—Si le père — ou la mère si le père est décédé — d'un propriétaire de homestead, demeure sur la ferme possédée seulement par lui, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans le voisinage du homestead ou si sur un homestead entré pour lui dans les environs, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

4.—Le mot "voisinage" des deux précédents paragraphes, veut dire pas plus de neuf milles en ligne directe, exclusivement des largeurs allouées aux routes croisantes dans l'arpentage.

5.—Un propriétaire d'homestead, désireux de remplir ses devoirs de résident en conformance avec les articles ci-dessus, pendant qu'il habite avec des parents sur une ferme qui appartenant, devra notifier l'agent du district de cette intention.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être loués pour une période de vingt et un ans à un taux annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 6 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur le charbon marchand.

QUARTZ — Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins, sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 160 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 201—n

MEURTRE MYSTERIEUX A PARIS

Paris, 27 — L'excitation est à son comble ici à la suite d'un meurtre semblable à celui de Steinheil, l'artiste et du banquier Demy.

La victime, cette fois, est Mme Sauvizon, marchande de diamants qui a été trouvée étranglée dans sa demeure de la rue de Bondy.

PASSES MIGRATOIRES

L'hon. M. Brodeur prend des mesures énergiques pour protéger nos pêcheries. — Une cause intéressante.

On appelle passe migratoire, un canal naturel ou artificiel laissé dans une digue pour permettre aux poissons de monter et de descendre les cours d'eau en travers desquels elles sont construites. L'article 83 de la loi des pêcheries dit ce qui suit:

"Tout propriété ou occupant d'une digue, glissoire ou autre obstacle sur un cours d'eau, où le ministre juge qu'il est nécessaire, dans l'intérêt public, qu'il y ait une passe migratoire, qui, après trois jours d'avis par écrit, néglige ou refuse de construire une passe migratoire durable et efficace pour le poisson et de l'entretenir en bon état à l'endroit, en la forme et de dimension qui permettent au poisson d'y passer, est passible d'une amende de quatre dollars pour chaque jour que cette digue, glissoire ou autre obstruction reste sans passe migratoire."

Nos pêcheries sont les plus importantes du monde entier, et elles sont une source de revenus considérables pour le gouvernement. Aussi, toute mesure qui a pour effet de les protéger doit être approuvée et encouragée. Ce ne sont pas, certes, les amateurs de pêche qui se plaindront de voir notre ministre de la Marine et des Pêcheries, l'honorable M. Brodeur, prendre tous les moyens que lui offre la loi pour prévenir la destruction de nos cours d'eau si poissonneux. Il y a, malheureusement, un grand nombre de ces digues non pourvues de passe migratoire.

Pour ceux qui connaît les habitudes des poissons, la nécessité d'une passe migratoire est chose connue. A l'époque de la fraie, les poissons d'eau douce qui fréquentent la mer, comme les saumons, les aloses, etc., remontent les rivières où ils vont déposer leurs oeufs et y faire un séjour plus ou moins long, avant de faire leur migration dans les eaux salées. Les poissons d'eau douce font la même chose, en ce sens qu'ils quittent alors les rivières où ils vivent habituellement pour aller frayer dans les petits cours d'eau, les petites rivières.

Lorsque l'eau est haute et que le poisson peut passer par-dessus la digue, il est exposé, s'il n'y a pas de passage migratoire, à ne pas pouvoir descendre ensuite, quand le niveau de l'eau a baissé. C'est alors que les pêcheurs non scrupuleux les détruisent presque tous. Si d'un autre côté, la digue est trop haute pour permettre au poisson de remonter, il déjette ses oeufs qui se perdent.

L'attention de l'honorable M. Brodeur a été attirée sur le fait qu'il existait un grand nombre de digues de cette nature qui obstruent nos cours d'eau et sont une cause permanente de destruction de nos poissons. Il y a, dans le pays, plusieurs établissements où se fait la reproduction artificielle du poisson, établissement fondés et entretenus par le gouvernement; il y a aussi des rivières et des lacs réservés pour la reproduction naturelle du poisson. On en tire, par année, des milliards de petits poissons qui sont jetés dans les cours d'eau que l'on veut alimenter. Mais cette ressource est loin de compenser les pertes énormes que cause l'absence de passes migratoires dans les digues.

Le ministre des pêcheries a donc, avec raison, décidé de mettre fin à un tel état de chose, en intentant des poursuites contre les propriétaires de digues qui sont en contravention avec la loi. Celle qui vient d'être intentée contre M. Jean Langevin, meunier du Côteau du Lac, propriétaire d'une digue sur la rivière Delisle, qui se déverse dans le lac Saint-François, servira de "test case." Il refuse d'y construire une passe migratoire.

Maître Donat Brodeur, C. R., représente le gouvernement, et Maître Mousseau, député de Soulanges, défend Monsieur Langevin.

La prétention de Monsieur Langevin est qu'il existe un petit canal de 30 pieds de large qui, partant d'un certain point sur la rivière Delisle, en haut de sa digue, va se déverser dans le Saint-Laurent, à quelques pieds de l'embouchure de la rivière. Ce canal, prétend-il, sert de passe migratoire. Monsieur Joseph Riendeau, l'inspecteur des Pêcheries, n'est pas de cet avis. Le plan suivant sert à faire comprendre mieux la question.

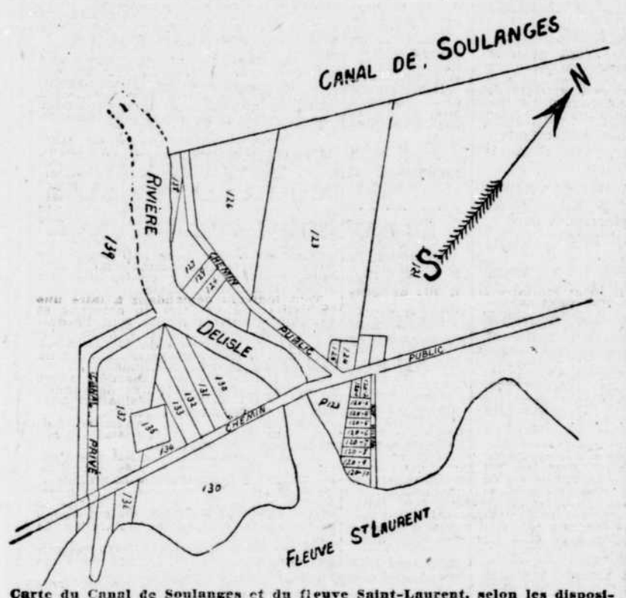

Carte du Canal de Soulanges et du fleuve Saint-Laurent, selon les dispositions relatives à la cause pendante entre le département de la Marine et les particuliers.

Il est intéressant pour nos lecteurs d'ajouter que d'après le dire des vieux citoyens du Coteau-du-Lac, ce canal aurait été construit, en 1812, par les troupes anglaises, pendant la guerre avec les Américains, cet endroit ayant été sans doute considéré comme un point stratégique, situé comme il l'est à l'extémité du lac Saint-François. Ce qui donnerait consistance à cette supposition c'est qu'à quelques milles plus haut, se trouve une île appelée l'île aux Grenadiers où, d'après la tradition, les Anglais auraient établi un poste et y auraient enterré un certain nombre de grenadiers tués au combat. Le fait est qu'on y voit encore plusieurs amas de terre placés avec symétrie à côté l'un de l'autre, affectant la forme de ces larges tombes dans lesquelles les militaires jettent les cadavres de leurs camarades morts au champ d'honneur.

Nous mettrons nos lecteurs au courant de cette intéressante cause qui sera plaidée dans quelques jours.

A OTTAWA ET A HULL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 27 — Aucune cérémonie n'a marqué la fête de la Saint-Jean-Baptiste ici, mercredi, mais la société d'Ottawa a organisé une procession pour dimanche prochain. Cette décision a été prise par suite du fait qu'un grand nombre de membres de la société locale s'étaient rendus à Québec pour assister au dévoilement de la statue de Mgr Laval. La procession partira du monument national à 9 heures et se rendra à l'église Ste Anne en passant par les rues Dalhousie et St Patrice; le sermon sera fait par un prêtre de Québec.

—L'association anti-tuberculeuse a approuvé les plans préparés par Weeks & Keefer pour la construction de l'hôpital des tuberculeux a Bayswater et les soumissions seront ouvertes dans quelques jours. M. Weeks est de retour d'un voyage a Saranac Lake où il a visité une institution du même genre. Le nouvel hôpital pourra contenir une trentaine de malades, on espère que les travaux seront commencés d'ici à un mois.

—Le comité spécial du conseil de ville a approuvé mercredi le contrat original pour l'hôtel et la gare du Grand Tronc, laissant ainsi de côté la question de l'échelle de salaires dont l'insertion était réclamée par les unions ouvrières. D'après une clause spéciale ajoutée, avec le consentement mutuel du Grand Tronc et du comité, les murs intérieurs de l'hôtel devront être bâtis en pierre. L'échevin Boudreault fut le seul qui s'opposa à l'adoption de ce contrat qui sera définitivement approuvé ce soir à une assemblée du conseil de ville.

—Une assemblée de marchands de bois a eu lieu ici, mercredi, dans le but de former une association dans le genre de la "National Wholesalers of the United-States". Un comité composé de MM. G. C. Edwards, L. Blackburn, et J. C. Brown, d'Ottawa, a été chargé de jeter les premières bases de cette association. M. Miller, de Toronto, présidait l'assemblée à laquelle assistaient un grand nombre de marchands de bois dont la plupart étaient venus à Ottawa à l'occasion de la vente des limites de bois de la réserve Doris; cette vente a réalisé un total de $871,500 pour les huit limites mises à l'encan; l'une d'elles a été achetée par M. C. A. McCool, d'Ottawa, pour la somme de $131,000.

—M. C. Berkeley Powell, président du club Rideau d'Ottawa, a donné le premier coup de bêche sur l'emplacement où s'élèveront les nouvelles bâtisses du "Country Club" sur le chemin d'Aylmer. Un bêche en argent portant une inscription appropriée fut présentée pour la cérémonie par M. Agr Adamson, de Toronto; tous les officiers du club ainsi qu'un certain nombre d'invités étaient présents. La pose de la première pierre aura lieu dans deux ou trois semaines.

—Le jeune Leroy Hukins, âgé de 8 ans, qui est revenu mercredi chez ses parents après une absence de deux jours, prétend qu'il a été emmené par un cultivateur des environs de Hull. Il s'en allait à l'école lundi matin, dit-il, lorsqu'il fut saisi par un individu qui conduisait une voiture de charbon et emmené, malgré ses cris, jusqu'à une ferme située auprès de Hull, arrivé là l'homme lui attacha le poignet droit à la jambe gauche avec une courroie et l'enferma dans l'étable. Durant la nuit il réussit à s'échapper et après s'être fait délivrer par un passant de la courroie, qui le gênait dans ses mouvements, il partit à pieu dans la direction d'Ottawa où il arriva vers midi.

Ottawa, 27 — La police croit être sur les traces des brigands qui ont commis plusieurs vols audacieux le long de la rivière Ottawa.

L'embarcation dont ils se sont servis a été découvert près de Cumberland.

—Un bambin de huit ans, enfant de Madame Huckins, domiciliée rue Lyons, est disparu mystérieusement depuis deux jours. On croit qu'il s'est noyé en jouant sur les bords de la rivière.

—Soeur Félix, de l'ordre des Soeurs Grises, est arrivée d'une mission de la Baie James, avec une fillette de douze ans, enfant d'un chef de la tribu des Indiens Crees. La vaillante missionnaire retournera au nord dans quelques semaines.

—William Harris, âgé de 27 ans, et Foster Woodward, âgé de 33 ans, deux immigrants d'origine anglaise, se sont noyés en faisant une excursion de pêche au-dessus des chutes Chaudières.

Edgar Gorman, qui était avec eux, a réussi à se sauver.

Ottawa, 27 —Chas. McMillan, 66 ans, s'est noyé mercredi dans la rivière de Campbells Bay. On n'a pu trouver un seul témoin de l'accident; l'enquête du coroner établira si la mort a été accidentelle ou non. Un de ses fils demeure à Montréal, et plusieurs membres de sa famille demeurent dans l'Ouest Canadien.

—Le maire Carrick de Port Arthur, élu député à la législature comme conservateur à la dernière élection provinciale, était à Ottawa mercredi, et a rendu visite à M. Borden, chef du parti conservateur.

—M. W. A. Beddoe, qui a été pendant 7 ans éditeur du "World" et du "News", donne le démenti le plus formel aux accusations du Rév. John. Pringle, au sujet de l'immoralité du Yukon et lance un défi au révérend de discuter la chose devant le peuple avec lui.

Ottawa, 27 — Une aventure qui aurait pu tourner mal est arrivée à l'équipe de "war canoe" du club Britannia. Malgré le vent très violent qui soufflait dans la baie, les pagayeurs décédèrent de tenter une sortie mais ils n'avaient pas fait 300 verges que l'embarcation chavira; tous les bateaux disponibles furent mis immédiatement à l'eau par les témoins occulaires de l'accident et tous les membres de l'équipe purent être ramenés à terre sains et saufs.

—Le procès intenté par J. J. Black, à Edward Whiteside en recouvrement d'une somme de $101 payée pour un cheval qui avait une tare a été entendue par le juge MacTavish. Au mois de mars 1903, M. Whiteside par l'entremise d'un encanteur avait vendu à M. Black, pour la somme de $101 un cheval supposé être sain et qui, en réalité était aveugle. M. Black s'aperçut trop tard de cette supercherie et déposa une plainte contre l'ancien propriétaire de l'animal. Le juge MacTavish a donné gain de cause à ce dernier et à l'encanteur.

—Les membres des compagnies "B" et "G", des Gardes à pied, du Gouverneur-général ont offert au capitaine H. B. Verret, à l'occasion de sa récente promotion une canne montée en argent et portant une inscription appropriée. La présentation a eu lieu au cours du banquet offert par le capitaine Verret à ses nouveaux subordonnés à l'hôtel Russell.

—Thomas J. Johnson, qui avait préféré passer une journée en prison plutôt que de dévoiler l'agresseur du Lt-col. Maynard Rogers, a avoué hier que celui-ci était un nommé Arthur Prince, un autre membre de la troupe "Dixie Minstrels". La cause a été remise à huitaine.

—Les trois Chinois Hun Fun, Kee Fong et Hun Wing, arrêtés la semaine dernière, sous l'accusation d'avoir troublé la paix publique ont été remis en liberté, le magistrat ayant maintenu que les vrais coupables étaient les trois jeunes gens qui avaient essayé de se sauver sans payer leurs repas et qui auraient dû être mis en état d'arrestation au lieu des Chinois.

—Le juge MacTavish a approuvé le changement de certains noms de rues devenu nécessaire depuis l'annexion de la banlieue. Ce changement avait été recommandé par le conseil de ville; le seul point mis en doute par le juge fut celui du changement du nom de la rue Concession en celui d'avenue Bronson mais il se conforma finalement au désir du conseil de ville.

—La commission des chemins de fer s'est occupée du différend qui existe entre les compagnies de chemin de fer du Pacifique Canadien et du Grand Tronc au sujet du montant qui devra être versé par la première de ces compagnies au Grand Tronc en compensation des bénéfices que le Pacifique Canadien retirera de la nouvelle gare centrale. Ce montant sera basé sur la valeur des terrains acquis par le Grand Tronc mais les experts ne s'entendent pas sur cette question et la commission a été chargée de fixer ce montant.

—Alexis Groulx, un citoyen de la rue Duke, Hull, a été arrêté sous l'accusation de faux. Groulx, qui est marié, avait été employé pendant une année, en qualité de conducteur de voiture par Wm Feely, boulanger de Hull. Il y a environ trois ans il se rendit aux Etats-Unis où il resta pendant deux ans sans envoyer de nouvelles à sa famille. Pendant son séjour aux Etats-Unis il rencontra une veuve, Mme Libley, qu'il promit, paraît-il, d'épouser. Il revint à Hull l'année dernière mais Mme Libley et ses deux filles le suivirent en Canada et arrivèrent à Ottawa, il y a un mois environ. Groulx leur procura des chambres à l'hôtel Saint-Louis, rue York où elles restèrent jusqu'à mercredi alors qu'elles furent mises dehors pour n'avoir pas réglé leur pension. Elles partirent alors pour une destination inconnue, mais la note d'hôtel qui se montait à $39 fut présentée à Groulx qui offrit en paiement un billet promissoire endossé par Wm Feely et Noël Viau, épiciers de Hull. Le gérant de l'hôtel découvrit quelques jours plus tard, cependant, que Feely n'avait jamais apposé sa signature sur ce billet et Groulx fut arrêté immédiatement pour faux.

MONTREAL SUIT L'EXEMPLE DE LONDRES

Montréal suit l'exemple de Londres.

Les Sandwiches au "BOVRIL" si populaires, pour le "lunch" parmi les hommes d'affaires de Londres, sont des mieux accueillies à Montréal.

On peut maintenant s'en procurer dans presque tous les principaux restaurants à Montréal. r A

TERRAINS GRATIS

Voyez notre annonce. Demers, Racicot, Lemay et Roy. r

Paris, 27—On a vu mercredi, à l'Académie des Sciences un travail nouveau au sujet d'une invention qui ferait parler les pièces pyrotechniques que l'on emploie aujourd'hui pour reproduire des tableaux historiques.

Henry Morgan & Co Limited.

LUNDI, LE 29 JUIN

Offriront en Vente des

Dentelles Orientales

En nuances : Blanc, Crème et Paris. Prix ordinaires 55c, 65c, 85c, 95c et $1.00.. .....**A Ecouler à Moitié Prix**

Chiffon Brodé Noir, 20 pouce de large. Prix primitifs $2.00, $2.50 et $3.10, **A $1.50 la verge**

Aussi une ligne de Dentelle Valenciennes, **A 5c la Verge**

LUNDI, LE 29 Juin

Vente de Garnitures en Chiffon de Couleurs, de divers dessins et couleurs. Valant 75c à $1.50 .....**A 25c la Verge**

Guipure en Jais Noir. Valant 50c à $1.05..... **A 25c la Verge**

VENTE SPECIALE AU

Rayon de la Mercerie

LUNDI

Un assortiment considérable de Peignes de Chignon et de Face en Ecaille et en Ambre, aussi une ligne de Barrettes en Ecaille, en ambre, Gris et Peignes Montés de Fantaisie. Prix régulier 25c..... **A 15 Chacun**

Une Vente très Extraordinaire

LUNDI ET MARDI,

De Mousselines de Qualité Supérieure

Cette vente comprend le reste de nos meilleures mousselines, afin de compléter notre écoulement avant la fin de la saison, aux prix très attrayant de ..... **29c la Verge**

La Vente de Blouses de Dames

Aura lieu LUNDI et MARDI

Comprenant : Dentelle, tulle, linon et taffetas

Les susdites marchandises sont des lots désassortis de plusieurs lignes de solde, et seront vendues **A moitié prix**

Vente Extraordinaires de Soies

LUNDI, 29 JUIN

3,000 verges de Soie Brochée Résistante Fini Satin Duchssse

A 85c la verge, valant $2.00 et $2.50

Comprenant les plus nouveax dessin et d'exquis effets de couleurs : bleu pâle, nil, héliotrope, alice, fauve, gris et champagne. Aussi blanc et noir.

Ces soies sont actuellement étalées, dans nos vitrines, et seront offertes en vente, LUNDI MATIN A 8 h. 30

DE GRANDES REDUCTIONS

Ont été faites dans les prix des

Fleurs Françaises, Anglaises et Américaines et des formes anglaises en paille.

(A vendre au 2ème étage)

Rayon de la Porcelaine

LUNDI ET MARDI

Vente du reste des échantillons d'assiettes Doulton. Prix primitifs $5.00 à $12.00. **A $2.00 chacune**

Une offre très attrayante de 10 SERVICES DE TOILETTE, au prix spécialement bas..... **De $7.50 chacun**

Prix primitifs $12.00 à $24.00.

Lundi et Mardi

Vente d'Ecoulement de Belle Papeterie

Comprenant quelques lignes du meilleur papier qui soit fabriqué, provenant des manufacturiers suivants : Whiting, Crane, Eton-Hurlbut et Geo. B. Hurd.

Prix ordinaire 25c la main..... ..... A 10c
Prix ordinaire $1.25 la boite..... A 50c

Enveloppes aux mêmes réductions.

Colonial House Montreal

Henry Morgan & Co Limited.

Pour Lundi, le 29 Juin

De grandes réductions ont été faites sur les argenteries et les articles en cuivre avec TABLES D'UN INTERET EXTRAORDINAIRE.

Rayon du développement, de l'impression et de l'agrandissement et des articles photographiques

Henry Morgan & Co. Ltd annoncent qu'ils ont aménagé une chambre noire et qu'ils ont toutes les facilités pour le

Développement des pellicules et des plaques, impressions et agrandissement.

Le rayon est sous la direction de M. W. Sharpe, si bien connu par la reproduction de ses images supérieures dans le "Witness" et le "Standard".

La reproduction de vieilles photographies— UNE SPECIALITE.

Vente d'une ligne échantillon de

SACOCHES POUR DAMES

Comme suit :

Sacs régulier de $15.00 pour..... **$11.00**
" " 12.00 pour..... **9.00**
" " 10.00 pour..... **8.00**
" " 8.50 pour..... **6.25**
" " 7.50 pour..... **5.00**
" " 5.00 pour..... **3.75**

Rayon des Valises et des Sacs

Vente de Valises-Paniers Anglaises

LUNDI ET MARDI

comme suit :

39 pcs. Prix ordinaire $35.00..... **A $30.00**
39 pcs. " " 32.00 .. . . **A $27.50**
30 pcs. " " 25.00..... **A $20.00**

Uu assortiment considérable de trousses anglaises faites du meilleur cuir tanné au chêne; grandeurs de 18 pcs à 26 pcs.

A des prix beaucoup plus bas qu'à l'ordinaire

Meubles de Cottage

A prix modiques

Y compris Rugs, Tapis, Nattes et Draperies, Stores de Porche et de fenêtres

Vente de drap de moine à rideaux, brun, vieil or, bleu et vert. Prix régulier 90c.....A 65c

Rayon de la Confection pour Hommes

LUNDI ET MARDI

Vente de 100 Complets Norfolk en homespun pour garçonnets, pantalons droits. Prix primitifs: $6.50 à $7.50.....**A $3.75**

100 Complets en worsted anglais, écossais, pour hommes et jeunes gens; nuances pâles et foncées. Valeurs régulières : de $13.50 à $18.00 .....**A $6.75 et $9.00**

Une Vente de Chemises de Promenade pour Hommes

Aura lieu Lundi et Mardi

Comprenant chemises de Silkoline ivoire, collets sans envers. Vendues ordinairement à $2.00.....**A $1.50 chacune**

Aussi chemises-sous-vêtement à mailles fines, ¼ de manches et caleçons longueur au genou, pour hommes. Prix de vente régulier : $1.25. ....**A 89c chacune**

Vente de Chapeaux de Paille pour Hommes

LUNDI ET MARDI

Comprenant les formes anglaises et américaines les plus approuvées. Prix de vente primitif : $3.00..... .....**A $2.40**

Une occasion en fait de chapeaux Panama. Le meilleur fini blanchi français. Ci-devant : $8.00..... ..... **A $6.25 chacun**

Colonial House Montreal

RIRE ET PLEURER

Réflexions philosophiques d'un chemineau sur l'âpreté de la route qu'on traverse ici-bas.

T'es pas le seul qui en mange!

CEUX QUI EN MANGENT

(Gazette Rimée)

Près du chemin bordant le quai,
Les yeux mornes sous leurs paupières,
Un pauvre vieux bougre efflanqué
Se repose assis sur des pierres.

Il songe à l'âpreté des jours,
A ce qu'on lui ferme de portes,
Au jeûne s'allongeant toujours
Comme à ses prospérités mortes.

Ame et ventre du détraqué
Recèlent donc la même angoisse,
Et contre l'orbe terraqué.
Son esprit longuement dégoise.

"Pourquoi ceux qui comptent leurs pas,
"Conservent-ils tant de chaussures,
"Quand de n'en avoir.... presque pas
"Mes pieds sont meurtris de blessures ?

"Pourquoi sont-ils si bien couverts,
"Ceux qu'on voit rire et qu'on dorlotte,
"Quand moi qui vis à cieux ouverts,
"Huit mois sur douze je grelotte ?

"Les gringalets du Parc Sohmer,
"Ont de l'argent pour leur pommade,
"Pour voir des brutes s'assommer ;
"Mon ventre à moi bat la chamade.

"Et puis voyez mon pantalon,
"C'était pas de la camelote ;
"La route en a mangé très long
"Et ce n'est plus qu'une culotte.

Il va tonner contre les Dieux,
Mais sa colère se résorbe,
Quelque chose frappe ses yeux
Retient son esprit et l'absorbe.

Ce que, pas plus que les humains,
Un terrestre cheval ne garde,
L'abandonnant sur les chemins,
Tout près, s'étalait par mégarde.

Soudain un sémillant moineau,
(Et cela quoique l'on en pense),
S'abat devant le chemineau,
Gloutonnement s'emplit la panse.

Et l'autre, en sage d'ici-bas,
Se sentant heureux sous sa loque
Sourit, recommençant tout bas
Son consolateur solliloque.

"Va, gave-toi, pauvre petit,
"Ne crains pas que je te dérange,
"Nous avons le même appétit
"Et tu n'es pas le seul qu'en * mange !

Ernest Choquette

* Syntaxe d'argot populaire.

Vente de Juin à 20% d'Escompte

Notre assortiment comprend une grande variété d'ameublements de salon, boudoir, salle à manger, chambre à coucher. Aussi, tapis, prélarts, rideaux, portières, cadres, miroirs, pendules, glacières, poêles, voitures d'enfants, couchettes en cuivre, en fer, sommiers, matelas, oreillers, etc., etc.

Outre l'escompte de 20 pour cent que nous donnons durant ce mois, nous donnons aussi des certificats donnant droit au concours pour

L'EXCURSION

QUEBEC - SAGUENAY

et qui vous permettra d'assister au tricentenaire à Québec, à votre retour du Saguenay. Profitez-en.

Les visiteurs comme les acheteurs sont toujours les bienvenus. Ouvert jusqu'à 9 heures le soir.

F. Lapointe

625 Sainte-Catherine Est,

Angle Montcalm.

200—2 y

VOYAGEZ-VOUS CETTE SAISON?

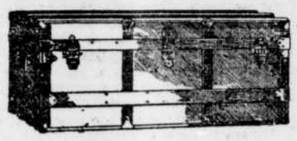

Alors il vous faut des malles que nous fabriquons. Nous avons le plus grand assortiment du Dominion et la réputation de nos produits est sans égale. **Sacs à main, "suit-case", malles, steamer trunks,** tous les modèles dans tous les prix.

REPARATIONS DE TOUS GENRES.

SUCCURSALES:

"LE BAZAR DU VOYAGE"
496 rue Ste Catherine Est
M. J. A. JOUBERT, Gérant.
Tél. Est 3670.

"THE WHITE STORE"
416 rue Ste Catherine Ouest
M. FRANK J. DOHERTY, Gérant.
Tél. Up 2733.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, Can.

Manufacture et Magasin Principal. Tél. Main 412.

KODAKS

No 1 Pliant, 2½ x 3½.....$10.00
No 1 a Pliant, 2½ x 4½.....$12.00
No 2 Pliant, 3½ x 3½.....$15.00
Catalogue Brownie gratis sur demande.
Développement, Finissage et Agrandissement.

The D. H. HOGG COMPANY, 160 rue Craig Ouest, Montréal

Vente à Bon Marché d'Album à Cartes Postales

20 p.c. D'ESCOMPTE

Quartiers généraux pour cartes postales illustrées.

F.E.PHELAN

437 rue Sainte-Catherine Ouest.

27, 30

LE MONT-ROYAL

GRAND MAGASIN DEPARTEMENTAL.

Grande Vente d'Ecoulement

Nous commençons, aujourd'hui, notre vente d'écoulement dans tous les départements.

Nous offrons des occasions de bon marché tout à fait surprenantes. Il nous faut écouler nos marchandises d'été et pour cela nous les avons marquées à des prix qui vous étonneront.

Les lignes énumérées ici ne vous donnent qu'une faible idée des avantages que vous aurez en venant acheter au Mont-Royal.

AU RAYON DE LA CONFECTION

Magnifiques costumes en duck blanc, genre tailleur, poignets et collet bleu pâle et tout blanc. Spécial $5.50

Costume - blouse en mousseline blanche, jupe garnie de six insertions de dentelle valenciennes et de broderie. Toujours vendu de $5.50 à $7.00. Spécial au Mont-Royal $4.89

Costumes - blouses en zéphir de couleur pâle, barré, mauve, noir, vert et gris ; jupe garnie de remplis sur les côtés, devant garni d'insertion en broderie suisse et valenciennes ; deux larges remplis au bas de la jupe, haute nouveauté. Notre prix spécial pour cette vente $4.89

Costumes en batiste lumineuse blanche, effet brodé, valant $6.00. Notre prix très spécial pour cette vente $4.49

Costumes - blouses en zéphyr couleur, garnis d'insertions de broderie, collets et poignets garnis de dentelle, valant $6.00. Notre prix spécial. $4.39

Un lot de costumes échantillons de toutes couleurs avec pois rayé noir et blanc ; ces costumes valent plus du double que nous demandons. Spécial pour cette vente $2.29

Un autre lot de jupes en toile et duck blanc. Prix spécial pour écouler $1.50 à . . $3.50

Manteaux en toile blanche demi ajustés. Prix spécial $3.75

Robes blanches garnies de dentelle et broderie, pour enfants, valant 75c. Notre prix réduit seulement 49c

Un autre lot de robes de couleur, pour enfants de 6 mois à 4 ans, valant 60c, pour seulement 39c

VENTE DE BLOUSES

Des centaines de blouses blanches, toutes de nouvelles créations pour l'été vous sont offertes pour aujourd'hui et la semaine prochaine à des prix presque insignifiants. Ces blouses ne sont en magasin que depuis une semaine, et ont été achetées à des escomptes extraordinaires. Venez et constatez par vous-mêmes : vous n'êtes pas tenu d'acheter, mais votre visite est sollicitée.

BLOUSES en linon blanc, garnies de remplis et d'insertion de broderie, manches ¾, collet et poignets garnis de dentelle valenciennes. Valeur régulière de $1.75 et $2.00. Notre prix pour cette vente 85c

Un autre petit lot de BLOUSES, (52 en tout), en mousseline suisse, devant garni de groupe de remplis et insertion de broderie, effet yoke,—garnies de riches valenciennes françaises, nouvelles manches, poignets et collets garnis de remplis et de dentelle valenciennes. Certains magasins vous offrent ces blouses comme un bargain extraordinaire à $1.89 et elles le sont. Pour cette vente, nous avons décidé de vous les offrir au prix minime de $1.23

Venez les voir!

BLOUSES en mousseline et en lawn français, devant garni de riches insertions de dentelle et empiècement de broderie suisse. Tous les nouveaux modèles américains y sont représentés. Vous trouverez dans ce lot des blouses avec devant formant plastrons, yokes ou V. Shapes nouvelles manches, poignets et collets garnis de riche dentelle valenciennes. Ces blouses valent de $2.50 à $3.00. Notre prix spécial $1.89

AU RAYON des MODES

Grande Réduction dans les Chapeaux Garnis pour Fillettes

Ces chapeaux sont en crin, doublés de chiffon plissé, garnis de beau ruban duchesse, dans les couleurs blanc, bleu pâle, rose pâle, champagne, etc., pour être vendus à des prix tout à fait insignifiants. Venez les voir.

Un lot de formes de chapeaux en Leghorn valant de 75c à $1.75. Notre prix pour cette vente seulement 39c

Fleurs pour chapeaux de toutes couleurs et de tous genres depuis 15c, à 50c

RICHE MOUSSELINE A ROBE. — Mousseline d'Alsace, à dessins floraux, qualité souple et soyeuse, valant 59c, pour seulement . . . 29c
Demandez des échantillons et comparez.

200 verges seulement de mousseline couleur à rayure de soie, valant 75c la verge, pour seulement 39c
Demandez des échantillons et comparez.

RAYON DES DENTELLES. — 2400 verges de dentelle torchon et dentelle cluny, valant 8c, 10c, 15c, la verge, pour seulement 3½c
Demandez des échantillons et comparez.

AU RAYON DES RUBANS. — 600 verges de rubans, 6 pouces de large, dans les dessins les plus nouveaux, valant de 65c à $1.10, la verge pour 29c
Demandez des échantillos et comparez.

AU RAYON DES SOIES. — Soies messalines rayées haute nouveauté pour blouses ou robes de rue ; ces soies valent actuellement 60c la verge. Notre prix pour les écouler promptement. 29c
Demandez des échantillons et comparez.

TRES SPECIAL Soies taffetas noires, 21 pouces de large, qualité toujours vendue à $1.10. Notre prix pour cette vente..... 69c
Demandez des échantillons et comparez.

AU RAYON DES ETOFFES A ROBES—Voile de laine, double largeur, valant 55c la verge, pour seulement. 29c
Demandez des échantillons et comparez.

Au Rayon des Fournitures de Maison

Rideaux en dentelle Nottingham, de 60 pouces x 3½ long, valant $1.75. Spécial, pour cette semaine. $1.19

Portières en damas, 50 pouces de large x 3 verges de long, toujours vendues à $3.75, pour cette semaine. $2.99

Dans les tapis, nous sommes en état de vous offrir les meilleures valeurs à des prix que vous ne trouverez nulle part ailleurs. Une visite est sollicitée.

Grand choix de souliers blancs, pour dames avec semelles doubles et d'autres cousus à la main. Au MONT-ROYAL à. $1.50

AU RAYON DE LA CHAUSSURE

Quelques petits lots de souliers en cuir patent et en dongola, pour dames et Messieurs, valant de $3.50 à $4.00. AU MONT-ROYAL, spécial. $2.25

Sandales pour enfants, de toutes grandeurs et de tous les prix.

AU RAYON DE LA MERCERIE

Chaussettes en fil de couleur de fantaisie, pour hommes. Régulier, 35 cents, pour. 25c

Chaussettes en fil noir et tan, 2 pour 25c

Chaussettes de couleur pour garçons, grandeurs pour 4 à 11 ans. 50c

Corps et caleçons Balbriggan, pour hommes. Régulier, 35c, pour. 25c

Chemises et caleçons Balbriggan, pour hommes. Régulier, 35c, pour. 25c

Chemises négligées en duck blanc, pour hommes, collet à même ou séparé, points, 14 à 17½. 75c

AU SOUS-SOL

Epingles en bois pour le linge, la douzaine. 1c

Grande cuvette en tôle galvanisée, très solide. Prix régulier, 85 cents. Pour cette vente. 61c

Planches à laver de 18c. Prix pour cette vente. 11c

Polis pour métaux, brillant japonais, des fameux fabricants "C. Drumont", de Dijon, France. Valeur, 10 cents, pour. 6c

Ramasse-miettes, "japonais", avec brosse. Spécial. 10c

TIMBRES DANS TOUS LES DEPARTEMENTS

O. VANIER & CIE, ANGLE MONT-ROYAL ET SAINT-LAURENT.

FEDERATION NATIONALE Saint-Jean Baptiste.

HOPITAL SAINTE-JUSTINE POUR ENFANTS.

L'on nous a rapporté ces jours derniers qu'un certain nombre de personnes voulaient beaucoup s'intéresser à notre oeuvre de l'hôpital des enfants. L'on désirait savoir si de petites souscriptions seraient acceptées. Mais sans aucun doute, donnez, vous tous qui avez si bon coeur; vous tous qui vous rendez compte de la souffrance et de l'abandon de tant de pauvres enfants; donnez, ne serait-ce que la plus petite obole. Adressez votre offrande à la trésorière de l'institution, 820 avenue de Lorimier.

En vous remerciant, nous ne pourrons assez vous exprimer notre reconnaissance ni celle des petits.

Dispensaire tous les jours de la semaine, de 10 hrs et demie à 11 hrs et demie.

Lundi et jeudi: chirurgie.
Mardi et vendredi: médecine.
Mercredi et samedi: yeux, nez, gorge, oreilles.

N'oubliez pas non plus que toute information au sujet du cours des garde-malades et des aides maternelles, peut être obtenue en s'adressant à la surintendante, 820 avenue de Lorimier.

L'ASSOCIATION DES EMPLOYEES DE BUREAUX.

Dimanche, le 28, au Monument National, il y aura à 4 heures, une assemblée très importante de l'association professionnelle des employées de bureau. Les membres et tous les amis de cette association sont instamment priés de s'y rendre.

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYEES DE MANUFACTURE.

Dimanche dernier avait lieu au Monument National, l'assemblée mensuelle des membres de l'Association professionnelle des employées de manufecture, cette assemblée a été très intéressante par la causerie qui s'y est tenue, toujours au sujet de l'oeuvre des ouvrières; ce jour-là il devait se payer pour la première fois, des bénéfices en cas de maladie, aux membres de notre Caisse de Secours qui auraient été malades pendant le dernier mois écoulé; mais chose étrange, personne n'a réclamé de bénéfices, les revenus de ce mois seront donc versés dans la caisse générale.

Nous sommes heureuses de penser que les membres de notre association sont tous en parfaite santé; nous désirerions qu'il en fût toujours ainsi pour le bonheur de chacun de nos membres; mais, nous ne voudrions pas non plus que les membres de notre Caisse de Secours se privassent des bénéfices auxquels ils ont droit pour aucune raison. Afin d'être mieux renseignées, toutes devraient avoir en mains un des programmes de notre dernière fête dans lequel se trouvent inclus les règlements de notre association ainsi que ceux de la Caisse de Secours, pour y relire les articles suivants:

Art. 5. — Le secours est payé à dater du premier jour de la maladie, quand la maladie est constatée par un médecin qui a donné un certificat à cet effet. On conseille aux associées de consulter de préférence le médecin de l'Association (qui offre ses consultations gratuitement pendant un an).

Art. 6. — Quand une malade ne veut pas appeler ue médecin ni aller le consulter, elle peut faire constater son indisposition par une de ses compagnes visitrices, à qui elle communique la nouvelle de la suspension de son travail, par maladie. L'avis doit être expédié à sa diligence par carte postale. Après trois jours de maladie, elle aura droit de retirer sa part de bénéfices, si elle obtient de la visitrice un certificat attestant qu'elle est malade.

Art. 7. — Le certificat du médecin comme celui de la visitrice, doivent être accompagnés d'un mot de la maison à l'emploi de laquelle se trouve la jeune fille qui réclame le secours, attestant qu'elle a cessé de travailler à telle date et qu'elle a repris le travail à tel autre, ou n'a pas recommencé l'ouvrage.

Il est à désirer que l'assistance aux assemblées continue d'être toujours nombreuse.

LE VOYAGE DE LA SAISON

La grande excursion au Saguenay par le steamer, voyageant par mer, le "Murray Bay", devant partir de Montréal la veille de la Fête de la Confédération pour revenir vendredi, le 3 juillet, à 6 p.m., promet d'être plus populaire que jamais. Les billets se vendent rapidement et ceux qui ne les ont pas encore achetés devraient le faire sans retard, vu que ces billets sont limités. Il ne sera pas vendu plus de billets qu'il n'y a de cabines à bord, ce qui fait qu'il n'y aura pas de foule. Bureau des billets de la R. & O., 128 rue St-Jacques, vis-à-vis le bureau de poste. Jos F. Dolan, agent des passagers de la ville. 199-3

TERRAINS GRATIS

Voyez notre annonce. Demers, Racicot, Lemay et Roy.

L'ASSOCIATION CHORALE ST LOUIS DE FRANCE

ELLE EST PARTIE EN EXCURSION A TORONTO ET AUX CHUTES NIAGARA POUR REVENIR MERCREDI PROCHAIN

Les membres de l'association chorale Saint-Louis de France feront, cette année, leur excursion annuelle à Toronto et aux chutes Niagara.

Vu l'accident arrivé au canal de Cornwall les excursionnistes, qui devaient partir par le bateau ont pris le train, ce matin, à la gare Bonaventure pour se rendre à Prescott où ils s'embarqueront pour Toronto à bord du "Kingston", l'un des palais flottants de la compagnie Richelieu.

Dimanche la chorale chantera à l'église canadienne du Sacré-Coeur de Toronto, à la grand'messe et aux vêpres.

Lundi les excursionnistes seront aux chutes et mardi ils reviendront à Montréal pour arriver ici mercredi.

Feront le voyage Toronto-Niagara, M. l'abbé Bélanger, curé de St Louis de France, MM. Grégoire et Melançon, vicaires; M. Alex. Clerk, directeur du choeur de chant, Mme Clerk; M. Fred. C. Larivière, président de la chorale; Mme Larivière; MM. et Mmes Jules Clément, R. Beaudry, C. D. Bertrand, E. Bouchard, H. A. Cholette, L. A. Clavelle, D. Desforges, E. Lecavalier, J. A. Valeur, C. Déoin, Pierre Voyer, Théoret, N. P., P. V. Guay, Ed. Labelle, V. DuBreuil, Corbeil, J. V. Désaulniers, L. Fortier, Guilbault, T. Grothé, Castonguay, Mmes Dorval, Albert Amyot; Mlles Yvonne Larivière, Alice Boisseau, Rose St Arnault, Mlles Maillet, Mme Sénécal, Mlles Bélanger, Théoret, Lachapelle, Desforges, Juliette Charbonneau, Boyer, Hurtubise, Berthe Joubert, Castonguay; MM. E. Brodeur, R. Dubord, G. Brunelle, J. A. Gareau, Ed. Clerk, Paul Clerk, D. Deschatelets, O. Morency, A. Rochon, A. Létourneau, J. A. Delongchamps, L. P. Dorval, E. Dufresne, N. P., Dr E. Dufresne, Ed. LeBel, A. Desrosiers, G. B. Grandmaison, Alf. LaBelle, A. Labelle, J. H. A. Prendergast, E. Lecavalier, P. Lachance, A. Larivière, Aimé Larivière, J. Lanthier, O. Thibeault, L. Marchand, H. St Arnault, L. A. Vallière, G. Dubois, pr., O. Bertrand, Alex. Cypiot, H. Cypiot, B. Décarie, E. Théoret, L. Bertrand, A. Blanchard, E. H. Charbonneau, E. Cholette, N. P.; C. Fournier, A. Renaud, E. Gagné, O. Lizzie, J. B. Longtin, J. E. Lusignan, J. W. Quenel, A. Vincent, P. Wilscam, J. A. Daoust, J. A. Loranger, R. Joubert, A. S. Daly, P. H. Delcourt.

ALLEZ-VOUS A QUEBEC POUR LA FETE DU TRICENTENAIRE

Si oui, écrivez au bureau des informations, 21 rue Buade, Québec, afin de vous procurer d'avance le logis dont vous aurez besoin pendant le temps des fêtes nationales.

Des centaines de chambres dans la ville ont été mises à la disposition des visiteurs dans les hôtels, maisons de pension et maisons privées, collèges, couvents, etc., en plus de la "ville des tentes" où l'on aura un logis à des prix raisonnables, à partir de $1.00, suivant l'endroit, etc.

Envoyez un timbre de 2c pour recevoir la brochurette, 25, 27, 30.

J. H. REDFERN

BOIS de SCIAGE

LIVRAISON IMMEDIATE. LES PLUS BAS PRIX.

Bureaux et Cours à Bois, 920 RUE CHARLEVOIX.

TELEPHONE MAIN 56. MONTREAL, Qué.

PROMPTE REPONSE A TOUTE CORRESPONDANCE.

25,27

N. DESJARDINS
Autrefois chez Bulmer & Co.

C. W. ERICSSON
Agent de Moulins

DESJARDINS & ERICSSON

Marchands de Bois

Toute sorte de bois de sciage, brut ou blanchi, fourni aux plus bas prix du marché et à quelques heures d'avis.

48 RUE SAINT-ANTOINE

Bell Tél. Main 6702.

191—M,s,n k

LES RICHESSES DE NOTRE PROVINCE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Notre-Dame des Bois, 27 — Il y a trois ou quatre semaines, deux prospecteurs sont arrivés ici pour voir s'ils trouveraient de l'or dans notre région. Après quelques fouilles le long de la rivière aux Saumons, ils nous quittèrent pour revenir bientôt avec un permis du gouvernement et un outillage perfectionné. Leurs travaux ont été couronnés de succès et les découvertes qu'ils ont faites les encouragent à persévérer dans leur entreprise.

CHRONIQUE PARISIENNE

Paris, 12 juin 1908.

Les premières fêtes canadiennes de l'année ont eu lieu à Honfleur, organisées par la "Société normande d'Ethnographie et d'Art populaire: Le Vieux Honfleur."

A Honfleur donc, dimanche dernier, arrivèrent de Paris l'hon. Hector Fabre, commissaire général du Canada en France, M. Arthur Geoffrion, attaché au ministère de l'intérieur d'Ottawa, M. Maillet, secrétaire général du Comité Dupleix, et moi-même, représentant la Canadienne.

Nous fûmes accueillis à la gare par la Société philharmonique de Honfleur qui joua "Vive la Canadienne" et la "Marseillaise", puis conduits en cortège à l'hôtel de ville entre deux files de pompiers. Là, le maire, M. Baudry (un vrai Normand qui est très canadien) et l'hon. Hector Fabre, échangèrent, avec émotion et avec esprit, les deux petits discours d'usage.

Nous nous retrouvâmes le soir au théâtre municipal. Le programme était charmant. On joua d'abord: "Il était une bergère", le conte en vers, dialogué, d'André Rivoire. Puis M. Léon LeClerc, le très aimable secrétaire du "Vieux Honfleur", chanta, avec une bonhomie et une finesse tout à fait séduisantes, de vieilles chansons populaires du pays normand qu'il a recueillies lui-même. Ensuite deux grands morts firent entendre leurs voix: un élève du conservatoire dit des poésies de Fréchette auxquelles succéda "Le Passant" de François Coppée.

Le lendemain matin, la fête était religieuse: le "Vieux Honfleur" et les délégations devaient assister à la messe solennelle des marins, à Notre-Dame de Grâce.

Le cortège se forma de nouveau, mais plus pittoresque encore que la veille, car il y figurait des mousses et des enfants de matelots portant des modèles de navires, depuis le temps de Champlain jusqu'à nos jours.

La cérémonie fut belle, dans le petit sanctuaire où des voix viriles dîfiée qu'en 1620, un peu plus en plain-chant. M. l'abbé Lautour, curé doyen de la paroisse Sainte-Catherine de Honfleur, prononça un émouvant sermon. Il rappela que le pèlerinage de Notre-Dame de Grâce est antérieur à Guillaume le Conquérant. Mais la chapelle détruite au seizième siècle par un éboulement de la falaise, ne fut réédifiée qu'en 1620, un peu plus en arrière pour éviter un nouvel accident. Entre temps d'ailleurs, le pèlerinage n'avait pas été interrompu, car les marins en partance venaient prier devant un pan de mur et une statue qui avaient subsisté. Ce fut donc là que prièrent les compagnons de Champlain, au départ de 1608.

L'après-midi, à cinq heures et demie, on se réunit encore, au Musée Saint-Etienne, cette fois, pour entendre une conférence sur le Canada. Mais je ne puis rien vous dire de cette conférence, car c'est moi qui l'ai faite.

Le soir, un grand banquet à l'hôtel Saint-Simon clôturait les fêtes. A la table d'honneur, figuraient avec nous les commandants des deux navires envoyés par le ministre de la marine: l'aviso "Ibis" et le torpilleur "Mangini". M. Maillet ayant été obligé de retourner à Paris dans l'après-midi, je représentais le Comité Dupleix en même temps que la Canadienne. Cela me donna l'occasion de signaler une émouvante coïncidence. En effet, le torpilleur "Mangini" porte le nom d'un jeune ingénieur de la marine mort héroïquement en essayant de sauver un navire; et, justement, le père et l'oncle de ce héros furent, avec Bonvalot, les fondateurs du Comité Dupleix.

Aux toasts de M. Ruel, président du "Vieux Honfleur", et du maire de la ville, M. Hector Fabre, charmé de ces deux merveilleuses journées, répondit comme il sait répondre. Je serais impuissant à rendre cette émotion contenue et profonde, ces saillies spirituelles, cette cordiale bonhomie, cette naturelle distinction qui donnait un charme précieux aux moindres phrases. Son succès fut un triomphe. Mais je ne dois pas oublier un absent, dont il fut question dans tous les discours et qui n'a laissé à Honfleur que des admirateurs: l'hon. A. Turgeon. Ses deux voyages furent deux grands événements pour la glorieuse cité normande où il semble que les héros de son éloquence vibrent encore.

A la séduction du plus cordial accueil, s'ajoutait, pour rendre ces fêtes incomparables, la beauté du pays. L'arrière-fort encadré en quelque sorte dans la ville, est un véritable reliquaire du passé. Quant à la Côte-de-Grâce, falaise abrupte et boisée de véritables futaies qui descendent jusqu'à la mer, je crois bien qu'elle est unique en France.

Le banquet même du dernier soir eut lieu dans une galerie vitrée d'où nous vîmes le crépuscule s'éteindre et la nuit descendre sur l'embouchure de la Seine. Le Havre et la Manche, tandis que les phares s'allumaient. Le dessert offert à nos yeux valait bien celui que nos bouches savourèrent!

Quand la nature vous a installés ainsi, on peut recevoir sans crainte. Les Normands de Honfleur n'auront jamais de visiteurs déçus. Ils sont les meilleurs des hôtes; et leurs pères ont bâti la plus pittoresque des villes sur la plus jolie côte que Dieu ait faite.

× × ×

Après demain, c'est la fête du grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Milliès-Lacroix, ministre des colonies. Vous en connaissez déjà le programme.

Pour y assister, Son Honneur M. Payette, maire de Montréal, est arrivé hier à Paris, accompagné de Mlle Payette et de M. Bauset. En ce moment même, il arrête avec M. Hector Fabre et avec M. Maillet, secrétaire général du comité Dupleix, les derniers détails de sa participation à la cérémonie.

Dimanche sera un grand jour. Et le président de la "Canadienne", qui avait l'impression de prêcher dans le désert les premières années, voit avec une satisfaction émue l'épanouissement présent de l'amitié franco-canadienne.

JEAN LIONNET.

Le comité Dupleix, 26, rue de Grammont, Paris, Directeur-général: Gabriel Bonvalot.

Vous êtes prié d'assister à la séance solennelle qui aura lieu le 14 juin, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, à 2 heures ¼, sous la présidence de M. Milliès-Lacroix, ministre des colonies, pour fêter l'anniversaire du Tri-Centenaire de la fondation de Québec par Samuel Champlain.

Cette cérémonie est organisée avec le concours de "La Canadienne".

Le gouvernement canadien sera représenté par l'Hon. H. Fabre, commissaire général du Canada à Paris; la province de Québec, par l'hon. A. Boyer, ancien ministre et la ville de Montréal, par son Honneur M. Payette, maire. — Le Comité Dupleix.

Invitation valable pour une famille.

PROGRAMME

Allocutions de M. Pierre BAUDIN, député, ancien ministre, président du Comité Dupleix et de M. Georges LECOMTE, président, de la Société des Gens de Lettres.

M. MARCEL DUBOIS, professeur à la Sorbonne: Champlain et la conquête du Canada;

M. JULES SIEGFRIED, député, ancien ministre: L'avenir des relations entre la France et le Canada;

PARTIE ARTISTIQUE

M. AUGUSTE DORCHAIN lira un poème qu'il a écrit spécialement pour la cérémonie;

Mlle LAPALME, de l'Opéra-Comique et M. RODOLPHE PLAMONDON, de l'Opéra, chanteront plusieurs morceaux de leur répertoire et de vieux airs canadiens.

M. JEAN LIONNET lira des vers des poètes canadiens FRECHETTE et CHAPMAN.

MUSIQUE MILITAIRE;

Piano de la Maison PLEYEL.

Patron de la "Presse"

2216

POUR FILLETTE

Cette petite robe, telle représentée ci-dessus, est faite de laine française aux couleurs rouge et verte. Le yoke carré, le collet et les manchettes sont de taffetas soie vert olive et les garnitures sont de ruban de velours étroit et noir. L'extension de la devanture se compose de plis plats et larges et de plis étroits qui atteignent la ligne de ceinture. Ce patron comporte quatre grandeurs: 6 à 12 ans. Pour un enfant de 8 ans il faut 4¼ verges d'un tissu de 27 pouces de largeur, ou 3¼ verges de 36 pouces, ou 2¾ de 42 pouces; avec 2 5-8 verges de ruban.

Le prix de ce coupon est de 10 cents.

Les lectrices de la "Presse" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE LA "PRESSE". Montréal.

COUPON

Patron No 2216

Département des Patrons, à la "Presse".

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..

.. ..

No.. .. ..

Rue.. .. ..

Ville.. .. ..

Comté.. .. ..

Age.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli au DEPARTEMENT DES PATRONS A LA "PRESSE" avec 10 cents, et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

PARLONS BIEN.

De la résonnance de la voyelle i-ou de l'y.

Pour ceux qui parlent la langue anglaise, il est assez difficile de bien donner à l'i sa véritable raisonnance. Ils dénaturent cette raisonnance en changeant l'i en e. Ils diront par exemple: DEFECELE pour difficile; imposséble pour impossible; marter pour martyr; sestême pour système, etc. Pour bien prononcer l'i, il faut appuyer fortement le bout de la langue sur les dents de la mâchoire inférieure. En appuyant ainsi fortement le bout de la langue sur les dents d'en bas vous placez votre langue de telle façon qu'elle se gonfle dans sa partie charnue et obstrue les fosses nasales.

Pour prononcer l'y (i grec) faites la même chose. Dans beaucoup de mots l'y (i grec) égale deux i.

Prononcez: voyage voi-iage; royal roi-ial; joyeux joi-ieux.

"Avec un A ou un E, ou bien suivi des consonnes N ou M la voyelle i devient un E: Plaine, veine. Précédé d'un O, il a le son de l'A: moine, foi, etc. On doit prononcer mou-ane; fou-a,"

i est long dans gîte, épître; bêbitre, en un mot quand il est surmonté d'un accent circonflexe. Pour bien le prononcer faites comme s'il y avait deux i, mais sans exagération.

Il est bref dans les autres cas et dans aïeux, lambe bien qu'il soit surmonté d'un tréma.

Je vous donne comme exercice à étudier la fable suivante de Florian:

LE GRILLON

Un pauvre petit Grillon
Caché dans l'herbe fleurie,
Regardait un papillon
Voltigeant dans la prairie;
L'insecte ailé brillait des plus vives couleurs;
L'azur, le pourpre et l'or éclataient sur ses ailes
Jeune, beau, petit maître, il court de fleurs en fleurs,
Prenant et quittant les plus belles.
"Ah! disait le grillon, que son sort et le mien
Sont différents! Dame nature,
Pour lui fit tout et pour moi rien
Je n'ai pas de talent, encore moins de figure
Nul ne prend garde à moi, l'on m'ignore ici-bas
Autant vaudrait n'existait pas."
Comme il parlait, dans la prairie
Arrive une troupe d'enfants;
Aussitôt les voilà courants
Après ce papillon dont ils ont tous envie
Chapeaux, mouchoirs, bonnets servent à l'attraper;
L'insecte vainement cherche à leur échapper:
Il devient bientôt leur conquête.
L'un le saisit par l'aile, un autre par le corps,
Un troisième survient et le prend par la tête;
Il ne fallait pas tant d'efforts
Pour déchirer la pauvre bête.
"Oh! Oh! dit le grillon, je ne suis plus fâché;
Il en coûte trop cher pour briller dans le monde!
Combien je vais aimer ma retraite profonde!
Pour vivre heureux, vivons caché."

C'est un gentil monologue à apprendre et à méditer. Si nous pouvions tous faire comme le grillon, n'est-ce pas? Mais, hélas la vie nous oblige à être des papillons et souvent à subir son sort!

Eug. Lemaître

APRES L'ELECTION

Le notaire J. W. Lévesque, le nouveau député de Laval, adresse la lettre suivante à ses électeurs:

"Saint-Vincent de Paul,
26 juin 1908.

Aux électeurs du comté de Laval.

Messieurs,

C'est un devoir bien agréable pour moi à remplir que celui de vous remercier bien sincèrement de l'honneur que vous m'avez fait en m'élisant votre député à l'élection du 8 juin courant. Je n'ai certainement pas été surpris du résultat de la lutte dans le comté de Laval, après avoir eu l'avantage de vous voir à l'oeuvre et de constater le dévouement et plus spécialement le désintéressement que vous avez mis dans votre travail pour assurer non pas le triomphe de votre humble serviteur, mais celui de vos intérêts les plus sacrés. Aussi, combien je suis heureux de pouvoir vous affirmer de nouveau, après avoir consulté mes chefs politiques, que vous ne serez pas déçus dans vos espérances, et que le programme que j'ai soumis à votre approbation, lors de la dernière élection, sera exécuté à la lettre et à votre entière satisfaction; les engagements solennels que j'ai pris devant vous seront fidèlement respectés quoiqu'en disent nos adversaires.

Ces derniers parlent de contestation d'élection sous le prétexte que nous avons remporté la victoire à prix d'argent et par la corruption des électeurs; mes bons amis, et je m'adresse tout particulièrement aux conservateurs indépendants qui m'ont donné leur appui, je vous le demande à chacun d'entre vous si le grand changement qui s'est opéré dans le comté le 8 juin courant, n'est pas plutôt dû à l'importance capitale des questions que j'ai discutées publiquement devant vous et dont je réclame la solution immédiate, qu'à l'effet de cette corruption imaginaire qui n'existe que dans le cerveau de nos adversaires affolés par la défaite, eux qui se vantaient "d'avoir le comté de Laval dans leurs poches".

En attendant, mes chers amis, que j'aie le plaisir de vous rencontrer, chacun d'entre vous, comme je vous ai promis de le faire pendant l'élection, afin de me renseigner davantage sur les besoins de chacune des paroisses de mon comté, et je m'acquitterai de cette promesse bientôt, permettez-moi encore une fois de vous dire à tous et à chacun d'entre vous, électeurs de Laval, libéraux et conservateurs indépendants, qui m'avez donné si généreusement votre appui, merci, mille fois merci.

Comptant que vous me continuerez à l'avenir votre appui et votre confiance, je puis vous assurer que je ne négligerai rien de mon côté pour faire triompher la cause des cultivateurs du comté de Laval, sans égard à leur parti politique.

Je demeure, Messieurs, bien respectueusement, votre très humble serviteur.

J. W. LEVESQUE, M.P.P.

MUSEE EDEN

284 St Laurent. Admission 15 cts, enfants 5 cts. Ouvert tous les jours jusqu'à 10 hrs P.M. 198—1,j.s,n

L'UNION BELGE DU DISTRICT DE MONTREAL

PIQUE-NIQUE DE BIENFAISANCE.

Le pique-nique que l'Union Belge organise les samedi et dimanche, 4 et 5 juillet prochains, aura un succès sans précédent.

Le Parc Péloquin (Sault-aux-Récollets) où se donnera le pique-nique, aura une décoration spéciale et sera transformé en un véritable paradis enchanteur.

Le Comité est à mettre la dernière main à l'organisation et nous pouvons affirmer qu'il y aura suffisamment d'attractions pour contenter les plus difficiles.

Les cartes s'enlèvent très rapidement, et si le beau temps se met de la partie, l'Union Belge pourra enregistrer un succès de plus à son actif.

Nous donnerons la semaine prochaine le programme détaillé de cette fête réellement de charité.

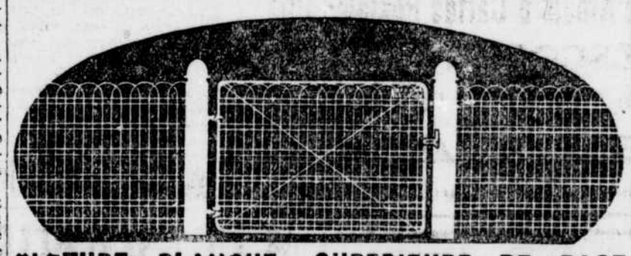

CLOTURE FLANCHE SUPERIEURE DE PAGE

Hauteur ordinaire de 3 pied à 18 cents le pied linéaire.
D'autres hauteurs en proportion.

THE PAGE WIRE FENCE CO., LTD., 505-517 rue Notre-Dame Ouest, Montréal
(603) yw

SYNDICAT ST HENRI

(COMPTANT OU CREDIT)

Durant le mois de Juin, tous nos Meubles, Fournitures de Maison, Poêles, etc.,

Sont Réduits de 25 p. c. Profitez-en!

Spécial: — GLACIERES - - - - - $5.50

1685 RUE NOTRE-DAME OUEST

Les Glaces à Gâteaux de Cowan

sont si parfaites qu'un enfant peut glacer un gâteau en trois minutes.

Chocolat, rose perle, citron, orange, blanc, érable, amande, et crème à la noix de coco.

THE COWAN CO., Limited, Toronto. 4A

The John Murphy Company Limited

MAGASIN FERME A 5.30. SAMEDI, LE 27 JUIN 1908.

INVENTAIRE de JUILLET

Ce magasin a l'habitude de faire l'inventaire du stock deux fois par année pour mesurer et compter chaque chose, et pour être doublement certain qu'aucune marchandise ne séjourne jamais en magasin. Le prestige qui s'attache au fait de commencer chaque période commerciale avec du nouveau, du frais, du fashionable en vaut la peine, et nous nous proposons de faire de juillet, du commencement à la fin, un mois d'écoulement. Le grand principe de ce magasin est que toutes choses doivent être nouvelles et de valeur, et la tendance des magasins à garder les marchandises "pour un profit" rend notre position absolument remarquable. Nous n'achetons pas de marchandises pour les garder et à partir de ce moment, tout ce qui appartient à l'été sera vendu à une grosse réduction.

La persistance avec laquelle nous avons proné l'importance de qualités meilleures a une signification spéciale en ce moment, avec des marchandises réellement supérieures offertes à des bas prix surprenants. Nous pouvons au moins obtenir une bonne annonce par les ventes et les gens, en plus grand nombre, continueront à venir chez nous pour l'obtention d'articles remarquablement bons. Ce charme exquis de richesse et de nouveauté ajoutera à l'enthousiasme provoqué par la caractéristique spéciale de bon marché des affaires de juillet.

Les réductions annoncées de jour en jour seront absolument véritables. Le seul désavantage est que la quantité des lots sera plus ou moins limitée et qu'il n'y en aura plus à des prix approchant ceux indiqués. Le mois entier sera consacré à l'écoulement continu d'élégantes marchandises de saison, et comme les six mois écoulés ont été de beaucoup les plus actifs dans l'histoire du magasin, nous pourrons être d'une générosité exceptionnelle au sujet des valeurs.

Cette année, en outre, nous avons fait du magasin une maison d'écoulement pour les manufacturiers débordés de stocks, en plus des occasions de l'inventaire. Et ce sera cette caractéristique que vous trouverez exprimée dans les offres enregistrées ici pour lundi.

4 ILLUSTRATIONS EXACTES

BLOUSES en LINGERIE des plus EXQUISES

Troisième Grande Division de notre Achat Lundi 1.63

La troisième grande division de notre énorme achat de blouses en lingerie d'une beauté supérieure a été livrée. 1200 d'entr'elles viennent d'être dépaquetées toutes pimpantes de fraicheur pour lundi, 1200 blouses aussi magnifiques que celles de la vignette, 1200 blouses parfaites faites des mousselines claires et des linons les plus beaux et profusément garnies de dentelles, broderie, remplis fins et ourlet, 1200 blouses qui seraient une excellente valeur à 2.50, 3.00, 3.25, 3.75, 4.00 et 4.50, offertes à, chacune..... 1.63

A — Une blouse en beau linon, devant brodé en effet d'appliqué de fleur avec rang d'insertion de dentelle des deux côtés, manches ¾, épaules plissées.

B — Une blouse en beau linon, le devant travaillé, copie d'effet brodé à la main, avec insertion et remplis de chaque côté, col et emmanchures garnis de dentelle valenciennes.

C — Une blouse en beau linon, travail à effet papillon en broderie invisible, garnie en avant de deux rangs d'insertion valenciennes et de 6 jolis remplis.

D — Une blouse en beau linon, travail à gros effets fleur de lys, avec rangs d'insertion de dentelle valenciennes et de jolis remplis de chaque côté, dos à beaux petits remplis.

Magnifiques Broderies

9,000 verges valant .25, .35, .40, .50, .65, .75 — .15

Travaillées sur mousselines suisses les plus fines et les plus claires en d'admirables copies de dentelles étroites irlandaises et filet — les plus élégants et les plus chics panneaux brodés insérés entre des effets de dentelle et des rangées de travail à points d'ourlet, — superbes modèles de dessins invisibles et ajourés — insertions, bandelettes et passe-rubans, venant d'arriver des fabriques de Saint-Gall, et tous de premier ordre. Le lot comprend 7000 verges.

En outre, nous offrirons 1000 verges de magnifiques bordures et broderies à cache-corsets que nous nous sommes récemment procurées d'un importateur surchargé de stock. Il s'y trouve des valeurs de .25, .35, .40, .50, .65 et .75, pour, la verge ..... .15

RICHES RUBANS DE SOIE

Couleurs unies, valant .45 et .50 — .25

C'est exact — ces rubans sont en pure soie, 5½ à 6½ pouces de large, convenables pour boucles, ceintures et chapeaux. Les couleurs de tous ces rubans sont claires et brillantes, pas une verge ne vaut moins de .45 et quelques-uns valent .50. C'est une vente d'écoulement d'un manufacturier. La verge ..... .25

Bleu azur, blanc, noir, gris, cardinal, écarlate, vieux rose, vin et bleu marine.

OXFORDS EN CANEVAS BLANC POUR DAMES

UN ECOULEMENT DE FABRICANT

2.00, tel en est le prix régulier. Nous en avons obtenu 100 paires d'un fabricant et nous pouvons les offrir à, la paire 1.29

Ils sont à hauts talons couverts en canevas, à légères semelles flexibles et ont été faits sur des formes Newport, tous les points de 2 à 6.

COSTUMES D'ETE EN TOILE RAYEE

PRESQU'A MOITIE PRIX

Ils sont tous en toile rayée, plus jolies créations nouvelles, bien taillés, d'après les plus élégants et les plus nouveaux modèles populaires américains. Ils valent 8.00, 9.00 et 10.00 et sont vendus à ce prix dans toute l'Amérique. Nous les offrirons lundi, à, chacun 5.95

Nous venons justement de les acheter à des conditions particulièrement favorables. La manteau demi-ajusté à 30 pouces de long; la jupe plissée est à 9 lés et avec un plis de 5 pouces. Un des styles les plus en vogue cette saison.

Magnifiques Nouveaux Parasols

Qualités de 2.75, 3.00, 3.50 et 4.00. Lundi, chacun.... — 1.89

Obtenus chez le manufacturier à notre propre prix, 125 parasols parfaits sous tous rapports et valant sans conteste 2.75, 3.00, 3.50 et 4.00, que nous mettrons en vente lundi, à, chacun.. 1.89

Dessins de Dresde et de fantaisie, en tissus fini soie, tissus fini toile, brodés à la main; quelques-uns en mousseline avec pois brodés et dessins d'oeillet. Un choix de blancs, verts, azur, marine, vieux rose et cardinal. Ils ont les montures paragon avec poignées en bois naturel, chacun attaché avec une boucle de ruban.

Et la saison des parasols commence!

GUINGAN IMPORTE

QUALITE DE .25 — .10

2000 verges dont chacune sera montrée pour la première fois lundi. Ces guingans, d'une qualité supérieure, sont de fabrication anglaise parfaite à rayures nouvelles, justement ce qu'il y a en vogue actuellement et de couleurs les plus en vogue dans le monde de la mode du jour. Chaque verge valant .25, sera offerte lundi, à ..... .10

Vente d'écoulement de Corsets.

500 corsets des styles de cette saison, d'ajustement parfait, à écouler lundi, modèles américains et canadiens, en batiste et coutil fins; des corsets valant 1.50 et 1.75, tous parfaits. Un seul prix ..... .98

Vente d'écoulement de Mouchoirs.

4,000 mouchoirs à dessins de styles de cette saison seulement; quelques-uns joliment brodés suisse sur mousseline suisse; d'autres avec jolis bords dentelés et d'autres ourlés et brodés.

Mouchoirs de .15, .20, .25 et .35 à écouler pour 10

Vente d'écoulement de bas

300 paires de bas de .45 que nous venons d'obtenir des fabricants seront inclus dans notre vente d'inventaire de juillet et offertes, lundi, à 3 paires pour 1.00

Ce sont des bas de qualité supérieure en fil de Lille de styles unis et 3 dessins de cheville en dentelle, blancs, gris et noirs.

Voiles tout faits de 75c pour 35c

Voiles tout faits en chiffon noir seulement, 1½ et 2½ verges de long, finis avec bordure à points d'ourlet tout le tour. On peut s'en servir comme écharpes ou voiles. Spécial 35c

Tulle de soie, 36 pouces de long, de toutes les nuances imaginables, y compris noir, blanc et crème, ce qu'il y a de mieux comme garniture de chapeaux. Spécial 25c

Grande Vente d'Ecoulement de Peignes

Nous ferons lundi une vente d'écoulement de peignes en règle. Tous les lots et genres dépareillés que nous ne pouvons ré-assortir — environ 120 douzaines en tout — seront étalés sur deux grandes tables au rez-de-chaussée. Dans le lot figureront des peignes de chignon et des peignes de face en écaille et en ambre, dont une certaine partie sont unies et d'autres admirablement ornés de brillants. Tous les styles de cette saison.

1er lot — Peignes de chignon et peignes de face, valant 15c, 17c, 19c et 20, pour 12½c

2ième lot — Peignes de chignon et peignes de face, valant 25c, 29c et 35c. A écouler à 19c

BOURRURES DE CHEVEUX INCLINEES, ne se défaisant pas, en véritables cheveux humains. Régulier 10c 3c
A écouler à, chacune . . . . . .

EPINGLES A CHAPEAUX — Epingles en acier, très longues, à têtes noires ou blanches. La douzaine 5c

Procurez-vous un de ces chapeaux pour votre promenade du jour de la Confédération

CHAPEAUX A BORDS RABATTUS, EN PAILLE DE FANTAISIE, couleur naturelle. Rég. 49c. Prix de vente. . . . 15c
Ces chapeaux, garnis de festons ou de touffes de fleurs, sont très appropriés pour pique-niques ou promenades.

FLEURS. — 43 douzaines de fleurs fraîches, pour chapeaux, constituant un achat spécial d'un important importateur en gros, seront mises en vente lundi. Splendide choix de fleurs favorites, cette saison. Prix régulier, 39c. Prix de vente. 25c

Bas d'Eté pour Enfants, 12½c la Paire

De pareilles valeurs devraient vous encourager à acheter dès maintenant ce dont vous avez besoin en fait de bas pour enfants. Achetez-en tant que vous pourrez à ces bas prix. Si vous voulez faire un bon choix venez le plus tôt possible dans la matinée.

Bas en cachemire, ½ et ¾ de longueur, pour enfants ; aussi bas ½ longueur en coton, tous avec partie supérieure à côtes, talons et bouts de pieds doubles, couleurs non changeantes, pointure irrégulière, en noir, blanc, tanné, rose et azur. 4 à 7. Régulier 15 cents à 75 cents. Lundi. . . . 12½c

Bas à côtes, en coton, élastiques, couleurs non changeantes, côtes 1-1, étroits ; genoux, talons et bouts de pied doubles, pointure incomplète, 6 à 9½, pour enfants. Réguliers 19c et 25c. Lundi 15c

Chiffon de 39c pour 27½

Chiffon de soie très fort, de qualité spéciale, 48 pouces de large, noir, blanc, crème, azur, turquoise, Copenhague, marine, rose, violet, mauve, brun, tanné, gris, or, champagne, et plusieurs autres nuances populaires appropriées pour chapeaux, voiles, écharpes, blouses, garnitures, etc. Spécial. 27½c

Vente de Tapis durant Trois Jours

SPECIAL POUR TROIS JOURS : Lundi, Mardi, Mercredi.

Tapis Bruxelles, avec magnifiques bordures assorties. Très spécial, seulement. 99c
Pour cette vente, cousus et posés gratis.

Tapis Axminster avec bordures assorties, excellent assortiment de dessins supérieurs, dans les plus nouvelles combinaisons de couleurs. Spécial. $1.39
Cousus et posés gratuitement.

Linoléum marqueté, dessins de tuile et tapis, dessins traversés. Très spécial. 87c

Offres Spéciales pour le jour du Lavage

15 barres de savon Buster Brown. 49c
10 livres de soda à laver. 10c
3 morceaux de Sapolio 25c
1 gros paquet de 25c de poudre pour fins de blanchissage ou de cuisine. 15c

W. H. Scroggie Limited

Manteaux en Grosse Toile pour Enfants de $1.75 pour 98c

Environ 4 douzaines de MANTEAUX EN GROSSE TOILE, pour enfants de 2 et 3 ans, larges collets en pointe, garnis de biais de piqué blanc, d'autres avec insertion de broderie. Régulier $1.75. Vente de juin. 98c

ROBES EN PERCALE pour enfants de 6 à 14 ans, avec corsage, col, devant et poignets, garniture de piqué blanc, jupe très plissée et large ourlet, marine avec raies blanches seulement. Régulier 98c. Vente de juin. 89c

ROBES EN GUINGAN ET PERCALE de bonne qualité, pour enfants de 6 à 14 ans, avec corsage, col et emplècement, garniture de soutache de fantaisie, jupe très plissée et large ourlet. Les couleurs sont rouge et blanc, bleu et blanc. Régulier 85c. Vente de juin. 75c

VENTE DE "BLANC", DE JUIN

A en juger par les ventes que nous avons faites, les splendides valeurs offertes à notre vente de "blanc" de juin ont été grandement appréciées par les femmes prévoyantes. L'élégance des styles, la qualité supérieure du tissu, le soin qui a présidé à la confection de chaque vêtement : voilà autant de choses qui auront contribué au succès de la vente qui prendra fin mardi soir.

Caleçons en fine batiste, volant-parapluie, garnis d'insertions et bordures de broderie et de remplis à points d'ourlet, pour dames. Rég. 79c. Vente de juin. 69c

Chemises de nuit en batiste de bonne qualité, à emplècement de broderie et à insertions de dentelle et ruban, garnies d'un large frison de dentelle autour de l'emplècement, pour dames. Rég. $1.25. Vente de juin 98c

Chemises de nuit en batiste de bonne qualité, genre Marguerite, manches au coude, garnies de dentelle et de ruban autour du col et des poignets, pour dames. Rég. 69c. Vente de juin. . . . 48c

Jupons en batiste blanche, à large volant de linon, avec entre-deux et bordure de dentelle, pour dames. Rég. $1.65. Vente de juin. $1.49

Cache-corsets en fine batiste, devant ample, garnis de six rangées d'insertions de dentelle, et bordure de dentelle au col et aux bras, pour dames. Rég. 59c. Vente de juin. 49c

LITS ET LITERIES

Une ligne spéciale de lits que nous écoulerons lundi à des bas prix exceptionnels.

6 lits complets, grandeur pour lit simple. Couchette en fer, matelas bien fait et sommier résistant en fil métallique tissé. Prix régulier $8.05. Prix d'écoulement, lundi. $6.69

8 lits complets, grandeur pour lit double, même qualité et même style que ceux cités plus haut. Rég. $8.55. Lundi seulement. $6.99

Offres Spéciales d'Articles de Messieurs

La plus grande clientèle exige le stock le plus vaste, le plus varié, aussi le magasin qui vend le plus peut vendre le meilleur marché. Notre assortiment d'articles pour hommes est aussi considérable qu'il a de valeur. Les prix réguliers sont moindres ici que dans les magasins exclusifs, et dans les ventes spéciales ils sont plus bas encore.

CHEMISES DE NUIT CROISEES, POUR HOMMES, sans collets, avec garniture de fantaisie, boutons de nacre, coutures doubles piquées, poche et très amples, toutes les grandeurs. Régulier $1.00. Lundi 85c

CALECONS EN LAINE NATURELLE, POUR HOMMES, fini cachemire, avec garnitures beige, boutons de nacre, quelques-uns légers pour l'été, tous les points. Prix réguliers $1.00 et $1.10. . . Lundi 69c

CHEMISES DE PROMENADE POUR GARCONNETS, en duck blanc et tissu cellulaire, toutes les grandeurs pour garçonnets de 12 à 14 ans. Régulier 50c et 75c. Lundi 47c

Vente de Dessus d'Oreillers et de Bureaux en Mousseline Suisse

Dessus d'oreillers et dessus de bureaux en mousseline suisse et en linon de toile, en des centaines de différents dessins : modèles d'application, découpage et à points de chaînette, à bordures dentelées et à points d'ourlet, parures complètes, toutes assorties.

Valant jusqu'à 75c. Prix d'occasion 45c
Valant jusqu'à $1.00. Prix d'occasion 69c
Valant jusqu'à $1.25. Prix d'occasion 85c
Valant jusqu'à $1.49. Prix d'occasion $1.15

Dessus de coussins remplis de duvet végétal de la meilleure qualité et couverts de batiste de bonne qualité.

Grandeurs	Prix d'occasion	Grandeurs	Prix d'occasion
16 x 16	25c	22 x 22	55c
18 x 18	35c	24 x 24	65c
20 x 20	45c	26 x 26	75c

Rubans à une Simple Fracion de leur Valeur Réelle.

Des centaines de verges de rubans taffetas de très bonne qualité, d'un fini excellent, exactement le ruban approprié pour chapeaux, etc., en un assortiment complet de nuances de tan, brun, copenhague, marine, etc. Aussi noir, blanc et crème. Réguliers 29c à 35c la verge. Spécial, la verge. 25c

LIGNES DESASSORTIES DE RUBANS DE FANTAISIE. Valeurs de 35c à 39c la verge, pour. 22½c

PLAIDS DE FANTAISIE — Rubans à rayures et de dresde, pois polka, centres de dresde et bords de couleurs, raies romaines, etc. Couleurs pâles et foncées, combinaisons, très employés pour ceintu-rons et boucles de cheveux, pour enfants, pour chapeaux, etc. Spécial, la verge. 22½c

SOIE TAFFETAS BLANCHE. Rubans en taffetas, de la meilleure qualité, 4¼ pouces de large. Régulier 29 cents la verge. Spécial, la verge. 21c

Paris Kid Glove Store

464 rue Ste Catherine O. Phone Up 1068.

LA VENTE SPECIALE DE VACANCES
se continue :
Lundi, 29 Juin
—ET—
Mardi, 30 Juin.

GANTS de SOIE

Gants longs, Soie, brodés à la main — Gants longs, dentelle, pure soie. 1.69

Gants longs, Soie, mousquetaires — Avec boutons ou fermoirs, nuances nouvelles, Tan, Brun, Champagne, Bleu, Rose, Ciel, Vert, Blanc et Noir. 89

Gants Courts Soie, Qualité exceptionnelle, 2 dômes, en Brun, Tan, Gris, Mauve, Champagne, Perle, Bleu, Blanc, et Noir 49

Gants Longs, Fil, Mousquetaires.

Gants Longs, en dentelle, fil, valeur spéciale, en Tan, Blanc, Noir, Gris, Mauve, etc.

MAGASIN OUVERT LE SOIR.

PIANO LAFFARGUE, de New York,

L'instrument favori des communautés religieuses.
Agence générale pour le Canada:
13 boulevard St Laurent, Montréal. Tél. Main 4007. 174—n

SONNE

Ce nom est depuis un demi-siècle synonime d'articles en canevas de toutes sortes ; Tentes, Voiles, Pavillons, et, surtout à cette saison, d'

AUVENTS

350 St Jacques, Montréal. Phone M. 727.
18—n-s

LES ASPIRANTS A L'ENSEIGNEMENT

Cent quatre-vingt-quinze candidats sont actuellement à subir les examens des différents brevets, à l'Académie Commerciale du Plateau.

Les examens pour l'obtention des brevets d'enseignement élémentaire, modèle et académique sont commencés depuis mardi dernier à l'Académie Commerciale catholique, 85 rue Sainte-Catherine-Ouest.

Le président du bureau des examinateurs est M. Patrick Ahern, principal de l'école Sarsfield. Les examinateurs sont: MM. Patrick Malone, C. J. Milaire, A. B. Charbonneau, J. J. McCullin, N. A. Gobeil, Nap. Bélisle, J. D. L. Bergeron.

Cent soixante-quinze jeunes filles et une vingtaine de jeunes gens subissent actuellement leurs examens. Pour le brevet académique, il y a quarante-cinq candidats.

L'après-midi de mardi a été consacrée entièrement à l'examen des candidats au brevet académique. Les matières sur lesquelles ont été questionnés les candidats sont : l'histoire ancienne et romaine; l'histoire des Etats-Unis; la physique, la cosmographie et l'algèbre.

Les journées de mercredi et jeudi ont été consacrées aux examens des candidats en général, quel que soit le brevet pour lequel ils se présentent. Il en est de même aujourd'hui. Les examens se termineront ce soir, à cinq heures et les noms des élèves diplômés seront connus à la fin de juillet.

Voici le programme des examens pour chaque brevet.

BREVET ELEMENTAIRE

Mercredi. — Grammaire et analyse (a) ; dictée — Ecriture, Histoire du Canada ; géographie ; organisation administrative et politique de la province de Québec, et organisation politique du Canada ; prières et catéchisme, bluesséances, hygiène, agriculture, pédagogie.

Jeudi. —Composition littéraire, littérature, histoire sainte, arithmétique, comptabilité domestique et agricole, connaissances scientifiques usuelles, dessin.

Vendredi. — Examen oral—(Lecture française ou anglaise, lecture latine et calcul mental) ; dictée spéciale c.; grammaire et analyse c.; composition littéraire c.; lecture française ou anglaise c.

BREVET MODELE

Mercredi. — Grammaire et analyse (a) ; dictée—Ecriture ; histoire du Canada ; géographie ; organisation administrative et politique de la province de Québec ; organisation politique, ecclésiastique, judiciaire du Canada ; prières et catéchisme, bien-séances, hygiène, agriculture, pédagogie.

Jeudi. — Composition littéraire ; littérature, analyse littéraire ; histoire sainte ; arithmétique ; comptabilité commerciale, connaissances scientifiques usuelles, dessin, histoire de France, histoire d'Angleterre.

VENDREDI

Toisé des surfaces; Examen oral, (Lecture française ou anglaise, lecture latine et calcul mental); Dictée spécial (c); Grammaire et analyse (c); Composition littéraire (c) ; Lecture française ou anglaise (c).

BREVET ACADEMIQUE

MARDI

Histoire Ancienne (et Romaine) ; Histoire des Etats-Unis; Physique; Cosmographie; Algèbre.

MERCREDI

Grammaire et analyse (a); Dictée —Ecriture; Histoire du Canada; Géographie; organisation administrative et politique de la province de Québec; organisation politique, ecclésiastique, judiciaire et scolaire du Canada; Prières et Catéchisme ; Bienséances; Hygiène; Agriculture; Pédagogie.

JEUDI

Composition littéraire; Littérature, analyse littéraire, notions d'histoire littéraire; Histoire de l'Eglise; Arithmétique; Comptabilité commerciale; Connaissance scientifiques usuelles; Dessin; Histoire de France; Histoire d'Angleterre.

VENDREDI

Toisé des surfaces et des solides; Examen oral—(Lecture française ou anglaise, lecture latine et calcul mental); Dictée spéciale (c); Grammaire et analyse (c); Composition littéraire (c); Lecture française ou anglaise (c).

LE CULTE

Un bon orgue est une des premières considérations pour votre église. Avant de résoudre la question, vous feriez bien d'examiner l'orgue à deux claviers Doherty", très magnifiquement construit avec tuyaux et pédales. Il remplira un vaste édifice de sa puissante sonorité. Venez l'essayer aux salles de pianos de C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal. 25,27;

LE GRAND TRONC PACIFIQUE

ON A COMMENCE MERCREDI LA CONSTRUCTION DE LA VOIE A MONCTON, NOUVEAU-BRUNSWICK.

Moncton, N. B., 27—On a commencé, mercredi, la construction de la voie du Grand Tronc Pacifique, dans la ville de Moncton. Cette voie est parallèle à celle de l'Intercolonial et la distance entre les deux gares sera d'à peu près cent pieds.

Dernièrement, les ingénieurs du Grand Tronc Pacifique avaient fait plusieurs tracés, mais personne autre que les entrepreneurs ne savait exactement où devait passer la nouvelle voie. La pose des rails n'a pris qu'une seule journée.

Les travaux sur cette partie du Transcontinental sont poussés avec activité.

Il n'y a pas, dans toutes les provinces maritimes, de localité plus affairée que Moncton à l'heure actuelle.

En plus des centaines d'hommes employés à la construction de la voie et de la gare du Transcontinental, cette compagnie a engagé un grand nombre d'hommes pour niveler le terrain près de la gare, où seront placées les voies d'évitement nécessaires. Un certain nombre d'autres sont employés à ouvrir de nouvelles rues.

CONFORT ASSURE POUR LES FETES DU TRICENTENAIRE DE QUEBEC

Si l'on en croit les dépêches adressées à la presse, le nouvel hôtel de 100 chambres du Lac Saint-Joseph, dans les Laurentides, à quelques milles de Québec, sera rouvert avec une administration newyorkaise. Afin de donner au plus grand nombre possible de touristes, une occasion d'assister aux fêtes du tricentenaire et de voir les sites enchanteurs que l'on rencontre sur la route entre Montréal et Québec et les attractions du Lac Saint-Jean avec son intérêt d'été moderne, il y aura des excursions quotidiennes au prix de $10.00, billets bon pour trois jours, entre Montréal et Québec durant les fêtes du tricentenaire y compris les repas et la chambre au lac Saint-Joseph et en plus un voyage circulaire sur le Canadian Northern Quebec Ry. Pour billets réservés, brochurettes, etc., s'adresser de bonne heure au bureau des billets de la ville, C. N. Q. Ry., édifice Impérial Bank, Square Victoria, Montréal. 20,27,4,11

VACANCES D'ETE

Faites accorder et réparer parfaitement votre piano pendant que vous serez à la campagne. Prix les plus bas. Travail garanti. Estimations fournies. Layton Bros., 144 rue Peel. r

ECHOS MONDAINS

M. Henri Glaetmeyer est allé à Vaudreuil, dimanche, en visite chez M. A. Bruneau.

× × ×

M. et Mme A. Lacroix — Mlle Marie-Louise Mayer — sont de retour de leur voyage de noces et s'embarquent aujourd'hui pour New York. Ils seront les hôtes de M. Pierre Lacroix, père du marié.

× × ×

Monsieur et Madame Eugène Mauffette, et leurs fillettes, Thérèse et Gertrude, partent pour une excursion à bord de leur yacht jusqu'à Rigaud.

Monsieur et Madame Eugène Chevrier et Monsieur le docteur A. Chevrier les accompagnent.

× × ×

Mme Johnny Saint-Louis, d'Augusta, Maine, et sa sœur, Mme veuve Henri Dionne, de Lewiston, Maine, qui étaient en visite chez leur frère, M. P. J. Champagne, rue Mont-Royal, 422, sont parties jeudi pour passer quelques semaines dans la Beauce, chez leurs parents.

× × ×

M. et Mme Honoré Emond — Mlle Lucrèce Renaud — sont de retour de leur voyage de noces et receyront dimanche, le 28 juin, ou No 204, rue Maisonneuve.

× × ×

M. et Mme P. V. Guay, de la rue Saint-Denis, partent demain pour un voyage à Toronto pour revenir par les Mille Isles.

× × ×

Mme Ed. Martineau et Mademoiselle Donalda Rochon partent lundi, le 29, pour un voyage à la Gaspésie.

× × ×

M. et Mme Jos. Richard, de Moose Creek, Ont., seront de passage à Montréal, samedi, les hôtes de M. et Mme Jos. Quesnel, du Boulevard St Paul.

× × ×

On annonce pour la mi-juillet le mariage de M. C. Oswald Lippé, comptable, à Mlle A. Thivierge, de Clarence Creek.

× × ×

M. et Mme Xavier Rouleau, de Montréal et leurs fils, Donat et Paul-Emile, sont pour une quinzaine, au Coteau du Lac, les hôtes de M. Michel Dicaire.

× × ×

Mardi, le 23 juin, il y eut joyeuse sauterie chez M. Charles Couture, 472 Lagauchetière (Est), à l'occasion du 25me anniversaire de son fils M. Joe Couture. Une superbe bague fut présentée par Mlle Lucienne Lafortune, et une adresse fut lue par M. M. Marsan. Il y eut aussi chant, déclamations et danses. Les personnes présentes étaient: MM. et Mmes Ch. Couture, A. Lavigueur, H. Lepage, A. Thibeault, F. Legène, J. Ricard; Mesdemoiselles Albina, Antoinette et L. Couture, L. Lafortune, Adelina et Adélia Roberge, A. Daigneault, F. Daigneault, M. Lepage, M. J. Lavigueur, L. Thibeau; MM. M. Couture, E. Plamondon, D. Girardin, J. Lavallée, P. Martel, Alb. Blondeau, R. Brault, F. Larose, L. Asselin, A. Bruneile, E. Panneton, E. Penisson, D. Charbonneau, M. Ledoux, E. Ricard, du personnel de la "Presse", etc.

× × ×

M. et Mme Clovis Castonguay, de Saint-Jean Deschaillons, qui étaient en voyage de noces ici, les hôtes de leur oncle, M. Arsène Juneau, sont retournés dans leurs foyers.

× × ×

Madame Z. S. Aubut, et ses jeunes filles, de la rue St Hubert, partent le 25 courant pour la Pointe de la Riv. du Loup, où elles passent la saison d'été.

× × ×

Lundi dernier se réunissait chez monsieur et madame David, de la rue Cadieux, un groupe de parents et d'amis pour fêter le joyeux anniversaire de naissance de M. David.

Une montre en or lui fut présentée. Parmi les invités on remarquait : MM. L. David, D. Gervais, O. David, H. Guilbault, J. Corbeil, H. Corbeil, N. Corbeil, A. Cordeau, E. Gravel, N. Como, W. Laniel, E. Desautels, M. Dumoulin, W. Laurier, H. Desjardins, M. Laframboise, A. Corbeil, Mesdemoiselles B. David, Eva et Evelina Laniel, A. et E. Gervais, M. Guilbault, M. Corbeil, L. Gravel, E. Trépanier, M. Roger, M. Vincent et M. Paquin.

MM. et Mmes A. Corbeil, O. Gervais, H. Laniel, A. Guy, O. Guy, J. Guilbault, E. Corbeil, O. Bayard, J. Bayard, L. Germain, et A. Paquin.

× × ×

On annonce pour le 7 juillet, le mariage de Mademoiselle Augustine Larivières, de la rue St Timothée, à Monsieur Joseph Dumas.

× × ×

Monsieur J. A. Dupuis, professeur, est en vacances, à Valleyfield et à St Anicet, dans sa famille.

× × ×

Mlle Marguerite Simonne Leduc, d'Hochelaga, est partie vendredi pour une visite d'une quinzaine à New-York, Cohoes, Albany, etc.

× × ×

Mlle M. A. Forget, professeur de mathématiques au Cours Lanctôt, de passage à Montréal, était l'hôte de Mlle A. Leduc, de Saint-Henri, ces jours derniers.

× × ×

C'est le 30 juin prochain, que M. Donat Denis, de Montréal, fils de feu Onésime Denis, ingénieur, unira sa destinée à celle de Mlle Rose Délima Goulet.

La bénédiction aura lieu dans l'église de Sainte-Cunégonde.

× × ×

Mardi, le 16 juin, avait lieu à la salle Y. M. C. A., le concert annuel des élèves de Mme S. MacMillan, professeur de chant et de piano, avec le concours de Mlle Béatrice MacMillan, violoniste, élève de M. Drouin. Mme MacMillan mérite des félicitations pour son beau succès.

Parmi les nombreuses élèves, on remarquait Mlles Trudeau, F. Caron, Simone Roy, Couillard, A. Beaudry, S. Chouinard, Mesdames Dupras et Dufresne, Mlles St Germain, Allard, Dubois, Lafleur, Gabot, et nombre d'autres dont les noms nous échappent, mais qui n'ont pas moins charmé l'auditoire par leur jolie voix et leur habile exécution.

× × ×

Mlle Jeanne Charlotte Lalonde, de Longueuil, est en promenade à Sorel, chez M. Alfred Lavallée.

× × ×

Madame Desgrosellliers, épouse de M. Joseph Desgrosellliers, constable, 504 rue Visitation, partira dimanche, avec son fils Ernest, pour un voyage de quelques semaines à Saint-Jérôme.

× × ×

Madame Athanase Lafrance, 91 rue Versailles, partira, avec sa famille, dimanche, le 28 courant, pour une villégiature d'un mois chez son père, à Saint-Jérôme.

× × ×

On annonce pour le 14 juillet le mariage de M. Gustave Chevalier, pharmacien, à Mlle Berthe Choquette, de la rue Berri. La cérémonie aura lieu à l'église Saint-Louis de France.

× × ×

Dimanche dernier, le 21 courant, la famille C. F. Desjardins, artiste, de Sorel, avait le plaisir de recevoir nombre de distingués visiteurs de Montréal, parmi lesquels se trouvaient : Mesdames Alf. David, Vve Alp. Dubuc, Boisbriand, Mlles Clara et M.-Rose Desjardins et Florina Bissonnette, Messieurs J. Godbout, F. W. Bastien, J. A. Brault et Fred Papillon.

× × ×

M. et Mme A. P. Gélinas, ainsi que Mademoiselle Blanche Gélinas et M. Léopold Gélinas partent pour Terrebonne, où ils passeront la belle saison.

× × ×

Mme Chs Ed. Desjardins et son bébé, Charlemagne, sont reournés à Winnipeg, après une promenade de quelques mois à Montréal, dans la famille Ant. Desjardins, de la rue Sainte-Catherine.

$1,000 DE DOMMAGES

On a commencé, jeudi matin, devant le jury, le procès de M. Joseph Saint-Louis contre M. Patrick Doran. M. Saint-Louis réclame de M. Doran mille piastres de dommages pour un accident qui lui est arrivé le 27 novembre dernier.

Avec les dernières améliorations que nous avons ajoutées à notre établissement notre location au pied des rapides, de la belle eau pure et limpide et le grand air, militent tout en notre faveur afin de solliciter votre patronage. Donnez-nous vos commandes et débarrassez-vous de ce fardeau encombrant pour l'été qu'est le lavage et repassage. Nous faisons une spécialité pour ce linge.

BLOUSES 15c
En Montant.

TROY LAUNDRY
4 TELEPHONES
Nos Voitures parcourent la Ville en tout sens.

ELOUSES de DAMES et LINGERIES

NOS GIBIERS ET POISSONS

Un amateur de chasse et de pêche seumet d'importantes suggestions relativement à la conservation des uns et des autres.

Un amateur de chasse et de pêche nous fait tenir les suggestions suivantes au sujet de la conservation et de l'augmentation du gibier et du poissin sur la côte Nord.

Piastre Baie, 27. — Chaque année le gouvernement donne de nouvelles licences pour la pêche au filet du saumon et de la truite; ne serait-il pas juste que, ces poissons, étant pêchés de plus en plus, l'on s'occupât aussi de leur repeuplement ou du moins de leur protection.

1o. Le plus grand destructeur de saumon et de truite c'est sans contredit le Cormoran.

Nous avons deux espèces de Cormoran: le Graculus Sorbo et le Graculus Dilophus, ces deux espèces sont aussi voraces l'une que l'autre.

En été quand ces oiseaux ont leurs jeunes, une seule femelle détruit par jour plus de quarante jeunes saumons d'un an. Je n'ai jamais tiré un Cormoran sortant d'une rivière pour regagner son île ayant moins de quatre jeunes saumons dans le gosier; véritable gouffre. Entre autre, j'ai tiré l'un de ces oiseaux qui avaient ingurgité neuf jeunes saumons tout frais, et dire qu'un seul Cormoran fait de dix à quinze voyages semblables par jour. Pour un seul de ces oiseaux l'on peut hardiment compter (et l'on sera encore en dessous du vrai nombre), une destruction de deux mille à deux mille cinq cents saumons par été. Les Cormorans se nourrissent presque exclusivement de jeunes saumons et truites, aussi les îles où ils reproduisent (appelées cormorandières) sont-elles toujours à proximité des rivières les plus poissonneuses.

2o Deux autres grands destructeurs de saumons et truites sont: la Bec-Scie et le Huard. Nous avons trois sortes de Bec-Scie ou Horde. 1er. le Norle d'Amérique, Mergus Merganser. 2e le Horle à poitrine rousse, Morgus Serrator.

3ème, le petit Horle ou Mergus Cucullatus.

Nous avons deux espèces de Huard ou Loon.

1er, le Huard à collier Colymbus Torquatus.

2ème le Huard à gorge rouge Colymbus septentrionalis.

Ces oiseaux ne mangent pas seulement les alevins de saumons et truite, mais se tiennent sur les frayères et font une véritable écatombe d'oeufs.

3o. Pour la conservation du gibier, à plume, la défense de la ramasse d'oeufs après une certaine époque de l'année est une mesure excellente prise par l gouvernement, mais ces messieurs ont compter sans leur hôtes car la loi conserve tous les oeufs indictinctement et en protègeant les oeufs de goéland et les goélands eux-mêmes cette protection détruit plus le véritable gibier qu'elle ne le conserve. Quand le menu futin manque ce qui arrive souvent le goéland se nourri presque exclusivement d'oeufs de tous les gibiers méritant protection et protégés par la loi. Le peu d'oeufs échappés à la voracité du goéland n'en sont pas quitte encore car aussitôt leur éclosion, les goélands adultes nourrissent leur progéniture avec ces jeunes gibiers: moyens canards, etc. J'ai vu des îles où l'on pouvait compter par centaines les oeufs de moyacs canards, etc., mangés par les goélands.

Tous ces jeunes gibiers doivent chercher leur nourriture à petite eau, les goélands les prennent donc très facilement. Il y a nombre d'années nous avions beaucoup plus de gibiers et pourtant la ramasse d'oeufs n'était pas surveillée; depuis quelques années la ramasse d'oeufs est surveillée étroitement et le gibier demeure,mais par contre le goéland augmente.

4o. Ce qui aide aussi beaucoup à la destruction du gibier, ce sont les chiens qui, l'été, n'étant pas nourris par leur maître, sont laissés libres pour chercher leur nourriture. Toutes les îles où le gibier pond et qui ne sont séparées de la terre ferme que de cent à deux cents verges, sont ravagées par les chiens qui ne laissent pas un seul oeuf et souvent attrappent le gibier couveur. Ces îles étant en partie laissées, les goélands ne peuvent pas facilement venir dénicher les oeufs. L'homme a une loi contre lui, mais le chien, qui doit se nourrir, fait des cinq et jusque dix milles, détruisant non seulement les oeufs et gibiers' sur les îles, mais aussi tout ce qu'il rencontre sur son chemin sur la terre ferme, c'est-à-dire les animaux à fourrure jeunes et vieux, tels que renards et visons, etc. La voracité et l'instinct de destruction de tous les chiens de la Côte-Nord est proverbial.

Tous ces chiens appartenant en grande partie à des pêcheurs, pourraient facilement être nourris avec les déchets de la pêche et, par conséquent, être enchaînés ou encagés. De cette manière, le pêcheur qui, l'hiver, est aussi chasseur, conserverait ses intérêts en ne laissant pas détruire l'été par ses chiens, les animaux à fourrure qu'il pourrait prendre l'hiver.

Pour remédier à ces inconvénients et compléter les bonnes intentions du gouvernement à l'égard de la conservation d'augmentation et augmentavation et augmentation du poisson et du gibier il n'y a qu'une solution,c'est un ou deux hommes honnêtes et intelligents placés par.... et payant au nom du gouvernement une prime de.... et par bec de ces oiseaux cihaut mentionnés, tous ces oiseaux ne servant qu'à la destruction de ce que le Canada a d'unique au monde, c'est la chasse et la pêche.

De plus, puisque dans les villes il y a bien une taxe sur les chiens, pourquoi sur la Côte-Nord, cette taxe ne serait-elle pas remplacée par une loi forçant, sous peine d'amende l'enchaînage ou encageage des chiens durant les mois de reproduction du gibier et animaux à fourrure, c'est-à-dire du premier mai au dernier août.

UN FERVENT DE LA CHASSE
ET DE LA PECHE.

NOTRE FETE NATIONALE

L'Eglise St Pierre où les sections de l'Est célébreront la Sf Jean-Baptiste, demain.

Nous ne saurions trop louer le patriotisme des citoyens de l'Est de Montréal, qui après avoir donné leur concours généreux pour la célébration générale de la St Jean-Baptiste, veulent encore avoir chez eux leur fête intime.

Cette manière de célébrer notre fête nationale est bien de nature à faire connaître davantage le but que poursuit la grande Association St Jean-Baptiste et à populariser ses oeuvres de plus en plus. Nous souhaitons grand succès à la division de l'Est. Tous nos compatriotes se feront un devoir de décorer leurs résidences surtout sur le parcours de la procession. Voici les rues par où elle passera: Le départ aura lieu du carré Papineau, et l'on ira par les rues Lagauchetière, Maisonneuve, Ste Catherine, Fullum, Ontario, Amherst, Ste Catherine, Visitation jusqu'à l'église St Pierre.

Le soir à 8 hrs, fête champêtre dans les jardins du presbytère.

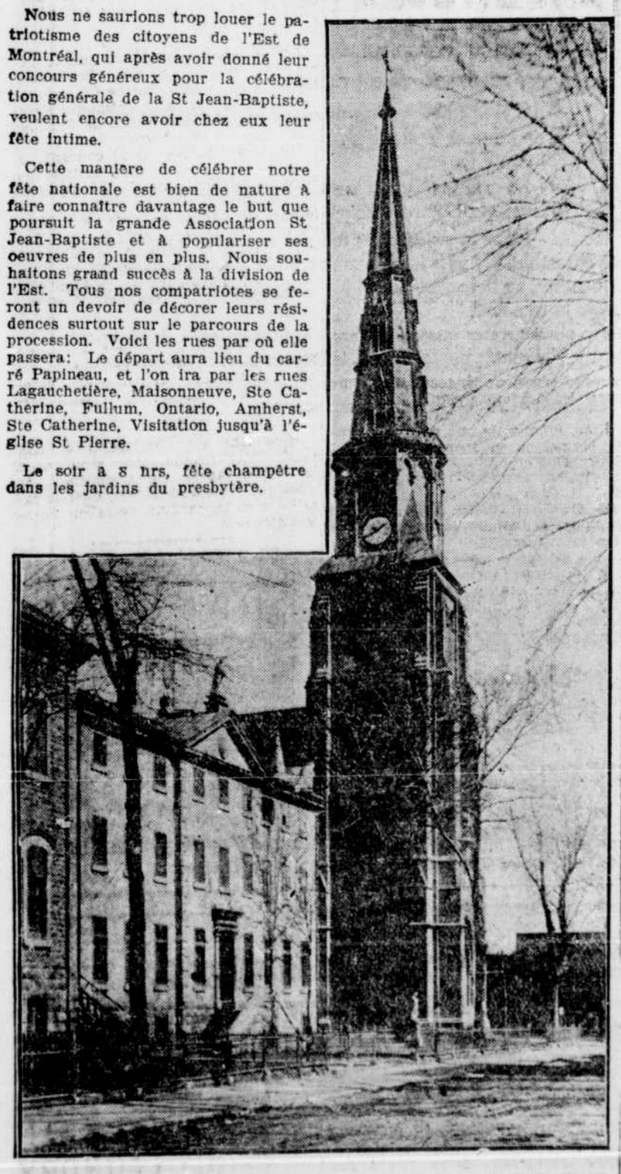

L'église Saint-Pierre, où sera célébrée notre fête nationale dans la partie Est de Montréal.

EN LIQUIDATION

L. Fontanel et Cie, importateurs de liqueurs, ont déposé leur bilan mer-Le passif s'élève à $8,804.00.

L'actif comprend : un stock de liqueurs et de produits alimentaires, dont on ignore encore la valeur, $200 en argent, un droit de bail.

Les créanciers sont presque tous des exportateurs de France.

Achetez vos Articles d'Eté

POUR LE
JOUR DE LA CONFEDERATION
ET
POUR VOS VACANCES

Achetez vos habits et vestes en alpaga, vestes lavables, habit et pantalons en flanellette et tweed léger, maintenant.

Tout ce dont vous avez besoin dans la ligne des vêtements d'hommes et de garçonnets.

Voici quelques suggestions : —

Complets à 2 articles en homespun, Donegal et Hewson, garanti pure laine. Tout aussi bons que les autres annoncés à $15.00 et $18.00, réduits à $10.00. Notre prix **$7.50**

Grande variété au choix, à parements simple et double.

Pantalons séparés, en tweed homespun, flanelle unie et rayée, de **$2.00** à **$3.50**.

Vestes lavables, blanches et de couleurs pâles de fantaisie, de **$1.00** à **$3.00**.

Nouveaux complets en toile grossière, pour hommes (habit, veste et pantalon), à **$4.50**.

Complets en flanelle rayée pour hommes (habit et pantalon), de **$4.50** à **$10.00** le complet.

Vaste assortiment d'habits d'été légers, en alpaga, toile, grosse toile, soie, etc.

Habits Blazer rayés de fantaisie, ce qu'il faut pour canoter ou la campagne, en une grande variété de dessins, à **$2.50**.

Blouses d'hommes allant en yacht, en duck blanc, garnitures marine, à **$1.25**.

Pantalons en duck blanc, faits en duck supérieur de 8 onces, pour hommes, à **$1.00** chacun.

AUSSI : — Chemises de négligé d'été, nouveaux articles de cou frais, chapeaux de paille, casquettes de promenade et chapeaux en toile, ceintures, sous-vêtements frais, costumes pour canoter et se baigner, etc.

Les deux magasins ouverts jusqu'à 11 p.m.

allan — Angle Craig et Bleury, et 401 rue Ste Catherine Ouest

L'ART ET LA NATURE

Intéressante exposition de tableaux, par Mme Mertens, à Vaudreuil.

Depuis des semaines, depuis les premiers mois de l'été, nos artistes ont quitté la ville pour la campagne où ils sont à l'oeuvre, produisant des tableaux qui embelliront nos demeures, seront une continuelle respiration, une éternelle source de joie. Les plus actifs ont déjà fait quantité de besogne, et l'on nous signale une première exposition.

C'est au coquet village de Vaudreuil qu'elle aura lieu. Madame A. Jung, (Eléonore Mertens), artiste dont la "Presse" a parlé à maintes reprises, et qui passe la belle saison à ce charmant endroit, a en effet invité les personnages les plus marquants de la place et le groupe des citadins en villégiature à aller voir une quinzaine de toiles qu'elle a peintes dans ces derniers temps. L'exposition aura lieu aujourd'hui et dimanche au palais de justice de Vaudreuil. Nous avons eu la bonne fortune de voir ces tableaux de Mme Mertens, et nous pouvons prédire qu'ils seront fort admirés des connaisseurs. C'est qu'en effet, Mme Mertens ne se contente pas de reproduire l'aspect, la physionomie des êtres et des choses, elle nous fait voir l'âme même des vieux monuments, des coins de nature qu'elle renferme en chacune de ses peintures, il est impossible de ne pas se sentir fortement impressionné devant ces oeuvres d'un charme si prenant.

Voici la liste des toiles qu'expose madame Mertens:

1. Eglise de Vaudreuil; 2. Vue d'ensemble du domaine L. de L. H.; 3. Propriété L. de L. H.; 4. Pont de la Petite Rivière; 5. Rue St Michel; 6. Propriété de M. le docteur B. Dorion; 7. Petit Pont; 8. Vieux Moulin à Dorion; 9. Coucher de Soleil; 10. Coin du Lac Dorion; 11. Propriété de M. R. Dorion; 12. La Barque; 13. Etude, Vieux Moulin; 14. Etude, Pont de la Petite Rivière.

LES SUCCES D'UN JEUNE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 27 — Les nombreux amis et confrères de M. Jos. Emile Noël, médecin, apprendront sans doute avec plaisir sa récente nomination comme médecin interne de l'Hôtel-Dieu de Québec en remplacement de M. le Dr Moreau.

M. Noël vient de passer avec succès ses examens d'admission à la pratique de la médecine. M. Noël a fait ses études au séminaire Saint-Charles-Borromée de cette ville. Partout le succès a couronné ses efforts. A l'Université Laval de Québec il tenait les premiers rangs. C'est un sobre et un travailleur.

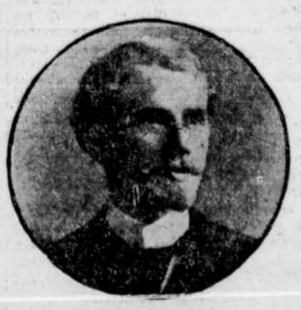

Le Dr J. E. Noël, qui vient d'être nommé médecin interne à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Après une année passée à l'Hôtel-Dieu de Québec, où il s'appliquera surtout à se perfectionner dans la chirurgie, M. le Dr Noël viendra s'établir à Sherbrooke où demeure sa famille.

MILLIONNAIRE CYNOPHILE

Les Américains,qui détiennent presque tous les records pour ce qui touche à l'originalité, ont pour les chiens et les chats une affection toute particulière, c'est ainsi qu'ils ont à Buffalo, un club pour les amateurs de chats, et, à New York, un riche propriétaire a un terrain spécial où il enferre ses animaux. Des épitaphes sont là pour préserver leurs noms de l'oubli.

Le cul-de-jatte Higgins.

Dernièrement, pour mettre un terme aux souffrances de son chien dont les pattes de derrière sont paralysées, et aussi pour lui permettre de sortir, un riche amateur américain, a fait construire un charlot qu'il attache au cou du chien et celui-ci, pour marcher n'a qu'à se servir de ses pattes de devant, les roues du charriot soutenant le reste du corps.

C'est un petit epagneul. Son nom est Higgins, et maintenant, dans les rues, sans se soucier de l'étonnement qu'il suscite sur son passage, Higgins trotte et parait tout joyeux.

TERRAINS GRATIS

Voyez notre annonce. **Demers, Racicot, Lemay et Roy.** r

RIEN QUE DE BONNES CHAUSSURES

A L'OCCASION de la fête de la Confédération le 1er juillet les offres énumérées plus bas seront d'une grande valeur à notre magasin lundi et mardi de la semaine prochaine.

Souliers de Dames en Canevas Blanc

Souliers de dames en canevas blanc, bouts unis, talons recouverts blanc des valeurs de $2.50. vente de lundi et mardi. **$1.60**

SOULIERS POUR HOMMES

La journée de samedi a fait fureur à notre magasin, et pourquoi le serait-il autrement quand nous vous vendons ce que produit de mieux le marché américain en fait de souliers de $4 et $5 et quand notre magasin sera fermé mardi soir, beaucoup s'en repentiront de ne pas avoir profité de l'offre que nous avons fait de l'immense lot que nous avons annoncé, il nous en reste encore le 1/3 que vous pouvez avoir à

$2.65

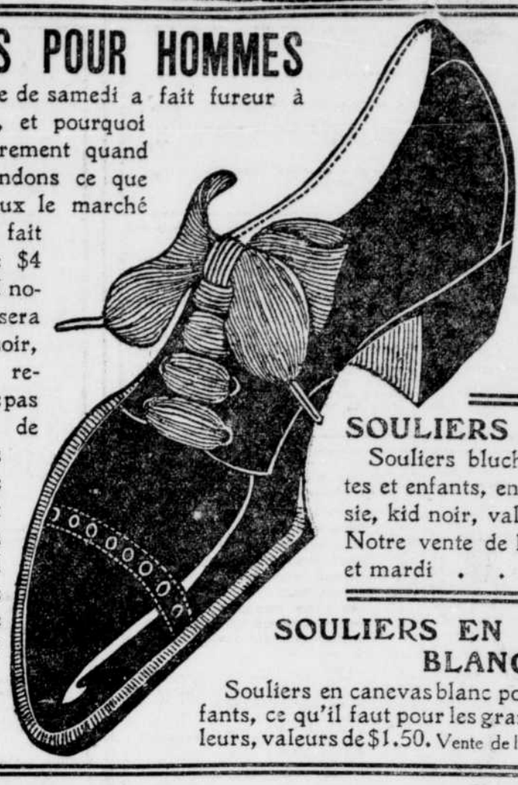

Souliers de Dames Gibson

Souliers de dames Gibson à 2 oeillets et blucher, en veau de Russie, kid patent et kid noir, valant $3.50, pour lundi et mardi

$2.45

SOULIERS BLUCHER

Souliers blucher pour fillettes et enfants, en veau de Russie, kid noir, valeurs de $2.50. Notre vente de lundi et mardi **$1.45**

SOULIERS EN CANEVAS BLANC

Souliers en canevas blanc pour fillettes et enfants, ce qu'il faut pour les grandes chaleurs, valeurs de $1.50. Vente de lundi et mardi **98c**

BOSTON SHOE STORE — Rue Ste Catherine Ouest, angle Mansfield. Le magasin d'où proviennent toutes les grandes occasions. Argent remis ou satisfaction garantie.

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

SERVICE DE MONTREAL ET OTTAWA.

Le public ne sera pas sans apprécier à leur juste valeur les efforts constants que fait la compagnie du Grand Tronc pour donner aux voyageurs un service d'été des plus rapides, entre Montréal et Ottawa.

D'après les dernières listes des heures de départ et d'arrivée, mises en force le 21 juin dernier, le public se rendra compte que le service ne laisse rien à désirer. En effet, les passagers peuvent quitter Montréal tous les jours de la semaine à 8 heures 30 minutes et 9 heures 35 minutes de l'avant-midi. Dans l'après-midi, on peut partir à 3 heures et 40 et à 8 heures du soir.

Les dimanches, le service a lieu à 8 heures du matin et à 8 heures du soir.

Quant aux trains qui partent d'Ottawa, ils laissent cet endroit à 8 heures 30, de l'avant-midi et à 3 heures 15 de l'après-midi; à 4 heures 45 de l'après-midi et à 7 heures 10 du soir. Les dimanches les trains partent à 8 heures 30 du matin et 4 heures 45 de l'après-midi. Tous les trains dont nous venons de parler font le voyage entre les deux endroits en 3 heures et 15 minutes.

NOUVEAUX WAGONS

Le public voyageur n'a pas été sans manifester son contentement d'apprendre que la compagnie du Grand Tronc était à mettre en service treize wagons — sur les vingt-cinq commandés — pour être ajoutés au service du train international entre Chicago et New York via les chutes du Niagara, Chicago et Montréal, Montréal et Portland, Toronto et Buffalo. Les wagons sont connus sous le nom de voitures de première classe de jour et sont construits sur le modèle habituel des wagons du Grand Tronc. Dans toute sa longueur chaque wagon mesure 75 pieds 6 pouces, son poids est de 108,620 livres, et est monté sur des "trucks" de six roues. Ils sont munis d'un large couloir et d'une plateforme en acier, ainsi que de freins à air comprimé dont l'action est très rapide. L'intérieur des wagons est garni d'acajou poli avec plafonds style Empire. Les sièges sont du modèle ordinaire du Grand Tronc avec de hauts dossiers, et sont garnis de peluche verte tandis que le compartiment des fumeurs qui est lui aussi large et spacieux a ses sièges recouverts de cuir. Toutes les commodités modernes ont été mises à la disposition des voyageurs dans ses wagons, afin de leur assurer tout le confort possible.

On ne peut donc trop féliciter la compagnie du Grand Tronc pour sa belle initiative.

BELLE REUNION

La semaine dernière l'Association des passagers de la Nouvelle Angleterre s'est réunie à Montréal. Une brillante assemblée, composée d'hommes en vue dans le monde des chemins de fer et représentant au moins une douzaine de grandes compagnies, des hommes qui ont travaillé à l'amélioration du trafic des passagers, depuis dix ans, et deux décades, ne pouvait qu'amener par ses décisions les meilleurs résultats.

Le 17 juin dernier, ces Messieurs étaient les hôtes de M. W. A. Davis, gérant du trafic des passagers pour le compte du Grand Tronc. Une superbe journée a été passée à "Ishway Club", sur le lac Saint-Louis.

Il y eut déjeuner à bord du train spécial emportant les délégués et leurs confrères de Montréal. M. Davis a reçu de M. N. E. Weeks, président de l'Association, une lettre très flatteuse et toute de remerciement pour la royale réception faite aux visiteurs lors de leur voyage à Montréal. Tout le monde a été enchanté. On ne peut donc désirer mieux.

LCHANGEMENT DE LOCAL

Depuis le 25 juin, jeudi dernier,plusieurs changements ont été faits dans la localisation des divers départements de la compagnie du Grand Tronc dans les nouveaux édifices de la Canadian Express Company, situés en face des anciens bureaux, de l'autre côté de la rue.

Neuvième étage :
M. A. Butze, agent-général pour les achats.
Dr J. H. Hutchison, médecin en chef.
M. H. B. Moore, secrétaire du bureau des Retraites.
M. W. W. Ashold, surintendant du télégraphe.

Huitième étage :
M. C. B. Filgiano, auditeur des comptes pour le trafic des passagers.

Septième étage :
M. E. Arnould, agent des réclamations du fret.
M. J. E. Walsh, agent des douanes.
La "Canadian Express Company" vient également de s'installer dans ses nouveaux bureaux—cette compagnie occupe les trois derniers étages, comme suit :

Troisième étage :
Vice-président et gérant. Assistant du vice-président.
Agent des réclamations.
Surintendant.
Comptable.
Surintendant du département des mandats d'express.

Second étage :
Auditeur.
Assistant-trésorier.

Premier étage :
Agent général.

A propos de Prince Rupert.

Une note ayant pour titre : "Un avertissement au public à propos de "Prince Rupert", a paru dans le "Vancouver World", signé par la "Prince Rupert Townsite Company", No 43 bâtisse Fairfield, Vancouver.

Les signataires déclarent dans le journal mentionné que leur propriété est la seule originale et qui doit légalement s'appeler Prince Rupert, et que la Compagnie du Grand Tronc ne possède que 4,000 à 5,000 acres de terre arable, dans les alentours immédiats de l'endroit plus haut nommé.

L'affirmation ci-dessus induit le public en erreur et n'est pas exacte vu que les seuls lots vacants enrégistrés sont : Prince Rupert Sud, propriété —il n'est pas nécessaire de le dire— de la compagnie signataire de l'article, et la propriété de Prince Rupert, situés au terminus du Grand Tronc Pacifique, à la partie nord de l'île Kaien. La distance entre ces deux lots est d'environ 11 milles, et la compagnie du Grand Tronc Pacifique n'est en aucune façon intéressée en ce qui regarde Prince Rupert Sud, et elle n'a pas même l'intention d'avoir une gare en ce dernier endroit. Prince Rupert Est—ainsi appelé dans la presse—n'est pas enrégistré, la subdivision qui est mentionnée se trouve à plus de 16 milles du terminus du Grand Tronc Pacifique et ne se trouve pas sur le parcours tracé par cette compagnie.

Prince Rupert, au terminus du Grand Tronc Pacifique est actuellement sous arpentage et l'on s'attend à ce que des lots soient mis en vente sur le marché vers septembre ou octobre prochain. Un avis paraîtra en temps et lieu dans la presse, à ce sujet.

Toute information que le public pourrait désirer pourra être obtenue en s'adressant au Commissaire des Terres du Grand Tronc Pacifique, à Winnipeg.

LES VOIES DOUBLES

C'est un fait aujourd'hui connu que le Grand Tronc a dépensé, depuis quelques années, l'énorme montant de $15,000,000, dans le seul but de construire des doubles voies de chemin de fer, à partir de Montréal jusqu'à Chicago. Et il est encore à la grande louange de la Compagnie d'affirmer qu'elle possède actuellement plus de mille milles de voie ferrée double — la plus longue du genre au monde sous la direction d'une seule compagnie.

Et ceux qui s'occupent du progrès et de l'amélioration des lignes de chemins de fer n'ont pu se désintéresser non plus de voir la pesanteur et la force des rails aller sans cesse croissantes. Autrefois les rails pesaient 65 et 72 livres. Elles se rendirent plus tard à 80 livres, et le Grand Tronc a remplacé ces dernières par des rails pesant 100 livres à la verge. Pour se résumer il faut dire que le Grand Tronc fait de louables et très encourageants efforts pour rendre le système des chemins de fer aussi sûr et aussi moderne que possible.

Les ponts eux-mêmes sont construits de façon à supporter les plus lourdes charges. Encore faut-il ajouter — pour être juste — que tout cet argent — ou du moins la majeure partie — tombe dans le gousset des gens du peuple. En effet l'ouvrage s'accomplit sur le sol canadien, en général du moins, et les matériaux employés sont, pour la plupart, des produits de manufactures canadiennes, venant du travail de mains canadiennes. Et, sur tout le parcours qui s'étend de Montréal à Chicago, la Compagnie fait élever de nouvelles usines — de Niagara, pour le Sud et de North Bay, pour le Nord — de Portland à Chicago. — Il n'est pas à douter que les autorités du Grand Tronc ne s'arrêteront pas à de si beaux commencements et qu'avant peu toucts leurs voies de chemins de fer seront doubles. C'est d'ailleurs le voeu et l'intention de la Compagnie. On ne peut trop la féliciter d'agir dans un sens si pratique et si digne du progrès moderne.

Allons visiter les ruines encore fumantes de Trois-Rivières, Dimanche le 28, par le vapeur "Imperial". Départ: Quai Bonsecours à 8.30 a. m. Prix aller et retour $1.50. 198-3

DEPARTEMENT DE COLLECTIONS

MM. Demers, Racicot, Lemay et Roy viennent d'ajouter à leur commerce d'immeubles un département d'achat de créances et de collections, sous l'habile gérance de M. J. E. Verrault, ci-devant de la maison Scroggie. L'avantage que trouveront les clients, consiste en ce qu'aucune charge n'est faite si le recouvrement de la dette n'a pas réussi. De plus toutes dépenses ou frais de procédures, s'il y en avait, sont aux charges de la compagnie—donc les personnes qui ont des comptes à faire collecter ne pourront s'adresser à meilleure enseigne, et comme le mode de collection est nouveau, les informations seront fournies gratuitement et les lettres seront répondues par Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 St Jacques. Tél. Main 2894. r

ECOLE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Elle est fondée par les Soeurs de la Congrégation et s'ouvriraau mois d'octobre prochain, en la maison-mère de ces réligieuses, rue Sherbrooke, à Montréal.

LETTRE DE MGR L'ARCHEVEQUE, L'APPROUVANT.

Les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame ouvriront, au mois d'octobre prochain, dans leur nouvelle maison-mère de la rue Sherbrooke des cours pour les jeunes filles qui désirent poursuivre leurs études à la sortie du couvent.

Cette fondation, il nous semble, vient à son heure. Quiconque est un peu attentif à suivre la marche des idées contemporaines, ne tarde pas à comprendre qu'un courant entraine les femmes vers les études supérieures. Certes, comme le disait fort bien un prêtre distingué, dans une page consacrée à Mgr d'Hulst: "Tout désir intellectuel est digne d'éloges et mérite d'être pris en considération, mais encore faut-il que ce désir soit bien dirigé. La science mal entendue peut conduire aux abimes; elle ne doit être que la servante de la foi!" Mieux savoir, pour mieux aimer et mieux servir Dieu, l'Eglise, la patrie, la famille: telle sera la parole-programme de la nouvelle institution. Les esprits avides de connaitre y trouveront un aliment à la fois substantiel et attrayant. Déjà, grâce à la bienveillance de M. le vice-recteur de l'Université Laval, la répartition de l'enseignement est faite. Il comprendra trois sections: la section des lettres, la section des sciences, la section du commerce. Le français et l'anglais marcheront de pair.

Les langues étrangères, l'italien, l'allemand, l'espagnol, aussi bien que le latin et le grec, y seront enseignées sur demande. Des leçons d'économie sociale et politique, de droit usuel, de droit commercial rendront particulièrement intéressantes la section du commerce.

Des prêtres d'élite, des professeurs éminents de l'Université, de l'Ecole Polytechnique, de l'Ecole Normale ont mis au service de la future institution les lumières de leur expérience et le bienfait de leur dévoûment. Elle deviendra, c'est notre espoir, ou plutôt notre conviction, un foyer de haut savoir chrétien. Nous lui souhaitons la fécondité, la force et la vie des oeuvres bénies par la sainte Eglise.

Mgr l'Archevêque de Montréal a approuvé dans la lettre que nous sommes heureux de publier, le projet que lui avait soumis la maitresse générale des études de la Congrégation de Notre-Dame.

Rév. Mère Sainte-Euphrosyne,

Maitresse générale des Etudes,

Congrégation de Notre-Dame.

Ma révérende Mère,

Votre projet d'ouvrir à Montréal une école supérieure pour les jeunes filles a mon entière approbation, et je désire qu'il puisse être mis à exécution dès cette année.

Vous savez comment je l'ai accueilli lorsque, il y a déjà quelque temps, vous m'en avez fait part. En répondant aujourd'hui à la lettre officielle que vous m'écrivez au nom des autorités de votre Congrégation, je ne puis que confirmer que ce que je vous ai dit alors.

Cette école supérieure, dans notre ville, me semble répondre à un besoin. Bien des jeunes filles, en effet, au sortir du pensionnat, aimeraient, j'en suis sûr, à poursuivre des études qu'il leur a été impossible d'approfondir. Faute de classes spéciales pour elles et de direction pratique, elles abandonnent souvent toute culture intellectuelle sérieuse. Si elles lisent, elles vont un peu au hasard, se bornant, la plupart du moins, aux oeuvres légères et aux romans du jour. Ce qu'elles ont appris en science religieuse, en philosophie, en histoire, en littérature, court même le risque d'être oublié bientôt. Il y a là une lacune que plusieurs déplorent. L'annonce de l'ouverture de votre nouvelle école les réjouira. Elles répondront à votre appel, elles se grouperont autour de vous et des professeurs distingués que vous choisirez; elles élargiront ainsi le cercle de leurs connaissances, sans sortir de la sphère que la Providence leur a assignée; elles se mettront en état d'exercer une forte et salutaire influence dans le milieu où elles seront appelées à vivre.

Sans doute, l'enseignement primaire et secondaire restera le but principal de votre Institut, car c'est lui qui est destiné à la grande masse des enfants et des jeunes filles confiées à votre direction. Mais n'y a-t-il pas, de plus, une élite dont nous devons nous occuper à l'heure présente? Si nous remarquons çà et là des tendances fausses et des aspirations déplacées, il en est aussi de très nobles qu'il convient d'encourager et de cultiver. La vraie cience, la science chrétienne, ne sera nuisible à personne. Elle contribuera, au contraire, à nous donner des apôtres pour le bien et à former des femmes fortes comme notre société en réclame.

L'oeuvre que vous entreprenez présente des difficultés que vous ne vous dissimulez pas. Elle demande de la prudence, un grand tact, une connaissance parfaite du monde et des exigences de notre temps, un zèle éclairé, un dévouement que rien ne rebute.

Votre Congrégation saura être à la hauteur de la tâche.

Dans son remarquable ouvrage sur "la seconde éducation des filles", M. "Alfred Nettement a posé des principes que je me permetrai de citer ici: "Il faut donc maintenir pour la seconde éducation des filles la gradation des idées de Fénelon et de Mme "de Maintenon: La religion d'abord, "qui prend possession de l'âme entière" l'élève et la règle; ensuite "tout ce qui peut contribuer à former "l'esprit et le jugement; en troisième lieu, ce qui peut instruire, polir "l'esprit, le développer et l'orner".

"Est-ce tout? Non, il reste encore "un axiome posé au dix-septième siècle: Il faut élever les femmes pour "le rôle qu'elles auront à remplir à "leur foyer, dans la société, dans la "vie enfin.

"Ces fonctions sont graves, importantes, nombreuses, non seulement "au point de vue domestique, mais au "point de vue social. Ne l'a-t-on pas "dit en effet: "Si les hommes font "les lois, les femmes font les moeurs".

Ces mêmes principes, ma révérende Mère, ont inspiré, ce me semble, les programmes que vous avez déjà élaborés; ils devront vous guider dans tous vos travaux.

Le pays que vous servez depuis deux siècles appréciera et secondera, je n'en doute point, vos généreux efforts.

Ouvrez donc votre école; je la mets sous la protection de la Vierge immaculée, et, dès aujourd'hui, je la bénis de tout coeur.

† PAUL, arch. de Montréal.

Le 16 juin 1908.

CE QUI SE PASSE A RIMOUSKI

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Rimouski, 27 — S. H. le juge J. H. Carroll, de Québec, est en notre ville depuis quelques jours, venu pour présider au terme mensuel de la Cour Supérieure. Plusieurs causes intéressantes sont inscrites au greffe.

—La pluie abondante que nous avons eue cette semaine a fait un bien immense à la terre. Les cultivateurs qui redoutaient une sécheresse, sont des plus satisfaits.

—M. Henri Tessier, de la Banque Nationale, de Québec, est en visite à Rimouski depuis quelques jours, chez son père, M. le juge A. Tessier.

—M. Alphonse Blouin, arpenteur, qui a passé l'hiver dans la Gaspésie, à l'emploi du gouvernement, est de retour à Rimouski depuis quelques jours.

—M. Arthur Buies, fils de feu M. Arthur Buies, est de retour d'un voyage à Québec. M. Buies, qui a subi une opération à l'Hôtel-Dieu, est parfaitement rétabli et passera les vacances chez sa mère.

—Mme P. A. Gauvreau, de cette ville, est montée à Québec pour quelques jours.

—Les examens pour l'admission aux cours de l'Ecole Normale de cette ville, ont eu lieu jeudi, en présence de M. le chanoine F. X. Ross, Principal de l'Institution, de M. J. A. Fortin, professeur, et de la Révérende Mère supérieure. Une vingtaine d'élèves ont subi les divers interrogatoires et les résultats seront connus dans quelques jours.

—M. J. H. Boyer, ancien professeur au collège de Lévis, est descendu en notre ville faire subir les examens aux élèves de 4ème classe commerciale de notre séminaire, dont son fils, M. Herbert Burke, est le professeur.

—Les travaux de parachèvement au choeur de notre cathédrale, commencés depuis près de deux mois, sont interrompus pour quelque temps. On attend que le baldaquin soit arrivé pour l'installer avant de reprendre les travaux. Le maitre-autel qui vient de France, vient d'être reçu. C'est un bijou du genre. L'installation aura lieu sous peu.

—S. G. Mgr A. A. Blais, évêque du diocèse, est au palais épiscopal pour quelques jours. Sa Grandeur a interrompu sa visite pastorale afin de pouvoir présider à la distribution des prix au séminaire et chez les Dames Ursulines.

—M. Séraphin D'Anjou, de Rivière-du-Loup, est en visite à Rimouski, chez son père, M. Jos. D'Anjou, percepteur du Revenu.

—M. P. E. D'Anjou, M. P. P., et M. Napoléon Bernier, maire de cette ville, se sont entendus pour prendre les moyens nécessaires afin de venir en aide aux Révérendes Soeurs de la Charité.

—Le jugement dans la cause du "Crédit Municipal Canadien" vs. La Corporation de la ville de Rimouski, qui était attendu depuis longtemps avec beaucoup d'impatience, vient d'être rendu par S. H. le juge J. H. Carroll. Comme on le sait déjà, le Crédit Municipal poursuivait la ville de Rimouski pour un montant de $4,500, dû, prétendait-on, pour divers travaux faits par le demandeur à la défenderesse. De son côté, la ville de Rimouski, prétendait que les travaux exécutés par le Crédit Municipal étaient compris dans le contrat et que le coût faisait parti du prix global de l'entreprise de la construction de l'aqueduc. S. H. le juge Carroll a rendu à ce sujet un jugement très élaboré dont nous citons le principal paragraphe: "Adjugeant sur l'action princi- "pale, déclare les offres bonnes et "suffisantes et renvoie l'action prin- "cipale pour le surplus avec dépens, "à l'exception des dépens de signifi "cation, de sténographie, de taxes des "témoins suivants: J. O. Mignault, L. H. Taché et Alphonse Fournier, et "adjugeant sur la demande incidente, "maintient la dite demande incidente "pour $290, et condamne la défende- "resse à payer au demandeur la dite "somme de $290, avec intérêt depuis "l'assignation et les dépens, à l'ex "ception des frais de signification, de "sténographie et de taxes des témoins "suivants: Raymond Belzile, Bernier, "Proulx, Talbot et Côté, et condamne "la défenderesse à payer les frais du "jour lors de la remise de la cause "le 12 février dernier". Ainsi, la ville "de Rimouski, qui aurait pu être con "damnée à payer $4,500 au Crédit Mu "nicipal, ne sera obligée de lui payer que $290. Ce procès avait été suivi avec un grand intérêt par nos concitoyens.

—Nous avons appris avec plaisir que M. René Asselin a subi avec succès les examens nécessaires pour l'obtention de la licence avec distinction. Nos sincères félicitations.

—S. G. Mgr Blanche, préfet apostolique du golfe St Laurent, S. G. Mgr Allard, P. A., curé de Caraquette, et les Révérends Pères Savary et Chamy, Eudistes, sont actuellement au palais épiscopal.

—Chez les Révérendes Soeurs de la Charité, Mlle Emélie Belzile a obtenue son diplôme de graduée et Mlle Marie Duval, a obtenu son diplôme de clavigraphie. Nos félicitations.

—Nous apprenons avec plaisir que M. Majorique Côté, qui était assez sérieusement malade, ces jours derniers, est en bonne voie de guérison.

—A la dernière réunion de nos édiles, il a été décidé de demander à M. l'Ingénieur Vallée, de faire son rapport au sujet du pont de fer que l'on se propose d'ériger sur notre rivière, pour remplacer le pont en bois actuel qui menace de s'écrouler.

Rimouski, 27 — Le vapeur "Lady Evelyn" qui fait d'ordinaire le service des malles européennes entre le quai de Rimouski et les transatlantiques vient d'arriver à son quai. Le "Lady Evelyn" avait été envoyé à Sydney, N.E., pour tenter de rendre le service des malles plus rapide. Les tentatives n'ont pas eu de succès; car à chaque voyage les malles ont été retardées de plus de vingt-quatre heures. Le département de la marine a ordonné au capitaine Larochelle, de ramener son vaisseau ici et désormais le service des malles se fera à Rimouski comme autrefois.

—Mme Champoux, de Campbelton, est en notre ville depuis quelques jours, chez son père, M. Cyprien Bérubé, où elle passera la belle saison.

—M. P. E. Bernier, étudiant en droit, de l'Université Laval de Québec, est arrivé à Rimouski pour y passer ses vacances.

—La position de shérif, laissée vacante par la démission de M. L. N. Asselin, est convoitée par plusieurs. Toutefois aucune nomination officielle n'a été faits. Au nombre des successeurs probables que l'on désignent à M. Asselin, M. Charles D'Anjou, N. P., et Charles St Pierre sont ceux qui ont le plus de chances dit-on d'être nommés shérif de Rimouski.

—M. J. Berger, de St Fabien, était de passage en notre ville lundi dernier.

—Les Révérendes Soeurs de la Charité de Rimouski nous prient d'annoncer que, contrairement à la nouvelle qui avait cours en notre ville, il n'est nullement question du départ de toutes les religieuses de cette communauté, mais seulement des religieuses qui enseignent. La Révérende Mère Ste Paule, supérieure, a déclaré qu'au printemps prochain commencera la reconstruction de leur hospice pour y recevoir, comme par le passé, les vieillards et les enfants des deux sexes. Les citoyens de notre ville apprendront sans doute cette nouvelle, avec plaisir; car le départ des Révérendes Soeurs auraient été une perte irréparable pour Rimouski.

—Mme L. J. Parent, de cette ville, a failli mourir dans la nuit de lundi à mardi. Le prêtre et le médecin furent mandés en toute hâte. Mme Parent a eu de fortes hémorragies du poumon et quoique son état se soit un peu amélioré il inspire encore de fortes craintes à son médecin, M. Josué Pineau.

—Mlle Florance Côté, qui a passé l'année scolaire au couvent Villa Maria de Montréal, est arrivée dans sa famille pour y passer ses vacances.

—Le capitaine F. E. Aubé, de Québec, était ici lundi dernier venu pour recruter des hommes pour le camp de Lévis.

—M. Aubé et son lieutenant, M. Ernest Lavoie, sont partis pour Lévis mardi matin, accompagnés d'une quarantaine de soldats volontaires. Ils seront de retour dans une quinzaine de jours.

—S. H. le juge Chauveau et Mtres Chauveau, de Québec sont arrivés en notre ville depuis quelques jours pour y passer la saison de l'été.

—La plupart de nos gens qui travaillaient à la descente des billots sont de retour au foyer. Près de 300,000 billots ont été descendus sans trop de difficultés et nos scieries sont en pleine activité.

Rimouski, 27 — La célébration de la Fête-Dieu a été des plus imposantes ici, dimanche, et tous les citoyens s'étaient donné la main pour en faire une démonstration grandiose. Les rues que parcourait la procession avaient été décorées avec goût. Les membres de la ligue du Sacré-Coeur, avec bannières et insignes, ouvraient la marche, suivis des jeunes congréganistes. Ensuite venaient les membres de l'Union St Joseph avec bannière, le drapeau de la ligue junior du Sacré-Coeur et les membres de la société St-Jean-Baptiste, avec drapeau. En arrière venaient les dames de la Ste Famille, puis le clergé nombreux suivis du dais, porté par M. le maire Bernier, et trois marguilliers. Puis pour terminer le cortège, un grand nombre d'hommes et de jeunes gens suivaient la procession. Il y avait trois reposoirs: le premier à la banque Nationale, le second chez le Dr Joseph Gauvreau et le troisième chez M. Elzéar Sasseville, avocat. Tous trois étaient fort jolis et magnifiquement décorés.

A l'issue de la procession les fidèles se rendirent à la cathédrale où il y eut salut solennel du Saint Sacrement.

—Un jeune homme de notre ville, dans un moment de colère, causée par une trop grande absorption d'alcool, a fait un vacarme d'enfer à la demeure de sa mère durant une absence de celle-ci. Il enfonça une porte à coups de pieds. Sa jeune soeur, qui se trouvait seule, voulut le calmer en le menaçant de la police; mais les menaces ne servirent qu'a le rendre plus furieux encore. Il renversa alors un énorme poêle sur le parquet. Les tisons qui s'y trouvaient mirent le feu au plancher. La vue des flammes tranquilisèrent notre homme qui se mit en devoir de les éteindre. Le constable Michel Pineau, demandé en toute hâte, appréhenda le forcené et le conduisit en prison. Il a comparu ce matin devant la cour et a été condamné aux frais, soit $7.30.

—Nous apprenons avec plaisir que Mme Prisme Letendre qui était assez gravement indisposée est maintenant presque complètement rétablie.

—Les jeunes filles et les jeunes gens de notre ville organisent une jolie soirée dramatique et musicale pour la mi-août. Nous leur souhaitons un beau succès.

Mal de Mer et de Chemin de Fer Guéri Promptement

Par le Remède de Mothersill contre le Mal de Mer, le seul vendu et recommandé sur tous les steamers.

N'hésitez pas à acheter vos billets de voyage à travers l'océan, les lacs ou les montagnes à cause du mal de mer ou de chemin de fer, car le remède Mothersill contre le mal de mer est garanti vous faire jouir de tous les plaisirs du voyage.

Le remède Mothersill contre le mal de mer est garanti ne pas contenir de cocaine, morphine, opium ou autre drogue dangereuse. C'est le seul remède contre le mal de mer ou de chemin de fer qui a été chaleureusement recommandé sur tous les steamers de première classe.

Il est garanti ne pas avoir de mauvais effets sur le système nerveux.

Satisfaction ou argent remis.

Le remède Mothersill contre le mal de mer est mis dans de petites capsules en gélatine et vendu 50c. et $1.00 dans des boîtes que l'on peut mettre dans sa poche de gilet. En vente et recommandé sur tous les steamers et dans les pharmacies ou par commande directe et envoyé franco sur réception du prix. Ecrivez, pour avoir des détails et les témoignages de personnages éminents, à la "Mothersill Remedy Co., Ltd", 163 Cleland Building, Detroit, Mich.

Vendu et recommandé à Montréal par: R. H. Boyum, 501 Ste Catherine Ouest; J. H. Harte, 580 Ste Catherine Ouest; J. E. W. Lecours, 278 rue Craig Est, et A. D. Sawyer, Hôtel Windsor.

Lecours et Decary, 310 Ste Catherine Est.

A V W

$125

Achèteront, à nos Magasins, cette semaine,

Un Bon Piano Droit

Garanti en Parfait Ordre,

Monture en fer, basse très forte, touches d'ivoire, son doux et mélodieux. C'est une occasion spéciale offerte au premier venu.

LAYTON BROS

Magasins: 144 rue Peel

Entre la rue Sainte-Catherine et l'Hotel Windsor.

Occasions attrayantes de fin de mois dans tous les rayons

AU BON MARCHE

Nos clients sont priés de suivre attentivement nos annonces à propos de notre prochaine grande vente annuelle.

NOUVELLES OCCASIONS A TOUS NOS COMPTOIRS

LA SEMAINE PROCHAINE

Pour lundi et Mardi, les deux derniers jours de Juin, nous offrons des occasions vraiment exceptionnelles à tous les comptoirs. C'est surtout à nos rayons des Soies et des tissus pour robes que nos clientes trouveront des occasions réellement avantageuses.

Demain, procession et ralliement général des sociétés de la St Jean-Baptiste dans l'Est. Achetez vos Drapeaux, Banderolles, Etc., "AU BON MARCHE". Nous en avons un assortiment considérable, de toutes dénominations, dans toutes les grandeurs et de tous les prix.

TRES SPECIAL

Occasion à saiser. Voile rayé fleuri crème et drab, marine et blanc, réséda et blanc.

Aussi crème brodé et fleuri vert, marine, noir pour robes légères, 46 pcs de large, belle valeur à $1.00, notre prix très spécial, la verge. 49c

GANTS en fil de Lisle, fini soie, doigts doubles, longueur 20 pcs, blanc, noir, gris, drab, tan, champagne. Prix . . . **$1.00**

GANTS unis et ajourés, en soie et en fil blanc, noir, gris, drab, tan, longueur 20 pcs. Prix **59c**

MENOTTES ajourées en fil blanc, gris, noir, longueur ¾. Prix **25c**

CACHE-CORSETS en coton blanc, garnis d'insertion de dentelle et de broderie; régulier 35c. Notre prix spécial . . . **16c**

TABLIERS en lawn blanc avec bavette garnie d'insertion de broderie, pour dames; régulier 45c, pour **34c**

ROBES DE NUIT en coton blanc, faites par remplis et garnies de dentelle, belle valeur à $1.25. Notree prix **69c**

CHEMISES négligées pour hommes, couleurs et dessins nouveaux, qualités de $1.00, $1.25, $1.50,. Nos prix réduits . **59c** et **75c**

CHAUSSETTES en fil rayé, carreauté et uni, couleurs nouvelles, qualités de 50c et 65c, à **39c**

CHAUSSETTES en fil, unies, carreautées et fleuries, couleurs diverses, de 35c pour **23c**

Mise en vente spéciale de soie LUNDI ET MARDI. VOIR LA VITRINE.

Nous venons justement de clore un marché qui est tout à l'avantage de nos clientes. Les soies énumérées ici sont de très belle qualité et sont offertes à un prix très minime.

500 vgs soie Louisine à fond blanc rayée de couleurs diverses.

1000 vgs soie chiffon carreautée de couleurs diverses.

400 vgs soie armure réséda, bleu pâle, marine, blanche, qualités ordinaires de 75c. Notre prix spécial, lundi et mardi, la verge **33c**

3 pièces soie bengaline noire unie, 23 pouces de large, belle valeur à 85c. Notre prix spécial **47c**

TRES SPECIAL—Costumes d'été en lawn blanc pour dames et fillettes, avec collet et poignets en lawn rayée de couleurs diverses, qualité ordinaire $3.00, notre prix très spécial. $1.98

BAS ajourés en fil tan et champagne, pour enfants, belle valeur à 50c. Notre prix réduit **22½c**

BAS en fil tan rayés noir et blanc, belle valeur à 75c. Notre prix: **49c**

DESSUS d'oreiller en lawn blanc brodé et ajouré. Grandeur: 32 x 32. Prix spécial **35c**

ZEPHIR, tissu à costumes, carreauté bleu, rouge, rose, vert et blanc: . . **15c**

DAMAS rouge et blanc, vert et blé, 56 à 60 pcs de large, prix: 45c, 50c . **60c**

TRES SPECIAL

2000 vgs marquisette de soie tissu uni très léger pour robes d'été, double largeur, noir et couleurs assorties, valeur réelle 75c, notre prix très spécial, la verge. 29c

ARMURE, tissus noir de belle qualité pour robes, 40 pcs de large, belle valeur à 60c. Notre prix pour lundi et mardi, la verge **27c**

ROXANA, tissu noir, tout laine, 42 pcs. de large, valeur réelle 90c. Notre prix spécial **59c**

VOILE marquisette, noir, tissu léger, pour robes d'été, 44 pcs. de large. Régulier $1.50. Notre prix **79c**

PATRONS de robes en lawn blanc brodé rose, bleu pâle et blanc, belle valeur à $6.00. Spécial: **$3.15**

PATRONS de robes en toile et en lawn blanc brodé, qualité ordinaire, $10.00. Notre prix **$5.00**

RIDEAUX blancs, 3½ vgs. de long, 56 pcs. de large. Régulier $1.2. Notre prix spécial, la paire **79c**

DESSUS d'oreillers et de bureaux en lawn blanc, unis et ajourés. Régulier 75c et 90c. Chacun à **59c**

DESSUS de coussins de fantaisie différents modèles, de 25c pour **17c**

SATEEN fleuri et mecerisé, pour draperies, rideaux, etc. Notre prix spécial, la verge: **17c**

LETENDRE, FILS & CIE. - - 567 rue Ste Catherine Est.

Veut-on entendre "une musique qui rende plus agréables les longues soirées"

on n'a qu'à s'acheter

UN PIANO LINDSAY

Ce joli piano, dont la tonalité est si douce, s'est fait de nombreux amis.

Prix $300.00

Grandes facilités de paiements.

C. W. LINDSAY, Ltd

Bureau principal

512 RUE STE CATHERINE O.

Succursales

394 RUE STE CATHERINE E.

Ottawa, 141 RUE SPARKS.

Québec, 204 RUE ST JEAN. 25,27

Allons visiter les ruines encore fumantes de Trois-Rivières, Dimanche le 28, par le vapeur "Imperial". Départ: Quai Bonsecours à 8.30 a. m. Prix aller et retour $1.50. 198-3

LA

Fournaise "HECLA"

Chacune de ces quatre Grilles peut être Secouée Séparément.

Le feu d'une fournaise est toujours plus intense au bord qu'au centre.

C'est ce qui produit une couche de cendres entre la boite à feu et le charbon, où devrait se concentrer toute l'intensité du feu.

Pour bien chauffer la maison et avec économie, il faut enlever ces cendres chaque fois qu'on brasse la fournaise.

Dans la plupart des fournaises, toutes les grilles sont à engrenages. Il faut les secouer ensemble. Comme le charbon ne brûle pas uniformément, le bon charbon descend avec les cendres, ou le feu est brassé légèrement et les cendres et les scories doivent être enlevées avec le tisonnier.

Dans la fournaise "Hecla", chacune des quatre grilles peut être brassée séparément. Quand les cendres s'accumulent sur les cotés de la boite à feu, brassez tout simplement les barres latérales. Comme cela vous serez débarrassé de toutes les cendres—vous économiserez votre charbon — votre feu sera ardent — et vous n'aurez pas de cendres à sasser.

Quand la fournaise est presque éteinte, vous pouvez faire descendre les cendres du feu sans éteindre le charbon en feu et en très peu de temps avoir un feu intense.

Les scories ne donnent pas de troubles, comme avec les autres grilles qui sont reliées ensemble et qu'on ne peut secouer séparément.

Il saute aux yeux qu'il est plus facile de brasser une grille que quatre.

Une attache automatique retient chaque barre en position. Cette attache s'ouvre quand on met la clef à brasser et se ferme quand on l'enlève. Les grilles à barres triangulaires de la "Hecla" peuvent être enlevées en un clin d'oeil et on peut les remplacer l'une après l'autre.

Notre nouveau catalogue décrit les grilles à barres "Hecla", la boite à feu en acier rayé, les points soudés et autres améliorations qui ne se voient que dans ces fournaises. Si vous avez l'intention de poser une nouvelle fournaise cette année, faites venir un exemplaire gratuit.

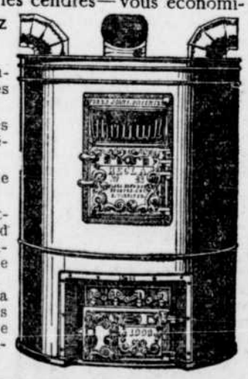

CLARE BROS CO., LTD. PRESTON, ONT.

Représentants Provinciaux: F. P. Draper, 46 rue Waverly, Montréal.
J. E. Jamieson, 348 rue Saint-Denis, Montréal.

Chemise-Habit

Glissez-la simplement comme un habit—pas un pli au devant.
S'ajuste bien aux épaules.
Confortable et ample sous les bras.
Manches à proportions exactes—longueur libérale.
Pour les affaires ou la toilette—blanches ou coloriées.
Faites pour bien paraitre, bien durer et bien faire. 202F

Fabricants, Berlin, Canada.

PELERINAGES ET MISSIONS

Messieurs les curés trouveront toujours chez

NAPOLEON GIROUX

LIBRAIRE

29 RUE NOTRE-DAME OUEST

MONTREAL.

Un assortiment complet d'articles de piété pour pélerinage, missions et retraites. Toutes communications recevront notre prompte attention. 25, 27

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés de noms et adresses des personn qui les envoient.

NAISSANCES

AUCLAIR — A Montréal, le 22 juin 1908, au No 13 rue Amherst, l'épouse de M. H. Auclair, marbrier, une fille, baptisée Rollande - Raymonde - Fleur-Ange-Aimée. Parrain et marraine, M. et Mme F. A. Asselin, oncle et tante de l'enfant.

CARBONNEAU. — A Montréal, le 23 juin 1908, au No 1334 rue Ste Catherine, l'épouse de M. F. X. Carbonneau, artiste, un fils, baptisé Jean-Baptiste-Honoré-René-Albani. Parrain et marraine, M. et Mme Honoré Villeneuve, hôtelier.

CONSTANTINEAU — A Dixie, P.Q., le 22 juin 1908, l'épouse de M. S. Constantineau, un fils, baptisé Henri-Charles. Parrain et marraine, M. et Mme Ovila Lecours, parents de l'enfant.

DUCHARME — A Montréal, le 18 juin 1908, au No 919 rue Beaubien, l'épouse de M. le Dr C. Ducharme, une fille, baptisée Marie-Marguerite-Florence Parrain et marraine, M. et Mme H. Aubé.

FILION — A Montréal, le 21 juin 1908, l'épouse de M. Louis Filion, une fille, baptisée Marie-Anna-Aline-Graziella. Parrain, Edmond Jean, marraine, Anna Pelletier.

FOURNIER — A Montréal, le 25 juin 1908, au No 217 rue Beaudry, l'épouse de M. Joseph-Serville Fournier, un fils, baptisé Joseph-Wilfrid-René. Parrain et marraine, M. Wilfrid et Mlle Angélina Fournier, oncle et tante de l'enfant.

JARRY — A Montréal, le 21 juin, 1908, au No 123 rue Boyer, l'épouse de M. Donat Jarry, maître boucher, une fille, baptisée Marie-Rose-Marguerite-Yvette. Parrain et marraine, M. et Mme Emery Loiselle, cousin et cousine de l'enfant.

LACOMBE — A Montréal, le 18 juin 1908, au No 94 rue Christophe Colomb, l'épouse de M. J. C. Lacombe, une fille, baptisée Marie-Isabelle-Yvonne.

LANTHIER — A Maisonneuve, le 11 juin 1908, au No 450 avenue Pie IX, l'épouse de M. Raoul Lanthier, manufacturier, Kingsbury Footwear Co., un fils, baptisé Joseph-Eugène-Gérard. Parrain et marraine, M. Edouard-Henri Lanthier et Mlle Marie-Louise Lanthier, frère et tante de l'enfant.

NORTON — A Montréal, le 12 juin 1908, au No 43 rue Visitation, l'épouse de M. Edmund W. Norton, une fille, baptisée Marie-Rose-Valérie. Parrain et marraine, M. J. B. Cantin, de Terrebonne, et Mme veuve F. X. Cantin, de Montréal, grands-parents de l'enfant.

OUIMET — A Montréal, le 25 juin 1908, au No 372 rue Huntley, l'épouse de M. Napoléon Ouimet, une fille, baptisée Marie-Emma-Alice. Parrain et marraine, M. et Mme Ovila Lacroix, grands-parents de l'enfant.

DÉCÈS

LEGAULT DIT DESLAURIERS — A Ste Geneviève de Jacques-Cartier, le 26 juin 1908, à l'âge de 54 ans, Arsène Legault dit Deslauriers, époux de Joséphine Claude. Les funérailles auront lieu lundi, le 29 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 9 hrs pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière de Ste Geneviève, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIGOUIN — En cette ville, le 25 juin 1908, à l'âge de 25 ans, 1 mois et 24 jours, Eva Demers, épouse bien-aimée de A. M. Sigouin, architecte. Le service funèbre aura lieu lundi, le 29 du courant, à 8 heures. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 240 rue Ontario Est, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 199—2

SHEPARD — A la Longue Pointe, le 26 juin 1908, à l'âge de 36 ans et 4 mois, William Allan Shepard, agent général. Les funérailles auront lieu lundi, le 29 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à la Longue Pointe, No 11 rue Perrault, à 8.30 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y asister sans autre invitation.

WISSELL — A la ville Saint-Louis, à l'âge de 38 ans, 4 mois et 3 jours, Marie-Valentine-Herminie Grouix, épouse bien-aimée de Samuel Wissell, premier contremaître de la M. L. H. and Po. Co. Les funérailles auront lieu lundi, le 29 du courant, à 8½ a.m. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, 487 rue Clarke, à 8 heures, pour se rendre à l'église du Saint-Enfant-Jésus, ville Saint-Louis, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 199—2

SERVICE ANNIVERSAIRE

LESSARD — Mercredi, le 1er juillet, à 9.30 heures, à l'église paroissiale de Ste Rose de Laval, à l'arrivée du train de Montréal, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Rosario Lessard. Parents et amis sont priés d'y assister. 200—2

MESSE DE REQUIEM

LESSARD — Une messe de requiem sera chantée mercredi, le 1er juillet, à 7.45 heures, à l'Asile de la Providence, coin St Hubert et Ste Catherine, pour le repos de l'âme de Rosario Lessard. Parents et amis sont priés d'y assister. 200—2

Il ne devient jamais humide ni en pain. Chaque cristal est sec, plein d'essence saline. C'est pour cela que les gens difficiles emploient le SEL WINDSOR.
A 140

Nous faisons une spécialité d'ouvrage de buanderie pour ces articles, nos machineries sont des plus perfectionnées, et nous assurons satisfaction. Notre location au pied des rapides, le grand air et de l'eau limpide en abondance, militent en notre faveur. Si vous voulez être fraîchement il vous faut du linge qui soit bien lavé et repassé. Essayez-nous si vous ne l'avez pas encore fait.
CHEMISES . . . 10c
" négligées . . 8c
Vestes . 15c en montant
Mouchoirs . . . 1c pièce
CHEMISES COLLETS et VESTES
TROY LAUNDRY
4 TELEPHONES
Nos Voitures parcourent la Ville en tout sens.
kg

Pain Domestique d'AIRD

M. PAUL DUFAULT

M. Paul Dufault, le fameux ténor canadien-français, de New-York, est de passage à Montréal, en route pour Sainte-Hélène de Bagot, où il passera deux mois. Il doit donner une série de concerts à travers la province durant ses vacances.

TERRAINS GRATIS

Voyez notre annonce. Demers, Racicot, Lemay et Roy. r

Vème Chronique.—Les grands spectacles historiques.—Le septième tableau ; Frontenac recevant au Château Saint-Louis, le parlementaire de Sir William Phips.

Nous avons vu samedi dernier, en quoi consistent les grands spectacles historiques qui seront représentés le mois prochain, sur les Plaines d'Abraham, et qu'on désigne sous le nom de "Pageants". Les lecteurs de la "Presse" ont pu voir par la liste de ces tableaux, jusqu'à quel point sont chimériques les craintes de ceux qui voient dans les représentations qu'on prépare, la marque de l'impérialisme anglais, A vrai dire, depuis la première scène jusqu'à la dernière, c'est l'histoire de la Nouvelle-France dans ce qu'elle a de plus vchevaleresque et de plus héroïque, qui se déroulera sous les yeux des foules, et ce sera pour nos concitoyens anglais des autres provinces qui, pour un trop grand nombre, font dater l'origine du Canada de 1759, une véritable leçon d'histoire sur les commencements de notre commune patrie.

J'avais promis pour aujourd'hui, de donner le détail d'un de ces tableaux, et j'avais choisi l'une des grandes scènes du passé que les Canadiens-Français se remémorent avec le plus de fierté, celle où Frontenac, en 1690, au Château Saint-Louis, entouré de son état-major et de son conseil, reçoit le parlementaire de Phips, et lui lance cette foudroyante apostrophe "qu'il répondra à l'amiral anglais par la bouche de ses canons."

Je m'exécute.

—Nous sommes au samedi, le 25 juillet prochain, sur les Plaines d'Abraham. C'est jour de gala. Au-dessus de ce sol historique, s'étend l'immensité du ciel bleu dans toute la splendeur d'une belle journée d'été. Ça et là, sur le terrain, poussent de petits buissons, et plus loin, des bois de Marchmont font une ligne d'ombre à l'horizon.

La falaise dévale à gauche, et à ses pieds, coule avec une majestueuse lenteur, le fleuve St Laurent sur les flots duquel reposent immobiles, les cuirassés et les croiseurs des trois marines de guerre, anglaise, française et américaine.

L'immense estrade qui se dresse à quelques arpents du chemin St Louis, se couvre peu à peu d'une mer de spectateurs, et bientôt, dix mille personnes tournent avec intérêt les yeux vers ce point de la pelouse où dans peu d'instants, apparaîtront les premiers personnages.

Dans la loge royale, entouré d'un brillant état-major et du monde officiel, et dominant cet océan de têtes, le fils de notre souveraine, l'histoire du trône d'Angleterre est assis, et il va assister à la glarification de ceux qui combattirent les ancêtres de ses futurs sujets.

Puis, les tableaux se déroulent. Jacques Cartier, Champlain, Laval, Tracey, la Mère Marie de l'Incarnation, Dollard des Ormeaux, Daumont de Saint-Lusson se succèdent sur le théâtre et sous le ciel, témoins de leurs hauts faits ; enfin, l'heure du septième tableau est arrivée et la scène qui se passa au mois d'octobre 1690, va renaître sous les yeux de tout un peuple.

C'est d'abord une rue du vieux Québec, du Québec de la fin du XVIIe siècle. Des maisons aux hauts pignons, aux murs épaix et aux étroites fenêtres la bordent. Aux portes de leurs demeures, des femmes causent entre elles, les unes berçant sur leurs genoux un enfant, d'autres vaquant à diverses occupations. La paix et la tranquillitée la plus profonde semblent régner.

Tout à coup, dans l'azur serein du ciel, éclate un coup de canon. Grand émoi ! Les femmes s'arrêtent dans leur travail ; les unes se sauvent avec leurs enfants et courent se blottir dans les caves de leurs maisons, les autres tournent avec curiosité la tête vers l'endroit d'où est partie la détonation.

Soudain, apparaît un soldat du régiment de Carignan-Sallières et qui met le comble à l'émoi en criant qu'un vaisseau anglais vient d'apparaître au bout de la Pointe Lévis et que, suivi de plusieurs autres, il fait, toutes voiles dehors, son entrée dans le port de Québec.

C'est Phips qui annonce son arrivée.

La scène change alors. Les décors figurant la vieille rue de Québec ont fait place à d'autres qui représentent une vue plus agrandie de l'ancienne cité. Sur le bord du rivage, on aperçoit, mettant pied à terre et reçu par Bienville et quelques officiers qui lui bandent les yeux, l'envoyé de Phips, lel lieutenant Thomas Savage qui vient au nom de son maître, sommer Frontenac de de se rendre avec la ville, sa garnison et ses habitants.

Québec est dans un pauvre état de défense, mais on veut n'en rien laisser voir à l'ennemi. Aussi, on fait parcourir au parlementaire, les yeux toujours bandés, toutes les rues de la Basse et de la Haute-Ville en lui faisant franchir de nombreuses barricades, en faisant retentir à ses oreilles la bruit plusieurs fois répété de troupes en marche, de canons qu'on roule, de clairons qu'on sonne et de tambours qu'on bat.

Pendant ce temps-là, le peuple sort des maisons; les cris d'ironie et de colère se croisent au-dessus de la tête du lieutenant anglais, un chant de moquerie s'élève sur son passage, et c'est au milieu de toute une cohue qui le presse et le bouscule malgré les gardes qui le protègent, qu'il fait son entrée au Château Saint-Louis où l'attend le vieux comte de Frontenac.

C'est maintenant l'intérieur du Château. Au fond de la grande salle, debout et la main droite appuyée sur la garde de son épée, le vaillant gouverneur est là entouré de tout ce que la colonie compte de plus brillant et de plus valeureux. Les frères Lemoyne forment autour de Frontenac une véritable garde du corps. Les membres du conseil souverain sont aussi là, et derrière la foule des gentilshommes et des commandants des troupes et des milices, se sont glissés quelques habitants de Québec qu'on voyait tantôt dans les rues.

On débande les yeux de l'ambassadeur de Phips, et entre le gouverneur et lui, s'engage alors cette conversation célèbre que l'histoire nous a rapportée et qui se termine par la foudroyante sortie de Frontenac : "Par écrit!" s'écrie-t-il, répondant à l'envoyé qui lui demande une réponse libellée, "par écrit! non jamais ! allez dire à votre maître que je lui répondrai par la bouche de mes canons et que ce n'est pas ainsi qu'on fait sommer un homme comme moi! Aux armes! Monsieur de Valrennes, reconduisez le parlementaire à son canot."

Et l'envoyé anglais à qui on a de nouveau bandé les yeux, refait au milieu des cris, des huées et des chansons de la foule, le chemin qu'il a parcouru pour se rendre au Château. La ville est en proie à la plus grande agitation, et pendant que sonnent à toutes volées les cloches de la cathédrale appelant les citoyens au combat, un son strident traverse les airs. C'est Callières et les miliciens de Montréal qui arrivent aux sons des fifres et des tambours et qui viennent porter à son comble l'enthousiasme des habitants de la capitale de la Nouvelle-France.

Tous courent aux armes et se préparent à repousser l'ennemi.

Quelle leçon d'histoire et quelle glorification d'une des plus belles scènes de notre passé!

—BONHERME.

Québec, le 25 juin 1908.

SHERBROOKE ET SES ENVIRONS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 27 — Ernest Leroux, l'un des globe-trotters parti lundi, le quinze courant, pour battre le record des longues marches en se rendant à pied à San Francisco, est revenu dans sa famille. Leroux est revenu à pied de Montréal.

Ils arrivèrent à Montréal le 17 juin. Boisvert, son compagnon, avait un grand mal de pieds qui le faisait terriblement souffrir. En regardant sur la carte, le chemin à parcourir pour atteindre San Francisco, paraissait terriblement long.

Jeudi, ils se rendirent à Lachine, mais ayant oublié des effets à Montréal, ils revinrent dans cette ville et y passèrent la nuit. A 9 heures, vendredi matin, ils étaient assis à la gare Bonaventure quand Boisvert partit, disant qu'il serait de retour dans une dizaine de minutes.

"J'ai attendu toute la journée et jusqu'à huit heures samedi soir," dit Leroux, "mais il n'est pas revenu. N'ayant pas d'argent, je suis alors parti à pied pour Sherbrooke, marchant jour et nuit. Je suis arrivé ici à deux heures lundi après-midi." Il croit que Boisvert est encore à Montréal.

—M. Panos, de la rue Wellington; G. Ménard, de Sherbrooke Est, et F. Zakaib, aussi de Sherbrooke-Est, ont été traduits devant le juge Mulvena, sous l'accusation d'avoir violé la loi du dimanche en tenant leur magasin ouvert et en vendant des marchandises, le 14 juin dernier.

Les avocats des défendeurs sont MM. O'Bready et E. Rioux. M. J. A. Leblanc agit comme avocat de la ville. La cause a été ajournée.

—Un des tuyaux de l'aqueduc s'est brisé hier sur la rue Wellington.

—L'on est à préparer un grand pique-nique conservateur pour jeudi prochain à Compton et l'on attend des foules de Sherbrooke, Coaticook et Stanstead.

MM. R. W. Pope et W. A. Giard, député de Compton, adresseront la parole. Des discours seront faits par MM. A. Plante, député de Beauharnois; Bernard, député de Shefford; A. Sauvé, député de Deux-Montagnes; Denis Tansey, député de la division Sainte-Anne, de Montréal. Les citoyens de Sherbrooke peuvent s'y rendre par le train de 11.30 a.m. et revenir par le train de 6.30 p.m.

—Le jeune Ashton Worthington, fils de M. le Dr Worthington, M. P., est décédé hier après-midi à Toronto. Les parents affligés ont reçu de nombreuses marques de sympathies Le défunt était un jeune homme brillant et avait beaucoup d'amis chez les personnes âgées comme chez les jeunes gens. Il a fait ses études au Bishop's College de Lennoxville et au collège de la Trinité à Port Hope, Ont. L'hiver dernier il a contracté les fièvres et avant d'être rétabli, une attaque de pneumonie suivie d'un rhumatisme inflammatoire, mina sa santé. Sa mort qui n'était pas attendue si tôt, a été une triste surprise pour les amis de la famille.

—Samedi, le 27 juin, il y aura une excursion à Québec par le Q. C. R., le prix étant de $1.75. Le retour se fera le 29 juin.

—M. Marc Ashby, travaillant à la construction d'une grange à Coaticook, s'est fait fracturer une jambe. Il a été transporté à l'hôpital de Sherbrooke.

—Le désastre qui accable la ville-soeur de Trois-Rivières a excité les sympathiesdes citoyens de la métropole des Cantons de l'Est. Le conseil du Board of Trade a adressé à Son Honneur le maire Bachand une lettre par laquelle il demande à la ville de Sherbrooke de prêter une généreuse assistance aux sinistrés.

—Mardi matin, en allant mener les vaches au paturage, le jeune fils de M. Ed. Wright, demeurant sur le chemin d'Ascot, trouva un chapeau et un habit qu'il rapporta à la maison. Dans la poche de l'habit il y avait une montre en or et un livre de banque contenant $5,25 au crédit du propriétaire, M. Jos. McKee. Ces articles furent remis au chef de police.

Dans l'après-midi McKee passa à la cure de Saint-Patrice sans chapeau ni redingote. M. le curé Fisette téléphona au chef Davidson. Au même moment il recevait un message téléphonique de Cookshire de la part de M. Creighton disant que McKee avait travaillé pour lui durant sept ans et qu'il l'avait laissé quelques temps auparavant pour aller au pèlerinage de Ste Anne de Beaupré.

Son patron vint le chercher à Sherbrooke et l'amena à Cookshire. L'infortuné semble avoir subitement perdu la raison.

—M. Millette ,accusé de s'être approprié la somme de $625 quand il était secrétaire de la société des Forestiers Indépendants de cette ville a comparu devant le juge Mulvena. L'accusé a été arrêté à Montréal par le grand connétable Moe. Il a été admis à caution et devra comparaître le deux juillet. Les Forestiers ont découvert un déficit de $600 et ont décidé de prendre des procédures.

—La sentence de Charles Dubois, accusé de voies de fait sur un constable a été remise.

—Mlle Laura Cantin, fille de M. J. A. Cantin, a obtenu son diplôme de sténographie française et anglaise et de clavigraphie au Mont Notre-Dame.

—M. le Dr Worthington, M. P., est re venu de Toronto avec les restes de son fils.

—M. Alexis Demers de Henryville, élève finissant du Séminaire Saint-Charles et Cécil Thompson, du collège Bishop, ont demandé leur admission à l'étude du droit au Barreau de Québec.

—Les pertes de la compagnie d'assurance Mutuelle de Sherbrooke et de Stanstead ont été de $25,000 dans l'incendie de la ville de Trois-Rivières.

—MM. les abbés Gagnon, Vincent, S. Gervais, H. Courtemanche et A. Côté, du Séminaire, ont été passer une couple de jours de vacances au Lac Montjoie.

—M. et Mme Gilbert Prideaux, de Nelson, Colombie Anglaise, sont en visite en différents endroits des Cantons.

—Mme H. A. Ayer, de Ayer's Cliff, a vendu la chute Burrough a un syndicat qui doit y élever une manufacture près de la gare du Boston and Maine.

—Les travaux du nouveau système d'aqueduc à Magog, sont poussés avec activité.

—La "Sherbrooke Machinery Co." a été organisée mercredi dernier. C'est une succursale de la " Improved Paper Machinery Co." de Nashua, à qui la ville a acordé un bonus dernièrement.

Les travaux de construction sont commencés et on espère pouvoir les terminer pour le 1er septembre.

—On a annoncé pour le 6 juillet, à la cathédrale St Michel, le mariage de Mlle Albertine St Denis à M. Ovila Bédard, ingénieur civil, du département des terres de la couronne à Québec.

—Le Dr J. F. Rioux vient de recevoir d'Ottawa un avis autorisant l'organisation d'un nouveau régiment d'infanterie à Sherbrooke.

—M. Frank Hurran, de Moes River, est décédé mardi matin après une courte maladie. Il a succombé à la méningite.

LORD GREY A BATISCAN

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Batiscan, 27 — Son Excellence Lord Grey, gouverneur général du Canada, est venu à Batiscan, mercredi dernier, Il a bien voulu accepter l'invitation de M. l'abbé Bellemare, d'assister aux examens des élèves du couvent des Révérendes Filles de Jésus, que leur faisaient subir MM. Ernest Tourigny, président des commissaires d'école et MM. Alfred Bouchard et Eugène Leblanc, commissaires.

A l'issue de cette séance, les commissaires d'école et M. l'abbé Bellemare accompagnèrent Son Excellence jusqu'au navire "Frontenac" sur lequel elle était venue.

L'ETABLISSEMENT DE MADAME CHAS. VEZINA

Voit sa vogue augmenter tous les jours

Il n'est pas une seule des clientes élégantes qui sont alliées chez Madame Chas. Vézina, tailleur pour Dames et Enfants, 211 rue Amherst, qui n'en soit revenue enchantée.

Aussi la vogue de cette maison unique en son genre à Montréal, s'accroit continuellement et c'est un succès des plus mérités. Tout ouvrage y est garanti et peut être livré en 6 jours, ce qui est un avantage inappréciable.

Les Dames y peuvent faire faire leurs costumes tailleur, robes de tous genres, blouses, jupes, toilettes de mariée, de bal, manteaux d'hiver, d'été, etc., avec la certitude d'obtenir entière satisfaction sous le rapport de l'élégance, de la qualité et des prix. La maison fait une spécialité de réparations de fourrures.

Les dames ont intérêt à encourager une maison comme celle-là, qui n'épargne rien pour leur donner satisfaction et nous sommes persuadés qu'elles le feront.

Hamilton's St. Catherine St. between Drummond & Mountain

UN SECOND LUNDI DE
VENTE DE SOUS-VETEMENTS

Camisoles en coton à côtes, pour dames, manches courtes ou sans manches, pour, chacune. 10c
Camisoles en coton à côtes, pour dames, amnches courtes ou sans manches, garnies de ruban. Valeur 15 cents, pour. 12½c
Camisoles en coton à côtes, pour dames, manches courtes, longues ou sans manches, garnies de ruban. Valeur 20 cents, pour. 15c
Camisoles en fil de Lille, pour dames, manches courtes ou sans manches, garnies de ruban et dentelle. Valeur 45c, pour. 35c
Combinaison de ruban, pour dames, longueur aux genoux. Valeur 75 cents, pour. 59c
Sous-vêtements d'été, en coton, Lille et soie, camisoles, caleçons et combinaisons. Valeurs $1.00, $1.50, etc., jusqu'à. $5.00
Camisoles en coton à côtes, pour dames, manches courtes, longues ou sans manches, côtes assorties, garnies de ruban et dentelle Valeur 25 cents, pour. 19c
Camisoles en coton à côtes, pour dames, manches courtes, longues ou sans manches, garnies de ruban et dentelle. Valeur 30c, pour. 25c
Camisoles en coton à côtes, pour dames, manches courtes, longues ou sans manches, fermées ou boutonnant en avant, col haut et bas, y compris les très grandes. Valeur 35c, pour 29c
Camisoles en soie à plis, pour dames, manches courtes ou sans manches, garnies de ruban. Valeur $1.00, pour. 75c
Caleçons en coton à côtes, pour dames, ouverts ou fermés, bonne qualité, longueur oux genoux, style parapluie. Valeur 50c, pour. 39c
Sous-vêtements en coton, pour enfants et bébés, de toutes les grandeurs et de tous les prix.
Valeurs exceptionnels en sous-vêtements en balbriggan pour hommes et garçonnets.

TOUT LE CONFORT POUR LA MAISON DE CAMPAGNE
Magnifiques grands hamacs avec frange, appui-tête et extenseur, tissu très fort. Notre hamac régulier de $2.50, pour. $1.79

CINQ VALEURS AU RAYON DES ETOFFES A ROBES
Etoffes à robes d'été double largeur, carreaux bergers et brisés. Plaid, aussi tweed. Valeur jusqu'à 30c 12½c
Voile de Paris pure laine, double largeur, crème, azur, rose, vieux rose, marine, etc. 25c
Draps satin et drap Bourbon noir fini soie, pure laine. Régulier $1.15. Spécial 59c
Toile blanche à costume, double largeur, en vente lundi à 15c
Un autre gros lot de guingans, mousselines, zéphyrs et marchandises lavables, valant jusqu'à 15c . . . . . Pour 7½c

UNE MAGNIFIQUE ROBE PRINCESSE
Nous vendrons lundi un assortiment de costumes Princesse en linon blanc, avec dentelles valenciennes et médaillons. Grand volant avec rangs de remplis. Régulier $4.50. Lundi $2.98

OXFORDS DE $3
Lundi pour $1.48
Oxfords d'été en canevas de couleur, échantillons, points 3½ et 4 seulement. Val. $3. Lundi $1.48

THOMAS LIGGET & CO.
La vente d'écoulement de tapis et d'articles de maison offre des occasions de grandes économies dans tous les rayons. Lits, Literie, Meubles, Rugs, Rideaux et draperies. Les articles dont on n'aura pas besoin immédiatement seront entreposés gratuitement.
THOMAS LIGGET & CO.,
642-644 rue Sainte-Catherine Ouest.

LISEZ LE COUPLET CI - DESSUS
Il est à la fois conforme à la rime, au raisonnement et à la vérité. A une semaine près vous pouvez faire nettoyer et presser votre complet à la perfection, et obtenir une forme telle qu'il aura l'air fraîchement sorti des mains du tailleur. Nous pouvons vous faire économiser tout l'argent que jusqu'ici vous dépensiez en achats de vêtements. Nous pouvons grossir votre bourse en faisant durer vos vêtements deux fois plus, tout en paraissant deux fois mieux. Donnez-nous votre commande d'essai sans tarder.
BRITISH AMERICAN DYEINC CO.,
Bureaux dans toute la Ville. 199—3

EXCELLENT PASSE-TEMPS
Pourquoi ne pas avoir un kodak pour vos vacances d'été?
Tout le monde peut faire de la photographie.
Il vous est plus facile de vous servir d'un kodak, dont l'emploi est simple et peu dispendieux.
Pas besoin du tout de chambre noire.
Kodaks de $5. à $115.
Brownie $1. à $9.
Commandes pour développement, impression et agrandissement promtement remplies.
E. C. SMITH & Co.,
128 rue Peel, Montréal,
à côté du Windsor.

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS

AU OUIMETOSCOPE

Le désastre de Trois-Rivières, cinématographe

La conflagration de Trois-Rivières est un événement douloureux qui appartient maintenant à l'histoire, et il importait que le souvenir en restât profondément gravé dans nos coeurs. M. L. E. Ouimet, comprenant toute l'étendue de ce désastre, se rendit en toute hâte sur les lieux, et il fut assez heureux pour poser sur le vif un film qui attirera de grandes foules.

Il vient de développer ce long négatif — 1,000 pieds — qui est la reproduction exacte des scènes d'horreur qui se sont passées là-bas. Les meilleures maisons de vues animées de New-York et les grands fabricants de films, ont demandé à M. Ouimet des copies de son film de Trois-Rivières, mais celui-ci, avant de songer à les contenter, a voulu donner la préférence au public de Montréal. Donc, la semaine prochaine, on pourra assister, au Ouimetoscope, aux scènes dramatiques de l'incendie de Trois-Rivières. Il n'y a pas de doute qu'un très grand nombre de personnes voudront profiter du spectacle.

PARC SOHMER

Le parc Sohmer sera, tant qu'il existera, le lieu favori de réunion de nos concitoyens. Ouvert depuis maintenant 20 ans, il n'a cessé d'être le rendez-vous de tout ce que Montréal contenait de chic et de bien élevé. Les foules qui ont assisté aux représentations depuis l'ouverture de la saison de cet été, en font preuve.

Demain après-midi et soir, auront lieu les dernières représentations de l'excellent programme que l'on a répété pendant toute la semaine.

Le public aura l'occasion d'aller applaudir, encore une fois, les artistes qui y ont pris part. Ce sont : — Les 2 Lajess, homme et femme, acrobates et équilibristes, d'une force et d'une souplesse remarquables.

Les frères Carl, étonnants d'entrainement dans les sauts périlleux sur les triples barres horizontales.

Mlle Jeanne Forenczy, grande chanteuse dans l'air du page des Huguenots, musique de Meyerbeer.

Les magnifiques chevaux dressés du professeur Herzog ,dans leurs divers exercices. Un numéro des plus intéressants.

Comme acrobates et équilibristes sur tapis, les fameux Aribos n'ont que peu d'égaux. Leur représentation est unique dans son genre, et des plus mouvementées.

Il y aura changement complet de programme à partir de lundi prochain. Le public pourra alors jouir des plus jolies représentations de la saison jusqu'à présent.

Kara, qui a la réputation d'être le meilleur et le plus habile jongleur au monde. L'émule du célèbre Cinquevali.

Les Watermelons Trusts — Cinq nègres, 3 femmes et 2 hommes, chanteurs et danseurs. Acte original et des plus amusants.

Polk et Polk, exercices gymnastiques sur tapis. Tous deux sont d'une force et d'une souplesse extraordinaires.

Mlle Ozinta Panna et ses trois chiens musiciens. Quelque chose de tout à fait nouveau.

Madame Dorgeval, forte soprano, beau timbre de voix et d'un haut régistre.

Un des plus beaux programmes de vaudeville que nous ayons vus à Montréal. Tous ceux qui y prennent part font leur première apparition sur la scène ici.

PARC DOMINION

Le Parc Dominion est un endroit à sensations inépuisables. Toujours, la direction tend à produire quelque chose de nouveau et d'attrayant. La dernière attraction, dans le genre de celles qui font uresser les cheveux sur la tête, est bien celle de "Dare Devil Dash," qui a le grand avantage de ne pouvoir être imité. Il est le promoteur du tourbillon de la mort et du plongeon fameux qu'il a tant popularisés depuis cinq ans. C'est la première fois qu'il a l'occasion de visiter Montréal. Sa prouesse est d'un mérite exceptionnel, et lorsqu'on l'a vu à l'oeuvre, il est facile de comprendre comment ce jeune homme est parvenu à avoir le titre de "Dare Devil Dash." Son appareil consiste en une échelle inclinée, sur support, qui s'élève très haut en l'air, et de plus d'un bicycle et d'un réservoir d'eau. Il descend cette échelle à une vitesse vertigineuse, il finit par se lancer en l'air, et après avoir abandonné son bicycle, il retombe gracieusement d'une hauteur de soixante pieds dans le réservoir. Tout cela s'accomplit en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, et aucune description possible ne peut donner une idée exacte de cette descente périlleuse. Des actes à grande sensation ont été accomplis déjà, par le passé, au Parc Dominion, mais aucun d'eux n'approche celui-ci, même de loin. La troupe d'acrobates Grunatbos a produit une impression telle qu'elle a méritée d'être réengagée pour la semaine prochaine et elle partagera les honneurs avec Dash.

On s'attend à ce qu'une foule inaccoutumée se rende au parc, mercredi, jour de la confédération, et en vue de cela, la direction a pris toutes les précautions possibles pour que le confort des visiteurs soit sauvegardé.

PARISIANA

Nitouche

On croirait que la chaleur au lieu de nuire au succès du joli petit théâtre de la rue Ste Catherine fait chaque jour germer de nouveaux succès pour Parisiana. Pourquoi d'ailleurs parler de chaleur dans une salle où règne une fraicheur idéale et un confort très appréciable.

Après le succès de "l'amour qué que c'est qu'ça", la direction veut nous gâter en mettant à l'affiche pour la semaine prochaine Mamzelle Nitouche, avec une très forte distribution.

Cette jolie opérette obtient toujours le succès qu'elle mérite et lorsque Mlle de Matha tient avec son petit air candide le rôle de Nitouche et Ravaux celui de Célestin-Floridor, d'hilare mémoire, on peut être certain d'avoir un beau succès de gaieté. Mlle de Ness y joue la Supérieure et Corinne; Dormez, Loriot; Aramini, Champlatreux; Valhuvert, le major; Granier, un officier.

Les décors sont brossés spécialement pour Parisiana.

Intermèdes des plus modernes.

Encore une semaine de rire dont il faudra profiter.

PELERINAGE DES RR. PP. DU T. S. SACREMENT A SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRE

C'est lundi, 29 courant, que les PP. du T. S. Sacrement conduisent à Sainte-Anne le pèlerinage bien connu des Dames agrégées à leur oeuvre.

Il ne reste plus que quelques cabines libres sur le "Beaupré." z

Allons visiter les ruines encore fumantes de Trois-Rivières, Dimanche le 28, par le vapeur "Imperial". Départ: Quai Bonsecours à 8.30 a. m. Prix aller et retour $1.50.
198-3

AU COLLEGE MILITAIRE

Kingston, 27. — Tout Kingston s'était donné rendez-vous hier après-midi à la Pointe Frederick, pour assister aux exercices de clôture du collège militaire Royal. Le programme comportait: Exercices d'infanterie, et de gymnastique, inspection des salles de cours et distribution des prix. Celui-ci a eu lieu dans le gymnase. C'est le lieutenant-colonel Taylor, commandant de l'école, qui a présidé à cette distribution. Dans son rapport, il a parlé avec éloges du travail fait par les cadets et de leur bonne conduite.

Le nombre des gradués était de 18 et ceux qui ont obtenu des commissions d'officiers sont: Dans les ingénieurs royaux, le R. S. M. C. F. Carson, de Kingston; dans l'artillerie royale, de campagne, le C. S. M., Spain, d'Ottawa; dans les ingénieurs royaux canadiens, le caporal J. K. Keefer, de Victoria, C.A., artillerie canadienne royale, le sergt A. O. Tremaine, de Halifax. Le sabre d'honneur accordé à celui qui s'est le plus distingué dans les exercices militaires et dans l'observation de la discipline, a été gagné par le B. S. M., Carson, qui a aussi obtenu la médaille d'or.

Laredo, Texas, 27 — Deux cents hommes ont capturé le village de Vresca, dans l'Etat de Coahuila, au Mexique. Trois personnes ont été tuées, plusieurs autres blessées dans le combat qui a précédé la prise du village. On a coupé les fils télégraphiques; la voie ferrée a été détruite et un pont a été brulé.

LE LAVAGE SE FAIT SEUL
quelques heures sur le feu seulement sans savonner ni frotter avec
LESSIVE PHENIX
Prolonge la durée du linge. Blanchit parfaite. Ne brûle pas le linge.
ESSAYEZ-LA
10c le paquet d'une livre chez votre épicier, ou 41 rue Sainte-Catherine Ouest. A W R 28,25,27

TEMPERATURE

Beau et chaud aujourd'hui et demain.

QUI VEUT DES OBLIGATIONS ?

Ce n'est pas souvent que les compagnies industrielles au Canada donnent au gros public la préférence comme souscripteurs aux obligations qu'elles émettent de temps à autre; c'est plutôt en Angleterre qu'elles ont placé leurs émissions jusqu'à ce jour. Faisant donc en cela exception à la règle, la West Kootenay Power and Light Company, qui a son siège social dans la Colombie Anglaise, offre aux populations du Canada par le ministère de la banque de Montréal £240,000 d'obligations de £100 chacune à 6 pour cent. Il y a lieu de l'en féliciter et c'est ce que nous faisons ici avec plaisir.

Des conditions de l'émission, nous ne disons rien ici, estimant que la circulaire de la Compagnie, publiée dans une autre page du journal, est suffisamment explicite. Nous y référons nos lecteurs, ceux-là mêmes qiu n'ont pas d'argent à placer, car le document a la valeur d'une haute étude économique. Qu'il nous suffise de constater que la West Kootenay Power and Light Company est constituée au capital de £2,100,000, et que les prospectus et formules de demande peuvent être obtenus à la banque de Montréal en même temps que chez MM. Hanson, Brothers, bâtiment du Canada Life, rue Saint-Jacques.

LES ANNALES LITTERAIRES

Nous signalons à nos lecteurs le dernier numéro, celui du 14 courant, de "Les annales politiques et littéraires", cette belle revue française publiée une fois la semaine à Paris, sous la direction de M. Adolphe Brisson.

Ce numéro du milieu de juin est presqu'exclusivement consacré au Canada.

Nous y voyons d'abord un article de la plume si autorisée de M. Gabriel Hanotaux, de l'académie Française, brillante étude sur Samuel de Champlain, "fondateur, dit-il, d'une colonie devenue un vaste empire et qui garde au-delà des mers, les traits caractéristiques, les vertus natives et l'antique renom de la race française."

Nous y voyons ensuite un article sur notre poète canadien, Louis Fréchette, qui vient de mourir, signé de la plume non moins autorisée de M. Jules Claretie, aussi de l'Académie française.

Les Annales consacrent de plus deux grandes pages, avec magnifiques illustrations, sur la ville de Québec, à l'occasion des fêtes prochaines, du troisième centenaire de sa fondation. Ces illustrations sont accompagnées de notes de voyage, signées par Jules Huret et Octave Uzanne.

Nous y voyons aussi la poésie "Le Saint-Laurent" de Louis Fréchette, et une mélodie canadienne. "Les roses", paroles de Lucien Paté, musique de Ernest Lavigne.

Ce numéro des Annales est un hommage qui ne manquera pas d'être vivement apprécié de ses nombreux électeurs canadiens-français.

LES GYMNASTES POUR ROME

La soirée d'hier, aux quartiers du 65me régiment les carabiniers du Mont-Royal, a été occupée pour la plus grande partie, par les examens physiques faits au point de vue médical par le chirurgien major Georges E. Beauchamp. Un bon nombre de gymnastes ont passé devant l'examinateur, mais il a fallu ajourner l'inspection à mardi prochain pour permettre aux jeunes gens de regagner leur domicile à une heure raisonnable. Plusieurs ont été éliminés. Quelques-uns ont été choisis, mais le rapport final ne sera pas donné avant que l'examen médical soit terminé. Mardi prochain, les gymnastes se réuniront à nouveau. Ils travailleront de concert jusqu'à l'entraînement régulier quotidien qui doit commencer avec le mois de juillet. Les juges auront soumis leur rapport au médecin d'ici là et, par la comparaison des deux rapports, on saura au juste quelle sera la formation de l'équipe.

5 VOTES **LA "PRESSE"** 5 VOTES

CONCOURS DE L'EXCURSION QUEBEC-SAGUENAY

Ce coupon peut être échangé pour un coupon de vote dans ce concours, si on le présente par paquets de dix, vingt-cinq ou cent, aux bureaux de la "Presse".

Compagnie de Publication de la "Presse", Montréal.

27 Juin 1908.

INCENDIE MENAÇANT

A deux heures moins dix minutes, la nuit dernière, les pompiers étaient appelés en toute hâte rue De Bresoles.

Sept postes de pompiers se trouvaient bientôt sur les lieux de l'incendie qui venait de se déclarer à la "Reliance Cigar Factory".

Le chef Benoit et le sous-chef Dubois donnèrent des ordres immédiats et les pompiers se mirent à l'oeuvre avec leur activité reconnue.

Par le fort vent qu'il faisait on eut d'abord de fortes craintes d'une conflagration des plus sérieuses. Toute la population des alentours — mise sur pied par le cri d'alarme — se trouvait dans le plus grand émoi.

Vu le voisinage si prochain de l'église Notre-Dame, l'incendie pouvait devenir des plus alarmant si on ne le contrôlait en quelques instants. Plusieurs jets furent lancés et l'eau par torents, inonda bientôt tout le premier étage où avait originé le feu.

Les causes de la conflagration ne sont pas encore connues et paraissent mystérieuses. En une vingtaine de minutes le feu fut mis sous contrôle, grâce à l'active intervention du chef Benoit et de ses pompiers.

On estime les dommages à $1500 ou $2000.

POUR LES VICTIMES DE LA CATASTROPHE

La "Presse" accuse réception des dons suivants pour les victimes du terrible feu de Trois-Rivières :

Emilien Roy, Saint-Jean	$10.00
Madame E. Roy, Saint-Jean	10.00
La maison Guilbault, Desparois et Garneau, chapeliers, 244 rue Notre-Dame Ouest, Montréal, chapeaux pour un montant de	102.70
M. et Madame Armand LaVergne	5.00
Un ami	1.00
MM. Larin et Guérard, entrepreneurs-plombiers	10.00

La "Presse" est heureuse de se rendre au désir du professeur Weber, de l'Union Musicale de Trois-Rivières, qui a l'intention de donner un concert à Montréal et un autre à Québec, sous le patronage de la "Presse", au bénéfice des sinistrés de Trois-Rivières.

Il est entendu que toute notre publicité est acquise au professeur Weber et à ses généreux artistes.

Nous annoncerons bientôt les dates respectives de ces concerts.

APRES LE DESASTRE

Les voûtes de sûreté de toutes les banques de Trois-Rivières sont maintenant ouvertes, ce qui va aider à la reprise des affaires.—Les sympathies.

Trois-Rivières, 27 — M. J. A. Tessier, M.P.P., qui semble très assuré que le gouvernement de Québec viendra généreusement en aide aux sinistrés de notre ville, doit partir mardi, pour rencontrer les membres du cabinet à cet effet et établir à quelles conditions un prêt pourrait être fait à la ville ; de plus il s'est déclaré très satisfait du courage déployé par les victimes dans le malheur qui les frappe et de l'énergie avec laquelle tous se sont mis à l'oeuvre pour réparer le désastre.

Une activité extraordinaire règne au milieu des ruines : on voit partout se dresser des constructions temporaires en bois, soit dans les parcs publics, soit sur des terrains loués à cet effet. On pousse avec activité la démolition des murs, qui sont un danger pour les passants et l'on peut maintenant constater la grande étendue du désastre, car les murs étant abattus l'on peut voir une étendue de terrain comprenant trois ou quatre rues. On avait dit que certains marchands, entre autres M. Art. Béland, boucher, demeurant près de la gare du Pacifique, avait augmenté les prix de la viande, voulant profiter du malheur de ses concitoyens ; M. Béland a déclaré à votre représentant que cette chose n'existait pas, qu'il vend ses victuailles aux prix réguliers, et qu'il fait tout en son possible pour venir en aide aux malheureuses victimes.

Contrairement à un rapport publié par un confrère du soir, disant que la brigade du feu ne se composait que de 7 pompiers, nous avons 15 pompiers réguliers dans notre ville.

Les noms de L. Courteau, A. Pérusse, T. Massicotte, John Charest, A. Gélinas, Jos. Cloutier, ont été omis dans la liste des pompiers qui ont été les premiers rendus sur les lieux du sinistre.

Hier soir on a ouvert le

COFFRE-FORT

de la Banque Nationale, tous les papiers sont intacts. Depuis deux heures hier après-midi qu'on travaille à ouvrir la voûte de la Banque Hochelaga et ce n'est que ce matin qu'on a pu parvenir à ouvrir les portes. On a dû percer dans le mur de brique une ouverture de 20 pouces carrés:

La voute de la Banque Québec a été ouverte hier. Les papiers ont été trouvés intacts. Les différentes maisons de commerce font arroser leurs propriétés et déblayer le terrain pour trouver les coffres-forts ou voûtes à la recherche de leurs papiers.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Batiscan, 27. — Les lecteurs de la "Presse" dans notre ville ont chargé votre correspondant de vouloir bien adresser, par la voie de votre journal, leurs sympathies aux sinistrés de Trois-Rivières.

L'EMPRUNT A SAINT-LOUIS

Le conseil de la Ville Saint-Louis a tenu une assemblée spéciale, hier soir, pour fixer de nouveau un jour auquel sera soumis au peuple le règlement d'emprunt de $625,000 et ce jour a été fixé au sept du mois de juillet prochain.

UNE EGLIPSE DE SOLEIL

Demain matin, vers 10 h. on pourra voir une éclipse annulaire du soleil. Elle n'est visible en Canada que comme éclipse partielle.

Voici ce que le professeur C. H. McLeod, du McGill, dit en substance, à ce sujet :

"L'éclipse commencera à 10 h. et se terminera vers midi 48 m. L'axe central écliptique passera par la Floride et le sud du Mexico."

Le seul moyen de pouvoir observer une éclipse sans se faire de mal aux yeux, c'est de prendre un simple verre fumé, avec une allumette, ou au bec de gaz.

LES ELEVES DU PROFESSEUR NOEL

ILS DONNENT DES COURS QUI SONT SUIVIS PAR UN GRAND NOMBRE DE PERSONNES CHAQUE APRES-MIDI.

Les élèves de M. le professeur Noël sont à terminer leur année scolaire en donnant des cours au public, au Monument National, chaque après-midi, de trois heures à quatre heures.

Ces cours sont très suivis, très intéressants et donnent une excellente idée de la bonne méthode d'enseignement de leur dévoué professeur M. Alcide Noël.

Nous recommandons fortement aux personnes qui portent intérêt à l'instruction de ne pas manquer l'occasion de visiter l'école Noël. Ils en reviendront absolument enchantés.

M. Noël donnera un cours demain après-midi, dimanche, de trois à quatre heures, ainsi que lundi, mardi et mercredi après-midi à la même heure.

CHRONIQUE DES INCENDIES

Vers 9 heures, hier soir, les pompiers ont été appelés chez M. Scott, 613 avenue Mont-Royal, où le feu s'était déclaré dans un hangar. Des meubles qui y étaient remisés ont été endommagés par les flammes, cependant les dommages ne sont pas très élevés. On ignore la cause de cet incendie.

Un peu après 11 heures, une alarme était sonnée à l'avertisseur 82, angle des rues Notre-Dame et Saint-Raymond, pour un feu qui s'était déclaré on ne sait comment à la clôture de l'enclos où la M. L. H. P. remise son charbon ; les dommages sont insignifiants.

Vers 11 h. 45, les pompiers de l'Est ont été de nouveau appelés cette fois chez M. Mowbray, 188, rue Déséry. Le feu avait pris dans une boutique de peinture placée derrière la maison. Les dommages sont d'environ $200. Le feu n'a heureusement pas attaqué la maison.

NOTRE CONCOURS QUEBEC-SAGUENAY

Détails intéressants qui doivent être bien lus et bien compris par les milliers de personnes qui s'occupent de notre concours.

Les concurrents augmentent de jour en jour. Nous en publions une nouvelle liste partielle aujourd'hui. On pourra constater que plusieurs qui se trouvaient au bas de la première liste sont en meilleure position, nous ayant apporté leurs votes. C'est une erreur que d'attendre trop longtemps pour apporter vos bulletins. Les chances sont meilleures pour gagner une des primes. Avertissez vos amis que vous êtes au nombre des concurrents. De plus, c'est un honneur que de se voir sur la liste des premiers. Recherchez les votes en multipliant vos achats ou engagez vos amis à en faire, pendant que les marchandises sont de bonne valeur et vendues à prix modéré; demandez des bulletins pour chaque sou déboursé, votez pour vous-même ou pour vos amis.

LE SEUL MOYEN

de se procurer des votes des magasins participant au concours, c'est en achetant des marchandises. Assurez-vous que votre nom et votre adresse ou celui du concurrent pour qui vous votez, soit lisiblement marqué sur le bulletin de vote, avant de le déposer dans la boite. Il en a été trouvé plusieurs sans nom; ni adresse, ils ne valent rien. Soyez particuliers à ce sujet.

CE QUE L'ON PEUT FAIRE AVEC LES BULLETINS

Il n'est pas absolument nécessaire d'enregistrer vos votes immédiatement. Vous pouvez apporter à la maison les bulletins que vous recevez aux magasins pour y inscrire votre nom ou celui du candidat de votre choix, et les rapporter un autre jour. Mais ne retardez pas trop longtemps. Ces bulletins peuvent se perdre, être détruits, et le moyen d'éviter cela c'est de les apporter aussitôt possible pour qu'ils soient mis au crédit du candidat.

Veuillez indiquer sur chaque bulletin le nom du candidat, sa résidence, là où il travaille, s'il est employé. Nous avons besoin de ces renseignements pour faire une classification intelligente.

Nous connaissons des candidats qui ne viennent que d'entrer dans le concours et qui déjà sont au nombre de ceux ayant des chances de réussir.

Nous nous proposons de publier souvent les noms des concurrents ayant le plus grand nombre de votes. Il sera intéressant de constater chaque fois les changements qui se produiront dans la position respective de chacun.

CONCURRENTS DE LA "PRESSE"

J. O. Pinault, J. O. Lévesque, J. N. Lussier, Wilfrid Lachapelle, Nicolas Lefebvre, Dame Laura Côté, A. H. Deland, Joseph Ménard, Xavier Duchesne, Henri Vermette, Treffié Tremblay, Georgiana Laferrière, Joseph Grenier, Joseph Messier, Edouard Poulin, N. A. Voizard, A. Parent, Paul Comeau, Titre Verville, Ozias Hébert W. Villemur, Arthur Richer, J. Albert Martin, James Messier, E. Bisaillon, Irène Lauzon, J. C. Rouleau, Alfred Caron, W. Villenuer, L. G. Therrien, Louis Quintal, J. Allan Bray, Florida Dubreuil, L. A. Charbonneau, Mlle Adeline Bolduc, Laura Lafrance, H. Santier, Rosario Verdon, Yvonne Monastesse, O. Lalonde, Georges Degagné, Philias Numanville, Ernest Huard, Alonzo Côté, Madame E. Cinq-Mars, Wilfrid Dicker, J. B. Richer, Alex. Turcot, Valmore Jetté, Mlle Virginie Bouchard, Georges Bélair, Mlle Julie Goudreau, Alfred Tremblay, . Henri Bisson, J. Quintal, F. Ouellet, Victor Vermette, etc.

Voici environ 60 candidats pour vingt prix, un sur trois. Quels seront les heureux vainqueurs ? L'ordre ci-dessus peut changer, le dernier sur la liste peut devenir le premier.

DAMES ET JEUNES FILLES

Au nombre des concurrents ci-dessus, il y a quelques dames et jeunes filles. Elles devraient être en plus grand nombre, car ce sont elles qui généralement, dans ces concours, ont le plus de chance d'engager une foule d'amis à travailler à leur succès. Rien ne résiste à une jeune fille lorsqu'elle demande à ses amis une faveur, ils s'empressent tous de la lui accorder.

Qu'elles annoncent leur candidature et elles constateront combien il est facile de triompher. Nous avons eu l'épreuve dans le concours du "Herald", similaire au nôtre, où trente à quarante jeunes filles sont sorties vainqueurs et font actuellement un superbe voyage en Angleterre.

Il n'y a pas de limite pour le nombre des candidats, tous peuvent devenir concurrents des prix offerts par la "Presse" et ses annonceurs.

Nous ne doutons pas que les magasins participant au concours vont être, d'ici au 11 juillet, remplis de personnes désireuses de ne pas manquer le beau voyage du Saguenay et les fêtes grandioses du troisième centenaire de la fondation de Québec par Champlain.

Il ne reste plus que trois semaines avant la fin du concours et la lutte va devenir de plus en plus corsée.

Nous avons rencontré un candidat qui se proposait de se procurer 20,000 votes d'un coup en achetant pour $200 de marchandises dans l'un des magasins qui donnent des coupons. C'est que chaque centin d'achat vaut un vote. Les bulletins portent 10, 25, 50, 100 et 500 votes, selon le montant de chaque achat. Les clients n'ont qu'à inscrire leur nom ou le nom du candidat de leur choix, qu'une seule fois, sur chaque bulletin de 10, 25, 50, 100 ou 500 votes.

LES CONCURRENTS CHEZ SCROGGIE

Emile Brunet, Mlle Aline Dubreuil, Mlle Annie Wight, Chas. Leclaire, Eugène Charbonneau, A. Cordeau, E. Manseau, A. Boilard, Mme J. Fiset, Walter Gaynor, Lionel Sainte-Marie, Mlle Adèle Allard, Mlle Alma Villeneuve, A. Perrault, Mlle N. Murphy, Mme W. C. Gates, J. W. I. Rice, Joseph Dufresne, Mlle A. Friedman, T. A. Martin, Mlle Virginie Chabot, Alex. Brown, Paul Comeau, Mlle S. M. McDonald, Ed. Crevier, Mme T. Rose, Joseph Riel, Mlle Bertrand, J. O. Lévesque, Mlle C. Seebold, M. Malo, Mlle Alice Murphy, M. Maraud, M. Dairs, Mlle Anna Théberge, Mme Roth, Mlle F. Wraugham et autres.

LE NOMBRE DES CANDIDATS

Chez Scroggie,la boite aux bulletins est très près de l'élévateur du centre du magasin. Une jeune fille est constamment près de la boite pour enregistrer les votes. Il y a de l'encre et des plumes pour permettre aux concurrentes d'inscrire leurs noms.

CHEZ DUPUIS FRERES

Au grand magasin à rayons de la rue Ste Catherine Est, la boite aux bulletins n'a été mise en place que récemment, ce qui a empêché les concurrents d'y mettre leurs votes. Mais depuis deux ou trois jours la boite a été placée au bout du grand comptoir, au centre du magasin, où l'on donne les bulletins à ceux qui les demandent.

Nous prions les nombreux concurrents de ce populaire magasin de ne pas retarder d'y déposer les bulletins amassés depuis quelques semaines. Nous désirons mentionner les noms de ceux qui sont aujourd'hui en tête de la liste, et cela avec le moins de retard possible.

N'oublions pas les autres magasins : chez F. Lapointe, qui donne 10 billets d'excursion, chez J. et P. Davignon et chez J. A. Hurteau et Cie, qui en donnent chacun cinq, et chez l'Empire Wall Paper Co., qui donne un billet.

LES SYMPATHIES DU ROI

(Du corr. rég. de la "Presse")

Québec, 27. — Son Excellence le gouverneur général lord Grey a reçu, hier matin, de Sa Majesté le roi Edouard VII, une dépêche de sympathie ainsi conçue:

"A Son Excellence lord Grey,

Gouverneur général du Canada.

"J'ai appris avec un regret profond la nouvelle de la destruction par le feu de la ville de Trois-Rivières, l'une des plus anciennes et des plus vivantes de souvenirs historiques de tout le Canada. Je vous prie d'exprimer mes sympathies sincères aux citoyens de cette cité dont un si grand nombre sont maintenant privés de leurs foyers.

(Signé) EDOUARD VII.

LES TRAGEDIES DE L'ONDE

Deux jeunes gens se noient, hier soir, à Maisonneuve —L'un, Albert Trudeau, fils de l'ancien surintendant de la compagnie des tramways, meurt héroiquement.

Un de ces horribles accidents qui sèment l'horreur dans les coeurs et qui jettent un voile de deuil au foyer est arrivé hier soir, à Maisonneuve.

Vers huit heures, trois jeunes gens, Albert Trudeau, fils de l'ancien surintendant de la compagnie des tramways, M. Ludger Trudeau, Paul Drolet et Emile Richard, tous compagnons du même âge, décidèrent, pour prendre la fraiche, d'aller s'amuser sur les bords du fleuve St Laurent. Tous trois dirigèrent leurs pas vers le pieds de l'avenue Létourneux à Maisonneuve. Là, ils trouvèrent

UN CHALAND

dans lequel il y avait des madriers. En sautant de planche en planche, l'un des madriers bascula, entraînant avec lui les trois jeunes gens dans le fleuve. L'abîme se referma aussitôt sur eux, mais bientôt les petits imprudents reparaissaient à la surface.

Le jeune Trudeau était un excellent nageur et il arrait pu facilement gagner le rivage. Mais il aperçut à quelques pas de lui son ami, Paul Drolet, qui se noyait.

Il nagea courageusement vers l'infortuné et dit: "Prends-moi

PAR LE COU

et je vais te sauver."

Avec cette force surhumaine que donne le danger, le jeune Drolet saisit son ami, et tous deux enfoncèrent immédiatement sous l'onde pour ne plus reparaître.

Le jeune Richard parvint, lui, à se saisir d'une planche et à se maintenir à flots jusqu'à ce que l'on vint le sortir de sa terrible position.

La nouvelle du double malheur se répandit comme une traînée de poudre et une grande partie de la population de Maisonneuve se rendit sur la rive du

FLEUVE GEANT

pour être témoin des recherches qui arrivèrent la découverte des cadavres, moins d'une heure après l'accident fatal. Aussitôt que les deux victimes furent étendues sur le rivage, des personnes dévouées tentèrent tout ce qui est humainement possible pour les rappeler à la vie, mais inutilement. La vie était bien éteinte chez ces deux enfants que les parents ne peuvent aujourd'hui que pleurer.

Le jeune Albert Trudeau qui a perdu la vie, hier soir, en tentant de sauver un de ses compagnons qui se noyait.

Trudeau et Drolet étaient tous deux âgés de 16 ans. Le premier apprenait le métier d'électricien et travaillait pour la compagnie des Tramways, à Hochelaga.

Les familles des victimes ont les sympathies de tous dans le deuil qui les frappe si cruellement.

Albert Trudeau demeurait avec sa mère au No 928 de la rue Sainte-Catherine, et Paul Drolet, avec ses parents, au No 58 de l'avenue Letourneux. Les deux cadavres ont été transportés à la morgue, où le coroner en disposera, cet avant-midi.

ABSENT POUR QUELQUES SEMAINES

Le docteur T. Pariseau, de l'hôpital Notre-Dame, est parti aujourd'hui même pour une absence de quelques semaines. Il sera de retour le 1er août prochain.

HORRIBLES SOUFFRANCES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sainte-Emelie de l'Energie, 27 — Ces jours derniers un déplorable accident a plongé une brave famille de Sainte-Emelie dans une profonde douleur., Mme Arthur Belleville préparait un mélange de graisse et de poudre pour faire un pansement à un de ses enfants qui était malade.

A un moment donné, craignant que ce mélange ne se mit à bouillir trop fort, elle enleva le vaisseau qui était sur le poêle.

Tout à coup une explosion se produisit et une grande flamme enveloppa Mme Belleville et un bébé de trois mois qu'elle tenait sur un de ses bras, et le liquide en ébullition se répandit sur eux.

Elle se précipita alors au dehors en appelant à l'aide et en implorant ceux qu'elle rencontrait de porter secours surtout à son enfant.

Quand on parvint à éteindre les flammes qui les dévoraient, le bébé avait le visage couvert de brûlures, causées par le feu et la graisse fondue et offrait un spectacle horrible à voir. La mère était aussi affreusement brûlée à la figure, aux mains et aux bras.

Après plusieurs heures d'indicibles souffrances l'enfant expirait succombant à ses terribles blessures.

Quant à la mère elle est encore clouée sur son lit de douleurs et est plus affectée de la mort de son enfant que de son propre état. Elle est aujourd'hui hors de danger, mais portera toute sa vie les marques de cet accident.

A l'enquête tenue par le Dr E. Turgeon, coroner du district de Joliette, sur le cadavre de l'enfant, les jurés ont rendu un verdict de "Mort accidentelle".

LES MEMOIRES DE M. CYR

Une période se termine, dans la vie de M. Louis Cyr, le champion des hommes forts du monde. Samedi prochain, il commencera cette partie de ses mémoires qui le montre protégé de Richard K. Fox, de la "Police Gazette" et recordman des tours de force.

A VILLE SAINT-PAUL

Enfin, le conseil de la Ville Saint-Paul a accordé, hier soir, la licence d'hôtel de M. Edmond Latour, mais seulement après que la requête des demandeurs eut été assermentée devant le conseil, selon que l'exigeait le maire Judge.

Le conseiller Charland a donné avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera un règlement d'emprunt de $99,000 pour des travaux de voirie et la construction de canaux d'égout.

De nombreux citoyens ont porté plainte contre la "Montreal Water and Powers Co." qui d'après eux ont augmenté le coût de l'eau jusqu'à trois fois dans l'année pour certains propriétaires. Cette requête sera prise en considération. La question a d'ailleurs déjà été soumise à l'avis**eur légal.**

APRES PLUS DE TROIS MOIS

La police découvre les auteurs révoltants de vandalisme commis au

GRAND-TRONC

Cinq locomotives avaient été dépouillées de tout leur cuivre, par d'audacieux rôdeurs.

TROIS ARRESTATIONS

Depuis trois jours les jeunes et habiles constables du poste central, Gagnon et Valade travaillent avec la plus grande énergie à éclaircir le mystère qui entoure le vol gigantesque dont a été victime, la Compagnie du Grand Tronc, dans la nuit du 10 mars dernier.

Des rôdeurs avaient réussi, sans être aperçus, à dépouiller de leur cuivre cinq locomotives sortant des ateliers, et qui étaient sur une voie de garage, au village Turcot. Ces locomotives étaient vendues et devaient être livrées le lendemain même.

Les rôdeurs avaient aussi méchamment brisé plusieurs pièces importantes du mécanisme des machines.

En faisant leur rapport à la sûreté de Montréal, les autorités du Grand-Tornc estimaient à cinquante mille dollars les pertes que les vandales leur avaient fait subir par leur vol stupide.

Gagnon et Valade furent chargés par le chef Campeau de faire une enquête et, mercredi dernier, ils arrêtaient trois individus soupçonnés d'avoir trempés dans le vol. Les deux policiers continuent leur travail. On s'attend à d'autres arrestations d'un moment à l'autre.

DOMMAGES DE $1,000,000

Duluth, 26 — Le feu aujourd'hui a détruit l'Elévateur de la "D. F. Consolidated Elevator Co'y" ,l'écluse No 1, et les hangars de la "Northern Pacific Co'y" ,à Rices Point. Les dommages s'élèvent à $1,000,000.

A VILLE EMARD

Sur convocation de l'ex-maire Chs Mignot, une grande assemblée publique des contribuables de la Ville Emard — Boulevard Saint-Paul — a été tenue hier soir sous la présidence de M. Joseph Fréchette.

M. Chs. Mignot a expliqué comment il se fait que le règlement d'emprunt de $125,000 n'est pas encore reconnu comme adopté par le conseil, après avoir été adopté par trois membres contre un seulement ; c'est que ces trois membres ne composaient pas la majorité absolue du conseil.

M. Mignot ne se compte pas pour battu et il a convoqué une assemblée spéciale du conseil pour ce soir et un nouveau règlement sera à l'ordre du jour.

M. Henri Hamel a critiqué la conduite du maire J. U. Emard. Comme M. Mignot il s'est fortement prononcé en faveur des canaux d'égout avant tout et par conséquent en faveur d'un règlement d'emprunt de $125,000 à cette fin.

Le conseiller Léon Dubois, médecin, s'est également prononcé en faveur des améliorations telles que les réclame le peuple. Il a été très applaudi.

M. Albert Aubertin a déclaré qu'il était grandement temps pour la municipalité d'améliorer les chemins et de construire des égouts.

La requête suivante a été signée par un grand nombre de contribuables :

"Nous, soussignés, électeurs municipaux de la ville Emard, sommes heureux dans les circonstances de donner notre appui à l'échevin Mignot sur la proposition qu'il a faite d'un règlement de $125,000 concernant les canaux d'égout, et requérons par les présentes MM. le maire et les échevins de vouloir bien trouver dans ce règlement la seule solution vraiment juste et équitable à cette question, le tout humblement soumis".

LA QUOTIDIENNE

SAMEDI, LE 27 JUIN, 1908

Gardons-nous des rêves futiles,
Et combattons les bons combats,
Au prochain soyons tous utiles,
Sur les durs chemins d'ici-bas.

C'est aujourd'hui le 179ème jour de l'année. Nous aurons demain une nouvelle lune, et cela en pleine période de beau temps. C'est d'un bon augure car toutes les constellations font aussi prévoir des choses heureuses et comme correctif inapportun, très peu d'événements enjoyeux. C'est une époque très favorable pour les héros, les marchands de poudre à punaise et les chirurgiens. Les héros sur leurs colonnes pourront enfin sous le chaud soleil guérir leurs rhumatisme et ne plus éternuer du platras sur la gueule des passants. La femme née ce jour aura des avantages physiques mais une tête de linottes. L'homme débutera dans la vie par le commerce des guenilles et des bouteilles. Il aura le coeur comme les premières et le cerveau comme les secondes. Une perturbation en fera un grand homme. La jeune fille sera sociable et charmante. Elle devra éviter le maniérisme. Le garçon, brave coeur et bon diable, ayant eu peu de fortune fera avec ses écus le bonheur des autres. Sa maison, sa famille, sa compagne, tout pour les amis. Il mourra pauvre, mais considéré et on lui fera des funérailles superbes.

La fête du jour: — Saint-Rodolphe.

L'an dernier: — Sir Wilfrid et l'hon M. Brodeur, dînent à l'Elysée avec M. Fallières.

LUX

Liste des Annonces de Naissances, Mariages, Décès, etc.

DECES

GOULET — A Montréal, le 26 juin 1908, à l'âge de 21 ans, 9 mois, Eva, fille de Théophile Goulet, manufacturier d'eau gazeuses. Les funérailles auront lieu, lundi, le 29 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 211 Panet, à 7.45 hres., pour se rendre à l'église Sainte-Brigide et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.